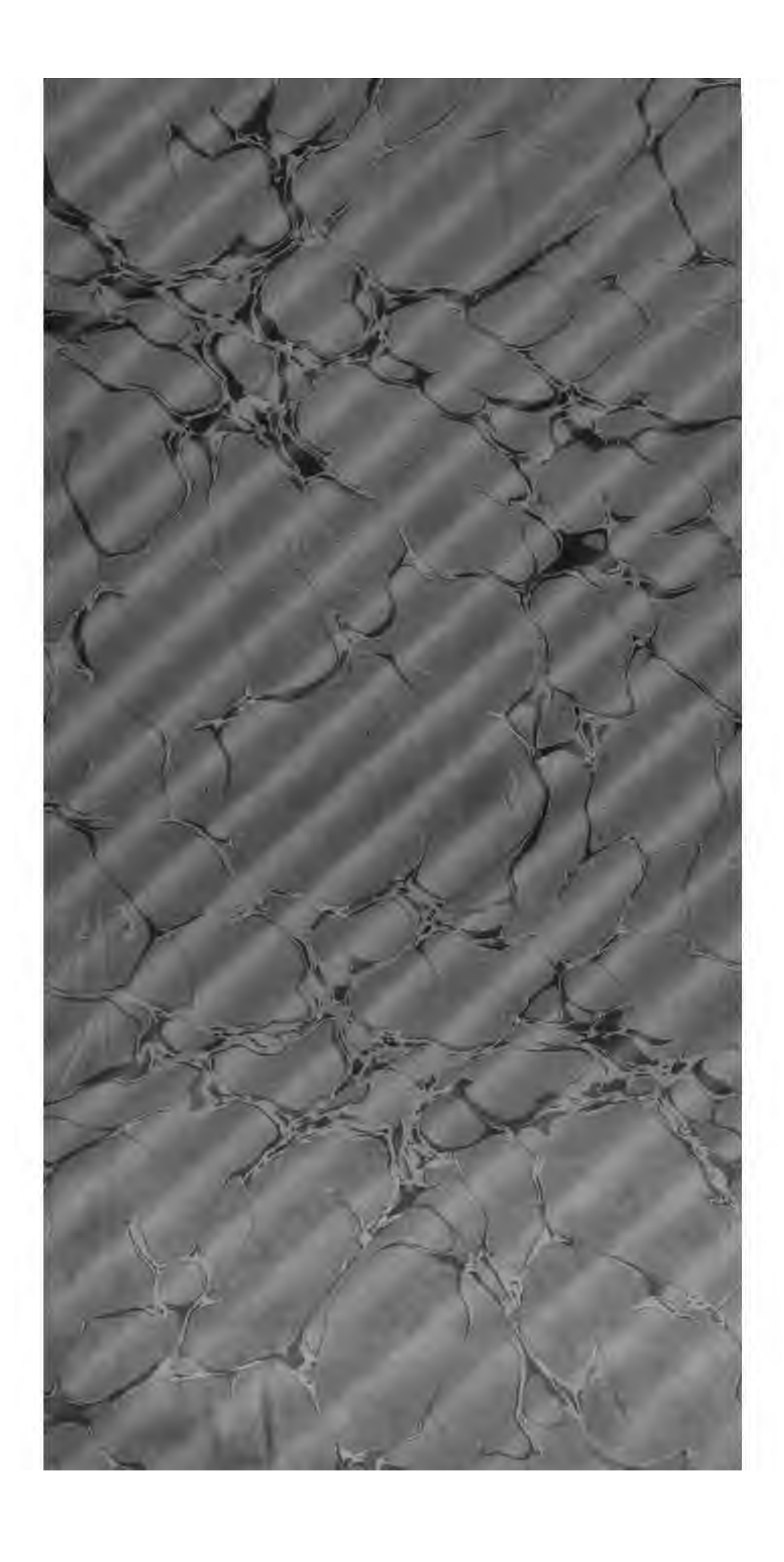



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE MOYEN AGE

REVUE

D'HISTOIRE & DE PHILOLOGIE

DIRECTEURS :

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET WILMOTTE

SECRÉTAIRE : M. A. VIDIER

2e SÉRIE. — TOME XI

(TOME XX DE LA COLLECTION)



PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, Quai Malaquais

—

1907



LE MOYEN AGE

LE MOYEN AGE

REVUE

D'HISTOIRE & DE PHILOLOGIE

2e SÉRIE. — TOME XI

(TOME XX DE LA COLLECTION)



PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, Quai Malaquais

—

1907

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DES PRINCIPAUTÉS LOMBARDES

DE

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Et de leurs rapports avec l'Empire franc

III

LOUIS LE PIEUX ET LOTHAIRE

LA SÉPARATION DES PRINCIPAUTÉS DE BÉNÉVENT ET DE SALERNE

Sicon d'Acerenza n'était pas un Bénéventain d'origine. Il était né peut-être dans le duché de Spolète[1], en tout cas dans la partie de l'Italie qui fut soumise par les Francs[2], et c'est sans doute la conquête étrangère qui força la mère de Sicon à quitter son pays natal, pour se réfugier avec son fils dans les Etats d'Arichis[3]. Ce dernier accueillit avec bienveillance le jeune proscrit, et, à ce qu'il semble, le fit

1. *Catalogus regum et ducum Salernitanus*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. III, p. 471 ; *Chron. Salernitanum*, ibid., t. III, p. 491. — Au contraire les *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, c. 51, le font venir du Frioul.

2. *Epitaphium Siconis*, dans *SS. Rer. Ital.*, t. II[1], p. 311 :

« Stirpe satus regum, melior majorque priorum,
. . . .
Natus in Ausoniae praestanti corpore terra. »

J'ignore quel était le lien qui pouvait rattacher Sicon à la famille des anciens rois Lombards. Cette épitaphe le dit mort à soixante ans, en 832. Donc il naquit vers 772.

3. *Epitaphium Siconis*, *ibid.*:

« Quem mater cernens eleganti luce nitentem,
Esse datum credit coelitus alma sibi.
Que cum sensisset Domini jam munere plenum,
Ad loca se rapuit non nocitura pio. »

élever à sa cour [1]. On disait même qu'il avait l'intention de faire de lui son successeur. Mais il est possible qu'il faille voir là une légende mise en circulation par les partisans de Sicon, et destinée à atténuer l'odieux de la conduite de ce dernier vis-à-vis de Grimoald, qui l'avait également bien traité et comblé d'honneurs, et lui avait donné le gouvernement du gastaldat d'Acerenza [2]. Tout cela n'empêcha pas Sicon de prendre part avec Radelchis à la conspiration qui devait amener la mort de Grimoald, et de remplacer ce dernier dans le gouvernement de la principauté.

Le nouveau prince devait avoir avec les Francs quelques relations, tant par sa propre origine que par l'intermédiaire de son parrain, le Campanien Trasarius, alors abbé de Saint-Wandrille [3]. C'est peut-être ce qui explique qu'il ait su se maintenir en paix avec ses voisins du Nord durant toute la durée de son principat. Un de ses premiers soins fut d'envoyer à Louis le Pieux des ambassadeurs chargés de porter à celui-ci, qui se trouvait alors à Cambrai (automne 818), des présents de la part du nouveau duc [4]. Ils devaient aussi disculper ce dernier

1. *Epitaphium Siconis*, *ibid.*:

« Adhibuit curam nutriendi maximus heros,
Quem successorem sperat habere pium. »

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 8 : « Quem Grimoalt dudum proselitum receperat, honoribus plurimis deferens. » Le *Chron. Salernitanum*, c. 43, ajoute que ce fut Grimoald qui donna à son futur successeur le gastaldat d'Acerenza. Cf. *Epitaphium Siconis*, *loc. cit.* :

« Nec minus et Grimoald, natus de principe princeps
Sublatum erudiit... »

Sur les relations plus ou moins légendaires de Sicon et de Radelchis, cf. *Chron. Salernitanum*, c. 42 et suiv. Il est naturel que les nobles bénéventains aient vu de mauvais œil la faveur accordée à un étranger, mais rien ne permet de savoir quelle part de vérité peuvent renfermer les récits de l'auteur du *Chronicon*.

3. *Gesta abbatum Fontanellensium*, c. 17. — D'après ce texte il semble bien que Trasarius ait séjourné dans la principauté de Bénévent après l'avènement de Sicon.

4. *Ann. Einhardi*, a. 818, p. 149; *Vita Hludovici*, c. 31, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 624.

d'avoir pris part au meurtre de Grimoald, et, sans doute, renouveler en son nom le serment de soumission jadis prêté par ses prédécesseurs [1]. En 829 encore, des ambassadeurs de Sicon parurent à la diète de Worms [2].

Cependant il ne paraît pas que son gouvernement ait laissé à Bénévent de bons souvenirs, il passe pour avoir fatigué par ses cruautés ses propres sujets [3], et d'autre part, il eut de continuelles luttes à soutenir contre les Napolitains [4]. Il paraît avoir contraint ceux-ci à lui payer tribut [5], et leur enleva même un instant, à en croire l'auteur du *Chronicon Salernitanum* [6], le corps de leur patron saint Janvier. Cependant ses succès furent loin d'être décisifs. Erchempert a conservé le souvenir d'une campagne au cours de laquelle l'armée de Sicon, après avoir ouvert la brèche dans les murs de la ville, se laissa retarder par de feintes négociations, qui permirent aux assiégés de remettre en état leurs fortifications. Les choses traînèrent donc en longueur, et, en fin de compte, les gens de Naples se déci-

1. C'est ainsi, du moins, qu'on peut entendre le « foedus cum Francis innovavit » d'Erchempert (*Hist. Long.*, c. 9). La suzeraineté nominale de Louis le Pieux sur le pays lombard ne se manifeste d'ailleurs que par quelques diplômes accordés par ce prince au monastère de Saint-Vincent du Volturno.

2. *Ann. Einhardi*, a. 829, p. 177. C'est à cette attitude pacifique et aux bons rapports entretenus avec Louis le Pieux que fait allusion l'épitaphe de Sicon :

« Defendit patriam Francorum gentis ab ira...
Regibus ille magis dilectus, luce parata,
Francorum.. .. »

3. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 10 : « Beneventanos bestiali efferitate persequitur. »

4. Erchempert, *ibid.* ; *Gesta episcoporum. Neapolitanorum*, c. 53 ; *Epitaphium Siconis*, *loc. cit.*

5. *Chron. Salernitanum*, c. 57 ; *Epitaphium Siconis*, *loc. cit.* :

« Quos Sico perdomitos congressu fortis in omni
Servitia impellit solvere queque jubet. »

6. Le *Chron. Salernitanum*, c. 57, est d'ailleurs seul à mentionner cette humiliation infligée aux Napolitains. Cf. Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, p. 23.

dèrent à faire appel au suzerain nominal du duché de Bénévent, c'est-à-dire à l'empereur Louis le Pieux et à son fils Lothaire, sous la protection desquels ils se placèrent. L'intervention franque permit aux Napolitains d'échapper une fois de plus à la conquête lombarde [1].

A la mort de Sicon (automne 832), son fils Sicard, déjà associé à son gouvernement depuis quelques années [2], lui succéda [3], et continua les mêmes errements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il se montra aussi cruel que son prédécesseur, fit tondre et enfermer dans un monastère son parent Maion [4], étrangler, à l'instigation de son référendaire Roffrid, l'abbé Alfanus, que son père lui avait recommandé de ménager [5], et enfin envoyer en exil son

1. *Erchempert*, *Hist. Long.*, c. 10. Pour faciliter l'intelligence du récit des luttes entre les divers princes lombards je ne crois pas inutile de donner un tableau généalogique sommaire de la famille de Sicon, en renvoyant pour plus de détails à la généalogie dressée par Pratilli (*Hist. principum Longobardorum*, dans Muratori, *SS. Rer. Ital.*, t. II, p. 232).

SICON,
prince de Bénévent († 832).

SICARD, prince de Bénévent, (832-839), ép. ADELCHISE, fille de Daufier le Bègue.	N. ép. URSUS, gastald de Conza,	N. ép. RADELMOND, gastald d'Acerenza.	SIKELENDA, ép. MAION, fils d'Azzon.	NN. (deux ou plusieurs filles).	SICONOLF, prince de Salerne (839-849), ép. ITTA, de Spolète.
* SICON, bâtard. — N.					SICON, prince de Salerne (849-852).

2. Erchempert, *ibid.* Cependant, contrairement à l'usage qui prévaudra plus tard, la chancellerie de Sicard compte dans ses diplômes les années de son principat à partir de la date de la mort de son père, et non du jour de son association à la souveraineté de ce dernier.

3. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 12 ; *Chron. S. Benedicti Casinensis*, *SS. Rer. Lang.*, p. 487 ; *Ann. Beneventani I et II*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. III, p. 173

4. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 12.

5. *Ibid.*, et *Chron. Salernitanum*, c. 62. Le *Chronicon* attribue le meurtre à l'influence d'un certain Roffrid, fils de Dautier, « cujus consilii subventione multa sacrilega ac blasmia patrabat », dit Erchempert.

propre frère Siconolf [1]. En même temps, les gens de Naples ayant refusé de payer le tribut promis à Sicon, la guerre contre eux reprit de plus belle [2]. Une première fois les Lombards, campés dans la plaine de Pompéï, durent reculer devant une armée de Sarrasins, appelés par le consul de Naples, André [3]. Mais, après le départ des Africains, Sicard renouvela sa tentative, et cette seconde expédition fut marquée, à ce qu'il semble, par la prise d'Amalfi [4] et par le siège de Sorrente, siège qui demeura sans résultat [5]. Les Napolitains adressèrent alors un nouvel appel à Lothaire dont l'intervention avait déjà arrêté le duc Sicon, et cet appel aboutit à l'envoi par l'empereur, d'un certain comte Gontard, chargé d'empêcher Sicard de donner suite à ses projets de conquête. Gontard, d'ailleurs, n'eut pas à intervenir effectivement, car l'assassinat du prince par un de ses fidèles, Adelfier, ne tarda pas à terminer la guerre [6]. André, craignant néanmoins de nouvelles entreprises de la part des Lombards, tenta de retenir le comte franc, en lui promettant la main de sa fille Eupraxie. Gontard accepta

1. Erchempert, *ibid.*

2. *Chron. Salernitanum*, c. 63.

3. *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, c. 57.

4. *Chron. Salernitanum*, c. 73. Le *Chron. Amalfitanum* (*SS. Rer. Ital.*, t. I, p. 208), qui ne date que de la fin du XI[e] siècle, a conservé le souvenir d'intrigues entre Sicard et les habitants, mais il est impossible de dire si ce renseignement est emprunté à une source ancienne. Cf. Camera, *Memorie di Amalfi*, t. I, p. 82.

5. *Vita S. Antonini Surrentini*, dans Mabillon, *AA. SS. Ben.*, saec. IV[1], p. 421.

6. Adon, *Chron.*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 322 : « Segart Beneventanorum dux a suis interficitur » ; Erchempert, *Hist. Long.*, c. 12. — Le *Chron. Salernitanum*, c. 76, représente sur ce point une tradition indépendante d'Erchempert, en attribuant cet assassinat à un certain Nannigo, dont Sicard aurait quelque temps auparavant violé la femme. — Les *Annales Beneventani II* indiquent la mort de Sicard sous l'année 839 (*Mon. Germ.*, *SS*, t. III, p. 174) et une note chronologique conservée par le *Chronicon Salernitanum* (c. 90) atteste que le prince était mort avant le 1[er] septembre de cette année. D'autre part le début de son principat se place entre les mois d'août et d'octobre de l'année 832, et le *Chron.*

ces propositions, mais les choses traînèrent en longueur, et les deux alliés finirent par se brouiller. Gontard, espérant rester maître de la situation, fit assassiner André, mais périt lui-même sous les coups des Napolitains révoltés contre le meurtrier de leur consul [1].

Les évènements qui suivirent l'assassinat de Sicard auraient été sans doute de nature à favoriser les progrès de l'influence franque dans le duché de Bénévent, en fournissant à l'empereur l'occasion d'intervenir dans les affaires intérieures du pays lombard. Mais celui-ci semble être resté en dehors des préoccupations de Louis le Pieux. Il laissa les anciens sujets de Sicard lui donner comme successeur un certain Radelchis [2], qui depuis plusieurs années remplissait auprès de lui les fonctions de trésorier [3]. Le nouveau prince paraît avoir su se faire bien voir des gens de Bénévent par sa douceur et ses vertus, qui contrastaient avec le caractère de ses deux prédécesseurs [4]. Mais le frère de Sicard jadis envoyé en exil, Siconolf, profita également de l'occasion pour s'échapper de Tarente [5], où il se trouvait

S. Benedicti Casinensis ainsi que le *Catalogus Salernitanus* (cf. le *Moyen-Age*, 1906, p. 17-18) donnent à ce principat une durée de 6 ans et 10 mois (3 ans et 10 mois, selon le *Catalogus Cavensis*, mais la correction de III en VI est tout indiquée), ce qui mettrait la mort de Sicard en juillet ou août 839. On a de son successeur Radelchis un diplôme d'octobre 839 (*Chron. de S. Sophie*, III, n° 34, col. 469).

1. *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, c. 57.

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 14; *Chron. S. Benedicti*, c. 5.

3. Radelchis intervient comme *ambasciator*, avec son titre de trésorier, dans des diplômes de Sicard pour son fidèle Atto, d'octobre 832 (*Chron. de Sainte-Sophie*, III, n° 14, dans Ughelli, *Italia sacra*, t. X², col. 461), pour le référendaire Roffrid(*ibid.*, III, c. 32, col. 468), pour le monastère de Sainte-Sophie, de mars 835 (*ibid.*, I, n° 28, col. 435).

4. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 14 : « vir autem blandus ac bonis moribus pollens ».

5. *Chron. Sancti Benedicti Casinensis*, c. 5. Le *Chron. Salernitanum*, c. 79, donne de cette évasion un récit circonstancié, mais qui ressemble trop à toutes les histoires du même genre pour qu'on puisse lui attribuer grande valeur, étant donnée la date tardive du document qui le rapporte.

alors interné, et pour se réfugier auprès de son beau-frère Ursus, gastald de Conza. En même temps quatre seigneurs de Bénévent, fils d'un certain Daufier le Bègue, Romuald, Arichis, Grimoald et Guaifer, qui ne partageaient pas les sympathies de la majorité de leurs compatriotes pour Radelchis, quittaient la ville pour se réfugier dans la forte place de Salerne [1], et leur exemple fut peut-être suivi par d'autres. Le commandant des troupes que le prince envoya contre eux, Adémar, abandonna également son seigneur pour se joindre au parti des rebelles. Feignant même d'être en mesure de livrer la place à Radelchis, il parvint à attirer celui-ci dans le voisinage de Salerne, et les révoltés, tombant à l'improviste sur les Bénéventains, leur firent essuyer une défaite [2].

Siconolf cependant réussit à rejoindre les rebelles de Salerne. Il est possible que les habitants de cette ville aient conservé une certaine fidélité à la famille de Sicon [3], et que ce soit là ce qui explique que Siconolf ait réussi à s'y faire reconnaître comme légitime seigneur de toute la principauté [4]. D'autre part, à la même époque, Capoue se trouvait également en état de rebellion. Certains des partisans de Radelchis avaient eu maille à partir avec le gastald de

1. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 14; *Chron. Salernitanum*, c. 79, qui parle également d'un Guaifer, fils de Daufier, mais en dehors de lui ne nomme qu'un certain Maion. Il représente donc là encore une version, probablement salernitaine, différente du texte d'Erchempert qui constitue cependant pour cette période la source principale du *Chronicon*.

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 14-15.

3. C'est peut-être ce qui explique que le *Chron. Salernitanum* ne représente pas Sicon lui-même sous un jour trop défavorable, puisqu'il passe sous silence la partie peu honorable du rôle de ce dernier, c'est-à-dire la part prise par lui à la conjuration contre Grimoald, son bienfaiteur.

4. Dans le premier diplôme qui nous soit parvenu de lui, et qui est de 841 (Muratori, *Ant. Ital.*, t. III, col. 77), Siconolf s'intitule comme les princes de Bénévent « Dei providentia Longobardorum gentis princeps »; et transmet ce titre à ses successeurs. (Cf. ma *Diplomatique des princes Lombards*, p. 169). Il inscrit également sur ses monnaies la légende

cette ville, Landolf et, tombés entre ses mains, avaient été, sur son ordre, barbarement mutilés. Landolf était donc pour Siconolf un allié tout désigné. Il se déclara en effet pour lui, et se retrancha dans « Sicopolis », la nouvelle ville fortifiée élevée sur la rive du Volturno [1]. Ursus, gastald de Conza, et Radelmond, gastald d'Acerenza, prirent également parti pour le fils de Sicon [2].

Les deux adversaires, entre lesquels se divisaient ainsi les forces de la principauté lombarde, ne tardèrent pas à faire appel à l'étranger. Landolf gagna à sa cause les gens de Naples [3] et d'Amalfi [4], et, fort de leur concours, soumit à son autorité toute la partie lombarde de la Calabre et la plus grande partie de la Pouille [5]. Plusieurs des localités environnant Bénévent tombèrent en son pouvoir, et un certain nombre même d'habitants de cette dernière ville, à la suite de ces succès de Siconolf, firent défection, en abandonnant la cause de Radelchis [6].

En présence du danger, Radelchis n'hésita pas à faire

PRINCES BENEBENTI autour d'une croix avec les lettres SICONL. D'autre part il fait partir le compte des années de son principat, non pas de l'époque à laquelle lui fut reconnue la possession de la principauté de Salerne, mais d'une date de 839, qui est évidemment celle à laquelle il prétendit à la succession de Sicon et fut reconnu comme héritier de celui-ci par un certain nombre de partisans.

1. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 15.

2. *Chron. Salernitanum*, c. 80.

3. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 15.

4. *Chron. Salernitanum*, c. 80.

5. C'est avec ce sens restreint qu'il faut vraisemblablement entendre le « totam Calabriam » du récit d'Erchempert, car le duché byzantin de Calabre, aux environs du golfe d'Otrante (Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, p. 6 et suiv.), devait rester en dehors du conflit.

6. Le *Chron. Salernitanum*, c. 80, parle seulement des ravages exercés par les belligérants. Le *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 5, ajoute : « Magna pars Beneventi regio secuta est eum [Siconolfum]. » Il est expressément qnestion de ces défections dans un diplôme de Radelchis (*Chron. de Sainte-Sophie*, II, n° 26, col. 453 : « pro merito culpae eorum, eo quod a Sicenolpho aufugerunt ») et peut-être dans un autre diplôme du même prince de juin 842 (*Codex Cavensis*, n° XIX).

appel aux Sarrasins, attirant ainsi sur le duché le fléau dont toute l'Italie méridionale allait avoir à souffrir durant de longues années. Les Musulmans d'ailleurs n'étaient pas des inconnus dans la région. Depuis un certain temps, non seulement les Aghlabites de Kairouan avaient pris définitivement possession de la plus grande partie de la Sicile [1], mais leurs corsaires pillaient les côtes de l'Italie jusqu'à la hauteur de Naples au moins, et y enlevaient des esclaves chrétiens [2]. On a vu les Napolitains, durant les guerres contre Sicard, faire alliance avec des bandes de ce genre. Il y avait même des Sarrasins établis à demeure dans l'Italie méridionale et quelques-uns d'entre eux étaient si bien fixés dans le pays qu'ils avaient abjuré l'Islamisme [3]. Vers 839 ou 840, d'autre part, les Musulmans s'étaient emparés de Tarente [4], tandis que certains de leurs compatriotes ravageaient les côtes de l'Adriatique jusqu'à l'embouchure du Pô [5]. Sur l'ordre de Radelchis, un des gastalds qui lui demeuraient fidèles, celui de Bari, nommé Pandon, prit à sa solde une troupe de Sarrasins, commandée par un affranchi berbère du nom de Khalfun [6]. Il commença par la faire camper sur le rivage, non loin du mur de la ville. Mais il finit par se relâcher des précautions d'abord prises à l'égard de ces dangereux alliés. Une nuit, ceux-ci réussirent à pénétrer dans la ville même, massa-

1. C'est en 700 que les Musulmans d'Afrique firent leur première tentative sur la Sicile, mais ce n'est qu'en 830 ou 831 que Palerme tomba entre leurs mains, et d'assez nombreuses places restaient encore au pouvoir des Byzantins. Cf. Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, p. 291-293.

2. *Pactum Sicardi cum Neapolitanis*, c. 3 ; *Mon. Germ.*, *Leges*, t. IV, p. 218. Des Sarrasins avaient été également appelés comme auxiliaires par les Napolitains au cours des guerres de ceux-ci contre Sicard.

3. *Radelchisi et Siconolfi divisio*, c. 24 ; *Mon. Germ. Leges*, t. IV, p. 224.

4. Amari, *op. cit.*, p. 357. Les Musulmans semblent s'être aussi emparés de Brindisi peu de temps auparavant (*Chron. Salernitanum*, c. 72).

5. Amari, *op. cit.*, p. 358 ; Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, p. 51-52.

6. Amari, *op. cit.*, p. 360.

crèrent une partie de la garnison et de la population, et réduisirent le reste en captivité. Pandon lui-même fut mis à la torture, et ensuite jeté à la mer (840) [1].

La place qui venait de tomber ainsi aux mains des Sarrasins était forte, et Radelchis vit bien qu'il lui serait difficile d'en redevenir maître. Il se résigna donc à accepter les faits accomplis et à entrer en composition avec les nouveaux occupants de Bari, pour s'assurer à prix d'or leur alliance. Il les lança ensuite sur le pays de Capoue, qui fut dévasté par eux [2], et introduisit même dans sa cité de Bénévent une garnison sarrasine [3]. La première tentative faite par lui avec leur concours contre son rival fut d'ailleurs malheureuse. Appuyés par les contingents lombards commandés par Ursus, fils de Radelchis, les Sarrasins marchèrent contre le château de Cannes [4]. Attaqués par Siconolf, ils furent mis en déroute et l'émir Khalfun, honteusement battu, rentra presque seul dans Bari [5].

Siconolf, du reste, ne montra pas plus de scrupules que son adversaire dans le choix de ses alliés. Il fit appel aux Sarrasins espagnols de Crète qui, sous le commandement

1. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 16; *Chron. Sancti Benedicti Casinensis*, c. 5; *Chron. Salernitanum*, c. 81, qui place à tort l'alliance conclue par les Musulmans avec Radelchis après la prise de la ville. Cf. Amari, *op. cit.*, p. 360; Schipa, *Storia del principato Longobardo di Salerno* (Naples, 1887, in-8°, extr. de l'*Archivio stor. Neapolitano*, t. XI), p. 23; Petroni, *Storia di Bari*, t. I (Naples, 1857, in-8°), p. 48-49.

2. *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 5.

3. Adon, *Chron.*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 322 : « Ab interfectoribus [Sicardi] Sarraceni Beneventanis evocati infra civitatem Beneventum recipiuntur. » Le *Chron. Salernitanum*, c. 81, parle aussi de l'installation à Bénévent d'un corps de Sarrasins. Erchempert ne la mentionne pas expressément à sa place dans l'ordre chronologique, mais la suite de son récit implique la présence dans la ville d'une garnison musulmane.

4. « Cananense castrum », dit Erchempert, *Hist. Long.*, c. 16. Di Meo, *Annali*, t. XII, p. 281, propose l'identification avec la célèbre localité de Cannes, aujourd'hui Canna, dans la province de Cozenza, circond. de Castrovillari.

5. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 16.

d'un certain Abulfar, occupaient Tarente[1], pour les opposer aux Aghlabites de Radelchis[2]. Une bataille fut livrée dans le voisinage des Fourches Caudines. Victorieuses au premier choc, les troupes du prince de Bénévent se débandèrent à leur tour devant une nouvelle attaque des Salernitains[3]. D'autres succès, qui suivirent cette victoire, rendirent Siconolf maître de tout le pays de Bénévent à l'exception de Siponto[4].

Radelchis se décida alors à faire appel aux Francs, c'est-à-dire à son voisin le duc de Spolète. Gui était uni à Siconolf par des liens de famille, ce dernier ayant épousé une parente du duc de Spolète, nommée Itta[5]. L'argent que lui promit Radelchis le détermina cependant à intervenir en faveur de celui-ci, et une armée spolétaine pénétra dans le pays lombard, où d'ailleurs elle ne fit pas grand chose, Gui ayant habilement évité de se brouiller avec Siconolf, en lui promettant de soutenir sa cause auprès de son compétiteur. Tout en restant ainsi à peu près neutre, Gui réussit à extorquer aux deux adversaires des sommes assez considérables et retourna dans son duché, sans que sa présence eut sensiblement modifié la situation. Les escarmouches, accompagnées de pillages et de massacres, reprirent de plus

1. Des Ismaélites de Cordoue avaient occupé la Crète en 825 (Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, p. 162). Pour tous ces débuts de l'invasion sarrasine, cf. Gay, *L'Italie méridionale*, p. 50-58.

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 16 ; *Chron. Salernitanum*, c. 81 ; Nithard, *Hist.*, l. IV, c. 6 : « Eodem tempore Mauri a Sigenulfo fratre Sigihardi, sibi causa subsidii inducti, Beneventum invadunt. »

3. Erchempert, *op. cit.*, c. 17.

4. *Ibid.* Les chroniqueurs lombards ne fournissent pas les moyens de savoir à quels événements peut faire allusion ce passage des *Annales Bertiniani*, à la fin de l'année 843, p. 30 : « Concordantibus ad invicem Beneventanis, Dei auxilio de illis partibus Saraceni expulsi sunt. »

5. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 17, dit Gui *cognatus* de Siconolf ; le *Chron. Salernitanum*, c. 92 donne le nom de la femme de ce dernier, Itta qu'on retrouve en effet dans la famille des ducs de Spolète (Wüstenfeld, *Die Herzoge von Spoleto*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III, 1863, p. 399).

belle entre les deux rivaux et leurs auxiliaires musulmans[1]. Peut-être sur les conseils de Gui de Spolète [2], Siconolf, se rendit à Rome en 844, accompagné d'une suite nombreuse, et assista dans cette ville au couronnement du jeune Louis, fils de Lothaire, le futur empereur Louis II, comme roi d'Italie[3]. Son but était sans doute d'obtenir, en échange d'une promesse de soumission et du paiement de la somme de 100.000 *aurei*[4], l'investiture impériale et une bénédiction solennelle du pape Serge II. Mais il ne semble pas que ces négociations aient eu de résultat effectif[5] et la guerre continua, avec tous les maux qu'entraînait surtout la présence des Sarrasins. Les exigences de ceux-ci ne tardèrent pas à épuiser le trésor des princes qui les avaient appelés. Il fallut alors avoir recours aux richesses des églises, et les Sarrasins de Siconolf le contraignirent de dépouiller à plusieurs reprises le trésor de Santa Maria de Salerne[6] et celui du Mont-Cassin [7], tandis que la garnison musulmane installée à Bénévent par Radelchis forçait également celui-ci à faire main basse sur les objets précieux des églises de cette ville [8], et mettait à feu et à sang le pays environnant[9].

1. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 17.
2. *Ibid.*, c. 18: « Cujus [Guidonis] tunc consilio consentiens, Romam adiit, aureos tribuit. » Cependant il semble bien que les 5,000 sous d'or dont parle Erchempert au début du chapitre aient dû être versés à Gui de Spolète et non à l'empereur.
3. *Vita Sergii II*, c. XVII, dans le *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. II, p. 90; *Ann. Bertiniani*, a. 844, p. 30. Les chroniqueurs lombards passent sous silence la promesse de soumission, et le mouvement en faveur de Siconolf, qui d'après le rédacteur de cette partie des Annales Bertiniennes, l'évêque Prudence de Troyes, en aurait été la conséquence : « Quibus Beneventani, qui pridem alias versi fuerant, compertis, ad eundem Sigenulfum sese convertentes, Saracenorum reliquias a suis finibus expellere moliuntur. » Cette dernière phase permet de supposer que Prudence ignorait que Siconolf comptait aussi des Sarrasins parmi ses alliés.
4. *Ann. Bertiniani*, *loc. cit.*
5. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 18 : « nihil proficiens inanis abscessit. »
6. *Chron. Salernitanum*, c. 81.
7. *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 7.
8. *Chron. Salernitanum*, c. 81.
9. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 18.

L'avantage paraît avoir été à cette époque du côté de Siconolf. Selon Erchempert, il se serait rendu maître de presque toute la principauté de Bénévent [1]. Ce renseignement est confirmé par le fait que Radelchis traite en pays ennemi les territoires soumis à la juridiction du Mont-Cassin [2], la cité d'Isernia [3], et, dans le voisinage, le château de San Vito [4], comme aussi les villes de Telese [5], d'Aquino [6], d'Arce [7], d'Acerenza et de Conza. A la même époque, Trani se trouvait également au pouvoir des partisans de Siconolf [8].

Ce sont cependant ces derniers, c'est-à-dire les Lombards de Capoue et de Salerne [9], appuyés à ce qu'il semble par les Grecs de Naples [10], qui se décidèrent à faire appel à l'empereur Lothaire, sans que l'on sache s'il faut voir là une suite des négociations qui avaient eu lieu en 844. Lothaire accueillit favorablement la demande de secours qui lui était adressée, et l'on s'explique facilement qu'il ait cru voir là une occasion de s'assurer plus effectivement de la soumis-

1. Erchempert, *op. cit.*, c. 17 : « Fretus itaque frequentissimis victoriis, omnes urbes et castella a Radelgisi abstraens jure, excepto Siponto, Beneventum circumdedit oppugnandum. »

2. Le chef des Musulmans à la solde de Radelchis, Massar ou Aboulmassar, ravagea les terres de Saint-Benoit et ne s'arrêta que devant l'abbaye elle-même frappé d'une sorte de respect superstitieux (*Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 7). D'autre part le fait même que Siconolf lève sur l'abbaye une contribution de guerre implique que cette abbaye se trouvait dans le territoire qui reconnaissait son autorité.

3. *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 9.

4. *Ibid.*, c. 27. — S. Vito, ch.-l. de circond., prov. de Campobasso.

5. Telese, commune de Solopaca, prov. Bénévent, circ. Cerreto.

6. Aquino, prov. Caserte, circ. Sora.

7. Arce, mêmes prov. et circ.

8. Beltrami, *Documenti Longobardi e greci*, nos II et III, donne deux chartes de Trani de 843 et 845 datées du principat de Siconolf. *Cf.* aussi Capasso, dans l'*Archivio Stor. Napoletano*, t. I, p. 31, n° I.

9. Erchempert, *Hist. Long.* c. 19, attribue la responsabilité de cet appel à Adémar de Salerne et à Landolf de Capoue. Mais il fait certainement erreur en le plaçant à une date postérieure à la mort de Lothaire, qui ne survint qu'en 855, erreur qui s'explique peut-être dans une certaine mesure par ce fait que les envoyés lombards ont pu négocier avec Louis, roi d'Italie, et non avec l'empereur lui-même.

10. *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, c. 61.

sion promise par Siconolf quelques années auparavant. D'autre part, les progrès des Sarrasins devenaient menaçants pour les territoires impériaux et pour l'Etat pontifical aussi bien que pour les villes lombardes. La prise de Rome, en 846, accompagnée de l'incendie de la basilique de Saint-Pierre, avait eu un retentissement considérable [1], et l'établissement des Sarrasins dans la principauté de Bénévent faisait envisager comme imminentes de nouvelles invasions [2]. Aussi, à la fin de l'année 847, à la suite d'une entrevue que le jeune roi d'Italie, Louis, eut avec son père dans les états de celui-ci, une grande expédition fut-elle décidée pour le début de 848 [3]. Louis devait prendre le commandement de l'armée, qui réunirait les contingents fournis par la Bourgogne, la Provence et la *Francia*, et se trouver avec eux le 25 janvier à Pavie [4]. De là on marcherait sur Bénévent, en évitant soigneusement de piller le pays sur la route, pour ne pas indisposer les populations [5]. En même temps une escadre, fournie par les Vénitiens et les habitants de l'Etat pontifical, devait partir de Venise et de Ravenne, pour rejoindre l'armée dans le voisinage de Larino [6]. Mais l'expédition étant dirigée contre les Sarrasins, il importait de s'assurer de l'appui effectif des princes lombards et pour cela de faire cesser les guerres intestines au cours desquelles les adversaires faisaient appel aux infidèles. Pierre, évêque d'Arezzo, et Gui de Spolète, choisi probablement pour cette mission en raison de ses relations

1. L. Duchesne dans le *Liber Pontificalis*, t. II, p. 104, n. 38, et surtout Lauer, *Le poème de la destruction de Rome et les origines de la cité Léonine*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, t. XIX, p. 307-361.

2. *Capitulare de expeditione contra Sarracenos*, c. 9. (Boretius-Krause, *Capitularia*, t. II, p. 67) : « Si infideles terram illam obtinuerint (la province de Bénévent), eos Romaniam, quod absit, et magnam partem Italiae invasuros. »

3. *Capitulare de expeditione*, c. 1.

4. *Ibid.*, c. 9.

5. *Ibid.*, c. 9.

6. *Ibid.*, c. 12. — Larino, ch. l. de circond. de la province de Campobasso.

avec Siconolf, étaient chargés de se rendre dans le duché de Bénévent, et de joindre leurs efforts à ceux du duc Serge de Naples, pour assurer la conclusion d'un traité de paix entre les deux compétiteurs qui se disputaient le titre de prince [1].

L'expédition paraît avoir eu lieu en effet au printemps de l'année suivante (848). Elle fut couronnée de succès à un double point de vue. Les Francs remportèrent quelques avantages sur les Sarrasins [2], et même la garnison qui occupait Bénévent, abandonnée à ce qu'il semble par ceux qui l'avaient appelée, fut livrée à Louis, qui fit décapiter tous les musulmans avec leur chef Massar (12 mai 848) [3]. D'autre part, grâce à l'intervention des *missi* francs et du duc Serge, ou à celle de l'empereur lui-même, un traité fut conclu entre Radelchis et Siconolf, traité qui mettait fin à la guerre entre les deux rivaux en partageant définitivement entre eux le territoire de l'ancienne principauté de Bénévent [4].

Le partage, d'ailleurs, était fait plutôt à l'avantage de Siconolf, qui bénéficia peut-être en cette circonstance de l'alliance conclue en 844 et de sa parenté avec Gui de

1. *Capitulare de expeditione*, c. 11-12.

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 19; *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, c. 61 ; *Ann. Bertiniani*, a. 848 : « Exercitus Lotharii contra Saracenos dimicans victor efficitur. »

3. Erchempert, *loc. cit.*; *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 12, qui donne la date de jour, mais rattache à tort cet évènement à l'expédition de 852 marquée par le siège de Bari ; Adon, *Chron.*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 323 : « Ludovicus imperator [ce titre est évidemment donné par erreur] in ducatum Beneventanorum contra presidia Sarracenorum exercitum movet, et interfecto duce Sarracenorum Amalmater Beneventum recipit»; *Chron. Venetum*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. VII, p. 18 : « Interea Ludovicus Francorum rex Beneventi principatum adivit et capto Abomasale inimico cum suis... »

4. Nous avons conservé le texte de ce traité publié sous le titre de *Radelgisi et Siginulfi divisio ducatus Beneventani*, *Mon. Germ. Leges*, t. IV, p. 221. — Le document a été également connu de l'auteur du *Chronicon Salernitanum*, c. 84, p. 511, qui en a inséré des fragments dans son œuvre. On en trouvera un commentaire étendu, au point de vue de la géographie politique, dans Gay, *L'Italie méridionale*, p. 62-63.

Spolète. Il est probable qu'il reconnaissait la suzeraineté impériale, ainsi qu'il l'avait promis quatre ans auparavant. En tout cas, il conclut [1] avec Louis une convention, au sujet de laquelle tout renseignement fait d'ailleurs défaut. Radelchis reconnaissait à son ancien adversaire le titre de prince [2], avec le droit de transmettre sa principauté à un successeur [3]. Il lui abandonnait la souveraineté de seize gastaldats, et s'engageait à ne jamais l'inquiéter en rien dans la paisible possession des territoires qui lui étaient ainsi concédés [4], en particulier à ne point faire alliance contre lui avec les Sarrasins [5]. Des mesures étaient prises pour régler les intérêts des sujets des deux princes, et notamment les difficultés auxquelles avait pu donner lieu le passage des hommes de l'un sur les terres de l'autre [6], ou le jugement des actes de violence commis durant les années précédentes [7]. Radelchis et Siconolf renonçaient en outre à tous les droits que chacun d'eux pouvait posséder sur certains domaines sis dans les territoires attribués à l'autre partie [8]. Une clause analogue concernait les abbayes palatines, qui faisaient partie du fisc du prince [9]. Les autres établissements, au contraire, conservaient dans chacun des nouveaux Etats ainsi créés les domaines qu'ils y possédaient auparavant [10]. Les clercs devaient se retirer dans leurs évêchés respectifs et les religieux dans leurs monastères [11].

1. Ce traité est mentionné dans la *Divisio*, c. 2.
2. *Divisio*, c. 1.
3. *Ibid.*, c. 2.
4. *Ibid.*, c. 3.
5. *Ibid.*, c. 24.
6. *Ibid.*, c. 11.
7. *Ibid.*, c. 15.
8. *Ibid.*, c. 21.
9. *Ibid.*, c. 5.
10. *Ibid.* Les dispositions prises à ce sujet ne sont pas d'ailleurs clairement exprimées, et la situation spéciale faite aux abbayes du Mont-Cassin et de Saint-Vincent du Volturno, en dehors de ce qui touche la protection accordée par les souverains francs à ces deux monastères, n'est pas définie.
11. *Ibid.*, c. 11.

La part de territoires reçue par Siconolf et par ses alliés capouans — et qui forma plus tard les deux principautés de Salerne et de Capoue — comprenait en somme toute la partie méridionale de l'ancien duché lombard, la plus étendue, mais aussi la plus exposée aux attaques des Byzantins et des musulmans[1]. C'est à eux en effet qu'étaient attribués les gastaldats de Tarente, de Cosenza, de Cassano[2], de Larino, d'Altojanni[3], de Conza. Les villes de Sora[4], Arpino[5], Aquino, Ponte Corvo[6], Teano[7], Sessa[8] et Caiazzo[9] se trouvaient également compris dans la part de Siconolf, mais placées sous l'autorité plus directe de son allié Landolf. Le territoire dont le prince de Bénévent conservait la souveraineté s'étendait au Midi jusqu'à Frigento[10]. De ce point la frontière se dirigeait vers le Sud-Ouest, laissant Montella[11] à Siconolf. Elle reprenait ensuite la direction Nord-Ouest, vers Monte Vergine[12], passant entre Avellino, qui était à Bénévent, et Sarno[13], qui était à Salerne, avec Rota[14] et Nola[15]. Elle passait au lieu de Sant'Angelo a Cerro, non loin

1. L'énumération des localités cédées à Siconolf se trouve au c. 9 du traité. Cf. Gay, *L'Italie méridionale*, p. 61-62.

2. Cassano, prov. Avellino, circ. S. Angelo.

3. Altojanni, com. Grottola, prov. et circ. Avellino. — L'identification est du reste douteuse.

4. Sora, ch.-l. de circond. de la province de Caserte.

5. Arpino, circond. de Sora.

6. Ponte-Corvo, même circondario, où un peu plus tard Radoald, gastald d'Aquino, éleva la forteresse qui prit ce nom.

7. Teano, prov. et circond. Caserte.

8. Sessa Aurunca, prov. Caserte, circond. Gaëte.

9. Caiazzo, prov. Caserte, circ. Piedimonte d'Alife.

10. Frigento, prov. Avellino, circ. S. Angelo.

11. Montella, prov. Avellino, circ. S. Angelo.

12. Sur un monument qui existait dans cette localité et dans lequel on croyait trouver un des « poteaux-frontières » rappelant l'acte de séparation, cf. Pionati, *Storia di Avellino*, t. III, p. 61.

13. Sarno, prov. et circ. Salerne.

14. Rota, entre Conza et Salerne.

15. Nola, ch.-l. de circ. de la province de Caserte.

de Cervinara [1], laissait à Salerne le lieu de Furcula, près d'Arpaia [2], alors chef-lieu d'un gastaldat, et continuait à suivre la ligne des montagnes, entre les villes de Caserte [3] et de Sant'Agata [4], pour aller rejoindre, au Nord-Est de Sora, la frontière de l'Etat pontifical (849) [5].

Le traité qui venait d'être ainsi conclu marque une date dans l'histoire des principautés lombardes, en constituant définitivement les deux états rivaux de Salerne et de Bénévent, auxquels devait bientôt s'ajouter celui de Capoue, états dont l'histoire est remplie de récits de luttes sans intérêt pour l'histoire générale, et de vaines tentatives pour reconstituer l'unité rompue en 849. Il ne devait cependant pas suffire à assurer la paix dans le pays durant les dernières années du règne de Lothaire. Deux ou trois ans plus tard, en effet, les Sarrasins de Bari, demeurés maîtres de leur forteresse, et grossis peut-être de nouveaux renforts, recommencèrent à envahir le pays

1. Cervinara, prov. et circ. Avellino.
2. Arpaia, prov. et circ. Bénévent.
3. Caserte, *Casa Irta*, ne figure pas au nombre des localités mentionnées dans l'acte de division, mais on sait par Erchempert (*Hist. Long.*, c. 28), que c'était une des localités importantes du comté de Capoue. Par conséquent, elle faisait partie des pays mis dans le lot de Siconolf et de ses alliés.
4. S. Agata dei Goti, prov. Bénévent, circ. Cerreto, localité mentionnée par Erchempert (*Hist. Long.*, c. 66) comme chef-lieu d'un gastaldat Bénéventain.
5 Le traité ne nous est pas parvenu daté dans les deux manuscrits qui nous l'ont conservé, et durant longtemps on l'a attribué à l'année 851. C'est sous cette date qu'il figure encore dans les *Mon. Germ*,, *Leges*, t. IV, p. 221. Cette date est inadmissible, puisque le traité est antérieur à la mort de Siconolf, qui mourut entre le mois d'octobre (*Cod. Cavensis*, n° XXXIX) et le mois de décembre (*ibid.*, n° XXXIII) de l'année 849. D'autre part le *terminus a quo* est fourni par la date de la victoire remportée par Louis II sur les Sarrasins de Bénévent (mai 848). Mais, d'après le témoignage d'Erchempert, le traité est de peu antérieur à la mort de Siconolf. On peut donc le placer approximativement durant l'été de l'année 849.

de Bénévent, et aussi, à ce qu'il semble, les territoires soumis à Siconolf [1]. Bassacius, abbé du Mont-Cassin, et Jacques, abbé de Saint-Vincent de Volturno, furent députés auprès de l'empereur Lothaire par les gens de Capoue, et chargés par ces derniers de promettre au souverain une soumission pleine et entière, à la condition qu'une armée franque serait envoyée dans l'Italie méridionale pour en expulser les musulmans [2].

Lothaire répondit à l'appel qui lui était adressé, et, en 852, une importante armée franque, sous le commandement de Louis II, se dirigea vers Bari. Le corps sarrasin qui tenta de s'opposer à sa marche, fut mis en déroute, et les Francs parvinrent jusque sous les murs de Bari. Mais Louis s'arrêta là sans pousser plus loin ses avantages [3]. Selon Prudence [4], il aurait, après l'ouverture d'une brèche dans les fortifications, hésité à faire donner l'assaut, par crainte de voir ses hommes, dans le désordre du pillage, s'emparer du butin que lui-même, sur l'avis de ses conseillers, entendait se réserver; les Sarrasins auraient

1. *Ann. Bertiniani*, a. 851, p. 41 : « Saraceni Beneventum et alias civitates quieta statione possident », ce qui ne peut s'appliquer qu'au territoire de Bénévent, et non à la ville même, débarrassée de sa garnison musulmane depuis le mois de mai 848. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 20, dit également qu'après la première expédition de Louis, les Sarasins « pedetentim Salernum ac Beneventum depopulare initiarunt. »

2. Erchempert, *Hist. Long.*, c. 20 ; *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 12. Selon ces deux textes, il semblerait que les envoyés se soient adressés directement à Louis II, mais d'après Adon, *Chron.*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. II, p. 323, celui-ci n'entreprit l'expédition que « jubente patre. »

3. *Chron. S. Benedicti*, c: 12; Erchempert, *Hist. Long.*, c. 20 ; André de Bergame, *Hist.*, c. 12, mais ce dernier a tort de mentionner à propos de ces évènements un long siège de Bari, par suite d'une confusion avec la campagne de 867 et années suivantes. — C'est sans doute aussi à l'expédition de 852 qu'il faut rapporter un fragment de lettre du pape Léon IV aux soldats francs, publié par Ewald, *Neues Archiv.*, t. V, p. 394, et qui paraît, d'après la place à laquelle il est inséré dans la *Collectio Britannica*, devoir être placé à cette date.

4. *Annales Bertiniani*, a. 852, p. 42.

profité de ce temps de répit pour rétablir leur muraille, ce que voyant, Louis aurait complètement renoncé à sa tentative. Selon Erchempert [1], au contraire, les Capouans, oublieux de leurs belles promesses, auraient refusé de fournir des secours aux Francs et se seraient bornés à envoyer à Louis leur évêque Landolf, pour accompagner le prince au cours de sa campagne. Les deux versions ne sont point d'ailleurs inconciliables, et il est possible en effet qu'à la suite d'une attaque manquée contre Bari, Louis, se voyant abandonné de ses alliés lombards, ait jugé inutile de poursuivre l'expédition. Il revint à Salerne et s'occupa de régler les difficultés auxquelles donnait lieu la minorité du fils de Siconolf, Sicon. C'est sous l'influence de Louis que le jeune prince s'associa d'abord un certain Pierre, puis le fils de celui-ci, nommé Adémar [2]. Les affaires

1. *Hist. Long.*, c. 20. « Set pro omnibus obliti Capuani suam ultroneam sponsionem, urbibus se recondentes, Landulfum tantum antistitem vice sua illuc destinarunt. »

2. Adémar, un peu plus tard, avec l'assentiment du souverain franc, se débarrassa de Sicon en l'envoyant en exil et garda seul le titre de prince. D'après Erchempert, *loc. cit.*, il semblerait que ce changement de duc se soit effectué pendant que Louis II était encore dans l'Italie du Sud, et par sa volonté : « concesso principato Salernitano Ademaro fortissimo et et illustri viro, Siconolfi filium exulem fecit. » Les textes diplomatiques ne permettent pas cette interprétation. Le chroniqueur s'est borné à rattacher à l'expédition de 852, dans une phrase trop brève, toute une série d'évènements qui commencèrent en 852 mais ne se terminèrent qu'en 855. Sicon, en effet, succéda à son père Siconolf avant le mois de décembre 849 (*Cod. Cavensis*, n° XXXIII) et son nom figure seul alors en tête des actes (*ibid.*, n° XXXIV). En mars 852 (*ibid.*, n° XXXV), ce nom est accompagné de celui de Pierre, qui se dit *rector* du prince, et est évidemment le même que le « Petrus qui puerum regebat » du *Chron. Salernitanum*, c. 93. Il en est ainsi jusqu'au mois de septembre 853 (*Cod. Cavensis*. n° XXXVII). En février 854, le nom d'Adémar s'ajoute aux deux autres (*ibid.*, n° XXXVIII) et le point de départ attribué au compte des années de son principat prouve que son avènement doit se placer au mois de décembre 853 (*Cod. Cavensis*, n°s XLI et XLII). Au mois de mai 855 (*ibid.*, n° XL), Sicon était encore reconnu à Salerne. Au mois d'octobre de la même année (*ibid.*, n° XLI), son nom ne figure plus dans les actes. — D'après le *Chron. Salernitanum*. c. 94, Adémar et son père se seraient

de Salerne ainsi mises en ordre, Louis regagna ses Etats[1], sans être en somme parvenu à aucun résultat utile, et jusqu'à la fin du règne de Lothaire, il n'est plus question d'une intervention franque dans les luttes intérieures des principautés lombardes. L'histoire de leurs rapports avec Louis II se confond le plus souvent avec celle des rapports entre ce prince et l'empire byzantin, et il faut attendre jusqu'au temps de Paldolf Tête-de-Fer, c'est-à-dire jusqu'à la fin du xe siècle, pour que les affaires de l'Italie lombarde, après un siècle de luttes sans grandeur et sans résultat, tiennent de nouveau une place dans l'histoire générale de l'Europe occidentale.

débarrassés du jeune prince en l'envoyant à la cour de Louis (cf. *Chron. S. Benedicti Casinensis*, c. 8 : « post aliquantulum Franciam puerulus transducitur »), sous prétexte d'éducation, puis l'auraient fait assassiner au moment où il rentrait dans ses États avec l'agrément du souverain. Les expressions employées par Erchempert permettent au contraire de croire que Louis fut complice des usurpateurs.

1. Les textes diplomatiques ne permettent pas de fixer avec beaucoup de précision les dates extrêmes de l'expédition. Le 22 février 852, Louis II était à Mantoue (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, n° 1151). C'est le 3 octobre seulement (*ibid.*, n° 1152) qu'on le retrouve dans un de ses domaines, à *Auriola*, localité non idendifiée, mais qui doit être cherchée dans l'Italie du Nord, puisque le 17 du même mois Louis était à Pavie (*ibid.*, n° 1153). Prudence place le récit du siège de Bari entre celui de la capture de Pépin par Sanche, duc de Gascogne, qui est du mois de septembre (cf. *Annales Engolismenses*, *Mon. Germ.*, *SS.*, t. XVI, p. 486), et celui de l'entrée du Normand Gottfried dans la Seine, au mois d'octobre. Mais on sait que les évènements qui se passent loin du diocèse de Troyes ne sont pas toujours rapportés à la place exacte que leur assignerait dans le récit l'ordre chronologique. Si la présence de Louis dans l'Italie méridionale est connexe au début de la série d'évènements dont il a été question dans la note précédente, il faut la reporter au printemps de l'année 852. Mais je montrerai un peu plus loin qu'il n'y a point de raison de la placer aux environs de la Pentecôte.

APPENDICE

La date du « Capitulare Hlotharii de expeditione contra Sarracenos facienda. »

La chronologie des deux premières expéditions dirigées par Louis II, au nom de son père l'empereur Lothaire, contre les Sarrasins de l'Italie méridionale, offre quelques difficultés. Il me semble qu'il faut, comme E. Mühlbacher [1] ou M. J. Gay [2], distinguer deux campagnes. Mais d'autres historiens sont portés à rattacher tous les renseignements fournis par les sources historiographiques au récit d'une seule expédition, que les uns, comme Muratori [3] et Dümmler [4] placent en 847 ou 848, les autres, comme Amari [5], en 851. Cependant les textes distinguent nettement deux expéditions, l'une antérieure et l'autre postérieure au traité qui sépara les deux principautés de Bénévent et de Salerne [6]. C'est la date de la première d'entre elles qui me paraît laisser place au doute [7].

Il paraît certain qu'elle se place à une époque antérieure au couronnement de Louis comme empereur, c'est-à-dire au mois d'avril 850, et même à la mort de Siconolf, c'est-à-dire à la fin de l'année 849[8]. Mais cette expédition n'est rapportée à une date précise d'année que par un petit nombre des sources historiographiques qui la mentionnent. Les *Annales Lausannenses* [9] l'indiquent

1. *Regesten des Kaiserreichs*, p. 423 et 429.
2. *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, p. 60-61.
3. *Annali d'Italia*, a. 848.
4. *Gesch. des ostfränkischen Reiches*, t. I, p. 306-308.
5. *Storia dei musulmani di Sicilia*, t. I, p. 369-370.
6. Cf. *supra*, p. 15 et 19.
7. Erchempert, *Hist. Long.*, c, 19 et Jean Diacre, *Gesta episc. Neapolitanorum*, c. 61, parlent tous deux d'une victoire remportée par Louis sur les Sarrasins avant le traité entre les deux princes qui est lui-même de peu antérieur à la mort de Siconolf.
8. Cf. *supra*, p. 20, n. 2.
9. *Mon. Germ.*, SS. t. XXIV, p. 779.

sous l'année 845. Jean Diacre[1] la place la même année que la prise de Rome par les Sarrasins, c'est-à-dire en 846. Enfin les *Annales Bertiniani*[2] la rapportent à l'année 848. Il semblerait que l'on dût s'attacher avant tout à ce dernier témoignage, qui est celui d'un auteur contemporain et ordinairement très sûr. Mais M. Mühlbacher[3] a cru pouvoir admettre que l'annaliste franc était mal informé de ce qui concernait les affaires d'Italie, et qu'il y avait sur ce point, dans la chronologie de Prudence, une inexactitude. Cependant il est à remarquer que l'évêque de Troyes s'intéressait aux évènements italiens, non seulement à ceux qui touchaient l'histoire pontificale, mais aussi aux épisodes de la lutte contre les Sarrasins. Pour la période correspondant aux premières campagnes de Louis II les mentions relatives à l'Italie fournies par les Annales de Saint-Bertin sont assez nombreuses. Elles enregistrent à l'année 846 la prise de Rome[4], à l'année 847 l'entrée des Sarrasins à Bénévent[5], à l'année 848 la défaite des Musulmans par l'armée impériale[6], à l'année 851 le retour offensif des envahisseurs dans la principauté[7]. Il y a donc là un ensemble d'informations dont il faut tenir compte, et il est nécessaire d'avoir un argument positif pour considérer tel ou tel des renseignements ainsi fournis comme suspect d'inexactitude.

Le principal argument que l'on semble pouvoir invoquer pour placer l'expédition en 847 plutôt qu'en 848 est la date d'un capitulaire de l'empereur Lothaire, qui règle la manière dont la campagne devait être conduite. Ce document, découvert par Maassen dans un manuscrit de Novare[8], commenté par M. W. Lippert[9], a été publié en dernier lieu par MM. Boretius et Krause[10]. Une analyse fort étendue et fort complète en a été donnée par M. Lauer[11].

La date de 846, qu'attribuent à ce texte les divers érudits qui

1. *Gesta episc. Neapolitanorum*, c. 61.
2. *Ann. Bertiniani*, p. 36.
3. *Regesten*, p. 423.
4. *Ann. Bertiniani*, p. 34.
5. *Ibid.*, p. 35.
6. *Ibid.*, p. 36.
7. *Ibid.*, p. 41.
8. Cf. *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, t. XLVI (1864) p. 68 et suiv.
9. *Neues Archiv*, t. XII, p. 93 et suiv.
10. *Capitularia*, t. II, p. 65.
11. Le *poème de la Destruction de Rome*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome, t. XIX, p. 321-322.

l'ont étudié, paraît pouvoir se déduire des expressions employées au § 6 : « Ecclesia beati Petri hoc anno a paganis vastata est et direpta. » Cet incendie de la basilique de Saint-Pierre eut lieu le 26 août 846 [1]. D'autre part le texte fixe au 25 janvier la date de la réunion de l'armée. La date du document serait donc comprise entre ces deux termes extrêmes du 27 août 846 et 25 janvier 847. Mais il faut supposer qu'un certain laps devait s'être écoulé depuis la prise de Rome, pour que l'empereur ait pu en être informé et qu'il ait eu le temps d'appeler son fils pour délibérer avec lui [2]. En revanche, un certain délai devait être considéré comme nécessaire pour mobiliser les contingents francs et les amener à Pavie, point de départ de l'expédition projetée. Le Capitulaire serait donc du mois d'octobre ou de novembre 846.

Mais il est très explicitement question, dans le même document [3], de la construction projetée du mur qui devait s'élever autour de Saint-Pierre pour mettre la basilique à l'abri d'une nouvelle catastrophe. Or le biographe de Léon IV attribue formellement à ce pape l'idée des travaux de fortification [4]. Le capitulaire prouverait tout au moins que Léon n'eut pas grand'peine à obtenir du souverain un appui et des subsides. Mais en admettant que le biographe exagère un peu, pour la plus grande gloire de son héros, il n'en reste pas moins vrai que, d'après lui, les travaux n'auraient pas été entrepris avant la mort de Serge III, qui est du 27 janvier 847.

Le capitulaire, d'autre part, prévoit le cas d'une nouvelle invasion, par conséquent d'un retour des Sarrasins dans la *Romania* [5]. Il en résulte qu'au moment où le document fut rédigé, il ne devait plus y avoir de païens campés dans le voisinage de Rome, c'est-à-dire que les bandes qui avaient pillé Saint-Pierre avaient déjà remis à la voile. Or ce départ, d'après les Annales de Saint-Bertin [6] qui sont sur ce point d'accord avec la Vie de Léon IV [7], n'aurait eu lieu qu'après l'avènement de ce dernier pape [8].

1. *Ibid.*, p. 312.
2. *Capitulare de expeditione*, c. 1.
3. *Ibid.*, c. 7 : « Itaque decernimus et hoc apostolico per litteras nostras et missos mandamus ut murus firmissimus circa ecclesiam beati Petri construatur. »
4. *Vita Leonis IV*, c. 68, dans le *Liber pontificalis*, t. II, p 123.
5. *Capitulare*, c. 9.
6. *Ann. Bertiniani*, a. 847, p. 35.
7. *Vita Leonis IV*, c. 7 ; *Liber pont.*, t. II, p. 107.
8. Toutes réserves faites d'ailleurs au sujet des récits relatifs à la tempête qui aurait englouti une grande partie des envahisseurs. Cf. Lauer, *op. cit.*, p. 349-350.

Il résulte de ces deux considérations que le capitulaire peut être considéré comme postérieur à la mort de Serge III et à l'élection de Léon IV, c'est-à-dire au 27 janvier 847. Le 25 janvier, jour pour lequel rendez-vous est donné aux troupes franques à Pavie, ne pourrait être alors que le 25 janvier 848. C'est au printemps de cette dernière année qu'il faudrait fixer l'époque où les forces de Louis II ont dû rejoindre près de Larino les contingents vénitiens et ravennates. Il devient donc inutile de révoquer en doute le témoignage de Prudence relatif à l'expédition entreprise en 848 par les troupes impériales contre les Sarrasins du duché de Bénévent[1].

La phrase du Capitulaire : « ecclesia b. Petri hoc anno a paganis vastata est et direpta » ne constitue pas une objection contre cette hypothèse, à condition de l'entendre en ce sens que moins d'un an s'était écoulé entre les tragiques évènements du mois d'août 846 et l'organisation de l'expédition. Le capitulaire serait donc postérieur au 27 janvier 847, et sans doute au 10 avril suivant, date de la consécration de Léon IV. Il serait d'autre part antérieur au 26 août de la même année. Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner que l'expédition ait été remise au début de l'année suivante, pour éviter les inconvénients et les dangers d'une campagne durant l'été ou dans la saison pluvieuse.

Il semble bien que l'expédition ait eu lieu au printemps, conformément au plan établi. En effet, d'après le *Chron. Sancti Benedicti Casinensis*[2], Louis se trouvait à Bénévent le samedi veille de la Pentecôte, et cette date représente celle de la mort de Massar, le commandant de la garnison musulmane de Bénévent. En 848, la Pentecôte tombait le 13 mai. Ce serait donc le 12 mai 848 qu'il faudrait placer l'exécution du chef arabe[3].

1. J'ajoute que Prudence, à l'année 847 (*Ann. Bertiniani*, p. 35), parle d'incursions des Sarrasins s'étendant jusqu'aux frontières de la *Romania*. Cette mention pourrait être rapprochée d'un passage du capitulaire auquel j'ai fait allusion plus haut.

2. *Chron. S. Benedicti*, c. 12.

3. Il n'y a donc pas de raison pour placer l'expédition de 852, comme le fait Mühlbacher (*Regesten*, p. 442) aux environs de la Pentecôte de cette année (29 mai), puisque la campagne était alors dirigée contre Bari et non contre Bénévent.

COMPTES RENDUS

Gabriel Jeanton. — **Le servage en Bourgogne.** — Paris, Arthur Rousseau, 1906 ; in-8°, 259 p.

Cette étude, présentée comme thèse de doctorat juridique à la Faculté de droit de Paris, dépasse sensiblement les proportions et l'importance de la plupart des publications de ce genre. En outre, par la manière dont son auteur a su mettre en œuvre les documents pour éclaircir cette importante question de droit privé féodal, ce livre acquiert le caractère d'un véritable travail d'érudition. C'est pourquoi il peut être utile de l'analyser dans cette revue.

Il est divisé en trois parties, concernant : la première, le servage du IXe à la fin du XIIe siècle ; la deuxième, le servage de la fin du XIIe au XVIe siècle ; la troisième, l'affranchissement des serfs du XIIe au XVIe siècle. Cet ensemble est complété par un chapitre sur la disparition du servage en Bourgogne. Par Bourgogne, M. Jeanton entend le duché et non le comté de Bourgogne.

La classe des serfs ne paraît pas être la plus nombreuse à la fin de l'époque carolingienne en Bourgogne. Les colons et les hommes libres non nobles y semblent également nombreux, d'après les chartes des cartulaires bourguignons. C'est une constatation semblable que faisaient, pour l'Ile-de-France à peu près vers la même époque, B. Guérard et M. Longnon, en étudiant le polyptique d'Irminon. Mais au Xe et au XIe siècles la classe des colons est absorbée par celle des *servi casati*, et au début du XIIe siècle l'immense majorité de la population bourguignonne est serve.

Comme presque tous les pays, la Bourgogne a connu deux sortes de servage, le servage domestique, qui n'est autre chose que l'ancien esclavage romain, et le servage ordinaire, qui a fini par faire disparaître le premier. Mais en Bourgogne le servage

domestique n'a disparu complètement qu'assez tard. Il existait encore au xive siècle. La coutume le définit encore à cette époque et désigne les serfs de cette classe sous le nom de *servagiers* ou de *serfs servages*. Ces serfs peuvent être « vendus, mis en ostage et aliénés » au bon plaisir du seigneur ; celui-ci « puet prendre tous leurs biens quand il lui plaist ».

L'une des institutions les plus intéressantes du servage bourguignon, c'est le désaveu, dont l'origine est obscure et qui n'apparaît qu'au xiiie siècle. Le serf pouvait, grâce au désaveu, s'affranchir de la condition servile en abandonnant tous les biens situés dans la seigneurie de son maître, à condition toutefois que cet abandon fût accompagné de déclarations entourées d'un certain formalisme. Cette institution a été capitale pour l'affranchissement des classes rurales en Bourgogne. Il est très intéressant de voir les seigneurs conclure des traités avec leurs serfs, soit pour les faire renoncer à la faculté du désaveu, soit pour les faire revenir sur leur décision s'ils avaient déjà désavoué. D'abord locale, cette institution finit bientôt par devenir générale. Au xve siècle le servage de corps n'existe plus.

Les affranchissements de communautés d'habitants ne commencent, à quelques exceptions près, qu'à la fin du xiie siècle en Bourgogne. Pendant le xiiie siècle le mouvement se limite aux villes. A cette époque le nombre des villes affranchies est très considérable. Au xive siècle le mouvement se ralentit, car d'une part les villes sont presque toutes affranchies, et, de l'autre, l'émancipation des campagnes est à peine commencée. Le xve et le xvie siècles sont, en Bourgogne, les siècles par excellence de l'émancipation des campagnes, du « plat pays », de la « terre-plaine », suivant les expressions usitées dans cette province. Au xviie et au xviiie siècles, bien qu'on compte encore trente-six villages affranchis, le mouvement d'émancipation peut être considéré comme clos, et les serfs ne sont plus que des exceptions en Bourgogne. Du reste, la condition sociale des serfs s'était très sensiblement améliorée depuis le xiiie siècle. Ils ne se distinguaient guère plus des hommes libres que par la mainmorte ou droit de réversion de leurs biens au seigneur en cas de décès du serf sans enfants ou parents proches vivant en communauté avec le « de cujus ».

Tel est, en résumé, le livre de M. Jeanton. Il est le fruit de recherches consciencieuses faites principalement dans les documents publiés et surtout dans les cartulaires [1]. Cette étude pourrait évidemment être complétée et renforcée sur quelques points par des documents d'archives, mais les conclusions paraissent solides et ne seraient probablement pas modifiées sérieusement par de nouvelles recherches. Le plan de l'ouvrage est clair et l'exposition bien conduite. Une légère chicane pour terminer : la Bibliographie, placée à la fin, ne laisse pas d'accuser un certain désordre, et quelque inexpérience se trahit dans la façon un peu sommaire de citer en note les titres d'ouvrages.

Ch. SAMARAN.

Etienne GUILLEMOT. — **Les Forêts de Senlis,** étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville, au Moyen Age et jusqu'à la Révolution. — Paris, 1905; in-8°, 229 p. — (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris,* t. XXXII.)

Les forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville, dont M. G. a écrit l'histoire, encadrent la ville de Senlis. La propriété en était très divisée car si le roi en possédait une partie, le reste était partagé entre un grand nombre d'abbayes, prieurés, chapitres ou seigneurs laïques ; les seigneurs de Chantilly, puis les Montmorency et les princes de Condé avaient dans leur domaine une partie des forêts de Chantilly, Coye et Pontarmé ; l'abbaye de Chaalis jouissait de presque toute celle d'Ermenonville.

Cette jouissance d'ailleurs n'était pas absolue, car les propriétaires, outre qu'ils avaient à supporter les droits d'usage concédés aux paysans, devaient payer, sous le nom de gruerie, un impôt très lourd sur toutes les coupes de bois, impôt dû au roi ou à des particuliers à qui la perception en avait été abandonnée.

Ce droit s'élevait au cinquième, au tiers, parfois même à la moitié du prix de la vente; inutile de dire que la perception en était peu aisée, il disparut en 1638 par suite d'un cantonnement :

1. Peut-être M. Jeanton aurait-il pu citer le livre de M. Doniol, *Serfs et vilains au Moyen-Age*, Paris, Picard, 1900, in-8°.

les bois furent partagés en deux parts, l'une restant en toute propriété à l'ancien possesseur, et l'autre remise au roi.

La forêt d'Halatte fut administrée à l'origine par un seigneur gruyer, puis, après le rachat de cet office en 1363, par les gruyers ou sergents royaux, sous l'autorité du maître des eaux et forêts de France, Champagne et Brie, puis du maître particulier du bailliage de Senlis. La situation de ces officiers fut au XVII[e] siècle assez médiocre ; la suppression du droit de gruerie leur avait ôté une grande partie de leurs revenus, leur traitement était fort minime et ne leur permettait pas de se consacrer uniquement à l'exercice de leur charge ; d'ailleurs, depuis longtemps leur zèle était fort modéré, car lors d'une réformation faite en 1511 dans la forêt d'Halatte, tous les officiers, le grand maître, son lieutenant, les gruyers, sergents, abusant de leurs droits ou coupables de concussion, passèrent en jugement et furent presque tous destitués.

Plusieurs établissements religieux et quelques seigneurs eurent le droit de juridiction sur leurs forêts, ce qui amena parfois des conflits avec les agents royaux.

Les riverains prenaient pour leur usage le bois mort, et le bois de certains arbres ne portant pas de fruit, ou mort-bois, et pouvaient faire paître leurs bestiaux dans les forêts, le tout moyennant des redevances qui étaient loin de représenter le dégât occasionné aux forêts, qui à plusieurs reprises se trouvèrent presque entièrement dévastées.

Les animaux sauvages faisaient peut-être aux bois autant de tort que les animaux domestiques ; les rois, les princes de Condé, bien des particuliers les chassaient, et l'auteur publie à ce propos des extraits de comptes assez curieux.

En somme, M. G. a consulté un grand nombre de documents et donné sur bien des points des détails intéressants, et il semble qu'il y aura peu à glaner après lui sur ce sujet ; peut-être peut-on regretter qu'il n'ait que peu insisté sur les usages, qui avaient alors une grande importance et qui constituaient pour les classes pauvres un droit très précieux ; et d'autre part, certaines parties de son ouvrage ont une allure un peu didactique qui en rend parfois la lecture aride.

M. PREVOST.

F. Picavet. — **Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales.** — Paris, F. Alcan. 1re éd., 1905 ; 2e éd. revue et augmentée, 1907 ; in-8o.

Voici la deuxième édition d'un livre publié il y a moins de deux ans. C'est dire le succès qu'il a obtenu auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la civilisation et, en particulier, des philosophies médiévales.

Depuis plus de quinze années, M. Picavet s'est consacré à l'étude de ces philosophies ; une multitude d'articles, communications ou brochures, un enseignement continu à l'Ecole des Hautes Etudes, ont, depuis longtemps, permis d'apprécier l'inépuisable érudition, la précision minutieuse, l'originalité de vues, l'impeccable impartialité de l'éminent professeur, reconnu sans conteste commé une autorité en ces matières. Mais il convenait de condenser en un volume les résultats si personnels et si importants de ce long et scientifique labeur.

Dans ces 400 pages d'un texte serré, il ne faut point chercher un exposé complet, méthodique et proportionné des philosophies médiévales. Il serait facile de signaler des lacunes, de formuler des desiderata, comme on l'a fait souvent en rendant compte de la première édition. Quelques lignes à peine sont consacrées aux philosophies des xive, xve et xvie siècles. Beaucoup d'assertions ne sont pas appuyées par des références. La thèse de l'influence des philosophies arabe et juive sur la pensée chrétienne, que l'on a contestée, demanderait une démonstration plus détaillée. L'évolution de l'interprétation allégorique, cette méthode exégétique aux applications si variées, dont M. P. souligne d'ailleurs fortement le rôle dans la spéculation médiévale, n'est pas suffisamment mise en lumière ; de même, l'influence des préoccupations apologétiques et polémiques. Mais aux objections de ce genre, M. P. a répondu d'avance : « De cette histoire générale et comparée des philosophies médiévales nous entreprenons aujourd'hui de donner une Esquisse, dont l'objet n'est pas d'en reproduire les traits essentiels, avec les proportions qu'ils devraient avoir d'après leur place dans l'histoire complète, mais de montrer que cette histoire peut être faite et mérite de l'être, puis aussi comment elle pourrait et devrait l'être. »

Je ne puis toutefois me dispenser de formuler un regret, qui sera une critique au sujet de la bibliographie. Sans doute M. P. a consacré le dernier chapitre de son livre à l'examen approfondi des travaux d'ensemble sur la philosophie médiévale que l'on doit à B. Hauréau, Elie Blanc, de Wulf, Ueberweg-Heinze. Au début de l'ouvrage, se trouvent deux listes un peu confuses, des ouvrages utilisés. Des notes assez fréquentes complètent cette documentation, mais, en certains endroits, elles font vraiment trop défaut, notamment pour l'histoire des philosophies du IV[e] au VIII[e] siècle (ch. III) et pour l'histoire des écoles (ch. IV.) Même sans grossir outre mesure son livre, M. P. pouvait utilement faire profiter le lecteur de son expérience bibliographique. On regrettera aussi l'absence, d'ailleurs voulue, *brevitatis causa*, d'une table des matières par ordre alphabétique, qui faciliterait les recherches et complèterait l'excellente table analytique des chapitres, qui constitue un véritable résumé de l'ouvrage. Observerai-je encore, pour en finir avec les critiques, que, par suite du plan adopté, dans cette série de dix études presque indépendantes les unes des autres, les répétitions sont fréquentes ?

Il n'en reste pas moins vrai, et il convient d'y insister, que M. P. a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé et jeté les bases nouvelles et solides d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales.

C'est, avant tout, une conception personnelle et singulièrement lumineuse de la spéculation du Moyen-Age, qui, en la différenciant radicalement de la pensée antique et de la pensée moderne, nous fait comprendre la raison d'être, la vivante originalité et la logique harmonieuse de son développement.

« Les philosophies médiévales forment un ensemble de philosophies théologiques qui se joignent aux religions helléniques et romaines, au judaïsme, au mahométisme, au christianisme, sous leurs formes les plus différentes. Toutes ou presque toutes font place aux systèmes antiques et aux acquisitions passées ou actuelles des sciences positives. Ce qui domine dans toutes, ce sont les spéculations sur Dieu et sur l'âme, comme sur les moyens de nous unir pour toujours à la divine perfection. C'est à Plotin qu'aboutissent les synthèses tentées d'abord de ce point de vue religieux et mystique entre les éléments scientifiques, théolo-

giques et philosophiques. C'est à Plotin que se rattachent toutes celles qu'entreprennent ensuite les Chrétiens, les Musulmans et les Juifs d'Orient ou d'Occident[1]. »

« Dès lors il est impossible de caractériser les philosophies médiévales en disant qu'Aristote a été l'unique ou le principal inspirateur de ceux qui les ont créées. Il est tout aussi inexact de dire qu'ils ont fait appel à l'autorité, qu'ils se sont bornés à répéter ce qui avait été dit avant eux puisqu'ils ont usé constamment de l'interprétion allégorique qui change parfois du tout au tout le sens littéral ou la donnée positive. C'est être superficiel et incomplet que de limiter leurs recherches à la solution du problème des universaux ou d'admettre avec les catholiques, pour l'exalter, avec leurs adversaires, pour la déprécier, une scolastique dont les doctrines complèteraient les dogmes de la théologie chrétienne, en opposition avec une antiscolastique qui serait hérétique ou même non chrétienne par ses admirations ou ses tendances. »

Mais indépendamment de la justification de ces thèses capitales, qui constitue l'objet propre de l'*Esquisse*, que de pages instructives et d'aperçus féconds ! C'est au ch. II : *La civilisation médiévale*, un parallèle lumineux entre le Moyen Age d'une part, l'antiquité et les temps modernes, de l'autre ; au ch. III : *Histoire comparée des philosophies médiévales*, le plan sommaire de cette histoire de la pensée médiévale dont M. P. fait remonter à bon droit les origines au premier siècle de l'ère chrétienne et dont il montre la persistance féconde jusqu'au XVIIe siècle. Dans les ch. VI et VII, ce plan, pour la période qui va du VIIIe au XIIIe siècle, est repris et magistralement développé. Le ch. IV offre une étude très intéressante et très complète, quoique sommaire, sur les rapports de la philosophie et de la théologie dans le monde chrétien. Au ch. V : *Les vrais maîtres des philosophes médiévaux*, le plus important et le plus original de l'ouvrage, M. P. fait l'histoire du péripatétisme et expose les grandes lignes de la doctrine de Plotin. Voici, ch. VII : *La renaissance de la philosophie avec Alcuin et Jean Scot Erigène*, une minutieuse étude sur Alcuin, « le fondateur de la scolastique française et allemande », Jean Scot Erigène « avec lequel la

(1) Dans la nouvelle édition, cette question de l'influence de Plotin sur la pensée médiévale a été reprise et traitée avec plus de détails. (Ch. V.)

philosophie se montre en Occident dans tout son éclat » et les discussions sur la liberté « dans lesquelles elle révèle toute sa puissance ». Ch. VIII : constitution de la méthode scolastique avec Abélard et Alexandre de Halès et résumé très net des travaux de M. Berthelot sur l'histoire des sciences expérimentales au Moyen Age. Ch. IX enfin, *Restauration thomiste au XIXe siècle :* exposé très complet, très judicieux et très impartial de la renaissance des doctrines thomistes qui se manifesta, chez les catholiques, sous l'influence de Léon XIII.

Il me reste à souhaiter que l'*Esquisse* fasse place dans un avenir assez prochain à cette *Histoire* complète et proportionnée que M. P. prépare et qu'il exposera bientôt à la Sorbonne même. La *Société d'histoire générale et comparée des philosophies médiévales* qu'il a fondée et qu'il dirige, nous a donné déjà et nous promet encore d'utiles travaux de détail. De toutes parts paraissent des articles ou des livres qui prouvent quelle importance on attache, au point de vue historique, à ces doctrines philosophiques ou théologiques, jadis injustement dédaignées, aujourd'hui encore trop ignorées et qui, parce qu'elles ont été la vie de longs siècles, ne méritent ni ce dédain ni cette ignorance.

Henri LABROSSE.

J. PARGOIRE. — **L'Eglise byzantine de 527 à 847.** — Paris, 1905; in-12, xx-405 p. (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique).

Le P. Pargoire ne s'est point dissimulé, en entreprenant son livre, la difficulté qu'il y a à vouloir « présenter l'Eglise byzantine dans son ensemble et en raccourci, alors que le byzantinisme est encore à ses débuts et que les recherches particulières sur la situation religieuse de Constantinople n'existent pour ainsi dire pas. » Sans se laisser rebuter par les difficultés inhérentes à son sujet, le P. P. a tenté « de combler les lacunes des histoires de l'Eglise universelle et des manuels d'histoire ecclésiastique généraux », en ce qui concerne l'Eglise byzantine. Pour apprécier avec justice ce livre, il faut tenir compte du but modeste que l'auteur s'est pro-

posé. Sans doute l'ouvrage est loin d'atteindre à la perfection (le P. Pargoire le sait mieux que personne), mais malgré ses défauts, il sera fort utile, car il contient réunis et groupés un grand nombre de faits et de renseignements, dispersés jusqu'ici.

Le livre est divisé en trois chapitres : 1° de l'avènement de Justinien I à l'écrasement de la Perse (527-628) ; 2° de l'écrasement de la Perse à l'apparition de l'iconoclasme (628-725) ; 3° de l'apparition de l'iconoclasme à la mort de saint Méthode (725-847). Dans chacune de ces divisions, l'auteur, après avoir examiné les rapports de l'Eglise orthodoxe avec « les religions ennemies et les Eglises rivales », traite de tout ce qui concerne la vie intérieure de l'Eglise, hiérarchie, monachisme, liturgie, législation, œuvres de bienfaisance, etc., et termine par l'exposé des productions artistiques et littéraires de l'Eglise grecque.

En s'interdisant le récit des grands évènements extérieurs et l'examen des diverses doctrines, l'auteur s'est volontairement condamné à exposer les faits historiques avec une certaine sécheresse. Sans insister ici sur cette partie de l'ouvrage, remarquons que si le P. P. a justement indiqué que les questions religieuses pendantes entre l'Eglise byzantine et les Eglises orientales se sont le plus souvent compliquées de querelles politiques et nationales, il a été peut-être moins heureux en parlant des iconoclastes. Dans ses appréciations il semble ne pas avoir assez tenu compte de ce fait que les iconoclastes ne nous sont guère connus que par le témoignage de leurs adversaires ; par suite on ne peut accepter qu'avec réserve les accusations portées par les vainqueurs contre les vaincus. On pourrait également reprocher au P. P. de ne nous avoir donné le plus souvent, dans les divers paragraphes consacrés à la littérature religieuse, qu'une simple énumération de noms d'auteurs et d'ouvrages.

Par contre, l'auteur a emprunté aux sources et notamment à la littérature hagiographique. une masse de renseignements dont il a su tirer un excellent parti pour nous tracer le tableau de la vie intérieure de l'Eglise orthodoxe. Dans les trois chapitres du livre c'est certainement cette partie qui est de beaucoup la mieux traitée et la plus intéressante.

Dans un ouvrage comme celui qui nous occupe, les erreurs de détail sont presque inévitables, nous n'y insisterons pas, et nous

bornerons à exprimer le désir que, dans les prochains volumes, la partie bibliographique soit rédigée d'une manière plus précise et plus exacte.

F. C.

R. R. Camille de la Croix, s. j. — **Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grand-Lieu** (Loire-Inférieure), d'après des fouilles, des sondages et des chartes. — Poitiers, Blais et Roy, 1906 ; in-8°, 201 p. et 21 pl.

Il n'y a pas d'établissement ecclésiastique en France sur l'origine duquel on soit plus abondamment renseigné que celui de Saint-Philbert de Grand-Lieu. Ses archives remontent au VIIe siècle et renferment un diplôme de Louis le Débonnaire de 819. Un religieux du IXe siècle a raconté comment son église a été installée pour recevoir le corps de saint Philbert, les archéologues les plus compétents ont reconnu que les parties principales de l'édifice portaient bien l'empreinte des constructions carolingiennes et cependant certains critiques hésitent encore à croire qu'il y ait là une unité archéologique hors ligne à étudier.

Appelé à donner son avis sur cette énigme, le R. P. de la Croix n'a rien voulu dire avant d'avoir pratiqué des tranchées dans tous les sens, suivant son habitude, et, dans cette entreprise, il a déployé toute l'activité dont il est capable, examinant les matériaux et les mortiers, cherchant toutes les traces de reprise et de changement d'appareil, sondant les fondations de tous les murs, poursuivant les directions incertaines, notant les différences de niveau, mesurant les hauteurs et les largeurs des baies. Muni de tous ces documents, il a écrit une étude et composé un album de planches sur lesquelles il représente en coupe et en plan les différentes parties de cette église avec ses transformations successives.

Il fallait une enquête aussi minutieuse pour éclairer ceux qui s'intéressent à l'archéologie carolingienne et aux débuts de l'architecture romane.

Nous sommes en effet dans un édifice qui a été bâti, nous dit un contemporain, dans la première moitié du IXe siècle, mais qui a été incendié par les Normands. Le problème consiste donc à démê-

ler les murs de la première construction de ceux qui auraient pu être élevés après 847, ou plus tard, et d'expliquer les singularités de structure qui partagent l'opinion des juges. Il est à remarquer que dans cette église carolingienne on trouve un déambulatoire autour du chevet, détail qui n'a été signalé nulle part, on trouve des doubleaux sous les cintres de ses arcades, des piliers dont la coupe est cruciforme et, parmi les ornements, des apparences de cintres en fer à cheval, des moulures composées de tores, de cavets, de doucines, de listels sur ses impostes, et des chaînes doubles de briques dans sa maçonnerie. Embarrassés par ces bizarres accouplements, les critiques n'ont hésité qu'entre le IXe et le XIe siècle.

Avec le P. de la Croix, le champ des hypothèses s'élargit ; nous sommes obligés de remonter jusqu'aux temps de la décadence romaine qui seule, à son avis, a pu inspirer la forme de l'embryon qui est au centre. Cet archéologue consacre un long chapitre à la démonstration de son opinion comme s'il redoutait le scepticisme de ses lecteurs, et, après avoir longuement examiné le genre de monument qui aurait pu convenir à cette médiocre localité appelée *villa* et *locus*, il conclut en pensant que le transept est un reste de basilique antique voisine d'un *forum* rural.

Ceux qui examineront cette hypothèse ne manqueront pas de faire remarquer qu'elle est fortement ébranlée par les documents mêmes qu'on met en avant. Sous les pilastres des arcs principaux, on a découvert des fragments de pilastres à *fortes cannelures* qui n'ont pas d'emploi dans une *villa* et qui évidemment proviennent de monuments considérables comme étaient ceux de Nantes ; or ces dépouilles des ruines romaines n'ont pas pu venir là au IVe siècle, au moment où, au contraire, les villes gardaient avec avidité toutes leurs ressources pour augmenter leurs fortifications. Au IXe siècle l'enlèvement était possible ; Louis le Débonnaire lui-même donnait l'exemple et autorisait le pillage de tous les édifices païens en ruine. D'ailleurs les arcades qui paraissent romaines au P. de la Croix ont un grave défaut, elles ne sont pas maçonnées, dans leurs jambages et dans les prolongements, en petit appareil, elles n'ont pas non plus les chaînes de briques dans leurs assises ; il est donc permis de demeurer sceptique sur ce point.

La thèse romaine soulève encore bien d'autres objections qu'il

serait trop long de réfuter, mais elle est intéressante à discuter parce qu'elle offre une excellente occasion de repasser toute la doctrine relative à la propagation de la civilisation ancienne dans les campagnes.

Comment l'édifice romain a-t-il été converti en église et adapté au service religieux d'un monastère ? C'est là encore une question complexe, car elle est associée à une interprétation de textes du IXe siècle qui sont un peu laconiques. Le hasard servit si bien les nouveaux occupants que les ouvertures antiques s'adaptèrent exactement à la grandeur des absidioles qu'ils rêvaient de construire. Voilà un hasard intelligent. Quant à l'installation du corps saint que les religieux apportaient avec eux dans leur exode, il fallut y pourvoir par la construction d'une confession dont la forme est absolument inusitée : elle est close de toutes parts, elle est pourvue de lucarnes qui annoncent le respect et la défiance, et pourtant le R. P. de la Croix assure qu'elle a été bâtie à deux fins et il s'est empressé de la percer à jour comme si elle était pourvue d'un autel à l'instar des cryptes publiques. Là encore la critique fera ses réserves et regrettera que les architectes n'aient pas recherché quelques monuments du même genre pour se guider dans leurs transformations.

Ceux qui voudront s'instruire sur ce point curieux consulteront avec profit les plans et les coupes du P. de la Croix ; cependant je dois dire qu'ils trouveront sa dissertation trop courte en ce qui touche les regards pratiqués dans le cerveau des voûtes, le rôle de la fenêtre postérieure et le développement donné à l'arrière-chevet, même après le départ des reliques.

La nef avec ses singularités aurait mérité également une longue étude non pas en examinant simplement le sous-sol et les niveaux successifs, mais en procédant par comparaison. Le système des fouilles est peut-être dangereux quand il est poussé trop loin. Dans le cas présent, la pioche a mis à nu des fondations longitudinales qui courent dans toute la longueur des travées et d'autres transversales, que le R. P. de la Croix tient pour les assises d'un portique romain et d'une nef antérieure à celle que nous voyons. Mais ces fondations sont de simples travaux de chaînage comme ceux qu'on établit dans le chantier de toutes les églises, même encore de nos jours.

La solution de l'énigme n'est pas sous terre ; elle est dans la comparaison des parties datées avec celles qui ne le sont pas. J'invite le R. P. de la Croix à revoir l'arrière-chevet, à s'arrêter devant la *cella* qui précède la fenêtre du saint ; il y verra un cintre épaulé d'un doubleau dont les claveaux sont façonnés de moellons alternant avec des briques comme dans toutes les ouvertures du chevet et il en tirera des conséquences en faveur de l'antiquité des travées de la nef. Il est clair que les religieux qui ont montré tant d'habileté dans l'agencement de la confession du saint et de ses abords étaient bien capables de construire des travées montées sur des arcades à ressaut.

Peu importe que la génération du XIe siècle ait pratiqué le même système de percement ; elle n'a pas tout inventé, elle a pu s'inspirer de certains essais tentés à droite ou à gauche, et en faire son profit. Dans tous les ordres de perfectionnement il y a des précurseurs, des initiatives particulières qui donnent le branle. Pourquoi les religieux de *Deas* qui voyageaient beaucoup, n'auraient-ils pas inauguré au IXe siècle l'emploi des doubleaux sous les arcades puisqu'il était connu en Orient de leur temps?

On ne peut pas toucher, on le voit, à l'histoire de cette église de Saint-Philbert et en donner la description sans agiter une quantité de questions sur lesquelles notre enseignement officiel ne s'est pas prononcé. *A priori*, on doit croire que ce monument apportera quelques additions à la doctrine archéologique, car il a toutes les apparences d'un monument bâti par une seule génération. Si l'unité est absente dans le système de percement des baies, elle se retrouve dans le procédé employé pour l'assemblage des matériaux. Ce fait ressortira aux yeux de tous ceux qui consulteront les belles planches photographiques du P. de la Croix. Les plans qu'il a joints à sa publication étaient indispensables pour suivre le résultat de ses fouilles ; ils ne sont pas trop nombreux et seront bien accueillis de tous ceux qui veulent prendre un parti entre toutes les opinions émises.

Le texte de l'ouvrage est à la hauteur de l'album, il est rédigé avec méthode et avec une grande clarté; il fait ressortir, comme un procès-verbal, toutes les particularités de construction et de matériaux qui se rencontrent çà et là, et, pour qu'il n'y ait pas de confusion dans l'esprit du lecteur, l'auteur a eu l'excellente pensée d'in-

tercaler de nombreux renvois aux lettres des plans. On ne pouvait donc pas souhaiter un meilleur témoin des fouilles pratiquées dans cette église. Laissons maintenant la parole aux interprètes qui ont vu beaucoup de chantiers et qui savent dans quelle mesure les présomptions du P. de la Croix sont admissibles.

Pour moi, je demanderai la permission d'ajouter quelques mots sur mes impressions puisque j'ai eu l'avantage d'ouvrir le chantier de Saint-Philbert. La partie la moins étudiée est celle qui a rapport à l'ornementation du monument, et pourtant que de déductions intéressantes et exactes n'en peut-on pas tirer ? On connaît les chapiteaux de l'époque romane, les figures grotesques, les grossiers feuillages ou les entrelacs qu'on mettait alors sous les yeux des fidèles ; on connaît aussi la simplicité des tailloirs en forme de cordon chanfreiné. Ici les décorations sont bien différentes, ce sont des moulures composées comme celles des Latins avec des filets, des doucines, des talons, des cavets. Il n'en faut pas davantage pour nous autoriser à croire que l'édifice n'a rien de commun avec les œuvres de l'époque romane.

Le P. de la Croix a été surpris de la perfection de ces moulures dans un édifice carolingien, tellement qu'il croit « à un remploi » et en attribue la paternité aux Gallo-Romains. J'aime mieux en faire honneur aux religieux. Je conclurai en disant : l'édifice de Saint-Philbert de Grand-Lieu est un édifice de l'époque de transition dont les singularités s'expliquent par les circonstances dans lesquelles il a été élevé. Ses constructeurs ont fait preuve d'une grande ingéniosité dans la conception de la confession du saint et dans ses dégagements comme dans l'emploi des doubleaux, ils méritent donc bien d'être classés parmi les précurseurs de l'architecture romane.

Léon Maitre.

Karl Wenck. — **Philipp der Schöne von Frankreich, seine Persönlichkeit und das Urteil der Zeitgenossen.** Im Anhang : Urkundliche Beiträge zur Geschichte der Erwerbung Lyons für Frankreich. — Marburg, N. G. Elwert, 1905; in-4°, 74 p.

Le dernier jugement exprimé en France sur la personne de Philippe le Bel a été présenté en 1901 par M. Ch.-V. Langlois dans

une œuvre de généralisation[1] ; si l'on peut du moins appeler jugement les quelques pages de cet auteur dont le sentiment est qu' « on ne saura jamais qui était Philippe le Bel ». M. Karl Wenck pense au contraire qu'il est possible de le savoir et de se faire une opinion motivée. Pour y parvenir M. Wenck a cherché : 1° Comment s'est formé l'intelligence de Philippe IV ? 2° Quelle a été l'opinion des contemporains sur ce roi ? 3° Quelle est sa personnalité ? « à la lumière de ses rapports avec les membres de sa maison, de sa conception de la royauté, de son attitude vis-à-vis de l'église et de la religion ». Le résultat de cette enquête très méthodique et présentant les apparences d'une grande érudition est tout en faveur de Philippe le Bel puisque le savant allemand affirme que ce prince a profité des leçons d'excellents maîtres, a aimé l'étude et les livres et a joui d'un développement intellectuel assez étendu pour qu'il soit impossible de supposer qu'il ait été à la merci de ceux qui le conseillaient. De plus, Philippe le Bel est responsable des actes de son gouvernement parce qu'il prenait seul ses décisions et a déclaré avec raison, quelques instants avant sa mort, « *quod ipsemet erat causa mali consilii sui.* » Enfin, il avait une conception élevée du gouvernement et de la situation que la France pouvait occuper dans le monde. Ce fut le Louis XIV de son temps. « Il semble, écrit M. Wenck, que Louis pour sa politique ecclésiastique comme pour sa politique étrangère ait pris pour modèle le grand Capétien. » La question est-elle résolue ; le mémoire de M. Wenck est-il une œuvre définitive dont les historiens peuvent accepter les conclusions ? Je ne le crois pas, parce que les arguments présentés, opinion des contemporains, exposés de certains faits, n'ont pas une valeur absolue telle qu'il soit impossible de les interpréter de deux façons. Je préfère l'incertitude que laisse la lecture des pages écrites par M. Ch -V. Langlois à une affirmation reposant sur des preuves que l'on peut interpréter différemment selon la conception que l'on a des hommes et de leur façon de penser ou d'agir. J'ajouterai que les arguments invoqués par M. Wenck, particulièrement ceux qui lui permettent d'affirmer que Philippe est responsable des actes de son gouvernement, ne sont pas toujours

1. *Histoire de France,* publiée sous la direction de M. E. Lavisse, t. III, 2e partie (1901), p. 119-123.

fondés, parce que l'auteur ne joint pas à une réelle pratique de la littérature de l'époque et des travaux historiques parus de nos jours, une connaissance assez profonde de l'état de la France sous Philippe le Bel et de l'histoire intérieure de notre pays pendant le règne de ce souverain.

Quelle que soit la valeur des conclusions présentées par M. Wenck, il faudra lire son livre si l'on veut savoir comment on pourrait se faire une opinion sur la personne de Philippe le Bel, car l'auteur a signalé et mis en œuvre le plus grand nombre des éléments utiles à la question. M. Wenck nous donne ainsi les moyens de critiquer ses affirmations, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de sa loyauté.

Maurice JUSSELIN.

Dom H. LECLERCQ. — **L'Espagne chrétienne.** — Paris, Lecoffre, 1906; in-8°, xxxv-388 p. (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.)

Dom Leclercq étudie sous ce titre la période qui s'étend depuis l'introduction du christianisme en Espagne jusqu'à la ruine de la monarchie wisigothique (711).

Dans un chapitre préliminaire, l'auteur passe en revue les sources de cette histoire : chroniques chrétiennes ou arabes, formules, canons conciliaires, épigraphie, numismatique, archéologie monumentale. Cet exposé, suivi d'une bibliographie sommaire, est intéressant et vif, bien qu'on y trouve certain flottement, et, à quelques lignes de distance, d'inutiles répétitions. Dom L. nous apprend (p. 17) que « la sculpture wisigothique n'offre qu'une seule statue. » Mais laquelle ? N'est-ce pas une allusion à la statuette de Saint-Jean de Banos, que quelques historiens espagnols (M. Altamira par exemple) s'obstinent à croire wisigothique ? Elle n'est probablement pas, hélas ! antérieure au xve siècle.

Le chapitre Ier « Des Origines à la Paix de l'Eglise » était de nature délicate : on sait à quelle polémique la question des origines chrétiennes de l'Espagne, et notamment de la mission de

saint Jacques, a donné lieu entre Mgr Duchesne et le P. Fita. Il va sans dire que l'auteur des *Martyrs* se rallie à l'opinion du premier dont il adopte l'argumentation ; il aurait pu rappeler que M. le chanoine Lopez Ferreiro, dans sa récente Histoire de l'Eglise de Compostelle, au tome Ier, a défendu de nouveau l'ancienne théorie.

Saint Irénée et Tertullien témoignent de l'expansion silencieuse du christianisme en Espagne durant les deux premiers siècles ; en l'absence de tout document, on ne peut que la constater. Le premier épisode connu de l'histoire religieuse de l'Espagne se rapporte à la persécution de Dèce (250) et au conflit causé dans toute l'Eglise par le cas des deux évêques *libellatiques* Basilide de Léon et Martial de Mérida. Après avoir retracé clairement l'histoire de ce conflit, ainsi que celle de la persécution de Valérien, Dom L. passe au concile d'Elvire (vers 300), qui nous donne les premiers renseignements sur les divisions ecclésiastiques de l'Espagne, et qui est le plus ancien concile du monde chrétien, dont il nous reste des canons disciplinaires. Dom L. les analyse tous avec grand soin, les rapproche d'autres textes, et en tire un tableau très animé de la vie des communautés chrétiennes dans l'Espagne d'alors.

Le récit de la persécution de Dioclétien termine le chapitre. Dom L. aurait peut-être pu nous narrer moins longuement le martyre des saints Emeterius et Chelidonius, à Calahorra, de saint Vincent à Saragosse, pour nous dire ce qu'il pense des actes de tels autres martyrs : les fils de saint Marcel par exemple, si vénérés dans toute l'Espagne à l'époque wisigothique, et postérieurement encore.

Le chapitre II commence avec l'édit de Milan (313) et embrasse presque tout le IVe siècle, — l'une des plus glorieuses époques de l'histoire de l'Eglise d'Espagne, grâce à ce fougueux évêque qu'est Osius de Cordoue, à ce poète qu'est Prudence.

Dom L. fait bien ressortir l'influence du premier sur Constantin, dans la conversion de qui il eut peut-être une part prépondérante, son rôle dans la lutte contre l'hérésie donatiste et surtout contre l'arianisme au concile d'Alexandrie (vers 321), puis au concile de Nicée (325) que sans doute il présida, et dont il rédigea — saint Athanase l'affirme — le symbole de foi. Osius, dont on perd,

quelque temps, la trace, réapparaît au concile de Sardique (347) qu'il préside, et dont 15 canons, sur 20, ont été présentés par lui. Exilé par l'empereur Constance, arien, à Sirmium, odieusement maltraité, l'évêque de Cordoue, alors centenaire, consent à communiquer avec les évêques ariens Ursace et Valens ; et, à force de coups, on le contraint à assister au concile de Sirmium, dont il a peut-être souscrit la formule de foi. Très finement, Dom L. essaye de reconstituer cette mentalité ébranlée, et d'expliquer par l'état d'affaiblissement physique et cérébral où se trouvait Osius, sa double défaillance, d'ailleurs vite regrettée.

Après s'être occupé de quelques personnages de moindre envergure, tels que le chef du mouvement luciférien en Espagne, Grégoire d'Elvire, les deux auteurs du *Libellus precum ad Imperatores*, Marcellin et Faustin, la nonne galicienne Egeria, auteur de la *Peregrinatio Silviæ* si précieuse pour les études philologiques et liturgiques, et si bien étudiée par Dom Férotin, Dom L., en des pages très justes, montre l'originalité de l'œuvre de Prudence qui, pour créer une poésie morale et théologique, devait d'abord créer une langue poétique nouvelle, et comment il sut concilier des sentiments très divers : son christianisme, son patriotisme espagnol, et son loyalisme impérialiste.

Osius était un lutteur, Grégoire d'Elvire un assez piètre vulgarisateur, Prudence un poète ; mais jusqu'à présent, dans cette Eglise d'Espagne, pas de penseur ; c'est en Priscillien que Dom L., bienveillamment, salue l'éveil de l'esprit ; et il place l'hérésiarque espagnol, à côté de saint Jérôme, parmi ceux qui, bien rares au IVe siècle, se sont intéressés aux questions d'érudition et de critique, et ont pris parti pour la science.

Dans le chapitre III intitulé : « Priscillien et le Priscillianisme », après avoir fait de l'homme et de l'écrivain un portrait véridique et charmant, Dom L. s'attache à dégager sa doctrine, ce qui était moins facile, en raison des réticences de cet esprit très subtil et retors qui s'obstine à vouloir rester catholique ; il montre bien qu'en fait on ne retrouve pas explicitement dans les traités de l'hérésiarque les thèses dogmatiques que lui reprochaient ses adversaires : Sulpice-Sévère, Orose, saint Augustin. C'est que ceux-ci ont moins connu la pensée primitive de Priscillien, volon-

tairement souple et flexible, que cette pensée même, rigoureusement développée, ou, si l'on veut, déformée par ses disciples immédiats. Sur quels points donc portait le dissentiment entre Priscillien d'une part, le synode de Saragosse (380) et le pape saint Damase qui l'ont condamné, d'autre part ?

Dom L. donne à ce problème une solution très satisfaisante, bien facilitée d'ailleurs par l'excellente étude de M. A. Puech, dans le *Journal des Savants* de 1891 ; puis guidé par Sulpice Sévère, il nous retrace la lamentable fin de Priscillien, et, avec sa belle indépendance coutumière, flagellant et le bourreau, l'empereur Maxime et l'accusateur dérobé, l'évêque Ithace d'Ossobona, il « affirme que Priscillien fut victime de l'intolérance religieuse », victime aussi de son ascétisme, vivante condamnation du relâchement des évêques. Dénoncé au premier concile de Tolède (400), vigoureusement combattu par saint Augustin, le Priscillianisme végète encore en Galice lors des conciles de Braga de 561, 563 et 572; mais, dès le VII[e] siècle, il n'en est plus question. Le chapitre se termine par d'inutiles pages sur l'origine du monachisme en Espagne (pourquoi ne pas avouer tout simplement qu'on n'en sait rien) et par un hors-d'œuvre sur la lutte de Vigilance contre les institutions monastiques.

Nous avons plus de réserves à faire sur le chapitre V : « Les Invasions ». Il nous a paru excessif de consacrer une trentaine de pages aux allées et venues des Barbares en Espagne. Pourquoi ne nous avoir pas fait grâce de cette « statistique d'expéditions et de massacres », et de ces lieux communs, relevés de beaucoup d'esprit, je l'avoue, sur la décadence de l'Empire, les excès de l'administration romaine agonisante, sur les malheurs enfin des inévitables curiales ! N'eût-il pas mieux valu laisser tout cela aux manuels scolaires et aux histoires générales, ou du moins n'en dire que le strict nécessaire, et nous parler plus longuement qu'on ne l'a fait de l'apôtre, si peu connu, des Suèves d'Espagne, saint Martin de Braga, et de son œuvre, surtout de son curieux traité *De Correctione rusticorum ?* Pourquoi ne nous avoir pas dit un mot de ses relations littéraires avec Fortunat, attestées par l'affectueuse épître et le poème que ce dernier lui a dédié ?

Nous relevons d'ailleurs dans ce chapitre, outre une invraisemblable théorie sur les Bagaudes d'Espagne dont on retrouverait la

trace dans les *Béhétrias* du Moyen Age, quelques négligences. L'auteur écrit p. 232 et 244, Valencia ; p. 232, Gérone, p. 240, Girone et p. 243, « l'évêque de Gerundum. »

Ce n'est guère qu'à partir de la régence de Théodoric (511-526), roi des Ostrogoths, tuteur d'Alaric II, qu'on commence à avoir des renseignements assez précis sur l'Eglise espagnole. Pendant cette régence quatre conciles se tiennent à Tarragone, Gérone, Lérida et Valence. Dom L. les étudie bien, ainsi que les conciles suivants ; puis il termine son chapitre par une apologie d'Herménégild selon nous fort juste (et dont ce prince avait quelque besoin, vu les attaques assez suspectes de certains historiens espagnols récents) et par une bonne étude de Paul Orose et de sa conception de l'histoire.

Le chapitre V est consacré à la « Conversion de l'Espagne visigothique. » Dom L. s'y occupe d'abord de saint Léandre (†603), évêque de Séville, neveu de Théodoric et oncle de Reccarède, et de son rôle dans la conversion de ce dernier roi ; mais il n'insiste pas assez sur le séjour de Léandre à Constantinople et la rencontre qu'il y fit du futur pape Grégoire Ier : Dom Guéranger, dans ses *Institutions liturgiques*, puis M. Gastoué avaient pourtant déjà indiqué qu'il serait possible de tirer de ce fait d'intéressantes conclusions pour les études liturgiques et musicologiques. Après avoir examiné en détail le fameux IIIe concile de Tolède (589), le concile de la conversion de Reccarède, Dom L. nous décrit la vie des monastères de femmes en Espagne à cette époque, d'après l'opuscule composé par saint Léandre pour sa sœur la nonne Florentine, « sur l'institution des vierges et le mépris du monde » ; cet opuscule contient une règle monastique des plus curieuses que dom L. nous fait le plaisir d'analyser article par article. Signalons encore les pages consacrées à saint Masona, évêque de Mérida, au roi lettré Sisebut, et au IVe concile de Tolède, à l'émule de Pline l'Ancien, saint Isidore, à la renaissance littéraire et scientifique de l'Espagne visigothique, au bonhomme Valère, cet ascète bibliophile du Vierzo, aux bibliothèques espagnoles d'alors. Nous regrettons seulement que dom L. ait omis de rappeler, même en note, que le P. Tailhan avait déjà écrit à ce sujet dans les *Nouveaux Mélanges* de PP. Cahier et Martin, au tome IV (p. 217-346), une étude très solide et très neuve.

Dans le chapitre VI : « Les dernières années. — L'Invasion arabe », Dom L. étudie les règnes de Wamba, d'Ervige, d'Egica, de Witiza et de Rodrigue ; il montre que dès le règne d'Ervige (680-687) s'accuse « l'irrémédiable faiblesse de la monarchie visigothique qui reposait désormais sur le fondement tout artificiel des synodes nationaux de Tolède, dont la convocation prenait l'apparence d'une institution d'Etat. » Mais en dépit de cette faiblesse du gouvernement central, il n'y en avait pas moins alors en Espagne une civilisation fort avancée, qui n'excluait pas d'ailleurs une moralité très suffisante, bien supérieure en tout cas à celle qu'attestent le concile d'Elvire et les autres conciles antérieurs à l'entrée des Visigoths dans l'Eglise catholique. L'Espagne en a été toute rajeunie : la fusion complète des barbares et des hispano-romains s'est bien vite opérée. Sans doute, la rapidité avec laquelle le royaume de Tolède s'effondra, dénote une décadence profonde ; mais il faut se défier des déclamations tardives des chroniqueurs asturiens, de l'Anonyme de Silos, et de tant d'autres, qui, pour excuser Dieu d'avoir laissé vaincre les Chrétiens en Espagne, affirment que leur déroute ne fut que le juste châtiment des grands crimes, de l'impiété des derniers rois Goths et de leur cour dissolue.

Le livre de dom L. ne nous apporte rien de neuf, et n'en a pas la prétention ; au moins est-il au courant des derniers travaux, et fait-il revivre, en un style alerte et clair, ces six siècles d'histoire. Pourquoi faut-il qu'il ait été composé avec tant de hâte ? Il est des erreurs, des négligences, qu'une nouvelle lecture eût suffi à faire disparaître. Pourquoi aussi cette carte de « l'Espagne vers l'époque de la domination gothique, » dressée à si peu de frais, si incomplète et dans laquelle, indifféremment, les noms de villes sont écrits en latin, en espagnol (parfois écorché), ou en français ? L'érudition de dom L. est grande, et depuis longtemps connue ; mais, en ce livre, il n'a pas eu le temps d'en tirer tout le parti possible. Dom L. nous permettra de lui adresser encore une critique, la dernière, mais non la moindre : comment, dans un livre qui a pour titre « l'Espagne chrétienne », écrit par un Bénédictin — et l'un des plus actifs collaborateurs du « Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie. » — comment l'importante question de la Liturgie gothique, de ses origines, de sa parenté avec la liturgie gallicane, de sa formation, est-elle à ce point négligée ? elle

demandait tout un chapitre; l'auteur n'en dit rien, ou presque rien ; c'est un point que le savant éditeur du « Liber Ordinum », dom Férotin, confrère de l'auteur, s'il eût écrit le livre, n'aurait certes pas oublié. Quant à la préface, si sévère pour le génie et pour le tempérament espagnols, et qui a provoqué en Espagne bien des colères, ce n'est pas le lieu de la discuter ici. Constatons simplement qu'il est curieux de rencontrer, dans une même négation du génie espagnol, injustifiée, l'érudit Bénédictin, et le plaisant auteur des « Cartons verts », et de « l'Espagne »... à vol d'oiseau.

Marcel Robin.

L. Delisle. — **Notice sur les manuscrits du Liber Floridus de Lambert, chanoine de Saint-Omer.** — Paris, 1906; in-4°, 215 p. (Tiré des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXVIII.)

« Le *Liber Floridus* est une compliIation tout à fait désordonnée, « dans laquelle un chanoine de Saint-Omer, nommé Lambert, a « fait entrer des morceaux de genres très divers, que le hasard de « ses lectures lui faisait remarquer et dont il trouvait à propos de « conserver le texte, ou des extraits parfois très courts, en y ajou- « tant ou faisant ajouter des illustrations aussi nombreuses que « variées. »

Ainsi débute la notice de M. Delisle. On ne peut définir en termes plus concis l'extraordinaire chaos qu'est le *Liber Floridus*. Pour comble de confusion, cette compilation nous est connue par dix manuscrits, dont un en français, qui ont reçu des additions variées.

M. Delisle réalise le classement des manuscrits grâce à un procédé des plus simples ; il les décrit tous successivement, puis ayant reconnu l'original dans un manuscrit de Gand, écrit en 1120, il rapproche des divers textes de ce volume tous les équivalents fournis par les autres ; le déchet représente les additions. Il résulte de cette opération un tableau synoptique des manuscrits comprenant 372 paragraphes, soit 372 fragments différents que M. Delisle a reconnus et identifiés. Beaucoup de ces fragments

sont, cela va de soi, sans intérêt historique ; mais il n'en était que plus utile de les noter avec précision ; l'identification de pareils textes ne constituant pas un résultat purement négatif, et ayant pour effet de désencombrer pour l'étude ultérieure la masse considérable des textes manuscrits du moyen âge. En séparant l'ivraie du bon grain M. Delisle a eu la satisfaction de faire une récolte qui l'a payé de sa peine. Nous signalerons plus particulièrement les morceaux suivants tirés des dix manuscrits du *Liber Floridus :* Une liste des rois de France se terminant par une note sur l'association à la couronne en 1120 de Philippe fils de Louis VI ; — le prologue du *Liber Floridus*, où Lambert fournit quelques indications sur lui-même, sur le but qu'il s'est proposé d'atteindre en faisant sa compilation, sur sa méthode de travail et ses sources ; — des vers latins et des notes chronologiques sur Saint-Omer ; — un catalogue des abbés de Saint-Bertin et des prévôts de Saint-Omer ; — des annales de Saint-Omer contenant des obits et des notes sur la première croisade ; — une liste des rois d'Angleterre où Guillaume le Conquérant est désigné par le surnom de *Calvus ;* — des listes et généalogies des rois de France et des comtes et ducs de Normandie ; — un extrait de la *Pax* promulguée dans un concile tenu à Soissons probablement en 1091 ; — des extraits de Bède sur l'Astrologie accompagnés de figures de constellations qui semblent dériver d'un type ancien ; — un abrégé de Foucher de Chartres ; — un fragment sur les invasions normandes en Flandre ; — une généalogie des comtes de Flandre ; — des extraits de divers documents sur le conflit entre Henri V et Pascal II au sujet des investitures ; — un tableau généalogique de la famille même de l'auteur ; — des extraits sur les papes ; — des extraits nombreux des différentes annales écrites en France avec des additions parfois inédites relatives surtout à l'histoire religieuse de la Flandre et aux accidents météorologiques constatés dans cette région ; — des notes hagiographiques, chronologiques et généalogiques sur saint Omer et l'abbaye de Saint-Bertin ; — la lettre de la reine Blanche de 1250 notifiant les nouvelles reçues de saint Louis, etc.

Tous ces textes et de nombreux fragments de théologie, de droit canon, d'astronomie, de comput sont illustrés de peintures dont la facture, voire même la conception varie pour le même récit dans les divers manuscrits ; ce sont là des variantes artistiques et icono-

graphiques que M. Delisle n'a pas manqué de signaler ; la connaissance parfaite qu'il a des peintures des manuscrits lui a même permis de faire des comparaisons avec des ouvrages autres que le *Liber Floridus* et d'un caractère plus homogène. Les remarques auxquelles donne lieu l'illustration de l'Apocalypse sont, dans cet ordre d'idées, à noter plus spécialement.

De même qu'on trouve de tout dans la compilation de Lambert de Saint-Omer, on trouve dans la notice que lui a consacrée M. Delisle des observations sur toutes les branches d'étude se référant au moyen âge: paléographie, miniature, histoire littéraire, histoire proprement dite, chronologie, astronomie, histoire des sciences, bibliographie. Il fallait toute la sagacité et la vaste érudition du maître des études médiévales pour débrouiller l'imbroglio littéraire créé par Lambert et aggravé par les scribes, et pour formuler toutes les remarques qu'appelle l'extrême diversité des fragments qui composent le *Liber Floridus* et ses dérivés.

A. V.

Abbé J.-B. MARTIN. — **Conciles et bullaire du diocèse de Lyon, des origines à la réunion de Lyon à la France en 1312.** — Lyon, impr. de Vitte, 1905; in-8°, xc-729 p.

Cet ouvrage est une excellente récapitulation de quelques-unes des nombreuses sources de l'histoire ecclésiastique de la plus ancienne province christianisée de la Gaule. M. l'abbé Martin, à qui l'on doit déjà d'intéressantes recherches sur les manuscrits et incunables conservés dans des bibliothèques privées, la publication du *Bulletin historique du diocèse de Lyon* dont des fascicules ont été dépouillés dans la *Bibliographie* du *Moyen Age*, et la préparation du supplément aux *Concilia* de Mansi, dont la publication est annoncée, a dépouillé avec beaucoup de soin un nombre considérable de recueils imprimés de chroniques et de chartes, et fouillé avec beaucoup de flair bibliographique dans les archives et bibliothèques de la région lyonnaise, de Paris et de Rome. Il en est résulté un répertoire de plus de 3,000 articles contenant l'analyse de sessions conciliaires intéressant le Lyonnais et de bulles pontificales adressées aux chefs de la province ecclésiastique de Lyon, ou concernant cette

province. Les documents apocryphes sont relevés comme les autres, mais leur manque d'authenticité est soigneusement signalé. Pour chaque texte, la bibliographie est établie aussi complète que possible ; non seulement toutes les éditions successives d'un même document par divers auteurs sont indiquées, mais encore, afin de faciliter la consultation des ouvrages dans les bibliothèques les moins riches, la mention des réimpressions d'un même texte dans les rééditions successives d'un même ouvrage. Aussi souvent que possible l'auteur signale la source manuscrite des textes qui ne sont connus que par des publications incomplètes ou fautives, il mentionne même des documents inédits rencontrés au cours de ses recherches et dont il ne donne qu'une analyse pour ne pas changer le caractère de son recueil; il nous fait espérer, du reste, la publication ultérieure de ces pièces inédites.

Je ne me suis pas évertué à découvrir dans quelque recoin peu connu des bibliothèques ou des archives de Paris, ou dans quelque recueil arriéré et délaissé des érudits, des textes qui auraient pu échapper à la minutieuse enquête de M. l'abbé Martin. Il n'est pas de catalogue d'actes pour lequel un critique ne puisse se donner le malin plaisir de proposer quelques numéros supplémentaires. C'est là, du reste, un mode d'examen peu profitable, lorsqu'on a constaté, comme c'est ici le cas, que l'auteur n'a épargné ni son temps ni sa peine pour donner à ses recherches toute l'ampleur désirable, et qu'il a apporté dans l'accomplissement de sa tâche tout le soin et toute la science qu'on peut attendre d'un ecclésiastique qui se réclame de l'enseignement et des méthodes de Mgr Duchesne et du chanoine Ulysse Chevalier. Dans l'introduction même de son livre où il esquisse l'histoire des rapports de l'église de Lyon avec le Saint-Siège, l'abbé Martin fait preuve du meilleur esprit scientifique ; il repousse énergiquement les traditions purement légendaires pour suivre la voie de l'histoire critique et documentaire où les historiens ecclésiastiques de notre temps ne s'engagent pas volontiers.

Si je n'ai que des louanges à formuler pour la méthode de travail et l'esprit libéral de M. l'abbé Martin, j'éprouve, par ailleurs, quelque difficulté à approuver la conception même de son livre. Les sources écrites de l'histoire d'un évêché sont de deux sortes : les unes concernent la vie active des chefs du diocèse, ce sont les

actes conciliaires, les mandements et les chartes ; les autres concernent, si j'ose dire, leur vie passive, ce sont les actes à eux adressés, particulièrement les bulles pontificales. Pourquoi réunir en un même volume actes conciliaires et bulles ? N'eut-il pas été plus conforme à la nature même des documents de grouper d'une part les conciles et les actes épiscopaux, avec extraits ou analyses copieuses pour ces derniers qui sont très dispersés et en grande majorité inédits, et d'autre part les bulles avec analyses très succinctes, puisque sur ce point, au contraire, les sources sont infiniment moins variées, beaucoup plus connues et déjà répertoriées dans les *Regesta pontificum romanorum*. A l'appui de ma manière de voir j'invoquerai le sentiment même de M. l'abbé Martin ; il dit, en effet, au début de son introduction, qu'il a joint aux conciles lyonnais « les conciles tenus en dehors du diocèse et auxquels ont « assisté les archevêques de Lyon, ce qui pourra grandement aider « à tracer leur itinéraire » ; dans l'avant-propos l'auteur nous dit encore que c'est « sous forme de regeste que se présente cette publication ». Or, le livre de M. Martin ne nous donne l'itinéraire et les *regesta* des archevêques de Lyon que par les conciles ; il néglige sur ces deux points la principale source d'information, les actes des évêques, et il y substitue des documents d'un caractère tout différent, les lettres apostoliques.

Au point où en est arrivé M. l'abbé Martin dans ses travaux d'histoire lyonnaise, j'estime qu'il pourrait réparer ce que je considère comme une erreur initiale, en rappelant, à leur date, dans le catalogue des actes des archevêques de Lyon qu'il est plus que quiconque qualifié pour établir, les actes conciliaires déjà répertoriés par lui. Je souhaite, en tous cas, que la critique de fonds formulée ici à propos du Bullaire lyonnais porte des fruits pour les travaux analogues qui pourraient être entrepris dans d'autres diocèses.

A. VIDIER.

CHRONIQUE

A côté des grandes collections de fac-similés de manuscrits qui contiennent soit la reproduction intégrale de volumes particulièrement précieux, soit la reproduction de pages choisies dans des séries de manuscrits, et qui sont généralement mises dans le commerce à des prix assez élevés, divers savants ont pensé qu'il y avait place pour des reproductions de format réduit et susceptibles d'être mises en vente à des prix minimes. Dans cet ordre d'idées, on doit signaler deux entreprises, l'une française, l'autre belge.

La maison Berthaud frères, à Paris, a publié, sous les auspices de M. Omont, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, une petite collection qui comprend soit des reproductions complètes de manuscrits, soit des reproductions de miniatures ou dessins. Les manuscrits entièrement reproduits sont : le Tite-Live, livres XXI-XXX, ve siècle, ms. lat. 5730, 470 ff. en 3 vol. (80 fr.); le Grégoire de Tours, ms. de Beauvais, VIIe siècle, ms. lat. 17654, 218 p. (20 fr.); l'Anthologie des poètes latins dite de Saumaise, VIIIe siècle, ms. lat. 10318, 290 p. (25 fr.); l'Album de Villard de Honnecourt, XIIIe siècle, ms. fr. 19093, 33 ff. (15 fr.). Les miniatures ou dessins sont tirés du Térence, Xe siècle, ms. lat. 7899, 51 pl. (15 fr.); d'un Psautier illustré du XIIIe siècle, ms. lat. 8846, 107 pl. (10 fr.); de la Vie et Histoire de saint Denys, XIIIe siècle, ms. fr. n. a. 1098, 30 pl. (5 fr.); du Psautier de saint Louis, XIIIe siècle, ms. lat. 10525, 92 pl. (10 fr.); du Livre des merveilles : Marco Polo, Odoric de Pordenone, Mandeville, Hayton, etc., XVe siècle, ms. fr. 2810, 265 pl. en 2 vol. (30 fr.); des Antiquités et Guerre des Juifs, XVe siècle, ms. fr. 247 et n. a. 21013, 25 pl. (5 fr.); des Grandes Chroniques de France, XVe siècle, ms. fr. 6465, 51 pl. (5 fr.); des Miraclés de Notre-Dame, XVe siècle, ms. fr. 9198 et 9199, 59 et 73 pl. en 2 vol. (15 fr.); des Heures d'Anne de Bretagne, XVIe siècle, ms. lat. 9474, 63 pl. (8 fr.); des Heures de Henri II, XVIe siècle, ms. lat. 1429, 17 pl. (3 fr.). Un dernier volume contient les fac-similés des manuscrits grecs, latins et français du Ve au XIVe siècle exposés dans la galerie Mazarine, 40 pl. (5 fr.).

Indépendamment de ces reproductions en phototypie, le même éditeur a commencé et poursuit l'exécution d'une série de photographies des miniatures des plus précieux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les épreuves photographiques dont la reproduction est entièrement libre et n'est soumise à aucun droit sont mises en vente au prix de : 1 fr. pour

les épreuves 13×18; 2 fr. pour les épreuves 18×24; 3 fr. pour les épreuves 24×30; 4 fr. pour les épreuves 30×40; 6 fr pour les épreuves 40×50. Elles ont été faites à la grandeur exacte des originaux, et pour celles de ces miniatures les plus importantes ou les plus connues, il a été exécuté d'autres clichés d'un format réduit 13×18. Sont dès maintenant en vente, outre les épreuves isolées des reproductions phototypiques énumérées ci-dessus : Bible de Charles le Chauve, IXe siècle, ms. lat. 1, 62 miniatures ou lettres ornées; Evangiles de Lothaire, Xe siècle, ms. lat. 266, 44 miniatures ou lettres ornées; Grandes Heures du duc de Berry, XIVe siècle, ms. lat. 919, 40 miniatures; Heures dites de Henri IV, XVe siècle, ms. lat. 1171, 60 miniatures ; Apocalypse de Beatus ou de Saint-Sever, XIe siècle, ms. lat. 8878, 106 miniatures ou lettres ornées ; Pentateuque de Tours, VIIe siècle, ms. n. a. lat. 2334, 23 miniatures; Cité de Dieu de saint Augustin, XVe siècle, ms. fr. 18, 11 miniatures, et ms. fr. 19, 13 miniatures ; Vie de saint Denys de Gilles de Pontoise, XIVe s., ms. fr. 2090-2092, 76 miniatures; Complainte de Gênes de J. Marot, XVIe siècle, ms. fr. 5091, 11 miniatures; Commentaires de la Guerre gallique, XVIe siècle, ms. fr. 13429, 17 miniatures; Statuts de l'ordre de Saint-Michel, XVe siècle, ms. fr. 19819, 1 miniature; Consolation de la philosophie de Boèce, XVe siècle, ms. néerl. 1, 5 miniatures.

Par la publication de ces reproductions, le conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale a grandement favorisé la diffusion des plus précieux monuments paléographiques et artistiques confiés à sa garde, en même temps que par la mise en circulation d'épreuves, il a adopté, comme son collègue de la Bibliothèque de Munich, une mesure qui diminue le nombre des communications directes des originaux, trop souvent insuffisamment justifiées et dommageables à la conservation des miniatures.

En Belgique, la maison Mosch et Thron, de Bruxelles, a entrepris, sous les auspices de la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, une collection de *Codices belgici selecti* dont le premier volume, publié en 1906 par M. A. Bayot, contient la reproduction photocollographique du *Gormond et Isembart*, mss. II, 181 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (XXIII p. et 8 pl., 4 fr.). On annonce la reproduction en fac-similé des manuscrits suivants : Homélies de saint Césaire, VIIIe siècle; Jean de Dommartin, XIVe siècle; Gille le Muisit, XIVe siècle ; Cicéron, ms. 5348-5362 de Bruxelles, XIe siècle ; Epître de saint Clément aux Corinthiens, traduction latine, XIe siècle ; Sigebert de Gembloux, XIIe siècle.

A. V.

***

La Congrégation bénédictine de France, restaurée par dom Guéranger, sans avoir fourni à l'histoire de France et à l'histoire de l'Eglise une contribution comparable à celle qu'on doit à son illustre prédécesseur la Congrégation de Saint-Maur, a néanmoins fourni de nombreux érudits

qui ont apporté dans leurs études beaucoup de bonne volonté, et quelques savants qui ont fait preuve dans leurs travaux d'une science très étendue. C'est à ce titre que nous signalons ici la nouvelle édition qui vient de paraître de la *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France* (Paris, H. Champion, 1906; in-8°, xxviii-xi-179 p. et 2 portraits). On y trouvera, classées par noms d'auteurs, des notices biographiques et bibliographiques, ces dernières rédigées avec une précision parfaite, sur les membres de la Congrégation. Au milieu de beaucoup d'écrits de polémique ou de théologie, certains articles portent sur des sujets qui entrent dans le cadre de cette Revue; les études liturgiques sont en effet inséparables des noms de dom Guéranger, de dom Cabrol, de dom Leclercq, de dom Férotin; la restauration et l'étude du chant grégorien évoquent les noms de dom Pothier et de dom Mocquereau; l'hagiographie et l'histoire ceux de dom Lhuillier, de dom Heurtebize, de dom Besse, de dom Du Bourg, de dom Chamard, de dom Plaine; la patrologie et l'archéologie chrétienne ceux du cardinal Pitra et de dom Piolin.

Les rédacteurs de cette bibliographie ont eu, disent-ils, beaucoup moins en vue le public que leur Congrégation. Est-ce assez d'avoir voulu dresser pour elle-même le bilan des travaux de la Congrégation ? Ces travaux s'adressant au public, pourquoi n'avoir pas facilité leur consultation en joignant au volume une table des matières des noms d'hommes et des noms de lieux. Telle qu'elle est, cette bibliographie permet de savoir ce qu'a écrit tel auteur abondant comme dom Chamard, mais elle ne nous permet pas de retrouver par exemple toutes les publications faites par des Bénédictins sur saint Benoît, ou sur tel point de la liturgie, ou sur telle province ou telle localité. Les Pères Bénédictins se sont décerné, par la publication de ce volume, un brevet de satisfaction certes bien mérité, ils auraient pu, avec une conception un peu plus objective, en faire un utile instrument de recherche bibliographique qui n'eut pas nui, loin de là, à leur renommée. Cette absence de table est d'autant plus regrettable que la mise au point bibliographique des notices est, je le répéte, établie avec beaucoup de soin.

A. V.

***

Le Conseil général d'Eure-et-Loir a pris l'heureuse initiative de voter les crédits nécessaires pour l'impression des documents les plus précieux et les plus anciens conservés dans les archives du département, et en particulier d'une Collection de cartulaires chartrains. Le premier fascicule de cette collection, qui paraît dans le même format in-4° et dans le même caractère que la série générale des Inventaires des archives départementales, est consacré au *Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres*, formé et annoté par René Merlet (Chartres, impr. Garnier, 1906; in-4° de xxxii-272 pages). L'abbaye de Saint-Jean, fondée vers l'an 1020 par l'archidiacre Tetold, eut quelque temps à sa tête le célèbre Ives de

Chartres. M. R. Merlet a donné dans son introduction une étude très soignée sur les origines et les premières années de l'existence du monastère. Les archives de celui-ci font naturellement aujourd'hui partie de celles du département d'Eure-et-Loir ; un cartulaire du XIII[e] siècle, copie d'un volume plus ancien connu sous le nom de *Liber pilosus*, est conservé à la Bibliothèque nationale, sous le n° 11063 des manuscrits latins; quelques originaux anciens se trouvent également dans une collection particulière. M. Merlet a extrait de ces divers fonds et publié in extenso tous les documents antérieurs à 1300 qui concernent l'abbaye. Pour la période suivante, il s'est borné à donner un choix de pièces intéressantes allant jusqu'à l'année 1682. L'acte le plus ancien est une charte du célèbre Eudes II de Blois, dont jusqu'ici une analyse seulement avait été publiée, et dont l'éditeur fixe la date à l'année 1028. L'annotation est sobre, mais on y trouvera beaucoup de renseignements pour l'histoire des familles seigneuriales de la région, M. Merlet ayant soigneusement identifié ceux de leurs représentants mentionnés dans les textes publiés par lui. On serait mieux fondé à lui reprocher de n'avoir pas systématiquement indiqué à la suite de chacune de ses pièces les diverses éditions qui en auraient pu être antérieurement données, ou du moins le renvoi, s'il y avait lieu, aux répertoires tels que les *Regesta* de Jaffé et de Potthast et le *Louis VII* de M. Luchaire, répertoires qui ne sont qu'incidemment cités. Le second fascicule doit contenir le *Cartulaire de la Léproserie du Grand-Beaulieu*. La région chartraine est riche en abbayes anciennes. La collection dont je signale ici le premier volume n'en sera que plus utile pour les historiens. R. P.

***

M. Axel Koch, dans sa *Svensk Ljudhistoria* (Lund, Gleerup, in-8°, t. I, fasc. I-II), s'est proposé de donner une histoire phonétique du suédois; c'est la langue du moyen âge qui a été traitée en première ligne, mais sans que la langue moderne ait été négligée ; cependant les détails de la phonétique moderne n'ont été traités que quand ils sont importants au point de vue historique. L'ouvrage complet comprendra cinq volumes, avec un fascicule d'introduction, contenant un aperçu succinct du développement de la langue suédoise.

G. H.

***

M. Lang, bien connu des amateurs de l'ancienne poésie portugaise par son édition du Chansonnier du roi Denis, a, sous le titre d'*Old portuguese Song* (Halle a. d. S., Niemeyer, in-8°, 19 p. Sonderabdruck aus *Bausteine zur rom. Philologie, Festgabe für A. Mussafia*) réuni, en y joignant des remarques et une traduction anglaise, quelques spécimens de genre divers : cinq *albas*, une pièce correspondant au *descort*, et trois pièces correspondant à l'*escondich* du provençal. Elles ont le charme spécial et

naïf par lequel se distingue l'ancienne poésie lyrique portugaise. La première et la quatrième des *albas*, le premier des *escondich* sont de vrais bijoux.

G. HUET.

***

Les *Studier i modern sprakvetenskap, utgifna af Nyfilologiska Salskapet i Stockholm*. III. (Upsala, 1905 ; in-8°) contiennent, p. 207-256, sous le titre *Gaston Paris, nagra minnesblad*, une excellente notice sur la vie et l'œuvre du Maître, par un de ses anciens élèves, M. P.-A. Geijer. Divisée en trois parties — esquisse biographique — écrits — activité comme professeur — elle rend excellemment l'impression que produisait la personnalité de G. Paris sur tous ceux qui ont pu l'approcher. — Trois listes données en appendice contiennent les noms des élèves suédois de G. Paris ; les titres des ouvrages suédois sur la philologie romane qui ont été analysés dans les conférences du dimanche dirigées par G. Paris; les noms des savants suédois dont les ouvrages ont été l'objet de comptes rendus de la main de G. Paris.

G. H.

***

La question de la légation apostolique conférée par Urbain II au comte Roger I et à ses successeurs, est un des sujets qui ont été le plus souvent traités. Un opuscule de M. Caspar (*Die Legatengewalt der normannisch sicilischen Herrscher im 12 Jahrh.* Rom, 1904 ; in-8°, 33 p. Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*) vient s'ajouter à une liste déjà longue [1]. Après avoir combattu les théories de Sentis [2], l'auteur raconte dans quelles conditions le privilège de légation fut accordé au comte Roger et expose les diverses difficultés qui s'élevèrent, à ce sujet, entre la papauté et les souverains normands, pendant le cours du XIIe siècle. Une édition critique de la bulle d'Urbain II termine l'ouvrage. L'exposé de M. C. est en général clair et exact. Mais pourquoi l'auteur dit-il qu'en dehors de Sentis, personne n'a utilisé la lettre de Pascal II à Roger II ? Scaduto, dans son livre, a connu cette lettre et a montré clairement qu'il fallait y voir une tentative de la papauté pour retirer au comte de Sicile le privilège d'Urbain II [3].

F. C.

1. Cf. Boglino, *I manoscritti della Biblioteca communale di Palermo* (Palerme 1889), t. II, p. 354, Caspar, *op. cit.*, p. 4 et sq, notes, et Scaduto, *Stato e chiesa nelle due Sicilie*. Palerme, 1885, in-8°, p. 59-73.
2. Sentis, *Die Monarchia Sicula*, Fribourg, 1869, in-8°.
3. *Op. cit.*, p. 180.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.

PHILIPPE DE VALOIS

ET

LA MALETOTE A TOURNAI

Il n'est point facile de porter un jugement sur le prince que nous nous obstinons à appeler Philippe de Valois, du nom que lui donnaient ses ennemis et qui voulait être méprisant. Certes la conduite de Philippe VI a été trop souvent incohérente. On a vu ce roi de France lever des armées immenses pour le temps, les concentrer, à Buironfosse en 1339, sous les murs de Calais en 1347, et ne point oser s'en servir. On l'a vu réunir, dans le dessein de faire lever le siège de Tournai en 1340, une armée formidable, camper avec elle pendant cinq semaines à Bouvines, à deux lieues de l'ennemi, et sans se sentir impressionné par ce grand nom : Bouvines ! ne se servir de son armée que pour arracher aux Anglais et aux Allemands une trève misérable. Et quand, après avoir suivi pas à pas les Anglais, qui dévastaient le cœur de la France, en 1346, Philippe de Valois, qui aurait pu les attaquer cent fois avec succès, finit par se trouver tellement près d'eux qu'une bataille est inévitable, les dispositions qu'il prend sont absurdes et aboutissent naturellement au lamentable désastre de Crécy. Les campagnes diplomatiques de Philippe VI ne sont d'ailleurs pas moins déconcertantes ; et ce projet de croisade, tant de fois abandonné, tant de fois repris, qui devait être sincère et que cependant le roi ne put jamais se

résoudre à mener à bien, n'est pas moins suggestif que ces étranges négociations du début du règne avec les Ecossais, où il saute aux yeux les moins avertis que Philippe de Valois aurait voulu soutenir ses alliés sans s'engager au point d'être obligé de tirer l'épée pour eux.

Ce qu'il y eut de bizarre dans les agissements de Philippe VI n'a pas échappé à l'attention des contemporains de ce roi qui les étonnait; mais la raison d'être de ces agissements a dépassé leur compréhension. « Vous devés savoir comment et par quel consel vous avés vos guerres démenées, et comment vous, par malvais consel, avés toudis perdu et nient ganiet. — Si gardés qui est entour vous, et vous souviengne comment vous avés esté menés à Amiens, — à Burenfosse, à Thun l'Evesque, à Bouvines, à Aguillon et depuis partout; comment vous estes alés en ces lieus honnerés, à grant compaignie, à grans cous et à grans frais, et comment on vous y a tenu honteusement et ramené villainement, et fait doner toudis trieuwes; — comment pendant les trieuwes vous avès toudis gasté toute la chevanche et revenue, gabelles, imposicions et disimes [1]... » Je ne sais si ces remontrances, adressées à Philippe VI au nom des bonnes villes du royaume lors de l'assemblée des Etats-généraux convoquée à Paris à la fin de 1347, ont été entendues par le roi; mais les conditions dans lesquelles elles nous ont été conservées par un registre des Archives communales d'Arras montrent bien qu'elles ont été formulées par un contemporain. Il en résulte que c'est à de mauvais conseils que le peuple attribuait la mauvaise conduite de Philippe VI; en quoi, d'ailleurs, il était d'accord avec les chroniqueurs, dont les récits sont remplis d'attaques contre les gens qui inspiraient au roi de France ses actes déplorables.

1. *Documents inédits sur l'invasion anglaise et les états au temps de Philippe VI et de Jean le Bon* par A. Guesnon (Extr. du *Bulletin historique et philologique* de 1897), p. 36-37.

A la tête de ces mauvais conseillers de Philippe VI, l'unanimité plaçait « la male reine boiteuse ». La reine Jeanne était la sœur de cette Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin, qui avait fait scandale au temps de Philippe le Bel, et avait laissé dans le peuple un souvenir néfaste. Il est concevable qu'on ait pu penser que Jeanne de Bourgogne ne valait guère mieux que sa sœur Marguerite. Mais est-il possible d'admettre que la reine ait donné de propos délibéré au roi son époux les mauvais conseils qu'on l'accuse de lui avoir donnés? Pourquoi l'eût-elle fait? Il n'est pas moins inadmissible que les gens qui entouraient Philippe de Valois aient tous été des conseillers détestables, inintelligents, traitres au roi et à la France. Quel eût été leur intérêt à mal conseiller Philippe VI ? Je ne puis donc croire à leurs mauvais conseils, non plus qu'à ceux de la reine. Si le roi n'a pas bien agi, c'est qu'il y avait, pour le faire mal agir, des causes profondes. On ne les a pas, que je sache, sérieusement recherchées jusqu'ici. Serait-il impossible de les discerner ?

Si vous lisez les chroniques, il vous semble que Philippe de Valois est monté sans peine sur le trône de son cousin germain Charles le Bel. Vous constatez même que tous les grands seigneurs de France ont accepté sans discussion le nouveau roi. Et de fait il est certain que les débuts de Philippe VI comme roi de France ont été faciles. Mais ces beaux jours n'ont pas eu de lendemain. Dès son retour de Flandre, le roi commença d'être discuté, et depuis lors les conspirations, les trahisons se succédèrent. Il n'est pas de règne sous lequel les exécutions pour avoir dit que le roi n'était pas le vrai roi aient été plus fréquentes. Et quelle cruauté dans ces exécutions! Il semble que le roi devient d'autant plus dur qu'il a eu plus peur ; et c'est ainsi qu'il en arrive à faire couper en morceaux les gens qui ont lésé sa majesté.

Philippe de Valois a donc passé les vingt dernières

années de son règne de vingt-deux ans à trembler pour son trône, sinon pour sa vie. Plus on s'éloignait du temps où il avait succédé sans difficulté à Charles IV, plus la question de la légitimité de cette succession se posait avec âpreté. Voilà, selon moi, ce qui explique toute la conduite du prince. L'incohérence de ses actes va de pair avec l'insécurité de son trône. Pour le roi, comme pour la reine, comme pour tous les conseillers de Philippe VI, la situation ne dut cesser d'être effrayante. Que d'alertes dans cette cour où l'on se sentait entouré de traîtres, tout prêts à se ranger sous la bannière d'Edouard III, le « roi de France et d'Angleterre » ! Dans ces conditions, quel besoin de parler de mauvais conseils pour expliquer de mauvais actes dont la génération était toute spontanée ! Philippe de Valois n'a jamais été libre de ses agissements. Qu'on dise s'il eût pu réellement, sans risquer sa couronne, quitter son royaume pour entreprendre une croisade en Orient ! Qu'on dise s'il pouvait se sentir disposé à engager des combats où une partie de son armée se retournerait peut-être contre lui, où il risquerait en un jour le sort d'un trône aussi mal affermi que le sien !

Ainsi la question de la légitimité du roi Philippe de Valois domine tout le règne de ce malheureux prince. C'est parce qu'il s'est senti discuté, et de plus en plus discuté, qu'il a donné ces signes d'incohérence incontestable qu'on remarque dans tant de ses actes. Cette incohérence, nous allons la retrouver dans certains rapports de Philippe VI avec sa bonne ville de Tournai. Mais, il faut le dire tout de suite, ici l'incohérence ne s'expliquera pas seulement par les causes très générales que je viens d'exposer ; elle s'expliquera encore par la situation très particulière de la ville de Tournai. Vis-à-vis d'elle, en principe, le roi aurait voulu continuer la politique centralisatrice de ses prédécesseurs ; et c'est ce qui fait qu'en un temps où il se sent raffermi sur son trône, il s'enhardit jusqu'à supprimer la

commune de Tournai [1]. Mais les Tournaisiens donneront de telles marques de fidélité à Philippe de Valois, à qui semblables marques sont si peu prodiguées par ailleurs, que le roi de France ne pourra pas ne point changer d'attitude à l'égard de ces excellents Français. C'est surtout à compter du long siège si stoïquement supporté par eux pour la patrie en 1340, que les idées du roi se modifieront et deviendront nettement bienveillantes pour les habitants de Tournai. Le sentiment de la reconnaissance entraînera le changement de la politique.

* * *

Quand Philippe VI monta sur le trône de France, le 1er avril 1328, il se percevait à Tournai une assise ou maletôte. Je crois en trouver la preuve dans une curieuse quittance, en date du 22 mars 1329 (n. st.), qui se conserve à Tournai [2], et où les prévôts, jurés et gouverneurs de la cité de Tournai reconnaissent avoir reçu de Guillaume de Waudripont et Libert le Vilain, leurs « combourgeois, recheveurs de l'assize courant à présent en nodite cité », 6928 livres, 17 sous et 6 deniers « qui furent levé par eaus de le rechoite de ledite assize, et sunt converti ès coustemens et despens que lidite ville a fais en ceste présente guerre de Flandre, tant pour les sergans d'armes que pour les sergans de piet, cotes, armes, arbalestiers, sergans à glave, carpentiers, fossiers et autres nécessités qui, à le requeste dou roy nosire, furent avoech lui, où non de nodite cité, en sen ost devant Cassiel, et alleurs en Flandres, contre les rebelles dou pays de Flandres ».

1. Cf. à ce sujet l'article intitulé « Les Constitutions de Tournay sous Philippe de Valois » que j'ai publié récemment dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger,* livraisons de mai-juin et juillet-août 1906.

2. Archives communales, Chartrier, layette de 1328; original scellé.

Qu'était-ce que cette assise ou maletôte, à laquelle les documents que j'ai recueillis appliquent encore, et comme indifféremment, les noms d'assiette, de collecte, de levée, de contribution ou d'imposition ? Il est impossible d'affirmer que c'était exclusivement un impôt de consommation, un impôt indirect, comme nous disons. En effet, bien que cet impôt ait toujours été à Tournai productif surtout à cause des boissons, on sait qu'il y a quelquefois pesé aussi sur les négociants et constitué comme une sorte de droit de patente. Il en fut ainsi, du moins, à l'origine de la maletôte. On en a la preuve dans un précieux tarif[1] consécutif à l'octroi de la maletôte aux Tournaisiens par le roi Philippe le Hardi en 1277. Cet octroi est perdu ; mais l'ordonnance des magistrats communaux de Tournai pour son application s'est conservée ; elle est des plus instructives. On y voit que l'assise se percevait alors sur les vins, les bières, le pain et l'hydromel, sur les teinturiers, sur les drapiers, sur tous les marchands, sur les ventes de biens et de rentes, sur les prêts sur gage ou à terme. Dans la suite la maletôte continua-t-elle d'être ainsi *ordenée?* On ne sait ; mais la lecture des documents groupés par moi semblerait bien plutôt démontrer que la maletôte a fini par n'être plus qu'un impôt sur le vin et quelques autres denrées. En tout cas, il en était certainement ainsi sous Philippe de Valois. Une charte de ce monarque, datée du 21 février 1334[2], est à cet égard probante, puisqu'elle parle des *vins et autres*

1. Transcrit dans le *Registre de cuir noir* des Arch. comm. de Tournai, au folio 53. Copié dans le tome 525 (fol. 208) de la *Collection Moreau* à la Bibliothèque nationale de Paris. Publié par M. L. Verriest dans le tome LXXIII des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, p. 169 et 170.

2. L'original de cette charte est perdu. Il y en a une copie du XVIII[e] siècle à Paris, dans la *Collection Moreau*, tome 526, fol. 359, d'après le « Registre de cuir rouge 2 fol. 159 » des Arch. comm. de Tournai. L'importance de ce document inédit, dont nous avons fait un usage très fréquent dans la suite de ce mémoire, nous a incité à en donner le texte complet dans un appendice.

denrées desquelles l'assise est levée, et ne fait aucune allusion à d'autres droits, par exemple à des droits sur les marchands. Nos autres chartes de Philippe VI confirment sur ce point spécial celle du 21 février 1334, telle la charte du 28 mai 1336 [1], celle du 8 février 1337 [2] ou celle du 27 mai 1337 [3]. Tous ces documents font seulement allusion aux vins et autres *denrées,* parmi lesquelles figure l'hydromel, comme on le voit par une charte du 7 février 1347 [4]. La conclusion c'est donc que, d'impôt très général, à la fois direct et indirect, en 1277, la maletôte à Tournai est devenue exclusivement un impôt sur les liquides, et qu'il en est ainsi pendant tout le règne de Philippe de Valois.

*
* *

Bien qu'on ait la preuve [5] que, dès le mois de janvier 1268 au plus tard, un droit sur l'hydromel ait été perçu à Tournai, je ne crois pas que le premier octroi royal d'une maletôte aux Tournaisiens soit antérieur à l'année 1277. Si, depuis lors, la maletôte a toujours été levée à Tournai, c'est ce que je n'ai pas à rechercher dans le présent article, où il me suffira d'affirmer, en me basant sur les documents que j'ai publiés jadis dans mon *Philippe le Bel et*

1. Paris, Bibl. nat., *Collection Moreau,* t. 526, fol. 411 ; copie du XVIIIe s. d'après le « Registre de cuir rouge 2 fol. 152 » des Arch. comm. de Tournai. Original perdu.

2. En vidimus dans une charte originale scellée de Philippe de Valois, donnée à Paris le 14 avril 1337, et conservée dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai.

3. Tournai, Arch. comm., Chartrier, layette de 1337; orig. sc. sur double queue en cire blanche.

4. Copie du XIVe s. d'après un vidimus du prévôt de Paris délivré le 12 février 1347, dans le « Premier cartulaire » (Registre 6 fol. 174) des Arch. comm. de Tournai.

5. Dans un acte du 17 janvier 1268, conservé en original dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai, layette de 1267.

les Tournaisiens[1] ou dans mes *Notes et documents pour servir à l'histoire des rois fils de Philippe le Bel*[2], que depuis le règne de Philippe le Hardi cette maletôte n'a plus cessé d'être perçue. A son avènement, Philippe de Valois l'a donc trouvée en cours, comme nous l'avons vu.

On ne sait pas la date du premier renouvellement par ce prince de la maletôte octroyée aux gens de Tournai par les rois ses prédécesseurs. Il est toutefois certain que ce renouvellement est antérieur au 9 septembre 1331, puisque, dans une charte de cette date[3], le roi dit avoir déjà confirmé autrefois la maletôte octroyée aux Tournaisiens par Charles le Bel. La maletôte était donc levée à Tournai le 1er avril 1328, quand Philippe VI succéda à Charles IV, et elle continua d'y être levée après l'arrêt du 4 juillet 1332[4] qui supprima la commune de Tournai. Il y en a maintes preuves, notamment dans la charte déjà citée[5] du 21 février

1. Chartes de Philippe le Bel en date des 6 juillet 1295, 29 avril 1297 et 19 février 1307, publiées sous les numéros XXXII (page 92), XLII (p. 105) et LXXVI (p. 146).

2. Indépendamment des pièces publiées dans ces *Notes et Documents (Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, année 1898, tome 59, p. 528-9, 695 note 2, 697 n. 2 et 700 n. 2), je puis encore citer, à l'appui de mon affirmation, une charte très remarquable et encore inédite de Philippe le Long, donnée à Pontoise le 12 juin 1320, et qui a été transcrite au XIVe siècle dans le Registre 130 (fol. 126b) des Arch. comm. de Tournai, trois chartes de Charles le Bel données, la première à Paris le 8 juin 1324, les deux autres à Domats les 2 et 4 août 1324, vidimées toutes trois dans un procès-verbal daté du jeudi après la mi-août (16) 1324, conservé en original dans les mêmes Arch. comm. de Tournai (Chartrier, layette de 1324), enfin un mandement du même Charles IV à Michel Mauconduit et Thomas de Marfontaines, ses conseillers, donné à Fontainebleau le 24 mai 1325, et dont on trouve le texte dans le Registre JJ 62 (fol. 219b) des Archives nationales.

3. Conservée aux Arch. comm. de Tournai (Chartrier, layette de 1331) dans un vidimus original scellé du prévôt de Paris Jehan de Milon, délivré le 10 octobre 1331.

4. Cet arrêt est publié en appendice à l'article mentionné ci-dessus p. 61 note 1.

5. Cf. ci-dessus la note 2 de la page 62.

1334, qui proclame qu'à cette date la maletôte octroyée avait encore un an à courir, à compter de la saint Jean (24 juin) 1334. Cette charte, éminemment instructive, nous apprend, d'ailleurs, bien d'autres choses. D'abord, elle prolonge d'une année le terme de la maletôte, mais sans en augmenter le montant, c'est-à-dire qu'au lieu de percevoir pendant un an, du 24 juin 1334 au 23 juin 1335, deux deniers sur les vins et autres denrées taxées, on y percevrait un seul denier, mais qu'on le percevrait alors du 24 juin 1334 au 23 juin 1336. Puis notre charte stipule qu'à l'expiration de cette maletôte une autre reprendra cours pour quatre ans (les Tournaisiens l'avaient demandée pour dix ans), c'est-à-dire du 24 juin 1336 au 23 juin 1340.

A quelle date Philippe VI modifia-t-il son octroi de cette maletôte pour quatre ans, concédé aux habitants de Tournai le 21 février 1334? c'est ce qu'on ne sait pas au juste. Mais une charte du 28 mai 1336[1] montre qu'à cette date la modification n'était pas encore effectuée. En revanche, on sait par deux lettres disparues, mais visées dans d'autres du roi au gouverneur de Tournai et datées du 8 février 1337[2], que d'abord Philippe VI avait autorisé la levée de la nouvelle maletôte depuis le 24 juin 1336 jusqu'à Pâques (20 avril) 1337. Ainsi le roi était revenu sur sa concession pour quatre ans et l'avait remplacée par une concession pour dix mois. Pourquoi? « Pour certaines causes », dit-il dans ses lettres du 8 février 1337 et notamment, comme il le dira le 27 mai 1337[3], « pour ce que il [les gens des comptes] y voloient prenre et avoir certaine portion pour nous ». On sait d'ailleurs, toujours par les mêmes lettres du 8 février, que Philippe VI avait d'abord révoqué complètement son

1. Copie du XVIII[e] siècle à la Bibl. nat. (*Collection Moreau*, t. 526 fol. 411). Cf. ci-dessus la note 1 de la page 63.

2. Cf. ci-dessus la note 2 de la page 63.

3. Dans des lettres encore inédites, qui se conservent en original scellé dans la layette de 1337 du Chartrier des Arch. comm. de Tournai.

octroi d'une maletôte pour quatre ans, de juin 1336 à juin 1340, qu'il avait fait *assouper*, comme il dit, cette maletôte, et mandé qu'on cessât de la lever, et que ce n'est que par une sorte de transaction qu'il en avait de nouveau autorisé la levée provisoire jusqu'au 20 avril 1337. Il est probable que l'une des causes de ces tergiversations du monarque, c'est qu'il n'avait pas apaisement sur le produit de la maletôte et l'emploi éventuel de ce produit. C'est du moins ce que semble indiquer cette fin des lettres du 8 février 1337 : « Et pour ce que nous voulons savoir combien puet valoir ladite assise par an, et aussi combien lesdites choses que l'en en devoit faire porroient couster, et qui est tenu de soustenir et faire lesdites choses, et comment il est accoustumé, nous vous mandons que de ce vous vous enfourmez bien et diligemment, et l'informacion que faite aurez, envoiés à noz amez et féaulz les genz de noz comptes à Paris... » Quoiqu'il en soit, comme le roi ne se trouvait pas encore suffisamment renseigné le 14 avril 1337, il prorogea de nouveau ce jour-là la maletôte pour quatre mois, c'est-à-dire du 20 avril au 15 août 1337[1].

Ce provisoire ne pouvait durer ; il fallait conclure ; c'est ce que fit le roi par ses lettres du 27 mai 1337[2], où, après avoir rappelé que les gens des comptes avaient suspendu la maletôte octroyée pour quatre ans, du 24 juin 1336 au 23 juin 1340 « pour ce que il y voloient prenre et avoir certaine portion pour nous et pour aucunes autres causes », par bienveillance pour les habitants de Tournai, « souffisamment enformez du bon port que font lidit habitans envers nous », Philippe de Valois rétablit son octroi et décide que la maletôte sera perçue jusqu'au 23 juin 1340, comme l'avait voulu l'ordonnance du 21 février 1334.

Que s'est-il passé à dater de ce 23 juin 1340 ? A-t-on

1. Cette prorogation, datée de Paris, est en original scellé dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai, layette de 1336.

2. Cité ci-dessus. Cf. la note 3 de la page 65.

cessé dès lors de lever la maletôte à Tournai? Les documents font défaut pour le dire; mais nous savons par des lettres du 7 février 1347[1], qu'à cette époque une maletôte dont la durée était de quatre ans se percevait à Tournai. Quand ces quatre ans avaient-ils commencé à courir? Peut-être le 20 février 1343, puisque le roi semble proroger la maletôte pour trois ans à compter du 20 février 1347. Ainsi, du 24 juin 1340 au 20 février 1343, il serait à la rigueur possible que la maletôte eût cessé d'être levée à Tournai. La chose est, d'ailleurs, peu probable; et il est certain, en revanche, que pendant les sept dernières années du règne de Philippe VI elle a été levée avec les modifications que nous donne à connaître la charte du 7 février 1347, et non sans des difficultés que signale une lettre du 21 mai 1347[2], où le roi autorise les bourgeois et habitants de Tournai à contraindre par tous moyens au paiement de la maletôte ou assiette les « genz et personnes demorans en laditte ville [qui] ont refusé et encores contredient à païer laditte assiete. »

Peu de temps avant sa mort, arrivée le 22 août 1350, Philippe de Valois avait prorogé, par lettres données à *Esgreneuil* le 20 janvier[3], la maletôte qui devait venir à expiration le 20 février 1350, et il l'avait prorogée pour quatre ans avec *creue*. C'était autoriser à percevoir la maletôte jusqu'au 19 février 1354. Bien que ce terme fût, en somme, assez éloigné, il ne parut cependant pas suffisamment long aux Tournaisiens. Ils supplièrent le roi de

1. En copie du XIV[e] siècle, d'après un vidimus du prévôt de Paris Guillaume Gormont, délivré le 12 février 1347, dans le Registre 6 (Premier cartulaire) fol. 174 des Arch. comm. de Tournai. Cf. la note 4 de la page 63.

2. Lettre donnée à Arras sous le scel secret, conservée en original dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai, layette de 1347.

3. Ces lettres sont en copie du XIV[e] siècle dans le Registre 6 (Premier cartulaire) fol. 178[b] des Arch. comm. de Tournai. — Esgreneuil =? Escrignelles, Loiret, arr. Gien, c[n] Briare.

l'allonger encore, et le 17 mars 1350, à *Saint-Christofle en Halate* [1], Philippe de Valois faisant droit à leur demande, « pour considération des grans et bons services que lesdis supplians nous ont fait et font cescun jour », prorogea la maletôte pour six ans, mais cette fois sans *creue*, à dater du 20 février 1354.

*
* *

L'objet de la maletôte était sans doute nettement déterminé par l'octroi royal de 1277, puisque l'ordonnance consécutive à cet octroi perdu [2] porte qu'il fut donné par le roi Philippe le Hardi « à le cité de Tournay pour mettre à le fortereche de le ville et non ailleurs. » Mais en 1295, comme en 1307, nous voyons Philippe le Bel déclarer que la maletôte est perçue « pro reparatione murorum et aliis necessitatibus ville [3] » et le 12 juin 1320 Philippe le Long écrit [4] que, s'il a octroyé l'assise appelée *malatota*, c'est « pro relevatione onerum ville de Tornaco. » Cela devenait vague. Aussi les magistrats communaux se trouvèrent-ils bientôt dans le cas d'être accusés d'avoir mal employé le produit de la maletôte ; et l'on sait que ce fut un des griefs du grand procès de 1323-1325, comme le montre nettement la lettre des Tournaisiens à Charles le Bel que j'ai publiée en 1898 dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* [5]. Plus tard on voit l'objet de la maletôte s'amplifier. C'est sur elle qu'on récupérera les frais faits pour envoyer un contingent à Cassel, comme la quittance du 22 mars 1329 analysée ci-

1. Les lettres datées de Saint-Christophe (Oise, arr. Senlis, c^{n} Pont-Sainte-Maxence, c^{ne} Fleurines) sont, comme les précédentes, en copie du XIVe s. dans le Registre 6, fol. 178^{b} des Arch. comm. de Tournai.
2. Cf. ci-dessus la note 1 de la page 62.
3. Cf. la note 1 de la p. 64 et voyez *Philippe le Bel et les Tournaisiens*, pp. 92 et 146.
4. Dans une charte mentionnée ci-dessus page 64 note 2.
5. Tome LIX, p. 528-9.

dessus [1] l'a montré. Son objet principal, c'est toujours, d'ailleurs, la fortification de la ville, et ce n'est que s'il y a du surplus qu'on peut employer l'argent à autre chose. Cette phrase des lettres du 9 septembre 1331 [2] le prouve : « Se il avoit de ladite assiete ou maletoute aucune chose par dessus après ce que les dis murs et forteresses seroient mises et tenues en boin estat, que le sourplus il peussent convertir ou acquitter ladite ville des rentes qu'il avoient vendues... pour les réparacions desdites forteresces faites au temps des guerres de Flandre ». Alors donc on commence à employer partiellement la maletôte à convertir et acquitter des rentes ; plus tard on l'emploiera à acquitter des frais de voyage [3], à donner des gratifications [4], à payer « les frais et despens communs de la ville » [5], à réparer les ponts et chaussées, à entretenir le cours de l'Escaut ou à payer les rentes « que la ville devoit, accoustumées à paier sur ladite assise » [6], à payer les « fraiz et les mises de ladite ville », ses « fraiz convenables » [7], « pour cause des grans fraiz, dommages et intérés que vous avez faiz et soustenuz, et encores soustenez de jour en jour, pour cause de noz guerres » comme dit enfin la lettre du roi aux gens de Tournai qui est datée d'Arras le 21 mai 1347 [8]. Et c'est ainsi qu'on en arrive petit à petit à ce que la maletôte soit un impôt sans objet défini, applicable à tous les besoins, indistinctement, de la ville de Tournai.

1. Page 61.
2. Déjà citées, p. 64 note 3.
3. C'est ce que montre une curieuse charte de Philippe VI, datée de Château-Landon le 23 août 1332, et conservée dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai.
4. Preuve dans la lettre close du 16 janvier [1334] publiée à la page 376 de l'article signalé ci-dessus p. 61 n. 1.
5. Charte du 21 février 1334 signalée ci-dessus p. 62 n. 2.
6. Cf. ci-dessus p. 63 n. 2. Il s'agit d'une charte du 8 février 1337.
7. Charte du 27 mai 1337 ; Cf. ci-dessus la n. 3 de la p. 63
8. Cette lettre a déjà été signalée ci-dessus, p. 67 n. 2.

* * *

En ce qui concerne la quotité de cette maletôte, il est certain, pour qui a lu l'*ordenance* de 1277 plusieurs fois citée [1], que sa fixation était laissée aux soins de « tout le consel des concittores de le halle », c'est-à-dire aux prévôts, jurés, échevins, mayeurs et eswardeurs de la ville de Tournai. Mais s'il en fut ainsi d'abord, il est non moins certain que, de très bonne heure, nos rois intervinrent pour déterminer la quotité de la maletôte tournaisienne. Lisez les deux lettres de Philippe le Bel en date des 6 juillet 1295 et 19 février 1307 [2], et vous verrez que le roi ne se borne pas alors à proroger la maletôte, mais qu'il donne en même temps licence aux Tournaisiens d'en doubler le montant. C'est là, il est vrai, une façon indirecte d'intervenir dans le règlement de la quotité, car, en somme, le roi pouvait autoriser à percevoir le double sans se préoccuper de savoir quelle était l'unité. Mais sous Charles le Bel l'intervention devient directe. Le roi veut savoir combien on a perçu [3], et, bien que pas un document ne permette de l'affirmer, on peut croire que Charles IV, dont le gouvernement se montrait si activement centralisateur, n'a pas dû proroger la maletôte sans intervenir dans la fixation de sa quotité. Ce n'est toutefois que sous Philippe de Valois qu'on a la preuve d'une intervention de ce genre, et ce dans l'ordonnance du 21 février 1334 [4]. Alors on voit le roi accorder une maletôte pour quatre ans, « à prendre une maille parisis d'un lot de vin et des autres denrées à l'avenant ». Dès cette époque, la fixation de la quotité de la

1. Cf. la note 1 de la p. 62.

2. Rappelées dans la n. 3 de la p. 68.

3. Lettres du 24 novembre 1323, publ. dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LIX, p. 695, note 2.

4. Cf. n. 2 p. 62.

maletôte par le roi deviendra de règle. Le 28 mai 1336[1], on verra Philippe VI élever à un denier parisis le droit d'une maille parisis octroyé par lui le 21 février 1334. Le 27 mai 1337[2], on le verra réduire à un denier tournois cette augmentation. Le 7 février 1347[3], on le verra autoriser une perception supplémentaire sur la maletôte en cours d'un denier tournois au lot de vin et d'un autre au lot d'hydromel. Le 20 janvier 1350[4], on le verra octroyer aux habitants de Tournai licence « de lever un denier de creue de chascun lot de vin qui sera vendu et despensé en ladite ville ». Et le 17 mars 1350[5], enfin, il autorisera un nouvel accroissement.

En voilà plus qu'il n'en faut pour montrer la marche des empiètiements du pouvoir royal sur le pouvoir communal. D'abord c'est l'octroi d'une maletôte dont la commune règlera le montant; puis c'est une série d'interventions dissimulées dans la fixation de ce montant; c'est enfin la fixation de ce montant par le pouvoir central.

* * *

La même marche envahissante se laisse constater si l'on étudie la double question du choix des receveurs de la maletôte et du règlement de leurs comptes. On sent fort bien qu'à la fin du XIIIe siècle la commune, qui fixe le montant de la maletôte, en désigne les receveurs, et l'on sait qu'il en est encore ainsi pendant tout le premier quart du XIVe siècle. Mais dès le 1er septembre 1325, ces receveurs, au nombre de deux, sont dits « receveurs députez de par le roy à lever l'assiete de la ville de Tournay[6]. » C'est là

1. Cf n. 1 p. 63.
2. Cf. n. 3 p. 63.
3. Cf. n. 4 p. 63.
4. Cf. n. 3 p. 67.
5. Cf. n. 1 p. 68.
6. Cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LIX, p. 700, note 2.

une des conséquences de ce grand procès de 1323-1325, que j'ai jadis raconté dans tous ses détails[1] et qui a tant avancé à Tournai les affaires des centralisateurs. Les nouveaux receveurs royaux de la maletôte tournaisienne sont, d'ailleurs, deux Tournaisiens, et les premiers nommés, en 1325, Guillaume de Waudripont et Libert Vilain, sont encore en fonctions le 23 août 1332[2] avec le titre de « députez de par le roy à lever l'assise de la maletoulte de la ville de Tournay. » Mais bientôt après ils vont cesser d'être ainsi « députez de par le roy », car la charte du 21 février 1334[3] ordonnera que deux receveurs soient établis à Tournai, l'un élu par les jurés et échevins et l'autre choisi par le gouverneur de la ville. Depuis 1334 la maletôte sera donc perçue à Tournai par deux receveurs, l'un à la nomination du roi par l'intermédiaire de son gouverneur de Tournai, l'autre à la nomination de la ville par l'intermédiaire de ses jurés et échevins. Ces deux receveurs auront un clerc, nommé de commun accord par le gouverneur, les jurés et les échevins de Tournai. Ils jureront entre les mains du gouverneur de faire leur recette loyalement. Tous deux, aussi bien celui désigné par le gouverneur que celui qui est à la nomination des magistrats communaux, devront être bourgeois de Tournai.

Si ce régime a subsisté après que le droit de commune eût été rendu en 1340 aux Tournaisiens[4], nous ne le savons pas. La charte du 21 février 1334[5], dont celle du 27 mai 1337[6] ne fait que rappeler les termes, est le dernier document du règne de Philippe de Valois qui fasse allusion

1. Dans mes *Notes et Documents pour servir à l'histoire des rois fils de Philippe le Bel* (*Bibl. Ecole des Chartes*, t. LIX).

2. Cf. p. 69 n. 3.

3. Cf. p. 62 n. 2.

4. Par l'ordonnance, donnée en août au camp devant Douai, qui est publiée dans les *Ordonnances du Louvre*, t. XII, p. 54.

5. Cf. p. 62 n. 2.

6. Cf. p. 63 n. 3.

aux receveurs de la maletôte tournaisienne ; et nous en sommes réduits aux hypothèses sur la question de savoir ce qu'il advint de ces receveurs après 1340. En voyant figurer, dès la fin de cette année 1340 et jusqu'en 1350, deux *recepteur* sur les listes du personnel municipal tournaisien [1], on est toutefois fondé à supposer que, dès que la commune eût été restituée aux gens de Tournai par la grande ordonnance d'août 1340, ces deux receveurs de la maletôte tournaisienne redevinrent des fonctionnaires exclusivement communaux, tous les deux à la nomination des magistrats de la ville.

*
* *

Venons au règlement des comptes de nos receveurs. Ici encore nous allons avoir à constater bien des incertitudes et bien des tâtonnements. Il est évident qu'antérieurement au règne de Charles le Bel, c'est la commune de Tournai qui entend les comptes de la maletôte. La lettre du 31 décembre 1324 [2] atteste que ces comptes se rendaient alors publiquement, selon l'antique usage, « cascun mois, à son de cloque, où lieu acoustumet et à huis ouviers ; et y vinrent et porent venir cil qui venir i vourent, et tout cil asquez il peoit touchier. » Mais dès les premiers mois de cette même année 1324, on prend prétexte à Paris du procès intenté à la ville de Tournai par quelques taverniers poussés par le chapitre de cette ville, pour émettre la prétention de voir les Tournaisiens rendre aux gens du roi les comptes de la maletôte à eux octroyée. Le Parlement va même alors jusqu'à vouloir que ces comptes soient rendus à Paris, et c'est par faveur que Charles IV consent

1. Ces listes sont dans les précieux *Registres de la Loi* des Arch. comm. de Tournai.
2. Publ. dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LIX, p. 528-9.

qu'ils soient rendus à Tournai[1]. Mais il envoie des commissaires tout exprès pour entendre à Tournai ces comptes, et il veut qu'on les rende pour les dix dernières années écoulées. C'est une enquête en règle. Pourquoi, par ses lettres du 4 août 1324, veut-il, alors que l'avant-veille[2] il a ordonné qu'elle se fasse à Tournai, veut-il, dis-je, que cette enquête se fasse à Lille, à Mortagne ou à Saint-Amand ? Nous n'en savons rien. Je n'ai pas à rappeler ici, d'ailleurs, les péripéties très curieuses de cette enquête, et il suffit de constater que Charles IV entendait intervenir pour savoir tout ce qui concernait la maletôte à Tournai. Du reste, à la suite de l'enquête de 1324, il s'était sans doute établi pour la reddition des comptes de cette maletôte un *modus vivendi*, en vertu duquel nous verrons, en août 1329, tout au début du règne de Philippe VI, ces comptes se rendre à Tournai, en présence des gens de la ville, mais en présence aussi d'un officier royal qui, dans l'espèce, se trouve être le bailli de Vermandois[3]. Un peu

1. Par lettres données à Paris le 8 juin 1324, déjà mentionnées ci-dessus dans la note 2 de la page 64.

2. Lettres datées de Domats le 2 août 1324, mentionnées, comme celle du 4 août, dans la note 2 de la page 64.

3. Cela résulte de la très remarquable pièce suivante, qui se conserve en original dans le Chartrier des Arch. comm. de Tournai : « Nous prévost, juret, eswardeur, mayeur et gouverneur de le cyté de Tournay, faisons savoir à tous que Willaumes de Waudripont et Libiers Vilains, bourgois de ledicte cité, recheveurs de l'assize c'on dist maletote, courant en nodite cité, rendirent compte de ledite assize par eaus rechiute, et des deniers qu'il paiièrent as persones asqueles nous estiemes tenut, de l'anée et dou terme qui commencha le septime jour dou mois de joing l'an mil trois cens vint et wit et fina le septime jour de joing l'an mil trois cens vint et nuef, et chou en plaine hale, à huis ouviers, à son de cloke, ensi que acoustumé a esté de compter, en la présence de homme pourvéable et honneste Jehan Blondeel, balliu de Vermendois, et par devant nous, les Trois cens de nodite cité, le peuple, et tous cheaus de no communauté qui iestre y veurent ; lequel compte par les dessusdis Willaume et Libert, de l'anée dessusdite, nous tout, nos consans, no Troi cent et tous li communs de no cyté tenons à boin et à loyal, et en quittons les dessusdis Willaume et Libiert, en le fourme et en le manière

plus tard, en mai 1333, bien que depuis le 4 juillet 1332 la commune de Tournai ait été supprimée, Philippe de Valois ne renonce pas à l'ancien usage. Par l'article 37 de sa grande ordonnance de mai 1333 [1] il prescrit, en effet, que « ceulz qui seront députez à recevoir les émolumens, revenus et pourfiz qui seront ordenez pour maintenir les fortereces et pour faire les fraiz et les nécessitez de la ville de Tournay, jurent et soient tenus de administrer loyaulment, et de rendre bon compte et loyal, quatre fois l'an, en la hale du conseil, devant le gouverneur et devant les jurez, et les eschevins, et les héritiers de la ville qui venir y volront, à son de cloche ». Le gouverneur a pris ici la place du bailli de Vermandois parce que Tournai n'est plus ville libre, et il en sera ainsi jusqu'au rétablissement de la commune en août 1340.

L'ordonnance de mai 1333 fut corroborée, en ce qui concerne la reddition des comptes de la maletôte, par celle du 21 février 1334 [2], qui prescrit que les deux receveurs de cette maletôte « renderont compte au gouverneur et aus jurés et eschevins de leur recepte et mises, à son de cloke, en la présence dou commun, en la manière acoustumée ». Mais précisément à cause de cela, sans doute, et parce qu'elles respectaient trop bien la tradition, ces dispositions des ordonnances de mai 1333 et février 1334 n'eurent pas l'heur de plaire aux gens du roi. Je crois du moins devoir attribuer à leur hostilité l'acte par lequel Philippe de Valois, par sa charte du 28 mai 1336 [3], fit payer aux Tournaisiens une augmentation par lui de la quotité de la maletôte, de l'obligation de rendre compte de cette maletôte

qu'il l'ont mis par deviers nous. Où tiesmoing de chou nous avons [séellé] ces présentes lettres de no séel, douquel nous usons en tel cas, qui furent faites et données l'an mil trois cens vint et nuef, le VIe jour d'aoust. »

1. *Ordonnances des rois de France*, t. XII, p. 18 et ss.

2. Cf. ci-dessus la note 2 de la page 62.

3. Cf. la n. 1 de la p. 63 ci-dessus.

ainsi accrue devant les gens des comptes, à Paris, ou en tel autre lieu que le roi ordonnera. Quelques mois après, par une lettre des plus curieuses, datée du 27 novembre 1336 [1] et adressée au bailli de Vermandois et au gardien de Tournai conjointement, le roi prescrit à ces officiers de recevoir les comptes des deux receveurs « des asisses qui ont esté à Tournay..., apielés audit compte rendre, sains son de cloke, des bonnes gens de ladite ville teuls et tel nombre comme vous verrez que bon sera ». On le voit, cette lettre déroge notablement aux usages antérieurs. On ne comptera plus désormais à Tournai devant le peuple appelé par la cloche du beffroi ; on comptera en catimini, devant ceux des Tournaisiens qu'il plaira aux officiers royaux d'appeler, et en tel nombre qu'il leur plaira de les appeler. Et de ce compte le bailli ou le gardien feront leur rapport à la Chambre des comptes.

Je ne crois pas toutefois que ces dispositions soient devenues de règle, et je présume que, tout au moins après 1340, elles ont dû cesser de recevoir leur application, si tant est même qu'elles aient été appliquées jusqu'en 1340. Cependant, aucun document ne me permet de dire au juste ce qui s'est passé à Tournai, en matière de règlement des comptes de la maletôte, après que le roi eût restitué leur commune aux Tournaisiens. Il ne me surprendrait pas qu'ils aient alors recouvré leur droit d'entendre les comptes de leurs receveurs, puisque l'article 36 de l'ordonnance d'août 1340 [2] veut « que tous les droiz, franchises et libertez que ilz ont acquises où temps passé..., et tous les usaiges et les coustumes desquelles il ont anciennement accoustumé à user leur soient sauf, et que il en puissent user... en la manière anciennement accoustumée. » Mais,

1. Tournai, Arch. comm., Chartrier, layette de 1336 ; Copie simple sur parchemin, contemporaine de l'acte et émanant vraisemblablement de la chancellerie royale.

2. Publ. dans les *Ordonnances des rois de France*, t. XII, p. 58.

je le répète, je manque de documents pour être affirmatif sur ce point, et étant donnée l'imprécision des termes de l'ordonnance d'août 1340, je ne puis que supposer que cette ordonnance a rendu aux Tournaisiens leur liberté financière en même temps que toutes leurs autres libertés.

* * *

Les receveurs n'ont pas le droit de disposer du produit de la maletôte qu'ils sont chargés de percevoir ; et s'ils ont mission d'employer tout ou partie de ce produit, ils ne le peuvent faire spontanément. De qui reçoivent-ils les ordres sur ce point ? autrement dit, qui ordonnance à Tournai sous Philippe de Valois les dépenses que les receveurs de la maletôte sont chargés de régler ? C'est ce qu'il reste à examiner.

Il est aisé de concevoir que nos rois, en octroyant aux Tournaisiens le droit de lever une maletôte dans un but déterminé, devaient en arriver fatalement à s'assurer par enquête que le produit de cette maletôte avait bien reçu la destination qui lui avait été fixée. Mais pour comprendre comment le pouvoir royal en est venu jusqu'à disposer lui-même des fonds de la maletôte tournaisienne, il faut de toute nécessité se remémorer la révolution qui s'est faite dans les rapports du roi avec la ville de Tournai à la suite de cette *Affaire des Taverniers* sur laquelle j'ai autrefois donné tous les éclaircissements possibles[1]. C'est donc à compter de l'année 1325 qu'on verra pour la première fois le pouvoir royal donner des ordres aux receveurs de la maletôte tournaisienne, devenus dès lors des officiers royaux, et régler l'emploi du produit de cette maletôte. Ces mêmes errements seront suivis sous Philippe de Valois. Il s'en trouve une première preuve dans

1. Dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* de 1898, t. LIX, pp. 520 et ss.

les lettres datées de Paris le 9 septembre 1331 [1], où l'on voit le roi mander aux receveurs de l'assiette ou maletôte de Tournai « que ce que il aueront d'argent de ladite assiete après lesdites choses [les murs et forteresces] maintenues..., il délivrent en l'acquit et paiement de l'achat des rentes que il doivent à quelque personne que ce soit, et pour quelque cause que ce soit, à héritage ou à vie. » Peu de temps après, le 23 août 1332, Philippe de Valois mande aux mêmes receveurs de délivrer une certaine somme, pour leurs frais de voyage, à quelques bourgeois de Tournai qui sont venus le trouver [2]. Et quand les Tournaisiens, pour manifester leur reconnaissance à Pierre de la Marlière, gouverneur de leur ville, pour son bon gouvernement, ont l'idée de donner à ce sergent d'armes du roi une gratification ou, comme ils disent, une *courtoisie* de cinq cents livres à prendre sur la maletôte de la ville, c'est encore le roi qui mande aux receveurs de cette maletôte de payer la gratification, les habitants de Tournai n'ayant pu que requérir à cet effet le bon plaisir du roi [3]. Il est vrai que nous sommes alors en janvier 1334, que la commune de Tournai est depuis dix-huit mois supprimée, que le roi est tout-puissant dans la place et qu'il n'est pas encore revenu à l'égard des gens de Tournai aux bons sentiments auxquels il reviendra surtout après le siège de 1340.

Au reste nous n'attendrons pas cette date de 1340 pour constater que Philippe VI n'a pas conservé longtemps vis-à-vis des Tournaisiens l'attitude autoritaire que nous révèlent les actes dont je viens de parler. Dès l'année 1337, un revirement semble déjà se faire dans l'esprit du roi, puisque nous le voyons, le 27 mai [4], disposer « que les fraiz

1. Déjà citées plus haut, n. 3 de la p. 64.
2. Cf. ci-dessus, p. 69 n. 3.
3. Cf. ci-dessus la note 4 de la page 69.
4. Cf. note 3 p. 63.

convenables de ladite ville [de Tournai] soient prins sur l'assise tant comme elle durra, par l'assentement des jurez, des eschevins et du gouverneur establi par nous à Tournai, ou de la plus grant partie des diz jurez et eschevins. » Il semble bien résulter de là que ce n'est plus maintenant le pouvoir royal tout seul qui dispose du produit de la maletôte de Tournai, et certes c'est un progrès dans le sens de la liberté. Après 1340, quand le roi eut restauré presque complètement la commune de Tournai sur ses bases anciennes, je crois qu'il s'en fit un autre, et que le droit de disposer du produit de la maletôte fut rendu à la ville de Tournai en même temps que la plupart de ses autres droits. Mais par un phénomène plutôt singulier, à compter de cette restauration de 1340, les documents concernant la maletôte de Tournai deviennent d'une rareté qui contraste avec l'abondance relative des documents financiers qui se réfèrent à la période antérieure. Je dois donc encore une fois me tenir ici dans le domaine de l'hypothèse, et me borner à supposer que, pendant les dix dernières années du règne de Philippe VI, l'ordonnancement des dépenses à régler sur le produit de la maletôte s'est fait, à Tournai, par les soins des magistrats communaux.

Armand D'HERBOMEZ.

APPENDICE

Ordonnance de Philippe de Valois, donnée à Paris, le 21 février 1334, et relative à la Maletôte de Tournai.

(Archives communales de Tournai, Registre de cuir rouge 2, folie 159; copie du XIVe siècle).

Ph[elippes], par le grâce de Dieu roy de Franche, à tous ceuls qui ces présentes lettres verront salut.

Savoir faisons que, comme les habitans de la ville de Tournay nous eussent fait certaines requestes ou supplications touchans le profit commun de la dicte ville, si comme il disoient, et ycelles requestes ou supplications nous eussent bailliés en escript par articles, nous, veues ycelles requestes ou supplications, de grâce espécial et de certaine science, par délibération de nostre conseil, leur avons ottroié ce qu'il nous requéroient et supplioient, et ottrions, par le teneur de ces lettres, en la fourme et en la manière et avec les attemperences qui s'ensuient :

Premièrement, sur ce que il requéroient et supplioient, par le premier article de leur dicte supplication ou requeste, que comme par nous fust ordené, si comme il disoient, que les frais et despens communs de la dicte ville fussent prins sur l'assise qui est à présent en la dicte ville ottroiée par nous, par l'assentement et acord des jurés et eschevins de la dicte ville u de la plus grant partie d'euls, en la présence du gouverneur par nous establi en la dicte ville u de son lieutenant, et de la dicte ordenance n'eussent esté faites lettres, pour quoi supplioient que de ce leur donnissons lettres à fin que il peussent soustenir les fraiz de la dicte ville et garder l'ouneur d'ycelle, il nous plait et volons, et leur avons ottroiiet et ottrions, que les frais convenables de la dicte ville soient prins sur la dicte assise, tant comme elle durra, par l'assentement des jurés et des eskievins et dou gouverneur establi par nous à Tornay, ou de la plus grant partie desdis jurés et eskievins.

Item, sur ce que il requéroient et supplioient par un desdis articles de leur supplication ou requeste, en disant que por che que l'assise ottroiée par nous, qui est à présent levée en la dicte ville, laquele il ont encore à tenir de la saint Jehan prochain venant en un an, est moult greveuse, et les gens de la dicte ville désiroient, si comme il disoient, à tout le profit commun et la pais et transquillité dou peuple, que nous leur vossissions modérer la dicte assise en la manière qui s'ensuit; c'est asavoir que la dicte derrenière année de la dicte assise fust mis à deus ans, et que de che que on liève à présent deus deniers fust levé

un denier les dis deus ans tant seulement, tant sur vin comme sur les autres denrées desqueles la dicte assise est levée, il nous plaist et volons, et leur avons ottroié et ottroions, que ainsi soit comme supplié le nous ont ; c'est asavoir que la dicte derrenière année soit mise à deus ans, et que de che de quoi doit estre levé deus deniers por la dicte assise por la dicte derrenière année, soit levé un denier as dictes deus années.

Item, sur ce que il requéroient et supplioient, par un autre article de leur dicte requeste, que apriés ce que le temps des dictes deus années de la dicte assise seroit failli, nous pleust à euls ottroiier une assise à dis ans, à prendre une maille parisie (*sic*) d'un lot de vin et des autres denrées à l'avenant, afin que des rentes et charges dont la dicte ville est chargié à présent il se peussent acquiter et paiier les frais et les mises de la dicte ville, il nous plaist et leur avons ottroié et ottroions la dicte assise estre levée en le manière que supplié le nous ont ; c'est asavoir une maille parisis por un lot de vin et des autres denrées à l'avenant, à quatre ans tant seulement après les deus ans dessus dis. Et à ce le gouverneur establi de par nous à Tornay y establira un homme de par nous, borgois de la dicte ville, avoec celi que il y metteront de par euls. Et de ce qui sera receu, tant de l'assise qui est à présent comme de ceste que nous leur ottroions, si comme ci-dessus est dit, il paieront les rentes qu'il doivent acoustumées à paier sur la dicte assise, avoec les autres frais et cous de la dicte ville, et parferont et retendront les fortereches de la dicte ville, les pons, les chauchiés et les cours de la rivière, et les autres coses acoustumées à retenir.

Item, sur ce que par un desdis articles de leur dicte supplication ou requeste il supplioient à euls estre ottroié que, por recevoir la dicte assise et la convertir ès usages où elle doit estre convertie, li juré et eskievin de la dicte ville, u la plus grant partie d'euls, eussent pooir d'eslire deus recheveurs, liquels eussent gages raisonables, tels comme boin sembleroit as jurés et eskievins, et aussi un clerc, il nous plaist et leur avons ottroié et ottroions que deus receveurs y soient establi, borgois de la dicte ville, c'est asavoir un esleu par lesdis jurés et eskievins ou la plus grant partie d'euls, et l'autre par ledit gouverneur de Tornai ; et que un clerc y soit establi par l'acort doudit gouverneur et des jurés et eskievins u de la plus grant partie d'euls. Et jureront lesdis receveurs ès mains doudit gouverneur que bien et loialment il feront la dicte recepte. Et renderont compte audit gouverneur et ausdis jurés et eskievins de lor receptes et mises, à son de cloke, en la présence dou commun, en la manière acoustumée.

En tesmoing de laquele cose nous avons fait mettre nostre seiel en ces lettres.

Donné à Paris, le XXIe jour de février l'an de grâce M. CCC. XXXIIJ.

Par le Roy, à la relation dou conseil où quel Vous estiés.

Ja. DE BOULAY.

LA MORT

DU

DUC GISLEBERT DE LORRAINE

Nous connaissons par le récit de Flodoard[1], contrôlé d'ailleurs au moyen des sources germaniques, les détails de la mort du duc Gislebert de Lorraine, fils de Regnier, et premier mari de la reine Gerberge.

Ayant franchi le Rhin pour dévaster et piller la contrée soumise à son beau-frère Otton le Grand, il fut poursuivi par les troupes du roi, et, sautant à cheval dans le fleuve, il s'y noya.

Les chroniques allemandes nous apprennent que le duc des Francs, Eberhard, allié de Gislebert, qui l'avait suivi dans cette expédition, fut surpris tandis qu'il jouait aux échecs, sur la rive droite du Rhin, par Conrad Kurzepolt, comte de Lahngau, le fondateur de Saint-Georges de Limburg. Eberhard fut tué, et Gislebert en voulant gagner un des bateaux plats qui lui avaient servi à franchir le Rhin, fut emporté par les eaux.

Ce drame est d'une date bien connue : il se produisit au cours de l'année 939, qui devait être déjà fort avancée, à en juger par tous les événements relatés par Flodoard et qui précédèrent celui-là.

Nos recherches pour atteindre un résultat plus précis quant à la fixation du quantième étaient demeurées infruc-

1. *Annales de Flodoard*, éd. Lauer, p. 73.

tueuses. Les anciens obituaires austrasiens ne nous avaient rien fourni, et nous n'avions pas retrouvé non plus dans les nécrologes d'outre-Rhin, de mention funèbre concernant *avec certitude* le duc Eberhard.

Toutefois un précieux *Liber vitæ* du xe siècle, celui de Remiremont, très superficiellement feuilleté par Boehmer, et fort heureusement réédité en son entier dans le *Neues Archiv,* rappelle le souvenir des libéralités de Gislebert en en faveur du moûtier de Saint-Romaric. Au folio 6 se trouve le passage suivant :

Dumnus Gislibertus dux, qui pro remedium anime sue, et seniori sui dumni Heinrici et uxori sue, et infantibus suis, omnes heclesias Sancti Petri nobis restituit.

Suit une litanie dont voici le début :

Dumnus Gislibertus dux. Dumna Girberga. Ainricus. Hadvidis[1].

Le nouvel éditeur du *Liber vitæ* avait fort judicieusement remarqué que cette Hedvige (*Hadvidis*) nommée après Gislebert, Gerberge et leur fils Henri, devait être l'aînée des filles du duc de Lorraine, et nous avons déjà proposé[2] de l'identifier avec la mère de l'impératrice Cunégonde, avec la comtesse Hedvige, unie à Sifroi (Sigefroi), tige de la maison de Luxembourg.

Mais le *Liber vitæ* ne contient pas, dans sa partie nécrologique, l'obit du duc Gislebert. A défaut de toute autre indication, nous nous étions arrêté, il y a quelques années, à une hypothèse qui fixait au 21 août la mort de Gislebert et d'Eberhard, et nous aurions été amenés à l'exposer, tout en ne nous dissimulant pas sa fragilité, si une de ces

1. *Neues Archiv*, t. XIX, p. 61.
2. *Sifroi Kunuz, comte de Mosellane*, Luxembourg, 1904, in-8°.

fortunes d'autant plus heureuses qu'elles sont inespérées, et qui récompensent souvent la bonne volonté des chercheurs, ne nous avait permis tout récemment de relever une date différente, et cette fois incontestable, dans un manuscrit de Remiremont, acquis par la Bibliothèque nationale.

Ce volume (349 des *Nouvelles acquisitions latines)* est un recueil factice, relié à la façon de Procruste, au XVII[e] siècle, et comprenant quatre documents d'âge différent. Le plus important est un nécrologe d'un grand intérêt pour l'histoire de cette partie de la Lorraine, des familles de Bauffremont, de Vaudemont, et d'une foule d'autres. La plus récente mention attribuable à la première main qui a contribué à l'exécution de ce manuscrit est de 1394. Au folio 165 se trouve la mention suivante :

VI Nonas octobris. O. Gilebertus dux. Qui nos donavit, lo jor de son anniversaire, I grant meu de vin viés et I petit de novel, et IX setiers por les drois, et VIII l. V d. Et tout ce doient les censiers

O. Haduydis. Cono cancellarius.

O. Clemencia de Arguello M° CCC° XL° IX°.

La nature de ces dons et la période relativement récente où le nécrologe avait été commencé, nous laissaient quelque incertitude, d'autant que nous avions rencontré plus haut le terme *Ducissa* employé comme *cognomen.* Se serait-il agi d'un surnom, et le Gislebert inscrit en tête des anniversaires du 2 octobre ne serait-il qu'un simple particulier ?

Ce doute n'a pas tardé à se dissiper. Le nécrologe est suivi, dans le recueil factice, d'un Calendrier incomplet du début, mais ayant conservé les mois de mars à décembre. Ce calendrier comprend des obits qui ont été transcrits plus tard dans le Nécrologe du XIV[e] siècle : lui-même est bien plus ancien, et doit être reporté à une date voisine

du règne de Louis VIII[1]. Or on y trouve (folio 214 du recueil) la mention suivante :

VI Nonas octobris. O. dux Gillebertus.

L'interversion du mot *dux* ne laisse aucune ambiguïté, il s'agit bien d'un duc antérieur au XIIIe siècle. Or, ce ne peut être le duc Gislebert de Bourgogne, mort le 8 avril 956. Ce *dux Gillebertus* ne peut être que le bienfaiteur insigne inscrit au *Liber vitæ*, le duc Gislebert de Lorraine, dont la mort tragique est à fixer désormais au 2 octobre 939.

Les conséquences de cette fixation sont assez intéressantes[2].

C'est dans le cours de la même année 939, entre le 2 octobre et le 31 décembre, que, suivant Flodoard, Gerberge épousa Louis IV. Les sources allemandes nous apprennent qu'Otton son frère l'avait préalablement proposée à Berthold duc de Bavière, qui préféra, suivant l'option qu'on lui avait laissée, se fiancer à Hiltrude, fille de Gislebert, non encore nubile.

1. Les mentions de ce calendrier, écrites de la première main, concernant les abbesses, se limitent à Euphémie, Cunégonde et Mathilde, dont la plus récente est de 1178 (*Gallia*, XIV, 1407). Plusieurs autres mentions de seconde ou de troisième main concernent des abbesses du XIIIe siècle. L'écriture de début est celle du premier quart du XIIIe siècle, mais elle a persisté fort longtemps à Remiremont, car on trouve deux rubriques datées de 1316, écrites par une main qui semblerait, *à priori*, semblable à la première, et pourtant des rubriques tout à fait similaires ont été tracées après des mentions de seconde et de troisième main sur d'autres lignes du calendrier. Les obits datés sont ceux-ci :

Nonas septembris. O. Katherina de Verchans l'a(n) MCCC et XVI.

IX Kal. augusti. O. Elisabeth d'Oingney dicte de Verchans l'a(n) MCCC et XVI.

2. Elle permet notamment de fixer le mois auquel appartenait un feuillet mutilé de nécrologe, décrit par M. Van Werveke dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Luxembourg*, et sur lequel, à un quantième qui ne pouvait être déterminé, figuraient les obits réunis : *Gislebertus dux, Eberhardus.* Ce feuillet a malheureusement disparu depuis l'impression du Catalogue.

Pour que ce convol précipité ait été possible, il faut admettre que Gerberge mit au monde un enfant presque aussitôt après la mort de son mari : sans quoi le délai de six mois se serait imposé pour le veuvage. Cet enfant posthume du duc ne dut pas être un fils. Il est probable que ce fut la fille homonyme que Gerberge maria, vers 954, à Albert comte de Vermandois, et qui passa pour fille de Louis IV, parce qu'elle fut élevée à la cour de France. La postérité d'Albert de Vermandois a relevé en effet le nom d'Otton, frère de Gerberge, comme prénom de chevalerie, et celui de Ludolf, tige de la maison de Saxe, comme prénom de clergie ; mais on n'y trouve aucun des prénoms tels que ceux d'Arnoul, Dreux et Godefroi, que reprirent les familles alliées aux Carolingiens, comme preuve de leur extraction royale.

J. Depoin.

COMPTES RENDUS

E. Deville. — **Notice sur quelques manuscrits normands conservés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.** — Paris, Champion, 1904-1906 ; 10 fascicules in-8°.

La publication du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, aujourd'hui terminée, a pour résultat non seulement de signaler l'existence de textes jusqu'alors ignorés et de faciliter à ceux qui étudient tel point particulier de notre histoire ou de notre littérature l'enquête bibliographique des sources; elle permet, en outre, de grouper en vue de notices descriptives plus étendues que celles d'un simple catalogue, des manuscrits de même nature ou de même provenance. C'est ainsi que le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* a permis à M. Deville d'étudier plus particulièrement les manuscrits normands conservés dans cet établissement. Les résultats du nouvel examen des manuscrits auquel a procédé M. Deville sont exposés en suivant l'ordre de provenance des volumes dans une série de dix brochures extraites, si je ne m'abuse, de la *Revue catholique de Normandie*.

I. Quatorze manuscrits provenant du prieuré de Sainte Barbe-en-Auge (Calvados). Manuscrits de théologie, de morale, de droit, etc. A signaler seulement un recueil liturgique dont le calendrier contient des obits de prieurs de Sainte-Barbe que reproduit M. Deville et un psautier contenant des listes de moines des XVe et XVIe siècles que M. Deville donne en partie. — II. Quatorze volumes provenant du prieuré de Saint-Lô de Rouen. Manuscrits : Ecriture sainte, Pères, liturgie. A signaler une compilation française des coutumes de Normandie et des Heures de Notre-Dame du XIVe siècle avec miniatures. — III. Sept volumes rouennais ou plus exactement de provenance normande indéterminée. Manuscrits liturgiques. A

signaler les coutumes de la vicomté de l'eau de Rouen et les rôles d'Oléron, des éloges en vers latins. — IV. Analyse d'un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen. Reproduction intégrale (58 p.) d'une analyse faite au XVIIe siècle du cartulaire perdu de cette maison; certaines notices sont très développées et reproduisent les souscriptions. Les plus anciennes chartes sont de Guillaume le Conquérant. L'annotation faite par M. Deville est aussi précise qu'abondante, et ce fascicule tient lieu d'une édition que la perte de l'original rend impossible. — V. Deux volumes lexoviens, un manuscrit de la Légende dorée écrit en 1326 par un clerc de Lisieux, et un livre d'heures du XVe siècle, luxueusement orné, et illustré de treize miniatures. — VI. Analyse sommaire d'une compilation historique écrite en 1725 et relative à l'histoire du prieuré du Plessis-Grimould au diocèse de Bayeux. — VII. Huit manuscrits ébroiciens ou concernant Evreux et le département de l'Eure. Ecriture sainte, droit canon et manuscrits modernes. — VIII. Cinq volumes provenant du département de la Manche, notamment un manuscrit de droit canon provenant de Notre-Dame du Rocher, près Mortain. — IX. Deux manuscrits modernes concernant le département de l'Orne. — X. Quatre manuscrits divers, dont les chroniques de Normandie, le cartulaire du Tréport et une histoire de la fondation de l'abbaye de Sainte-Barbe-en-Auge.

On ne saurait trop louer M. Deville de s'être livré à des investigations méthodiques sur les manuscrits normands de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et d'avoir enrichi ses descriptions d'annotations qui font ressortir l'intérêt des textes sur lesquels il attirait l'attention des érudits.

A. V.

Arthur C. L. Brown. — **The Knight of the Lion.** Reprinted from the Publications of the Modern Language Association of America, XX, 4. In-8°, p. 673-706.

M. Brown, dont l'excellente étude sur le *Chevalier au lion* a été signalée ici même (*Moyen-Age*, 1904, p 65-66) revient sur ce sujet. Il s'efforce de démontrer que même les parties du roman que, dans sa première étude, il avait considérées comme adventices, peuvent

avoir conservé beaucoup plus de matériaux celtiques qu'on ne croirait au premier abord. A ce point de vue, il fixe de nouveau l'attention sur la rédaction galloise du récit, qui pourrait bien avoir, dans l'ordre des aventures et dans plusieurs détails, conservé des traces d'un état du conte plus primitif que celui qu'on trouve chez Chrétien. Particulièrement intéressant est le rapprochement avec une aventure de Cuchilinn, dans un récit épique irlandais où figure un lion, qui transporte le héros dans le monde surnaturel : ceci prouve bien que le lion avait sa place dans les anciennes traditions celtiques et que, par conséquent, l'introduction du lion dans la seconde partie d'*Ivain* n'est pas nécessairement de l'invention du poète champenois. Le même récit irlandais contient un épisode présentant une singulière analogie avec celui du mariage de Laudine avec le chevalier qui, chez Chrétien, vient de tuer son époux.

G. HUET.

Eduardo DE HINOJOSA. — **El regimen señorial y la cuestion agraria en Cataluña durante la edad media.** — Madrid, 1905; in-8°, XVI-379 p.

Le livre que M. Eduardo de Hinojosa vient de consacrer au régime seigneurial en Catalogne ajoutera encore à l'autorité que l'éminent professeur s'était acquise parmi les historiens du droit. Profondément versé dans la connaissance des institutions de l'Europe au moyen-âge, au courant des travaux les plus récents sur ce sujet, il a pu faire déborder la matière du cadre qu'il s'était fixé. Il ne s'en est pas tenu à l'exposé des institutions de la Catalogne au moyen-âge; il a sans cesse établi des rapprochements entre la Catalogne et les autres pays de l'Europe et largement usé, pour l'interprétation des documents qu'il avait réunis, de la fructueuse méthode comparative. Son esprit généralisateur et philosophique l'a entraîné à des jugements sur le régime économique et politique du moyen-âge, qui sans doute augmentent l'intérêt et la portée de son livre, mais qui peut-être font parfois tort à l'esprit historique. Il est vrai que M. de Hinojosa, avant de juger,

expose les faits nettement et avec impartialité, de façon à ne pas imposer au lecteur sa manière de voir.

Car M. de Hinojosa a travaillé directement d'après les documents. Les recueils imprimés lui ont fourni moins de matériaux que les archives mêmes. Parmi le grand nombre de documents qu'il a réunis, il a choisi les plus caractéristiques, ceux qui, dans les diverses questions, étaient décisifs, et il les a rapportés en note. Et ces notes comme aussi les pièces justificatives sont si intéressantes qu'après l'auteur, d'autres trouveront encore beaucoup à y glaner.

Tout d'abord on louera M. de Hinojosa de la manière dont il a formulé le titre. Il l'a intitulé non pas « le régime féodal » mais le « régime seigneurial », ce qui est plus juste, car par là il marque bien qu'il ne voit pas dans le fief la base du régime social du moyen-âge. « Régime seigneurial » est plus compréhensif et partant préférable.

L'auteur distingue trois genres de dépendance d'un homme à l'égard d'un autre : la dépendance personnelle, la dépendance à raison de la terre cultivée ou tenure, la dépendance fondée sur la résidence dans un district de juridiction. A ces trois modes de dépendance répondent trois sortes de seigneuries que M. de Hinojosa appelle la seigneurie personnelle, la seigneurie alodiale, la seigneurie juridictionnelle.

Il semble que la constitution de relations personnelles, d'homme à homme, en dehors de toute relation résultant de la possession d'un fief, se soit perpétuée en Catalogne plus longtemps qu'en France. Ces sortes de relations s'établissaient entre des individus de condition libre, l'un se plaçant, personne et biens, ou les biens seulement, sous la protection d'un autre, moyennant le paiement d'un cens annuel. C'est une véritable recommandation ; on en cite des exemples de la seconde moitié du XIVe siècle. Tantôt on se place sous la protection d'un seigneur, tantôt sous celle d'une église. Le lien ainsi formé entraînait l'hommage; le contrat pouvait se résilier par la volonté des parties, mais le protégé s'obligeait à payer au seigneur au cas où il voulait se retirer de la protection, une certaine somme, un prix de rachat. Les hommes qui se recommandaient ainsi étaient désignés par l'expression « homines proprii et solidi. » Quant aux « homines proprii,

olidi et affocati », c'étaient ceux qui étaient tenus à résider sur une terre du seigneur à titre de tenanciers libres.

Le seigneur alodial ou foncier est celui de qui on tient une terre à charge de paiement de cens et de rentes. Le tenancier reconnaît la juridiction du seigneur, au moins dans les contestations nées à l'occasion de l'exploitation de la terre, du paiement des redevances; il est tenu de reconnaître, sur ce point, sa juridiction, « firmare directum. » Et réciproquement le seigneur propriétaire a le droit de lui assigner un juge « assignare judicem ». La juridiction du seigneur alodial sur ses hommes avait pour objet, dit M. de Hinojosa, de garantir l'acquittement des devoirs de ceux-ci à l'égard de celui-là. C'était donc ce que Championnière, à la suite des feudistes, appelle la justice foncière ou domaniale « attachée au fief pour le paiement et conservation des droits qui en dépendent. » Le propriétaire pouvait incarcérer le tenancier et confisquer ses biens, et c'est ce qu'on appelait « maletractare ». Certains textes indiquent que le seigneur avait la faculté d'exercer ce droit arbitrairement.

A côté des seigneuries foncières, les seigneuries des châtelains et les seigneuries juridictionnelles. La construction des châteaux était une prérogative de la Couronne. Ni les particuliers, ni les corporations ne pouvaient construire de châteaux sans l'autorisation du souverain. Il en a été de même en France, au moins dans le haut moyen-âge. On peut citer à ce sujet un diplôme de Philippe Ier, de l'an 1092, où il est rapporté que certains individus ayant construit des fortifications et une tour devant l'église Saint-Corneille de Compiègne pour tenir les clercs en respect et de là fondre sur leurs biens et leurs hommes, le roi fit détruire la tour; puis, pour couper court à toute nouvelle tentative contre les religieux, il transféra à l'église le droit royal de s'opposer à l'édification d'une tour, d'un ouvrage fort ou d'une maison forte sur tout le territoire de Compiègne. Pour en revenir à la Catalogne, le château y était, comme en France d'ailleurs, le centre d'un district sur lequel le châtelain étendait sa juridiction. Il est bien évident que ce châtelain représente ici le souverain, que c'est en qualité de détenteur de la puissance publique, qu'il exerce sa juridiction sur les habitants du territoire. Son pouvoir juridictionnel a donc, originairement, un caractère public; il

s'étend à des individus qui ne sont pas ses hommes, qui ne lui sont rattachés ni par un lien personnel, ni par une concession de terre, mais qui habitent dans les limites du territoire dépendant du château et sur lequel il a acquis par une voie ou une autre, soit comme successeur d'un châtelain royal, et par délégation à l'origine, soit par usurpation, l'exercice de la souveraineté. Voilà du moins l'idée que nous nous faisons du seigneur de la châtellenie. De cette juridiction est toute différente la juridiction domaniale des seigneurs fonciers.

Par seigneurie juridictionnelle M. de Hinojosa entend la juridiction du seigneur sur les hommes établis sur ses terres, c'est-à-dire sur son domaine ; et il en voit l'origine dans le pouvoir disciplinaire du propriétaire sur ses serfs et colons, renforcé en quelque sorte par les privilèges d'immunité. Mais d'abord on ne peut pas confondre le pouvoir disciplinaire d'un maître sur ses esclaves, serfs et colons, avec la juridiction proprement dite ; c'est un simple droit de correction. En second lieu, si la juridiction des seigneurs dans l'étendue de leur domaine a pu sortir du privilège d'immunité, ce qui a été maintes fois contesté, ce n'est pas, en tout cas, directement ; l'immunité n'a pu être que le point de départ d'un développement ultérieur de la juridiction privée ; elle n'a pu que favoriser les empiètements des grands propriétaires sur la juridiction publique.

Quelle que soit la solution adoptée pour ce problème, elle ne modifiera pas la classification des seigneuries proposée par M. de Hinojosa. On devra lui savoir gré d'avoir distingué les diverses sortes de seigneurs, au regard bien entendu des roturiers, car il ne s'occupe pas des relations des nobles entre eux, et de ne les avoir pas tous confondus en un seul bloc ; d'avoir bien montré que le mot seigneur, à lui seul, ne signifie rien et qu'il convient de le qualifier avec plus de précision.

On lui saura gré aussi, à lui qui incline trop à ne voir dans le régime social du moyen-âge qu'arbitraire et abus de pouvoir, d'avoir fait cette observation si juste, à propos des droits des châtelains (p. 119) : « On énumère dans les documents relatifs à des donations et ventes de châteaux toutes ou presque toutes les prestations, les services et les redevances qui pesaient sur les possesseurs de terres ; mais de là on ne conclura pas, naturelle-

ment, que toutes ces charges grevaient ces tenanciers; on en conclura seulement que c'étaient les services dus ordinairement au château, en tenant compte aussi du mélange des services purement domaniaux et des services propres aux seigneurs des châteaux, parce que les deux qualités de seigneur foncier et de châtelain (justicier) étaient réunies sur une même personne. » Cela revient à dire que, dans les actes de vente, on introduisait les formules les plus complètes, dans lesquelles on ne se contentait pas d'énumérer les droits attachés à tel ou tel château, mais comprenant l'énumération de tous les droits possibles.

M. de Hinojosa étudie ensuite la condition juridique et la condition économique des cultivateurs. Sous cette dernière rubrique il énumère les rentes, redevances, corvées exigées des cultivateurs par les seigneurs. Mais s'il a bien soin de rappeler que certaines d'entre elles étaient dues par les tenanciers au propiétaire, tandis que d'autres étaient rendues au seigneur du château dans le district duquel étaient établis les paysans, il ne semble pas que par la suite il ait cherché à distinguer ces diverses espèces de services ou de redevances, suivant qu'ils étaient payés au seigneur foncier ou au justicier.

En revanche, nous trouvons de continuels et intéressants rapprochements avec les coutumes françaises.

Un chapitre est consacré à certains droits du seigneur sur la personne et les biens de ses hommes, ceux qu'on appelait les *mals usos*. A vrai dire on eût aimé que l'auteur nous dît quels sont les textes les plus anciens où ces usages sont qualifiés mauvais. Et dans l'*Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon*, M. Brutails n'a pas davantage indiqué le moment où apparaît cette appellation : sans doute elle est traditionnelle chez les historiens du droit espagnol, mais depuis quelle époque? Dans les chartes françaises, à partir du XI[e] siècle, on trouve de fréquentes mentions de *malæ consuetudines* ; et elles sont ainsi qualifiées par ceux-là mêmes qui y renoncent. Mais ce sont généralement des redevances ou des services auxquels un seigneur renonce sur des hommes ou des terres d'église, par conséquent, des redevances justicières, c'est-à-dire originairement perçues par le souverain ou ses officiers, et dont on ne comprenait plus la signification ni la légitimité, bien loin qu'on en saisît l'origine. Il était naturel

qu'aux xie et xiie siècles, quand les églises avaient la juridiction dans toute l'étendue de leur domaine, elles trouvassent étrange et injuste qu'un seigneur exigeât quelque chose de leurs hommes ou sur leurs terres, et qu'elles présentassent comme injuste toute perception de ce genre ; car il ne faut pas oublier que les chartes, même rédigées au nom d'un seigneur, n'en étaient pas moins, en fait, rédigées par le soin des églises destinataires. Mais les mauvais usages de Catalogne sont tout autre chose. Ce sont des droits perçus par les seigneurs sur leurs propres hommes. Ils se nomment *remensa*, *intestia*, *cugucia*, *exorquia*, *arsina*, *firma de spoli*. Les cinq derniers usages ne s'exerçaient que sur les hommes soumis au premier, c'est-à-dire les hommes attachés à leur tenure, mais non pas cependant attachés au point de ne pouvoir la quitter qu'avec le consentement du seigneur, puisqu'il leur était permis de l'abandonner en payant une certaine somme au seigneur, *redimentia*, d'où le catalan *remença*. L'*intestia* consistait dans l'attribution au seigneur d'une partie des biens de l'homme mort intestat ; l'*exorquia*, dans l'attribution au seigneur de la part d'héritage de l'homme mort sans enfants qui aurait constitué la part des dits enfants ; en vertu de la *cugucia*, les biens d'une femme adultère étaient attribués au seigneur et au mari ; l'*arsina* était une indemnité due au seigneur par l'homme dont la tenure avait été incendiée ; enfin, la *firma de spoli* était le prix de l'autorisation donnée par le seigneur à son homme de constituer à sa femme un douaire sur les biens tenus du seigneur. Voilà des usages qui ne paraissent pas si mauvais, et qui, en tout cas, sont conformes à l'ensemble du régime économique et juridique du moyen-âge. Si M. de Hinojosa ne s'est que bien peu préoccupé d'en rechercher l'origine, c'est sans doute qu'il n'avait pas à présenter d'autres hypothèses que celles qu'avait émises M. Brutails ; et puis, c'est qu'il voit dans leur incorporation à la résidence personnelle le résultat d'une évolution dont le facteur essentiel fut la violence.

Car, pour M. de Hinojosa, la violence est le caractère général du régime seigneurial ; conception qui surprend de la part d'un savant chez qui l'historien est doublé d'un juriste ; car il sait bien qu'un régime, qui n'aurait eu d'autre base, nous ne dirons pas que la violence, mais seulement l'arbitraire, n'eût pas été durable et n'eût pas suffi à assurer la vie sociale pendant tant de siècles.

Naturellement, les faits exceptionnels sont ceux que notent les chroniqueurs, et il n'est pas difficile de faire du moyen-âge un tableau poussé au noir; mais on peut en faire autant pour toutes les époques. M. de Hinojosa, il est vrai, a tiré les traits de son tableau bien plus des chartes et des textes législatifs que des chroniques. Et nous ne saurions nier qu'il répugne à nos idées actuelles qu'un seigneur, Pedro de Torroella, abandonne à l'église de Gérone toutes les redevances qu'il percevait dans une villa « vi vel gratis, juste vel injuste. » Mais, qu'on prenne garde qu'il s'agit d'un accord entre l'évêque de Gérone et Pedro de Torroella. Ces termes « vi vel gratis, juste vel injuste » sont donc une formule introduite dans la convention pour ne rien laisser de côté, pour marquer que le seigneur renonce à tout droit légitime ou illégitime sur la *villa;* et cela ne veut pas dire, si nous ne nous trompons, que le seigneur percevait par violence des droits que l'église, substituée au seigneur, continuera à exercer de la même façon. C'est dans ces sortes de renonciations par des seigneurs justiciers à des droits exercés sur des terres d'église, que figurent ordinairement ces mentions de coutumes justes et injustes. Et, si on les rencontre dans d'autres actes, tels que des donations, des ventes, des constitutions de dot et de douaire, c'est, nous semble-t-il, qu'elles y ont été transportées par les notaires qui par là entendaient substituer une personne à une autre le plus complètement possible, même dans des droits illégitimes, quitte à ceux qui seraient lésés à intenter une action contre ceux qui exerceraient ces droits illégitimes. Que nombre de seigneurs, en un temps de mœurs rudes, et quand aucun pouvoir central ne les maintenait dans les limites de l'équité, aient abusé de leur force, maltraité les faibles, saisi le bien d'autrui, il serait puéril de le nier. Mais il faut se garder d'assimiler trop vite à des actes de violence certaines « exactions » des seigneurs. Ainsi M. de Hinojosa constate que les seigneurs de châteaux opprimaient fréquemment les hommes des églises situées dans le territoire de leur juridiction. Il cite une charte de 1170 par laquelle les châtelains de « Lanera » reconnaissent les dommages qu'ils ont longtemps faits injustement au monastère de Saint-Sernin *(Sanctus Saturninus)*, et ils font remise audit monastère de toutes les réquisitions « omnia firmamenta, demandas, forcia, toltas, et empara-

menta, et alia servicia, et adinpramenta » qu'ils exigeaient des manants de la terre de cette église. Ne semble-t-il pas qu'il s'agisse de toutes ces fournitures que l'Etat, à l'époque romaine, les rois plus tard, puis les officiers du roi, d'abord pour le souverain, puis pour eux-mêmes, exigeaient des populations? Mais l'Eglise qui, comme nous l'avons dit, ne connaissait pas l'origine de ces coutumes, lesquelles d'ailleurs n'avaient plus de signification, les tenait pour injustes, les représentait telles aux seigneurs et s'efforçait d'en obtenir l'abandon. C'étaient des coutumes, et ceux qui les abandonnent nous disent qu'ils les avaient tenues longtemps. Et c'est parce que la plupart des *exactiones* levées par des justiciers sur des terres qui étant de leur juridiction n'étaient pas de leur domaine, paraissaient injustes, illégitimes, mauvaises, que le mot exaction, qui à l'origine, et souvent encore au XIIe siècle, désignait seulement la perception d'un impôt ou cet impôt même, a pris un sens péjoratif.

Il semble donc que les historiens ne puissent pas toujours considérer comme le résultat d'un abus de pouvoir les perceptions faites par les seigneurs sur leurs hommes et surtout sur les hommes des terres d'église, alors même que les documents les qualifient d'injustes; leur rôle est bien plutôt d'en chercher l'origine ailleurs que dans la violence ; car ce sont le plus souvent des débris d'un état de choses antérieur.

D'ailleurs, M. de Hinojosa reconnaît bien que si certaines exactions étaient devenues odieuses, c'est qu'elles avaient perdu toute raison d'être : par exemple le droit de gîte et de procuration, et encore les corvées exigées pour l'entretien des châteaux.

Aussi voyons-nous se dessiner dès le XIIIe siècle un mouvement vers l'émancipation des classes rurales, mouvement dont M. de Hinojosa a démêlé les origines, déterminé les causes et nettement marqué les étapes. Le nombre des fonds de terre accensés, l'élévation des douaires assignés par les hommes *de remensa* à leurs femmes témoignent assez de la prospérité matérielle des paysans au XIIIe siècle ; mais l'infériorité de leur condition juridique ne leur en devait être que plus insupportable. Comme en France, de même, dans la péninsule espagnole, la royauté seconda puissamment les efforts des paysans vers la libération des charges seigneuriales, et spécialement dans le désir de

peupler ses domaines, ce qui amena les rois à fonder des villes neuves largement dotées de franchises. Par là aussi, le souverain, sous l'influence du droit romain, des principes duquel il tira la connaissance de son devoir et de son droit, se proposa d'assurer le bien commun. Ainsi, en 1267, Jaime I faisait inscrire dans la charte de Figueras une clause en vertu de laquelle tout homme qui venait habiter dans la ville, qu'il fût l'homme d'une église, d'un chevalier ou d'un bourgeois, n'était pas tenu de se racheter de son seigneur et devenait incontinent l'homme du roi. Les seigneurs pour retenir les hommes sur leurs terres durent leur accorder des exemptions de redevances et de services. Le mouvement d'affranchissement s'accentua, et particulièrement sous les efforts de Juan I et de la reine Maria de Luna, et au xv[e] siècle des mesures d'ordre général en assurèrent le triomphe. C'est tout d'abord la constitution d'Alfonse V, du 1[er] juillet 1448, qui permit aux hommes *de remensa* de tenir des assemblées pour traiter de la suppression des mauvais usages et nommer des syndics ; c'est ensuite la constitution de 1455 qui suspendit l'acquittement des mauvais usages ; c'est encore un projet d'accord entre les hommes *de remensa* et les seigneurs, établi en 1462, qui fut la base d'une sentence arbitrale du roi Catholique, du 21 avril 1486, qui, en abolissant l'obligation pour les hommes *de remensa* de résider sur leur tenure, en supprimant les mauvais usages pour leur substituer le paiement d'une somme de 60 sols barcelonais une fois payée, ou un cens annuel de trois sols, en abolissant ou restreignant une série de droits seigneuriaux, rétablit la paix entre les seigneurs et les paysans de Catalogne et donna à ceux-ci la liberté personnelle que d'autres ne connurent, même en Espagne, qu'au commencement du xviii[e] siècle.

Nous avons fait quelques réserves sur certaines conclusions de M. de Hinojosa. Nous faisions observer plus haut que dans tout état social qui se maintient et se développe, le bien l'emporte sur le mal ; pareillement, dans le livre du savant professeur de Madrid, s'il y a quelques défauts, ils sont peu nombreux et n'empêchent pas que son livre présentant une synthèse qui résulte d'une analyse très fine des documents ne soit, au total, excellent.

Maurice Prou.

Jessie L. Weston. — **The Legend of Sir Perceval.** — Vol. I. **Chrétien de Troyes and Wauchier de Denain.** — London, Nutt, 1906 ; in-8°, xxvi-344 p.

Miss Weston, déjà favorablement connue par ses travaux antérieurs sur le cycle arturien, a entrepris une étude d'ensemble sur le *Perceval* de Chrétien de Troyes et ses différents continuateurs, basée sur une étude comparative de *tous* les manuscrits et de toutes les traductions. Elle nous offre aujourd'hui la première partie de son travail, consacrée à la partie du poème qui est de Chrétien, et au plus ancien des continuateurs connus, Wauchier de Denain.

La lecture de ce livre, plein de faits et d'idées, est quelque peu pénible, l'auteur ayant mis trop souvent les résultats principaux et les résultats secondaires de ses recherches sur le même plan. Négligeant les seconds et se bornant aux premiers, voici comment on peut les résumer :

Le poème de Wauchier de Denain a une source analogue au « livre » dont s'est servi Chrétien, mais d'apparence plus primitive. Déjà G. Paris avait supposé que les continuateurs immédiats de Chrétien (Miss W. incline à faire la part aussi grande que possible à Wauchier, p. 26) s'étaient servis de notes laissées par celui-ci : Miss W. considère que sa nouvelle hypothèse explique mieux les faits.

Ce « livre » était une compilation qui renfermait des éléments divers : d'abord une histoire de Perceval, comprenant, en dehors des motifs utilisés par Chrétien, d'autres, que celui-ci laissa de côté, mais qui furent repris par Wauchier et par l'auteur du *Perceval* en prose *(Perceval-Didot)*, à savoir l'amour fort peu platonique de Perceval pour une jeune « pucelle », qui, selon Miss W., était originairement une fée. — Cette compilation contenait en outre des récits sur Gauvain qui survivent, sous une forme différente, dans des poèmes anglais relatifs à ce personnage. Deux épisodes, *Brun de Branlant* et *Carados*, ont, chez Wautier, pris la place de récits primitivement consacrés à Gauvain. Un recueil analogue à celui dont s'est servi Wauchier a été connu de l'auteur de l'*Elucidation*, placée en tête de certains manuscrits de *Perceval.*

En dehors de ces récits, très antiques, relatifs à Gauvain, il exis-

tait un autre poème, que Miss W. appelle *Chastel Merveilleus*, utilisé à la fois par Chrétien et par Wauchier. Ce poème, moins ancien, était également consacré à des exploits de Gauvain.

C'est Gauvain, non Perceval, qui était primitivement le héros de l'aventure du Graal. Ce « graal » était à l'origine un talisman non-chrétien ; mais il fut christianisé bien avant Chrétien de Troyes. Cet épisode a subi l'influence de la légende du Saint-Sang de Fécamp, légende à laquelle Wauchier, dans un passage dont Miss W. montre l'importance (p. 155), renvoie expressément.

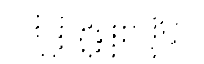
Le poème allemand de Wolfram d'Eschenbach, dans ses parties qui ne sont pas imitées de Chrétien, a une origine traditionnelle ; il s'est servi d'une source qui tantôt se rapprochait de Wauchier, tantôt de Gerbert. Dans l'épisode du *Graal*, le récit de Wolfram montre des rapports indéniables avec la légende de Fécamp.

L'auteur de la collection primitive de récits sur Gauvain est, selon Wauchier, un certain Bleheris [1], un Gallois, qui aurait conté l'histoire à un comte de Poitiers. Ce Bleheris doit être identifié avec le Bledhericus de Giraud de Cambrie et le Breri de Thomas. Miss W. pense que ce personnage pourrait bien être Bledri, évêque de Llandaf à la fin du xe siècle ; le comte de Poitiers serait alors Guillaume le Grand.

L'auteur estime que, si ces résultats peuvent être considérés comme acquis, un coup fatal serait porté à la théorie de M. Fœrster, qui nie l'existence de poèmes arturiens, antérieurs à ceux de Chrétien de Troyes.

Nous ne pouvons ici entrer dans une discussion détaillée du système de Miss W : il contient certainement une bonne part de vérité. Depuis l'étude de G. Paris sur l'épisode de Carados (dans le t. XXVIII de la *Romania*) il était évident que tout, dans les suites du *Perceval*, n'est pas dû à l'imagination des continuateurs : si l'épisode de Carados est d'origine celtique, il serait bien singulier que tout le reste fût une libre invention des poètes de l'école de Chrétien. Mais les résultats auxquels Miss W. est arrivée ont besoin de nouvelles vérifications, avant d'être définitivement admis. C'est ainsi qu'il faudra de nouvelles études, pour mettre

1. Miss Weston a déjà examiné cette question dans des articles dans les tomes XXXIV et XXXV de *la Romania*.

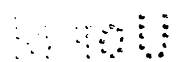


hors de conteste que les poèmes anglais sur Gauvain ont sur les parties correspondantes de l'œuvre de Wauchier une supériorité qui oblige la critique à les considérer comme indépendants de celle-ci.

On peut dès maintenant remarquer que Miss W. ne tient pas assez compte des *coïncidences accidentelles* qui peuvent et doivent se présenter entre des textes traitant d'un même ordre de faits et d'idées : c'est ainsi que ce qu'elle dit sur le rapport qui existerait entre les récits de Wolfram sur le Graal et la légende de Fécamp ne m'a pas convaincu : si Wolfram (ou son original supposé) avait utilisé cette légende, il ne se serait pas borné à lui emprunter le seul détail des couteaux (p. 162) qui, chez lui, peut s'expliquer autrement. — Ou bien encore, Miss W. tire des conclusions excessives de faits bien observés : les coïncidences entre le récit de Wolfram et les « enfances » de Perceval dans certains récits mis, après coup, en tête du poème de Chrétien, le fait que Wolfram et Gerbert attachent tous les deux la légende de Perceval à celle du Chevalier au Cygne, ne nous obligent pas à admettre que Wolfram a connu un poème différent de celui de Chrétien : il a pu utiliser un manuscrit du *Conte du Graal* de Chrétien, augmenté d'un prologue et d'un épilogue, dus à l'invention de quelque copiste, et contenant des indications qui ont été développées plus tard, en France et en Allemagne. — De même en ce qui concerne le mystérieux Bleheris : Miss W. ne peut faire remonter ce personnage au xe siècle qu'en « sollicitant » terriblement le texte de Giraud de Cambrie. En outre, Bleheris (Breri) pourrait très bien être une sorte de prête-nom, dont les auteurs de poèmes arturiens se servaient pour couvrir leurs inventions, comme les auteurs de romans en prose se sont servis plus tard de ceux de Robert de Borron et de Gautier Map [1].

Enfin, Miss W. peut avoir raison en ce qui concerne l'existence d'un véritable cycle de récits sur Perceval et Gauvain, antérieurs à Chrétien : ces récits n'étaient pas nécessairement en vers ; ils pouvaient être en prose, comme les *contes* auxquels Chrétien se réfère pour *Erec* et *Ivain*.

1. M. Bédier a déjà émis une opinion analogue dans son édition du *Tristan* de Thomas, t. II, p. 98.



Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur essentielle du livre très documenté, très hardi, très neuf, dont Miss Weston nous a donné la première partie.

G. Huet.

Joseph Thillier et Eugène Jarry. — **Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans** (814-1300), contenant le *Chartularium Ecclesiæ Aurelianensis vetus,* suivi d'un Appendice et d'un Supplément. — Orléans, impr. Paul Pigelet, 1906 ; in-8°, cxix-634 p. (Forme le tome XXX des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*)

Cette publication était attendue depuis longtemps. Entreprise par M. Thillier, que la mort a surpris en plein travail, il y a plus de six ans, elle a été continuée et achevée par M. Eugène Jarry, qui, avec un parfait désintéressement, interrompit, pour la mener à bonne fin, ses propres recherches. Elle mérite mieux qu'un compte rendu banal et superficiel ; nous allons en examiner successivement les différentes parties, et, s'il nous arrive, dans les pages qui suivent, de proposer, sur certains points, quelques rectifications, ou d'apporter quelques indications complémentaires, au travail des deux auteurs, que l'on veuille bien n'y pas voir autre chose qu'une preuve de l'intérêt que nous avons pris à leur œuvre commune.

Le volume s'ouvre par une ample Introduction de 120 pages ; elle se compose de cinq chapitres ; M. Jarry en a refait complètement certaines parties, notamment celle qui concerne les anciens cartulaires ; pour d'autres, pour la dernière, par exemple, sur les anciennes possessions de Sainte-Croix, il a pu se borner à un travail de révision et de mise au point.

La question des anciens cartulaires de Sainte-Croix, dont les originaux sont tous perdus, est assez complexe. Il en a existé, semble-t-il, au moins trois. — Le plus ancien, ou *Chartularium vetus*, a été composé au xiie siècle, probablement entre les années 1172 et 1187. Il est représenté par une copie intégrale, qu'en a tirée Baluze, en 1667. — Moins de cent ans après, vers le milieu du xiiie siècle, aurait été exécuté un second cartulaire ou *Cartulaire II,* dont, à vrai dire, on ne sait rien ; mais l'existence en

peut être légitimement déduite, d'après M. Jarry, de la mention *scriptum*, écrite en cursive du milieu du XIII[e] siècle, au dos d'un certain nombre de chartes originales du fonds de Sainte-Croix, et qui se rapporterait à l'insertion de ces chartes dans un cartulaire; or aucune des pièces portant cette mention ne figure dans le *Chartularium vetus*. Cette question du *Cartulaire II*, quelle qu'en soit, d'ailleurs, la date exacte de composition, mériterait peut-être d'être reprise; il y aurait lieu, notamment, de rechercher si ce n'est pas ce *Cartulaire II* qui est visé par le vieil historien orléanais François Le Maire, en maint passage de son *Histoire et Vies des Evesques d'Orléans*, et si ce n'est pas ce même recueil, que, près de quarante ans auparavant, dans la liste des sources manuscrites de ses *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, Charles de La Saussaye intitule *ms. ecclesiæ Aurelianensis*[1]. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur l'usage qu'a pu faire Le Maire d'un des anciens cartulaires de Sainte-Croix. — Autant sont vagues les notions que nous pouvons avoir sur ce second Cartulaire, dont l'existence cependant ne paraît guère douteuse, autant nous sommes exactement renseignés sur un troisième Cartulaire, appelé *Livre Rouge*, commencé sans doute au XIV[e] siècle, continué au XV[e], et qui devait contenir à la fois toutes les pièces du *Chartularium vetus*, et toutes celles du *Cartulaire II*. Un certain nombre des chartes qui le composaient nous sont parvenues en copies.

1. Que, par ces mots, *ms. ecclesiæ Aurelianensis*, La Saussaye ait voulu désigner un Cartulaire de l'église d'Orléans, c'est ce qui nous paraît infiniment probable. En effet, dans cette même liste, nous voyons figurer un *ms. s. Aniani Aurelianensis*, un *ms. monasterii s. Maximini*, un *ms. s. Evurtii*, un *ms. s. Petri Puellaris*, un *ms. s. Georgii Pitiverensis*, un *ms. s. Aviti Aurelianensis*; que peuvent être ces différents *manuscrits*, sinon des Cartulaires de Saint-Aignan, de Saint-Mesmin, de Saint-Euverte, etc.? Outre ce *ms. ecclesiæ Aurelianensis* et le *Regestum Rubeum* (le *Livre Rouge* dont il est question un peu plus loin), La Saussaye mentionne, dans cette même liste, un *Privilegiorum liber*; ce titre conviendrait assez bien au recueil ordinairement appelé *Chartularium vetus*; et le *ms. ecclesiæ Aurelianensis* serait alors, vraisemblablement, le *Cartulaire II*. La théorie des trois cartulaires, défendue par M. Jarry, se trouverait ainsi confirmée. — Nous devons signaler encore, dans la liste de La Saussaye, un *ms. episcopatus* et un *Regestum actuarium*. — Il est à remarquer que La Saussaye, qui, dans ses notes marginales, renvoie si souvent au *Regestum Rubeum* (ainsi que l'a justement noté M. Jarry, p. VIII), et toujours avec l'indication du feuillet, ne cite jamais le *ms. ecclesiæ Aurelianensis* ni le *Privilegiorum liber*. Quant à tenter, d'après les *Annales* de La Saussaye, une restitution, même partielle et imparfaite, du *Livre Rouge*, ce serait, croyons-nous, une entreprise vaine.

En outre, il existe, dans les Archives de l'évêché d'Orléans, un précieux sommaire, rédigé jadis par l'abbé Demadières, des feuillets 2 v° à 31 de ce *Livre Rouge;* les éditeurs ont été bien inspirés en réimprimant, si imparfaite et fautive qu'elle soit, cette table analytique, dans laquelle sont mentionnés un assez grand nombre d'actes aujourd'hui perdus, et dont quelques articles doivent arrêter un moment notre attention.

D'après cette table, au feuillet 11 r° du *Livre Rouge,* se trouvait une importante bulle du pape Honorius III, bulle dont l'abbé Demadières donne, sans en indiquer la date, une longue analyse, qui commence ainsi (p. xi) : « Honorius III confirme un règlement fait par le chapitre, qui fixe l'année du desservissement depuis le 1er août jusqu'au 1er août suivant, pendant lequel temps chaque chanoine doit résider personnellement dans la ville durant six mois consécutifs ou ininterrompus en comptant quatre semaines par mois », etc. Cette pièce, que les éditeurs du Cartulaire ont pu croire perdue, n'était pas transcrite seulement dans le *Livre Rouge;* elle se retrouve, aux Archives du Vatican, dans les Registres d'Honorius III ; elle porte la date du 27 avril 1218 ; c'est le numéro 1259 des *Regesta Honorii papæ III*, publiés par l'abbé Pressutti en 1888-1895 ; elle avait d'ailleurs été imprimée en 1879, d'après le ms. 1179 de la collection Moreau à la Bibliothèque nationale (fol. 222-224), par Horoy, dans le t. II de sa *Medii Ævi Bibliotheca patristica*, *Honorii III Opera*, t. II, col. 711-713, n° 208.

Après cette bulle, venait, dans le *Livre Rouge*, une ordonnance de Hugues, évêque d'Orléans (1201), sur la résidence des chanoines, et une bulle du même Honorius III (1218), confirmant cette ordonnance. Ces deux pièces correspondent au numéro 1139 du recueil précité de l'abbé Pressutti (6 mars 1218) : « Decano et capitulo Aurelianensibus confirmat ordinationem super residentia canonicorum eorum ecclesiæ ab Hugone, Aurelianensi episcopo, factam : instrumentum ejusdem episcopi super hoc actum anno 1201 refert. »

Presque aussi certaine est l'identité entre deux autres articles de la table de l'abbé Demadières et un troisième article des *Regesta Honorii papæ III.* Au feuillet 16 v° du *Livre Rouge*, se lisait un Règlement du chapitre au sujet du doyenné, daté d'octobre 1198, et au feuillet 17 r°, une autre bulle d'Honorius III, confirmant

le susdit Règlement, bulle à laquelle l'abbé Demadières attribue la date matériellement impossible de 1229. Ce sont bien là, semble-t-il, les documents enregistrés par l'abbé Pressutti, sous le numéro 1138 (6 mars 1218) : « Decano et capitulo Aurelianensibus. Confirmat ordinationem super decanatu eorum ecclesiæ ab eisdem factam : authenticum actum anno 1198 pridie kalendas augusti hic ad verbum refertur. » Il est vrai, la date du mois indiquée de part et d'autre pour le Règlement du chapitre, n'est pas la même : ici, 31 juillet ; là, octobre ; mais il convient d'observer que les dates fournies par l'abbé Demadières sont des plus sujettes à caution. — Quoi qu'il en soit, voilà trois pièces, sinon cinq, pour lesquelles les Registres d'Honorius III compensent la perte si regrettable du *Livre Rouge.*

La troisième partie de l'Introduction consiste en une liste de « sommaires d'actes antérieurs à 1301, tirés de l'Inventaire des titres du chapitre de Sainte-Croix » (aux Archives du Loiret), et dont ni originaux ni copies ne se sont retrouvés. Ces actes, au nombre de 60 environ, s'échelonnent entre les deux dates 1193 et 1299 ; nous relevons dans cette liste la mention de deux actes de Philippe-Auguste.

Vient ensuite une étude diplomatique sur deux bulles, l'une de Léon VII, l'autre de Benoît VII, conservées dans le *Chartularium vetus*, et publiées pour la première fois par M. Lœwenfeld, qui ne fait aucune remarque au sujet de leur authenticité ou de leur fausseté. M. Jarry, principal, sinon unique auteur, croyons-nous, de cette partie de l'Introduction, les tient pour non authentiques, et établit, par de solides arguments, que ce sont là deux actes refaits, destinés à remplacer des originaux perdus, et dont les éléments ont été tirés en partie d'un diplôme authentique de Louis V pour Sainte-Croix, et d'une bulle de Léon VII en faveur de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. La discussion est bien menée et convaincante.

Le dernier et plus important chapitre de l'Introduction est consacré à l'identification des anciennes possessions, au nombre de 150 environ, de l'église d'Orléans, énumérées dans les diplômes et privilèges de plusieurs papes et souverains, depuis Charles le Chauve jusqu'à Eugène III. MM. Thillier et Jarry les ont examinées, et ceci nous paraît être d'une méthode excellente, dans l'ordre

même où elles se présentent dans ces documents ; chacune de ces possessions, — chapelles, « villas », églises, etc., — fait l'objet d'une notice historique et géographique plus ou moins étendue ; quelques-unes de ces notices atteignent la proportion d'une véritable dissertation. Toute cette partie de l'Introduction, en particulier, témoigne de très sérieuses recherches ; on y trouvera, sur la topographie de la région orléanaise au moyen-âge, sur celle de la ville même d'Orléans, quantité d'indications précieuses. Certaines identifications n'ont pu être déterminées avec pleine certitude ; il n'y a pas lieu de s'en étonner ; déjà, au XVIIe siècle, de plusieurs des anciennes églises d'Orléans il ne restait plus d'autre trace, d'autre souvenir, qu'une mention dans les cartulaires. Cependant, MM. Thillier et Jarry sont parvenus à résoudre la plupart des difficultés de leur travail, difficultés provenant, quelques-unes de la dispersion des possessions de l'église Sainte-Croix (si beaucoup étaient groupées à une distance relativement peu considérable d'Orléans, il s'en trouvait d'autres en Ponthieu, en Bourgogne, en Provence), et un plus grand nombre, de la déformation des noms de lieux sous la plume de copistes ignorants. Nous aurions souhaité seulement, qu'à la suite de ces notices, M. Jarry eût dressé, en suivant l'ordre alphabétique des noms latins, une sorte de tableau récapitulatif des localités identifiées par M. Thillier et par lui ; l'index qui occupe les dernières feuilles du volume ne remédie qu'imparfaitement à l'absence d'une pareille liste.

Enfin, M. Jarry publie, à la suite de l'Introduction, deux chartes qui n'avaient pu trouver place dans le corps du recueil, et dont l'une, datée de 1167, est intéressante surtout par la mention qui y est faite, d'une banque (creditoria) à Meung-sur-Loire.

Nous arrivons maintenant au recueil d'actes qui a été l'occasion et a fourni la matière de l'Introduction. Ce recueil se compose de deux parties bien distinctes : 1° le *Chartularium vetus ;* 2° un cartulaire factice.

Le *Chartularium vetus*, dont nous avons dit plus haut quelques mots, comprenait 61 pièces, rangées dans un ordre à peu près systématique, suivant les autorités dont elles émanaient. Baluze avait d'abord choisi, parmi ces documents, ceux qui lui avaient paru d'un plus grand intérêt; puis, cette transcription faite, il a pris le parti d'y ajouter toutes les pièces qu'il avait primitivement omises ;

il nous a laissé ainsi le texte complet du cartulaire ; mais, dans sa copie, l'ordre de l'original est assez profondément troublé ; cet ordre, MM. Thillier et Jarry l'ont rétabli, d'après les indications laissées par Baluze lui-même, et on ne peut que les en louer ; comme aussi d'avoir dressé (mais dans une note qui n'est peut-être pas à sa meilleure place, p. 610) un tableau chronologique des pièces constituant le *Chartularium vetus*. La plus ancienne est de 814 ; la plus récente, de 1172.

A cette reproduction du vieux cartulaire copié par Baluze, premier objet de son travail, M. Thillier s'était proposé de joindre un Appendice qui devait comprendre les chartes de Sainte-Croix antérieures au XIIIe siècle, non insérées dans le *Chartularium vetus ;* il avait recueilli 95 pièces, soit antérieures, soit même postérieures à 1200. M. Jarry, dont l'apport personnel au cartulaire factice est de 224 documents nouveaux, prolongea jusqu'en l'an 1300[1] cet Appendice, qui, peu à peu grossi, ne renferme pas moins de 314 pièces, et est suivi lui-même d'un Supplément de douze numéros. Ce qui donne, pour l'ensemble de la publication, un total de 387 documents, sans compter quelques textes reproduits ou analysés dans les notes.

Dans chacune de ces deux parties du Recueil (Appendice et Supplément), les documents ont été imprimés dans leur ordre chronologique ; le plus ancien de l'Appendice est de 978 ; le plus ancien du Supplément, de 956.

Ce sont les Archives du Loiret qui ont fourni la plupart de ces documents (plus de 250) ; mais les éditeurs en ont tiré aussi un certain nombre des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale (de la collection Moreau principalement, où sont conservées les copies faites, au XVIIIe siècle, par dom Gerou sur le *Livre Rouge)*, et quelques autres des Archives nationales, de la Bibliothèque de l'Arsenal (copies de dom Estiennot), enfin, de la Bibliothèque de la ville d'Orléans.

Ils ont fait aussi quelques emprunts à des ouvrages imprimés ; mais il ne semble pas qu'il soit entré dans leur plan de pousser très avant leurs investigations de ce côté. Nous avons vu plus haut

1. M. Jarry a fait une exception, que tout le monde approuvera ; il a imprimé à la fin du Recueil (pp. 534-543), un état des « revenus et droits du doyenné d'Orléans », copié en 1321, mais tiré d'un registre plus ancien.

que les Registres d'Honorius III auraient pu être utilement consultés [1]; nous en dirons autant des Registres pontificaux publiés par l'École française de Rome ; et nous signalerons, comme rentrant dans le cadre du Recueil, les pièces 322 et 623 (cette dernière longue et importante) des *Registres d'Honorius IV*, dus à M. Maurice Prou [2], et les pièces 979 et 2319 des *Registres de Nicolas IV*, publiés par M. Ernest Langlois [3]. Il eût été, croyons-nous, à propos de recueillir la charte d'affranchissement octroyée par le doyen Lebert et le chapitre aux serfs de l'Étampois (février 1225 n. st.), charte publiée « ex schedis Peirescianis » dans le *Glossarium* de Du Cange, au mot *manumissio* (édit. Didot, t. IV, p. 255-256). La pièce 202 du *Catalogue des Actes de Louis VIII* dressé par M. Petit-Dutaillis eût été également bien à sa place dans l'Appendice. Il y avait lieu aussi, semble-t-il, d'y rappeler, à son rang chronologique (1190), la pièce, aujourd'hui perdue, indiquée par M. Delisle sous le numéro 302, dans son *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste ;* ce rappel eût été d'autant plus opportun dans le Recueil de MM. Thillier et Jarry, que la pièce en question était comprise dans l'un des anciens cartulaires de Sainte-Croix. Elle n'est plus connue aujourd'hui que par une brève mention de François Le Maire ; et peut-être est-ce ici l'occasion d'indiquer tout le profit qu'auraient pu tirer les éditeurs du Cartulaire de Sainte-Croix, de la précieuse *Histoire de l'Eglise et du diocèse d'Orléans,* publiée par cet érudit en 1648.

Dans la seconde partie de cet ouvrage [4] (pp. 133-262), intitulée *Histoire et Vies des Evesques d'Orléans*, nous n'avons pas relevé

1. De la publication de l'abbé Pressutti, on aurait pu tirer encore la bulle n° 1142 (7 mars 1218), imprimée par Horoy, *Honorii III Opera*, t. II, col. 655, n° 155, d'après le manuscrit 1179 de la collection Moreau, fol. 192, et peut-être aussi la bulle n° 1268 (28 avril 1218), imprimée par Horoy, *Ibid.*, col. 724, n° 216, d'après le même manuscrit, fol. 238 v°.

2. Nous ne citons ici que les Registres pourvus de tables.

3. Par la seconde de ces bulles, en date du 13 février 1289, Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et quarante jours à quiconque aura visité l'église Sainte-Croix (évidemment à l'occasion de la reconstruction de la cathédrale, dont la nef s'était écroulée environ trois ans auparavant) ; de cette bulle de Nicolas IV est à rapprocher une bulle de Boniface VIII, de 1295, ayant le même objet, mentionnée, sans indication de source, par François Le Maire, dans son *Histoire de l'Eglise et du diocèse d'Orléans* (1648), p. 202.

4. Dans la première partie, nous n'avons rencontré aucune mention d'un Cartulaire de Sainte-Croix.

moins de dix-sept mentions d'un ancien *Chartulaire de Saincte-Croix*, que l'auteur semble, d'ailleurs, distinguer du *Livre Rouge* [1], cité beaucoup plus rarement. De ces mentions, quelques-unes se rapportent à des documents dont MM. Thillier et Jarry ont retrouvé soit des copies, soit l'original même, et, par suite, ne présentent plus pour nous beaucoup d'intérêt [2]; mais de plusieurs

1. A la page 206 de son *Histoire de l'Eglise... d'Orléans*, à quelques lignes à peine d'intervalle, il cite le « livre Rouge de S. Croix », et, dans la phrase qui suit immédiatement, le « cartul. de saincte Croix ». Il semble donc que le Cartulaire utilisé par François Le Maire soit différent du *Livre Rouge*. Est-il différent, comme il est probable, du « cartulaire du XIII[e] siècle tôt disparu », à l'existence duquel a conclu M. Jarry et que nous appelons plus haut *Cartulaire II?* Il nous a paru prudent de réserver la question et de nous borner à quelques constatations, que nous consignons dans plusieurs des notes qui suivent.

2. Voici le relevé de ces quelques mentions, avec l'indication des numéros correspondants du recueil de MM. Thillier et Jarry, et des sources manuscrites de leurs textes :

Le Maire, p. 181. — Actes de Louis le Gros, 1112, et de l'évêque d'Orléans, Jean II, 1127. = Thillier et Jarry, n° **44** (orig. ; *Chartularium vetus ;* Moreau, t. 46, fol. 139, d'après l'original), et n° **2** *(Chartularium vetus)*.

— p. 184. — Acte d'Innocent II, [113]8 = Thillier et Jarry, n° **24** (*Chartularium vetus ;* collection Moreau, t. 57, fol. 237, d'après « le Cartulaire de l'église de Sainte-Croix d'Orléans », fol. 211 r°).

— p. 177. — Acte de l'évêque Jean, 1091 [1092 n. st.] = Thillier et Jarry, n° **67** (copie de D. Estiennot, *ex cartulario S. Crucis Aurelianensis et Cluniacensis*).

— p. 183. — Acte de l'évêque Henri, 1190 [Le Maire imprime par erreur 1120] = Thillier et Jarry, n° **106** (original).

— p. 197. — Acte de Philippe de Jouy, évêque d'Orléans, [1237] = Thillier et Jarry, n° **241** [1236] (original). — Ici, à cause de la différence de date, nous n'osons pas donner l'identification comme certaine.

Il convient d'ajouter à cette liste un acte de l'évêque d'Orléans [Robert], daté de Saint-Ay, 1278, cité par Le Maire, à la page 201, toujours d'après le « Cartul. de Saincte Croix », et qui peut être identifié avec la pièce **341** de MM. Thillier et Jarry. Il est vrai que, dans son analyse, Le Maire mentionne le don fait à l'église par l'évêque, de « ses terres à Vermenton, diocèse d'Auxerre », et que de ces terres de Vermenton, il n'est aucunement question dans la charte publiée ; on peut supposer que Le Maire aura fondu, dans son analyse, deux pièces : la charte de 1278 (n° **341** de MM. Thillier et Jarry), et une autre charte du même évêque [Robert], autrefois conservée dans le *Livre Rouge* (fol. 233-234), et en vertu de laquelle, au témoignage de Charles de La Saussaye, *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, p. 527, « ... hic Robertus... terras... quas habebat in Vermentone, in diocesi Altissiodorensi, et quintam partem bonorum ei [ecclesiæ Aurelianensi] vivens adhuc donavit... »

autres, il ne nous reste plus que la courte analyse qu'en a donnée Le Maire, et nous croyons utile de recueillir ici ces brèves indications.

Le Maire,	p. 186.	— Acte de Buschard de Meung, 1172 [1].
—	p. 190 [2].	— Acte de Philippe-Auguste, 1190. (Delisle, n° 302.)
—	p. 188 [3].	— Acte de Philippe-Auguste, 1200. (Delisle, n° 642.)
—	p. 192.	— Acte de l'abbé de Saint-Jean de Sens, et des prieur et religieux de Flotté (Flotin) en Gâtinais, 1205 [4].
—	p. 194.	— Acte de l'évêque d'Orléans, Manasses, 1219.
—	p. 195.	— Acte de l'évêque d'Orléans, Philippe [5], 1224.
—	p. 204.	— Acte de l'évêque d'Orléans, Bertrand, 1300.

En outre, sont mentionnés, toujours d'après le *Chartulaire de Saincte-Croix*, quatre actes postérieurs à l'année 1300, limite extrême du recueil de MM. Thillier et Jarry; ils portent les dates de 1302 (p. 204), 1312 (p. 205), 1321 (p. 206) et 1340 (p. 208) [6].

1. En vertu de cet acte, Buschard de Meung « se déclare vassal de Manasses, et promet à luy et à ses successeurs rendre la foy et hommage, et s'accorde avec l'évesque pour certains droicts de four, moulin et amandes qu'il prétendoit. » La charte de l'évêque Manasses, contrepartie de l'acte de Buschard de Meung, est publiée par MM. Thillier et Jarry (n° 61), d'après le *Chartularium vetus*.

2. A noter que Le Maire donne, comme référence : *Carth. de saincte Croix, fol. 3*. Or, si nous nous reportons à l'analyse, dont nous avons parlé plus haut, des feuillets 2 v°-31 v° du *Livre Rouge*, par l'abbé Demadières, nous n'y trouvons aucune mention de cet acte. C'est là un nouvel argument en faveur de la thèse d'après laquelle le *Carth. de saincte Croix* et le *Livre Rouge* seraient deux recueils différents. Mais dans quelle mesure devons-nous nous fier à l'inventaire, si négligemment rédigé, de l'abbé Demadières? Nous n'y rencontrons, par exemple, aucune mention d'une bulle du pape Eugène III (Thillier et Jarry, n° 22), indiquée cependant par La Saussaye (p. 424) comme se trouvant au fol. 20 du *Livre Rouge* ; il faut ou que cet inventaire soit incomplet, ou que la référence de La Saussaye soit fautive, et la première hypothèse est la plus vraisemblable.

3. Le Maire mentionne cette charte en termes plus explicites, mais sans indication de source, à la p. 191. La Saussaye l'avait indiquée avant lui (*Annales ecclesiæ Aurelianensis*, p. 461) comme se trouvant au feuillet 35 du *Livre Rouge*.

4. Cette pièce est également analysée par La Saussaye (*Ann. eccl. Aurelianen.*, p. 478), qui indique comme référence le *Livre Rouge*, fol. 230-231.

5. Par une bévue singulière, l'archidiacre de Solongne (Sologne) est devenu, dans l'analyse de cette pièce, « l'archevesque de Polongne ».

6. Pour que le Cartulaire perdu du milieu du XIIIe siècle, dont parle M. Jarry dans l'Introduction et appelé plus haut par nous *Cartulaire II*, puisse être identifié avec le Cartulaire utilisé par Le Maire, il faudrait supposer que ce Cartulaire du XIIIe siècle a été continué pendant un siècle environ. Ce qui est une

M. Jarry, dans une note de la page CXVII, va au-devant du reproche qui pourrait lui être adressé au sujet de sa bibliographie, que d'ailleurs il a pris soin de compléter sur plus d'un point dans un *erratum;* il ne semble pas, en effet, avoir toujours suivi, dans l'indication des copies ou des éditions des documents qu'il publie, une méthode absolument rigoureuse. Surtout il est permis de regretter qu'il n'ait pas cru devoir, pour les actes émanés des papes, des empereurs et des rois, actes en proportion relativement considérable dans le Cartulaire, établir la concordance avec les grands catalogues de Jaffé, de Bréquigny, de MM. Delisle, Luchaire, etc. Nous avons pensé qu'on ne nous saurait pas mauvais gré de dresser ici une liste de ces documents pontificaux, impériaux ou royaux, et d'indiquer, en même temps, quand il y a lieu, les références à ces répertoires.

Léon VII. — N° **19** [1] = JAFFÉ-LOEWENFELD, 3607 [2].
Benoît VII. — N° **20** = J.-L., 3801.
Alexandre II. — N° **21** [3] = J.-L., 4470.
Innocent II. — 2 bulles : n° **29** = J.-L., 7642 ; n° **24** = J.-L., 7889.
Eugène III. — 2 bulles : n° **23** = J.-L., 9445 ; n° **22** = J.-L., 9446.
Anastase IV. — N° **25** = J.-L., 9814.
Adrien IV. — N° **26** = J.-L., 10485.
Alexandre III. — 7 bulles, dont 4 seulement figurent dans JAFFÉ : n° **28** = J.-L., 11039 ; n° **30** = J.-L., 11472 ; n° **27** = J.-L., 11557 ; n° **31** J.-L., 11764 ; n° **89** (1er octobre 1176) ; n° **93** (24 février 1177) ; n° **381** (18 novembre 1178).
Honorius III. — 3 bulles, dont 2 sont représentées dans les *Regesta Honorii papae III*, publiés par l'abbé PRESSUTTI : n° **173** = PRESSUTTI, 1137 ; n° **174** [4] = PRESSUTTI, 1157 ; n° **175** (27 avril 1218).
Innocent IV. — 2 bulles, que nous n'avons pas trouvées dans les *Registres*

hypothèse acceptable ; mais nous devons faire remarquer, d'autre part, que, des deux ou trois originaux parvenus jusqu'à nous, de pièces que nous savons avoir été comprises dans ce Cartulaire de Le Maire, aucun ne porte au dos la mention *scriptum*, caractéristique, d'après M. Jarry, des actes insérés dans le Cartulaire du XIIIe siècle.

1. Les caractères gras indiquent les numéros des pièces dans le recueil de MM. Thillier et Jarry ; les dates sont mises entre parenthèses ; on ne les donne que pour les documents inédits ou réputés tels.

2. Les nouveaux éditeurs des *Regesta* de JAFFÉ ne mentionnent, pour les nos 3607, 3801, 4770, 7889, 9446, 9814, 10485 et 11764, que la copie de Baluze.

3. Les nos **21, 22, 24, 25, 26** et **31** de MM. Thillier et Jarry paraissent être publiés ici pour la première fois.

4. Avec la date du *17* mars au lieu du *15*.

d'Innocent IV, de M. Élie Berger : n° **275** (27 juillet 1245) ; n° **284** (24 septembre 1248).

Alexandre IV. — N° **299** (8 avril 1258).

Boniface VIII. — N° **370** = *Les Registres de Boniface VIII*, publiés par MM. Digard, Faucon et Thomas, t. I, col. 867, n° 2217 (simple analyse).

Louis le Pieux. — 1 diplôme : n° **34** = Böhmer-Muehlbacher, *Regesten ... unter den Karolingern,* 522.

Louis et Lothaire. — 1 diplôme : n° **38** = Böhmer-Muehlbacher, 800.

Charles le Chauve. — 2 diplômes : n° **33** (840-843), paraît être publié ici pour la première fois ; n° **35** = Bréquigny, *Table chronologique des Diplômes,* t. I, p. 232.

Carloman. — 2 diplômes : n° **37** = Bréquigny, t. I, p. 327 ; n° **36** = Bréquigny, t. I, p. 332.

Lothaire. — 1 diplôme : n° **376** (956), paraît être publié ici pour la première fois.

Hugues, duc, puis roi de France. — 2 chartes : n° **63** = Bréquigny, t. I, p. 455 ; n° **39** = Bréquigny, t. I, p. 487.

Louis V. — 1 charte : n° **64** (979), paraît être publiée ici pour la première fois.

Robert le Pieux. — 1 charte : n° **40** = Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux, Catalogue des Diplômes conférés par le roi,* n° 2.

Henri Ier. — 2 chartes : n^os^ **48** (1044) et **43** (1057) ; paraissent être publiées ici pour la première fois.

Philippe Ier. — 1 charte : n° **47** (1089) ; publiée ici pour la première fois.

Louis VI. — 7 chartes, toutes mentionnées dans Luchaire, *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne :* n° **44** = Luchaire, 137 ; n° **49** = Luchaire, 167 ; n° **45** = Luchaire, 173 ; n° **46** = Luchaire, 212 ; n° **52** = Luchaire, 354 ; n° **42** = Luchaire, 392 ; n° **41** = Luchaire, 459.

Louis VII. — 8 chartes, toutes mentionnées dans Luchaire, *Études sur les Actes de Louis VII* : n° **55** = Luchaire, 40 ; n° **54** = Luchaire, 113 ; n° **57** = Luchaire, 130 ; n° **50** = Luchaire, 157 ; n° **51** = Luchaire, 383 ; n° **76** = Luchaire, 394 ; n° **53** = Luchaire, 602 ; n° **82** = Luchaire, 636.

Philippe-Auguste. — 11 chartes, dont 8 figurent dans L. Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste* [1] : n° **103** = Delisle, 206 ; n° **113** = Delisle, 434 ; n° **115** = Delisle, 436 ; n° **118** (juin 1197) ; n° **127** (1201) ; n° **142** = Delisle, 861 ; n° **152** = Delisle, 1176 ;

1. Remarquons encore que les pièces n° **125** (acte du doyen Foulque), n° **176** (acte du doyen Lebert) et n° **384** (lettre du chapitre au roi) figurent dans le *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste* sous les n°s 641, 1831 et 1243, — et que trois des pièces signalées dans les notes, page 207 (note 2), page 235 (note 1) et page 241 (note 1) sont analysées dans le même recueil respectivement sous les n°s 640, 1177 et 1397.

n° **154** = Delisle, 1239 ; n° **383** = Delisle, 1242 ; n° **157** = Delisle, 1396 ; n° **181** (1219).

Louis VIII. — 3 chartes, dont 2 sont mentionnées dans le *Catalogue des Actes de Louis VIII,* qui fait suite à l'*Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, de M. Ch. Petit-Dutaillis[1] : n° **202** = Petit-Dutaillis, 167 ; n° **206** = Petit-Dutaillis, 200 ; n° **207** (1225).

Ingeburge de Danemark. — 2 chartes, qui semblent être imprimées ici pour la première fois : n° **247** (1236) et n° **248** (1236).

Louis IX. — 2 chartes : n° **242** (1236) et n° **250** (1237).

Philippe III. — 6 chartes : n° **327** (déc. 1275) ; n° **328** (mars 1276) ; n° **335** (avril 1277) ; n° **350** (1281) ; n° **351** (1282) ; n° **358** (1283).

Philippe le Bel. — 2 chartes : n° **355** (1286) ; page 497, note (1296).

MM. Thillier et Jarry ont imprimé *in extenso*, sauf de rares exceptions, tous les actes qu'ils ont recueillis, même ceux, — c'est le petit nombre, — qui se trouvaient déjà publiés. Leurs textes sont, en général, établis avec soin[2] ; malheureusement, quelques pages, surtout vers le début, sont déparées par un certain nombre de fautes d'impression, corrigées, il est vrai, pour la plupart, mais non pas toutes, dans l'*erratum*[3]. Çà et là, il conviendrait, croyons-nous, de modifier la ponctuation[4].

Le volume, orné de deux fac-similés très réussis[5], se termine par

1. La pièce n° **203** (acte du doyen Lebert) est également indiquée dans le Catalogue de M. Petit-Dutaillis, n° 199.

2. Cependant, pour la pièce **19** (pages 37-43), dont il existe plusieurs copies, quelques bonnes leçons ont été rejetées à tort dans les notes ; il n'y avait pas lieu de suivre ici strictement la copie de Baluze.

3. P. 19, ligne 8 avant la fin, *ant* pour *aut ;* — p. 21, l. 8 avant la fin, *Trinatis* pour *Trinitatis ;* — p. 25, l. 1, *Quocirea* pour *Quocirca ;* — p. 26, l. 6 avant la fin, *fratis* pour *fratris ;* — p. 33, dernière ligne, *Raimundus* pour *Rainaudus ;* — p. 45, l. 15 avant la fin, *apostilici* pour *apostolici ;* — même p., l. 8 avant la fin, *consessione* pour *concessione ;* — p. 53, dernière ligne du texte, *Data* probablement pour *Dat.* ou *Datum* (cf. p. 54, avant-dernière ligne du texte, où on lit bien *Datum*) ; — p. 90, l. 1, *quas* probablement pour *quam ;* — p. 98, l. 7 avant la fin, *moleverant* pour *inoleverant ;* — pareillement, p. 101, l. 6 avant la fin, *molitas* pour *inolitas ;* — p. 465, l. 11-12 avant la fin, au lieu de : *decanus et ut, capitulum... supplicarunt cum ipsi*, il faut évidemment : *decanus et capitulum... supplicarunt ut, cum ipsi...* ; — p. 512, l. 5, *pro quod* est pour *pro eo quod*, et l. 9-10, *eidem capitulum* pour *idem capitulum.* — La pièce **155** (p. 239) n'est pas au feuillet 114 du volume 78 de la collection Moreau, mais au feuillet 191 du volume 114 de cette même collection.

4. Nous trouvons notamment, dans les pièces **163, 315, 362, 372,** des points malencontreux, interrompant des phrases qui, en réalité, ne sont pas terminées.

5. Les deux pièces ainsi reproduites, fort intéressantes à tous égards, sont un acte de Simon de Beaugency, de 1146-1153, et un acte de Hugues, archevêque de Bourges, de mai 978, tous deux conservés en original aux Archives du Loiret.

une table assez ample, consciencieusement rédigée[1]. Nous devons avertir qu'on n'y trouvera pas toujours du premier coup ce qu'on y pourra chercher ; si un certain nombre d'identifications sont données en note, au bas des pages, pour d'autres, le lecteur est renvoyé à l'Introduction.

On sait quelle opération délicate est, en général, la mise au point d'un travail commencé par autrui et auquel on n'avait pas soi-même collaboré. Aussi, bien loin de faire à M. Jarry un grief des légères imperfections que nous avons pu constater, au cours de cette trop longue analyse, dans une publication à laquelle il a largement participé, remercions-le plutôt d'avoir bien voulu prendre en mains, réviser et compléter l'œuvre laissée inachevée par son regretté devancier. Tel qu'il est, le Cartulaire de Sainte-Croix, le plus considérable qui ait encore été publié pour le diocèse d'Orléans, rendra à l'érudition de réels services; c'est là, notamment, l'un des meilleurs instruments de travail que nous possédions encore pour l'étude de la topographie historique de la région qu'il concerne ; et, rien qu'à ce titre, ce tome XXX des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* méritera d'être, à l'avenir, l'un des plus recherchés.

L. AUVRAY.

La charte de l'archevêque de Bourges est publiée très correctement (nous relevons seulement, p. 122, vers la fin de la pièce, après les mots *Franco subdiaconus*, l'omission du signe de souscription *ss.).* Mais dans la transcription de la charte de Simon de Beaugency, charte d'une lecture cependant beaucoup plus facile, quelques légères erreurs se sont glissées: p. 8, l. 3, *Cravenz* au lieu de *Crevenz ;* p. 8, l. 10 avant la fin, *poterint* probablement pour *poterunt;* p. 9, l. 7, *promisserunt* au lieu de *promiserunt ;* p. 10, l. 6, *monachis* pour *monachos ;* p. 11, l. 6 avant la fin, *Ego Simon do et in perpetuum (et) concedo*, au lieu de *Ego Simon do etiam in perpetuum et concedo.* — A noter encore que cette pièce, malgré son titre : *Testamentum domini Simonis de Balgenciaco*, n'est pas, comme parait le croire M. Jarry, à proprement parler un *Testament*, mais bien une charte, dans le sens ordinaire du mot (cf. Du Cange, au mot *Testamentum*).

1. Les omissions réelles sont fort rares, et d'ailleurs peu importantes ; nous relevons seulement *Beatrix* (domina), p. 9, et *Avenarum* (dominus), p. 423 ; mais les omissions apparentes sont plus nombreuses, plusieurs noms de lieux ne figurant pas, sous leur forme latine, à leur ordre alphabétique ; ainsi, on trouvera bien, à la table, les articles *Gardon (Le)* et *Villechasson*, mais le lecteur est censé savoir que ce sont là les formes françaises de *Gaverdonnus* et de *Casionnus*, *Cationus*, formes latines qui manquent dans la nomenclature. — A l'article *Couasnon*, nous trouvons un renvoi à *Coigny*, et de *Coigny* nous sommes renvoyés à *Couasnon.* — A la p. 595, au lieu de : Radulfus, *frater* Simonis de Balgenciaco..., il faut lire : Radulfus, *pater* Simonis de Balgenciaco... ; de plus, ce personnage aurait dû figurer à l'article *Balgenciaco.*

Eugène MARTIN-CHABOT. — **Les Archives de la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier, avec un essai de restitution des premiers registres de la sénéchaussée.** (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, fascicule XXII). — Paris, Alcan, 1907 ; in-8°, XXXII-226 p.

Les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier furent constituées par un édit royal de novembre 1690. Elles comprenaient, outre les archives de la cour elle-même, les fonds de trois sénéchaussées, celle de Beaucaire et Nîmes, celle de Carcassonne et Béziers, et celle de Toulouse. On voit quelle riche mine de renseignements sur l'histoire de Languedoc depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle constitueraient ces archives si elles nous étaient parvenues. Malheureusement les titres antérieurs à 1510, probablement brûlés comme titres féodaux en 1793 en vertu des décrets de la Convention, ne se retrouvent plus aujourd'hui, et il ne reste aux Archives départementales de l'Hérault que les documents concernant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

M. Martin-Chabot n'a pas eu la prétention de combler entièrement cette regrettable lacune. Il s'est attaché seulement à restituer depuis les origines jusqu'à l'avènement des Valois, c'est-à-dire jusques et y compris le premier quart du XIVe siècle, les *registres* des sénéchaussées languedociennes. C'était un travail de longue haleine, car il fallait non seulement rechercher ces épaves dispersées dans les publications des érudits du XVIIIe siècle, comme par exemple dans l'*Histoire de Languedoc* de Dom Devic et Dom Vaissète, et dans l'*Histoire de Nîmes* de Ménard, mais encore dépouiller les collections manuscrites, parmi lesquelles les collections dites de Doat et de Languedoc à la Bibliothèque Nationale, dont les auteurs avaient mis à contribution les Archives de la Cour des Comptes de Montpellier. M. Martin-Chabot n'a pas reculé devant cette fastidieuse besogne. Son catalogue comprend 620 numéros, et les pièces qu'il publie pour la première fois dans la deuxième partie de son travail suffiront, croyons-nous, à montrer qu'il n'a perdu ni son temps ni sa peine. Loin de lui marchander leurs éloges, les érudits regretteront qu'il n'ait pu pousser jusqu'au commencement du XVIe siècle ses utiles investigations.

Ch. SAMARAN.

D. Ursmer Berlière. — **Inventaire analytique des Diversa Cameralia des Archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai.** — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, IX-327 p.

Ce nouveau livre de D. Berlière continue la série des très utiles instruments de travail dont l'Institut historique belge de Rome a entrepris la publication. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de dire ici-même le bien que nous pensions de ces Inventaires si intelligemment conçus et si promptement exécutés, et les services qu'ils étaient appelés à rendre aux historiens. Au même titre que ses aînés le présent volume mérite tous les éloges.

Par la variété des documents qu'elle renferme, variété qui justifie son titre, la série des registres communément désignés sous le nom de *Diversa Cameralia* est une des plus intéressantes des Archives Vaticanes. On y trouve « les correspondances des Camériers avec leurs agents, des mandats et des décisions en matière financière, des nominations d'employés, ordres de paiement, passe-ports et franchises, des lettres de recommandation, des actes concernant l'administration des douanes, des engagements militaires, des visites *ad limina*, des lettres de sacre et d'ordination, des procès d'exemption pour les *curiales* dispensés de la résidence personnelle dans leurs bénéfices, des vidimations d'actes tirés des registres d'obligations et de quittances, au milieu desquels se sont parfois glissées des copies de bulles et de motu proprio. » Pour se rendre compte de la réelle importance historique que présentent ces documents, on n'aura d'ailleurs qu'à se reporter à ceux que D. Berlière a publiés *in-extenso* à la fin de son ouvrage. Quelques-uns, parmi lesquels un contrat daté de 1430 pour des travaux à exécuter à Avignon par Jean Hasemant, tapissier du diocèse de Tournai (pièce XXII), et deux pièces de 1466-1468 concernant la vente de l'alun pontifical dans les domaines du duc de Bourgogne (pièces XL et XLI), nous paraissent particulièrement dignes de remarque.

Une table très détaillée, complément indispensable des travaux de ce genre, termine l'ouvrage.

Ch. Samaran.

Cartulaire de la ville de Gand, publ. sous la direction de V. VAN DER HAEGHEN et H. PIRENNE. 2e série, t. I. — **Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis,** publié par Arnold FAYEN. — Gand, Meyer-Van Loo, 1906 ; in-8o, XIII-309 p.

Le manuscrit connu sous le nom de *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, naguère conservé aux archives générales du Royaume de Belgique, et récemment réintégré dans le fonds de Saint-Pierre de Gand aux archives de l'Etat à Gand, comprend, d'après la description qu'en a donnée M. Henri Pirenne, trois parties distinctes: 1° les *Annales Blandinienses*, plusieurs bulles et la plus grande partie du *Liber traditionum* proprement dit, transcrites par un scribe du XIe siècle (fol. 19 vo-102): 2° la suite du *Liber traditionum*, écrite par diverses mains du XIIe siècle (fol. 103-120); 3° des chartes, notices et documents divers du XIIe et XIIIe siècle (fol. 1-18). A ces trois parties on a ajouté plus tard les fol. 11 et 12, qui contiennent deux copies de chartes exécutées au XIIIe siècle, et dix feuillets de papier sur lesquels une main du XVIe siècle a transcrit plusieurs chartes intéressant le monastère.

Le *Liber traditionum* a été composé au milieu du XIe siècle : la dernière notice datée est de 1041. L'auteur a fait précéder l'analyse ou la transcription des chartes d'une histoire de l'abbaye depuis sa fondation jusqu'à Eginhard ; pour laquelle il a utilisé une notice du IXe siècle, conservée aujourd'hui dans le ms. n° 224 de la Bibliothèque de l'Université de Gand, à laquelle il a ajouté des extraits des vies de saint Amand par Baudemond et par le moine Milon, et d'une vie de saint Wandrille. En outre, pour le *Liber traditionum* le compilateur du XIe siècle a reproduit d'abord un recueil plus ancien dont un fragment nous est parvenu ; puis il a continué le travail de son prédécesseur. Un fragment du premier recueil nous ayant été conservé, on peut constater que le compilateur du XIe siècle n'a pas accompli sa tâche de copiste avec tout le soin désirable. Pareillement, dans la partie de l'œuvre qui lui est propre, nous pouvons nous rendre compte, en comparant les analyses ou les copies de chartes qu'il a données à quelques actes originaux conservés, qu'il a pris de grandes libertés. C'est ainsi qu'il a augmenté le nombre des témoins, qu'ailleurs il a modifié des

noms propres, qu'ailleurs encore il a amalgamé plusieurs actes. De telle sorte que rien qu'au point de vue chronologique, on ne saurait faire fond sur cette compilation. En dépit de ces défauts, le *Liber traditionum* n'en est pas moins un recueil précieux pour l'histoire économique de la Flandre. Van de Potte a publié ce livre dans ses *Annales abbatiæ Sancti Petri Blandiniensis* (Gand, 1852, in-4°), mais cette édition est défectueuse, comme l'a démontré M. Pirenne.

La Commission des Archives de Gand a donc jugé utile de donner une nouvelle édition du *Liber traditionum* de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, dont l'exécution a été confiée à M. Arnold Fayen, qui, aidé des conseils de M. Victor Van der Haeghen, archiviste de la ville de Gand, a accompli sa tâche avec tout le soin désirable, conformément aux règles de la méthode aujourd'hui suivie pour la publication des textes diplomatiques.

L'édition comprend, outre le *Liber traditionum* du XI[e] siècle, (p. 1 à 124), la partie du fragment du *Liber* du X[e] siècle non reproduite par le compilateur du XI[e] siècle (p. 124-128); puis les pièces ajoutées à la compilation du XI[e] siècle, rangées par ordre chronologique (p. 128-248), le document le plus récent étant de 1273.

M. PROU.

CHRONIQUE

Dans le volume intitulé *Les antiquités de la vallée de l'Arc en Provence* (Aix, Niel, 1907; in-8°, 335 p.), M. H. de Gérin-Ricard et l'abbé Arnaud d'Agnel ont compris quelques monuments du haut moyen-âge. Nous signalerons particulièrement une épitaphe carolingienne provenant de l'église de Saint-Savournin (p. 281); il n'en reste qu'un fragment, mais on y lit *regn*[*ante*] *Karo*[*lo*] ; le mot *nativitatem* paraît indiquer que l'épitaphe était datée de l'année de l'incarnation, car M. Jullian a restitué avec vraisemblance [*anno post*] *nativitatem* [*Christi*]. Quel est exactement l'état de l'inscription, les diverses transcriptions données par les savants marseillais ne permettent pas de s'en rendre compte; une phototypie eût été bien accueillie des épigraphistes. Cette inscription a été publiée comme antique par les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum*, qui ont aussi donné place dans leur recueil à une autre inscription, provenant de Ventabren, aujourd'hui perdue (si nous comprenons bien le texte des auteurs), et sur laquelle on lisait le nom d'un empereur Louis.

M. P.

***

M. J. Cuvelier a publié *La matrice du sceau de Baudouin IV, comte de Flandre* (*988-1035*) (Bruxelles, 1906; in-8°, extr. de la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. IV). Il s'agit d'une matrice de plomb, trouvée dans une sablière du Jutland méridional. La matière dont cette matrice est faite, a de quoi nous surprendre, comme aussi le qualificatif *dux* appliqué au comte dans la légende *Balduinus dux Flandrensium*. M Cuvelier a signalé ces anomalies. Il n'en conclut pas moins à l'authenticité du monument qu'il rapporte à Baudouin IV. Les considérations qu'il présente sur la sigillographie des comtes de Flandre et spécialement sur la légende et le type du sceau dont il donne l'image, rendent sa dissertation intéressante. M. Cuvelier a publié une note supplémentaire à son mémoire pour faire connaître un extrait des comptes du trésorier de Guillaume, comte Hainaut, de 1344, mentionnant la confection des sceaux de plomb.

M. P.

***

Les amis, collaborateurs et élèves celtisants de M. H. d'Arbois de Jubainville, professeur de littérature celtique au Collège de France, ont,

pour commémorer le 78e anniversaire de sa naissance, publié un recueil de *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville* (Paris, A. Fontemoing [1906]; in-8°, VII 289 p.). Ce volume contient les travaux suivants : *P. Collinet :* Les éléments d'importation étrangère dans les lois du pays de Galles, p. 1-13. — *G. Dottin :* Les diphtongues toniques en gaëlique d'Irlande, p. 15-46. — *E. Ernault :* Le mot dieu en breton, p. 47-81. — *M. Grammont :* La métatèse en breton armoricain, p. 83-96. — *C. Jullian :* Les Salyens celtoligures, p. 97-109. — *A. Le Braz :* L'origine d'une gwerz bretonne, p. 111-128. — *P. Le Nestour :* Le mystère, en moyen breton, de la Destruction de Jérusalem, p. 129-151.— *F. Lot :* Recherches de toponomastique (Uxellos, Oscellus; Oxima; Oxisama; Uccio; Ucciacus), p. 169-193. — *J. Loth :* Contribution à la lexicographie et l'étymologie celtiques, p. 195-227. — *A. Meillet :* Le génitif singulier irlandais du type tuaithe, p. 229-236. — *E. Philipon :* La déclinaison dans l'onomastique de l'Ibérie, p. 237-269. — *S. Reinach :* Un tabou guerrier chez les Gaulois du temps de César, p. 271-277. — *J. Vendryes:* L'évolution de l'adverbe cid en vieil irlandais, p. 279-287.

***

Le département de manuscrits de la Bibliothèque Nationale possède, en annexe au fonds français, une série de collections spéciales dont les volumes ne sont pas compris dans les 32,000 manuscrits inventoriés au cours de ces dernières années par M. Omont, ou, sous sa direction, par MM. Couderc, Auvray et de La Roncière. Ces collections spéciales doivent faire l'objet de catalogues particuliers. C'est à M. Poupardin que l'on doit la rédaction du premier volume de ces catalogues, il concerne les collections Duchesne et Bréquigny (*Bibliothèque Nationale, Catalogue des manuscrits des collections Duchesne et Bréquigny*. Paris, 1905; in-8°, XXVI-339 p.).

M. Poupardin a fait précéder son catalogue de notices sur la vie, les travaux et les manuscrits des deux historiens. Quant à la description des manuscrits, elle est faite avec toute la minutie qu'on pouvait attendre d'un érudit parfaitement bien familiarisé avec les documents qu'il avait mission de cataloguer. Les manuscrits de Duchesne et de Bréquigny contiennent surtout des copies de chartes et de chroniques que M. Poupardin s'est attaché à identifier. Ces copies compensent parfois dans une certaine mesure la perte ou l'éloignement des originaux. Les noms des deux savants qui ont donné leur nom à chacune des deux collections dispensent d'insister plus longuement sur l'intérêt que présente leurs papiers. On notera néanmoins que, pour l'un et l'autre, les collections qui portent leur nom ne sont pas complètes. Cela est particulièrement important en ce qui concerne les papiers de Duchesne dont une partie, et non la moins précieuse, se trouve dans la collection Baluze.

A. V.

M. H. de Flamare a publié sous le titre de *Documents sur l'administration du comté de Nevers au* XIIIe *siècle* (Nevers, 1907 ; in-8°, 40 p. Extr. du *Bull. de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*) trois fragments de comptes de la fin du XIIIe siècle trouvés dans les greniers de l'ancienne Chambre des comptes de Nevers en 1891. Le premier et le second de ces fragments concernent diverses châtellenies du Nivernais et le troisième l'hôtel même du comte Louis Ier. Les textes conservés sont trop courts pour qu'on puisse de leur seul examen tirer des notions historiques importantes ; M. de Flamare a du moins mis en lumière tous les renseignements qu'ils fournissent sur le personnel administratif, sur le prix des denrées, sur les droits féodaux, sur l'itinéraire du prince. Ces documents sont d'autant plus curieux que l'on ne possède pour le Nivernais aucun autre compte du XIIIe ni même du XIVe siècle.

A. V.

***

L'ouvrage de M. Haseloff intitulé *Die Kaiserinnengräber in Andria, ein Beitrag zur apulischen Kunstgeschichte unter Friedrich II.* (Rom, 1905 ; in-8°, 61 p. et 9 pl.) inaugure une nouvelle publication de l'Institut de Prusse à Rome, destinée aux mémoires trop étendus pour prendre place dans les *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.* M. H. a fait exécuter des fouilles dans l'église inférieure de la cathédrale d'Andria, pour rechercher les tombeaux des deux femmes de Frédéric II, Yolande et Isabelle. Les recherches entreprises ont amené la découverte d'un édifice important et de divers débris de sculpture intéressants, dont l'auteur publie de bonnes reproductions. Quant aux tombeaux on les a bien trouvés, là où la tradition les plaçait, mais rien n'autorise à dire que l'on se trouve en présence des monuments des deux impératrices.

F. C.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

NOTES TIRONIENNES DANS LES DIPLOMES

I

Nous avons précédemment étudié dans le *Moyen Age* la ruche d'un prétendu diplôme de Charlemagne forgé à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers vers 966 [1] et nous avons démontré que cette ruche est l'imitation de celle que renfermait l'original perdu d'un diplôme authentique de Louis le Débonnaire donné au même monastère en août ou septembre 818.

Dans le même diplôme faux, au-dessus de la souscription du chancelier et à la droite des derniers mots du texte, sensiblement sur la même ligne se trouvent des signes (fig. 1) que nous n'avons pas encore étudiés. Il est utile, croyons-nous, de faire connaître leur signification pour compléter l'étude précédemment faite, tout en donnant un renseignement précis sur le diplôme authentique qui a servi de modèle au faussaire du xe siècle.

Les signes que nous désirons expliquer peuvent se diviser en deux groupes : le premier se compose de traits informes, le second est constitué par quelques notes tironiennes dont les premières sont surmontées d'un trait ce qui indique qu'elles expriment un nom propre. Dans le diplôme authentique de 818, maladroitement imité vers 966, le premier groupe était l'invocation *Amen,* exprimée en

1. Cf. *Moyen Age*, 1904, p. 479-484, § II.

notes, et les signes qui la suivaient étaient d'autres notes tironiennes signifiant *Fa-ra-mundus scripsit.* Un diplôme de Louis le Débonnaire[1] donné le 13 avril 819 au monastère de Saint-Bavon de Gand à la prière de l'abbé Einhardus nous permet de justifier cette restitution[2]. Dans la ruche de ce diplôme se trouvent deux lignes de notes superposées dont le sens est : *Dur-an-dus diaconus advicem Hel-li-sa-ca-ar recognovi et subscripsi* (fig. 2). A la suite de l'annonce de la validation, après les mots « et anuli nostri impressione signari jussimus » et sur la même ligne, nous lisons : *Amen. Fa*[3]*-ra*[4]*-mundus*[5] *scripsit*[6] (fig. 3.) Après la date et le mot *Amen* exprimé en notes, nous trouvons le même groupe de signes (fig. 4). Il suffit de comparer les souscriptions en notes tironiennes du diplôme forgé à Saint-Aubin au xe siècle (fig. 1) avec les souscriptions de même nature que renferme le diplôme authentique donné à Saint-Bavon (fig. 3 et 4) pour se convaincre que les signes tracés vers 966 sur le faux diplôme de Saint-Aubin représentent des notes signifiant *Amen. Fa-ra-mundus scripsit* et que ces notes se trouvaient sur le modèle, diplôme authentique aujourd'hui perdu, donné au monastère de Saint-Aubin d'Angers en août ou septembre 818.

Par une curieuse coïncidence, en 954, un moine de Saint-Bavon de Gand, chargé d'écrire un diplôme au nom du roi Lothaire qui devait le confirmer en y faisant mettre son sceau, imita la ruche et les notes tironiennes renfermées

1. Original scellé, en parfait état, aux archives de l'Evêché, à Gand, carton I, n° 1.

2. Les notes tironiennes que renferme ce diplôme ont déjà été lues et signalées par M. Giry dans son *Manuel de diplomatique* (p. 522, n. 3). Je remercie M. Louis Halphen qui a mis à ma disposition les calques et photographie provenant des papiers de M. Giry.

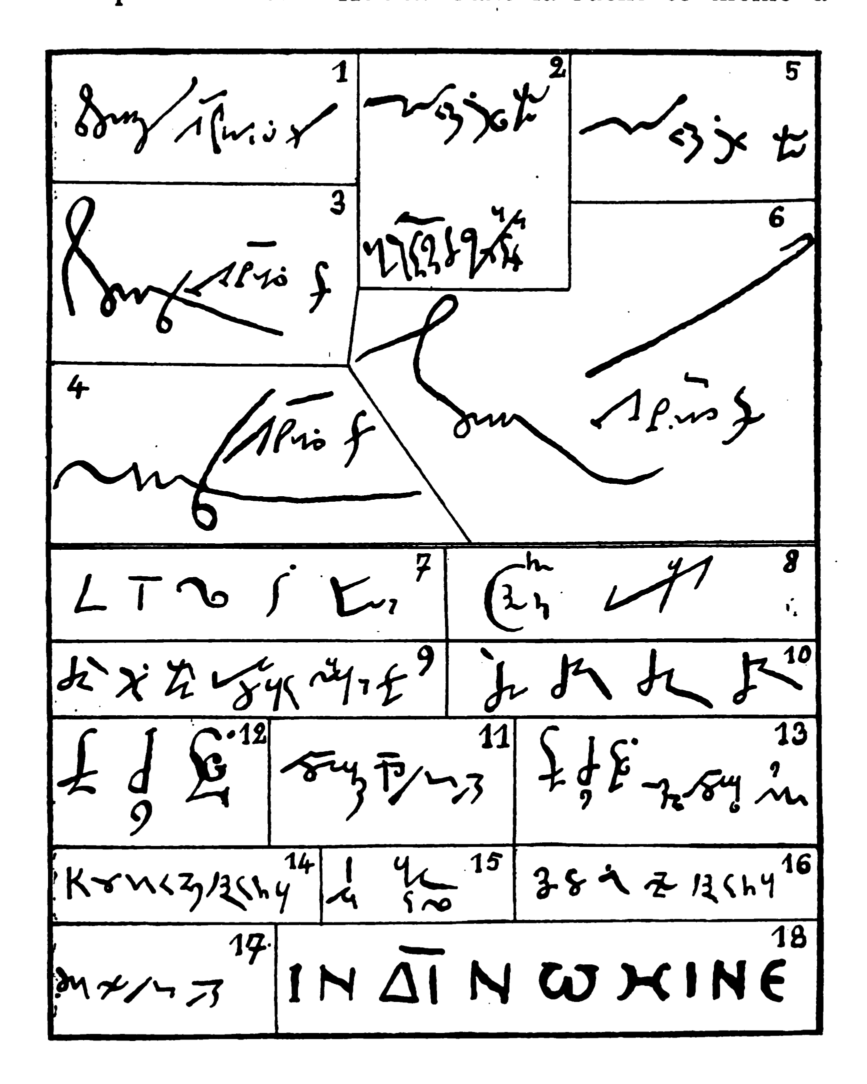
3. Cf. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum*, tab. 16, n° 98.

4. *Ibid.*, tab. 17, n° 98.

5. *Ibid.*, le mot *mundum*, tab. 101, n° 12.

6. *Ibid.*, tab. 6, n° 97.

dans ce diplôme de Louis le Débonnaire, du 13 avril 819, dont nous venons de nous servir pour expliquer les notes du diplôme de Saint-Aubin. Dans la ruche ce moine a



reproduit la partie de la souscription : *Dur-an-dus diaconus advicem* (fig. 5) mais il ne distingua pas suffisamment les autres notes et préfera les remplacer par une ligne de

signes semblables à des s liés ensemble[1]. Il est bon de constater que le nom *Hel-li-sa-ca-ar*, formé à l'aide de cinq notes écrites fort près les unes des autres constituait un ensemble assez embrouillé qui a toujours embarrassé les imitateurs. Le faussaire de Saint-Aubin a dessiné des traits informes à l'endroit où il eût dû écrire le nom de ce chancelier, le moine de Saint-Bavon n'a pas même essayé de reproduire ce qu'il voyait, et, trois quarts de siècle auparavant, un faussaire travaillant dans l'entourage de l'évêque de Langres put à peine tracer la première ligne : *Dur-an-dus diaconus advicem*[2]. Dans notre diplôme de Lothaire, après les derniers mots du texte « et anulo nostro signare precipimus », la souscription : *Amen. Fa-ra-mundus scripsit* a été aussi imitée (fig. 6).

Les diplômes émanés de la chancellerie de Louis le Débonnaire étaient bien établis, d'une écriture nette et d'une forme élégante. Ces qualités expliquent pourquoi ils ont été l'objet d'imitations nombreuses de la part des faussaires ou d'autres personnes, moines ou notaires, qui, sans avoir l'intention de malfaire, cherchaient seulement à atteindre une perfection de forme dont les règles n'étaient plus enseignées dans les chancelleries moins bien organisées. Dans les deux cas, l'imitateur prenait exemple sur

1. La question de savoir si l'acte de 954 est vrai ou faux ne peut pas, à la date de 954, être résolue par le seul examen des notes tironiennes, car dès le début du xe siècle, les notaires des pays de l'Est, surtout ceux de la chancellerie impériale, dans des actes absolument authentiques, traçaient des signes fantaisistes, imitation des notes renfermées dans d'anciens diplômes.

2. Arch. départementales de la Haute-Marne, G 2, n° 1, vers 887. J'ai vu ce document aux Arch. de la Haute-Marne. Le faussaire a probablement imité plusieurs actes authentiques pour dessiner la ruche et les invocations monogrammatiques. En effet, dans l'invocation qui précède le texte, se trouve, très nettement dessinée, la note signifiant *subdiaconus*, empruntée sans doute à un acte émané de la chancellerie de l'évêque de Langres puisqu'elle ne se trouve dans aucun des diplômes royaux ou impériaux conservés à Chaumont.

un diplôme conservé dans les archives auxquelles il avait accès, celles de son monastère ou celles du prince qu'il servait. Louis le Débonnaire fut un grand dispensateur de privilèges, aussi, de nombreux diplômes, témoins de sa bonté, existaient en original aux IXe et Xe siècles dans la plupart des archives importantes. Cela explique aussi pourquoi nous découvrons un peu partout des falsifications qui furent exécutées à l'aide de diplômes authentiques de cet empereur.

II

714, avril, Reims. Donation faite par l'abbé Adon à Saint-Remi de Reims [1].

Ce remarquable document, déjà mutilé au XVIIe siècle lorsque Mabillon le copia, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale. Nous voyons au dos quelques notes tironiennes. La partie inférieure a disparu parce que le parchemin a été coupé et la moitié en est cachée par le papier collé au dos du document mutilé; cependant, quelques signes n'ont subi aucune atteinte, ils signifient : *Al-t-ro super fluviolo* (fig. 7). Ces quelques mots suffisent pour nous faire connaître la nature de la mention en notes tironiennes écrite au dos du document : ce n'est qu'une brève analyse de l'acte de donation.

1. Orig. sur parchemin, mutilé, Bibl. Nat., ms lat. 11834, n° 1 (anc. résidu S. Germain, 968, n° 1). — Edit., J. Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. II (Paris, 1704, in-fol.), *Appendix*, n° IV, p. 694-695. Cf. Mabillon, *De re diplomatica* (Paris, 1681, in-fol.), p. 384 B.

III

825, 31 octobre, « Alberide foreste ». Pépin I soumet le monastère de Saint-Théodard au monastère de Saint-Antonin [1]. *(Acte suspect.)*

J'ai vu cet acte aux archives de Tarn-et-Garonne et j'ai constaté que ce n'était pas l' « original autrefois scellé » du diplôme de Pépin, ainsi que l'a dit M. René Giard dans son *Catalogue* des actes de ce roi, mais un document écrit au xe siècle. J'ai remarqué, depuis, que M. Devals, dans son *Histoire de Montauban,* considère cet acte comme un faux forgé d'après un original aujourd'hui perdu [2]. L'étude critique du document est à faire; nous parlerons seulement de la ruche. A la place de la souscription du notaire le clerc du xe siècle a écrit quelques mots qui montrent qu'il n'a pu lire cette souscription dans le diplôme authentique qui lui a servi de modèle. Dans la ruche se trouvent des signes tironiens très déformés. A la deuxième ligne, quelques notes ont été bien reproduites ; elles signifient *advicem.... recognovi et subscripsi.* Entre « advicem » et « recognovi », quelques signes me paraissent être la déformation de notes signifiant « Al-dri-ci », nom du chancelier. A l'aide de comparaisons faites d'après quelques diplômes authentiques [3], nous pouvons essayer une restitution de la souscription du notaire dans le diplôme authentique perdu

1. Arch. du Tarn-et-Garonne, G. 873. Edit., Devals aîné, *Hist. de Montauban*, t. I Montpellier, 1855, in-8°), Preuves, n° 1, p. 391-392. Indiq. : R. Giard, *Catalogue des actes des rois d'Aquitaine Pépin Ier et Pépin II* dans la *Bibl. de l'Ecole des Charles,* t. LXII (1901), n° 4, p. 512.
2. Devals, *op. cit.*, p. 92, n. 2.
3. Cf. par ex., R. Giard, *op. cit.*, nos 6 et 9.

qui a servi de modèle au scribe du x[e] siècle, ce sera la suivante : « Saxbodus diaconus ad vicem Aldrici recognovi et s. [*Signum recognitionis cum notis tironianis* :] Sax-bo-dus diaconus *advicem* Al-dri-ci *recognovi et subscripsi* ».

IV

827, 27 septembre, Vich. Pépin I confirme la donation faite à l'abbaye de la Grasse, par Oliba, de la villa de « Musagellum », qu'il exempte de tous droits [1].

Kopp a reproduit dans sa *Palaeographia critica* les notes tironiennes que renferme la ruche de ce diplôme[2]. Elles reproduisent la souscription du notaire : *Sax-bo-dus diaconus advicem Al-dri-ci recognovi et subscripsi*. Les notes placées à droite de la ruche n'ont pas encore été lues. Je propose la transcription : *Ful-co-al-dus impetravit*. Lorsque le sceau était intact, ces signes étaient invisibles. Aujourd'hui, le sceau a disparu et le second groupe, *impetravit*, situé à l'endroit même où le parchemin a été entaillé en croix, est très lisible, mais, dans le premier groupe, la syllabe *Ful* est seule très nette. Le parchemin a été écorché à l'endroit où sont tracées les dernières notes qui expriment le nom propre, aussi leur lecture est assez malaisée. Il est possible que *Fulcoaldus* soit ce personnage qui est cité comme *missus* en Nîmois et en Rouergue sous Louis le Pieux, dans un acte de 837[3], et

1. Bibl. Nat., ms. lat. 8837, n° 4, fol. 17 v° (anc. Baluze, *Chartes des rois*, n° 3). Cf. René Giard, *Catalogue des actes des rois d'Aquitaine Pépin I*[er] *et Pépin II*, n° 9, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LXII (1901), p. 514.
2. *Palæogr. crit.*, I, § 405, p. 392. Cf. Chatelain, *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, p. 193, § XIX.
3. *Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. II, *Preuves*, col. 202.

auquel quelques historiens ont attribué hypothétiquement la qualité de comte de Rodez[1].

V

837, 3 septembre, « Sanctus-Martinus in Campania ». Diplôme d'immunité concédé par Pépin Ier à l'abbaye de La Grasse[2].

Dans la ruche de ce diplôme, les notes tironiennes répètent la souscription du notaire : *Al-be-ri-cus clericus advicem I-sa-ac recognovi et subscripsi.* A droite, nous lisons le nom de l'*impetrator* : *E-ber-har-dus impetravit* (fig. 8). Dans la date, le mot « feliciter » est suivi du mot *amen* écrit en lettres grecques puis en notes tironiennes, la haste de la note a coupant verticalement la barre médiane de l'N qui prend des proportions démesurées.

VI

844, 30 avril, Castelferrus. Diplôme par lequel Charles le Chauve fait don à Hildricus de quelques biens situés au terroir de Minerve[3].

La souscription de ce diplôme est formulée : « Jonas diaconus ad vicem Hludouuici recognovit et subscripsit ».

1. Cf. J. Calmette, *Les comtés et les comtes de Toulouse et de Rodez sous Charles le Chauve*, p. 21 (Extrait des *Annales du Midi*, t. XVII, 1905).

2. Bibl. Nat., ms. lat. 8837, n° 7, fol. 28 v° (anc. Baluze, *Chartes des rois*, n° 6). Cf. R. Giard. *Catalogue*, n° 30, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LXII (1901), p. 525.

3. Bibl. Nat., ms. lat. 8837, n° 8, fol. 32 (anc. Baluze, *Chartes des rois*, n° 8). Edit. : *Hist. gén. de Languedoc*, nouv. édit., t. II (1875), n° 106-LVIII, col. 222-223. Indiq. : Bréquigny, I, p. 208.

Au-dessous de la ruche nous trouvons des notes tironiennes écrites très rapidement et souvent mal formées (fig. 9); elles répètent la souscription : *Jon-as diaconus advicem Lu-do-vi-ci recognovit et subscripsit.* A la fin de la date, le mot *Amen* est écrit en lettres grecques puis en notes tironiennes. Les lexiques tironiens nous font connaître quatre façons d'exprimer le nom *Jonas*[1] (fig. 10); nous en rencontrons ici une cinquième. D'une façon générale on écrit en notes tantôt *Jo-nas,* tantôt *Jon-as,* la terminaison *as* se trouve dans ce dernier cas placée soit à droite soit à gauche de la haste verticale du signe[2].

VII

854, 17 septembre, « Verno ». Charles le Chauve, sur la demande de Teotboldus, évêque de Langres, confirme un diplôme de son père Louis le Pieux, par lequel certains biens avaient été attribués au chapitre de Langres par l'évêque Alberic [3].

La souscription du notaire est formulée : « Gislebertus notarius ad vicem Hludovici recognovit et ». Dans la ruche nous lisons en notes tironiennes : *subscripsit indignus*[4] *diaconus;* et plus bas : *Lu-do-uui-cus praeceptor*

1. Cf. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum*, tab. 121, n° 99; 124, n° 116 (forme employée dans un diplôme du 27 déc. 844, conservé aux arch. du Loiret. Cf. E. Chatelain, *Introd. à la lecture des notes tironiennes*, p. 198, n° XXXI); 125, n° 88; 132, n° 148.

2. Quelquefois la souscription en notes est formulée : *Jo-nas notarius*, etc. Cf. Chatelain, *op. cit.*, p. 198, n° XXXI.

3. Arch. départementales de la Haute-Marne, G. 1, n° 4. Cf. Th. von Sickel, *Diplome des 8., 9. und 10. Jahrhunderts*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, IX (Göttingen, 1869, in-8°), n° XXII, p. 430-431; et Roserot, *Diplômes originaux des archives de la Haute-Marne*, Auxerre, 1894, in-8° (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1893, 2e semestre), n° 4, p. 10 (512) — 11 (513).

4. Cf. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum*, tab. 44, n° 41.

fieri jussit[1] (fig. 11). La première mention nous apprend que le notaire Gislebert a été promu au diaconat[2].

VIII

867, 18 octobre. Diplôme de Charles le Chauve en faveur de l'abbaye de Saint-Amand [3].

Dans ce diplôme, la souscription du notaire est formulée : « Frotgarius notarius ad vicem Goslini recognovi et subscripsi ». Au-dessus du mot « subscripsi » qui, selon un usage assez fréquent à cette époque, est écrit en toutes lettres dans l'intérieur de la ruche, nous lisons en notes tironiennes : *Kar-lo-ma-an-nus am-bas-ci-a-vit* (fig. 14). Nous trouvons dans le texte même du diplôme une confirmation de cette lecture : l'empereur dit qu'il accorde ce privilège « ad deprecationem karissimi nobis filii nostri Karlomanni monasterii Sancti Amandi egregii confessoris reverendi abbatis ». Généralement, le nom de l' « ambasciator », écrit en notes tironiennes dans la ruche, ne se trouve pas dans la teneur de l'acte. Ce diplôme de 867

1. M. Sickel, *op. cit.*, p. 431, a seulement donné la lecture de cette seconde partie. Quelquefois l'ordre des mots n'est pas le même. Dans un diplôme du 16 janv. 849 (Arch. nat., K 11, n° 8, Tardif, *Mon. hist.*, *Cartons des rois*, n° 160, p. 102-103), nous lisons : *Preceptor Lu-do-uui-cus fieri jussit*. Cf. Kopp, *op. cit.*, § 419, p. 407.

2. Avant cette date, on trouve souvent dans la ruche la souscription : *subscripsit indignus subdiaconus* (fig. 12), ainsi en 847, 2 mai (Arch. nat., K 11, n° 5[3]), 847, 5 déc. : *subscripsit indignus subdiaconus jubente Lu-do-uui-co magistro* (fig. 13 ; Bibl. de Reims, coll. Tarbé), et encore *subscripsit indignus subdiaconus* en 848 (Bibl. nat., Baluze 390, pièce 4, anc. 479, 10), en 850, 15 août (Arch. nat., K 12, n° 1[2]).

3. Orig. aux arch. dép. de l'Aisne, H 451. Fac-similé en lithographie (exécuté en 1856) dans la collection de l'Ecole des Chartes. Indiq., Bréquigny, I, p. 277.

nous offre donc une excellente explication du mot *ambasciavit*.

IX

869, 10 avril, Saint-Denis. Concession faite par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Denis des revenus du marché de Cormeilles-en-Vexin [1].

Ce diplôme, œuvre du notaire Mancio, ne renferme pas de notes tironiennes au recto, mais au dos nous lisons les mots : *in-pago Vulcas-si-no* (fig. 15) exprimés en notes dans une courte analyse deux fois répétée : « Preceptum Karoli de mercato in Cormilias *in-pago Vulcas-si-no* », « Preceptum domni Karoli de mercato in Cormilias *in-pago Vulcas-si-no* ».

X

870, 20 juillet, Ponthion. Diplôme de Charles le Chauve en faveur d'Oliba, comte de Carcassonne [2].

M. A. Molinier a dit à propos de ce diplôme : « Les caractères extrinsèques de ce diplôme sont de nature à nous faire supposer pour lui une altération analogue à celle qu'a subie le diplôme pour Adroarius [3] ; de plus le fait suivant vient prouver qu'il a été recopié et probable-

1. Arch. nat., K. 14, n° 6. J. Tardif, *Monuments historiques, Cartons des rois*, n° 204, p. 131.
2. Bibl. Nat., ms. lat. 8837, f° 44 (anc. Baluze, *Chartes des rois*, n° 15) ; Bréquigny, I, p. 291 ; *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, t. II (1875), *Preuves*, n° 177-XCIV, col. 361-362.
3. *Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. II, *Preuves*, n° 151-LXXXII, col. 308-310.

ment remanié. On sait que les sceaux carolingiens étaient plaqués et reposaient sur des cercles de parchemin entaillé en croix ; au-dessous se croisaient et se recroisaient les lignes et signes tachygraphiques qui complétaient la souscription du notaire et rendaient difficile la falsification ou le remplacement du sceau. Or, dans ce diplôme, le cercle de parchemin se trouve être un fragment de charte de la fin du XIII[e] siècle, au nom d'un bourgeois de Carcassonne, *Guillelmus Scizi fusterius ;* sous cette première plaque en est une autre portant quelques mots d'une écriture du XII[e] siècle. La falsification de ce diplôme est donc extrêmement postérieure[1]. » Ces observations ne sont pas justifiées[2], car non seulement ce diplôme n'a subi aucune falsification mais il présente tous les caractères d'un acte authentique. Les quatre triangles de parchemin qui formaient l'incision cruciforme ont été arrachés avec le sceau et l'on a égalisé les bords de la déchirure avec des ciseaux. Pour cacher le trou, quelqu'archiviste a cousu de chaque côté du parchemin les fragments de charte qu'a décrits M. Molinier. En soulevant le fragment qui est placé au recto du diplôme et sur lequel se lit le nom d'un bourgeois de Carcassonne, nous distinguons les traits caractéristiques que les notaires de Charles le Chauve avaient l'habitude de dessiner à droite de la ruche, à l'endroit où était généralement faite l'incision cruciforme destinée à retenir la cire du sceau plaqué. A gauche, dans l'intérieur même de la ruche que traça le notaire « Gammo », sont les « signes tachygraphiques » que M. Molinier semble n'avoir pas reconnus. Ces notes tironiennes signifient : *Bo-so frater*[3] *regine am-bas-ci-a-vit* (fig. 16). L'*ambasciator* de ce diplôme, Boso, est le célèbre fondateur du premier royaume de Provence. La reine sa

1. *Histoire gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. II (1875), col. 361, n. 1.
2. Il faut tenir compte de la date (1875) à laquelles elles ont été écrites.
3. Cf. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum*, tab. 33, n° 25.

sœur dont il est question ici, est Richilde, la seconde femme de Charles le Chauve[1].

Dans la date, après le mot « feliciter », le mot *amen* est écrit en notes tironiennes puis en lettres grecques.

XI

A. — **875, 27 mars, Saint-Denis. Donation faite par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Denis du village de Rueil et de ses dépendances dans le Parisis et dans le Pincerais [2].**

Ce diplôme a été étudié par M. Giry qui a donné la lecture exacte des notes tironiennes qu'il renferme[3]. Dans le texte même, à la quatrième ligne et après le membre de phrase « eo videlicet || jure ut septem luminaria ante altare », les mots *Sancte Trinitatis*, oubliés, ont été récrits en interligne, en notes tironiennes, de la même main et de la même encre[4]. La souscription du notaire est formulée : « Adalgarius notarius ad vicem Gozleni recognovit et s. » et dans la partie supérieure de la ruche nous lisons en notes tironiennes les mots : *Domnus rex fieri jussit*[5] (fig. 17). Dans la date, après le mot « feliciter », l'invocation *amen* est écrite en lettres ordinaires, en notes tironiennes, puis en lettres grecques.

1. Le mariage de Charles le Chauve avec Richilde eut lieu le 22 janvier 870. Cf. René Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*. (Bibl. de l'Ec. des Hautes-Etudes), Paris, 1901, in-8°, p. 56. La lecture des notes tironiennes faite ci-dessus apporte un fait nouveau pour l'histoire de Boson.

2. Arch. nat., K 14, n° 9 A. Orig., avec trace de bulle, pendante sur double replis. J. Tardif, *Monuments historiques, Cartons des rois*, n° 205, p. 132-133, à l'année 870.

3. *La donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis*, dans les *Mélanges Julien Havet* (Paris, 1895, in-8°). Texte du diplôme, p. 710-712.

4. Cf. *Ibidem*, p. 710.

5. Cf. *Ibidem*, p. 712.

B. — 873, 9 octobre, Saint-Denis. ***Faux du commencement du XI[e] siècle*** [1].

Ce diplôme, forgé à l'aide de l'acte authentique de 875 dont nous venons de parler, a été aussi étudié par M. Giry[2]. Après la souscription du notaire qui est semblable à celle du diplôme vrai, se trouve une ruche à propos de laquelle M. Giry a dit : « Ruche grossière contenant quelques caractères d'écriture capitale : INAIN //// KOE, paraissant dépourvus de sens[3]. » Ces signes que nous trouvons à l'endroit où nous avons l'habitude de lire des notes tironiennes sont non moins effacés que les autres parties du diplôme rendues souvent presque illisibles par un badigeonnage à la noix de galle et des taches d'encre[4], mais un examen attentif permet de distinguer l'invocation : IN ΔΙ NΩMINE (fig. 18), c'est-à-dire la transcription en lettres grecques de la formule latine *In Dei nomine*.

Maurice JUSSELIN.

1. Arch. nat., K 14, n° 9 B. Prétendu original jadis bullé.
2. *La donation de Rueil...*, p. 693-706, texte du diplôme, p. 713-716.
3. *Ibidem*, p. 715. Cf. p. 694.
4. Cf. *Ibidem*, p. 713.

ALERAN II fut-il comte de Troyes?

L'histoire des comtes de Troyes du IXe siècle occupe une large place dans les *Notes historiques sur Aye d'Avignon*, publiées par M. Ferdinand Lot dans le numéro d'avril 1904 de la *Romania*. La lecture de ce travail a été pour moi un vrai régal et j'ai tenu à en signaler l'importance pour notre histoire locale à mes confrères de la Société académique de l'Aube.

Les quelques réserves que je me suis permises dans mon compte rendu, n'ont pas paru à l'auteur quantité négligeable, et m'ont valu, de sa part, une réponse, dans le numéro de juillet-août 1906 de la revue *le Moyen Age*.

Dans cette réponse, le savant professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes veut bien attribuer à mon Mémoire « une réelle valeur ».

Je suis très sensible à l'éloge; mais la médaille qui m'est ainsi décernée a son revers. Plusieurs passages de mon étude sont l'objet de critiques, qui me paraissent dépasser les limites de la sévérité et confiner à la chicane. M. Lot ne sera donc pas surpris si, soucieux de la vérité historique et aussi de ma réputation, quelque peu endommagée, je crois devoir — sans perdre le sentiment des distances — user de mon droit de défense et revenir sur la question.

Avant d'aborder le point capital qui nous divise, — la possession du comté de Troyes par Aleran II — il importe de déblayer le terrain, des *impedimenta*, c'est-à-dire des critiques de détail dont M. L. semble avoir pris plaisir à le hérisser.

Voulant établir que je n'ai que « des idées confuses sur les institutions du IXe siècle », il renvoie à la page 29 de mon Mémoire, où « il est question de *châtelains de Chappes* devenant abbés de Saint-Loup, à la place des comtes de Troyes, *à cette époque ou à peu près.* »

Je ne vois pas très bien le rapport qui peut exister entre la seconde partie de la citation et les institutions du IXe siècle, mais je tiens à faire observer que cette citation est inexacte. En effet je n'ai pas écrit « à cette époque ou à *peu près* » mais à cette époque ou *peu après.* »

Pour être involontaire le travestissement n'en existe pas moins, et je ne saurais l'accepter.

Reste l'expression « *châtelains* de Chappes. » Il me sera facile sinon de la justifier, du moins de l'expliquer.

Sentant fort bien que le terme *châtelains* pouvait être impropre et n'en trouvant pas d'autre pour le remplacer, j'ai eu soin de le faire suivre, entre parenthèses, du mot latin *castellani,* dont je le donnais comme la traduction plus ou moins risquée. Il n'y a donc pas là une preuve bien rigoureuse de la confusion de mes idées sur les institutions du IXe siècle. M. L., à qui mon hésitation, mon embarras, n'a certainement pas échappé, aurait pu se montrer charitable et m'indiquer le mot français répondant à *castellanus.* C'eût été là user noblement d'une supériorité que je ne songe nullement à contester, et j'aurais accepté la leçon, avec d'autant plus de reconnaissance que mon ignorance persiste encore aujourd'hui, tous les auteurs Champenois, que j'ai consultés, ayant également trébuché sur ce texte et traduit, comme moi, *castellani* par châtelains.

Mes idées, paraît-il, ne sont pas moins confuses sur les fonctions des *missi dominici* que sur les institutions du IXe siècle : la preuve c'est que « je semble attribuer à M. L. l'opinion que les fonctions de *missus* et de comte étaient incompatibles », opinion qu'il se défend d'avoir jamais émise.

Cette opinion, si nettement désavouée, paraît cependant ressortir d'un texte que j'ai très fidèlement cité et que je tiens à reproduire ici, dans ses parties essentielles, pour ma justification : « M. Merlet, dit M. L., suppose qu'Eudes, rentré en grâce depuis 861, recouvra le comté de Troyes... Il appert *au contraire* que de 866 à 871, date de sa mort, Eudes fut *missus* dans la Haute-Bourgogne. »

Le sens obvie m'a paru celui-ci : de 866 à 871 Eudes ne fut pas comte de Troyes, *puisqu'il appert* qu'il était alors *missus* en Bourgogne.

De là mon observation : « le fait invoqué contre M. Merlet n'a pas la force probante qu'on lui suppose; l'argument qu'on en tire ne serait concluant que si l'incompatibilité entre les fonctions de *comes* et celles de *missus* était évidente ou démontrée. Or ici elle est simplement présumée. »

Si donc j'ai prêté à M. L. une opinion qu'il n'a jamais eue, c'est avec la plus entière bonne foi, sur l'autorité d'un passage littéralement reproduit, et interprété dans son sens obvie, puisque tous ceux auxquels je l'ai soumis, l'ont compris comme moi.

D'ailleurs, au pis aller, en supposant que je me sois trompé, mon erreur porterait non sur les institutions du IXe siècle, mais sur les opinions d'un érudit du XXe, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Passant des *missi* aux comtes, M. L. poursuit ainsi son réquisitoire : « On demeure étonné que l'auteur s'imagine que les comtes avaient droit à certains comtés sous Charles le Chauve ; que ces comtés étaient la propriété d'un grand personnage et de sa famille. »

Je suis plus étonné encore que M. L., en voyant qu'il m'attribue une erreur historique que je n'ai pas commise, et mon étonnement devient de la stupéfaction en présence des passages de mon Mémoire cités à l'appui de l'accusation.

Voici le premier : « Le comté de Troyes, enlevé à Eudes

en 859 et donné à l'oncle du roi, Raoul, devint vacant en 866 par la mort subite de ce dernier. N'est-il pas naturel, n'est-il pas logique *(sic)* de conclure qu'il fit retour à Eudes de plein droit, par la force même des conventions? »

Cette proposition n'est qu'une mineure, et, pour lui rendre toute la clarté que l'isolement lui fait perdre, il convient de la rapprocher de la majeure que j'ai empruntée à M. R. Merlet et qui est celle-ci : « Désespérant de vaincre par les armes l'insurrection dont Robert le Fort et Eudes étaient les chefs principaux, Charles le Chauve résolut de ramener à lui les révoltés par des concessions. Au mois de juin 860 il s'était engagé par le traité de Coblentz à leur restituer toutes leurs terres allodiales; en 861 il fit mieux encore et promit que les charges, dont il les avait dépossédés, leur seraient rendues, au fur et à mesure qu'elles deviendraient vacantes. Or le comté de Troyes, » etc., etc.

Comme on le voit, je me suis si peu imaginé que le comté de Troyes avait appartenu et revint à Eudes à titre héréditaire, en vertu d'un droit strict de propriété, que j'ai dit tout le contraire, et basé la reprise de possession uniquement sur le traité, sur la convention de 861.

Mettons, puisqu'il le faut, les points sur les i : en 859, Eudes, révolté, est dépouillé du comté de Troyes, que le roi donne à Raoul; en 861, Eudes, soumis, reçoit la promesse que le comté lui sera rendu dès qu'il deviendra vacant; en 866, la vacance se produit par la mort de Raoul; Eudes redevient alors comte de Troyes, car il me paraît naturel et *logique*, en dépit du *sic* de M. L., de croire à l'exécution d'un traité, — fût-il du IXe siècle, — quand on n'a pas la preuve formelle qu'il est resté lettre morte.

Si le premier passage de mon Mémoire, apporté comme preuve d'une accusation injuste, ne m'atteint pas, le second me justifie pleinement. Le voici : « L'abbé P. nous dit qu'Aleran Ier (mort en 852) « a certainement possédé le comté de Troyes à titre bénéficiaire *(sic)*, c'est-à-dire sans

avoir sur ce comté un droit transmissible à ses héritiers. »

Donner ces lignes comme une preuve que « je me suis imaginé que les comtes avaient droit à certains comtés, sous Charles le Chauve, et que ces comtés étaient la propriété d'un grand personnage et de sa famille, » me paraît un peu hardi, je dirai même un peu risqué, et je me demande ce qu'on aurait pu faire, si on avait voulu démontrer que je me suis imaginé le contraire.

Très mal inspiré dans ces deux citations, M. L. l'est mieux dans une troisième. J'ai écrit en effet, à la page 29 de mon Mémoire : « Robert étant mort sans enfants, le comté de Troyes aurait dû, semble-t-il, faire retour à son frère Eudes II, qui le lui avait donné, et cependant Robert eut pour successeur son neveu Alleaume... M. R. Merlet explique cette irrégularité en disant que le comte Eudes II était alors occupé à repousser les Normands du Chartrain, » etc., etc.

Il résulte de ce passage, je le reconnais sans la moindre difficulté, que le comté de Troyes appartenait alors à une famille à titre héréditaire. Mais, ai-je besoin de le faire observer? à la mort de Robert, en 886, nous ne sommes plus *sous Charles le Chauve*. Rien par conséquent dans la citation n'autorise à penser, et encore moins à dire, que « je me suis imaginé que les comtes avaient droit à certains comtés *sous Charles le Chauve*, que ces comtés étaient la propriété d'un grand personnage et de sa famille. »

D'autre part, ce qui n'était pas vrai sous Charles le Chauve l'est devenu sous ses successeurs. J'ai appris à l'école de mon village que, pour décider les grands à le suivre en Italie, Charles leur accorda, par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), l'hérédité des fiefs et des fonctions publiques. J'ai trouvé la confirmation de ce fait dans l'*Histoire des ducs et des comtes de Champagne* de M. d'Arbois de Jubainville, qui distingue entre les comtes de Troyes *bénéficiaires* et les comtes *propriétaires*, en prenant comme

ligne de démarcation, le capitulaire ci-dessus mentionné. Serait-ce là une erreur? J'ai peine à le croire. En tout cas, errer avec M. d'Arbois de Jubainville, sur les institutions du IXe siècle, serait errer en bonne compagnie; on en conviendra volontiers, j'espère, dans le monde de l'érudition.

Des critiques de détail auxquelles nous avons peut-être trop longuement répondu, passons maintenant à l'objet principal du débat : la succession des comtes de Troyes au IXe siècle.

M. L. résume ainsi les deux objections que j'aurais opposées à ses conclusions : 1° Aleran Ier n'a pas continué à être comte de Troyes après 844; 2° le gouvernement d'Aleran II à Troyes, signalé avec réserve, doit être absolument écarté.

Est-il bien exact qu'il y ait désaccord entre nous sur ces deux points? Non ; n'élargissons pas le fossé : la première des deux objections doit être éliminée; j'en décline absolument la paternité, et je cherche en vain sur quel passage de mon Mémoire on pourrait s'appuyer pour me l'attribuer.

Je n'ai pas nié qu'Aleran Ier ait continué à être comte de Troyes après 844; j'ai simplement fait observer que la raison donnée pour établir qu'Aleran a prolongé ses jours jusqu'au mois d'août 851, pour le moins, et que l'investiture de son successeur est postérieure à cette date, n'est pas concluante. M. L. en convient aujourd'hui, un peu discrètement, mais très loyalement, puisqu'on peut lire dans une des nombreuses notes qui encadrent sa réponse : « J'accorde à M. l'abbé P. que le motif que j'imaginais, pour expliquer le séjour du comte Eudes en Anjou jusqu'en 852, la nécessité de combattre les Bretons, *ne vaut rien.* » Je ne demande pas davantage et ma critique se trouve surabondamment justifiée par cet aveu.

L'objection qu'il me prête, n'a donc jamais existé que dans l'imagination de M. L.; aussi, quand il conclut : « Je

ne vois pas qu'il y ait lieu d'introduire un personnage imaginaire entre Aleran et Eudes », je réponds simplement : « ni moi non plus et je ne l'ai certainement pas fait. »

Précisons puisqu'on nous y oblige.

M. L. a écrit (p. 157) : « *Aleran Ier eut pour successeur en 852 le comte Eudes* » et plus loin (p. 158) : « *A la date de 844 Aleran cesse d'être comte de Troyes et devient comte de Barcelone.* »

Du rapprochement de ces deux propositions, j'ai dit qu'il fallait conclure non à l'existence d'un comte intermédiaire entre Aleran et Eudes, mais à une vacance du comté de Troyes pendant huit ans, vacance qui m'a paru et qui me paraît encore peu vraisemblable.

Je n'avais que ce moyen de ne pas mettre M. L. en contradiction avec lui-même, et j'étais loin de supposer alors, qu'au lieu de me tenir compte d'une courtoisie à laquelle je n'étais peut-être pas rigoureusement obligé, il partirait de là pour me prêter une opinion que je n'ai certainement pas émise, opinion qui paraît d'autant plus invraisemblable qu'elle est en opposition flagrante avec la liste des comtes de Troyes que j'ai dressée (p. 30) et qui débute ainsi : Aleran Ier 831[1]-852 ; Eudes Ier 852-859.

Très obscur sur ce point dans sa première étude, M. L. dit nettement aujourd'hui qu'Aleran, bien que résidant en Espagne, garda le comté de Troyes jusqu'à sa mort survenue en 852. Je me félicite de l'avoir ainsi amené à préciser sa pensée et je souscris sans réserve à sa conclusion, qui déjà était la mienne.

Reste à savoir maintenant si Aleran II a été comte de Troyes. Ici le désaccord ne saurait être nié ; il a existé et, — j'ai le regret de le constater, — il persiste entre M. L. et moi, ou plutôt entre M. L. et M. René Merlet. La distinction

1. C'est par suite d'une faute typographique passée inaperçue dans la correction des épreuves qu'on a imprimé 851 au lieu de 831.

a son importance et je crois devoir la souligner. En effet, peu familiarisé avec le IXe siècle, que j'aborde pour la première fois, et ayant voulu, dans l'espèce, faire œuvre non pas d'historien mais simplement de vulgarisateur et de critique, je ne suis pas remonté aux sources, pour traiter la question *ex professo* et émettre une opinion basée sur mes recherches personnelles. Comme j'ai eu soin de le dire, mon ambition se bornait à exposer à la Société académique de l'Aube l'état actuel de la question, à appeler son attention sur les modifications et les additions apportées par les érudits, notamment par M. Lot et M. Merlet, au premier volume de l'histoire des comtes de Champagne de M. d'Arbois de Jubainville.

Pour cela, je n'avais pas à chercher des éléments d'information dans les documents de l'époque; il me suffisait de relater, tels quels, ceux produits par les deux auteurs, et d'examiner dans quelle mesure ils légitimaient leurs conclusions.

C'est ce que j'ai fait, avec l'impartialité la plus absolue.

Me basant sur la convention de 861, mentionnée par M. Merlet, j'ai admis, comme lui, qu'Eudes, rentré en grâce, reprit possession du comté de Troyes, lorsque ce comté devint vacant, par la mort de Raoul, en 866, et que par conséquent il n'y avait pas place pour Aleran II dans la liste des comtes de Troyes.

A cela que répond M. L.? Conteste-t-il le traité de 861, base de mon argumentation? Emet-il un doute sur son authenticité? Non; il le passe complètement sous silence, il n'en tient pas le moindre compte et continue à parler à côté, comme s'il n'avait jamais existé. « De 864 à 871, dit-il, on ne cesse de voir Eudes dans la Haute-Bourgogne. Comme, d'autre part, il n'y a pas trace d'un séjour de ce personnage à Troyes après sa révolte de 858, nous n'avons pas le moindre droit de dire qu'il ait recouvré ce dernier comté. »

Pardon ; ce droit, la convention de 861 nous le donne amplement.

Du reste, M. L. me permettra de le lui faire observer, on pourrait raisonner *a pari* au sujet d'Aleran Ier et dire : « de 844 à 852, date de sa mort, on ne cesse de voir Aleran Ier en Espagne ; il n'y a pas trace alors d'un séjour de ce personnage à Troyes, on n'a donc pas le moindre droit de dire qu'il ait conservé le comté. »

Une fois entré dans cette voie, rien n'empêcherait d'aller plus loin et d'appliquer l'argument à Aleran II lui-même, qui n'a pas, que je sache, laissé trace de son séjour à Troyes. Et alors que répondre ? sinon ce que nous répondrons nous-même à M. L., que, vu le petit nombre de documents qui restent de cette époque reculée, le défaut de traces écrites n'est pas une preuve rigoureuse de non séjour dans une ville ou dans un comté.

« Par suite, ajoute M. L., le gouvernement d'Aleran II en Troiesin, suggéré par un diplôme de Charles le Chauve de 859-875, ne rencontre aucune objection solide et peut se placer approximativement après janvier 866. »

Il en serait ainsi, j'en conviens, s'il résultait du diplôme de Charles le Chauve qu'Aleran II a été sollicité par les moines de Montier-la-Celle en qualité de comte de Troyes. Mais M. L. convient lui-même qu'il a pu intervenir à tout autre titre, simplement comme personnage bien en cour et ayant l'oreille du roi. Puis, comment prétendre que la thèse *ne rencontre aucune objection solide,* quand celle résultant de la convention de 861 — et qu'on s'obstine à ne pas voir — subsiste dans toute son évidence et dans toute sa force ?

Satisfait de sa démonstration M. L. termine ainsi : « Le gouvernement d'Aleran II n'eut d'ailleurs qu'une courte durée, ce qui ne surprendra point les érudits, persuadés par l'étude de cette époque, que les comtes n'étaient rien moins qu'inamovibles. Aussi n'ai-je tenu aucun compte, à la grande surprise de M. l'abbé P., de phrases de ce

genre : « ce qui donne lieu de croire qu'en 866 Eudes rentra en possession du comté de Troyes, c'est que, après sa mort, ses deux fils lui succédèrent l'un après l'autre dans cette charge. (R. Merlet, p. 55 note 2.) »

Je n'ai pas ici à prendre la défense de M. R. Merlet ; mais je tiens à protester contre une transposition, qui dénature complètement ma pensée, et à rappeler, une fois encore, mon savant contradicteur au terre à terre de l'exactitude.

Ma grande surprise en effet ne tombe pas sur le fait que M. L. n'a tenu aucun compte de la phrase de M. Merlet « ce qui donne lieu de croire, etc. », elle porte sur le silence absolu que M. L. a gardé relativement à la convention de 861, relatée par le même M. Merlet (p. 19). Cette convention est le fait principal sur lequel on s'appuie pour établir qu'Eudes a repris possession du comté de Troyes à la mort de Robert. M. L. ne saurait l'ignorer ; comment donc ne pas être surpris quand on le voit substituer Aleran II à Eudes, sans en tenir le moindre compte, sans y faire la moindre allusion.

Ne cherchons pas à embrouiller la question par des arguties, par des critiques à côté, par des prétéritions où les satisfactions de l'amour-propre auraient plus de part que le souci de la vérité historique. La convention de 861 a-t-elle eu lieu, comme l'affirme M. Merlet, à qui je l'ai empruntée et sous l'autorité de qui je m'abrite ?

En réalité tout est là.

Si oui, je l'ai dit et je le répète, il n'y a pas place pour Aleran II dans la liste des comtes de Troyes. Si non, que M. L. le dise nettement et surtout qu'il le prouve ; alors, mais alors seulement je quitterai la bannière de M. Merlet pour me ranger sous la sienne.

A. PÉTEL.

COMPTES RENDUS

Léon Gauthier. — **Les Lombards dans les Deux-Bourgognes.** — Paris, 1907 ; in-8°, xiii-397 p., avec un fac-simile. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, fascicule 156.)

On lit avec intérêt et profit l'ouvrage de M. Gauthier, notable contribution à l'histoire économique de la Bourgogne au moyen âge. Les travaux de ce genre n'abondent guère, et cependant, pour peu que l'on s'occupe de l'histoire d'une région frontière, d'un lieu de passage, où devant les péages s'arrêtaient les convois de marchandises en transit, on comprend l'utilité et l'intérêt de semblables études. Les Lombards, dont nous parle M. Gauthier, et qui venaient installer dans les Deux-Bourgognes leurs maisons d'affaires et de banque, leurs comptoirs de marchands exportateurs et importateurs, étaient pour la plupart des Piémontais, habitants d'Asti ou de Chieri ; aussi M. Gauthier, dès les premières pages, expose-t-il en un résumé très concis l'histoire politique d'Asti au Moyen-Age. Ce sont surtout les privilèges concédés par les empereurs dès 992 qui firent d'Asti une ville de commerçants et « sinon l'égale, du moins la rivale heureuse des vieilles cités de Milan, Pavie et Monza. »

L'histoire d'Asti a été ces dernières années l'objet d'importants travaux de la part des érudits italiens. Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir la liste des ouvrages publiés dans la *Biblioteca della Società storica subalpina* (que je m'étonne de ne voir citée nulle part dans l'ouvrage de M. Gauthier). M. F. Gabotto, *docente* à l'Université de Turin, et directeur de la dite Société, y a fait paraître notamment : *Le piu antiche carte dello archivio capitolare de Asti*, en 1904, (tome XXVIII de la *Biblioteca*), et surtout *Asti e la politica sabauda in Italia al tempo di Guglielmo Ventura, secondo nuovi documenti,* en 1903, (tome XVIII), embrassant une période de 1250

à 1334. Dans les notes très abondantes de ce dernier ouvrage, il y aurait certainement beaucoup à puiser sur les familles patriciennes d'Asti, illustres dans le haut commerce, dont le nom revient sans cesse dans le livre de M. Gauthier [1].

Pour se rendre en France, en Flandre et jusqu'en Angleterre, les compagnies commerçantes d'Italie devaient franchir les Alpes et traverser les états des comtes de Savoie. M. Gauthier a fort bien compris la politique de ces princes ambitieux et habiles qui réussirent à détourner les marchands piémontais et gênois des cols qui les menaient en Dauphiné pour leur faire prendre les routes du Mont-Cenis, du Grand-Saint-Bernard et du Simplon. On devine en effet quelle source de revenus était pour le trésor des comtes de Savoie ce passage de négociants qui devaient s'arrêter aux péages échelonnés sur la route. Dès 1302, le comte Amédée V de Savoie envoyait à Lagny-sur-Marne son secrétaire, Jean de Bertrand, au capitaine des Lombards pour l'inviter à passer dorénavant par le Mont-Cenis ou le Simplon. Les efforts persévérants de ce prince et de ses successeurs furent couronnés de succès, et désormais les comtes de Savoie n'eurent plus qu'à maintenir libres et sûres les grandes voies le long desquelles, étapes par étapes, péages par péages, voyageaient les caravanes chargées de marchandises. M. Gauthier aurait pu peut-être insister sur les tentatives faites dans ce but. Il est facile en effet d'avoir sur ce sujet des détails caractéristiques sans aller jusqu'aux archives de Turin, simplement en prenant dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* les volumes de l'abbé Gremaud : *Documents relatifs à l'histoire du Valais* (300 à 1457). On peut y voir que plus d'une fois au XIVe siècle, des Valaisans qui avaient voulu faire main basse sur les biens des Lombards en voyage, eurent maille à partir avec le comte de Savoie [2].

1. Pour exposer l'histoire politique d'Asti, M. Gauthier s'appuie sur les documents originaux conservés aux archives de Turin. Il est fâcheux que presque toujours les références en soient incomplètes.

2. M. Gauthier aurait pu du même coup identifier certains noms de lieux : *Conthey* notamment (et non Contège), *Brigue* ou *Brig* en allemand (non Brigg), *Pully* près Lausanne (non Pouilly), *Sembrancher* (et non *Saint-Brancher*) qu'il hésite à placer dans l'Yonne ou la Saône-et-Loire (!) se trouve en réalité en Suisse, dans le Valais, tout près de Martigny, sur la route du Grand-Saint-Bernard. Il aurait vu aussi que *Morgex* n'est pas une ville, mais une rivière, la *Morge*, qui, entre Conthey et Sion, va se jeter dans le Rhône, etc.

Les Lombards s'établirent dans le duché et le comté de Bourgogne dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, et c'est par le comté que cette migration commença. Le besoin d'argent était, comme on le devine, la cause de leur installation : Les seigneurs, tout en leur accordant d'importants privilèges, les imposaient lourdement, leur empruntaient dans les moments critiques, et sous quelque prétexte, les arrêtaient et confisquaient leurs biens, ou par la menace de semblables désastres, trouvaient moyen de leur infliger des amendes ruineuses, et d'obtenir en don les sommes dont ils avaient besoin.

Malgré tout, de nombreux Lombards, financiers de premier ordre, firent fortune en Bourgogne et prirent une place importante auprès du comte Othon IV, comme ce Jacques Scaglia dont M. Gauthier nous raconte la vie. Mais ils ne trouvèrent pas de plus grand ennemi que le duc Philippe le Hardi, qui, tout en les encourageant par dessous main, réprimait en apparence avec la plus grande sévérité le crime d'usure. Les justiciers prirent au sérieux ses ordonnances, et les Lombards, jadis si puissants, quittèrent la Bourgogne, découragés, dans les dernières années du XIV[e] siècle ; ils se retirèrent en Italie et probablement en Flandre où, chose étrange, ils continuèrent à commercer. Cependant, il arriva que « nombre de familles lombardes acclimatées... perdirent toute relation avec la mère-patrie et s'incorporèrent au sol. Les emplois confiés par les souverains, la communauté de religion et d'origine furent pour beaucoup dans ce résultat. Tandis que le Juif était et devait rester indéfiniment rebelle à cette incorporation, le Lombard ne se distinguait plus au bout d'une ou deux générations que par quelque sobriquet transformé en nom de famille, des races indigènes au milieu desquelles le trafic des XIII[e]-XIV[e] siècles l'avait transplanté. C'est par centaines que des familles bourgeoises ou rurales des Deux-Bourgognes, issues de marchands italiens, se retrouvent dans les documents des XIV[e]-XV[e] siècles. »

Après un chapitre sur le commerce international des Lombards, M. Gauthier donne la liste de ces derniers et celle de leurs sceaux. Il publie enfin avec soin 172 pièces susceptibles d'éclairer son sujet, et qu'il tire pour la plupart des archives de la Côte-d'Or et du Doubs.

En somme, malgré le regret qu'on peut avoir qu'il ne soit pas

plus développé dans certaines parties, ce livre, résultat de longues recherches, rendra service pour l'histoire économique des Deux-Bourgognes et de la Savoie, non seulement par le texte lui-même, mais aussi par la publication des pièces justificatives qui le suivent.

J. Cordey.

Marie Loke. — **Les Versions néerlandaises de Renaud de Montauban,** étudiées dans leurs rapports avec le poëme français. Thèse de doctorat d'Université. — Toulouse, Privat, 1906; in-8°, 190 p.

Excellent travail, sur un sujet particulièrement intéressant. On possède en néerlandais ou traduites du néerlandais, les compositions suivantes sur le sujet de *Renaud de Montauban : a* des fragments d'un poème néerlandais du XIIIe siècle ; *b* un poème en haut-allemand, mêlé de formes néerlandaises, qui est une traduction mal faite, souvent abrégée et parfois altérée, du même poème néerlandais ; *c* un livre en prose néerlandaise, dont on a une édition du XVIe siècle, et plusieurs éditions plus modernes ; *d* un livre en prose allemande, du commencement du XVIIe siècle, et évidemment traduit du livre néerlandais.

Si nous laissons de côté le livre allemand comme secondaire, une étude comparative montre que la prose néerlandaise et le baragouin versifié allemand remontent à un poème original, dont nous avons les fragments dans *a* et dont *b* et *c* sont les rédactions diversement modifiées [1]. On peut appeler *N* ce poème en grande partie perdu, mais qu'on peut reconstruire dans les grandes lignes.

Quand on le compare au poème français publié par Michelant (*R*), on constate des différences considérables. Voici les trois principales : 1. Dans *N*, le point de départ de la guerre entre Charle-

1. D'après Mademoiselle L., *a* et *b* contiendraient des fautes communes, qu'on ne retrouverait pas dans *c* : *a* et *b* représenteraient donc une rédaction altérée du poème, dont *c* donnerait, sur ces points, la forme non altérée. J'avoue que les preuves que donne l'auteur ne m'ont pas absolument convaincu ; mais c'est une question secondaire.

magne et les fils Aimon est le meurtre de Louis, fils de l'empereur, par Renaud ; dans *R*, ce n'est pas Louis, mais Bertolai, neveu de l'empereur, qui est tué par Renaud, dans des circonstances analogues. — 2. La mort de Louis est également racontée dans *R*, mais dans des circonstances tout autres, comme épisode d'une guerre entre Charlemagne et Beuve d'Aigremont, oncle des fils Aimon ; cette guerre (ainsi que tout le personnage de Beuve) manque dans *N*, et est remplacée par une guerre entre Charlemagne et Aimon, et par un récit des *enfances* des quatre fils, récit que *R*, de son côté, ne connaît pas. — 3. Le récit du séjour des fils Aimon dans les Ardennes, que *R* donne en détail, manque dans *N*.

Le choix entre les deux traditions serait difficile, si un fait, signalé il y a plus de trente ans, par un savant hollandais, M. Matthes, n'offrait la preuve qu'il y a dans *N* autre chose que des altérations arbitraires d'un traducteur : on trouve dans *R* des allusions à une forme de la tradition où c'était Louis, fils de Charlemagne, qui était tué par un des fils Aimon, comme dans *N*. — Sur ce point, la démonstration de M. Matthes était probante et il réussit à convaincre G. Paris, qui avait d'abord refusé toute valeur à la tradition néerlandaise. Mais M. Matthes ne tira pas de sa découverte la conclusion qui s'impose et que Mademoiselle L. défend avec des arguments décisifs : à savoir que *N* représente sur ce point un état de la tradition française plus ancien et plus primitif que *R*.

Il en est de même pour le début de *N*, la guerre de Charlemagne contre Aimon et les *enfances* des fils Aimon. Mademoiselle L. montre fort bien que le récit de *N* est plus logique et plus cohérente que celui de *R* ; en outre l'éducation clandestine des quatre frères se retrouve dans un récit italien [1], analysé par M. Rajna et qui doit remonter à une version française perdue. — Pour l'épisode des Ardennes et quelques autres parties du récit, je renvoie à la démonstration de Mademoiselle L., qui me semble très convaincante.

Reste à savoir — et c'est une question que l'auteur ne traite pas à fond — ce qui a pu amener l'auteur de *R* à modifier si profondé-

1. Il est vrai que cette version italienne est très différente de *N* ; mais on sait que les Italiens modifiaient parfois considérablement les données qu'ils empruntaient à des poèmes français ; comp. les récits italiens sur Berte « au grand pied. »

ment le récit. En dehors de l'influence de certaines légendes locales — ainsi s'expliquerait, dans *R*, l'épisode des Ardennes [1] — et le désir, signalé par Mademoiselle L , de diminuer la rudesse et la barbarie de l'ancien poème, dont *N* a conservé les grandes lignes, on peut signaler, chez l'auteur de *R*, une tendance cyclique, qui l'a conduit à rattacher l'histoire des fils Aimon à la geste de Doon de Mayence C'est à cette tendance que nous devons l'introduction, dans *R*, des personnages de Beuve d'Aigremont, de Doon de Nanteuil et de Girard de Roussillon ; c'est elle qui a obligé l'auteur de *R* à transposer le meurtre de Louis, fils de Charlemagne, et à l'attribuer à Beuve [2]. Il déplaçait ainsi le centre de gravité du poème, au grand détriment de l'ensemble : l'acharnement extraordinaire de Charlemagne contre Renaud et ses frères est naturel dans *N*, où ils ont tué le *fils* de l'empereur, mais s'explique moins bien dans *R*, où ce n'est plus le fils, mais le *neveu* de Charlemagne, qui est leur victime. Et pourtant le changement était nécessaire, si l'auteur de *R* ne voulait pas répéter, d'une façon par trop mécanique, le même motif, d'un *fils* de Charlemagne tué par ses vassaux.

C'est encore cette tendance cyclique qui l'a amené à sacrifier l'introduction primitive, conservée dans *N*, et qui renseignait le public sur la naissance et l'éducation clandestine des quatre frères, ainsi que sur une première guerre entre Aimon et Charlemagne et à la remplacer par un récit sur Beuve d'Aigremont, dans lequel Aimon et ses fils, qui sont pourtant les véritables héros du poème, jouent un rôle absolument secondaire [3]. Ici encore, la structure illogique de *R* se comprend si l'on admet que ce poème est un rema-

1. Mademoiselle L. admet avec vraisemblance (p. 159) une double origine du poème primitif : 1° un ancien poème sur les démêlés de Charles Martel avec Eudes d'Aquitaine ; 2° une légende rattachée à des localités du Nord de la France et de la Belgique sur quatre frères et leur cheval « faé ».

2. Il est possible qu'un ancien poème, exploité par *R*, ait de son côté représenté Beuve comme meurtrier d'un fils de Charlemagne ; mais cela importe peu pour la recherche actuelle, puisque nous savons que l'épisode du meurtre de Louis se trouvait attribué aux fils Aimon, dans l'original commun de *R* et de *N*.

3. A ce point de vue, l'introduction, dans *R*, de Beuve et de ses frères Girard et Doon, se comprend très bien ; en revanche, on ne voit pas bien comment l'auteur de *N*, s'il travaillait sur *R* ou un poème analogue à *R*, aurait pu se débarrasser si facilement de ces personnages, surtout de Beuve qui, dans *R*, est le père de Maugis, personnage qu'on retrouve dans *N*.

niement ; dans l'hypothèse de l'originalité de *R*, elle est difficilement explicable.

Le poème français primitif que *N* nous permet d'entrevoir, était certainement, malgré quelques violences et quelques brutalités inutiles, l'œuvre d'un homme de grand talent. Pour l'entente de l'effet dramatique, on ne saurait le comparer qu'à l'ancien poème sur Tristan, reconstruit par M. Bédier. C'est cette puissance dramatique [1] qui a fait le succès persistant de l'œuvre, dans des imitations de plus en plus affaiblies. Sur des points spéciaux, il reste encore bien des incertitudes (dues en partie au fait que nous n'avons pas de texte critique de *R*), mais c'est le mérite de Mademoiselle Loke d'avoir bien mis en lumière, à l'aide des textes néerlandais et allemands, l'existence de ce poème perdu, plus spontané et d'un effet plus puissant que la chanson française conservée.

G. HUET.

Dr. Alexander CARTELLIERI. — **Philipp II August, König von Frankreich.** Band II. Der Kreuzzug (1187-1191). — Leipzig, Dyke ; Paris, Le Soudier ; in-8°, XXXI-360 pages et 4 tableaux généalogiques.

Le second volume du magistral *Philipp August* de M. A. Cartellieri est tout entier consacré à l'histoire de la troisième croisade. Il s'ouvre par une étude très approfondie des événements antérieurs à l'expédition, qui expliquent dans une certaine mesure la manière dont celle-ci fut conduite, et par un exposé des difficultés auxquelles se heurtèrent Philippe et Richard Cœur-de-Lion, comme s'y étaient heurtés tous ceux qui, dans la seconde partie du XIIe siècle, avaient formé des projets analogues. Les grands obs-

1. A côté des scènes que cite Mademoiselle L. au cours de son travail, on peut signaler à cet égard celle de la réception des envoyés de Charlemagne par Aimon et Aye : Aye offre le vin aux ambassadeurs et reproche à son mari de n'être pas assez poli ; Aimon la frappe, elle tombe par terre, les envoyés la relèvent ; Aye, pour le calmer, va l'embrasser, sur quoi Aimon, attendri, éclate en lamentations parce qu'il n'a pas d'enfants, de sorte que ses terres feront, après sa mort, retour au fils de Charlemagne, qu'il hait. Aye lui avoue alors qu'elle a des enfants et qu'elle les a fait élever en secret. On possède heureusement, pour ce bel épisode, le texte même de *N* : c'est le premier des fragments publiés par Matthes.

tacles aux entreprises de ce genre, ce sont d'une part le défaut de ressources pécuniaires, et d'autre part l'impossibilité d'assurer la tranquillité intérieure et extérieure des deux royaumes en l'absence du souverain. L'accord une fois conclu entre Philippe et Richard, ce dernier apporta dans l'exécution du plan qu'il avait conçu sa fougue ordinaire, et, s'il eut recours à des expédients financiers parfois peu justifiables, du moins sut-il ainsi se procurer largement l'argent nécessaire. Philippe-Auguste, au contraire, évita autant que possible de mécontenter ses vassaux en exigeant d'eux trop de sacrifices. Le résultat fut que le duc de Normandie se mit en campagne avec plus de 200 vaisseaux et une armée plus considérable que le contingent français, sur la valeur numérique duquel nous ne sommes d'ailleurs pas exactement renseignés. M. Cartellieri a fait nettement ressortir les funestes conséquences de cette inégalité entre les forces du vassal et celles du suzerain, inégalité que Richard ne négligea aucune occasion de mettre en évidence dans les conflits qui se produisirent soit en Sicile, soit devant Saint-Jean-d'Acre. D'autre part, ce sont les sources d'origine anglo-normande qui fournissent sur l'expédition les détails les plus abondants. Il en est résulté à travers l'histoire une sorte de tradition, qui entoure le preux roi d'Angleterre d'une auréole de chevalerie, en laissant planer sur le roi de France un soupçon de lâcheté, sinon de trahison. En réalité, Philippe paraît avoir été seulement plus intelligent que son rival, plus soucieux peut-être aussi des intérêts de son royaume que de ceux des chrétiens d'Orient. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs de remplir son devoir vis-à-vis de ces derniers, et le succès devant Saint-Jean-d'Acre paraît dû plus encore à son intervention, qui assura un peu d'unité aux opérations des Croisés, qu'à la bouillante ardeur de Richard.

En dehors même du récit approfondi des événements, on trouvera dans le volume de M. Cartellieri des analyses étendues et précises des principaux documents relatifs aux rapports des rois de France et d'Angleterre, ou aux mesures de précaution prises pour assurer le succès de l'expédition. Il est en outre suivi de divers appendices dont je crois utile de donner l'indication sommaire : I. Comment et avec quelle rapidité les nouvelles des événements de Palestine se sont-elles progagées en Occident. — II. Notes historiques extraites du ms. 2017 de la Bibliothèque Mazarine, en rap-

ports étroits avec le texte de Rigord. — III. Catalogue abrégé des actes de Richard Cœur-de-Lion, de 1189 à 1192, comprenant 168 numéros. — IV. Les chartes de Croisade de la collection Courtois, avec une abondante bibliographie, qui paraît très complète, des polémiques auxquelles elles ont donné lieu. — V. Formules de lettres se rapportant à la Croisade, et notice sur une continuation de Guillaume de Tyr du ms. 14. C X. du British Museum. — VI. Sur un passage de Leibniz relatif à un prétendu conseil donné par un certain Karakusch, gouverneur de Saint-Jean-d'Acre, à Philippe-Auguste de conquérir l'Egypte pour être maître de la Terre-Sainte, récit qui paraît purement légendaire.

Quatre tableaux généalogiques et un index alphabétique facilitent la lecture et la consultation du volume.

R. P.

Ch. Kohler. — **Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des Croisades.** — Paris, E. Leroux, 1900-1906; in-8°, 574 p.

Les travaux réunis sous ce titre ont été publiés dans la *Revue de l'Orient latin*, le recueil qui, sous la direction de M. Kohler, poursuit l'œuvre entreprise en France par le comte Riant sur l'histoire des Croisades.

La publication de M. Kohler contient les notices suivantes :

I. *Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hebron.* Cette relation est conservée dans un manuscrit du xiiie siècle conservé à Avranches ; elle présente avec une relation de bon aloi, certainement antérieure, des analogies de détail et des divergences de fonds qui conduisent M. Kohler à ne voir dans le texte d'Avranches qu'un exercice de rhétorique. Cette conclusion a une portée historiographique intéressante, car c'est la version représentée par le manuscrit d'Avranches qui a servie pour une interpolation du martyrologe d'Usuard, et, d'une manière plus générale encore, la fiction dégagée par M. Kohler n'est pas un cas unique, c'est dans le même genre littéraire qu'il faudrait selon lui ranger les récits de deux translations de reliques des mêmes saints

à Cluny (Bibl. Nat., ms. lat. 12603 et 17716) qui ont été publiés comme se rapportant à un évènement réel.

II. *Translation de reliques de Jérusalem à Oviedo* (VIIe-IXe *siècle).* Autre exercice de rhétorique dont l'auteur n'a pas, comme dans le cas précédent, utilisé une source écrite antérieure, mais s'est seulement inspiré de traditions orales. Le texte est établi d'après deux manuscrits conservés l'un à Cambrai et l'autre à Cheltenham.

III. *Notices et extraits de manuscrits.* Texte d'une lettre circulaire sur la mort du roi d'Angleterre Richard Ier (Bibl. nat., n. a., lat. 644). — Indication dans le ms. Harl. 3983 du Musée Britannique d'une copie des Récits du Ménestrel de Reims, portée à tort au catalogue comme étant une version en prose du Roman de Florimont. — Extraits d'après le ms. Tanner 190 de la Bodléienne, de l'une des copies remaniées des *Secreta fidelium Crucis* de Marino Sanudo l'ancien. — Description du ms. 1376 (Laud 551) de la Bodléienne, qui contient une copie écrite en 1506 des Histoires de Jacques de Vitry.

IV. *Histoire anonyme des rois de Jérusalem (1099-1187).* Ce récit qui paraît avoir été rédigé vers la fin du XIIe siècle a servi de source à Jacques de Vitry et au premier chapitre d'un *Epitome bellorum Terræ sanctæ* publié par Canisius et par Basnage. Le texte est établi, ou plus exactement restitué, d'après deux recensions isolées mais imparfaites (ms. 1174 de la Bodléienne et Burney 73 du Musée Britannique) et d'après l'*Historia Hierosolymitana* de Jacques de Vitry et l'*Epitome* de Canisius.

V. *Rerum et personarum quæ in Actis sanctorum Bollandistis et Analectis Bollandianis obviæ ad orientem latinum spectant index analyticus.* Précieux répertoire classé méthodiquement, dressé par M. Kohler et le comte Riant pour leur usage personnel et dont la publication rendra de grands services aux historiens.

VI. *Traité du recouvrement de la Terre Sainte adressé vers l'an 1295 à Philippe le Bel par Galvano de Levanto, médecin génois.* — Extraits d'après le manuscrit 669 des n. a. lat. de la Bibliothèque Nationale, d'un mémoire sans grande valeur historique. Le principal intérêt de cette notice réside dans les renseignements nouveaux qu'apporte M. Kohler sur la biographie de l'auteur.

VII. *Documents inédits concernant l'Orient latin et les Croisades (XIIe-XIVe siècles).* — Lettre de Gui de Blond, moine de Grandmont, au sujet des reliques apportées par lui de Terre Sainte et distribuées à différentes maisons religieuses : Grandmont, Saint-Julien de Condom, le Dorat (copie de Dom Estiennot, Bibl. nat. lat. 12764). — Lettre de Hugues IV, comte de Saint-Pol à R. de Balves sur la prise de Constantinople en 1203, différente de celle adressée par le même personnage à Henri, duc de Louvain et de Brabant (Bibl. nat., ms. lat. 9376). — Emprunt pour la dépense d'une ambassade envoyée par la ville de Marseille à Thibaut de Navarre et aux seigneurs français en vue de les engager à prendre la mer à Marseille lorsqu'ils partiront pour la Croisade (1237). — Charte de croisade de Humbert V, sire de Beaujeu (1239). — Lettres supposées d'Innocent IV et d'un pape indéterminé sur la nécessité de secourir la Terre Sainte, tirées d'un recueil de *Dictamina* conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. — Chartes de l'église d'Amalfi, concernant ses possessions à Tripoli de Syrie (1267-1286). — Acte de tradition de la Croix à un notaire marseillais qui se disposait à partir pour la Terre Sainte (1290). — Acte tiré d'un registre de notaire de Famagouste attestant les rapports des Tartares avec l'Occident en 1301 au temps de Cassan, troisième successeur du roi Argoun.

VIII. *Un sermon commémoratif de la prise de Jérusalem par les Croisés, attribué à Foucher de Chartres.*

IX. *Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem (XIIe-XIIIe siècle).* Très importante notice sur deux manuscrits conservés l'un dans l'église du Saint-Sépulcre de Barletta en Pouille, et l'autre au musée Condé à Chantilly, et contenant des documents liturgiques, des obits, une chronique de Terre Sainte (1097-1202).

X. *Le Libellus de locis Ultramarinis de Pierre de Pennis O. S. D.* Traité sans originalité historique ou géographique que M. Kohler est assez porté à considérer plûtôt comme un exercice de rhétorique que comme une véritable relation de la Terre Sainte. Le texte en est donné, d'après un manuscrit unique conservé à Trèves, en raison des lumières qu'il peut fournir pour l'étude des sources

palestiniennes et de leur utilisation par les pèlerins réels ou imaginaires.

XI. *Documents relatifs à Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh, puis d'Antivari, et à son entourage* (1318-1346). Pièces justificatives recueillies aux Archives du Vatican d'une étude biographique insérée dans la préface du tome II des *Historiens arméniens des Croisades*. Il résulte de ces documents que Guillaume Adam fut l'un des agents les plus actifs de la politique orientale de Jean XXII et qu'il est l'auteur non seulement d'un *De modo Sarracenos extirpandi* couramment mis sous son nom, mais encore d'un *Directorium ad passagium faciendum* attribué à tort à Burchard de Mont-Sion.

XII. *Deux projets de Croisade en Terre Sainte composés à la fin du* XIII[e] *siècle et au début du* XIV[e]. Texte de deux écrits, l'un en français, l'autre en latin, qui ont un prototype commun anonyme. Peut-être faut-il attribuer l'ouvrage latin à Othon de Grandson, gardien des îles normandes à la fin du XIII[e] siècle. Les deux ouvrages contiennent des renseignements géographiques intéressants.

A. V.

L. MIROT. — **Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans (1389-1409),** épisodes des relations entre la France et l'Angleterre pendant la Guerre de Cent-Ans. — Paris, impr. de Plon et Nourrit, 1905; in-8°, 138 p. (Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*.)

S'il fut au cours de notre histoire des princesses sacrifiées à la raison d'Etat, il en est peu qui furent aussi lamentablement victimes des combinaisons politiques qu'Isabelle de France, fille de Charles VI. M. Mirot a retracé d'après les sources du meilleur aloi, chroniques et documents d'archives, l'histoire de la vie et des malheurs de cette fille de France. Quel éclatant contraste entre le faste de la cour de Charles VI, au milieu duquel naquit et grandit la petite princesse, entre les riches atours et les luxueux objets achetés pour l'usage d'Isabelle, et les vicissitudes de sa destinée. Bien qu'engagée dès l'âge de trois ans à un prince de la famille d'Alençon,

Jean, à peine plus âgé qu'elle de quatre années, elle fut, si j'ose dire, affectée au rapprochement qui se dessina entre la France et l'Angleterre après la trève de 1388. La reine d'Angleterre, Anne de Bohême, étant morte en 1394, un mariage entre Richard II et une princesse française pouvait faciliter l'entente entre les deux cours. Le projet matrimonial formé pour Isabelle avec Jean d'Alençon fut aussitôt abandonné et les négociations s'engagèrent en vue de l'élévation de la princesse au trône d'Angleterre. Les conditions du contrat et de la remise de la princesse à son royal époux donnèrent lieu à des conférences et à des marchandages dans lesquels les diplomates des deux cours employèrent toutes les ressources de leur subtilité. L'affaire fut conclue définitivement en 1396 ; l'union de la jeune Isabelle âgée de sept ans avec le roi Richard II de vingt ans plus vieux qu'elle fut accomplie d'abord par procureurs, puis effectivement. Le mariage fut célébré avec un faste dont les comptes nous font connaître l'extraordinaire déploiement; une trève de vingt-huit ans entre les deux pays fut la conséquence de cette union. Malheureusement pour Isabelle le roi d'Angleterre était dans son pays le seul partisan du rapprochement avec la France, et la jeune reine fut rendue responsable de la politique de son mari. Son luxe, son entourage étranger, servirent de prétexte pour manifester toute l'hostilité qu'on nourrissait à son égard. Richard II, trahi par les siens, contraint d'abdiquer au profit d'Henri de Lancastre, fut assassiné en 1400, et la cour de France, qui avait si laborieusement négocié quatre ans auparavant les conditions de la remise de la princesse au roi d'Angleterre dut de nouveau engager des négociations en vue de la restitution à son père d'une jeune reine veuve à l'âge de dix ans. Les marchandages recommencèrent, Charles VI consentit à des sacrifices pour que sa fille fût traitée dignement et lui fût rendue. Le retour en France ne procura pas à Isabelle la paix et la tranquillité auxquelles son jeune âge et les épreuves qu'elle venait de subir lui donnaient droit, elle ne sortit de la révolution anglaise que pour tomber dans les inextricables difficultés de l'hôtel Saint-Pol. Le duc de Bourgogne avait accaparé la famille royale, sa fille était fiancée au dauphin Louis, sa nièce au duc de Touraine, son fils à Michelle de France. Louis d'Orléans craignant que ces alliances de famille ne l'évinçassent du gouvernement en cas de régence

défendait autrefois, car derrière le rival le plus redoutable du comte de Savoie, le dauphin, se dressait le roi de France.

En somme, le voyage de Charles IV n'était jusqu'ici connu que dans ses grandes lignes. M. Muratore, dans ce travail fait avec grand soin, corrige bien des erreurs de détail, précise et éclaire nombre de points restés obscurs ou ignorés, publie huit diplômes inédits de Charles IV, sans parler d'autres documents importants et l'on peut considérer sa relation du voyage de Charles IV comme définitive.

J. CORDEY.

Dino MURATORE. — **Aimon III, comte de Genevois ; sa participation à l'expédition du comte Vert en Orient ; son testament ; sa mort.** — Annecy, 1906 ; in-8°, 31 p. (Extr. de la *Revue Savoisienne*, 1906, fasc. 3 et 4.)

Aimon, fils aîné du comte de Genevois Amédée III (1320-1367), a-t-il été comte lui aussi? Avant le travail que lui consacre M. Muratore, on pouvait en douter, tant les historiens de Genève et de la Savoie sont vagues ou pleins de contradictions. M. Muratore a résolu cette question ; il lui a suffi de compulser les notes qu'il a réunies en vue d'un important travail sur l'Expédition du comte Vert en Orient, qui doit être prochainement publié. Cela s'explique : Aimon de Genevois était non seulement contemporain de l'illustre comte Amédée VI, mais encore un de ses amis les plus chers, un de ses compagnons d'armes les plus fidèles. En 1361, ils combattaient ensemble contre les grandes Compagnies en Piémont ; en 1363, ils étaient à la tête d'une armée victorieuse des troupes de Frédéric II, marquis de Saluces. Il est donc naturel de retrouver le jeune prince genevois au premier rang de ceux qui escortaient le comte Vert en Orient lors de cette hardie et chevaleresque croisade qui avait pour but de délivrer de la main des Bulgares l'empereur de Constantinople, Jean V Paléologue, cousin du comte de Savoie. Aimon s'y distingua et contribua dans la mesure de ses forces au succès de cette entreprise bien digne de son promoteur. C'est pendant qu'il combattait au loin, qu'Aimon apprit la mort de son père, le comte Amédée III (18 janvier 1367).

et de la papauté au XIV[e] siècle comme MM. Fournier[1] et Prou[2]. M. Muratore s'est décidé à consacrer toute une monographie à cet événement capital pour l'histoire des relations des empereurs avec les comtes de Savoie. Les archives de Turin ont procuré à l'auteur un nombre imposant de documents, de renseignements encore inédits qui lui ont permis d'élargir un peu son plan et d'étudier, brièvement, l'histoire des rapports de Charles IV avec le comte Vert, Amédée VI de Savoie.

Ces rapports avaient été d'abord plutôt aigres. Le comte Vert, très ambitieux et actif comme la plupart des membres de sa famille, cherchait à étendre sa puissance au détriment des princes ecclésiastiques, ses voisins, les évêques de Genève, de Lausanne, de Sion, notamment, qui, dans les moments critiques où ils apercevaient à l'horizon le casque empanaché de vert du comte Amédée, allaient crier leur détresse aux pieds du trône impérial. Charles IV prenait leur défense, d'où situation tendue et délicate à l'égard d'Amédée VI. Cependant des tiraillements ne pouvaient exister toujours entre deux princes qui avaient besoin l'un de l'autre, le premier pour conserver son autorité de plus en plus déchue dans le royaume d'Arles, le second pour augmenter son pouvoir vis-à-vis des pays voisins. Aussi dès 1361, Amédée VI obtint-il de l'empereur un diplôme détachant le comté de Savoie du royaume d'Arles pour l'incorporer à l'Empire, et lorsqu'il apprit que Charles IV allait traverser la Savoie sur le chemin d'Arles, se hâta-t-il de monter à cheval et de venir à sa rencontre à la frontière de ses états. Grâce aux comptes des trésoriers savoyards, M. Muratore nous fait suivre presque jour par jour la chevauchée de Charles IV et du comte Vert qui accompagna l'empereur jusqu'à Avignon et Arles.

Le comte Vert fut récompensé de son empressement à servir son suzerain, à faire reluire l'éclat bien terni de la dignité impériale et royale dans le royaume d'Arles : Charles IV lui accorda le diplôme de vicaire impérial, lui reconnaissant ainsi une prééminence sur tous les princes voisins. A vrai dire, ce titre ne fut efficace qu'auprès de ces mêmes princes ecclésiastiques que Charles IV

1. P. Fournier. *Le royaume d'Arles et de Vienne* (1138-1378). Paris, 1891. In-8°.

2. M. Prou. *Etude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois Jean II et Charles V.* Paris, 1887. In-8° (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 76).

défendait autrefois, car derrière le rival le plus redoutable du comte de Savoie, le dauphin, se dressait le roi de France.

En somme, le voyage de Charles IV n'était jusqu'ici connu que dans ses grandes lignes. M. Muratore, dans ce travail fait avec grand soin, corrige bien des erreurs de détail, précise et éclaire nombre de points restés obscurs ou ignorés, publie huit diplômes inédits de Charles IV, sans parler d'autres documents importants et l'on peut considérer sa relation du voyage de Charles IV comme définitive.

J. Cordey.

Dino Muratore. — **Aimon III, comte de Genevois ; sa participation à l'expédition du comte Vert en Orient ; son testament ; sa mort.** — Annecy, 1906 ; in-8°, 31 p. (Extr. de la *Revue Savoisienne*, 1906, fasc. 3 et 4.)

Aimon, fils aîné du comte de Genevois Amédée III (1320-1367), a-t-il été comte lui aussi ? Avant le travail que lui consacre M. Muratore, on pouvait en douter, tant les historiens de Genève et de la Savoie sont vagues ou pleins de contradictions. M. Muratore a résolu cette question ; il lui a suffi de compulser les notes qu'il a réunies en vue d'un important travail sur l'Expédition du comte Vert en Orient, qui doit être prochainement publié. Cela s'explique : Aimon de Genevois était non seulement contemporain de l'illustre comte Amédée VI, mais encore un de ses amis les plus chers, un de ses compagnons d'armes les plus fidèles. En 1361, ils combattaient ensemble contre les grandes Compagnies en Piémont ; en 1363, ils étaient à la tête d'une armée victorieuse des troupes de Frédéric II, marquis de Saluces. Il est donc naturel de retrouver le jeune prince genevois au premier rang de ceux qui escortaient le comte Vert en Orient lors de cette hardie et chevaleresque croisade qui avait pour but de délivrer de la main des Bulgares l'empereur de Constantinople, Jean V Paléologue, cousin du comte de Savoie. Aimon s'y distingua et contribua dans la mesure de ses forces au succès de cette entreprise bien digne de son promoteur. C'est pendant qu'il combattait au loin, qu'Aimon apprit la mort de son père, le comte Amédée III (18 janvier 1367).

Il lui succédait donc, mais ce devait être pour bien peu de temps, car au retour, en débarquant à Venise, Aimon III était déjà atteint du mal (on ne sait lequel), qui devait l'emporter.

En vain, devançant l'armée, il hâta son retour; arrivé au château de Pavie, où le recueillit Galéas Visconti, il sentit qu'il ne pourrait aller plus loin, fit son testament (30 août 1367), et mourut en effet peu après. Son corps fut rapporté en Genevois, et enterré à Notre-Dame de Liesse, à Annecy.

On trouvera à la suite de ce mémoire le texte de la procuration qu'Aimon de Genevois, le 28 mai 1366, avait donnée pour son mariage avec Marguerite, fille aînée de Henri, comte de Vaudemont, sire de Joinville. Ce mariage n'eut pas lieu. On trouvera également la publication *in extenso* du testament d'Aimon III.

Le travail de M. Muratore est composé avant tout avec des documents recueillis dans l'admirable dépôt qu'est l'*Archivio di Stato* de Turin. Oserai-je, en terminant, exprimer le regret que cet article, sans doute écrit en italien, ait été traduit en français, car tel qu'il est, ce n'est plus de l'italien, et ce n'est pas encore tout à fait du français?

J. CORDEY.

Alfred GANDILHON. — **Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481)**[1]. — Bourges, 1906 in-8°, 189 pages.

Ce n'est pas la faute de M. Gandilhon si l'apparition de son travail a coïncidé à peu près avec la publication du livre de M. Marcel Thibault sur la *Jeunesse de Louis XI*[2]. Mais il est évident que la comparaison s'établira entre ces deux ouvrages, et qu'aux yeux du public le travail d'école, d'ailleurs honorable et méritoire, mais un peu lourd et monotone, souffrira du voisinage d'une œuvre véritable, habilement et fortement construite, légère et variée, à laquelle en outre les grâces d'un style séduisant et facile prêtent un singulier attrait.

1. Est-ce par suite d'une faute d'impression que le titre et la couverture portent *1481* au lieu de *1483* ?
2. Paris, Perrin, 1907, in-8°.

A vrai dire le sujet choisi par les deux auteurs n'est pas exactement le même. M. Thibault en effet a voulu évoquer dans son livre l'enfance, l'adolescence et la jeunesse de Louis XI, mais sans séparer l'homme politique de l'homme privé. M. Gandilhon au contraire, bien qu'il ne pût rejeter délibérément toute la première partie de la vie de son héros, se trouvait gêné par les projets de son devancier, de sorte qu'il a dû insister surtout sur la personne et sur la cour de Louis XI *roi*, tout en laissant de côté comme trop vaste l'histoire politique de son règne. De là vient précisément le principal défaut du travail de M. Gandilhon et ce qui devait rendre sa tâche difficile. L'unité et la continuité manquent en effet à son étude, alors que la présence de ces deux éléments indispensables de toute œuvre historique font la force du livre de M. Thibault. Chez ce dernier on a, pour la période étudiée, Louis XI tout entier et avec lui toute son époque, et à chaque page, comme dans l'eau qui passe, la physionomie du prince se reflète, diversement animée et colorée par les passions changeantes qui se succèdent dans son âme. La peinture est large et le tableau complet. M. Gandilhon au contraire se trouve être victime du sujet un peu étriqué qu'il a choisi. Comment en effet communiquer la ressemblance et la vie à une figure dont on laisse volontairement la moitié dans l'ombre, comment échapper enfin à la monotonie de cet interminable alignement de menus faits, intéressants en eux-mêmes, mais qui ne devraient servir qu'à composer le fond du tableau et à faire ressortir la figure principale ?

Si, après ces observations générales, on veut pousser plus avant la comparaison et entrer dans le détail, on s'apercevra que les deux auteurs ont été forcément amenés à s'étendre sur les mêmes questions (l'éducation du dauphin Louis, ses rapports avec la première dauphine Marguerite d'Ecosse, sa physionomie d'homme privé), et on sentira bien vite combien l'auteur de la *Jeunesse de Louis XI* est plus expert à saisir et à mettre en lumière les traits saillants d'un caractère, à fondre sur la toile les couleurs de sa riche palette, à camper en un mot devant nous ces personnages d'une époque qu'il connaît à merveille et qu'il comprend profondément.

M. Gandilhon voudra bien nous pardonner si nous nous sommes étendu — plus longuement qu'il n'aurait fallu sans doute — sur

une comparaison qui s'imposait, et à laquelle il savait bien en publiant son livre qu'il ne pourrait échapper. Il y aurait d'ailleurs mauvaise grâce à y insister et à demander à l'auteur de cette *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI* plus que ne nous promet son titre fort modeste.

Le travail de M. Gandilhon contient six parties où sont étudiés successivement la physionomie de Louis XI, son entourage, ses voyages, ses résidences, son hôtel, les fêtes et les distractions de sa cour, les lettres, les sciences et les arts sous son règne, enfin sa maladie et sa mort. Il y aurait beaucoup à dire sur ce classement, mais passons condamnation, et louons l'auteur de la patience avec laquelle il a dépouillé les sources contemporaines, imprimées et manuscrites, chroniques, lettres, comptes de l'Hôtel, comptes des villes, notices publiées un peu partout sur les évènements, les mœurs et les personnages de l'époque. Beaucoup de ces renseignements étaient comme perdus dans des revues locales ou dans les recoins de nos grandes collections manuscrites, et il faut savoir gré à M. Gandilhon de les en avoir tirés en donnant toujours exactement ses références. C'est à cause de cette abondance de menus faits puisés aux bonnes sources que son travail sera consulté avec profit. Il y a là des détails abondants et curieux sur la dévotion frénétique de Louis XI et sur les innombrables reliques auxquelles il ne cessa de demander santé et succès, sur l'existence modeste et retirée de la douce et bonne Marguerite d'Ecosse si maltraitée par son époux, sur les accointances du roi avec les gens du commun auxquels il aimait à se mêler et dont il prisait les services, sur son ardente passion pour la chasse, pour les oiseaux qu'il laissait voleter en liberté dans ses châteaux et pour les bêtes sauvages dont il remplissait ses ménageries, sur sa bibliothèque, sur ses goûts artistiques, enfin sur ses maladies et sur sa mort. Nul doute que celui qui se sentira le courage d'étudier dans son ensemble Louis XI homme politique et Louis XI homme privé — car, encore une fois, ces deux personnages ne sauraient être considérés séparément, — ne trouve dans ces pages très nourries nombre de détails piquants ou savoureux qui lui serviront grandement à mettre en pleine lumière cette figure de prince, la plus curieuse, la plus vivante qui soit.

Il est regrettable que le travail de M. Gandilhon se ressente un

peu de la hâte visiblement trop grande qu'il a mise à l'écrire et à le publier. Les négligences de style et les fautes d'impression y sont malheureusement trop nombreuses [1]. Commines y est cité, tantôt d'après l'édition de Mademoiselle Dupont, tantôt d'après celle de M. de Mandrot, et on trouve pour Jean de Roye (appelé parfois d'ailleurs Jean de Troye) des renvois à l'édition Buchon [2] ! Enfin une table des noms de personne eût été indispensable.

Ch. SAMARAN.

Philippe DE FÉLICE. — **L'autre Monde. Mythes et Légendes. Le Purgatoire de saint Patrice.** — Paris, Champion, 1906; in-8°, 193 p.

Ce travail est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur décrit la localité du Purgatoire de saint Patrice (il l'a visitée lui-même), réunit les plus anciens témoignages, analyse la *Vision* du chevalier Owein, raconte l'histoire singulière du sanctuaire, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours et examine la question de l'origine (p. 3-92).

Dans la seconde partie (p. 93-187), M. de F. part de cette idée fort juste que, si la conception fondamentale du Purgatoire de saint Patrice se rattache à d'anciennes croyances celtiques, le tableau détaillé de l'autre monde que donne la *Vision d'Owein* n'est plus spécialement celtique, mais se rattache à la littérature générale des Visions, telle qu'elle existait au moyen âge Cette vue l'a conduit, après un aperçu général sur les croyances relatives à l'autre monde chez les peuples primitifs, à un examen de ces croyances chez les

1. Plusieurs de ces fautes d'impression sont fâcheuses : *Jean le Bon* au lieu de *Jean Bon* (p. 16, n. 5); Boffille *le* Juge au lieu de Boffille *de* Juge (p. 64 et 67) ; *du Bessarion* au lieu de *Bessarion* (p. 101 ; *La Balue* au lieu de *Balue* (p. 124, n. 5) ; *geheime* au lieu de *gehenne* (p. 126) ; *japse* au lieu de *jaspe* (p. 168) ; *Zeurby* au lieu de *Zenoby* (p. 184, n. 7), etc.

2. P. 47, on comprend difficilement comment M. G., trouvant dans les comptes de pelotes de *fil*, a pu en conclure que la reine *filait*. P. 131, quand M. G. parle des riches collections de manuscrits de Jean V, comte d'Armagnac, il commet sans doute une confusion. C'est de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qu'il s'agit.

peuples méditerranéens, Egyptiens, Chaldéens, Hébreux, Gréco-Romains, puis chez les Celtes et les Anglo-Saxons. Cette étude est intéressante en elle-même, mais on reçoit l'impression que la question n'est pas serrée d'assez près; l'auteur n'approfondit pas assez les problèmes auxquels donne lieu cette singulière littérature de Visions au moyen âge, dans ses rapports avec les traditions gréco-latines et proprement chrétiennes d'un côté, celtiques et germaniques de l'autre.

Autant qu'un non-spécialiste peut en juger, M. de Félice a consciencieusement dépouillé la littérature relative à son sujet; un travail qui lui a échappé est celui du savant hollandais W. Moll sur la fermeture du Purgatoire en 1497, dans *Studiën en bijdragen op't gebied der historische theologie*, II, p. 361 et suiv.; étude qui contient des rectifications importantes et des indications sur des Hollandais qui visitèrent le Purgatoire antérieurement au moine dont les réclamations amenèrent la première destruction du pèlerinage, vers la fin du xve siècle.

G. HUET.

CHRONIQUE

Sous le titre *Manuscripte des Mittelalters und späterer Zeit* (Leipzig, 1906, in-8°, 222 p.), M. Karl W. Hiersemann, libraire, a publié un catalogue (*Katalog 330*) de manuscrits qu'il met en vente à prix marqués, illustré de 23 planches en phototypie. Les descriptions sont détaillées et faites avec soin. Parmi les manuscrits d'origine allemande, signalons un Evangéliaire du xe siècle, un lectionnaire du xie siècle, un psautier du xiiie siècle, tous trois avec des initiales ornées, une description de la Palestine du xive siècle, et plusieurs manuscrits du xve siècle, dont l'un, le *Spiegel menschlicher Behaltnuss*, ne contient pas moins de quatre-vingt-seize miniatures ; deux de ces miniatures sont reproduites à la planche 1. Parmi les manuscrits d'origine anglaise, un seul du moyen âge, bible latine du xive siècle. Au nombre des manuscrits d'origine française : plusieurs bibles latines du xiiie siècle, dont une petite ornée de dessins à la plume et de peintures ; le Trésor de Brunetto Latini, du xive siècle ; des heures de la Vierge de la seconde moitié du xive siècle, avec miniatures d'une grande finesse ; un manuscrit du Roman de la Rose ; des livres d'heures du xve siècle, etc. Le catalogue comprend encore des manuscrits italiens, surtout des manuscrits du xve siècle, des manuscrits grecs.

Sous la rubrique manuscrits musicaux sont décrits des antiphonaires, des bréviaires, dont un bénédictin, du xe siècle, est noté en neumes, des psautiers, missels, etc. Un chapitre est réservé à des miniatures et initiales ornées tirées des manuscrits du moyen âge.

***

Le premier volume de la *Kulturgeschichte des Mittelalters* de M. Georg Grupp (Paderborn, Schöningh, 1907 ; in-8°, xi-458 p.) embrasse ce qu'on est convenu d'appeler la période barbare, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à l'avènement des Carolingiens à peu près. Bien qu'il consacre deux chapitres (peut-être un peu trop éloignés l'un de l'autre) à la civilisation byzantine, et un autre à la société arabe avant l'islamisme, c'est surtout l'état de l'Europe occidentale que M. Grupp a eu pour objet d'étudier. La majeure partie du volume, la plus intéressante aussi, est consacrée aux mœurs et aux institutions des peuples germaniques établis dans l'ancien empire romain. On y trouvera beaucoup de détails précis sur la manière de vivre des barbares, sur leur état social, etc., avec des anecdotes suffisamment nombreuses pour atténuer ce qu'un tel exposé

pourrait présenter d'un peu aride, et pour bien faire comprendre la manière dont les choses se passaient dans la pratique. L'auteur insiste avec raison non seulement sur le rôle de l'église dans la société mérovingienne, mais aussi sur l'importance pratique des idées relatives au culte des saints, sur l'intervention de ceux-ci, pourrait-on dire, dans la vie journalière. Le volume est illustré de 45 figures. Quelques-unes de celles-ci laissent un peu à désirer sous le rapport de la netteté. Peut-être aussi un trop grand nombre d'entre elles sont-elles empruntées à l'art byzantin, alors que le texte est surtout relatif aux Francs et aux peuples voisins.

R. P.

***

Bien que l'*Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : Portugal et Espagne,* par MM. Charles de Lannoy et Herman Vander Linden (Bruxelles, Lamertin, 1907 ; in-8°, vi-451 p.), appartienne à l'histoire moderne, nous devons cependant la signaler, car le Portugal et l'Espagne ont commencé à s'étendre outre-mer dès le premier quart du xv° siècle. Les auteurs, avant d'aborder l'histoire de l'expansion coloniale des peuples du Portugal et de l'Espagne, ont montré par quoi la configuration territoriale et la position maritime de ces deux pays avaient contribué à favoriser les expéditions d'outre-mer, comment aussi certains obstacles dus à la position géographique avaient retardé l'exploration de l'océan Atlantique par les Portugais et les Espagnols. Et comme on se proposait, non pas d'écrire l'histoire des colonies, mais de faire ressortir les traits caractéristiques de chacune des colonisations et les résultats ou inconvénients qui en sortirent pour la métropole, en d'autres termes de montrer comment la situation économique, politique et sociale des peuples européens en fut changée, on n'a pas manqué de présenter un tableau de cette situation au moment que commencèrent les colonisations. C'est là, croyons-nous, une manière nouvelle d'envisager le sujet. En outre, MM. de Lannoy et Vander Linden ont bien déterminé les liens qui rattachent les expéditions maritimes modernes à celles du moyen âge. Ainsi, l'expansion du Portugal outre-mer eut pour point de départ une expédition que Jean Ier dirigea en 1415 contre Ceuta. Cette expédition était dans l'esprit de ceux qui l'entreprirent une simple croisade. Mais, sous l'influence de l'infant Henri le Navigateur, elle fut le point de départ de l'établissement d'une série de postes coloniaux. Sur la croisade se greffèrent des expéditions commerciales et les premiers voyages d'exploration.

M. P.

***

Dans un mémoire intitulé *La cattedra di diplomatica e di paleografia latina nella storia della R. Università di Napoli* (Napoli, 1907, in-8°, 15 p.;

extr. des *Atti dell'Accademia Pontoniana*) le professeur Nicola Barone, après avoir rappelé le développement que prirent en Italie les études de diplomatique à la suite et sous l'influence du *De re diplomatica* de Mabillon, retrace les origines et l'évolution de l'enseignement de la diplomatique et de la paléographie à l'Université de Naples. C'est en 1777 que le Gouvernement réforma les établissements d'enseignement supérieur à Naples. La chaire de diplomatique, alors créée, fut confiée à un bénédictin du Mont-Cassin, D. Emanuele Caputo.

M. P.

***

On annonce la fondation en Allemagne, d'une revue intitulée *Archiv für Urkundenforschung,* et qui sera consacrée aux études de diplomatique. Les professeurs K. Brandi, H. Bresslau et M. Tangl en prendront la direction.

***

M. le professeur E. A. Stückelberg, de Bâle, qui poursuit ses études sur l'hagiographie et le culte des saints en Suisse, a publié sous le titre *Die Katakombenheiligen der Schweiz* (Kempten et Münich, Kösel, 1907 ; in-8°, IX-20 p.) un catalogue des reliques de saints, provenant des catacombes et dont les églises de la Suisse furent gratifiées depuis le XVIIe siècle ; pour chaque saint il indique la date d'envoi des reliques par le Saint-Siège, l'église où les reliques furent déposées et la nature des reliques. Il a également dressé la liste des vicaires généraux de Rome qui envoyèrent et authentiquèrent les reliques.

M. P.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.

L'ORIGINE

DE

THIBAUD LE TRICHEUR

L'origine du fondateur de la célèbre maison de Blois-Chartres, rivale des Capétiens pendant deux siècles (de la fin du xe à la fin du xiie siècle), n'a pas été déterminée jusqu'à présent. Le dernier érudit qui se soit occupé des comtes de Chartres, M. René Merlet, les rattache à une première dynastie qui administra ces comtés au ixe siècle. Le père de Thibaud le Tricheur serait le comte Eudes II mort entre 911 et 926 [1]. Malheureusement cette attribution est purement gratuite. Aucun texte n'appuie la conjecture qui fait de Thibaud le fils d'Eudes II [2] et, d'ailleurs, on ne sait rien de celui-ci passé février 886 [3].

Avant d'aller plus loin, il convient de nous demander si le comte de Blois-Chartres-Tours, Thibaud le Tricheur, mort le 16 janvier 975-977 [4], est le même que le vicomte de Tours Thibaud qui apparait en cette ville en 908 comme

1. *Les comtes de Chartres* dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1897, p. 84, cf. 67, n. 2.

2. Il y a bien le nom d'Eudes qu'on retrouve dans la maison de Chartres aux xe et xie siècles. mais l'origine de ce nom doit être cherchée dans une autre famille. Voy. plus loin p. 173.

3. Abbon, *Bell. Parisiacæ urbis*, l. I. vers 652-657.

4. Voy. Aug. Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, t. II. Préface, p. iii-iv.

successeur du comte Atton, mort avant 905[1]. *A priori* la chose n'est nullement évidente ni même vraisemblable. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*[2], plusieurs érudits, dont M. Léonce Lex[3], se refusent à identifier ces deux Thibaud. Ce sont deux personnages différents et le premier est sans doute le père du second vu la similitude de nom et de fonctions (à Tours). En ce cas la recherche serait terminée : Thibaud le Tricheur serait fils d'un vicomte vassal du duc des Francs au début du xe siècle.

A l'appui de cette opinion on peut faire valoir les remarques suivantes :

Dressons d'abord un tableau des noms des princes des deux dynasties rivales de Blois et d'Angers qui apparaissent dans l'histoire à la même époque :

Anjou.		**Blois.**	
Foulques I, le Roux,	905 + 941	Thibaud,	908 + 975-7
Foulques II, le Bon,	+ 960		
Geoffroi I, Grisegonelle,	+ 987	Eudes Ier,	+ 996
Foulques III, *Nerra*,	+ 1040	Eudes II,	+ 1037

On saisit un parallélisme entre les règnes de Foulques Nerra et d'Eudes II, de Geoffroi Grisegonelle et d'Eudes Ier.

1. Le 5 juillet 905, Atton était mort puisque une donation à Saint-Martin de Tours est souscrite par Foulques « Turonorum et Andecavorum vicecomes ». Voy. Mabille, *Introduction* aux *Chroniques des comtes d'Anjou*, p. xcv. Mais Foulques ne fit que l'intérim des fonctions vicomtales à Tours. Un autre acte pour Saint-Martin du 30 octobre 909 (*ibid.*, p. xcviii) porte la double souscription « Signum domni Fulconis Andecavorum comitis, Signum Tedbaldi Turonorum vicecomitis. » — Thibaud était installé à Tours dès 908 pour le moins, car le 23 juin de cette année on l'y voit présider un plaid. Voy. Delaville-Leroulx, *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine antérieures à l'an mil* (Tours, 1879), p. 16-17.

2. *Art de vérifier les dates*, éd. in-folio, t. II, p. 612; éd. in-8°, t. XI, p. 349.

3. *Eudes comte de Blois... 995-1037 et Thibaud son frère, 995-1004* (Troyes, 1902, in-8°), p. 15, note 1.

Mais le règne de Thibaud répondrait à la fois à celui de Foulques le Roux et à celui de Foulques le Bon. Sa durée serait de soixante-dix ans : c'est trop et il manque visiblement une génération dans la colonne de la maison de Blois.

Si Thibaud le Tricheur mort vers 976 est le même que le vicomte de Tours Thibaud qui apparaît en 908, il faut faire remonter sa naissance jusqu'à 888 sinon plus haut, car il est inadmissible que des fonctions aussi importantes que le gouvernement de la Touraine aient été confiées à un homme au-dessous de vingt ans pour le moins[1]. Mais alors comment s'expliquer que Thibaud déchaîne en 958 une guerre terrible entre lui et la Normandie[2] ? Cette témérité, cette turbulence, s'expliquent difficilement de la part d'un homme âgé de soixante-dix ans et davantage.

L'époque approximative du mariage de Thibaud le Tricheur ne permet point, ce semble, de placer sa naissance au IXe siècle. Les grands n'attendaient point pour faire souche d'être parvenus à un âge avancé. Or le mariage du Tricheur avec Liégeard, fille d'Herbert II de Vermandois, ne peut être antérieur à 943 puisqu'il est reconnu[3] que Lié-

1. Les vicomtes de Tours, Angers, etc., du xe siècle, jouent le rôle de comtes et finiront par prendre le titre comtal. Voy. F. Lot, *Hugues Capet*, p. 191, 210. Au commencement du xe siècle la situation de la Touraine menacée par les invasions normandes (Saint-Martin est brûlé en 903) était difficile.

2. F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 346-357.

3. M. Longnon (*Obituaires*, p. VI) a démontré contre M. d'Arbois de Jubainville, que Liégeard avait bien épousé Guillaume de Normandie. L'acte de fondation du prieuré de Longueville au diocèse de Rouen (*Neustria pia*, p. 666 et *Gallia christiana*, XI, 283) nous apprend que la comtesse Liégeard, mère d'Emme fondatrice du Bourgueil, avait reçu la terre de Longueville en douaire de son mari, Guillaume, comte de Rouen. Celui-ci ne peut être que Guillaume Longue-Epée et la comtesse Liégeard sa veuve est certainement la femme de Thibaud le Tricheur, dont la fille Emme, épouse de Guillaume IV d'Aquitaine, fonda le monastère du Bourgueil au diocèse d'Angers. — Avant de connaître ce texte décisif j'avais déjà soutenu (*Derniers Carolingiens*, p. 347) que la femme de Thibaud était la veuve de Guillaume Longue-Epée en m'appuyant sur un passage de

geard était la veuve du duc Guillaume de Normandie, tué le 17 décembre 942[1]. C'est ce mariage, que l'on peut placer vers 944[2], qui attira dans le bassin de l'Oise et de l'Aisne le comte de Tours, Chartres et Blois, Thibaud le Tricheur. C'est bien lui, en effet, le « certain Thibaud » qui en 945 détruit le château royal de Montigny-en-Soissonnais[3], qui en 946, geôlier du roi Louis IV, obtient Laon et Montaigu-en-Laonnois de son seigneur Hugues le Grand[4], qui aide l'archevêque Hugues de Reims, son beau-frère, à piller Cormicy en Raincien[5], qui s'empare (avant 948) de Coucy,

Dudon (éd. Lair, p. 265) montrant Thibaud attaquant le jeune Richard Ier duc de Normandie (fils de Guillaume et d'une concubine bretonne, Sprota). « *novercalibus* furiis succensus ». En outre, on sait que Liégeard, femme de Thibaud, était fille d'Herbert II de Vermandois; et Dudon (p. 186) nous rapporte que le duc Guillaume « Heriberto satrapae conjunctus est pacto labilis amicitiae. » L'identité de Liégeard, femme de Guillaume de Normandie et de Liégeard, femme de Thibaud le Tricheur, est donc un fait hors de contestation.

1. Voy. Lauer, *Louis IV d'Outremer*, p. 87.

2. Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums unter den ersten Capetingern*, Leipzig, 1877, p. 249), le place vers 945. Il est antérieur à avril 945, époque à laquelle Thibaud et un de ses beaux-frères Herbert, attaquent Montigny (voy. note suivante). Raoul le Glabre (éd. Prou, p. 88) prétend qu'Herbert de Vermandois, comte de Troyes, livra sa sœur à Thibaud aussitôt après l'assassinat de Guillaume de Normandie.

3. Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 96 : « At Bernardus Silvanectensis comes et Tetbaldus Turonensis cum Heriberto castellum regis Montiniacum, Paschæ diebus (6 avril en 945) agressi, capiunt, incendunt, diruunt. »

4. Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 101. Louis IV reprit Montaigu à Thibaud en 948 (*ibid.*, p. 116). Thibaud est dit Thibaud « de Laon » et « de Montaigu » (note suivante).

5. Flodoard, *Annales*, p. 106 ; « Hugo præsul, assumens secum Tetbaldum de Lauduno cum aliis nonnullis malefactoribus, in Culmisciacum ceterasque contiguas villas tempore vindemiae venit; qui omne pene vinum ex his colligentes in diversos pagos abducunt. » Cf. *Historia ecclesiæ Remensis*, l. IV, c. 33 : « Hugo præsul, adsumens secum Theobaldum (de Monte Acuto), *sororis suae maritum*, cum aliis quibusdam grassatoribus in villas Remis contiguas vindemiæ tempore venit; qui omne pene vinum abinde colligentes in diversos pagos abducunt. » Les mots soulignés dans ce dernier texte permettent d'identifier Thibaud de Laon-Mon-

domaine de l'église de Reims[1]. C'est évidemment son alliance avec la maison de Vermandois qui l'attire en *Francia.* Et c'est de l'un des fils d'Herbert II, Eudes[2], que le fils de Thibaud et de Liégeard tirera son nom.

Ce mariage, Thibaud l'aurait conclu à l'âge de cinquante-cinq ans pour le moins. Est-ce vraisemblable ?

Tout devient satisfaisant, au contraire, si l'on sépare Thibaud le Tricheur du vicomte de Tours de 908, son homonyme, pour placer sa naissance approximativement vers 915-920.

Un acte provenant de Saint-Martin de Tours paraît transformer cette hypothèse si vraisemblable en certitude. En voici l'analyse[3] :

« Le comte Thibaud, père de Thibaud, abandonne au « chapitre de Saint-Martin, pour le repos de son âme et de « celles de ses parents, les coutumes qu'il exigeait sur les « terres de Vancé, de Joué, de Martigny et de Berthenay, « excepté les droits de haute justice. Il donne au chapitre « deux couronnes d'argent afin qu'après sa mort son corps « soit apporté et enterré à Saint-Martin. Les chanoines en « reconnaissance de cette donation promettent de dire pour « le repos de son âme, aux jours qui ne seront occupés par « aucun anniversaire, le psaume *Voce mea ad Dominum* « *clamavi*, avec la collecte. »

Cet acte nous fournit, ce semble, le moyen de couper en deux ce personnage dont la longévité est un scandale. Le second Thibaud ne serait-il pas le Tricheur ? Quant à son père, qui remet au chapitre de Saint-Martin de Tours les coutumes qu'il percevait à Vancé, Joué, Martigny, Berthe-

taigu-Coucy avec Thibaud de Tours-Blois-Chartres. Cf. l'épithète *Turoniensis* donnée au Thibaud qui détruit Montigny en 945 (p. précéd., note 3).

1. Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 155, note 5.

2. Sur ce personnage, peut-être l'aîné des fils d'Herbert II, voy. Lauer, *Louis IV*, p. 139. — Cf. plus haut, p. 169, note 2.

3. Je reproduis celle de Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 144, n° CXLIII.

nay, toutes localités situées dans le canton de Tours, il appartient visiblement à cette région [1] et il est impossible de ne pas le rapprocher du vicomte de Tours, Thibaud, qui paraît en 908.

Ce n'est pas tout. Dans une charte de décembre 973, l'archevêque de Tours Hardouin, approuvant la donation à l'abbaye Saint-Florent de Saumur de la « petite abbaye » de Saint-Louand de Chinon faite par le comte Thibaud le Tricheur, rappelle que cette celle appartenait à l'église cathédrale de Tours et que Thibaud et son père (qui n'est pas nommé malheureusement) la tenaient en bénéfice des prélats ses prédécesseurs [2]. Nouvelle confirmation que c'est bien en Touraine qu'a vécu le père du Tricheur, quel que soit son nom.

Un érudit Tourangeau, Chalmel, a même ingénieusement conjecturé que si le nom du père du Tricheur est omis dans l'acte précédent c'est à dessein :

« Il est évident que ce Thibaud [de 908] ne pouvait être « le Tricheur qui mourut en 978 (*sic*), mais aussi il y a

1. Aussi l'*Art de vérifier les dates* (éd. in-folio, II, 611) se fonde-t-il sur cette notice pour donner à Thibaud le Tricheur un père du même nom. Voy. encore Ozeray, *Histoire générale de la cité des Carnutes* (Chartres, 1834, 2 vol. in-8°), I, 118.

2. Arduinus gratia Dei Turonorum archiepiscopus... convenit præsentiam nostram domnus Teutbaldus comes, postulans ut locellum ad rationem nostræ matris ecclesiæ pertinentem, ubi sanctus Lupantius requiescit, quem in beneficio ab antecessoribus nostris præsulibus, tam pater ejus quam ipse jam olim habere videtur, pro remedio animæ suæ et filiorum parentumque suorum, ad locum Sancti Florentii assensum præberemus... » (Martène, *Thesaurus,* I, 92-93). Cf. la charte de donation de Thibaud composée d'après l'acte précédent : « ... Amalbertus postulans ut suis suorumque fratrum precibus... locellum in suburbio Cainonis castri, ubi sanctus Lupantius requiescit, qui est ex ratione matris ecclesiæ Turonicæ sedis, quemque tam patri nostro quam nobis antecessores nostri (*sic*) antistites ejusdem sedis contulerunt, tam causa refugii quam etiam ad monasterium instituendum concederemus. Actum Cainone castro publice. » (*Ibid.*, col. 91-92). Et aussi une charte de l'abbé Amaubert de Saint-Florent de Saumur de mai 974, citée par Lex, *op. cit.*, p. 59.

« beaucoup d'apparence que ce devait être son père, qui « était incontestablement seigneur de Chinon puisque ce « fut à lui que l'archevêque de Tours donna cette chapelle « de S. Louant à Saint-Florent. S'il en avait hérité donc il « en était le fils. A la vérité, Thibaud en parlant de cette « donation ne dit point le nom de son père, mais c'est de « ce silence même que je conjecture que les deux noms « étaient semblables, ce qui en a fait juger la répétition « inutile. [1] »

Mais l'acte où l'on parle de Thibaud père d'un autre Thibaud n'est pas daté. Ce n'est qu'une notice où l'on rapporte l'abandon des coutumes de Vancé par ce personnage, sa mort et sa sépulture à Saint-Martin, enfin la donation qu'il avait faite au moment de sa mort de deux couronnes d'argent [2]. L'abandon des coutumes de Vancé,

1. J. L. Chalmel, *Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine*, 1818, p. 434, 439 ; et *Histoire de Touraine*, 1828, I, 302-303. Cf. E. de Lépinois, *Résumé des opinions sur Thibault le Tricheur* dans son *Histoire de Chartres*, 1854, I, 432-436.

2. Il importe de ne pas se contenter de l'analyse de Mabille et de reproduire la Notice. J'ai collationné l'édition de Martène (*Thesaurus anecdotorum*, I, col. 89-90) avec une des copies mss., celle de Duchesne (Bibl. Nat., Coll. Duchesne, t. XLIX, fol. 115 verso) : « Tebaudus comes, alterius vide- « licet Tebaudi pater, pro animæ suæ remedio sive parentum suorum, « perdonavit omnes consuetudines quas de terra S. Martini habebat, id « est Ventiaco et Gaudiaco et Martinaco et Britiniaco, exceptis quatuor « forisfacturis, sanguinis scilicet et incendii, rapti et furti, et hoc tantum- « modo de liberis hominibus in terra Sancti Martini habitantibus. Cum « vero dies mortis ejus adesset, jussit corpus suum ad beati Martini locum « deferri, ubi honorifice, ut tanto dignum erat viro, sepultum esset. Detu- « lit quoque tunc secum ad supradicti honorem confessoris duas argen- « teas coronas. Quorum beneficiorum non immemor communis capituli « assensus instituit ut omni die quo alicujus anniversarium non pronun- « ciaretur, fratres in capitulo psalmum primum, id est *voce mea ad* « *Dominum clamavi* cum propria collecta pro ejus anima decantaretur, et « omni tempore, quando novem lectiones vel octonæ non fuerint, commu- « niter in choro ad quamque horam unus psalmus diceretur pro eo. Fecit « etiam supranominatus comes excommunicari si quis ex hæredibus ejus « vel aliquis alius præsumptor hanc constitutionem irritam facere nite- « retur ut cum Juda proditore annumeraretur. »

la donation des couronnes ne sont pas nécessairement synchroniques. Mabille a compris que Thibaud donne au chapitre deux couronnes d'argent, afin qu'après sa mort son corps soit apporté et enterré à Saint-Martin[1] et, à l'Index chronologique (p. 188, n° 148) il place l'ensemble de l'acte en 957, mais sans aucune preuve à l'appui. A la p. 144 il le date « vers 944 ». Pouvons-nous le dater d'une manière même approximative? Oui. Cette donation ou plutôt cette restitution des coutumes de Vancé, Joué, etc., par le comte Thibaud est certainement d'une autre date que la donation des couronnes. Elle est en connexion avec la donation des mêmes *terres* par le suzerain de Thibaud, le duc Hugues le Grand. Or celle-ci fut effectuée à Paris le 26 décembre 943[2].

La restitution de Thibaud se place donc aux alentours de décembre 943. A cette date Thibaud est certainement le Tricheur[3].

Et c'est lui qui est le père (et non le fils) de l'autre Thibaud. Celui-ci, le 26 mars 957, souscrit après son père un acte du comte de Tours en faveur de la même abbaye de Saint-Martin[4]. Il périt peu après, en août 962, sous les coups des Normands[5].

1. Voy. page 173.

2. Publiée par Mabille, *Introduction*, p. CV-CVIII. Cf. *Pancarte noire* (p. 125, n° CXI) où l'acte est daté du 7 janvier 941.

3. Cf. Lex (p. 15) qui, d'ailleurs, accepte sans contrôle la date de 957 : « cette notice se réfère au Tricheur ».

4. « Notitia qualiter et quemadmodum venit domnus Tetbaldus comes « Turonis, castello videlicet Sancti Martini, ante sacrosanctum ipsius « sepulchrum... Signum sanctæ crucis domni Tetbaldi comitis qui hanc « donationem libenti animo fieri rogavit et corroboravit. — Signum Tet- « baldi filii ipsius; Joseph Turonorum archiepiscopus subscripsi; — « Ermenteus Aurelianensium episcopus subscripsi ; — Richardus Bituri- « censium episcopus subscripsi, etc. » (Mabille, *Introduction*, p. cx ; — *Pancarte noire*, p. 188.)

5. Voy. F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 41. — Au dernier moment je trouve un texte attestant que Thibaud le jeune vivait encore en 960. Dom Huynes, dans son *Histoire de Saint-Florent de Saumur*, analyse en

La Notice des deux Thibaud ne peut donc nous aider à distinguer de Thibaud le Tricheur un autre Thibaud, son prédécesseur et son père [1].

Au contraire, en nous montrant que, dès 943, ce Thibaud est père d'un Thibaud, elle prouve que celui-ci n'est pas né de son mariage avec Liégeard de Vermandois, mariage qui

ces termes un acte de ce monastère : « Aremburge noble femme, laquelle y offrit l'an neuf cens soixante [*en marge :* de l'orig. ou com. orig. l'an 960] au moys de septembre, l'an cinquiesme du roy Lothaire, la moitié de son heritaige appellé Varennes, tant de l'église que des vassaux, terres cultes et incultes, bois, prez, eaues et cours d'eaues et toutes autres choses appartenantes a icelles, faisant confirmer a mesme temps le tout en vne assemblée publique des nobles tenuë a Riuarennes [*en marge :* apud Riuarenas], ou soubscriuirent le conte Thibault, Thibault le ieune, le conte Geffroy, Hugues conte des Manceaux, Froterius euesque et plusieurs autres. » Dom Huynes ajoute les remarques suivantes : « Ces biens sont situez vers St. George de Chasteloyson [Saint-Georges-Chatelaison, Maine-et-Loire, arr. Saumur, cant. Doué ; — Rivarennes, Indre-et-Loire, arr. Chinon, cant. Azay-le-Rideau]. Or, iaçoit que le tiltre d'ou nous prenons ce que dessus soit fort authentique, neantmoins faudroit mettre l'an 6 du roy Lothaire ou accorder qu'iceluy n'a commencé a regner que l'an 955 selon aucuns. Quant a Frotherius, qui n'est qualifié qu'euesque nous croyons que c'est l'archeuesque de Tours, que Geffroy est Geffroy Grisegonelle conte d'Aniou, que Thibault le ieune est fils du premier Thibault surnommé le Vieil, lequel fut tué à Chartres en vne sortie qu'il fit contre Richard duc de Normandie l'an neuf cent soixante deux, selon que dit Monsr du Souchet, historien de Chartres. » Voy. Bibl. Nat., ms. français 19862, fol. 77.

1. Enfin, pour l'auteur de la petite chronique de Bonneval, qui vivait au milieu du XIe siècle dans le Dunois, pays appartenant aux descendants de Thibaud le Tricheur, celui-ci est le premier comte de ce nom : « in pago Blesensi dedit comes Thetbaldus primus inter Fergerolas et Cambun III arpennos de terra arabili .... Inde extitit comes inclitus nomine Odo filius ejus etc. » M. René Merlet, à qui l'on doit la réédition de ce texte, a parfaitement vu qu'il ressort de ce passage que Thibaud le Tricheur fut le premier comte de Chartres — et ajouterai-je de Blois — de ce nom. Voy. *Petite Chronique de l'abbaye de Bonneval de 857 à 1050 environ* (Chartres, 1890, in-8°), p. 19, 23-24.

Autre chose : l'obit du Tricheur se célébrait encore au XVIIe siècle. Un religieux de la congrégation de Saint-Maur qui a écrit l'histoire du monastère blésois où il vécut plusieurs années, dom Noël Mars, nous dit ceci : « Tous les ans, le 17 des calendes de febvrier qui est le 16 janvier, nous faisons son anniversel [de Thibault le Tricheur] avec toutes les

se place en 943-944 [1]. Le Tricheur avait donc contracté une union antérieure. Les arguments invoqués plus haut pour le rajeunir tombent du coup si son mariage avec Liégeard n'est qu'une seconde union.

cérémonies requises. » (Voy. *Histoire du royal monastère de Saint-Lomer de Blois*, 1646, publiée par A. Dupré, Blois, 1869, in-8°, p. 110). Cf. dom Huynes dans ms. fr., 19862, fol. 77-78. — N'est-il pas à supposer que si Thibaud le Tricheur avait eu à Blois un prédécesseur nommé Thibaud, la mémoire de celui-ci eut continué également à être célébrée ?

1. Voy. plus haut, p. 171-172.

Eudes I[er], successeur de Thibaud le Tricheur, doit être né vers 945-950 et son frère Hugues peu après. Je ne vois pas sa souscription antérieurement à mars 967, époque à laquelle il souscrit après son père et avec nombre d'autres grands personnages une donation d'un certain Gérard à Saint-Julien de Tours (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1886, 229). On voit bien sa souscription à la grande charte de l'évêque Rainfroi en faveur de Saint-Père de Chartres que MM. Lépinois et L. Merlet (*Cartul. de N.-D. de Chartres*, I, 81) datent à tort de 949, B. Guérard des environs de 954 (*Cartul. de Saint-Père de Chartres*, I, 54) et qui est de 955 (*ibid.*, II, 351), mais elle a été ajoutée après coup, ainsi que celle de son frère « Hugo *archiepiscopus* filius Tedbaldi comitis », lequel ne monta sur le siège de Bourges qu'en 969 (voy. plus bas p. 186, note 2). A sa mort le 12 mars 996, Eudes I[er] laissa des enfants en bas âge (F. Lot, *Hugues Capet*, p. 178-180). Son mariage avec Berthe ne saurait être antérieur à 980 au plus tôt. En effet, Berthe était fille de Mathilde de France et de Conrad roi de Bourgogne. En supposant qu'elle soit l'aînée des enfants de ceux-ci et qu'elle ait été mariée dès quinze ans, Berthe est née au plus tôt en 965-966, puisque sa mère Mathilde, fille de Louis IV, née probablement en 943, épousa Conrad en 964 ou 965 (voy. F. Lot, *Derniers Carolingiens*, p. 10, n. 6 et 37, n. 3 ; *Hugues Capet*, p. 107, n. 3). D'autre part, les deux fils d'Eudes I[er], Thibaud II et Eudes II, sont nés sous le règne de Lothaire : une charte des toutes dernières années du règne de ce roi (mort le 2 mars 986) les mentionne et dit que le petit Eudes II « reposait dans son berceau » (voy. dans Lex, p. 122). Le mariage d'Eudes I[er] se place donc entre 980 et 983 environ. Etant donné que les grands n'attendaient pas leur âge mûr pour se marier, on ne saurait placer la naissance d'Eudes I[e] beaucoup avant le milieu du x[e] siècle. Cependant il était déjà né à la date de 950. Flodoard *Annales*, (éd. Lauer, p. 156) rapporte une transaction survenue en 965 entre l'archevêque de Reims Oury et Thibaud le Tricheur. Celui-ci avait enlevé à l'église de Reims le domaine de Coucy. Il le restitua et fut délié des liens de l'excommunication mais son fils fut gratifié de Coucy par le prélat. Ce fils ne peut être qu'Eudes (puisque l'autre fils Thibaud était mort à cette époque) et Eudes pour recevoir l'investiture du

Enfin, un texte considéré comme fabuleux jusqu'à présent nous révèlera, sinon la personnalité, du moins le nom du père de Thibaud. Jean d'Ipres dans son *Chronicon Sithiense*, racontant la conversion des Normands et leur établissement en France, s'exprime en ces termes :

Eo tempore erant duo cognati duces eorum, quorum unus Rollo, alter Gerlo vocabatur. Carolus igitur rex Francorum, de consilio optimatum suorum, dedit Rolloni, qui major erat inter eos, Gislam filiam suam in uxorem, eo tamen pacto ut baptizaretur, deditque sibi totam Neustriam quam sic per Normannos edomuit, quia jam diu contra eum rebellaverunt. Gerloni vero, secundo Normannorum duci, dedit, et sub eadem conditione, uxorem et montem Blesensem. Quos ambos cum eorum gente Rotomagensis archiepiscopus baptizavit. Rollonem Robertus, frater regis Eudonis, de sacro fonte levavit et de suo nomine Robertum nominavit. Ipse vero patriam sibi datam a suæ gentis vocabulo, id est a Normannis, Normanniam appellavit, quæ prius Neustria dicebatur, ipseque primus dux Normanniæ fuit. Qui genuit Guilelmum, qui Richardum et iste Richardum II et ille Richardum III et Robertum fratrem ejus, patrem Willelmi nothi qui Angliam conquisivit, Aroldo Anglorum rege in bello peremto. Qui rex Guilelmus, Angliæ conquisitor, genuit Willelmum et Henricum Anglorum reges, ex quibus processerunt reges Anglorum et eorum successores usque in hodiernum diem. Et sic reges Angliæ ex hujus Rollonis Normanni genere prodierunt. Gerlo in monte Blesensi castrum ædificans habitavit ibidem. Qui de uxore sua genuit Theobaldum Vetulum, Theobaldus Odonem Campaniensem, sic dictum quia natus fuit in campo. Odo genuit alium Odonem, qui genuit Theobaldum et Stephanum. Stephanus genuit comitem Theobaldum. Hæc est generatio comitum Blesensium [1] »

Ce passage du *Chronicon Sithiense* est le seul témoignage concernant Gerlon, tige de la maison de Blois, qu'aient connu les érudits qui se sont occupés des origines de cette dynastie. Comme il est dû à un auteur mort en 1383 et renferme des données légendaires, plusieurs érudits refusèrent d'en tenir compte [2]. Jean d'Ipres n'est pourtant pas l'auteur de cette histoire. Je la trouve avant lui

domaine devait avoir au moins la majorité féodale, soit quinze ans. On le voit, tout concorde pour placer la naissance d'Eudes Ier un peu avant 950. Cette date s'accorde parfaitement avec celle du mariage de Thibaud avec Liégeard. Elle achève de prouver, en outre, que le fils du Tricheur mort en 962 est issu d'une union antérieure.

1. *Historiens de France*, IX, 76.
2. Cf. p. 183, note 1.

chez Bernard Gui, en termes presque identiques[1], chez Martin le Polonais[2], enfin chez André de Marchiennes[3] dont l'histoire est visiblement la source des trois chroniqueurs précédents[4]. Avec André nous sommes ramenés aux environs de l'année 1200. C'est encore une date bien basse.

Néanmoins, une chose digne d'attention c'est que la généalogie des comtes de Blois ne se poursuit pas au delà de la fin du XIe siècle. N'est-ce pas un indice qu'André de Marchiennes utilisait un texte antérieur à lui-même d'une centaine d'années pour le moins. Cette conjecture est justifiée. André a pour source un passage du *Liber Floridus* de Lambert de Saint-Omer, lequel a rédigé sa compilation en l'année 1120[5].

1. Bernard Gui, *Catalogus pontificum romanum*, éd. A. Mai, *Spicilegium romanum*, Romæ, 1841, in-8°, t. VI, p. 217-218.

2. Martinus Polonus, *Chronicon*, éd. d'Anvers, 1574, in-12, p. 328-329.

3. *Historia regum Francorum*, Bibl. Nat., ms. lat. 6183, fol. 46 : « de Normannis victis et baptizatis » : « Duo cognati, Rollus et Gello eo tempore duces erant Northmannorum. Consilio igitur accepto Karolus rex cum optimatibus suis dedit Rolloni Gillam [filiam] suam et totam Neustriam eo pacto ut baptizaretur. Qui ei concessit. Baptizavit autem eum archiepiscopus Rothomagensis et ceteros Normannos. Suscepit autem Rollonem de fonte Robertus comes Parisiensis, frater Odonis quondam regis, et nomine ejus ex Rollone vocatus est Robertus. Primus dux Northmannorum genuit Willelmum... Gerloni autem cognato ejus tradidit Karolus rex Montem Blesensem, in quo ædificans castrum habitavit, acceptaque uxore nobili, genuit Theobaldum Vetulum. Theobaldus genuit Odonem Campanensem ex filia Conrairdi imperatoris; qui Campanensis dictus est eo quod in campo fuerat natus. Odo genuit Odonem. Iste Odo Theobaldum et Stephanum, Stephanus autem genuit comitem Theobaldum (*sic*). Hec est genealogia comitum Blesensium de progenie Gerlonis procedencium. » André a dédié sa chronique à Pierre, évêque d'Arras de 1184 à 1203. Voy. *Mon. Germ., Script.*, XXV, 771 ; XXVI, 204. Les extraits donnés par les *Monumenta Germaniae* et les *Historiens de France* (X, 289) omettent l'épisode de Gerlon.

4. Remarquez qu'ils parlent du mariage de Gerlon et de la construction du château sur la « montagne de Blois ». Lambert de Saint-Omer dont il va être question ne dit rien de pareil.

5. Odone vero defuncto anno Domini DCCCmo XCmo VIImo Karolus Simplex, filius Ludovici, nepos Karoli Calvi, fit rex.

Sub ipso tempore Rotlo et Gerlo duces Northmannorum, vastantes Burgundiam pervenerunt Ca[r]notum. Quibus occurrentes Ricardus dux Bur-

Les Généalogies des ducs de Normandie et des comtes d'Anjou que donne notre compilateur étant en général exactes, on ne voit aucune raison de rejeter celle qu'il fournit pour la maison de Blois, bien qu'on ignore à quelle source Lambert a puisé la connaissance de Gerlon, tige de cette maison. Le nom de ce personnage était, au reste, célèbre dès le xe siècle.

Richer, rédigeant en 995-996 le premier livre de ses *Histoires*, fait de Gerlon le fils d'Ingon auquel le roi Eudes aurait donné le *castrum* de Blois avec la main de la veuve du personnage qui tenait cette place[1].

gundie, et Rotbertus, frater Odonis, occiderunt de Northmannis sex milia D CCCtos et ex his qui remanserant obsides capientes. Karolus Simplex, Francorum consilio, Neustriam Rotloni tradidit et ex illo tempore vocata est Northmannia eo quod ab illis possessa est qui ex Northwega exierant. Gerloni autem montem Blesensem dedit. Conjunctus est Gerlo cum Fulcone comite patre Gosfridi. Iste Gosfridus genuit Fulconem, Fulco genuit Gosfridum Martellum. Gerlo vero genuit Tetbaldum Vetulum. Tetbaldus vero Vetulus genuit Odonem ex filia Conradi imperatoris. Conradus autem filius Ludoici, imperator regnans a Juro usque ad montem Jovis, genuit Rodulfum ex filia Francorum regis et tres filias. Una harum nomine Franchera fuit mater Henrici imperatoris qui Ottoni juniori successit. Aliam Odo de Bleis, filius Tetbaldi, uxorem duxit, nomine Bertam, ex qua Odo qui, Campo natus est, Camponeus vocabatur. Hic Ermengardam accepit, filiam Willelmi comitis Aquitanici incliti, per quem, ut fertur, Deus mira operatur. Tertiam vero, Conradi filiam, viduam, Conradus, qui Henrico successit imperio, uxorem duxit, ex qua Conradus juvenis natus est. Gerlo vero predictus, dux Northmannorum, ut dictum est, genuit Tetbaldum Blesensem. Tetbaldus genuit Odonem ex filia Herberti. Odo genuit Odonem secundum ex filia Conradi. Odo vero secundus genuit Tetbaldum et Stephanum. Stephanus autem genuit Tetbaldum juniorem.

Rotlo autem, Northmannorum dux secundus, supradictus, genuit Willelmum qui Longa Spata cognominatus est, quem Franci occiderunt, etc. (poursuit jusqu'à Henri Ier d'Angleterre).

Généalogies du *Liber Floridus* par Lambert de Saint-Omer, composé en 1120. Ms. original, Gand, Université, n° 92, fol. 239 recto. — Cette partie du ms. a été publiée par M. Léopold Delisle dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XXXVIII, 1906, p. 771 (p. 195 du tirage à part).

1. Richer, I, 11 : « ... rex animum temperans, tumulato barbaro, Ingonem in gratiam resumit et insuper castrum quod Blesum dicitur ei liberaliter accommodat, eo quod is qui castri custodiam agebat in bello pyratico occisus esset. Ejus quoque uxorem derelictam dono regio in

Mais, tandis que Lambert fait de Gerlon un Normand converti, émule de Rollon, Richer prétend que son père, Ingon, était un homme de basse extraction mais chrétien fervent. Lors d'une terrible bataille contre les païens c'est lui qui s'offre à porter l'enseigne du roi Eudes et qui décide de la victoire. Le chef des barbares, Catillus, fait prisonnier, est baptisé à Saint-Martial de Limoges. A peine a-t-il reçu le sacrement qu'il est assassiné par Ingon, peu confiant dans la sincérité de la conversion du païen. Les prières de l'assistance adoucissent le roi, d'abord indigné de l'attentat. Ingon, pardonné, obtient, comme on vient de le dire, le *castrum* de Blois. Mais il ne put survivre longtemps aux blessures reçues dans la bataille et lorsqu'il mourut, son fils Gerlon était encore en bas âge[1].

Ce récit de Richer, non seulement légendaire, mais encore fabriqué en grande partie[2], a du moins l'avantage

matrimonium Ingo sibi accopulat. Regis exinde ac principum gratia admodum usus, prospere ac feliciter omnia gerebat. Verum id in brevi. Nam vulnerum sanies male a cirurgis ampulata... in lectum decidit. Unde... vitam amisit, Gerlonem filium parvum superstitem relinquens, qui ab rege tutori commissus patrimonium cum matre possedit. »

Est-il besoin d'avertir que le *castrum* de Blois, comme celui de Dijon, de Mâcon, de Noyon, etc., n'est autre que la ville romaine fortifiée de Blois? Oui sans doute, puisque André de Marchiennes et ses imitateurs (voy. plus haut, p. 180, note 3) s'y sont trompés et qu'on a donné l'interprétation que le roi Charles « aurait autorisé à bâtir un château sur la montagne de Blois. » La « montagne » de Blois et le *castrum* de Blois sont, naturellement, identiques. Cf. Mont-Loon = Laon.

1. Richer, *Histor.*, l. I, c. 7-11.

2. Non seulement les discours d'Ingon et d'Eudes (c. 7, 9 et 11) ne sont qu'une amplification d'écolier, mais les péripéties de la bataille — d'ailleurs ridicules et invraisemblables — n'ont d'autre but que de mettre en valeur le rôle du « palefrenier » (*agaso*) Ingon. Eudes n'a jamais livré de bataille en Auvergne, à Montpensier, aux Normands. Ceux-ci, qui avaient abandonné l'Aquitaine en 882 n'y revinrent qu'en 903. Ce qui est curieux, c'est l'assertion du chap. 10 que le roi emmena les captifs à Limoges. Il est assuré qu'une bataille s'est livrée en Limousin où les Normands ont été vaincus mais c'est en 930 et le vainqueur fut le roi Raoul (Flodoard, *Annales*, 930, p. 45). Richer, sur un vague récit qu'il tenait peut-être de son père, le chevalier Raoul, a bâti tout un roman.

A noter qu'Ingo est le nom d'un guerrier *normand* qui paraît en 931

de nous montrer qu'au xe siècle on n'avait pas encore eu l'idée de faire de Gerlon un Normand[1].

De cette double tradition nous ne retiendrons qu'une chose, le nom de Gerlon et sa localisation à Blois.

L'établissement à Blois d'un personnage nommé Gerlon ne peut se placer ni en 911-912, comme le prétend Lambert de Saint-Omer, ni au début du règne du roi Eudes, comme le porte Richer. La première date résulte d'une connexion arbitraire et inconnue avant le xie siècle au plus tôt, entre Gerlon et Rollon. La seconde tombe du fait que nous connaissons le personnage à qui était confié Blois sous le règne d'Eudes et au-delà. Il s'appelait Garnejod (*Guarnegaudus*) et, à titre de vicomte, gouvernait Blois et le Blésois sous l'autorité du comte, qui était Robert, le futur roi[2]. Ce Garnejod apparait de 886 à 905 pour le moins[3]. Comme,

(Flodoard). Enfin, tandis que Lambert de Saint-Omer fait de Gerlon un grand chef normand émule de Rollon (son parent chez André de Marchiennes, etc.), Richer montre Ingon, père de Gerlon, vainqueur des païens, assassinant Catillus (Ketill en scandinave) qu'il donne pour père à Rollon (l. I, c. 28)!

1. Peut-être y a-t-il eu contamination avec la légende (connue par Guillaume de Jumièges, l. II, c. 11) qui donnait pour prédécesseur de Thibaud à Chartres le Normand Hasting. — Avant qu'on eut découvert l'ouvrage de Richer et la source de Jean d'Ipres bon nombre d'érudits avaient cru devoir récuser la parenté de Thibaud et de Gerlon et même l'existence de ce dernier. Ainsi André Duchesne (*Histoire de la maison de Chastillon-sur-Marne*, 1621, p. 91), Noël Mars (*Histoire de Saint-Lomer de Blois*, 1646, p. 105-106), J. Bernier (*Histoire de Blois*, 1682, p. 270-272). L'*Art de vérifier les dates* (éd. in-folio, II, 612) est éclectique : Gerlon est un autre nom d'un Thibaud Ier père du Tricheur.

On peut objecter à l'origine normande de Gerlon que Thibaud le Tricheur est dit *francigenatus* dans un poëme contenu dans l'*Hist. Sancti Florentii Salmurensis* (*Chroniques des églises d'Anjou*, p. 247). Cette remarque a déjà été faite par le P. Noël Mars au xviie siècle (*Histoire de S. Lomer de Blois*, p. 105-106). Reste à déterminer la date de ce poëme.

2. Le père de Robert, Robert le Fort, était déjà comte de Blois. Voy. un acte de mai 865 de Mabille, *Introduction*, p. xc-xci.

3. Il souscrit à Tours une restitution du comte Eudes (le futur roi) en avril 886 (Mabille, *Introd.*, p. lix, note 1), à Tours également, en avril 891, un jugement du comte Robert (*ibid.*, p. lx, note 1), le 22 mai 899 une restitution du même Robert « firmata in castello Blesensi et subterdata

d'autre part, la naissance de Thibaud le Tricheur ne peut-être postérieure à 888 ou environ [1], l'établissement de Gerlon à Blois est nécessairement antérieur à celui de Garnejod. Ce dernier n'ayant pas laissé d'enfants, on comprend que la vicomté de Blois soit revenue au fils de Gerlon, à Thibaud, qui nous apparaît en cette ville en 924 [2], et à Chartres à la même époque [3].

Turonis » (*ibid.*, p. LX, note 3), un acte du 13 septembre 900 (*ibid.*, p. LXI, note 1), une donation d'Archambaud faite à Tours et confirmée au château de Loches le 5 juillet 905 (*ibid.*, p. XCV); cette dernière est souscrite : « Signum Guarnegaudi vicecomitis vel graphionis. » On a conservé une charte de ce personnage et de sa femme Hélène donnée à Blois le 29 juillet 895 par laquelle ils font don à Saint-Martin de Tours d'un alleu en Blésois qu'ils ont obtenu de la munificence du roi Eudes par l'intercession de son frère Robert « notre illustre seigneur, le plus puissant des comtes. » (Favre, *Eudes*, p. 244 ; plus complet dans Bernier, *Histoire de Blois*, Pr., p. 1-3).

1. Voy. plus haut p. 171, note 1.

2. Voy. un diplôme (*Hist. de Fr.*, IX, p. 566) par lequel le roi Raoul concède aux moines de Saint-Lomer qui, depuis leur fuite, demeurent en l'église Saint-Calais dans la ville de Blois (*in castello Blesensi*) l'église de Saint-Lubin sous les murs de la même ville (*sub moenibus Blesis castri*) et le fisc contigu, « precibus amici mei Theobaldi inclyti comitis palatii. » Ces derniers mots constituent une interpolation. La *Chronique* de Richard le Poitevin, rédigée au XII[e] siècle, porte (rédaction du ms. Ottoboni à Rome) : « De Theobaldo comite usque nunc reperitur in chronicis et dicitur tum in aliqua parte Blesis dominasse tempore Radulfi regis alieni, nam idem Theobaldus in fisco Blesensi fundavit cœnobium sancti Launomari. » (*Historiens de France*, IX, 24). Ce passage a visiblement pour source le diplôme précédent. La *Chronique de Nantes* (éd. Merlet, p. 102, 105) appelle Thibaud *comes Blesensis*. De même l'*Historia Sancti Florentii Salmurensis* (*Chroniques des églises d'Anjou*, p. 209, 241).

3. Une notice du *Cartulaire de Vierzon* (Bibl. Nat., ms. lat. 9865, fol. 8; cf. Mabillon, *Act. Sanct.*, sæc. IV, part. 2. p. 160 et Bolland., *Acta Sanct.*, juin, t. V, p. 106 ; *Gallia christiana*, II, 134) nous montre les religieux de l'abbaye ruinée de Deuvre (com. de Saint-Georges-sur-la-Prée, Cher, arr. Bourges, cant. Graçay), se rendant à Chartres pour le prier de les installer dans une petite église du château de Vierzon (Cher). L'acte qui porte la souscription « Teubaldi comitis » est daté « mense novembrio, die jovis in festivitate sancti Clementis, quarto anno Rodulfi regis ». Il est donc du 23 novembre 926, car la saint Clément (23 novembre) tombe un jeudi en cette année qui est la 4[e] du règne de Raoul. A cette époque Thibaud le Tricheur domine à la fois à Blois, à Chartres, dans une partie du

On connaît le nom de la mère de Thibaud. Quelque temps après la mort de celui-ci, sa veuve, Liégeard, fit une donation à Saint-Martin de Tours, du consentement de leurs fils, l'archevêque de Bourges, Hugues, et le comte Eudes Ier. Ils avaient en vue le salut de l'âme non seulement de Thibaud, mais de sa mère Richilde, et de son frère l'évêque Richard[1].

Ce dernier figure sur un dyptique (XIe siècle) où sont inscrits les noms des archevêques de Bourges. Il est porté comme ayant administré neuf ans, après Launus, avant Hugues.[2] Launus qui succéda à son parent Géronce à l'extrême fin de l'année 948[3] mourut le 26 mai 955. L'épis-

Berry. A Tours il souscrit comme *comte* pour la première fois en décembre 943 (Mabille, *Introd.*, p. CVIII). En mai 939 ou 942 il souscrit encore comme *vicomte* une donation de Hugues le Grand à Saint-Julien de Tours : « S. Theotbaldi Turonorum vicecomitis. » (*Hist. de France*, IX, 723; Salmon, *Chroniques de Touraine*, p. 234).

1. Voici, d'après l'édition de la *Gallia christiana*, II, Instr. 8, des extraits de cet acte : « Ego Ledgardis comitissa necnon Hugo episcopus et filius meus et item filius meus Odo comes... donamus... domino nostro Martino, suæ scilicet congregationi, cui præesse videtur venerabilis Hugo abbas, tam pro anima Theobaldi comitis, quondam senioris mei, simulque mercede nostræ in futuro remunerationis, necnon et pro anima *Richildis* quondam sanctimonialis ejusque filii *Richardi* episcopi. Qui etiam eandem potestatem præfato sancto Martino moriens devoverat pro emendatione alterius [altaris ?], nomine Gaudiaci, quam præfata mater ejus sæpefato Martino per præceptum devota mente dederat, sed idem prædictum, mortua matre, non valens a fratribus tantum in vita sua ea impetrare, violenter per consensum jamdicti comitis et fratris sui Theobaldi in vita sua tenuit..... Si quis autem hanc nostram elemosynæ oblationem aliquis ex hæredibus nostris vel etiam præfatæ *Richildis* et *Richardi* filii seu aliqua aliunde intromissa persona refringere tentaverit, etc. » L'acte souscrit par « Hugo Biturigensis archiepiscopus » et « Odo comes » n'est pas daté. Il ne saurait être cependant très postérieur à la mort de Thibaud le Tricheur. Mabille (*Pancarte noire*, n° CXLII, p. 143) propose l'année 978, d'Arbois de Jubainville (*Histoire des comtes de Champagne*, I, 461) dit « vers 980 ».

2. Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, 23.

3. Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 120. Cf. Lauer, *Louis IV*, p. 196-197. Les dates de jour sont tirées du *Patriarchium Bituricense* (Labbe, *Bibl. Nova*, II, 73) dont l'auteur a pu consulter des obituaires.

copat de Richard se termina le 19 novembre 964, date de sa mort[1]. Richard eut pour successeur son neveu Hugues, cité dans la charte que nous venons d'analyser et qui gouverna quinze ans le diocèse de Bourges[2].

Mais la personnalité et la parenté de la mère de Thibaud et de l'archevêque Richard n'ont pas été élucidées jusqu'à présent. On lit un peu partout que Richilde était fille de Robert le Fort. Cette théorie[3] remonte à Du Bouchet qui écrit : « Richilde, fille aisnée du duc Robert et de la prin- « cesse Adélaïs, fut mariée à Richard comte, fils de Robert « comte de Troyes et d'une autre femme que (de) Wille de « France, — fille du roy Louis le Bègue et de la reyne « Ansgarde qu'il espousa en secondes nopces — comme « enseigne une charte de l'abbaye de Monstieramey. Richard « vivoit encore sous le roy Raoul l'an 927 et fut père « entr'autres enfans de Richard archevêque de Bourges, « qui mourut selon une ancienne chronique manuscrite, « par laquelle il est dit fils de la sœur du roy Eudes — le « x décembre l'an 969, — et de Thibaud I du nom surnommé « le Tricheur comte de Blois[4]... »

Aux Preuves (p. 265) Du Bouchet donne un « Extrait d'une chronique manuscrite des archevesques de Bourges :

1. *Annales Masciacenses* dans les *Mon. Germ.*, *Script.*, III, 170. La souscription de Richard se trouve dans un acte du 26 mars 957 (Mabille, *Introd.*, p. cx).

2. *Gallia christiana*, II, 35-36.— Les *Annales Masciacenses* placent en 969 seulement l'avènement de Hugues.

3. On la retrouve même chez A. de Barthélemy (voy. plus bas p. 187, note 2), Lex (*Eudes, comte de Blois*, p. 16). D'Arbois de Jubainville (I, 134-135) l'a rejetée mais pour une raison sans valeur : Richilde, si elle est fille de Robert le Fort, est née au plus tard en 866; elle n'a donc pu raisonnablement épouser Gerlon né en 893. — Mais cette dernière date est de pure fantaisie. La bataille de Montpensier, au lendemain de laquelle Gerlon serait né, n'est datée de 892 que par une conjecture sans valeur de Pertz, le premier éditeur de Richer. Cette bataille appartient sans doute à l'année 930. Voy. plus haut p. 182, note 2.

4. Du Bouchet, *La véritable origine de la seconde et troisiesme lignée de la maison royale de France*. Paris, 1646, in-folio, p. 188.

« Anno 969 obiit Richardus archiepiscopus nepos ex sorore Odonis regis. Sedit IX annos VI menses. Nepos ejus filius Theobaldi comitis ei successit. »

Il est fâcheux que cette « chronique » ne se soit pas retrouvée [1]. D'autant plus fâcheux que tout est erroné dans le passage de Du Bouchet que l'on vient de lire. 1° Le nom de la femme de Robert le Fort est ignoré [2]. 2° Richard de Troyes qui vivait encore en 927 [3] est fils, non de Robert de Troyes, mais de Garnier, vicomte de Sens [4] et, par suite, il ne peut être père de Thibaud de Chartres et de l'archevêque de Bourges. 4° La comtesse Wille ne peut être fille de Louis le Bègue [5]. Si bien qu'on en vient à soupçonner que, tout au moins les mots « nepos ex sorore Odonis regis » dans la « chronique », sont de l'invention de Du Bouchet.

Une autre hypothèse a été émise ou plutôt reprise en ces dernières années par M. de Manteyer [6] : Richilde était fille du comte Robert de Troyes (mort en 886); elle épousa

1. « Ignoramus autem quodnam sit chronicon hoc », dit la *Gallia christiana* (II, 36) faisant allusion à ce renseignement. M. d'Arbois de Jubainville (I, 69) en juge la valeur « fort contestable. »

2. L'hypothèse qui donne à Robert une seconde femme du nom d'Adélaïde, veuve de Conrad, comte de Paris, émise d'abord par Gruber dans ses *Origines Guelficæ*, se retrouve encore dans Anatole de Barthélemy, *Les Origines de la Maison de France* (*Revue des Questions historiques*, t. XIII, 1873, p. 117, 122). Elle a été réfutée. Voy. Kalckstein, *Robert des Tapfere* (Berlin, 1871), p. 113-114.

3. Plus exactement le 10 décembre 926. Voy. un diplôme de Raoul publié par A. Giry dans les *Etudes... dédiées à Gabriel Monod*, p. 134, n° 26.

4. Voy. G. de Manteyer, *Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne* (Rome, 1899), p. 82, 93, 96 (Extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX).

5. *Id.*, p. 77, 89.

6. *Op. cit.*, p. 100-103, 132-133. — Cette hypothèse avait déjà été émise au XVIIe siècle par le P. Anselme (*Hist. généal.*, I, 68) et d'autres encore (cf. Lepinois, I, 432). D'Arbois de Jubainville l'a combattue (I, 72-73) en disant que ce comte Richard était imaginaire et a entraîné la conviction de Lex (p. 16, note 3). Mais cet argument est sans valeur. L'existence d'un Richard, comte de Troyes, différent de Richard duc de Bourgogne, a été établie par Giry (dans *Etudes... dédiées à Gabriel Monod*, p. 134, note 4) et G. de Manteyer, *loc. cit.*

Richard, comte de Troyes, dépossédé et mort en 932, dont elle eut Richard, archevêque de Bourges ; d'un premier mariage avec N..... elle aurait eu Thibaud le Tricheur. Tout cela est ingénieux mais n'est que pure hypothèse, sans l'ombre d'une preuve à l'appui.

Voici mon système :

Richilde n'est autre que la veuve de Charles le Chauve, l'impératrice de ce nom. Thibaud est né des relations de Richilde avec un certain Gerlon d'origine inconnue.

A l'appui de ce système j'invoquerai non seulement la similitude des noms mais celle des conditions : Richilde, mère du Tricheur, est dite « religieuse » (*monialis*) dans la charte de Liégeard citée plus haut. Richilde, veuve de l'empereur, a pris le voile à la mort de Charles le Chauve.

Y a-t-il contre ce système une impossibilité morale ? Non ! Demeurée jeune à la mort de son mari [1] Richilde n'a eu d'une religieuse que l'apparence. Une lettre de l'archevêque de Reims, Foulques (882-900), qui lui reproche le désordre de sa conduite [2], m'absout du reproche de calomnier à dix siècles de distance la veuve de l'empereur.

1. On sait qu'on mariait les princesses fort jeunes, à quinze ans et moins encore. En octobre 869 Charles le Chauve, que la mort d'Ermentrude laissait veuf, prit pour concubine la sœur de son favori Boson et il l'épousa le 22 janvier 870. Voy. *Annales Bertiniani*, p. 107 et 108 ; cf. Poupardin, *Le Royaume de Provence*, p. 54-57. A la mort de l'empereur, Richilde pouvait avoir au plus trente ans, et plus probablement vingt-deux à vingt-cinq ans.

2. Nous connaissons cette lettre par une longue analyse de Flodoard, *Hist. eccl. Rem.*, l. IV, c. 6, — dont j'extrais quelques passages : « Richildim reginam vel imperatricim litteris commonens atque redarguens « dolore multo se fatetur esse correptum pro fama non bona quæ ad « ipsum de vita vel actibus ejusdem reginæ pervenerat... velamen quoque « Christi quod assumpserat viduitatis, incorruptum servare studeret ut « illud inviolatum Deo repræsentare posset... Perpendat si est amica Dei « vel soror. Quod si non est, sive intermissione det operam ut esset possit, etsi non candore virginitatis, studio tamen continentiæ salutaris, etc. »

Y a-t-il impossibilité chronologique ? Non !

Thibaud, on l'a vu[1], a dû naître vers 888. L'impératrice Richilde vivait encore en 913[2]. Elle a donc pu lui donner le jour ainsi qu'à Richard, archevêque de Bourges.

Le nom de ce dernier est frappant.

Richilde est une lorraine. Son père est le comte Bivin, son oncle le comte et ostiaire *Richard*. Ses frères sont Boson, le futur roi de Provence, et *Richard*, le créateur du duché de Bourgogne[3].

Quant au nom de Thibaud on le trouve dans la branche maternelle de cette famille : Le comte Thibaud (880-888—898), cousin de Richilde, fut père de Boson comte d'Arles et marquis de Toscane (913-935)[4].

N'est-il pas tentant d'identifier la mère de Thibaud avec l'impératrice Richilde ? De ses relations avec un certain Gerlon, vassal de Robert, résidant en Blésois et en Touraine, naissent deux fils. Ils doivent à leur naissance, illégitime mais illustre, l'un la vicomté, puis la comté, de Tours, Blois et Chartres, et des domaines en Berry, l'autre le siège métropolitain de Bourges.

On s'explique avec notre hypothèse que l'*Historia Sancti Florentii Salmurensis* dise Thibaud « regia stirpe ortum »[5].

Le 15 novembre 1037, sur un champ de bataille du Verdunois, Eudes II périt dans le pays d'origine de son arrière-grand'mère, Richilde.

Ferdinand Lot.

1. Voy. plus haut, p. 171. On s'explique alors l'épithète de *Vetulus* accolée à son nom.

2. A cette date elle passe avec l'abbaye de Gorze un double acte de précaire. Voy. *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, publié par A. d'Herbomez, n[os] 87 et 88, p. 157 et 159. Les biens donnés et reçus sont en Verdunois, Scarponnais et Chaumontois. — L'abbaye de Gorze avait appartenu à Bivin, père de Richilde. Voy. Poupardin, *Le Royaume de Provence*, p. 43.

3. Poupardin, *Le Royaume de Provence*, p. 67, 338.

4. *Id.*, p. 40-41.

5. Voy. le *Fragmentum vetus* du XI[e] siècle dans Marchegay et Mabille, *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 209. Le remaniement du XII[e] siècle reproduit ce passage : « regia stirpe progenitum » (*ibid.*, p. 241).

ALERAN II FUT-IL COMTE DE TROYES?

Réponse à M. l'Abbé PÉTEL

Il n'y a pas eu de « convention » ou de « traité » en 861 entre Charles le Chauve et les comtes rebelles Eudes, Alard, Robert le Fort. Au mois de juin de l'année précédente Louis et Charles avaient eu à Coblence une entrevue. Elle mit fin à l'antagonisme des deux frères qui avait abouti à la guerre civile de 858. Dans un but de pacification Charles consentit, non pas à réintégrer dans leurs fonctions publiques, leurs « honores », les personnages qui l'avaient trahi au profit de son frère, non pas même à leur rendre les domaines que lui-même leur avait concédés, mais à leur restituer leurs biens privés (patrimoniaux et acquêts) et les biens qu'ils avaient obtenus de la munificence de son père Louis le Pieux. Il leva, pourrait-on dire, le sequestre. Rien de plus [1].

1. Il suffit pour s'en convaincre de lire le texte de la proclamation que fit Charles, « à voix haute en langue romane » : « Illis hominibus qui contra « me sic fecerunt sicut scitis et ad meum fratrem venerunt, propter Deum « et propter illius amorem et pro illius gratia, totum perdono quod contra « me misfecerunt; et illorum alodes de hereditate et de conquisitu et quod « de donatione nostri senioris habuerunt, excepto illo quod de mea donatione venit, illis concedo, si mihi firmitatem fecerint quod in regno « meo pacifici sint et sic ibi vivant sicut christiani in christiano regno « vivere debent, in hoc si frater meus meis fidelibus qui contra illum « nihil misfecerunt et me, quando mihi opus fuit, adjuvaverunt, similiter

En 861 la détente s'accentua. Alard, l'oncle de la reine Ermentrude auquel Charles avait dû véritablement la couronne à la mort de son père, se brouilla avec Louis le Germanique et Lothaire II et fut banni par ce dernier. Il se réfugia dans le royaume de Charles qui combla d'honneurs l'homme à qui il devait tant. Les comtes rebelles demandèrent à faire leur soumission. Le roi accéda d'autant mieux à leurs désirs que parmi eux se trouvaient des serviteurs utiles tel que Robert le Fort, dont il avait besoin contre les Normands et les Bretons. Mais il ne s'ensuit nullement que Charles se crut obligé de les réintégrer tous dans leurs anciens *honores*. Si Robert recouvra le marquisat de Neustrie, Alard fils d'Unroch l'abbaye de Saint-Bertin [1], il est assuré que le comte Eudes ne revint pas à Troyes : la place était prise par Raoul, oncle du roi. Eudes trouva une compensation dans la Haute-Bourgogne où il demeura jusqu'à la fin de sa vie (871). Il y exerçait les fonctions de *missus*, ce qui ne l'empêchait pas, naturellement, d'être pourvu d'un comté (le Dijonnais, semble-t-il). Il y a donc place pour Aleran II dans la série des comtes de Troyes. M. l'abbé Petel déclare en terminant se placer sous l'autorité de M. René Merlet, suivre sa « bannière. » Mais le banneret désavoue cette recrue

« illorum alodes quos in regno illius habent concesserit. Sed et de illis « alodibus quos de mea donatione habuerunt et etiam de honoribus, sicut « cum illo melius considerabo illis qui ad me retornabunt voluntarie « faciam. » (*Capitularia*, ed. Krause, II, 158.) M. Calmette dans son livre sur la *Diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (p. 67) s'est créé une difficulté inutile en voyant à tort dans le *senior* du texte précédent Louis le Germanique, alors que ce mot désigne visiblement Louis le Pieux, comme le prouve le texte du capitulaire consécutif de la paix de Coblence (*Capitularia*, II, 299, c. 5), mais il a bien saisi le sens général de la proclamation de Charles : « A la réflexion on se rend compte que Charles faisait dépendre ainsi de leur repentir le sort de leurs bénéfices et provoquait adroitement le retour des infidèles. »

1. *Annales Bertiniani*, ed. Waitz, p. 55-56 ; — *Annales Blandinienses* dans les *Mon. Germ., Script.*, V, 24.

compromettante : « Toute la réponse de M. l'abbé P. con-
« siste à se retrancher derrière moi et à essayer de me
« mettre en contradiction avec vous en me prêtant des
« assertions sans fondement. Il me fait dire que Charles le
« Chauve en 861 promit aux comtes révoltés de leur rendre
« les charges dont il les avait dépossédés, *au fur et à*
« *mesure que ces charges deviendraient vacantes*. Jamais
« je n'ai soutenu une pareille thèse [1] qui est contraire aux
« textes [2]. » Si M. l'abbé Pétel veut combattre sur le champ de bataille de l'histoire carolingienne ce ne sera donc pas sous la bannière de M. René Merlet. Ce ne sera pas non plus sous la mienne. Je crois qu'il est préférable qu'il opère en enfant perdu.

Ferdinand Lot.

1. A la p. 48, M. René Merlet avait dit, en effet : « En 861 il (Charles) fit plus encore : il promit de leur rendre celles de leurs charges qui seraient vacantes ou de leur conférer d'autres honneurs en échange de ceux qui seraient perdus. » Cette phrase diffère sensiblement de celle que M. l'abbé Petel imprime (*Moyen-Age*, 1907, p. 138) en s'autorisant du nom de M. Merlet. La pensée de ce dernier est rendue claire par ce qui suit : « Les gouvernements de Dunois et de Troiésin ne pouvaient lui (à Eudes) être restitués... et il fut appelé à de nouvelles fonctions. » S'il suppose qu'Eudes recouvra Troyes en 866 c'est parce que « après sa mort ses deux fils lui succédèrent l'un après l'autre dans cette charge » (p. 55, note 2), nullement en vertu du prétendu traité de 861.

2. Lettre du 24 juillet 1907 que veut bien m'adresser M. René Merlet.

NOTES SUR JEANNE D'ARC

I

MADAME D'OR ET JEANNE D'ARC

Au début du mois de juillet 1429 l'armée royale s'avançait à travers la Champagne : le 11, elle entrait à Troyes et marchait aussitôt dans la direction de Reims.

Le capitaine bourguignon de cette ville, Jean de Châtillon, seigneur de Troissy, était bien embarrassé. Il lui fallait dissimuler ne pouvant guère faire connaître des nouvelles pessimistes aux habitants de Reims. C'est pourquoi, de Châtillon, le 13 juillet 1429, il communiqua à la ville des informations rassurantes : les nouvelles officielles sont toujours de bonnes nouvelles. L'armée royale était entrée dans Troyes, disait-il, grâce à la complicité de son évêque, Jean Léguisé, du doyen de Troyes, du cordelier frère Richard ; son succès ne pouvait d'ailleurs durer puisqu'elle était affamée.

Mais Jean de Châtillon savait bien que le plus terrible adversaire des Anglo-bourguignons était encore la Pucelle : il donna donc à son sujet de plaisantes nouvelles, sur le rapport d'un écuyer bourguignon qui l'avait approchée.

Cet homme « certifioit avoir veu Jehanne la Pucelle, et qu'il estoit present quand les Seigneurs de Rochefort, Philibert de Moslan et aultres l'interrogèrent ; et qu'il leur avoit affirmé, par sa foy, que c'estoit la plus simple chose

qu'il vit oncques ; et ne la comparoit pas a si vaillante femme que Madame d'Or ; et que les ennemis ne se faisoient que mocquer de ceulx qui en avoient doubte[1]. »

La Dame d'Or a inspiré à Siméon Luce une page étrange dans laquelle il a opposé d'une façon bien romantique la flamande blonde à la brune Lorraine. Voici d'abord le portrait physique, qu'il a donné de Jeanne d'Arc, et d'après tant de témoignages contradictoires [2] :

« Cette beauté paraît, en effet, avoir été aussi remarquable que précoce. Forte et bien conformée, grande du moins pour son sexe, un peu brune de teint avec des cheveux noirs, douée d'une vigueur peu commune qui contrastait avec une voix d'une douceur et d'une suavité féminines, noble et modeste à la fois dans son maintien, gracieuse et enjouée dans le commerce ordinaire de la vie, telle elle nous apparaît dans les portraits tracés par les contemporains. »

Et Luce ajoutait :

« Aux témoignages qui ont été déjà invoqués en ce sens, on nous permettra d'en ajouter un nouveau que l'on n'a point encore fait valoir parce qu'on ne l'avait pas compris. Il y avait alors à la Cour voluptueuse du duc de Bourgogne une sorte de baladine, ou comme nous dirions aujourd'hui, de gymnasiarque, d'une beauté, d'une adresse et d'une puissance athlétique incomparables. Blonde et bourguignonne d'origine, ce qui l'avait surtout rendue célèbre c'était l'opulence de sa chevelure, dont les tresses dénouées la couvraient presque tout entière et flamboyaient sous le regard avec des reflets d'or fluide; aussi l'avait-on surnommée « Madame d'Or ». Philippe le Bon, qui semble en avoir été fort épris, prenait plaisir à la faire figurer dans ses fêtes où elle déployait l'agilité de ses mouvements et la séduction de ses charmes. Madame d'Or posait peut-être devant le pinceau de Jean Van Eyck lorsque ce grand magicien de la couleur a jeté amoureusement, suivant l'expression de Michelet, les fauves et luxuriantes chevelures que l'on sait sur les épaules de ses saintes ; et l'on a supposé, non sans quelque fondement, que la faveur dont jouit pendant de longues années à la cour de Bourgogne cette rousse splendide peut très bien n'avoir pas été étrangère à la fondation de l'Ordre de la Toison d'Or. En réalité, Guillemette ... était simplement une belle fille qui servait aux amusements et aux plaisirs de l'un des princes les plus sensuels de ce temps. »

1. Jean Rogier, garde des archives de Reims au XVII[e] siècle, nous a conservé l'analyse de cette pièce dont l'original est aujourd'hui perdu. On la trouvera dans Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 296-297.

2. *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. CLXXII-CLXXVIII.

Cherchant enfin à tirer de cette flamboyante enluminure l'opposition qui lui fournira un trait physique pour le portrait de Jeanne d'Arc, Luce continue en ces termes :

« Toutefois, la renommée de cette beauté et de cette force fut de bonne heure si grande qu'au lendemain de la délivrance d'Orléans, un chevalier anglo-bourguignon, Jean de Châtillon, seigneur de Troissy, écrivant aux habitants de Reims, leur disait qu'au fait de la Pucelle « n'avait ni rime, ni raison, non plus qu'en le plus sot qu'il vit onques, et ne la comparait pas a si vaillante femme que Madame d'Or. » Le rapprochement est irrévérencieux et l'appréciation injuste. Il n'est pas moins vrai que nous trouvons ici un curieux témoignage de l'idée de force musculaire et de beauté plastique qui s'attacha de prime abord, du moins dans les rangs des adversaires de Charles VII, à la personne de Jeanne d'Arc[1]. »

Le témoignage qui a servi de point de départ à Siméon Luce, donné par un ennemi et communiqué dans le dessein d'influencer l'opinion publique, a son importance : Il nous conserve le souvenir de l'entrevue d'un écuyer bourguignon avec la Pucelle. Mais Siméon Luce a-t-il bien compris sa valeur relativement à la Dame d'Or que l'écuyer opposait à Jeanne d'Arc? C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

Il faut se demander d'abord qui était la Dame d'Or, que Quicherat déclarait ne pouvoir identifier ?[2]. Les comptes de la maison de Bourgogne, utilisés d'ailleurs par Siméon Luce, nous permettent d'établir avec exactitude ce premier point.

Cette fille était une folle de la cour de Bourgogne. En 1421 elle faisait partie de la maison de Michelle de France; en 1432 Philippe le Bon, qui se l'était attachée, lui faisait un certain don ainsi porté dans le compte de son hôtel : « A Madame d'Or, sotte de m. d. seigneur pour don a avoir espingles »[3]; la même année ses étrennes sont ainsi mentionnées : « A luy [Huart du Vivier] pour un aultre fermail que semblablement mondit seigneur donna

1. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. CLXXV.
2. Quicherat, *Procès*, IV, 297.
3. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, I, p. 266.

ledit jour de l'an xxxj à la dame d'Or, sa folle, pour ses estraines, xx salus »[1]; en 1435 elle paraît au service de la duchesse de Bourgogne.

De son vrai nom la dame d'Or s'appelait Guillemette Marighier et sa mère Jeannette[2] : quand elle venait voir sa fille à Dijon le duc lui faisait toujours quelque cadeau pour l'indemniser de ses frais de route[3]. Elle avait un frère du nom d'Oudot.

Nous savons peu de choses sur la condition de ces fous et leur office à la cour des rois et des grands seigneurs. A. Canel a réuni et utilisé un certain nombre de mentions de comptes relatives à ceux des rois de France[4] : Ils apparaissent un peu partout dans la seconde moitié du XIVe siècle. Les témoignages des poètes de la fin du XVe siècle ou du XVIe siècle nous les présentent comme de pauvres êtres, inoffensifs et hilares, bouffons dont la stupidité plus souvent que l'esprit, la disgrâce physique parfois, étaient pour tous un amusement : on les considérait comme les animaux familiers de la maison[5]. Le type du sot est déjà si arrêté qu'il devient personnage de théâtre[6]. En ce qui

1. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, I, p. 330.

2. C'est ce qui résulte d'un article de compte publié par Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 271 (d'après *Arch. de la Côte-d'Or*, B. 2805, f. 13). Le 4 mars 1435, Philippe le Bon constituait une rente viagère de 20 francs au profit de Jeannette « mère de Guillemette, dite dame d'Or, servante de Madame la Duchesse et à Oudot Marighier, frère de la dicte dame d'Or. »

3. « A Jehnette, mere de Madame d'Or, que M. S. luy a donné à son partement a Dijon ou elle estoit venue veoir madite dame d'Or, sa fille, et pour soy en retourner en son hostel... X francs. » De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, I, p. 343 (Compte de 1434-1435). — V. une dépense analogue en 1456 : « Au pere de Belon la folle qui estoit venu veoir sa fille » (Id. III, 355) : C'était une folle de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans.

4. *Recherches historiques sur les fous des rois de France et accessoirement sur l'emploi du fou en général*, par A. Canel. Paris, 1873, in-8.

5. En 1456, un serrurier de Blois fabrique deux colliers de fer, un « pour attacher Belon la folle et l'autre pour mettre au col de la cingesse de Madame la Duchesse ». De Maulde, *Hist. de Louis XII*, t. I, p. 240.

6. Voyez à ce sujet, et sur le costume traditionnel du fou, les recherches de E. Picot sur la *Sottie en France* (*Romania*, t. VII, p. 236).

concerne les sottes les renseignements que nous possédons sont moins abondants encore : il y a tout lieu de croire que les qualités des sots étaient communes aux sottes et Lefevre de Saint-Remy dont nous examinerons plus tard le témoignage, dit Madame d'Or « une moult gracieuse folle et qui bien savoit estre ».

Ce n'est donc pas une opposition physique qui est dans la pensée de l'écuyer qui a vu Jeanne d'Arc à Troyes : c'est bien un rapprochement spirituel. La Pucelle est folle comme Madame d'Or est sotte : Madame d'Or lui demeure du moins très supérieure.

La simplicité de Jeanne frappa des témoins très favorables lors du procès de réhabilitation. Pierre Migiet, prieur de Longueville, la déclare très simple [1], Martin Ladvenu, bien ignorante, sachant à peine *Pater noster* [2]. L'avocat au Parlement de Paris, Aignan Viole, témoigne encore de cette simplicité vraiment admirable [3] ; elle ne savait ni lire ni écrire [4] ; elle ignorait A et B [5]. Quand Jeanne arriva à Chinon on la tint d'abord pour folle [6]. Dans les nouvelles que les habitants de Troyes donnaient à Reims, le 4 juillet 1429, « ilz mandoient aussi comment ilz avoient receu lettres de Jeanne la Pucelle, qu'ilz appeloient Cocquarde, laquelle ilz certifioient estre une folle pleyne du diable et que à sa lectre n'avoyt ne ryme ne raison [7]. »

1. « Et credit quod erat adeo simplex quod credebat Anglici non tendebant ad ejus mortem » *Procès*, II, 361. — « Et sibi videbatur multum simplex », *Procès*, III, 129.

2. « De simplicitate vero dicit quod erat valde ignorans et vix sciebat *Pater Noster* », *Procès*, II, 365.

3. « Erat ita simplex quod mirum erat », *Procès*, III, 128.

4. « Et ipse respondebat quod nesciebat nec legere nec scribere », *Procès*, III, 123.

5. « Ego nescio nec A nec B », *Procès*, III, 74.

6. « Et de prime face chacun disoit que c'estoit une trufferie ; et a nulle chose que elle dist l'on ne adjoustoit point de foy » *Thomassin* dans *Procès*, IV, 304. — « Et la tenoit on comme folle desvoyée de santé », *Monstrelet* dans *Procès*, IV, 362.

7. *Procès*, IV, 290.

Les amis de Jeanne n'avaient aucune raison de cacher sa simplicité : L'œuvre de Dieu est d'autant plus remarquable que son instrument est fragile. Mais ses ennemis avaient grand intérêt aussi à la faire passer pour folle, c'est-à-dire en proie au démon. La lettre aux Rémois du 4 juillet confirme donc le sens des nouvelles données par l'écuyer bourguignon à Jean de Troissy, le 13 juillet : Jeanne était bien « la plus simple chose qu'il vit oncques », une folle, sans rime ni raison. Et l'idée lui vient de suite d'un rapprochement avec la folle du duc de Philippe le Bon : mais c'est pour ajouter, avec ironie, que la simplicité de Jeanne n'est même pas comparable à la sottise de la folle d'office : « Et ne la comparoit pas à si vaillante femme que Madame d'Or ».

Cette explication nous paraît infiniment plus simple que celle qui a servi de point de départ à Siméon Luce.

Nous voudrions maintenant présenter une hypothèse au sujet de la taille de Madame d'Or, que Luce présente comme une gymnasiarque géante.

Jean Le Fèvre a raconté le festin donné le dimanche 8 janvier 1430 à l'occasion du mariage de Philippe le Bon avec Isabelle de Portugal [1]. La compagnie y fut brillante, l'ordonnance du service des deux tables parfaite. Trompettes et menestriers faisaient rage et chaque mets était suivi de son entremets. Sur les tables il y avait des pièces montées, à surprises, comme au banquet de Trimalcion. D'un gâteau sortait une dame portant d'une main la bannière armoriée du duc tandis qu'elle caressait de l'autre une licorne : des hommes sauvages chevauchaient des porcs rôtis. Une grande pièce figurait un château avec ses quatre tours : sur la terrasse un sauvage tenait la bannière du duc ; au sommet de chacune des quatre tours une dame

1. *Chronique de Jean Le Fèvre*, éd. Morand, II, 168. — Dans le *Dit de la Rose*, Christine de Pisan célèbre un banquet où des dames costumées en divinités, parurent aux entremets en 1402 (De Maulde, *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 18.)

portait le pennon armorié des pays du duché de Bourgogne.

« Et enfin il y eult un grant entremetz d'ung grant pasté ou il y avoit ung mouton tout vif taint en bleu, et les cornes dorees de fin or. Et en icelluy pasté avoit un homme nommé Hansse, le plus appert homme que on sceult, vestu en habit de beste sauvage. Et, quant le pasté fut ouvert, le mouton sailly en bas et l'homme sur le bout de la table, et alla au long de l'apuye du bancq luiter et riber à Madame d'Or, une moult gracieuse folle et qui bien savoit estre, qui estoit assize au milieu de deux grans[1] dames, aussi hault que l'appuye du bancq; et en luittier et riber firent moult d'esbattemens. »

Si nous comprenons bien le passage de Jean Le Fèvre nous voyons que Hansse, le sauvage, alla provoquer Madame d'Or : elle quitta sa place entre deux dames. La lutte eut lieu sur le côté du banc.

Mais qu'entendait-on par l'appui du banc? C'était le prolongement des deux montants servant de pieds sur lesquels on appuyait ses coudes. Si le chroniqueur a pris soin de noter que Madame d'Or était assise entre deux dames, à la hauteur de l'appui du banc, n'y a-t-il pas lieu de penser qu'elle était de très petite taille ? Cette lutte ne paraît d'ailleurs que plaisante; c'est surtout « riber » l'un avec l'autre que firent le sauvage et Madame d'Or.

Il se peut que Guillemette Marighier fût blonde et tirât son sobriquet de la couleur de ses cheveux. Il est certain que c'est la simplicité de Jeanne, « la plus simple chose qu'il vit oncques », qui suggéra à l'écuyer bourguignon l'idée d'un rapprochement de Jeanne d'Arc avec Madame d'Or, en tant que folle d'office. Il paraît bien résulter du témoignage de Jean Le Fèvre que Madame d'Or était une petite naine[2].

1. Dans la langue de Lefèvre, *grand* a un sens moral : « Devant la chappelle estoient plusieurs grans dames et damoiselles », II, 289.

2. V. à la date de juillet 1459, la dépense suivante faite par Charles d'Orléans : « Au pere de la *petite* folle Marguerite, nouvellement amenee a

II

JEANNE D'ARC A ARRAS

On ne sait pas grand'chose sur le séjour de Jeanne d'Arc à Arras[1]. Prisonnière après la sortie du 23 mai 1430 elle était transportée à Beaulieu (mai-juillet), puis à Beaurevoir (août-septembre).

Trois faits marquent le séjour de la Pucelle à Arras. Un certain Jean de Pressy fit une nouvelle tentative auprès de Jeanne pour lui faire quitter ses vêtements d'homme[2]. C'est dans cette ville, à son entrée ou à sa sortie, que Jeanne aperçut entre es mains d'un Ecossais l'image où elle était représentée devant le roi et armée, lui tendant une

M. d. S. pour don a luy fait par M. d. S. pour s'en retourner a son hostel : pour ce viij l. xv s. t. » (De Laborde, *Hist. des ducs de Bourgogne*, III, p. 398.) Lorsque Charles d'Orléans mourut, Margot suivit le cortège avec la domesticité de Blois : le couturier reçut « deux aulnes de drap noir pour faire robe et chapperon pour Margot, *petite* folle » (*Id.*, III, p. 398). La quittance suivante, à la date du 5 mars 1479, nous montre une petite naine dans la maison de Marie de Clèves : « En la presence de moy Guillaume de Villebresme, le jeune, secretaire de Madame la duchesse d'Orleans, de Milan, etc., Marie Naviquiere, de Cambray, a confessé avoir eu et receu de maistre Loys Ruzé, tresorier et receveur general de finances de ma dicte dame la somme de 41 l. 11 s. t., laquelle ma dicte dame lui a ordonnée estre baillée, tant pour la despense qu'elle a faicte à amener dudit lieu de Cambray jusques en ceste ville de Blois, la petite nayne, sa fille, que la dicte dame a envoyée querir audit lieu, comme pour s'en retourner... » (Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, Paris, 1844, t. I, 2e partie, p. 363-364.)

1. *Jeanne d'Arc prisonnière à Arras, précis historique,* par l'abbé Henri Debout, Arras, 1894, in-18, et *Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai,* par le chanoine Henri Debout, Paris, 1904, in-8. — *Jeanne d'Arc,* t. II, 1906, p. 391-410.

2. *Procès,* I, p. 95-96. — *Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai,* p. 69-73.

lettre, un genou à terre [1]. La ville de Tournai lui fait porter 20 à 25 écus d'or [2].

Le document que nous publions fait connaître des négociations de Jean de Luxembourg et de David de Brimeu, gouverneur d'Arras, « pour le fait de la Pucelle. » Le messager envoyé d'Arras à Malines pour porter des lettres de Jean de Luxembourg et de David de Brimeu au duc de Bourgogne mit huit jours pour remplir sa mission : le 7 novembre 1430 il donnait quittance de la somme de 40 sols au receveur d'Arras pour le salaire de ce voyage.

« Nous, David de Brimeu, chevalier, seigneur de Ligni et de Bris, conseiller et chambellan de Monseigneur le duc de Bourgongne et gouverneur du bailliage d'Arras, certiffions que Jehan Robaut, receveur d'Arras, a paié comptant à Urbain Mocques, messager de piet, la somme de quarante solx qui deue lui estoit pour avoir porté lectres closes de par monseigneur Jehan de Luxembourc et nous, de ladicte ville d'Arras devers mondit seigneur le Duc a Malines, ou il estoit lors, pour le fait de la Pucelle, ouquel voiage faisant ledit Urbain a vacquié, alant, besongnant et retournant par l'espace de VIII jours entiers, au pris de V. s. pour jour que nous lui avons taxé et par ces presentes taxons, qui monterent a la dicte somme de XL s., de laquelle icelluy Urbain s'est tenus contens et bien paiez et en a quictié et quicte ledit receveur et tous aultres. Tesmoing le contre seel du dit bailliage cy mis le vij[e] jour de novembre, l'an mil iiij[c] et trente [3]. »

Une notion nouvelle résulte de ce document. Le séjour de Jeanne d'Arc ne doit pas être placé au plus tôt au début de novembre, comme l'a dit Jules Quicherat [4], mais bien avant octobre 1430. Devrons-nous toujours ignorer la teneur de cette lettre ? Il est vraisemblable de penser qu'elle se rapportait aux négociations qui firent passer Jeanne d'Arc des mains des Bourguignons dans celles des Ang'ais.

1. *Procès*, I, p. 100 et 292.
2. *Extraits analytiques des anciens registres des Consaux de la ville de Tournai*, p. p. H. Vandenbroech, t. II, p. 336.
3. *Archives départementales du Nord*, B 1491[8].
4. Itinéraire de la Pucelle dans *Procès*, V, 382. — Le compte de Tournai, où est portée la dépense du messager qui lui apporta les écus d'or, commence d'ailleurs au 1[er] avril pour se terminer au 30 septembre. (Debout, *Jeanne d'Arc et les villes d'Arras et de Tournai*, p. 50.)

COMPTES RENDUS

Charles Dejob. — **La foi religieuse en Italie au XIV[e] siècle.** — Paris, Fontemoing, 1906 ; in-8°, 443 p.

La connaissance étendue des choses de l'Italie, la finesse de la pensée, l'élégance de la forme, toutes ces qualités auxquelles M. Charles Dejob a habitué les auditeurs de ses leçons à la Sorbonne et de ses conférences à la Société des études italiennes, on les retrouvera dans le livre qu'il a écrit sur *La foi religieuse en Italie au XIV[e] siècle*. Quelques historiens de la Renaissance, et surtout Burckhardt, ont cru voir poindre au xiv[e] siècle les idées qui se sont développées au xv[e] siècle. S'ils s'étaient contentés de signaler çà et là, chez quelques esprits rares, des tendances vers un affranchissement des traditions, ou encore de noter dans les institutions, les mœurs et la culture intellectuelle un certain mouvement vers un ordre nouveau de choses qui en était l'aboutissement nécessaire, personne n'eût songé à le leur reprocher ; car c'est le rôle de l'historien de rechercher les origines lointaines et de suivre l'évolution lente des germes perdus dans le passé. Mais par un défaut de méthode que signale M. Dejob, ils ont confondu les temps et oublié que la chronologie est le fondement de l'histoire. Burckhardt, dit M. Dejob, « couvre trois siècles du mot de Renaissance pour avoir le droit d'appliquer à ces trois siècles ce qui a fini par devenir vrai aux approches de 1500... Il croit que dès le xiv[e] siècle tout Italien a trop de foi en son intelligence et attend de la terre trop de jouissances pour se soucier soit des promesses de l'autre vie, soit des secours de la grâce. »

C'est contre cette manière de voir que M. Dejob s'élève. Car son livre est une thèse. Il prétend démontrer, et, selon nous, il démontre, que le scepticisme n'avait pas encore entamé la foi chrétienne des Italiens au xiv[e] siècle, même celle des penseurs

les plus distingués et les plus hardis. Tout d'abord il réfute les arguments qu'on a prétendu invoquer en faveur de la thèse contraire. Puis, traçant un tableau de la Société italienne au XIVe siècle, il montre que tout y converge vers l'Eglise ou plutôt vers la religion catholique comme vers un centre.

Il y a deux phénomènes dans lesquels on inclinerait à voir une preuve que l'Italie commençait à se détacher de l'Eglise : l'exil de la papauté à Avignon ; les scandales de la cour d'Avignon. Le pape en présence des révoltes de ses sujets se résout à résider à Avignon, où il pense trouver plus d'indépendance. Ce n'était pas la première fois que la papauté était en butte aux attaques populaires et à celles des barons. Combien de fois dans les siècles passés le pape n'avait-il pas dû fuir de son palais et chercher ailleurs un abri contre les fureurs de la populace! Au XIIe siècle, Luce III sur quatre ans de pontificat ne séjourna à Rome que quatre mois ; Urbain III et Grégoire VIII n'y entrèrent même pas. Qui donc en conclurait que la foi, c'est-à-dire la croyance aux dogmes de l'Eglise, s'était affaiblie? Le pape était en même temps que souverain spirituel, souverain temporel. Les hostilités entre ses sujets et lui, furent des luttes purement politiques ; la source n'en était pas dans une contestation de son autorité religieuse. D'ailleurs, comme le remarque M. Dejob, les papes étaient plus las des Romains que les Romains ne l'étaient d'eux. Et les souverains pontifes ne sont pas plus tôt à Avignon que leurs sujets « insubordonnés et fidèles » les adjurent de revenir. « Quant aux scandales de la cour d'Avignon, ils n'ont pas à beaucoup près produit sur les contemporains l'effet que l'on pourrait croire. Le moyen-âge était accoutumé à entendre dénoncer les vices des princes de l'Eglise. » Et quand on établirait que les scandales se sont multipliés à la Cour Romaine pendant le séjour à Avignon, qu'aurait-on par là prouvé au regard de l'état des esprits en Italie? Que des papes d'origine française, Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI, que des cardinaux, presque tous français, aient été absorbés par la politique et la guerre, ou du moins supposé qu'ils l'eussent été jusqu'à oublier les intérêts généraux de l'Eglise, voilà qui ne prouverait pas non plus que l'esprit italien se détachait de la religion. Bien au contraire, les Italiens ne voient dans le pape que le

chef de l'Eglise, sans se soucier de son origine : ils l'adjurent de revenir à Rome; les villes après s'être révoltées sollicitént leur pardon, et tant d'autres preuves que les agitations politiques dans les Etats de l'Eglise ne témoignent en rien que le principe sur lequel reposait l'autorité spirituelle du souverain pontife fût en question !

Venons à des preuves plus directes de la vigueur de la foi religieuse en Italie au XIVe siècle. Personne ne contestera le souffle profondément religieux et catholique qui anime la Divine Comédie. Il y a plus : non seulement Dante n'est pas un novateur; mais il se fait l'écho des idées de ses contemporains; son poème les reflète dans un tableau grandiose; il reste le disciple de saint Thomas; il nous présente une synthèse magnifique de la pensée italienne au début du XIVe siècle. Mais on ne trouve chez lui aucune audace que de sentiment et de style, non pas de pensée. Et d'ailleurs les plus grands poètes n'ont jamais créé que des images. Quant à Pétrarque, s'il se tourne à la fois vers l'antiquité et vers l'avenir, s'il apporte dans l'analyse du milieu où il vit plus de curiosité et de finesse que Dante, il n'en reste pas moins très convaincu de la vérité du dogme chrétien. « D'un bout à l'autre de sa correspondance, il se donne à nous comme un homme qui a mal vécu et qui, par la grâce de Jésus-Christ qu'il en bénit, s'est lentement, partiellement corrigé... Son passé l'a laissé plein de remords et de crainte. Sa principale occupation est désormais de le racheter et d'entretenir les autres dans l'amour de la religion qui l'a sauvé. »

On ne verra pas davantage dans la licence des contes de Boccace un témoignage d'une particulière corruption des mœurs, ni dans les traits décochés aux clercs autre chose qu'un héritage du passé; les malices contre le clergé sont « des flèches qui servaient depuis longtemps. » La littérature érotique du XIVe siècle n'est pas plus grossière que celle du siècle qui l'avait précédé : tout cela, simple revanche des passions comprimées par la morale religieuse, de la chair contre l'esprit, d'un libertinage, qui est de tout temps, contre l'ascétisme qui est l'idéal de la religion; révolte éternelle de l'esclave contre le maître.

Un temps où la foi n'eût pas été pleine de vigueur et encore rude et simple, n'eût pas vu paraître une sainte Catherine; ni,

surtout, une simple religieuse, forte simplement de sa foi, de ses austérités, de ses extases, de sa charité chrétienne, n'aurait pu avoir une action efficace sur les souverains et les peuples, sur les lettrés et les ignorants.

Si des individus on passe aux classes de la société, on les trouve toutes soumises à la discipline religieuse. Il n'est pas difficile à M. Dejob de montrer que le clergé italien était, dans l'ensemble, attaché à ses devoirs. Mais si l'on veut juger les clercs du moyen-âge, il convient de tenir compte des exigences de l'état social de ce temps-là : pénétration réciproque du spirituel et du temporel, c'est-à-dire confusion en une même personnne de dignités ecclésiastiques et laïques, nécessité de concilier des devoirs politiques et administratifs, d'ordre temporel, avec des devoirs religieux d'ordre moral et en quelque sorte surnaturel; en outre entrée dans les ordres d'un nombre considérable de personnes, non par vocation, non par choix, mais souvent par ambition, par imitation, par nécessité de vivre, par force même. En outre nous ne devons pas oublier que l'idée qu'on se faisait d'un prêtre au moyen-âge était toute différente de celle que nous avons. Aujourd'hui on aurait peine à respecter et à estimer un prêtre qui ne pratiquerait pas les vertus qu'il enseigne. Au moyen-âge le caractère sacré du prêtre était indépendant de sa personne. Le prêtre est l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Il a pour devoir essentiel non pas d'édifier les fidèles par sa conduite, mais « de distribuer les sacrements et la vérité. » Certes il est préférable qu'il soit de mœurs pures, mais quand même il a des défaillances, il n'en reste pas moins celui qui ouvre les portes du paradis.

Le clergé était mêlé aux affaires du monde ; il n'avait pu rester, sous peine de mourir de faim, en dehors du cadre social de l'époque ; en d'autres termes, parce qu'il possédait des biens et surtout des biens immobiliers qui constituaient au moyen-âge le fond des fortunes, il avait dû nécessairement prendre place dans le système dit féodal. Si c'est là une excuse à certains débordements, ce n'est pas une preuve de la persistance du sentiment religieux en Italie. Qu'au XIV[e] siècle, des évêques fussent seigneurs d'un territoire, que des abbayes eussent avec des laïcs des liens de suzeraineté et de vassalité, que des prélats ou des clercs eussent entrée dans les conseils des villes, etc., voilà qui était natu-

rel ; quand même le clergé eût perdu toute considération, il n'en aurait pas moins eu sa place dans la hiérarchie féodale, et en fait, le régime social du moyen-âge survécut à la Renaissance ; et encore au XVIe, au XVIIe siècle, plus tard même, il y avait des seigneuries ecclésiastiques. La foi religieuse n'était pour rien dans la persistance d'institutions anciennes qui avaient des racines lointaines dans le passé et à la formation desquelles les croyances religieuses avaient eu moins de part que les phénomènes économiques et les circonstances politiques. Les villes et les princes choisissent leurs ambassadeurs parmi les clercs ; c'est aussi aux clercs qu'on confie les charges de greffiers et de notaires. Comment en eût-il été autrement à une époque où le clergé formait la classe des lettrés? Et ne voyons-nous pas qu'encore aux XVIe et XVIIe siècles, maints prélats jouent un rôle prépondérant dans la conduite des affaires politiques ? Même après que la foi religieuse eut perdu de sa force, les clercs, par tradition et parce qu'ils étaient des hommes instruits, parce que les hommes les plus distingués entraient dans les ordres qui donnaient accès à des fonctions ou à des charges ou même à des sinécures pourvues de larges revenus, conservèrent toute l'importance qu'ils avaient prise jadis et tout le prestige dont ils avaient joui comme ministres d'une religion qui dominait les esprits.

A peine oserions-nous voir dans la persistance des confréries et le caractère religieux des corporations une preuve que la foi n'était pas entamée ; car dans ces sortes de choses, il faut tenir compte de la force de l'habitude et des traditions.

Mais les fondations d'ordres nouveaux et de monastères, les constructions d'églises, les fondations pieuses de toute sorte, l'art uniquement consacré à la glorification de l'Eglise, voilà qui témoigne bien mieux de la vivacité de la foi religieuse. Et ceci encore, que le peuple et les princes s'unissent à l'Inquisition pour poursuivre ou châtier les hérétiques, et que les foudres de l'Eglise, l'excommunication et l'interdit, émeuvent les populations.

En somme, M. Dejob a lu tous les écrits du XIVe siècle, les ouvrages des lettrés comme aussi les chroniques, sans y rencontrer aucune trace de scepticisme. Mais il convient que « l'Italie au XIVe siècle, qui a bien encore le même *Credo* que la France ou l'Angleterre, n'a plus le même idéal. » L'esprit chevaleresque dis-

paraît, c'est-à-dire l'union intime de la piété et de la valeur mondaine, si l'on peut ainsi parler. « Le type de perfection mi-chrétien, mi-mondain que le moyen-âge avait créé lui sourit encore, mais comme une conception poétique... Elle demeure éprise de sainteté, mais non plus d'honneur. » La trahison est passée dans les mœurs ; les passions deviennent plus violentes et la religion ne suffit plus à les réfréner ; les courages faiblissent, parce que la démocratie s'en repose sur les mercenaires pour défendre l'Etat. Les mœurs se corrompent. De sorte que l'historien ne s'étonne pas quand au siècle suivant il voit la foi religieuse perdre de son empire sur les âmes, si, comme le dit M. Dejob, les mœurs sont « le support nécessaire de la religion. »

M. Prou.

Jean-Baptiste Beck. — **Die modale Interpretation der mittelalterlichen Melodien, bes. der Troubadours und Trouvères.** — Strasbourg, F.-X. Le Roux et C°, juillet 1907.

Sous ce titre a paru, dans le dernier numéro de la *Caecilia* de Strasbourg, un article des plus intéressants sur un nouveau système de lecture et d'interprétation des notations musicales du moyen âge. L'auteur, jeune philo-musicologue alsacien de l'université de cette ville, après avoir consacré plusieurs années à l'étude approfondie de la question, en a fait le sujet d'une thèse de doctorat, *Die Melodien der Troubadours*, dont la faculté vient de proclamer l'exceptionnelle valeur : *eximium diligentiæ et acuminis documentum.*

Nous connaissions depuis un an les découvertes et la thèse de M. Beck. Pendant le long séjour qu'il fit à Paris en 1906, nous l'avons souvent rencontré à la Bibliothèque nationale, hôte assidu de la salle des manuscrits, où, comme il le rappelle dans son article ci-dessus, il nous exposa, à diverses reprises, les fondements de sa théorie. Les nombreuses applications qu'il en fit ensuite, sur ma demande, aux chansons de nos trouvères devaient en être, surtout pour un profane, la démonstration la plus frappante et la preuve la plus irrécusable.

Pour la première fois, en effet, depuis qu'une collaboration accidentelle m'avait imparfaitement initié aux transcriptions savantes d'Ed. de Coussemaker[1], je commençais à comprendre quelque chose à la musique de nos chansonniers. Jusque-là, même en faisant la part la plus large à la pédanterie et au snobbisme musical de ce temps là, je m'étais toujours demandé comment des oreilles françaises du XIIe et du XIIIe siècle avaient bien pu s'accommoder de tant de compositions lourdes, bizarres, fastidieuses, sans dessin ni couleur — et je ne parle que des monodies ; comment surtout on avait affublé de ce manteau de plomb tant de strophes gracieuses et pimpantes, enjouées et folâtres, dont la seule cadence nous chante au cœur une musique si différente !

Cet étrange désaccord s'explique aujourd'hui, non par une différence d'acoustique ou un manque de goût chez les compositeurs anciens, mais surtout par l'erreur de leurs modernes interprètes, qui les lisaient mal.

A la suite de Perne et d'Ed. de Coussemaker, l'école française, dite des *mensuralistes*, attribuant à la notation médiévale les valeurs fixes de la notation franconienne, croyait que la durée de chaque note était exprimée par la note elle-même. Ce principe erroné présida, jusqu'à ces derniers temps, à toutes ses transcriptions.

Cependant, en 1896 et 1897, deux musicologues allemands, P. Runge et H. Riemann, avaient proposé un autre système d'interprétation. D'après eux, la durée de la note ne serait pas exprimée par la note elle-même ; cette durée dépendrait du rhythme, lequel, à son tour, serait subordonné au mètre du vers.

M. Beck se rattache à cette nouvelle école, celle du rhythme, mais il a sa méthode et ses solutions propres : l'article ci-dessus indiqué en établit les règles dans sept formules, dont son livre sous presse, *Die Melodien der Troubadours*, fournira le développement et les applications. Ces règles, M. Beck a cru devoir les publier dès maintenant pour la sauvegarde du droit de priorité qu'il revendique énergiquement. Nous en donnons ici la substance, en y joignant quelques observations complémentaires.

1. *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle* (Paris 1872), p. XI.

Les mélodies des troubadours et des trouvères se présentent à nous sous trois aspects différents :

1° La plupart sont en notation *quadrangulaire*, celle du plain-chant grégorien : notation qui répond exactement aux *neumes* et ne nous fournit aucun renseignement sur le rhythme de ces compositions.

2° On rencontre ensuite une notation plus développée, distinguant les longues des brèves, et par là-même indiquant le *mode*, autrement dit le rhythme fondamental ou la mesure des mélodies.

3° Enfin nous apparaît la notation *mesurée*, celle qui détermine le rapport constant des longues et des brèves et attribue aux notes groupées ou ligatures des valeurs fixes d'après leur position.

Dans bon nombre de cas, les manuscrits nous donnent une même mélodie différemment figurée, ici en notation quadrangulaire, là en notation modale, ailleurs en notation mesurée. M. Beck pose en principe que le rhythme indiqué par les notations modale et mesurée doit être substitué, dans cette mélodie, à la notation quadrangulaire, où ce rhythme existe à l'état latent. De même, en partant des notations mesurées, on pourra, d'après les instructions des divers traités, reconstruire par analogie le rhythme primitif des chansons de nos trouvères.

Toute la rhythmique du moyen âge repose sur six modes musicaux, qui se subdivisent en deux catégories, selon qu'ils sont formés de deux ou de trois éléments[1]. Ils répondent 1° à notre mesure à trois-quatre, contenant soit deux éléments, l'un long et l'autre bref (trochaïque ou iambique), soit trois éléments, le long étant divisé en deux parties égales; 2° à notre mesure à six-huit, comprenant trois éléments, à savoir un élément long valant trois unités, plus l'une ou l'autre des formules qui précèdent.

C'est d'après le nombre des syllabes du vers que le *mode* se détermine. Dans un *mode* à deux éléments, la rencontre de l'accent tonique avec le temps fort ou le temps faible et la répartition des éléments indiquent le caractère, soit trochaïque, soit iambique de la mélodie (premier et deuxième mode).

1. « Die sechs musikalischen Modi zerfallen in zweiteilige und dreiteilige, und bilden die Grundlage der mittelalterlichen Rhythmik. » — *Caecilia*, Juli 1907, p. 103.

La présence de rimes léonines (entées) et de mots trisyllabiques signale souvent un *mode* à trois éléments.

Chaque mesure musicale ne peut contenir que deux syllabes dans un *mode* à deux éléments, et trois syllabes dans un *mode* à trois éléments, quel que soit les nombre des notes. — Ce fut seulement à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, que l'art harmonique introduisit dans la mesure autant de syllabes que de notes, ainsi qu'on le remarque surtout dans les *Tripla* des motets.....

Les quelques points de la soutenance de M. Beck ici relevés, ne peuvent que nous faire désirer vivement d'en lire bientôt le développement dans sa thèse imprimée et de suivre l'application de son système dans l'édition complète des *Mélodies des Troubadours transcrites en notation moderne*, qu'il fera paraître prochainement.

A. GUESNON.

Jules HELBIG. — **L'Art mosan**. — Tome Ier. Des origines à la fin du XVe siècle. — Bruxelles, G. van Oest In-folio, fig. et pl.

Pour M. Helbig, l'art mosan est celui qui s'épanouit dans toute la région que traverse la Meuse ; il le caractérise ainsi : « Dans le « domaine des arts plastiques, surtout aux siècles antérieurs à la « Renaissance, il se manifeste par une parenté avec la magnifique « statuaire française, il s'affirme encore dans la fonte et le travail « des métaux par une extrême habileté à les assouplir aux formes « les plus diverses... Dans le domaine de la peinture nous voyons « fleurir l'enluminure des manuscrits, la peinture murale, celle « des vitraux ; au XVe siècle des maîtres de l'ordre le plus élevé « vont porter loin de leur pays le fruit de leur génie. »

Le meilleur de cet art, ce qui le place à part parmi les productions des pays qui l'entourent, ce sont les ouvrages d'orfèvrerie. Ils eurent une si riche floraison, pendant le moyen âge, sur les bords de la Meuse, qu'une des villes situées sur le bord du fleuve, donna son nom aux œuvres d'art travaillées en laiton qu'en archéologie on nomme couramment dinanderies.

Ces œuvres méritent certes l'étude approfondie que leur consacre M. Helbig. La statue équestre en bronze, de Charlemagne,

au VIII[e] siècle ; la cuve baptismale de Saint-Barthélemy de Liège, par Renier de Huy ; la châsse de saint Hadelin par Geoffroy de Claire, au XII[e]; celle de saint Remacle, au XIII[e]; celles de sainte Elisabeth, de sainte Ode, les reliquaires d'Hugue d'Oignies, le rétable de Klosterneubourg sont des œuvres de toute beauté.

Il ne faut pas y chercher, non plus que dans les œuvres de l'antiquité, la rectitude et l'uniformité mathématique, souvent un peu sèche, de notre fabrication moderne, on ne l'y trouverait pas ; mais en revanche on y rencontre un emploi judicieux et vrai de la matière.

Il semble, et on l'a déjà remarqué, que le sentiment de l'art s'aiguise en raison de la pénurie des ressources demandées aux connaissances pratiques qui dérivent de la mécanique, de la chimie, des sciences en un mot. Ce n'est pas là sans doute une loi immuable, et l'on peut concilier une connaissance très avancée des sciences physiques avec un sentiment très juste et très élevé de l'art, mais le fait est rare.

En ce qui concerne l'orfèvrerie, il est une loi dictée par la raison dont il semblerait qu'on ne doit jamais s'écarter. Cette loi observée dans l'antiquité, ainsi qu'au moyen âge, commande de ne donner aux objets fabriqués que des formes dérivées des propriétés des métaux employés, et de la manière la plus naturelle de les mettre en œuvre. L'orfèvrerie du moyen âge se soumet exactement à cette loi, l'orfèvrerie moderne ne s'y soumet pas.

Les reproductions des principales œuvres de l'orfèvrerie mosane que nous donne M. Helbig en sont des preuves éclatantes.

Pour originales que soient ces œuvres, elles reflètent cependant des influences variées, souvent peu faciles à déterminer. Une des plus manifestes est l'influence byzantine et ce fait n'a rien de surprenant. En 1155, Wibald de Stavelot fut envoyé en mission à Constantinople ; avant lui, nous voyons Othon III se qualifier de grec et, se moquer de la rudesse et de l'âpreté de mœurs des Saxons. Les tapis de Perse, les étoffes brodées de Bagdad, les enluminures de Byzance, les orfèvreries arabes aisées à transporter, apparurent de bonne heure en Italie, en Gaule et en Germanie. Les tapis « sarrasinois » se plaçaient dans les églises, les coupes et les objets d'orfèvrerie décoraient les crédences. On comprend sans peine l'influence que ces objets purent avoir sur l'art mosan. Un bout de

ruban fournissait une frise charmante, le manche d'un poignard fournissait la décoration d'un chapiteau pour un reliquaire.

La Meuse ne fut pas en effet, ainsi que le voudrait parfois M. Helbig, réfractaire à toute influence. Selon lui, les artistes mosans auraient volontiers porté leur savoir à l'étranger, mais en revanche auraient été rebelles aux influences venues de l'extérieur. Cette hypothèse semble exagérée; ainsi, bien que l'émaillerie fût connue et prospère dans tout le pays mosan, nous voyons cependant très vive l'influence limousine. C'est ainsi que le musée diocésain de Liège possède une croix stationnale fabriquée à Limoges, et ce n'est pas là un exemple isolé.

Cette influence française se fait sentir plus encore dans l'architecture. Pour la période romane, les monuments sont peu nombreux ; la crypte de Notre-Dame d'Hastière, la basilique d'Echternach et la belle église du prieuré de Saint-Séverin en Condroz, sont les seuls témoins de cette époque.

Au XIII[e] siècle, la sculpture évolue dans la région mosane comme en France. L'inspiration est alors principalement cherchée dans les fleurs ou feuilles naissantes, ou en voie de développement Les sculpteurs ne gardent que les caractères essentiels de la fleur, les traits généraux qui permettront de la reconnaître, mais cette physionomie devient pour eux plus qu'un modèle banal.

Les sculpteurs mosans mirent en pratique ces théories et ils ont simplement interprété, et non copié les modèles végétaux qu'ils avaient choisis pour les inspirer.

Au XIV[e] siècle la belle église Notre-Dame, à Huy, peut soutenir la comparaison avec les meilleurs monuments français de cette époque. Les artistes mosans sont alors en pleine possession de leur talent ; souvent ils vont à l'étranger, et c'est ainsi que nous voyons à Paris un tombier : Hennequin de Liège, artiste préféré de Charles V qui travailla avec d'autres à l'escalier monumental du Louvre.

C'est à cette époque que les Van Eyck immortalisent le nom de la petite ville de Maseyck. Leur génie est tel qu'ils forcent la postérité à ne voir qu'eux, cachant les prédécesseurs obscurs et les pâles contemporains, ils font croire à un prodige, à un coup de baguette magique qui, frappant tout à coup la terre de Flandre, en fit sortir d'un jet, et tout armée, la peinture flamande.

L'art mosan méritait donc à juste titre la belle étude que lui a consacrée M. Helbig, car le faire mieux connaître, c'est le faire mieux aimer.

L. ENGERAND.

V.-H. FRIEDEL et KUNO MEYER. — **La Vision de Tondale** (Tnudgal). Textes français, anglo-normand et irlandais. — Paris, Champion, 1907 ; xx-155 p.

La première partie de ce volume contient deux traductions en prose française de la Vision de Tondale [1], tirées de manuscrits du Musée Britannique (add. 9771), et de la Bibliothèque Nationale de Paris (fr. 763), et un grand fragment en vers anglo-normands, de la bibliothèque du Trinity College de Dublin. Les manuscrits sont tous du XIVe siècle, mais le fragment en vers a été composé à une date antérieure, probablement au XIIIe siècle. Les textes ont été reproduits littéralement, sauf les corrections indispensables, signalées par des italiques et des crochets. L'éditeur a poussé le scrupule jusqu'à suivre ses manuscrits dans la non distinction d'*u* et de *v* à l'intérieur des mots. Nous avouons ne pas bien comprendre l'utilité de ce système, le texte imprimé ne pouvant viser, à cause de la résolution des abréviations, à la précision d'un fac-similé. Les passages corrompus ou douteux sont discutés en note ; cela était particulièrement nécessaire pour le fragment anglo-normand qui a beaucoup souffert dans la transmission et qui, pour la versification, nous est arrivé dans un état absolument informe. Les textes n'ont naturellement aucune valeur littéraire propre ; cependant le morceau anglo-normand, où la vision est transformée en récit épique, en laisses monorimes de vers de douze syllabes, est curieux. M. Friedel promet une étude sur le récit du manuscrit de Paris, intéressant au point de vue de la langue. — Il est regrettable que l'auteur n'ait pas joint à son travail un glossaire, où les mots les plus intéressants seraient expliqués par les termes correspondants

1. D'après M. Meyer (p. 91) la vraie forme du nom serait *Tnùthgal* ou *Tnùdgal ;* « *that O'Mulconry* [le traducteur irlandais] *should have adopted the late and corrupt form Tundal into his version shows that the story of the Munster knight Tnùthgal never obtained any currency in Ireland.* »

de l'original latin, ainsi que l'avaient fait G. Paris pour l'*Evangile de Nicodème* et M. Wahlund pour le *Brendan*.

La seconde partie du volume contient deux versions d'une traduction irlandaise de la *Vision* faite par Maurice O'Mulconry dans la seconde décade du XVI[e] siècle; dans la première version, sortie de la plume du traducteur, la langue a une teinte archaïque voulue ; dans la seconde, elle a été modernisée. Nous reproduisons sur ce point les indications de M. Meyer, en avouant notre incompétence absolue pour les contrôler. L'éditeur a joint à son travail, pour lequel le nom de M. Kuno Meyer est un garant, un glossaire détaillé.

Dans l'Introduction placée en tête du volume, les éditeurs complètent les résultats auxquels était arrivé Wagner, dans son édition du texte latin, donnée en 1882. Il est certain que le moine Marcus, auteur de la *Vision*, était Irlandais ; MM. Friedel et Kuno Meyer établissent en outre qu'il était originaire du sud de l'Irlande. La date donne lieu à un problème curieux : celle de 1149, fournie par les manuscrits, est en contradiction avec des données notées par l'auteur lui-même. Les éditeurs rejettent avec raison l'explication peu vraisemblable de M. Wagner, qui fait descendre tous nos manuscrits d'un archétype qui, sur ce point, aurait été fautif; mais celle qu'ils proposent, bien qu'ingénieuse, paraît forcée. Du reste, la difficulté n'est pas bien grande, la différence ne portant que sur un an.

La *Vision de Tondale* appelle encore bien des recherches : l'auteur connaissait les traditions nationales irlandaises (voir p. VI, note 1); y a-t-il, dans sa singulière composition, des éléments empruntés, soit à l'ancienne mythologie irlandaise, soit au christianisme particulier de l'île ? Quelles sont les données qu'il a prises à d'autres Visions antérieures ou contemporaines ? Qu'est-ce qu'il a tiré, enfin, de son propre cerveau ? — Seul un celtiste, familier, en outre, avec la littérature latine du moyen âge, pourrait répondre. Le succès de l'œuvre est un chapitre extrêmement curieux de l'histoire littéraire et il faut savoir gré aux éditeurs de nous avoir donné, dans leur volume intéressant, de nouveaux textes qui viennent s'ajouter à ce qu'on savait déjà de l'histoire de la *Vision*.

G. HUET.

J. Vendeuvre. — **L'exemption de visite monastique. Origines, Concile de Trente, législation royale.** — Dijon, Jobard, 1906; in-8°, 514 p.

Pour son début — car ce livre est une thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit de Dijon — M. J. Vendeuvre n'a pas craint de s'attaquer à une question qu'un bon juge[1] a dit être une des plus grosses et des plus épineuses du droit canonique. Parmi les exemptions qui, arrachées peu à peu au pouvoir pontifical, ont fini par constituer le droit des réguliers, celle qui a le plus contribué à assurer l'indépendance des monastères est assurément l'exemption du droit de visite. C'est à démêler ses origines et à retracer son histoire jusqu'à nos jours que s'est attaché M. Vendeuvre.

La visite, dans laquelle il faut avoir soin de distinguer deux choses, la visite elle-même et le subside alimentaire qui devint de bonne heure une redevance en argent et comme une sorte d'impôt indépendant de tout exercice effectif de la visite, était le signe de la juridiction, le droit de surveillance et de contrôle de l'évêque sur le monastère. Exemption signifiant libération de la puissance des évêques et soumission immédiate au pape, on saisit dès lors le grand principe qui va dominer l'histoire de l'exemption et que M. Vendeuvre a très nettement énoncé en ces termes : « Puisque l'exemption suppose une restriction du pouvoir des évêques, son extension sera en raison directe de l'affirmation de la primauté du siège romain, mais au contraire, à l'heure où la théocratie faiblira, au jour où l'épiscopat réclamera plus de droits, les exemptions vont être battues en brèche et risquer d'être sévèrement atteintes, sinon supprimées. »

A l'origine le droit de visite de l'évêque était complet. Peu à peu il se restreignit au point de disparaître et de justifier l'adage : *regularia regularibus, secularia secularibus.* Pourtant, à partir du XIVe siècle, à la faveur surtout du Grand Schisme d'Occident, les évêques manifestèrent l'intention de secouer le joug de Rome et tâchèrent de recouvrer quelques-unes au moins de leurs anciennes

1. M. Paul Viollet dans son *Histoire du droit civil français*, 3e édition, p. 308.

prérogatives. Au XVIe siècle ils se trouvèrent assez forts pour obtenir du Concile de Trente la restitution d'une partie des droits qu'ils avaient perdus. Mais le Concile de Trente ne fut jamais publié en France, de sorte que la royauté, sous l'influence des États généraux, des Assemblées du clergé et des Conciles provinciaux, prit un certain nombre de mesures relatives à la visite des monastères exempts dont elle se constitua pour ainsi dire la tutrice. C'est une question de savoir si cette législation nouvelle donna de bons résultats quant à la discipline des exempts. Sans entrer dans la discussion, il suffira de dire qu'au sentiment de M. Vendeuvre elle ne fut guère efficace.

On sent que ce résumé très sec et très rapide ne peut que rendre très imparfaitement compte de l'importance et du mérite de ce travail. Mais ceux qui se donneront la peine de le lire rendront assurément hommage à la conscience et à l'érudition de l'auteur et l'engageront à persévérer dans un ordre d'études où il paraît destiné à faire brillamment son chemin.

Ch. SAMARAN.

Registres du Conseil de Genève, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Tome II. Du 10 février 1461 au 9 février 1477. — Genève, Kündig, 1906 ; gr. in-8°, IX-571 p.

Le tome I de cette importante publication, dont l'apparition a été signalée ici même en 1903 par M. Fr. Barbey [1], embrassait une fort longue période : février 1409 à février 1461. Le tome II, quoiqu'un peu plus épais, ne contient les procès-verbaux de séances des divers conseils de Genève que pour les années 1461 et 1462, puis 1473 à 1476. On voit par là avec quelle fréquence ont siégé ces conseils et notamment le *Petit Conseil* réuni primitivement tous les mardis.

Ce ne sont pas seulement les affaires municipales qui nécessitaient les réunions si nombreuses des citoyens genevois ou de leurs représentants, mais la situation troublée de l'époque, surtout

1. Le *Moyen Age*, 2e série, tome VII, p. 317-319.

dans cette région, le terrible duel entre Louis XI et Charles le Téméraire, où fatalement Genève fut amenée à prendre parti, tenaient en éveil tous ceux qui, dans la ville, avaient le droit de se mêler des affaires de la république. Et c'est aussi ce qui, pour une bonne part, forme l'intérêt et l'importance de cet ouvrage. La politique de Genève était alors étroitement liée à celle du comte de Savoie. Charles le Téméraire pouvait donc compter les Genevois au nombre de ses partisans. Chaque victoire, chaque succès remporté par les Bernois les atteignait, et l'émotion fut grande à Genève quand les troupes de Berne entreprirent dans la Suisse romande des incursions dévastatrices, profitant de l'absence du baron de Vaud, Jacques de Savoie, comte de Romont, un des lieutenants du duc de Bourgogne. Ainsi, le 9 septembre 1474, à la nouvelle que les Bernois étaient à Sainte-Croix, l'évêque de Genève convoqua les syndics et plusieurs conseillers et les consulta sur la possibilité d'une levée de deux mille hommes, *pro securitate sua et eciam ad obviandum quod patria Vaudi non pereat.*

La ville elle-même se prépara en vue de toute éventualité, et sur l'ordre du conseil, on fit un ample provision de poudre à couleuvrines *(pulviris colovrianarum)*, on sortit les pièces d'artillerie, et on travailla jour et nuit à creuser des fossés, lorsqu'au printemps de 1475, les Bernois s'emparèrent des châteaux de Grandson, d'Orbe, d'Echallens et de Jougne. En octobre de la même année, dans la crainte de voir leur ville assiégée, les Genevois envoyèrent aux Bernois et Fribourgeois une ambassade pour demander la paix, et comme ils la voulaient à tout prix, ils s'engagèrent à payer une très forte rançon, et à envoyer des otages jusqu'au complet paiement de la somme. Les guerres de Bourgogne ont entraîné la ruine partielle de la ville.

On peut trouver ainsi presque jour après jour dans les procès-verbaux que contiennent ces Registres l'écho de la lutte âpre qui mettait aux prises Berne et Genève, soutenues par Louis XI, et Charles le Téméraire.

Un grave sujet de préoccupation pour les Genevois était aussi la prospérité des fameuses foires de Genève, rivales de celles de Lyon, et maintes résolutions furent prises dans les conseils à leur égard. Enfin la lecture de ces procès-verbaux, mieux que tout autre chose, permet de se rendre un compte exact de la situation

matérielle et morale de la ville à la veille de la Réforme. Il est donc inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette fort belle publication due à MM. Louis Dufour-Vernes, archiviste d'Etat, et Victor Van Berchem.

D'excellentes notes éclairent les passages relatifs notamment à la politique extérieure, et donnent la bibliographie des événements ou incidents les plus importants.

Les éditeurs ont placé, dans les dernières pages, le texte d'une lettre inédite de Charles le Téméraire, adressée aux Genevois, datée de Besançon, 22 janvier 1476 (n. st.), et la liste des syndics, secrétaires et trésoriers de la ville de 1461 à 1476.

J. Cordey.

Karl Krumbacher. — **Die Photographie im Dienste der Geisteswissenschaften.** — Leipzig, B. G. Teubner, 1906 ; gr. in-8°, 60 p. et 15 pl. (Sonderabdruck des xvii^en Bande der *Neuen Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur.)*

Nous avons eu l'occasion, à propos des travaux du professeur Guareschi sur les fragments calcinés recueillis dans les décombres de la bibliothèque de Turin, d'appeler l'attention des lecteurs du *Moyen Age* (1905, p. 112) sur les services que les sciences exactes peuvent rendre aux érudits pour la restitution de documents altérés. La brochure du professeur Krumbacher dont le titre est transcrit ci-dessus, constitue un nouvel hommage rendu par un philologue et un historien aux savants et aux praticiens qui s'adonnent plus spécialement aux sciences physique et chimique.

Pour n'avoir pas le caractère profondément attristant que la publication de M. Guareschi empruntait à son objet même, celle du professeur allemand n'est pas moins opportune que celle de son confrère italien. Alors que de tous côtés on a recours à la photographie pour reproduire des monuments d'art et d'histoire, alors que des savants de divers pays se sont, à deux reprises, une première fois à Saint-Gall en 1898[1], et une seconde fois à Liège en 1905[2], réunis en conférences internationales pour se concerter sur les moyens les plus propres à faciliter les reproductions de

1. H. Omont. *La conférence internationale de Saint-Gall et la conservation des très anciens manuscrits.* (Paris, 1898, in-8°, 5 p. Extr. des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)*

2. *Actes du Congrès.* (Bruxelles, 1906, in-8°, xxviii-338 p. et pl.).

manuscrits et à en assurer la diffusion, il n'était pas mauvais qu'un savant qualifié entreprît d'exposer ce que l'érudition doit à la photographie, et groupât les renseignements pratiques et techniques dont la connaissance est nécessaire aux érudits pour recourir à cette science.

Dans une première partie, M. Krumbacher a récapitulé, en citant de nombreux exemples, les services rendus à l'histoire par la photographie. Dans le domaine de l'enseignement, c'est grâce à elle qu'on a pu développer et généraliser les exercices pratiques de paléographie, de critique et d'établissement de textes, de diplomatique[1] ; grâce à elle aussi, qu'on a pu illustrer l'enseignement de l'histoire de l'art, soit par le choix de reproductions de monuments caractéristiques, soit par la constitution de séries homogènes de reproductions de monuments de même nature ; il n'est pas à ce point de vue jusqu'à la vulgarisation artistique par la carte postale qui ne lui doive un essor nouveau dont le goût public ne peut que profiter.

C'est encore la photographie qui a rendu possible ces belles reproductions intégrales de manuscrits précieux par l'antiquité de leur texte ou la richesse de leur illustration, reproductions dont le premier exemple remonte selon M. Krumbacher à une tentative faite en 1840 par l'Anglais Talbot. Ces reproductions ont trouvé de nos jours leur parfaite réalisation dans la grande entreprise que dirige M. de Vries à Leide et dans diverses entreprises isolées ou collectives, bien connues des érudits.

Au point de vue plus spécial encore du travail philologique, c'est la photographie qui facilite la préparation des éditions de textes, fournit les éléments de collations sûres, permet la confrontation des divers manuscrits d'un même ouvrage aussi souvent que l'exigent les scrupules d'un éditeur éloigné des originaux.

Après cet exposé qu'accompagnent d'abondantes références bibliographiques[2], M. Krumbacher indique quel est le prix de revient des différents travaux photographiques, suivant la nature des procédés employés, et l'importance du nombre des clichés demandés. L'attention doit se porter tout particulièrement dans

1. Au point de vue de l'enseignement, la collection de facsimilés de l'Ecole des chartes est vraisemblablement l'une des plus riches qui existe et il serait fort à désirer qu'on en publiât un catalogue.

2. On s'étonnera cependant de ne pas voir citer le travail de M. Prou, *Paléographie et diplomatique de 1888 à 1897* (Paris, 1899, in-8°, 104 p.), extrait des Actes du Congrès bibliographique international de Paris, 1898, qui contient, p. 3 à 18, une revue analytique des publications de facsimilés.

cette partie du travail de M. Krumbacher sur un chapitre consacré aux reproductions sur papier au bromure d'argent, en blanc sur fond noir et à exemplaire unique, reproductions qui, grâce à l'intercalation d'un miroir prismatique devant l'objectif, sont des positifs directs. Ce procédé, en supprimant les frais que nécessitent ordinairement la fourniture et la manipulation des plaques, est appelé à rendre les plus grands services aux érudits en quête bien moins de clichés négatifs susceptibles d'être tirés sur papier à un grand nombre d'exemplaires, que d'une unique copie figurée strictement fidèle d'un manuscrit dont la consultation directe entraînerait de grands dépens. Un exemple fourni par M. Krumbacher donnera une idée de l'économie que fait réaliser l'emploi de ce procédé encore peu connu : un manuscrit de 100 feuillets, dont la reproduction, à raison de 2 pages par cliché, revient à 108 marks, peut, par le procédé susdit, être obtenu pour 25 à 30 marks ; et, à cette différence de prix, s'ajoute, si l'on opère soi-même, une notable économie de temps : un jour au lieu de deux ou trois étant largement suffisant pour effectuer l'opération totale. Non content de faire connaître le caractère pratique de ce mode de reproduction des manuscrits, M. Krumbacher donne de plus, d'après une note de M. Schwenke parue dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, les tarifs des prix demandés dans les différentes villes où il est en usage : Paris, Oxford, Berlin et Rome. On me saura gré de les reproduire ici :

Paris.	Format	12 × 24,	0 fr. 75.
—	—	18 × 24,	1 fr.
—	—	24 × 30,	1 fr. 50.
Oxford. . . .	Format	21 × 16,	8 d.
—	—	25 × 20,	1 sh.
—	—	30 × 25,	1 sh. 6 d.
Berlin	Format	18 × 24,	1 m.
—	—	24 × 30,	1 m. 50.
Rome.	Format	13 × 18,	0 fr. 50.
(Vaticane.)	—	18 × 24,	1 fr.

Ces prix ne visent que des travaux comportant un minimum de 25 à 50 reproductions.

On pourrait, si je ne m'abuse, ajouter Londres à cette énumération.

On conçoit aisément quels profits l'on pourrait tirer de la géné-

ralisation de ce procédé, non seulement au point de vue des besoins des travailleurs individuels mais encore au point de vue de l'enrichissement des collections nationales. Les cabinets de manuscrits, hormis le cas de ventes sensationnelles nécessitant des crédits exceptionnels, ont de moins en moins l'occasion d'acheter des originaux; ils pourraient utilement, semble-t-il, consacrer une partie de leurs ressources annuelles à l'exécution systématique par ce moyen si peu coûteux, de reproductions de manuscrits conservés à l'étranger et qui présentent pour les études nationales, un intérêt général: c'est ainsi qu'à défaut des originaux, chacun pourrait consulter des reproductions de chroniques, de cartulaires, de chartes, qui ne sont plus conservées dans leurs pays d'origine.

Les deux dernières parties du livre de M. Krumbacher traitent l'une, avec facsimilés à l'appui, des divers procédés de report et de tirage : phototypie, photozyncographie, similigravure, etc., ainsi que de leurs prix de revient; et l'autre, des règlements des bibliothèques, archives et musées en ce qui concerne la photographie, ainsi que de l'obligation du dépôt d'un certain nombre d'épreuves[1]. Il m'a paru que ces deux parties eussent pu être plus développées si d'une part l'on avait eu recours à des spécialistes de travaux d'héliogravure et de phototypie, et si d'autre part l'on avait fait une enquête générale auprès des établissements intéressés.

Cette dernière remarque a bien moins, je me fais scrupule de le dire, le sens d'une critique que celui d'une indication en vue d'additions ultérieures ; tel qu'il est, l'opuscule de M. Krumbacher présente pour les érudits un si grand intérêt pratique qu'une édition française m'en paraîtrait utile.

A. Vidier.

1. Cette obligation, parfois très dispendieuse pour les opérateurs et leurs clients, ne devrait pas exister pour les reproductions directes sur papier à un exemplaire, qui ne sont que des copies mécaniques. Si la réglementation des établissements n'était pas, pour ce procédé spécial, mise en harmonie avec le caractère même du procédé, celui-ci perdrait les avantages économiques qu'il présente. Il est certain qu'actuellement les règlements en vigueur constituent le principal obstacle à la pratique courante du procédé.

CHRONIQUE

Le pays semi-italien, semi-bourguignon d'Aoste a connu au moyen âge, comme les pays voisins, des chartes scellées émanées de divers personnages et des actes notariés. Mais on y rencontre aussi du XI[e] au XIII[e] siècle, et même encore au XIV[e], des documents d'un caractères pécial, désignés dans les textes sous le nom de « Carte augustane » et qui viennent d'être l'objet d'une étude très approfondie de M. L. Schiaparelli (*Charta Augustana. Note diplomatiche.* Florence, tip. Galileiana, 1907, in-8° de 103 pages ; extr. de l'*Archivio storico italiano*, sér. V, t. XXXIX). Ces documents émanent de « chanceliers » de la cité d'Aoste, qui les rédigent en un lieu déterminé, devant l'église de Notre-Dame. Matériellement, ils se distinguent au premier abord parce qu'ils se composent en réalité de deux actes, écrits des deux côtés d'une même feuille de parchemin. A l'origine l'acte transcrit sur la face dorsale de celle-ci est une sorte de brève minute, contenant les noms des parties, l'indication sommaire de l'objet de l'acte, des noms de témoins et la date. C'est à l'aide de ces mentions que le chancelier rédige l'acte en forme transcrit au recto. Mais plus tard, surtout au XIII[e] siècle, l'acte est rédigé sur le recto et le verso d'après une minute conservée par ailleurs dans un registre. La « Carta augustana » n'en demeure pas moins un document double : l'acte transcrit au verso est toujours en forme de notice, de récit de l'acte juridique dont l' « instrument » se trouve au recto, et qui fournit des indications (de confronts ou de témoins, par exemple), souvent plus complètes que celles de ce dernier. M. Schiaparelli a minutieusement étudié les formules de ces actes, et dressé, depuis 1024 jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, la liste des chanceliers aostains qui nous sont connus. On attachait, à ce qu'il semble, à Aoste, une valeur particulière, au point de vue juridique, à ces actes passés selon l'ancienne coutume, mais M. Schiaparelli a bien montré comment, depuis le milieu du XIII[e] siècle, ils ont dû céder la place à l'acte notarié, probablement imité de ce qui se faisait à Ivrée, plus facile à faire rédiger partout, même en dehors de la ville. La majeure partie de ces documents sont encore inédits. Il est à souhaiter que ces recherches contribuent à en hâter la publication. Celle-ci permettra peut-être de compléter sur quelques points le mémoire de M. Schiaparelli, qui constitue une importante contribution à la diplomatique des actes privés dans l'Italie du Nord, et à l'étude de la question si souvent discutée de la *charta* et de la *noticia*.

R. P.

***

Le *Troubadour Elias de Barjols* par M. St. Stronski (Toulouse, Privat, 1906. In-8°, LIV-158 p. Bibliothèque Méridionale, 1re série, tome X) est une excellente édition. Une *Introduction* discute ce qu'on peut savoir de la vie et de l'activité poétique d'Elias de Barjols (activité qui commence avant 1191 et se prolonge pour nous jusqu'en 1225), discute l'authenticité des poésies qui lui sont attribuées par les manuscrits et apprécie leur valeur littéraire, qui est médiocre. Le texte critique est suivi d'un commentaire, dans lequel pour chaque pièce l'éditeur établit le classement des manuscrits, discute le genre et la forme lyrique et s'efforce de fixer une date et une localisation. Les notes sur les passages difficiles prennent parfois la proportion de véritables *excursus*, d'une richesse de développement parfois excessive, mais qui témoignent en tout cas d'une remarquable connaissance de l'ancien provençal. La publication se termine par un Glossaire et un Index des noms propres. Dans le Glossaire — et ce sera notre seule critique — on regrette l'absence de quelques mots qui peuvent arrêter le lecteur, ou qui sont intéressants en eux-mêmes, tandis que d'autres, plus communs ou moins remarquables, sont réprésentés : mais c'est le défaut commun à tous les glossaires où l'éditeur ne s'est pas proposé de donner absolument tous les mots du texte.

G. Huet.

***

Le quatrième fascicule (1907), de l'*Archivio Muratoriano* (Cf. *Le Moyen-Age*, 1906, p. 119), débute par un article de polémique dans lequel M. G. Monticolo défend contre M. Siragusa, sur un ton assez acerbe, sa manière de voir au sujet du tableau horoscopique qui se trouve placé en tête des *Vite dei Dogi*, de Marino Sanudo, dont M. Monticolo a entrepris l'édition dans les nouveaux *Rerum italicarum scriptores*. M. Botteghi, dans un mémoire sur les *Annales S. Justinae Patavini*, étudie l'historiographie padouane au XIVe siècle, et cherche à démontrer — par des arguments tirés plutôt du silence du texte au sujet de certains évènements que par des preuves positives — que ces annales n'ont pas été rédigées à Padoue. M. A. Tallone publie un *Poemetto storico di Antonio Astesano*, adressé à Charles d'Orléans, et décrivant en vers assez prétentieux le tremblement de terre qui désola Naples en 1456. — Un article né-
gique est également consacré au poète G. Carducci, l'un des di ...iés par l'abbé
de la publication des *Scriptores*. ...hist. du Maine).

Je profite de l'occasion pour rappeler que, dans cette co... ...llen Havet, *Œuvres*,
publication paraissait un instant suspendue, vienner... ...dits a été reprise par
fascicules 45 et 46, contenant le début des *Storie pis*... édition, mais l'éditeur
et le fascicule 48, avec lequel commence le *Diariur*... les continuations ; sur
...lier, *Le Moyen Age*, t. XVIII

***

Au cours de réparations faites dans la chapelle Saint-Sixte à la cathédrale de Poitiers il y a une dizaine d'années, on découvrit un reliquaire de plomb portant une inscription qu'on a datée jusqu'à ce jour du XIe siècle et lue : *Sepulcrum Rhesepi, Nomenstii, Aciscli ;* ce qui voudrait dire reliquaire des saints Rasiphe, Nemèse et Aciscle. Il s'agirait de reliques apportées de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou (993-1030). M. Levillain dans une *Note sur l'ancien reliquaire en plomb trouvé dans la chapelle de Saint-Sixte à la cathédrale de Poitiers* (Poitiers, 1906, in-8°, 11 et 3 p. et pl. Extr. du *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de l Ouest*) vient de montrer que la lecture et l'interprétation proposées devaient être rejetées pour des raisons à la fois paléographiques, philologiques et historiques. M. Levillain reconnaît dans l'inscription un graffito de l'époque mérovingienne en capitales, onciales et minuscules qu'il lit : *Sepulchr. Rem. epi. U. nomen Sistii ac Isci.*, soit correctement *Sepulchrum Remensis episcopi urbis nomen Sistii ac Iscinicii.* Il suffit de jeter un coup d'œil sur le fac-simile pour accepter cette lecture. M. Levillain en tire quelques conclusions intéressantes, notamment la preuve que le saint Sixte honoré à Poitiers ne doit être identifié ni avec les papes du IIIe au XIVe siècle, Sixte II, Sixte III ou Sixte IV, mais avec leur homonyme, évêque de Reims, dont le culte était à Reims même uni à celui de son successeur saint Sinice. Cette courte mais très intéressante dissertation prouve une fois de plus qu'il n'est pas de monument de si modeste apparence soit-il qui ne gagne à être étudié par un érudit expérimenté et pourvu d'une dose suffisante d'esprit critique.

A. V.

***

M. Omont vient de publier un inventaire sommaire des *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* pour les années 1905-1906 (Paris, A. Leroux, 1907, in-8°, 80 p. Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes). 743 manuscrits sont décrits dans ce fascicule. On y remarque des manuscrits théologiques, liturgiques, astronomiques, juridiques, littéraires, parmi lesquels on notera un fragment du cartulaire de l'église de Trèves, un diplôme de Charles le Chauve pour Solignac, les obituaires de Saint-Taurin d'Evreux et de Saint-Martin de Clamecy, des recueils de chartes concernant la plupart
provinces de France et notamment la Normandie (originaux et copies
par M. Delisle). Pour les miniatures, à signaler le tome II des
à lvrée. et guerre des Juifs de Fl. Josèphe, illustré par Fouquet et donné
majeure par ngleterre ; le missel de Barbechat donné par M. Delisle, des
que ces recher oupées dans un bréviaire du XIVe siècle, des livres
peut-être de com

A. V.

relli, qui constitu
actes privés dans l'
cutée de la *charta* et

Le Gérant : H. CHAMPION.

eville. — Imprimerie F. PAILLART.

ESSAI DE CRITIQUE

SUR LA CONTINUATION DES

ACTUS PONTIFICUM CENOMANNIS IN URBE DEGENTIUM

(857-1255)

Les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* et leurs continuations sont le texte narratif le plus important pour la connaissance de l'histoire mancelle jusqu'à la seconde moitié du XIIIe siècle. Publiés une première fois par Mabillon [1], ils ont été réédités en 1902 par MM. les abbés Busson et Ledru [2]; mais, si les *Actus* proprement dits, c'est-à-dire la partie de la chronique qui s'étend jusqu'à l'épiscopat de Robert (857), ont été souvent étudiés [3], les continuations poursuivies jusqu'à l'année 1255 n'ont fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude critique. C'est cette lacune qu'il nous paraît opportun de combler, si nous le pouvons : nous nous efforcerons de montrer que les continuations des *Actus* ont été composées par six auteurs successifs, tous chanoines de l'église du Mans, et de déterminer les limites extrêmes de ces rédactions diverses ainsi que leurs

1. *Vetera analecta*, in-8°, t. III (1682), p. 50-397.
2. *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, publiés par l'abbé Busson et l'abbé Ledru, Le Mans, 1902 (*Soc. des arch. hist. du Maine*).
3. La plus célèbre de ces études est celle de Julien Havet, *Œuvres*, t. I, p. 271-445. La critique des *Actus* proprement dits a été reprise par M. l'abbé Busson dans la préface de la nouvelle édition, mais l'éditeur a négligé presque complètement d'examiner les continuations ; sur cette préface, voir le compte-rendu de M. L. Célier, *Le Moyen Age*, t. XVIII (1905), p. 268-278.

dates. Cet essai de critique sera divisé en cinq chapitres : dans le premier on étudiera la première continuation qui s'étend de la mort d'Aldric à l'avènement d'Arnaud (857-1065) ; le chapitre second sera consacré à l'examen des biographies des évêques Arnaud, Hoël, Hildebert et Gui (1065-1136), car, quoique ces quatre biographies aient été composées en deux fois et probablement par deux auteurs, elles ont été considérées jusqu'ici comme écrites d'un seul jet ; les trois derniers chapitres seront consacrés à la critique des *Gesta Hugonis*, des *Gesta Willelmi* et des *Gesta Gaufredi* (1144-1255), ces trois notices étant les œuvres de trois écrivains.

CHAPITRE PREMIER

D'ALDRIC A ARNAUD

(857-1065)

Examinons la partie qui va de l'avènement de Robert à celui d'Arnaud. On essaiera de prouver d'abord que les neuf notices qu'elle comprend et qui s'échelonnent sur une durée de plus de deux siècles (857-1065) forment une rédaction indépendante de celle des notices qui précèdent et de celle des notices qui suivent ; ensuite que l'ensemble a été écrit par un seul clerc ; enfin que ce clerc était un chanoine de la cathédrale du Mans, qu'il a peut-être composé la plus grande partie de sa rédaction pendant l'épiscopat de Bougrin (1055-1065), et le reste après la mort de ce dernier ; on terminera par quelques indications très brèves sur la psychologie de l'auteur[1].

1. La critique de cette partie de la chronique a été ébauchée par Mgr Duchesne dans les *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 325.

I

Pour prouver l'indépendance de la partie des continuations des *Actus* dont il est traité, on peut alléguer la disposition matérielle des manuscrits dans lesquels le texte des *Actus* nous a été conservé ; on sait que ce texte nous est fourni par deux manuscrits : Bibliothèque municipale du Mans, 224, et Bibliothèque Nationale, collection Baluze, vol. 45 (fol. 53 et 68-144, copie de Du Chesne), et qu'ils se complètent l'un l'autre ; Julien Havet et les derniers éditeurs des *Actus* ont indiqué dans un tableau synoptique que nous reproduisons en note [1], les notices que renferme chacun des deux manuscrits. ; on y voit que le ms. 224 présente une lacune depuis l'avènement

1.

Bibl. du Mans, 224.	*B. N., ms., coll. Baluze, 45.*
Julianus, Turibius, Pavatius, Liborius, Victurus, Victurius.	*Manquent.*
(511-832). Principius, Innocens, Domnolus, Bertichramnus, Hadoindus, Berarius, Aiglibertus, Herlemundus, Gauziolenus, Herlemundus, Hodingus, Merolus, Joseph, Franco prior, Franco posterior.	Principius, Innocens, Donnolus, Bertichrannus, Haduindus, Berarius, Aiglibertus, Herlemundus, Gauziolenus, Hellemundus, Hodingus, Merolus, Joseph, Franco prior, Franco posterior.
(832-857). *Copie incomplète des* Gesta Aldrici.	Aldricus.
(857-1065). *Manquent.*	Robertus, Lambertus, Gunherius, Hubertus, Mainardus, Segenfridus, Avesgaudus, Gervasius, Vulgrinus.
(1065-1136). Arnaldus, Hoellus, Hildebertus, Guido.	Arnaldus, Hoellus, Hildebertus, Guido *(la notice de ce dernier est inachevée).*
(1136-1187). Hugo, Willelmus.	*Manquent.*
(1234-1255). Gaufridus de Loduno.	*Manque.*

Ce tableau contient les noms des évêques du Mans dont les biographies sont contenues dans chacun des deux manuscrits ; il est emprunté à l'introduction de la dernière édition des *Actus* (p. VIII).

de Robert jusqu'à celui d'Arnaud, et que cette lacune est comblée par le manuscrit de la Bibliothèque Nationale ; or on ne peut guère expliquer la lacune du ms. 224 qu'en supposant que le copiste avait lui-même entre les mains une rédaction qui ne comprenait pas nos neuf notices ; ces notices étaient, par conséquent, le résultat d'une rédaction qui n'était pas solidaire de celle des précédentes, ni de celle des suivantes, puisqu'elle pouvait rester ignorée de ceux qui connaissaient les deux autres.

D'ailleurs nous avons, pour nous convaincre, un argument moins extérieur. La date de la première partie des *Actus* a été l'objet de vives controverses ; il est en tout cas certain que cette partie a été rédigée du vivant d'Aldric. D'autre part le rédacteur des *Gesta Hildeberti* commence son récit par les mots qui suivent : « Expletis, prout potui, duorum episcoporum, *domni videlicet Arnaldi atque domni Hoelli gestis* [1]... » Cette phrase indique expressément que l'auteur des *Gesta Hildeberti* est également celui des *Gesta Arnaldi* et des *Gesta Hoelli* ; mais par son silence elle indique implicitement, mais non moins nettement, que l'auteur de ces trois notices n'a pas écrit celles qui précèdent. En outre on a remarqué qu'avec les *Gesta Arnaldi* commence un récit en prose rythmée.

De ces diverses observations, il résulte que, d'une part, une rédaction nouvelle des *Actus* prend son point de départ après Aldric, et que, d'autre part, l'auteur des *Gesta Arnaldi* est différent de l'auteur ou des auteurs des *Gesta* antérieurs.

Il convient de démontrer maintenant que le rédacteur

1. *Actus*, p. 397. Tous les renvois sont faits à l'édition Busson-Ledru. Cet ablatif absolu ne se trouve que dans la copie de Du Chesne, qui a probablement utilisé la rédaction primitive des *Gesta Hildeberti* ; au contraire, les continuateurs, dont le ms. 224 nous offre la version, ont supprimé cette allusion pour donner au récit une sorte de cohérence et d'unité.

des neuf notices est un seul et même auteur. Une première objection peut être immédiatement faite contre cette hypothèse : comment un contemporain de Bougrin, vivant dans la seconde moitié du XIe siècle, a-t-il pu réussir à se renseigner, en l'absence presque complète de documents narratifs, sur des événements de la fin du IXe siècle et du Xe siècle ? Il nous faut donc tout d'abord répondre à cette objection, et, pour le faire, prendre une à une chacune des notices en indiquant la manière dont a pu se faire la documentation de l'écrivain du XIe siècle.

Les *Gesta Roberti* (857-883) sont assez courts et consacrés, en majeure partie, au récit des différends entre l'évêque et l'abbaye de Saint-Calais ; or ces différends sont connus par ailleurs que par le récit des *Actus* ; le dossier de l'affaire a été conservé notamment dans le cartulaire de Saint-Calais. En outre, le rédacteur des *Actus* n'a pas caché la source à laquelle il a puisé ses renseignements ; parlant du succès que Robert obtint contre les moines, il s'appuie sur les lettres du pape : « Cujus rei evidentissimum præstant indicium epistolæ præfati papæ, quas Carolo, regi Francorum, et episcopis regni ejus necnon et monachis sancti Carilephi, pro ejusdem episcopi auxilio et defensione direxit[1]... » Plus loin il indique que les lettres du pape et celles d'autres hommes apostoliques ont été réunies dans un livre et conservées dans la bibliothèque de la Cathé-

1. On doit voir dans cette triple référence le rappel très précis de trois lettres du pape Nicolas Ier adressées à Charles le Chauve, aux moines de Saint-Calais et aux évêques du royaume de Charles le Chauve : Jaffé-Lœwenfeld, nos 2742 (2069), 2744 (2071), 2745 (2072). Ces trois lettres sont favorables aux prétentions de l'évêque Robert. On sait que le conflit se termina par le succès des moines de Saint-Calais ; le rédacteur a passé sous silence la défaite de l'évêque. Mgr Duchesne explique cette omission par l'ignorance de l'écrivain et le caractère incomplet du dossier consulté ; les tendances de l'auteur et la célébrité du procès nous feraient plutôt supposer que l'oubli a été volontaire. Sur l'affaire de Saint-Calais, voir Julien Havet : *Œuvres*, t. I, p. 105-114.

drale[1]. Les autres faits rapportés dans la notice, les ravages causés par les invasions, les dons du pape Nicolas Ier, la restauration et la consécration de l'église cathédrale, pouvaient être connus d'un auteur du XIe siècle, le premier par une mention annalistique[2], les autres par des témoignages épigraphiques ou diplomatiques.

La notice consacrée à Lambert (883-889) n'est évidemment pas l'œuvre d'un contemporain ; l'auteur s'est contenté d'indiquer la durée de son épiscopat, mention qu'on trouve d'ailleurs également dans la notice de Robert et qui provient d'une liste épiscopale. Pour le reste, il avoue son défaut de renseignements et déclare que ce défaut tient à ce qu'on n'a conservé aucun des actes de Lambert[3].

La notice de Gontier (890-913) est remplie tout entière par une lettre de ce pontife dans laquelle il relate ses luttes avec le comte Roger[4]. Nous sommes en présence d'un document diplomatique trouvé dans les archives de la Cathédrale, qu'il a suffi à l'auteur de transcrire.

La rédaction des *Gesta Huberti* (913-951) ne révèle pas

1. *Actus*, p. 338.
2. Un passage du dernier paragraphe de la notice relative à Aldric, qui, comme on le verra plus loin, a été rédigé par le rédacteur des neuf notices, traite de ces invasions et renvoie pour plus de détails aux *Gesta et Annales regum Francorum* (cf. *Actus*, p. 327). Ce renvoi confirme notre hypothèse.
3. *Actus*, p. 339.
4. *Actus*, p. 341. Les mêmes faits sont-ils relatés, comme le supposent les éditeurs, dans la lettre adressée à Raoul, évêque de Laon, dont le début a été publié, d'abord par Mabillon au tome III des *Analecta*, p. 543, d'après le ms. 697 de la Bibl. de Colbert, ensuite par MM. Busson et Ledru (p. 347)? L'hypothèse est invérifiable ; le ms. 697 de la Bibl. de Colbert se trouve aujourd'hui à la B. N., lat. 6401 ; il contient une copie du *De Consolatione* de Boëce et divers opuscules dont une histoire du neveu d'Ourson, moine du Maine, qui vivait à l'époque de l'évêque Robert. Le fragment de la lettre de Gontier figure à la fin du manuscrit, fol. 175 r° ; il a été reproduit intégralement par Mabillon. L'écriture du manuscrit est du XIe ou du XIIe siècle. L'histoire du neveu d'Ourson a été imprimée par Baluze (*Capitularia Regum Francorum*, II, col. 1476).

plus que la précédente un travail de composition personnelle ; on s'est contenté de reproduire une donation d'Hubert, qui figure également dans le *Liber Albus*[1].

La notice consacrée à Mainard est plus intéressante. Elle se compose de deux parties distinctes. La première relate les conditions dans lesquelles s'est produite l'élection de l'évêque ; elle nous fait connaître les liens de parenté de Mainard avec le vicomte du Mans, son défaut de culture et la vacance prolongée du siège épiscopal après la mort d'Hubert. Elle nous fait savoir que Mainard avait eu des enfants avant d'être élu évêque ; or ces faits pouvaient être connus de l'auteur par des documents diplomatiques et les listes épiscopales. Par contre, un détail de cette partie de la notice nous autorise à conclure qu'elle n'est pas contemporaine des faits qu'elle raconte : le rédacteur, dans le récit de l'élection de l'évêque, mentionne l'approbation donnée par le roi, qu'il se contente de désigner : « rege *illius temporis* »[2]. Ce terme n'aurait certainement pas été employé par un contemporain.

La seconde partie de la notice n'est que le résumé des donations faites par l'évêque Mainard aux chanoines de la cathédrale ; plusieurs de ces donations nous sont connues par le *Liber Albus* : ce sont les donations de Courgenard, de Saint-Jean-des-Echelles, de Tassé, de Savinière[3]; les autres ne se trouvent pas dans le *Liber Albus* qui, réciproquement, contient plusieurs donations de Mainard omises par l'auteur des *Actus*.

Les *Gesta Segenfridi* (971-997 ?) paraissent offrir des détails biographiques plus nombreux que les *Gesta Mainardi*. En réalité ces détails restent très vagues et sont

1. *Actus*, p. 348 (cf. *Chartularium ecclesiæ Cenomanensis*, Le Mans, 1869, p. 102, n° CLXXXIV).
2. *Actus*, p. 350.
3. *Actus*, p. 351 (Cf. *Chartularium Ecclesiæ Cenomanensis*, p. 68, n° CXX).

rapportés par le rédacteur dans l'intention d'expliquer les malversations de l'évêque. Parle-t-il de l'appui fourni par le comte d'Anjou [1] à l'élection de Sifroi, c'est pour dire qu'il a été acheté au prix de deux domaines appartenant au chapitre, celui de Coulaines et celui de Dissay [2]. Le récit des différends de l'évêque avec le comte du Maine, Hugues, est destiné à faire connaître le motif qui détermina Sifroi à aliéner au profit de Bouchard, comte de Vendôme, plusieurs biens ecclésiastiques ; la description du conflit est aussi sommaire que possible ; l'indication des biens aliénés et des clauses de l'aliénation est, au contraire, très précise ; il est vraisemblable que les éléments de cet épisode ont été trouvés dans la charte d'aliénation elle-même ou dans une charte-notice. Le membre de phrase qui suit n'est-il pas textuellement extrait d'un document diplomatique : «... tali videlicet firmitate ei tribuit, ut nulli deinceps episcoporum in dominium habere liceret ; sed ipse comes et heredes sui de episcopis tenerent, si guerram Hugo, Cenomanensium comes, propter eum arriperet... » [3] ?

Des raisons identiques ont conduit le rédacteur à faire le récit des amours de l'évêque ; soucieux des intérêts temporels de l'Eglise, il se proposait moins de nous éclairer sur la vie privée de Sifroi que d'énumérer les biens de l'Eglise que cet évêque osa distraire au profit de son fils Aubri ; ici encore les conditions de la vente simulée ont été fidèlement reproduites [4] d'après un document d'archives. Quant aux circonstances de la mort de l'évêque, la précision avec laquelle elles sont rappelées s'explique par leur caractère dramatique et apparemment providentiel, qui les avait

1. Il est appelé Foulques ; le comte d'Anjou, qui régnait lors de l'avènement de Sifroi, se nommait Geoffroi, comme l'ont déjà remarqué les éditeurs.
2. *Actus*, p. 353.
3. *Actus*, p. 353.
4. « Pretio scilicet decem et octo librarum denariorum » (*Actus*, p. 354).

garanties contre l'oubli. Le rédacteur termine la notice en racontant que Sifroi se fit moine de Saint-Pierre-de-la-Couture quelques instants avant de mourir ; la mention de ce fait a peut-être été empruntée à un obituaire.

Avec l'évêque Avesgaud (997-1036), nous arrivons au XIe siècle ; la documentation devait par conséquent être plus facile et nous n'avons guère à rechercher comment elle a pu se faire, car l'auteur a certainement utilisé beaucoup de témoignages oraux ; mais au contraire il y a lieu de montrer que, pour d'autres raisons, les notices d'Avesgaud et de Gervais n'ont pas vraisemblablement été composées avant le temps de l'épiscopat de Bougrin.

La notice d'Avesgaud est conçue dans le même esprit que les précédentes ; quoique la narration y occupe une place plus importante, le souci du temporel reste prépondérant ; le rédacteur énumère les constructions faites par l'évêque, ses donations, ses aliénations ; il insiste même sur ces dernières et ne dissimule pas ce qu'elles ont de fâcheux. Il apparaît qu'il reproduit à plusieurs reprises les termes des actes diplomatiques, notamment dans la clause suivante qui est extraite d'une aliénation faite au profit d'un chevalier nommé *Herbrannus* : « Ita tamen ut cum eo contra comitem Herbertum arriperet guerram[1]. » D'autre part, si le caractère du récit, la nature des sources et la manière dont elles sont employées nous permettent de rattacher cette notice au groupe des précédentes, deux formules employées par le rédacteur dans le cours de la narration indiquent qu'il n'est pas un contemporain. Parlant des mœurs d'Avesgaud, il affirme qu'il était vierge, « quamvis malus a multis *diceretur in tempore*[2]. » Racontant plus loin l'entrevue d'Avesgaud et de Fulbert de Chartres, il glorifie ce dernier dans ces termes : «... qui

1. *Actus*, p. 357.
2. *Actus*, p. 356.

tum temporis sapientia et sanctitate... resplendebat[1]. » On a déjà rencontré, appliquée à Louis IV dans la notice de Mainard, une expression semblable aux deux précédentes; de telles expressions ne conviennent qu'à un passé, pour ainsi dire, historique.

Le plan de la notice de Gervais est le même que le plan de celle d'Avesgaud ; après quelques lignes relatives à l'intronisation de l'évêque, l'auteur énumère les donations faites par Gervais à l'église du Mans ; cette longue énumération est suivie de détails historiques sur les conflits qui eurent lieu entre l'évêque, d'un côté, et les comtes Herbert Bacon et Geoffroi Martel, de l'autre, comme la liste des donations et aliénations d'Avesgaud était suivie du récit de la lutte du prélat et d'Herbert Eveille-Chien. Il nous parait donc que nous sommes en présence d'une notice rédigée dans les mêmes conditions que la précédente ; on ne peut croire qu'elle ait été écrite par un familier de l'évêque ; car, comme celle d'Avesgaud et à la différence de celle de Bougrin, elle est muette sur la partie de la vie de Gervais antérieure à son épiscopat ; d'autre part, elle mentionne son élévation à l'archevêché de Reims, mais elle ne note pas les faits qui ont signalé cet archiépiscopat[2]. Ces lacunes prouvent que le chroniqueur s'est borné à rapporter les évènements de l'épiscopat manceau, parce qu'il ne connaissait pas les autres. Les sources de cette notice, comme celles des précédentes, ont été les actes de l'évêque et les traditions orales.

La notice de Bougrin est plus courte que les précédentes; elle est très brève sur son épiscopat ; par contre, elle con-

1. *Actus*, p. 358.

2. Elle n'indique pas non plus la durée de cet archiépiscopat, ni la date de la mort de l'archevêque, comme le fera le biographe d'Hildebert, archevêque de Tours. Cette double omission provient de ce que la rédaction, composée vraisemblablement entre les années 1055 et 1065, est antérieure à la mort de Gervais, survenue le 4 juillet 1067.

tient des détails très précis sur ce qu'on peut appeler sa carrière monastique; elle raconte les circonstances dans lesquelles Bougrin, moine de Marmoutier, fut nommé, sur le désir du comte Geoffroi, abbé de Saint-Serge, et donne le nombre exact des moines qu'il réussit à y faire vivre[1]. La précision de ces détails paraît indiquer que l'auteur connaissait personnellement Bougrin, et il ne semble pas téméraire de conclure que la notice est contemporaine des faits qu'elle rapporte; la question sera d'ailleurs étudiée de plus près, lorsqu'on essaiera de dater la rédaction.

On a vu jusqu'ici que rien ne s'opposait à ce que les notices des neuf évêques aient été écrites par un seul rédacteur, contemporain de l'évêque Bougrin; il reste à prouver que les choses se sont en réalité passées comme on a montré qu'elles ont pu se passer. Il est malheureusement fort malaisé de faire sentir cette unité de la rédaction, car la personnalité de l'écrivain est aussi difficile à retrouver dans les diverses notices que celles d'un écolier dans les phrases d'un discours latin. On essaiera toutefois de démontrer que quelques particularités dans le dispositif et certaines habitudes de style distinguent la partie des *Actus* qui nous intéresse et ne peuvent guère être expliquées que par l'hypothèse d'un rédacteur unique. Certes il n'y a pas lieu d'exagérer la portée de ces remarques, ni de prétendre qu'elles sont concluantes; mais à défaut d'indications objectives, il convient de se contenter d'inductions, pour ainsi dire, psychologiques. On commencera par quelques observations sur la composition des notices; on fera ensuite quelques remarques sur le style.

Il faut avouer qu'on ne saurait guère voir dans le développement des chapitres consacrés aux neuf évêques une composition uniforme. Cette absence d'uniformité se justifie, d'ailleurs, suffisamment par la diversité des conditions dans

1. *Actus*, p. 373.

lesquelles se trouvait l'auteur pour écrire ses notices, c'est-à-dire par l'inégalité de ses informations; mais si le plan apparent des notices est capricieux, on peut, semble-t-il, ressaisir dans les diverses notices une même méthode de travail. Le procédé de l'auteur a consisté à extraire, puis à résumer, quelquefois à copier les renseignements que lui fournissaient les actes des évêques, en ajoutant pour la période la plus rapprochée quelques détails recueillis par ouï-dire. Il n'y a pas lieu de revenir sur le contenu des notices; mais on croit devoir faire quelques remarques sur la forme que le rédacteur a donnée à son exposition.

On signalera d'abord la brièveté des notices, qui sont sensiblement plus courtes que celles des prédécesseurs de Robert et des successeurs de Bougrin; l'importance de celle de Gervais est due à l'insertion d'un long texte diplomatique intitulé: « *Testamentum Gervasii*[1]. » Dans trois cas l'auteur a cru devoir copier les pièces intégralement; il a copié une lettre de Gontier, un acte d'Hubert et le « *Testamentum Gervasii* ». Il a transcrit la première parce qu'il la jugeait expressive[2]; on a dit plus haut que le diplôme d'Hubert constituait à lui seul la notice de l'évêque; quant au « *Testamentum Gervasii* », son insertion n'est pas justifiée par l'auteur, qui a reproduit dans le cours de la narration tout le dispositif de l'acte[3]. Quelquefois la teneur et même les termes des documents sont introduits assez habilement dans la narration et se confondent avec elle, comme on l'a vu en étudiant les notices de Sifroi et d'Avesgaud. Plus souvent l'auteur s'est contenté d'analyses sommaires contenant l'indication de la nature des actes et celle des biens qui en sont les objets; les renseignements concernant l'activité diplomatique d'un

1. Ce texte est également connu par le *Liber albus*, p. 95, n° CLXXVII et par le Martyrologe de la cathédrale : Bibl. mun. du Mans, 244, f° 91 v°.
2. *Actus*, p. 341.
3. *Actus*, p. 363.

évêque sont alors réunis dans des sortes de listes, où l'auteur se plaît surtout à énumérer les donations faites à l'église du Mans; la constatation s'applique à Mainard, à Gervais et partiellement à Avesgaud, dont plusieurs actes sont maladroitement rappelés au milieu du récit du conflit que l'évêque soutint contre le comte [1].

Si on passe à l'examen des formules finales de chaque notice, on remarque qu'elles se ressemblent; il suffit de les comparer entre elles pour saisir les similitudes de rédaction :

Robert : « *Sedit autem in episcopatu annos xxvi,* quibus expletis, felici consummatione, carnis sarcina deposita, ad cœlestis vitæ patriam, sicut credimus, est translatus; *sepultusque est in ecclesia sanctorum martyrum Vincentii et Laurentii.* » (*Actus*, p. 339).

Lambert : « Cui successit domnus Lambertus episcopus *et sedit in episcopatu annis vi...* » (p. 339).

Mainard : « *Vixit autem in episcopatu annos xx, menses v, dies iij, ac mortuus est viij junii, et sepultus in ecclesia sancti Vincentii martyris, quæ constructa olim a Domnolo episcopo sancto, in qua et ipse corpore requiescit.* » (p. 352).

Sifroi : « *Vixit autem in episcopatu annos xxxiij, menses xj, dies xvi, et sepultus est in ecclesia sancti Petri Culturæ, quæ olim est ædificata a Bertranno episcopo, in qua et ipse corpore requiescit.* » (p. 355).

Avesgaud : « *Vixit autem in episcopatu annis xlij et sepultus est* honorifice... » (p. 359).

Gervais : « Qui gaudens suscepit illum (archipræsulatum) postquam xx annos Cenomanicam rexit ecclesiam » (p. 367).

Bougrin : « *Vixit autem in episcopatu annos viiij, menses viij, dies xi; et mortuus est ac sepultus* in capitulo S. Vincentii martyris... » (p. 374).

1. « Fecit namque episcopales domos » (*Actus*, p. 356).

Les notices de Gontier et d'Hubert ne contiennent pas de formules finales. On peut voir que ces formules sont dans les autres notices, sauf dans celle de Gervais, divisées en deux parties : la première mentionne la durée de l'épiscopat manceau, la seconde le lieu de la sépulture [1]. De l'examen des fragments imprimés en italique résulte la constatation d'analogies, pour ne pas dire d'identités très remarquables. Au contraire les formules qui sont employées dans les notices précédentes sont notablement différentes ; celles des notices postérieures très variées.

Si, venant de la composition au style, on essaie de caractériser celui de la rédaction, on se heurte à de nombreuses difficultés, qui tiennent à ce qu'on est tenté de prendre pour des particularités propres à un écrivain des habitudes et des maladresses de forme qui sont communes à beaucoup d'autres. Il serait d'ailleurs parfaitement oiseux de faire ce qu'on est convenu d'appeler une étude du style à l'occasion d'un auteur qui n'en a, à proprement parler, aucun ; mais il est arrivé au rédacteur des neuf notices, comme à tous ceux dont le vocabulaire est pauvre et chez qui le don de l'expression manque de souplesse, de répéter certaines formules ; ce sont ces répétitions inconscientes qui trahissent la personnalité d'un auteur et qui, signalées dans diverses parties d'un même ouvrage, nous font présumer que ces parties sont l'œuvre d'un même écrivain ; on se contentera donc de dresser, en suivant l'ordre de la rédaction, le tableau des formes qu'on a trouvées reproduites dans plusieurs parties du texte, en se bornant d'ailleurs à indiquer celles qui ont paru suggestives.

Ipse enim *in tantum* præfati papæ gratiam fuerat consecutus, *ut* idem papa eum nimio amore *diligeret*, (De Roberto, p. 338).	*In tantum* autem antistes Gervasius *dilexit* Hugonem... *ut* quæreret ei uxorem, (De Gervasio, p. 365).

1. Cette seconde partie fait défaut dans la notice de Lambert, peut-être parce que l'auteur ignorait le lieu de la sépulture de cet évêque.

... Aliaque plura dona quæ hic præ tædio non inseruimus, (De Mainardo, p. 351).

.... *Et quicquid comes Hugo vel ipse in eum dixerit aut fecerit, illi refert.* (De Segenfrido, p. 353).

Et quidem satis juste, ut qui... (De Segenfrido, p. 354).

Et contra fecit, quod utinam non fecisset ! (De Avesgaudo, p. 357).

... *Quod et factum est.* (De Avesgaudo, p. 359).

Audiens autem comes quod fugisset antistes.... Audiens autem comes quod... Audiens autem Herbertus quod... (De Avesgaudo, p. 358).

Videns vero Episcopus.... (De Segenfrido, p. 355).

.... Et multa alia, quæ propter prolixitatem prætermisimus, (De Segenfrido, p. 353).

... *Ac quicquid ei Gaufridus fecit... illi* mœrens *retulit.* (De Gervasio, p. 366).

Et certe satis juste, ut qui... (De Avesgaudo, p. 356).

Petivit quiddam a rege Henrico, *quod utinam non petisset ;...* (De Gervasio, p. 364).

Quod et factum est. (De Gervasio, p. 365).

Audiens autem Herbertus Baccho quod ita præsul egisset... (De Gervasio, p. 365). *Audiens autem Gaufridus...* (De Vulgrino, p. 373).

Videns vero Episcopus... (De Avesgaudo, p. 357).

Videns autem Episcopus... (De Avesgaudo, p. 358).

Le nombre et l'importance de ces répétitions méritaient certainement qu'on les signalât, surtout si on songe que notre texte est assez court et, pour une partie notable, formé de documents adventices. Elles ne suffisent pas à prouver l'unité de rédaction; mais cette conclusion résulte, croyons-nous, de l'ensemble des remarques qui ont été faites sur le fond des notices, sur leur composition et sur leur style.

II

Mais est-il possible d'aller plus loin et de connaître avec plus de précision la personne de ce rédacteur unique et la

date de sa rédaction ? Cette double recherche fera l'objet des deux derniers paragraphes de ce chapitre ; on intercalera entre les développements consacrés à ces deux questions quelques observations sur les limites exactes qu'il convient d'assigner à notre rédaction ; la détermination de ces limites, intéressante et utile en elle-même, est, en effet, la condition nécessaire de toute recherche sur la date de la composition.

On a déjà vu plus haut qu'un grand nombre des dispositions rapportées par l'auteur des *Actus* se retrouvent dans le *Liber Albus;* la remarque s'applique à la charte d'Hubert, à plusieurs des donations de Mainard, à la reconstruction de l'hôpital des Ardents par Avesgaud [1], à l'énumération des donations de Gervais, enfin au *Testamentum Gervasii* [2]. En outre les autres documents diplomatiques se trouvaient la plupart, sinon tous, réunis dans les archives de la cathédrale, si on en juge par leur objet et, en ce qui concerne quelques-uns d'entre eux, à savoir les lettres du pape Nicolas Ier sur l'affaire de Saint-Calais, l'hypothèse est vérifiée par l'affirmation de l'auteur [3]. Bien renseigné sur les archives de la cathédrale, notre auteur ne l'est pas moins sur le trésor [4]. Cette compétence s'explique naturellement, si on suppose que l'auteur était un clerc de la cathédrale du Mans. Mais on peut, croyons-nous, déterminer d'une façon plus précise la qualité du rédacteur. Son récit, en effet, quelque impersonnel qu'il paraisse, trahit certaines préoccupations que la situation de l'écrivain peut seule faire comprendre, sinon justifier. Dans la notice d'Avesgaud, il déclare sentencieusement que cet évêque a fait quelque chose qu'il n'aurait jamais dû faire [5] ; or que

1. *Liber albus*, p. 69, n° cxxj.
2. *Id.*, p. 95, n° CLXXVij.
3. *Actus*, p. 338.
4. *Actus*, p. 338, p. 351, p. 356.
5. « Et contra fecit, quod utinam non fecisset ! » (*Actus*, p. 357).

lui reproche-t-il ? D'avoir acheté aux chanoines de la cathédrale les églises de Parigné et de Loué. Ne semble-t-il pas que l'indignation du clerc est moins provoquée par la gravité de l'acte que par son propre intérêt ? Le souci du patrimoine des chanoines se confond dans son esprit avec le bien de l'Église ; de là de curieuses et significatives disproportions dans la narration. Le diplôme d'Hubert, objet unique de la notice, est une donation aux chanoines de la cathédrale. On trouve dans le chapitre consacré à l'évêque Mainard une longue énumération des biens donnés aux mêmes chanoines, et cette énumération est précédée de la phrase suivante : « *Quanta vero vel qualia in episcopatu gesserit bona, aut quæ canonicis Ecclesiæ suæ largitus est dona, audiamus :....* [1] », comme si l'auteur pensait que la bienfaisance d'un épiscopat se mesure à la générosité de l'évêque envers le chapitre. Si le rédacteur blâme Avesgaud d'avoir acheté deux églises aux chanoines, il rappelle que, par contre, cet évêque leur a donné la moitié du produit de la vente des prébendes [2]. Lorsqu'il arrive à Gervais, il éprouve le besoin de transcrire deux fois la liste des biens dont l'évêque gratifia les chanoines, une première fois dans le corps de la notice, une seconde fois en reproduisant le *Testamentum Gervasii* ; l'importance de ces donations était, en effet, exceptionnelle [3]. La notice de Bougrin se termine par la mention d'un legs aux chanoines [4].

Rappelons enfin que le rédacteur reproche à l'évêque Sifroi d'avoir dépossédé les chanoines du domaine de Maule pour le donner à son fils [5]. Or il est permis de soupçonner ce souci constant des intérêts canoniaux de n'avoir

1. *Actus*, p. 350.
2. *Actus*, p. 357.
3. « Dedit suis canonicis dona, quæ nemo alius ante eum dedit... » (*Actus*, p. 363).
4. *Actus*, p. 374.
5. *Actus*, p. 354.

pas été un souci désintéressé; ce soupçon n'est pas arbitraire, car il serait invraisemblable qu'un biographe d'évêques eût, sans motifs, fixé d'une façon continue son attention sur un point peut-être important, mais en tout cas très particulier, de l'administration épiscopale; au contraire on comprend fort bien cette préoccupation, si on suppose que le rédacteur était personnellement intéressé à la conservation et à l'accroissement des biens du chapitre, c'est-à-dire si on suppose qu'il était lui-même chanoine de l'église cathédrale. Cette hypothèse, en même temps qu'elle rend compte de ce que nous appellerons la psychologie de l'auteur, explique sa connaissance étendue des archives de la cathédrale et la précision de son information sur les domaines de cette église et sur le trésor.

III

Quand vivait cet auteur et surtout à quelle époque a-t-il rédigé ses neuf notices ? On a dit plus haut que cette question ne pouvait être résolue qu'après que les limites de la rédaction auraient été exactement déterminées. On a supposé, en effet, jusqu'ici que la rédaction du chanoine coïncidait avec les neuf chapitres étudiés ; or cette supposition n'est qu'approximativement vraie, et il convient maintenant de poursuivre une plus grande précision.

Voyons d'abord où commence la rédaction. Il faut rappeler que le ms. 224 ne contient pas la notice d'Aldric, mais une copie incomplète des *Gesta Aldrici*. Le texte de cette notice se trouve dans B. N. Baluze 45; il est formé de deux tronçons qui sont séparés l'un de l'autre par une bulle de Grégoire IV. Julien Havet a montré que le premier tronçon de la notice appartient à la rédaction des *Actus* proprement dits, tandis que le second fait partie des con-

tinuations[1]; le rédacteur du premier tronçon considère Aldric comme vivant encore; celui du second, au contraire, parle de son décès, de sa sépulture et de la durée de son épiscopat[2]. Il y a plus : non seulement la fin de la biographie est postérieure à la mort d'Aldric, mais elle a été rédigée très longtemps après, car l'auteur, parlant des invasions qui la suivirent, renvoie le lecteur aux *Gesta et annales regum Francorum*[3], comme plus loin, dans la notice de Robert, on le renverra aux lettres du pape Nicolas pour l'éclairer sur le procès survenu entre l'évêque et les moines de Saint-Calais. Enfin la notice de Robert est reliée grammaticalement et logiquement à la fin de la notice d'Aldric; le rédacteur y raconte que l'évêque Robert eut à souffrir des *susdits* païens : *a prædictis paganis*[4]. Or cette allusion n'a de raison d'être que si on la rapproche du dernier paragraphe de la notice d'Aldric, dans lequel il est traité avec quelques détails de l'invasion des Normands[5]. De ces diverses constatations on peut conclure que le dernier tronçon de la notice d'Aldric, écrit très longtemps après la mort de l'évêque, a été composé en même temps, et par le même rédacteur que les notices des évêques qui suivent[6].

1. *Œuvres*, t. I, p. 325-326.
2. On peut noter en passant que la mention de la sépulture ressemble à celle dont on s'est servi pour les évêques postérieurs : *Et in ecclesia sanctorum martyrum Vincentii et Laurentii honorifice sepultus* (p. 327), et que, si, dans la désignation des années du pontificat, le rédacteur emploie l'expression : *cum annos xxiiij Cenomanensem rexisset ecclesiam*, la même expression se retrouve à la fin de la notice de Gervais (cf. plus haut p. 227).
3. *Actus*, p. 327.
4. *Actus*, p. 336.
5. « Post cujus obitum, ingens motus et irruptio vehemens paganorum... » (*Actus*, p. 327).
6. Julien Havet rattache à la continuation la bulle de Grégoire IV (*Œuvres*, t. I, p. 326-327). Il n'y a pas lieu de discuter ici cette opinion, ni d'examiner l'authenticité de la bulle, double problème qui exigerait une étude spéciale, la question n'intéressant pas nos conclusions.

Si la détermination du *terminus a quo* est facile, celle du *terminus ad quem* ne l'est pas moins. La version du ms. 224 recommence avec le chapitre d'Arnaud ; nous pouvons en induire avec une certaine vraisemblance que le début de cette nouvelle notice est le point de départ d'une nouvelle rédaction. L'examen interne du texte confirme l'hypothèse fondée sur les données paléographiques. Dès les premières phrases de la notice d'Arnaud, on peut noter l'application des règles du *cursus*. La formule finale de la notice de Bougrin est la même que celle des notices précédentes [1]. Cette formule est suivie d'un paragraphe additionnel ; mais l'addition de ce paragraphe, qui mentionne le legs d'une pièce d'or [2] à chacun des chanoines de la cathédrale, est conforme à la mentalité, si j'ose dire, du chanoine rédacteur, et on aurait tort d'être surpris de la place qui lui est attribuée ; car la notice de Robert contient aussi une disposition additionnelle [3], insérée, il est vrai, avant la formule finale, mais qui témoigne du peu de souci que le rédacteur avait de la composition. On peut donc conclure avec une sorte de certitude que la fin de la rédaction du chanoine correspond à la fin de la notice de Bougrin.

Mais il est possible que la dernière partie de la notice, rédigée par le même auteur, n'ait été cependant écrite qu'après coup. On a noté plus haut un défaut d'équilibre entre la partie qui concerne la vie monastique de Bougrin et celle qui concerne son épiscopat. Or nous sommes assez portés à croire que l'ensemble de la rédaction a été rédigé du vivant de Bougrin, le *curriculum vitæ* de l'évêque ayant été fourni au rédacteur par l'intéressé lui-même. Le chanoine aurait arrêté son récit après l'exposé de la carrière monastique de Bougrin et l'aurait terminé par ces mots : « Et LX ibi monachos suo in tempore abundanter vivere

1. *Actus*, p. 374 ; voir plus haut, p. 227.
2. « Unum aureum » (p. 374).
3. « Præterea sciendum est... » (p. 338).

fecit »[1]. Plus tard, après la mort de Bougrin, le désir de rappeler les « gestes » de l'évêque et ses bienfaits envers les chanoines l'aurait déterminé à achever la notice; cette partie est, en effet, très brève et paraît écourtée; elle débute par les mentions de l'élection de Bougrin et des motifs de cette élection, mentions qu'on trouve déjà au commencement du chapitre, et qui n'auraient peut-être pas été reproduites, si la notice avait été écrite d'une manière continue; elle a le caractère d'un panégyrique et semble une sorte d'oraison funèbre; l'auteur croit de son devoir de rappeler les cinq degrés de la hiérarchie monastique et ecclésiastique franchis par l'évêque. Cette hypothèse de deux rédactions successives, quoique séduisante, reste bien entendu conjecturale, puisqu'elle ne repose que sur des arguments d'ordre subjectif. Contrôlée et confirmée, elle nous permettrait de dater avec une précision suffisante la portion principale de la composition; l'épiscopat de Bougrin ayant duré près de dix ans, de l'année 1055 à l'année 1065, c'est entre ces deux dates extrêmes qu'on pourrait en fixer l'époque.

Si cette conclusion semble prématurée, quoique vraisemblable, l'analyse que nous avons faite nous autorise à définir avec une plus grande sûreté les sentiments de l'auteur; quelques très brèves considérations sur ces sentiments termineront ce chapitre. Quoique mort avant le pontificat de Grégoire VII, l'évêque Bougrin vivait à une époque où se manifestaient déjà dans le clergé certaines tendances réformistes; moine lui-même, son élévation à l'épiscopat manceau est une preuve du succès que ces tendances obtenaient déjà de son temps et dans son pays[2], et son caractère s'op-

1. P. 374. Rappelons, comme on l'a dit plus haut, que le rédacteur ne mentionne pas à la fin de la notice de Gervais la mort de cet évêque, survenue deux ans après celle de Bougrin. Ce silence, que l'ignorance ou un oubli ne permettent guère d'expliquer, confirme notre hypothèse.

2. Une évolution identique se remarque à la même époque en Norman-

posait très nettement à celui des prélats antérieurs, féodaux, guerriers et souvent dépourvus de qualités proprement sacerdotales ; notre rédacteur a senti cette antithèse, et il est visible que, favorable à Bougrin et peut-être son familier, il a pris parti pour lui ; les termes, dont il se sert, pour le louer, méritent d'être rapportés : « Qui, quamvis pauperior et humilior antecessoribus episcopis fuerit, tamen majora opera exercere tentavit. » On peut remarquer que, par contre, dans la notice de Sifroi, il se plaît à opposer l'origine noble de l'évêque à son avilissement moral[1] ; l'énumération signalée plus haut des degrés par lesquels passa Bougrin avant de devenir évêque prouve qu'il attachait une grande importance à la régularité de la hiérarchie ecclésiastique. Ces quelques traits nous révèlent le milieu dans lequel a vécu le rédacteur ; ils nous donnent le moyen de le mieux connaître; ils peuvent nous mettre en garde contre ses jugements.

On peut résumer de la manière suivante les conclusions de ce chapitre. Une rédaction nouvelle des *Actus* commence avec le dernier paragraphe de la notice d'Aldric et se poursuit jusqu'au début de celle d'Arnaud ; elle est l'œuvre d'un seul auteur, qui était chanoine de la cathédrale du Mans. Mais elle a peut-être été composée en deux fois; la plus grande partie, c'est-à-dire celle qui s'étend jusqu'à la vie épiscopale de Bougrin, paraît avoir été écrite pendant que celui-ci était évêque, c'est-à-dire entre les années 1055 et 1065; la fin de la notice, œuvre du même auteur, n'aurait été composée qu'après la mort de Bougrin. Le chanoine rédacteur, familier de Bougrin moine évêque et témoin de la réforme ecclésiastique, en est partisan. Il est consciencieux, se sert largement des documents

die ; sur ce sujet, voir Böhmer, *Kirche und Staat in England und in der Normandie im XI und XII Jahrhundert,* Leipzig, 1899, surtout les premières pages.

1. *Actus*, p. 352.

d'archives qu'il trouve à l'église cathédrale. Mais il convient de ne pas exagérer son importance historique. Sur les premiers évêques, ses renseignements sont presque insignifiants ; à partir de Sifroi, il est plus intéressant ; mais la narration des événements, subordonnée à des considérations sur le temporel de l'église du Mans, n'est trop souvent qu'un prétexte et qu'un moyen.

CHAPITRE II

D'ARNAUD A HUGUES DE SAINT-CALAIS

(1065-1136)

On a montré dans le chapitre précédent que la fin des *Gesta Aldrici* et les neuf notices qui suivent sont l'œuvre d'un seul auteur, contemporain de l'évêque Bougrin ; il résulte, d'autre part, de l'examen paléographique[1] du manuscrit 224 de la Bibliothèque du Mans que les *Gesta Arnaldi*, les *Gesta Hoelli*, les *Gesta Hildeberti*, les *Gesta Guidonis* y ont été insérés par un même copiste et postérieurement à la notice de l'évêque Hugues de Saint-Calais (1136-1144) et aux *Actus* proprement dits[2]. Certes ces indications sont précieuses, et on peut les utiliser pour

1. On verra, en effet, en étudiant la biographie d'Hugues de Saint-Calais (p. 265, note 4), que cette biographie a été écrite dans le ms. Bibl. du Mans, 224, par le copiste qui y a transcrit les *Actus* proprement dits à l'époque même où elle a été composée ; au contraire, l'écriture de nos quatre notices est, comme nous le montrerons, différente et postérieure.

2. Il faut ajouter que les trois notices d'Arnaud, d'Hoël, d'Hildebert et la plus grande partie de celle de Gui sont aussi contenues dans Bibliothèque Nationale, Baluze 45, fol. 142 ; il est probable que le manuscrit copié par Du Chesne était incomplet ; mais il ne nous paraît pas possible de tirer de cette particularité des conclusions sur la composition de l'ouvrage, comme a essayé de le faire J. Havet.

montrer, d'une part, qu'une rédaction nouvelle coïncide avec le début des *Gesta Arnaldi*, et, d'autre part, que la fin des *Gesta Guidonis* correspond à la fin d'une rédaction; mais on est obligé de s'attacher à des caractères moins extérieurs pour savoir si ces quatre biographies ont été composées par un ou par plusieurs auteurs et pour déterminer leurs dates et la qualité de leurs auteurs. L'étude de ces trois problèmes fera l'objet de ce chapitre.

I

Les derniers éditeurs des *Actus* ont déjà remarqué qu'avec le chapitre d'Arnaud commence une rédaction en prose rythmée [1]; mais ils n'ont pas essayé de délimiter l'endroit du récit où cesse la prose rythmée. Il nous paraît presque superflu de montrer l'intérêt qu'offre cette délimitation; la substitution de la prose rythmée à la prose vulgaire et celle de la prose vulgaire à la prose rythmée sont des modifications trop importantes pour qu'on puisse les expliquer autrement que par un changement de rédacteur ou tout au moins un arrêt dans la rédaction.

On sait que les règles de la prose rythmée ou *cursus* reposent au XII[e] siècle non pas sur la quantité des syllabes, comme à l'époque mérovingienne, mais sur leur accent [2]. Des règles différentes s'appliquent au commencement, à l'intérieur et à la fin des phrases et des incises; mais il n'y a lieu de nous occuper ici que de celles qui concernent les fins de phrases et des incises, car elles seules sont

1. *Actus*, p. 374, note 5.

2. Sur la prose rythmée au XII[e] siècle, voir : M. Noël Valois, *Etude sur le rythme des bulles pontificales (Bibl. de l'Ecole des Chartes*, XLII, 1881, p. 161-199 et 257-273) et M. E. Vacandard, *Le cursus, son origine, son emploi dans la liturgie* (*Revue des questions historiques*, LXXVIII, 1905, p. 59-103); ce dernier article est un bon résumé et contient d'utiles indications bibliographiques.

assez rigoureuses pour nous permettre de reconnaître avec certitude si une phrase est écrite en prose rythmée. Ces règles ont pour objet de fixer la manière dont doivent être accentués les mots qui terminent une phrase ou une incise. Selon ces règles, on peut terminer une phrase ou une incise par un mot accentué sur la pénultième suivi d'un trisyllabe accentué également sur la pénultième, c'est-à-dire par un paroxyton suivi d'un trisyllabe paroxyton ; exemple :

obligari compellunt

Le trisyllable final peut être remplacé par un monosyllable et un dissylable. Ce dispositif est appelé *cursus planus*.

On peut, en second lieu, les terminer par un mot accentué sur la pénultième suivi d'un tétrasyllabe accentué sur l'antépénultième, c'est-à-dire par un paroxyton suivi d'un tétrasyllabe proparoxyton ; exemple :

presentis evolvere

Le tétrasyllabe peut être remplacé par un monosyllabe et un trisyllabe proparoxyton. Ce dispositif est appelé *cursus tardus*.

On peut, en troisième lieu, les terminer par un mot accentué sur l'antépénultième suivi d'un tétrasyllabe accentué sur la pénultième, c'est-à-dire par un proparoxyton suivi d'un tétrasyllabe paroxyton ; exemple :

jussionibus obedire

Le tétrasyllabe peut être remplacé par un monosyllabe et un trisyllabe paroxyton ou par deux dissyllabes. Ce dispositif est appelé *cursus velox* [1].

1. On a déjà noté, et notamment M. l'abbé Vacandard (*op. cit.*, p. 84), que le *cursus velox* a été employé plus fréquemment que les précédents parce qu'il était jugé plus harmonieux. Nous avons remarqué, de notre côté, que sur les 208 fins de phrases, que nous avons eu à examiner,

De l'examen minutieux de toutes les fins de phrases et d'incises [1] contenues dans les quatre notices il résulte que les règles du *cursus* sont appliquées avec une grande régularité dans les *Gesta Arnaldi*, les *Gesta Hoelli* et le commencement des *Gesta Hildeberti* jusqu'au récit du voyage d'Hildebert à Rome qui eut lieu après la mort de Guillaume le Roux (2 août 1100) et la reprise du Mans par le comte Helie (novembre 1100) [2]. Au contraire, dans les phrases qui viennent après on remarque des violations très nombreuses de ces règles ; voici d'ailleurs, indiquées dans leur ordre, les fins de phrases qui suivent immédiatement le passage précité :

Romam proficiscitur (?) [3]. — Recepit et familiaritatem (?). — Exhibeant et reverentiam (?). — Reverentia susceperunt (V) [4]. — Superabat, destinavit (?). — Cenobium construxerat (?). — Transmisit ecclesiæ (T) [5]. — Defuit Julianus (V).

A partir de l'endroit qu'on a indiqué, l'application des règles du *cursus* cesse, comme on le voit, de se produire ou plus exactement elle cesse de se produire d'une manière constante ; on sait, en effet, que les dispositifs

122 ont la cadence du *cursus velox*, 29 celle du *cursus planus*, 46 celle du *cursus tardus* ; onze sont dépourvues de cadence, ou leur cadence est incertaine.

1. Il nous est malheureusement impossible de déterminer avec une certitude mathématique les incises dont le rédacteur a voulu soumettre les finales aux lois du *cursus* ; pour que cette détermination fût possible, il serait nécessaire de posséder le manuscrit autographe de l'auteur ; on saurait, en observant sa ponctuation, la manière dont il analysait ses phrases et, par suite, celle dont il les rythmait. Au contraire, nous avons constaté en examinant la ponctuation du ms. Bibl. du Mans 224, qu'elle ne s'adapte pas aux exigences métriques, constatation qui n'a d'ailleurs rien de surprenant, car le copiste ignorait probablement que le texte qu'il transcrivait était rédigé en prose rythmée.

2. Jusqu'à « Pacata igitur civitate, et hostibus inde effugatis, Ildebertus Romam proficiscitur. » (*Actus*, p. 404).

3. Le point d'interrogation signifie l'absence de cadence.

4. V = *Cursus velox*.

5. T = *Cursus tardus*.

adoptés pour la prose rythmée ont été les dispositifs les plus harmonieux ; on ne doit donc pas s'étonner de les voir employés assez souvent, quoique accidentellement, par des écrivains ignorants des règles du *cursus*. Aussi le nombre des finales construites sans souci des exigences métriques étant depuis cet endroit et jusqu'à la fin de la notice de Gui de Ploërmel plus considérable que celui des finales conformes aux lois rythmiques, nous pouvons conclure que celui qui a rédigé la fin de la notice d'Hildebert de Lavardin et toute celle de l'évêque Gui n'a pas voulu les observer [1].

Cette étude du *cursus*, quelque importante qu'elle soit et quelque probante qu'elle paraisse, n'est cependant qu'une étude superficielle, et il y aurait, croyons-nous, une certaine hardiesse à conclure d'une simple modification métrique à un changement de rédacteur. Il convient donc d'étudier maintenant les caractères, pour ainsi dire, littéraires des deux parties dont la distinction résulte de l'examen du rythme et de nous demander si aux différences rythmiques correspondent des différences de pensée et de style [2].

1. Il y aura lieu d'atténuer plus loin cette conclusion trop nette (voir p. 260).

2. Avant de procéder à cette recherche, il est utile de nous assurer que chacune des deux parties formées la première par les notices d'Arnaud et d'Hoël et le premier tiers de celle d'Hildebert (1065-1100), la seconde par la fin des *Gesta Hildeberti* et les *Gesta Guidonis* (1100-1136), est le résultat d'une seule rédaction. L'ablatif absolu par lequel débutent les *Gesta Hildeberti* (voir plus haut, p 228) nous prouve explicitement que clerc qui a rédigé le commencement de ce chapitre est le même que l'auteur des *Gesta Arnaldi* et des *Gesta Hoelli*. Il n'est pas moins facile de prouver que les deux derniers tiers des *Gesta Hildeberti* et les *Gesta Guidonis* ont été composés par un même auteur. Une partie du chapitre d'Hildebert est, en effet, remplie par le récit de la prédication d'Henri de Lausanne qui y est qualifié de *pseudoheremita* (*Actus*, p. 409) ; or ce récit est rappelé à la fin de la notice de Gui dans les termes suivants : « *Eo siquidem tempore, pseudoheremita, de quo scripsimus superius* (*Actus*, p. 437). » Ces mots sont un aveu trop net pour qu'il soit nécessaire de les

Deux préoccupations sollicitent l'auteur de la première partie: le souci de l'histoire civile et celui de la précision archéologique. Le chroniqueur ne s'est pas contenté de rapporter les faits de l'histoire laïque dans la mesure où ces faits ont intéressé l'histoire ecclésiastique ; il a reproduit, au contraire, les péripéties de l'histoire mancelle, parce qu'il les jugeait curieuses [1]. Son souci de la précision archéologique nous est attesté par la minutie avec laquelle il a indiqué l'œuvre propre à chacun des trois évêques Arnaud, Hoël, Hildebert dans la construction de la cathédrale du Mans ; c'est grâce à ce souci que plusieurs parties de l'édifice ont pu être datées avec une certaine approximation [2].

On doit ajouter que les sentiments de l'auteur dans la narration des faits sont modérés et contrastent avec le fanatisme que révèlent la fin de la notice d'Hildebert et celle de Gui. Le récit de la commune du Mans est fait avec une impartialité au moins apparente [3]. Seuls les méfaits d'Hilgot, clerc de la cathédrale, sont rapportés avec prolixité et âpreté [4]; mais il y a lieu de considérer cette abondance et cette violence comme s'expliquant par des souvenirs personnels.

Si on examine la forme de ces notices, on remarque qu'elles sont écrites avec un souci presque constant de la tenue littéraire. Les exigences rythmiques auxquelles

commenter, et on peut affirmer que celui qui a écrit les *Gesta Guidonis* est le même que celui qui a écrit la fin des *Gesta Hildeberti*.

1. « Sed quia Cenomannica civitas, sub ipsius episcopatu, multis seditionibus oppressa est, non incongruum reor aliqua ex his que digna memorie judicavi compendiose gestis ipsius innectere. » (*Actus*, p. 376). Et plus loin : « Quia enim hujus quoque tempora nequaquam vacua persecutionibus exstiterunt, propter rerum novitatem, indignum judicavi quedam ex his silentio preterire. » (*Actus*., p. 385).

2. E. Lefèvre-Pontalis, *Etude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans* (*Revue hist. et arch. du Maine*, XXV, 1889, p. 25 et ss.)

3. *Actus*, p. 377-379.

4. *Actus*, p. 387-391.

l'auteur s'est soumis l'ont conduit à choisir ses expressions avec une certaine recherche qui est surtout manifeste dans les finales. Il nous a été facile de noter un grand nombre de métaphores, d'ailleurs banales, comme en font souvent ceux qui se piquent d' « avoir du style[1] ». Les antithèses y sont également nombreuses[2]. Le souci de lier les phrases a obligé le rédacteur à une certaine monotonie dans l'usage des conjonctions de coordination, et les « interea » et les « itaque » sont employés avec prodigalité.

La fin de la notice d'Hildebert et celle de Gui révèlent des sentiments et présentent des caractères littéraires un peu différents. L'auteur des précédentes notices était un ami d'Hoël[3]; notre rédacteur a été un ami de Gui, et il déplore la mort de ce dernier avec insistance[4].

Le souci désintéressé de l'histoire civile disparaît dans cette partie de l'œuvre pour faire place à des préoccupations plus pratiques. L'auteur des *Gesta Arnaldi* et des *Gesta Hoelli* indique à deux reprises qu'il relate les évènements parce qu'ils lui semblent dignes d'être relatés[5]; au

1. Exemples : Velut navis absque gubernaculo ferebatur (*Actus*, p. 379). — Diu conceptum invidie venenum impune posset evomere (p. 388). — Animadversionis gladio ferirentur (p. 390). — Quasi spelunca latronum (p. 391). — Faciemque lacrimarum imbre perfusus (p. 392). — Quasi apes prudentissima, multiplitium sententiarum flosculos colligens (p. 398). — Quasi taurus in latebris silvarum (p. 401). — Tanquam leo ferocissimus (p. 404). — Velut fumus (*Ibid.*).

2. Exemples : Sed brevitatem corporis morum probitus honestabat (p. 375). — Spiritualiter renato generatio carnalis... officere (*Ibid*). — Non tam sibi carnis cognatione quam honeste conversationis imitatione conjunctum (p. 382). — Indoctum prudentibus, puerulum senioribus anteferret (p. 388). — Et quamvis cum Maria ad pedes Domini sedens contemplationes ejus dulcedini, si fieri posset, vacare jugiter elegisset, tamen, cum ad Marthe sollicitudinem pastoralis officii cogeretur necessitate transire... (p. 399). — Ut canticum eorum in luctum et organum eorum in vocem flentium verteretur (p. 404).

3. *Actus*, p. 395.

4. *Actus*, p. 423.

5. Voir plus haut, p. 252, note 4.

contraire, les *Gesta Guidonis* ne sont pas dépourvus de prétentions édifiantes, comme le prouve le passage qu'on reproduit en note[1]. Ces prétentions sont accompagnées d'un véritable fanatisme orthodoxe, et il faut ajouter qu'à cette violence des sentiments correspond une violence un peu ridicule de l'expression. C'est à l'occasion d'Henri de Lausanne que cette âpreté s'est manifestée avec le plus de complaisance. Une longue série d'épithètes calomnieuses sert, pour ainsi dire, de préface à l'histoire du séjour d'Henri au Mans et a moins pour but de le qualifier que de l'injurier[2]. L'hostilité de l'auteur persiste à travers toute la narration, dont on peut juger l'objectivité insuffisante[3]. En particulier, l'auteur explique par des motifs qui n'ont rien de spirituel l'ascendant qu'Henri exerçait sur les foules[4] ; cette explication s'accorde d'ailleurs assez bien avec les intentions édifiantes de l'auteur ; il avait, en effet, à cœur de montrer le lien, pour ainsi dire, nécessaire

1. « Hec de Henrico annotavi, et gestis Ildeberti inserui, ad commodum et doctrinam posterorum, ut caveant ne ecclesia Christi aliquando hujusmodi erroribus valeat perturbari » (*Actus*, p. 414).

2. « Surrexit quidam ypocrita quem propria actio, mores perversi, dogma detestabile, scorpionibus et parricidialibus dignum protestantur supplicüs. Is enim, ovium spoliis lupi rapacis rabiem occultans, vultus et oculorum incitatione mari conformis naufragoso, etc. » (*Actus*, p. 407).

3. On doit toutefois savoir gré au rédacteur de nous avoir donné quelques notions malheureusement écourtées et peut-être assez inexactes sur les conceptions religieuses et sociales d'Henri de Lausanne. Le mépris paradoxal de la richesse et de la propriété privée était vraisemblablement le point le plus important de cet enseignement qui prétendait reposer sur l'inspiration directe de l'Esprit saint. Mais notre auteur s'est surtout attaché à exposer avec complaisance les idées matrimoniales d'Henri de Lausanne, qui prêchait, à son grand scandale, une sorte d'union libre (*Actus*, p. 407-412).

4. « Matrone etiam atque inpubes pueri, nam utriusque sexus utebatur lenocinio, pro varia vice huic accedentes, excessus suos profitentur, sed augmentant, plantas ejus, clunes, inguina, tenera manu demulcendo. Hii plane tanti viri lascivia exhilarati et adulterii enormitate, publice testabantur nunquam se virum attrectasse tante rigiditatis, tante humanitatis et fortitudinis » (*Actus*, p. 408).

qui existait dans sa pensée entre l'hétérodoxie religieuse et la dépravation morale ; on sait que cette opinion fâcheuse était fort répandue au Moyen-Age. Le fanatisme du rédacteur apparaît aussi avec ses tendances rigoureusement orthodoxes dans le passage qui est consacré à l'antipape Pierre de Léon [1].

La forme de cette partie de la chronique est moins châtiée que celle de la précédente ; elle est surchargée et violente ; on y trouve notamment de longues énumérations d'épithètes incohérentes ; nous avons signalé celles qui forment les portraits peu flattés d'Henri de Lausanne et de Pierre de Léon. A l'inverse il convient de noter ce qu'on peut appeler l'éloge funèbre fort emphatique d'Henri I Beauclerc [2]. On doit enfin signaler l'emploi très fréquent de mots savants et prétentieux dont beaucoup sont empruntés au grec [3].

Ces diverses remarques, quelque éparses qu'elles soient, prouvent cependant qu'il existe des différences, sinon une opposition manifeste, entre le fond et la forme des deux fragments, que l'étude du *cursus* nous a fait discerner. Il est par conséquent certain que ces quatre notices n'ont pas été rédigées d'une manière continue et il est probable qu'elles ont été composées par des auteurs distincts.

1. *Actus*, p. 433. On doit remarquer que l'auteur attribue à ce personnage une origine israëlite sans aucune raison : « Hic Petrus ex judaismo duxit originem » (*Actus*, p 433). Henri de Lausanne est aussi qualifié de Juif : « At verus Judex... » (p. 412).

2. *Actus*, p. 440.

3. Pseudoheremita (*Actus*, p. 409), ethnicos (*Ibid.*), hypocrite (p. 410), dogmatizabat novum dogma (p. 411), thalamo (p. 412), yconia (p. 418), protomartyris (*Ibid.*), ethera (p. 419), cc[lis] lustris cum xxxvii ab incarnatione Domini evolutis (p. 423), polo animam commendavit (*Ibid.*), topazion inter silices, balsamum inter ceteros liquores (p. 430), holocaustum (*Ibid.*), doxalia (p. 433), chacos (p. 437).

II

Nous n'avons pas encore cherché à déterminer les dates auxquelles ont été écrites ces deux continuations des *Actus* ; cette détermination que nous allons tenter présente un double intérêt : elle nous permettra, d'abord, croyons-nous, d'expliquer les conditions dans lesquelles ces quatre notices ont été rédigées et peut-être de justifier, en la modifiant un peu, l'hypothèse que nous avons émise sur leur composition ; en second lieu, elle légitimera le crédit qui leur est accordé en montrant qu'elles ont été écrites peu après les évènements racontés.

Quelques indications chronologiques contenues dans la première partie des quatre notices fixent à la date de sa rédaction une sorte de *terminus a quo*. Le chroniqueur parle au début des *Gesta Hildeberti* du prélat comme d'un homme déjà mort[1]; il emploie le plus-que-parfait pour signaler ses mérites littéraires[2]. Rapportant l'âge qu'Hildebert avait lorsqu'il devint évêque du Mans, il tempère son affirmation par les mots : « ni fallor »[3] ; cette formule dubitative aurait-elle été employée si la biographie avait été écrite du vivant d'Hildebert[4]. ?

1. « Venerabilis quoque Ildeberti non imparis meriti actus describere disposui, ne laudabilis ejus memoria inherti silentio tegeretur » (*Actus*, p. 397).

2. « Et qui multos, luculentis scriptorum suorum exhortacionibus, in lucem veritatis *induxerat*... » (*Actus*, p. 398).

3. *Actus*, p. 399.

4. On serait tenté en lisant les *Gesta Arnaldi* de reculer jusqu'à l'année 1140 la date de leur composition ; cette notice se termine par la mention de la translation de l'évêque Arnaud dans la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Vincent au Mans, en l'année 1140. Mais cette mention nous paraît être une interpolation due à un scribe postérieur ; elle est, en effet, ajoutée à la notice, puisqu'elle vient après le mot : « amen », par lequel celle-ci s'achève normalement ; en outre, celui qui l'a insérée

Mais si cette rédaction est postérieure à la mort d'Hildebert, par conséquent à l'année 1133 [1], elle n'est pas de beaucoup postérieure à cette date. Celui qui l'a faite était, en effet, un familier de l'évêque Hoël, puisqu'il parle de la douleur prolongée que lui causa la mort de ce personnage [2] survenue le 29 juillet 1096 [3]. Il est en outre vraisemblable qu'il assistait le 17 octobre 1093 à la translation de saint Julien, car les termes dont il se sert pour la décrire paraissent l'indiquer [4]. Il y a, par conséquent, lieu de supposer qu'il avait atteint l'âge d'homme, sinon en 1093, du moins en 1096. Nous pouvons d'ailleurs assigner à la date de la composition un *terminus ad quem* précis. Parlant des bienfaits de l'évêque Arnaud, le chroniqueur déclare que quelques donations faites à l'église du Maine n'auraient pas suffi à conserver la mémoire de cet évêque, si la restauration qu'Arnaud avait entreprise de la cathédrale ne l'avait pas garantie contre l'oubli, et il ajoute que cette restauration n'a pas pu être achevée en soixante ans [5]. Ce chiffre n'est pas arbitrairement choisi : il correspondait certainement au nombre d'années qui s'étaient écoulées depuis le commencement des travaux jusqu'au moment où l'auteur écrivait ; or l'évêque Arnaud étant mort le

dans la chronique a eu soin d'indiquer que la translation a eu lieu du temps de l'évêque Hugues (1136-1143) (tempore Hugonis episcopi, *Actus*, p. 382), indication qui ne peut guère avoir été mise qu'après la mort de l'évêque Hugues ; or nous verrons plus loin que la rédaction est antérieure à 1141, par conséquent au décès de ce prélat.

1. Dieudonné, *Hildebert de Lavardin*, p. 109.

2. « Ecce iste, cui paulo ante tanquam felicissimo congaudebam, in tantam me mestitudinem repentine mortis acerbitate dejecit, ut per multa tempora vix potuerim consolari » (*Actus*, p. 395).

3. *Actus*, p. 396, note 4.

4. « Ad hanc vero translationis solemnitatem tanta, non solum ex nostra regione, sed ex circumjacentibus provinciis, populorum multitudo noscitur convenisse, ut nullus nostre etatis tantam aliquando se vidisse meminerit » (*Actus*, p. 394).

5. « Que videlicet tantos sumptus tantumque studium exposcebat, ut *sexaginta annorum spacio* nequaquam consummari potuerit » (*Actus*, p. 381).

29 novembre 1081[1], le terme extrême de ce délai ne peut pas être postérieur à l'année 1141. C'est donc entre les années 1133 et 1141 que les notices d'Arnaud et d'Hoël ainsi que le début de celle d'Hildebert ont été composés.

L'étude de la fin de la notice d'Hildebert et de celle de Gui de Ploërmel ne fournit pas des indications aussi précises sur la date de la rédaction. On doit d'abord noter que la biographie de Gui de Ploërmel a été composée après la mort du prélat qui eut lieu en 1136[2], car cette mort y est déplorée dès les premières lignes du chapitre[3]. En second lieu, le récit de la prédication d'Henri de Lausanne, qui se trouve dans les *Gesta Hildeberti*[4], a été fait longtemps après cette prédication, car l'auteur prétend que l'influence exercée par l'hérésiarque a été si profonde qu'elle dure encore à l'époque où il écrit[5]. Or le passage d'Henri au Mans ayant eu lieu entre les années 1116 et 1118[6], la narration ne peut guère avoir été composée avant l'année 1140, car la constatation du rédacteur laisse à supposer qu'un délai d'une vingtaine d'années au moins s'était écoulé depuis cette prédication [7].

Les observations qui suivent auront pour objet de trouver un *terminus ad quem*. Les *Gesta Guidonis* commencent par l'annonce de la mort du prélat ; cette mort est rappelée en

1. L. Halphen, *Le comté d'Anjou au* XIe *siècle*, p. 185.
2. *Actus*, p. 422.
3. « Occasum igitur nostri Guidonis succincta defleamus relatione » (*Actus*, p. 423).
4. *Actus*, p. 407-415.
5. « Eos enim Henricus sic sibi illexerat, quod vix adhuc memoria illius et dilectio a cordibus eorum deleri valeat vel depelli » (*Actus*, p. 414).
6. La prédication d'Henri est datée par M. Dieudonné entre les années 1116 et 1120 (*Op. cit.*, p. 73, note 4). Nous pouvons ajouter qu'elle est antérieure à l'année 1118, car les clercs du Mans dans le discours qu'ils adressent à Henri pour lui interdire l'accès de l'église parlent au nom du pape Pascal II mort en 1118 (*Actus*, p. 410).
7. Nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que cette estimation est nécessairement arbitraire.

des termes qui semblent l'expression d'une douleur sincère et l'auteur rappelle les rapports d'amitié qui l'unissaient à Gui [1]. Certains détails comme ceux qui sont relatifs à la table du défunt [2] trahissent un témoin oculaire. Une remarque contenue dans la même notice prouve que l'auteur était contemporain des événements qu'il rapportait. Après avoir raconté les troubles qui suivirent l'élévation d'Hildebert à l'archevêché de Tours en 1125 et ajouté à son récit quelques réflexions générales, le chroniqueur se défend d'avoir fait aucune allusion à des personnages déterminés [3]. Cette réserve eût été inutile si l'auteur n'avait pas été mêlé comme spectateur ou acteur aux évènements de 1126. Une indication chronologique moins vague nous est fournie par le passage suivant : « Hujus [4] regnum cum ducatu Stephanus, nepos ejus, comes Moritonii, homo lascivie deditus et inhertie, invasit : *cujus finem, nobis ignorantibus, Deus novit,* qui scit cogitationes populorum et reprobat consilia principum [5]. » Ce passage a, en effet, été écrit du vivant d'Etienne de Blois, puisque le clerc ignorait encore en le composant la date de la mort de ce prince ; Etienne de Blois étant décédé le 25 octobre 1154 [6], c'est avant cette date que les *Gesta Guidonis,* à la fin desquels se trouve ce passage, ont été composés.

L'étude un peu minutieuse que nous venons de faire nous a montré que les notices d'Arnaud et d'Hoël ainsi que le commencement de celles d'Hildebert ont été rédigées entre 1133 et le 29 novembre 1141 ; de leur côté, la fin de la notice d'Hildebert et celle de Gui, qui ont été

1. « Ceterum diligentis est tam amici deflere occasum quam laudes inserere membranis » (*Actus*, p. 423).

2. *Actus*, p. 426.

3. « Nemo enim nuncupative hic designatus est, nemo personaliter, nemo descriptione » (*Actus*, p. 428).

4. Il s'agit d'Henri I Beauclerc mort en 1135 et de son successeur Etienne de Blois, comte de Mortain.

5. *Actus*, p. 440.

6. Freeman, *The history of the Norman conquest of England,* vol. V, p. 330.

écrites après l'année 1136, peut-être même plusieurs années plus tard, ne sont pas postérieures à 1154. Or on doit remarquer que l'auteur de la première partie était certainement déjà âgé en 1133, et à plus forte raison en 1136, puisqu'il avait eu des rapports d'étroite amitié avec l'évêque Hoël mort en 1096. On peut, par conséquent, supposer avec une grande vraisemblance que soit la vieillesse, soit la mort, l'obligea d'interrompre son œuvre qui fut reprise par un clerc plus jeune, ami de l'évêque Gui et ignorant des règles de la prose métrique.

Il est d'ailleurs probable, quoique la supposition soit difficile à vérifier, que la distinction entre l'œuvre des deux rédacteurs est moins nette que nous l'avons prétendu plus haut. On peut en effet remarquer que certains passages qui se trouvent dans la seconde partie de la notice d'Hildebert avant et après le récit de la prédication d'Henri de Lausanne sont écrits en prose rythmée [1]. En outre, le chroniqueur justifie, comme on l'a montré plus haut, le récit qu'il fait de cette prédication en disant qu'il l'a *inséré* dans les *Gesta Hildeberti* pour prévenir les retours offensifs de l'hérésie [2] ; les expressions employées par l'auteur suggè-

1. Voici les finales d'un paragraphe qui précède la narration de cette prédication : « Ejusdem provincie (T). — Muneribus honoratus (V). — Gaudio remeavit (V). — Secum retulerat (T), — Dispensatione distribuit (T). — Abundanter expendit (Planus). — Ecclesie transtulit (P). — Opere collocavit (V). — Urbe distante (P). — Decimis augmentavit (V). » (*Actus*, p. 405). Voici celles d'un éloge d'Hildebert qui suit cette narration : « Possemus extollere (T). — Commendatione non egeat (T). — Noscitur excrevisse (V). — Partibus et ignotis (V). — Habeatur et potior (T). — Gentibus cognitus est (V). — Dignitatem contulerat (T). — Commiserat prelaturam (V). » (*Actus*, p. 421). Les règles de la prose rythmique sont dans ces deux cas observées d'une manière trop continue pour que cette observation ne soit pas volontaire ; on retrouve d'ailleurs, dans le second passage du moins, quelques-uns des caractères littéraires, la recherche des images banales et des antithèses, que nous avons signalés chez le premier de nos deux rédacteurs.

2. Voir plus haut, p. 254, note 1. La même expression se retrouve plus loin dans la même notice : « Nomina vero earundem ecclesiarum huic opusculo inserui... » (*Actus*, p. 121).

rent l'idée d'une interpolation. On est donc tenté de supposer que son prédécesseur avait soit laissé des notes sur la fin de l'épiscopat d'Hildebert, soit même achevé la notice, et que notre chroniqueur s'est servi de ce travail en le modifiant et en intercalant dans la biographie une longue dissertation sur Henri de Lausanne.

Ajoutons en terminant que les résultats auxquels nous sommes arrivés dans ce paragraphe ne sont pas sans importance pratique, car montrer que ces notices ont été écrites par des contemporains c'est justifier partiellement le crédit que leur ont accordé les historiens [1].

III

Si les noms des deux chroniqueurs nous sont inconnus, leur qualité peut être déterminée : ils ont été tous les deux chanoines de l'église du Mans. Le premier était un ami et peut-être un élève de l'évêque Hoël [2]; il connaissait les archives de la cathédrale, car il renvoie le lecteur aux chartes de l'évêque Hoël [3] ; les privilèges de l'église du Mans

1. La documentation des deux rédacteurs a été faite, en grande partie, oralement. Cependant le premier a reproduit une donation du comte Hugues IV, qu'il a trouvée dans les archives de l'église du Mans (*Actus*, p. 393 ; cf. *Liber albus*, p. 98, n° CLXXVIII) et une pièce en vers qui est peut-être d'Hildebert de Lavardin (*Actus*, p. 397). Le second a utilisé à plusieurs reprises les lettres d'Hildebert ; en ce qui concerne les rapports du comte du Perche, Rotrou, et d'Hildebert, la constatation de l'utilisation résulte de l'aveu du rédacteur lui-même (*Actus*, p. 407 ; cf. Dieudonné, *op. cit.*, p. 71); un fragment d'une lettre d'Hildebert à Roger, évêque de Salisbury, où le premier recommande Gui de Ploërmel à son confrère, est reproduit littéralement dans les *Gesta Guidonis* (*Actus*, p. 425 ; cf. *Patrol. lat.*, CLXXI, col. 219, lettre II 12).

2. « Obiit... *alumnis amicisque suis* luctum inremediabilem... derelinquens » (*Actus*, p. 397).

3. « Remissionem atque immunitatem quam ecclesie fecerat,..... promulgari precepit, sicut in ejusdem episcopi descriptionibus hactenus habetur insertum » (*Actus*, p. 393).

l'intéressaient vivement[1] ; il relate la donation de l'église de Savigné faite par Arnaud aux chanoines du Mans[2], celle des églises d'Epineu, d'Alonne et d'une pièce de terre sise à Neuville, faite par Hoël aux mêmes [3], et on peut ajouter que la confirmation par le comte Hélie des concessions de ses prédécesseurs, que mentionne le chroniqueur[4], touchait aussi aux intérêts canoniaux.

Les mêmes soucis sont manifestes dans l'œuvre du second rédacteur, comme le prouvent l'analyse détaillée des donations du comte Foulque et de sa femme Erembourg à l'église du Mans [5], celle des donations d'Hildebert aux chanoines[6], la copie du don de plusieurs églises fait par Gui de Ploërmel au chapitre [7]. Un autre passage des *Gesta Guidonis* est plus significatif : le chroniqueur rapporte avec insistance une réclamation des chanoines manceaux qui se plaignaient de la facilité avec laquelle l'évêque admettait dans le chapitre du Mans des clercs étrangers au diocèse ; il ajoute avec satisfaction que l'évêque promit d'éviter à l'avenir ces intrusions; sur quoi les chanoines se levèrent et inclinèrent la tête en signe d'acquiescement [8]. Cette description minutieuse est sans doute l'œuvre d'un témoin et d'un intéressé.

Il faut donc répéter ce qui a été dit plus haut [9] : le souci des intérêts des chanoines est trop vif pour être un souci purement historique. On doit donc supposer qu'une tradition s'était établie au chapitre de l'église cathédrale du

1. « Celeberrimum est enim Cenomannensis ecclesie presulem, post Turonensem archiepiscopum, totius Turonensis dioceseos obtinere primatum » (*Actus*, p. 384).
2. *Actus*, p. 381.
3. *Actus*, p. 394.
4. *Actus*, p. 406.
5. *Actus*, p. 416.
6. *Actus*, p. 419.
7. *Actus*, p. 438.
8. *Actus*, p. 435.
9. P. 241.

Mans de rédiger les « gestes » des évêques décédés ; cette publication en partie inspirée par une louable préoccupation scientifique, n'était pas dénuée d'intentions utilitaires.

On peut résumer les conclusions de ce chapitre comme il suit : les notices d'Arnaud, d'Hoël, d'Hildebert de Lavardin, de Gui de Ploërmel (1065-1136) paraissent avoir été composées par deux rédacteurs, dont le premier, qui écrivait en prose rythmée, a cédé la place à un autre clerc, ignorant les lois du *cursus*, après le récit de la mort de Guillaume le Roux (2 août 1100); mais son œuvre se poursuivait peut-être jusqu'à la fin de l'épiscopat manceau d'Hildebert (1125); cette partie de son travail a été reprise par son continuateur qui y a ajouté la notice de Gui de Ploërmel. Ces deux rédactions ont été faites, la première, entre 1133 et le 29 novembre 1141 par un vieux chanoine de l'église du Mans, ami d'Hoël ; la seconde avant 1154 et cernainement après 1136, sinon après 1140, par un autre chanoine ami de Gui de Ploërmel.

CHAPITRE III

LA NOTICE D'HUGUES DE SAINT-CALAIS.

(1136-1143)

Les *Gesta Hugonis* qui font suite aux *Gesta Guidonis* sont beaucoup plus courts[1], et les indications qu'ils renferment ne suffisent pas à nous éclairer sur la date de leur composition. Mais les caractères du manuscrit dans lequel ils sont conservés remédient à cette insuffisance. Cette notice qui occupe les folios 113-116 du ms. 224 de la Bibl.

1. *Actus*, p. 442-455.

mun. du Mans est précédée d'une miniature qui représente l'évêque Hugues. Ce portrait est intéressant[1], car les différentes parties du costume nous permettent de le dater avec une certaine précision. Il est en trois couleurs : noire, verte, bleue. L'évêque est vêtu d'une aube plissée aux petits fers, d'une dalmatique, d'une chasuble qui est aussi plissée ; il est coiffé d'une mitre à deux cornes ornée de deux bandelettes qui retombent sur les épaules ; il porte la barbe; de la main droite il tient une crosse dont la volute est ornée d'un dragon empalé, de la gauche, un missel avec fermoir sur lequel se lit la mention : *Ugo* || *epis* || *copus*. Certaines particularités de ce costume telles que les plissures aux petits fers et la mitre à deux cornes sont caractéristiques du costume épiscopal au XII[e] siècle, et on doit ajouter que ce costume ressemble tout à fait à celui qu'on voyait sur le tombeau de l'évêque d'Angers, *Ulgerius*, mort en 1149[2]. On doit noter, d'autre part, en lisant la notice, que le rédacteur qui était contemporain de l'évêque a observé avec une sorte d'admiration la beauté de son personnage[3].

Il est, par suite, fort vraisemblable que c'est lui qui a, sinon exécuté, du moins fait exécuter ce portrait. La légitimité de cette hypothèse entraine, à son tour, deux conséquences importantes : 1° Le ms. 224 de la Bibl. du Mans, s'il ne contient pas l'original des *Gesta Hugonis*, renferme du moins une copie qui est contemporaine de la rédaction primitive. 2° La copie a été faite vers le milieu du XII[e] siècle, et cette date est aussi, selon toute probabilité, celle de la composition de la notice.

On peut d'ailleurs être plus précis. Nous croyons,

1. Il a été reproduit dans les *Actus*, p. 443. M. l'abbé Ledru en a donné une brève description dans un article sur Hugues de Saint-Calais (*La Province du Maine*, IV, p. 161-167).

2. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 175.

3. « Qui non solum bonis animi prepollebat, verum etiam *tanta pulchritudine* effulsit et gloria, ut nec livor edax aliquid corrigeret, nec natura *pulchriorem* nostris æducaret temporibus » (*Actus*, p. 445).

comme nous essayons de le démontrer en note, que celui qui a copié les *Gesta Hugonis* dans le ms. 224 est le même que celui qui y a transcrit les *Actus* proprement dits [1] ; or

1. Les *Actus* proprement dits commencent au folio 15 par un *incipit* en petites capitales rouges. Puis le texte se poursuit sur deux colonnes de 36 lignes et, à partir du folio 21, de 35. Cette partie du ms. 224 contient des titres courants ainsi conçus : *Gesta domni* || *N. epi* ». En ce qui concerne la graphie des génitifs singuliers de la première déclinaison, le système du scribe est variable ; les *e* sont quelquefois cédillés, le plus souvent écrits sans cédille ; d'autre part, la notion de la graphie *ae* ne lui était pas étrangère, car nous trouvons la forme aecclesie au folio 90 v°. Il est à croire que toute la partie du manuscrit qui s'étend jusqu'à la fin des *Gesta Aldrici* a été écrite par le même scribe, car si on note dans cette partie quelques transformations d'écriture, il faut remarquer que ces transformations qui sont progressives et non brusques s'expliquent mieux comme résultant de l'évolution d'une même écriture que de la juxtaposition d'écritures distinctes. Mais on n'a pas encore cherché à expliquer la coupure brusque de la rédaction au milieu des *Gesta Aldrici* (f° 91 v°). Cette interruption a lieu au milieu d'une phrase, au bas d'une page et à la fin d'un cahier, et on lit au haut de cette page le commencement du titre courant : « *Gesta domni....* », qui reste inachevé, parce que la page suivante est occupée par les *Gesta Arnaldi*. Il est évident que cette coupure est accidentelle, et, au lieu de l'imputer au scribe, il nous paraît vraisemblable de supposer que les feuillets suivants contenaient la fin de la notice d'Aldric, peut-être celle des évêques postérieurs, et qu'ils ont été arrachés. Avec le fol. 91 commencent les *Gesta Arnaldi* et les notices d'Hoël, d'Hildebert et de Gui ; l'écriture en est différente ; le nombre des lignes n'est plus de 35, mais de 36 ; il n'y a plus de titres courants ; les *e* cessent d'être cédillés. L'écriture semble non seulement différente, mais postérieure. La notice de Gui se termine à la quatrième ligne de la seconde colonne du fol. 112 ; la fin de la colonne et le fol. 112 v° sont restés en blanc. Au contraire il y a des ressemblances très remarquables entre l'écriture des *Gesta Hugonis*, qui viennent ensuite, et celle des *Actus* proprement dits, particulièrement des *Gesta Aldrici*. Cette constatation, qui résulte de l'examen du manuscrit, peut être fortifiée par quelques raisons d'un caractère objectif. Les *Gesta Aldrici* et les notices qui précèdent depuis le fol. 21 sont écrites sur 35 lignes tandis que les notices d'Arnaud et de ses trois successeurs le sont sur 36 ; or les *Gesta Hugonis* sont de nouveau écrits sur 35 lignes. La notice d'Hugues contient des titres courants rédigés comme ceux de la notice d'Aldric et de ses prédécesseurs : « *Gesta domni* || *Hugonis episcopi* », tandis que les notices intermédiaires n'en ont pas. On doit ajouter que si le scribe des *Gesta Hugonis* ne cédille pas les *e* des génitifs de la première déclinaison, on trouve cependant dans sa rédaction comme dans celle des premières notices certaines graphies archaïques, telles que *aetatis* (fol. 116). Si on rappelle, d'autre part, que les feuillets contenant la fin des

les *Actus* sont précédés dans ce manuscrit d'une vie de saint Julien (fol. 5-11) et de deux listes (fol. 13 v°-14) qui doivent être attribuées à cause de la similitude des écritures au même copiste. La première de ces listes est une liste des rois de France, et elle a été poursuivie par des copistes postérieurs ; or il est à remarquer que l'écriture en change après la mention du sacre de Louis VII qui fut célébré en 1131 et avant celle de la naissance de Philippe-Auguste qui eut lieu en 1165. C'est donc entre ces deux dates que la liste royale et par suite les *Actus* proprement dits et les *Gesta Hugonis*, qui sont de la même main, ont été copiés dans le ms. 224. Cette détermination chronologique s'applique à la composition de la notice d'Hugues en même temps qu'à la copie qui en a été faite dans le manuscrit, si la seconde est, comme on a essayé de le démontrer, contemporaine de la première.

Quant au texte lui-même, il nous fournit un *terminus a quo* et justifie le *terminus ad quem* que nous venons d'adopter. Nous savons en effet, qu'il a été rédigé après le décès de l'évêque par un contemporain, car l'auteur a raconté cette mort dans une description minutieuse en ajoutant que bien peu nombreux étaient ceux qui ne pleuraient pas [1]. La notice a par conséquent été écrite après le 6 février 1143, date de la mort d'Hugues [2]. D'autre part, si les indications contenues dans le texte ne nous autorisent pas à affirmer qu'elle a été rédigée avant 1165, elles nous

Gesta Aldrici et peut-être les notices postérieures ont été vraisemblablement arrachés, on est conduit à conclure : 1° que c'est un même scribe qui a écrit les notices des premiers évêques jusqu'aux *Gesta Aldrici* inclusivement et les *Gesta Hugonis*, et que peut-être sa copie comprenait les biographies des neuf évêques qui ont siégé entre Aldric et Arnaud; 2° qu'un scribe postérieur a intercalé dans le manuscrit les notices d'Arnaud, d'Hoël, d'Hildebert et de Gui en retranchant quelques feuillets déjà écrits et en les remplaçant par des feuillets blancs.

1. « Hæc eo loquente, pauci erant quorum oculi lacrimis carerent » (*Actus*, p. 454).

2. *La Province du Maine*, IV. p. 166.

permettent du moins de croire que la rédaction n'est pas de beaucoup postérieure au décès de l'évêque. L'auteur parle, en effet, de la longue barbe que l'évêque avait laissée pousser pendant un exil de huit mois[1]; il raconte un incendie survenu alors que l'évêque se faisait saigner au monastère de Saint-Victeur[2]; ces détails ont certainement été vus et non appris par ouï-dire.

Les mentions d'un legs de dix sous et d'un autre de quarante au chapitre[3] nous font supposer — à bon droit, croyons-nous, — que celui qui les a notées était, comme ses prédécesseurs, chanoine de l'église du Mans.

En résumé, l'œuvre d'un nouveau rédacteur commence avec les *Gesta Hugonis*; l'auteur, contemporain de l'évêque, était chanoine de l'église du Mans; il écrivait après la mort d'Hugues de Saint-Calais (1143), et des observations d'ordre paléographique font dater son travail d'avant 1165. Ajoutons en terminant que l'auteur, esprit médiocre, s'est contenté de faire la biographie de son évêque; l'histoire civile est presque complètement négligée[4].

CHAPITRE IV

LA NOTICE DE GUILLAUME DE PASSAVANT.

(1145-1187)

Les *Gesta Hugonis* sont suivis dans le ms. 224[5] des *Gesta Willelmi* (1145-1187), et l'écriture de cette notice différente

1. *Actus*, p. 447.
2. *Ibid.*
3. *Actus*, p. 454.
4. On trouve seulement quelques détails à la page 445 des *Actus*.
5. Fol. 117-124.

de celle de la précédente lui parait postérieure. C'est d'ailleurs l'œuvre d'un nouveau rédacteur; on a prouvé, en effet, plus haut que la notice d'Hugues a été composée avant 1165 [1], et on démontrera plus bas que celle de Guillaume a été rédigée après la mort de l'évêque, c'est-à-dire après 1187, et que l'auteur de cette biographie a écrit, en outre, le récit d'une translation de saint Julien qui eut lieu en 1201 [2]; or il est contraire à toute vraisemblance que le compagnon de l'évêques Hugues mort en 1143 se soit remis, après avoir relaté avant 1165 la vie de l'évêque Hugues, à rédiger deux autres œuvres postérieurement à 1187 et à 1201.

La notice de l'évêque Guillaume fort diffuse nous offre d'assez nombreux détails sur la personne de l'auteur, la date à laquelle il écrivait, son mode d'information et ses idées.

C'était un ami dévoué de Guillaume de Passavant, et il rappelle l'affection qu'il éprouvait pour l'évêque [3]; il a été son compagnon de tous les jours [4]; la description de la vie quotidienne de Guillaume occupe une place importante dans la notice [5]. Cette communauté d'existence avec un évêque convient assez à un chanoine. Le caractère canonial du rédacteur est, d'autre part, attesté par l'intérêt avec lequel les donations faites par Guillaume au chapitre sont énumérées [6].

La notice a été faite après la mort de Guillaume (27 janvier 1187), à laquelle le rédacteur dit avoir assisté [7]; mais il est impossible de déterminer plus précisément l'époque à

1. Voir p. 266.
2. Voir p. 269.
3. « Amor tamen personæ, timorem foras excutiens... » (*Actus*, p. 455).
4. « Nobis et aliis sociis suis, qui cum eo eramus » (*Actus*, p. 456).
5. *Actus*, p. 456-460.
6. *Actus*, p. 469.
7. « In eo nos qui presentes eramus.... » (p. 464). Pour la date de la mort de Guillaume, voir *Actus*, p. 455, note 2.

laquelle il écrivait. Quant à son information, elle est, en grande partie, le résultat de ses souvenirs [1].

L'intérêt de ce chapitre est médiocre ; ce qui le caractérise c'est un souci étroit des détails de la vie domestique joint à des prétentions philosophiques ; les préoccupations de l'histoire civile ont disparu. En retour, l'auteur raconte avec minutie comment était remplie la journée de l'évêque ; un idéal vulgaire et, si on peut s'exprimer ainsi, terre-à-terre, poursuit sa pensée, et il s'attache à montrer que son évêque l'a réalisé ; la puérilité de l'auteur est telle qu'il consacre à la description de la chambre de l'évêque et de son verger un long paragraphe [2].

Les prétentions philosophiques de l'auteur confirment cette appréciation ; dépourvu de toute originalité intellectuelle, il insère dans la biographie des développements empruntés à la rhétorique scolaire. Une longue dissertation sur ce qu'on peut appeler la révélation de Dieu dans la nature et sur son unité persistant sous la multiplicité de ses appellations n'est certainement pas le résultat d'une réflexion approfondie ; elle est en tout cas déplacée [3].

Mais il est curieux de constater que ces tendances philosophiques nous autorisent peut-être à attribuer le récit de la translation de saint Julien survenue en 1201 [4] à l'auteur des *Gesta Willelmi*. Ce récit, œuvre d'un contemporain, a dû être écrit à peu près à la même époque que la notice de Guillaume mort en 1187 ; on peut ajouter qu'il ne l'a pas été par les auteurs des notices des évêques qui ont succédé à Guillaume, puisqu'aucun d'eux jusqu'à Geoffroi de Loudun (1234-1255) n'a trouvé de biographe. Le récit est, il est

1. Notons en passant que quelques détails sur la piété de l'évêque ont été communiqués à l'auteur par le confesseur (*Actus*, p. 456).

2. *Actus*, p. 465-466.

3. *Actus*, p. 460-462.

4. *Actus*, p. 474-483. Ce récit a déjà été imprimé dans les *Analecta Bollandiana*, t. XII (1893), p. 63-74. Il est contenu dans le manuscrit Bibl. du Mans 224, fol. 1-4.

vrai, écrit en prose rythmée, comme l'ont remarqué les éditeurs des *Actus* [1], mais si ce caractère littéraire le distingue des *Gesta Willelmi* qui sont écrits en prose libre, le souci intempestif de la philosophie les rapproche. Parlant de Dieu, l'auteur de la translation exalte sa toute-puissance, sa sagesse, sa piété, sa miséricorde [2], de même que l'auteur de la notice dans sa dissertation sur les attributs de Dieu parle de sa bonté, de sa puissance, de sa sagesse, de sa beauté et de sa miséricorde [3]. Il y a plus : dans l'éloge qu'il fait de son héros, le biographe note le soin avec lequel Guillaume de Passavant évitait toute promesse, sous prétexte que les promesses ne sont pas nécessairement suivies d'effet, mais que leurs effets sont contingents [4] ; or on trouve dans la *Translation* une remarque sur la contingence des événements qui est faite dans des termes presque identiques. Cette remarque suit une dissertation édifiante sur la nécessité dans laquelle se trouvent les hommes de trembler constamment pour leur salut; l'auteur ajoute pour justifier ses réflexions que beaucoup d'événements sont contingents [5]. L'identité de ces deux remarques et des termes

1. *Actus*, p. cxxxix.
2. *Actus*, p. 482.
3. *Actus*, p. 461.
4. « Ceterum, quia humane promissiones sunt *de futuro contingenti et habent se ad utrumlibet*, et multociens ex insperato, contra voluntatem promittentis, finem alium sorciuntur, ab omni promissione cavebat » (*Actus*, p. 457). Cette argumentation est un peu sophistique ; l'insuccès des promesses, lorsqu'il a lieu contre la volonté de celui qui promet, ne provient pas de ce que les phénomènes de la nature sont contingents, mais de ce que, quoique nécessaires, il sont souvent, à cause de l'infirmité de notre intelligence, imprévisibles. D'ailleurs, celui qui fait une promesse n'a pas à répondre de la réalisation de sa promesse, mais seulement des efforts qu'il fera pour que cette réalisation se produise.
5. « Beatus enim qui semper est pavidus, quum pleraque in mundo *contingentia ad utrumilibet se possunt habere* » (*Actus*, p. 482). L'intervention de la contingence est ici plus justifiée que dans les *Gesta Willelmi*. La remarque s'applique dans le cas présent à des faits de conscience, c'est-à-dire à un monde dans lequel le libre arbitre s'exerce ou paraît s'exercer.

dans lesquels elles sont exprimées est d'autant plus digne d'être signalée qu'elles sont un peu malencontreuses et, en tous cas, inattendues. Aussi n'est-il pas téméraire de prétendre que les deux morceaux sont les œuvres d'un même auteur.

Les conclusions de ce chapitre sur les *Gesta Willelmi* sont les suivantes : la notice a été écrite par un chanoine de l'église du Mans, ami de Guillaume de Passavant, postérieurement à l'année 1187, et des ressemblances dans l'expression d'idées philosophiques nous autorisent à lui attribuer le récit de la translation de saint Julien, qui eut lieu en 1201.

CHAPITRE V

LA NOTICE DE GEOFFROI DE LOUDUN.

(1234-1255)

La notice de Geoffroi de Loudun vient immédiatement après celle de Guillaume de Passavant, quoique les épiscopats de ces deux personnages aient été séparés par un espace de quarante-sept ans pendant lequel cinq évêques se sont succédé sur le siège du Mans[1]. Aussi bien cette biographie a-t-elle été composée par un rédacteur autre que celui des *Gesta Willelmi*; sans indiquer les différences de pensée et de style existant entre ces deux notices, il suffit de rappeler que celle de Guillaume a été écrite par un compagnon de l'évêque, qui était déjà d'âge mûr en 1187 ; ce personnage n'a pas pu se remettre à la besogne après la mort de Geoffroi de Loudun, c'est-à-dire après 1255.

1. Ce furent Renaut, Hamelin, Nicolas, Maurice, Geoffroi de Laval ; cf. *Actus*, p. 472-486.

Mais il est difficile de déterminer si *toute* la notice de Geoffroi est l'œuvre d'un seul auteur. Le rédacteur du manuscrit Bibl. du Mans 224, y a, en effet, inséré le récit d'une translation de saint Julien effectuée sous l'épiscopat de son héros; or ce récit se retrouve presque textuellement dans le manuscrit B. N., lat. 5285, folios 9 v°-11 v°, qui a été écrit au xv[e] siècle[1], et il y est inséré à la suite de la vie de saint Julien par Liétaud[2]. Or il est peu vraisemblable de supposer que le récit du manuscrit B. N., lat. 5285 ait été emprunté au manuscrit, Bibl. du Mans 224 ; car la translation est intercalée dans la notice de Geoffroi sans être annoncée par un titre, et un copiste vivant un siècle et demi après la rédaction du manuscrit Bibl. du Mans 224, n'aurait pas eu l'idée de l'y aller chercher. On peut d'ailleurs ajouter que, s'il l'y avait cherchée, il l'aurait insérée intégralement, et non fragmentairement dans son manuscrit

1. Ce manuscrit a appartenu à Jean, duc de Bourbon. Le récit de la translation a déjà été publié, d'après ce manuscrit, par les Bollandistes : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum.... qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi*, I, p. 512-514.

2. La comparaison des manuscrits Bibl. du Mans 224 et B. N., lat. 5285, montre que le premier est plus complet que le second. Les similitudes commencent avec les mots : *Igitur pannus sericus....* (*Actus*, p. 493, l. 5) pour cesser quelques lignes plus bas avec les mots : *Per quindecim vero dies* (*Ibid.*, l. 7) ; elles reprennent avec le récit de la guérison de quinze malades qui débute ainsi qu'il suit : *In ipsa translationis nocte...* (*Ibid.*, l. 30). Le rédacteur du manuscrit, Bibl. du Mans 224, indique les lieux d'origine des malades guéris, indications qui sont omises par le rédacteur du manuscrit B. N., lat. 5285; mais ce dernier rapporte le nom du seigneur de Tilly miraculeusement sauvé dans un tournoi par saint Julien, nom qui est omis dans le manuscrit Bibl. du Mans 224 ; ce personnage s'appelait Jean. L'identité entre les deux manuscrits cesse avec la narration de la parole rendue à un enfant de sept ans après les mots : *Et ordinare sicut alius etatis sue* (*Actus*, p. 496, l. 26). Le manuscrit B. N., lat. 5285 se termine par quelques remarques sur la science de saint Julien et les ouvrages qu'il aurait composés sur divers sujets théologiques et « cultuels »; ces remarques sont d'ailleurs empruntées à une vie de saint Julien, qui est contenue dans les manuscrits Bibl. du Mans 224 et Bibl. de Chartres 115 (cf. *Actus*, p. 25).

comme il l'a fait. Il est donc beaucoup plus vraisemblable de supposer qu'il l'a trouvée à l'état, pour ainsi dire, isolé. On doit, d'autre part, remarquer que dans le manuscrit des *Actus* le récit de la translation n'est pas complètement lié au texte de la notice de Geoffroi ; il se termine par une invocation à saint Julien dont les derniers mots sont : « Ipsi Deo laus, honor et gloria per infinita secula seculorum. Amen[1]. » Après quoi l'auteur poursuit le cours de sa notice. En outre, la narration qui est commune aux deux manuscrits est précédée dans les *Actus* des mots : « *Ad alia* transeamus[2]. » Cette narration commune est ensuite interpolée, comme on l'a vu plus haut[3], et le rédacteur a soin, lorsqu'il la reprend, d'avertir les lecteurs[4]. En présence de ces particularités, n'est-on pas en droit de conclure que ce récit de translation est un récit adventice composé avant la notice de Geoffroi par le rédacteur ou un autre clerc de l'église du Mans[5], et inséré ensuite dans cette notice parce qu'il relatait un événement qui avait eu lieu pendant l'épiscopat de Geoffroi de Loudun[6] ?

La date de la rédaction de cette notice ne peut être fixée avec précision, et nous devons nous contenter de fixer un *terminus a quo*. Les *Gesta Gaufredi* sont postérieurs de plusieurs années à la fin de la septième croisade (1254), car l'auteur, après avoir parlé du retour du roi en France, ajoute : « Plures postea *vixit* annos »[7]; on peut même ajou-

1. *Actus*, p. 497.
2. *Actus*, p. 493.
3. P. 272, note 2.
4. « Jamque tam cleri quam populi devocionem audivimus ; amodo qualiter in ecclesia sua beatissimus Dei pontifex operatus fuerit, audiamus » (*Actus*, p. 493).
5. L'auteur de la translation appartenait à l'église du Mans, car il appelle Michel de Gorron : « Clericus *nostri* chori » (*Actus*, p. 495).
6. Cette hypothèse nous permet d'expliquer comment le nom du seigneur du Tillet omis par l'auteur des *Actus* est indiqué par le copiste du manuscrit B. N., lat. 5285.
7. *Actus*, p. 499.

ter que Louis IX était déjà mort lorsque l'auteur écrivait; sans quoi ce dernier ne se fût pas servi du mot : *vixit*.

Le rédacteur a-t-il connu Geoffroi de Loudun, mort en 1255? La chose ne peut être affirmée, car les renseignements contenus dans son œuvre sont si impersonnels qu'ils ne paraissent pas résulter de souvenirs vivants; mais on doit remarquer que la biographie a été écrite sur la demande d'amis de l'auteur[1], qui avaient été peut-être des amis de l'évêque.

Le rédacteur a imité le plan des notices précédentes, comme il le reconnaît lui-même[2]. La biographie commence par une invocation verbale. Si on excepte le récit de la translation, elle est fort pauvre en détails biographiques, puisqu'elle ne raconte que les deux voyages faits par l'évêque à Rome[3]; mais elle contient des indications précises sur les fondations de l'évêque, ses donations, sa gestion[4]. L'auteur achève les *Gesta Gaufridi* en constatant avec satisfaction que son personnage n'a pas endetté l'évêché[5]; cette consta-

1. « Verumptamen blanda violencia *precantium amicorum* onus aliquando compellit agredi supra vires » (*Actus*, p. 487).

2. « Jamque quam ecclesie sue largus extiterit..... ad imitationis exemplum, in medium proferatur » (*Actus*, p. 503).

3. En revanche notre rédacteur manifeste une certaine curiosité pour les faits qui relèvent de l'histoire générale; les luttes des Chrétiens de Syrie contre les Kharismiens (1244), la septième croisade, la guerre franco-anglaise de 1242, les batailles entre les Hongrois et les Kharismiens aidés des Tartares, la révolte des Pastoureaux (1251), le siège de Parme par Frédéric II (1248), la victoire de l'armée de Bologne sur celle de Modène (1249) sont exposées d'une manière désordonnée, peut-être d'après d'autres chroniques (*Actus*, p. 497-502). Les sentiments de l'auteur pour les Pastoureaux sont pleins de violence sans mélange de pitié (*Actus*, p. 500); il parle des Tartares avec effroi et raconte même qu'ils se nourrissent du sang des animaux (*Actus*, p. 499); il s'exprime sans sympathie sur le compte de l'empereur Frédéric II, prince intelligent, mais libre-penseur, qu'il qualifie d'impie (*Actus*, p. 502).

4. *Actus*, p. 503-505.

5. « Episcopatum quoque dimisit liberum et sine honere debitorum » (*Actus*, p. 505).

tation utilitaire remplace les déclamations un peu vides qui terminent plusieurs notices. Ce vif intérêt pour le temporel de l'église nous autorise à supposer que l'auteur, comme ses prédécesseurs, était chanoine du Mans[1].

La forme de la notice est, comme le fond, très médiocre. Les mêmes mots sont constamment répétés, et notamment : ejus temporibus — in ejus temporibus, — dedit eciam, — venerunt. Cette raideur du vocabulaire n'est pas compensée par l'esprit de finesse de l'auteur : un calembour que nous citons en note est d'une grande pauvreté[2].

En résumé, la notice, écrite plusieurs années après 1254 et, semble-t-il, après 1270, est l'œuvre d'un chanoine de l'église du Mans ; la documentation, les idées, le style en sont assez insignifiants. Quant au récit de translation de saint Julien qui y est inséré, c'est une composition distincte rédigée avant la notice par un clerc de l'église du Mans.

Robert LATOUCHE.

1. On peut ajouter, pour fortifier cette hypothèse, que le rédacteur connaît minutieusement le trésor de l'église (*Actus*, p. 503).

2. « Et sic Palmenses, cum palma, destructa Victoria civitate quam fundare ceperat Federicus..... ad Palmam cum palma rediere..... » (*Actus*, p. 502).



COMPTES RENDUS

Louis Jacob. — **La formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie** (1140-1760). Contribution à l'étude de la géographie historique du Sud-Est de la France. — Paris, H. Champion, 1900; in-8°, 106 p. et 4 cartes en couleur hors texte.

Pour établir des limites entre leurs deux pays, les Savoyards et les Dauphinois luttèrent pendant des siècles. A peine un traité était-il conclu, une convention était-elle rédigée par les représentants des Dauphins et des comtes de Savoie, que l'un des adversaires accusait son rival de mauvaise foi, de négligence dans l'observation de quelque clause, et la guerre aussitôt reprenait, aussi âpre qu'auparavant. Ce qui contribua sans doute à perpétuer la lutte malgré les changements de dynastie au gouvernement du Dauphiné, c'est l'équivalence des forces dans les deux partis. On peut donc envisager ces conflits de frontière sans cesse renaissants, comme les épisodes d'une longue guerre de rivalité.

Les hostilités commencèrent en 1140 dans le Graisivaudan, et ne prirent fin qu'en 1355. Leur cause était l'extrême imprécision des limites communes que de très nombreuses enclaves compliquaient encore. Au cours des luttes provoquées par cet enchevêtrement de terres et de droits plusieurs traités furent conclus, le plus souvent grâce à l'intervention de médiateurs comme le roi de France, le comte de Provence ou le prince d'Achaïe. C'est avant tout de ces traités et de ceux qui furent conclus aux xviie et xviiie siècles, qu'il est question dans l'ouvrage de M. Jacob. Passant rapidement sur les évènements militaires, l'auteur examine de près les décisions des ambassadeurs qui dans des conférences cherchaient à ramener la paix par des cessions réciproques de territoires, des suppressions d'enclaves, des compromis.

A vrai dire, M. Jacob ne nous apprend rien de nouveau, n'ayant pas fait le voyage de Turin, et utilisant essentiellement des sources imprimées ; mais il a composé une sorte de manuel clair et précis, résumant assez bien les différentes phases du conflit dauphino-savoyard, et permettant de se rendre compte rapidement de la situation réciproque des deux pays à une époque donnée. Cet ouvrage peut donc sinon épargner du moins guider des recherches, et rendre service aux historiens de la Savoie et du Dauphiné. Les cartes (composées avec l'aide de l'atlas de M. Longnon) contribuent aussi, quoique très rudimentaires, à expliquer les conséquences des principaux traités.

J. Cordey.

William Stubbs. — **Histoire constitutionnelle de l'Angleterre.** Edition française avec introduction, notes et études historiques inédites par Ch. Petit-Dutaillis. Traduction du texte anglais d'après la dernière édition par G. Lefebvre. Tome I. — Paris, V. Giard et E Brière, 1907 ; in-8°, xii-920 p. (Bibliothèque internationale de droit public.)

En publiant une édition française de la magistrale *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* de Stubbs, M. Petit-Dutaillis s'est proposé de mettre à la disposition des étudiants des Facultés des lettres et des Facultés de droit l'ouvrage classique qui permet, non seulement d'étudier l'histoire des institutions de l'Angleterre pour elles-mêmes, mais aussi de pénétrer d'une part les rapports étroits et d'autre part les divergences qui existent dans l'évolution du droit public en France et en Angleterre. M. Petit-Dutaillis ne s'est pas dissimulé du reste les points faibles de l'ouvrage de Stubbs et dans une remarquable introduction, il souligne à la fois le mérite de l'œuvre qu'il met à la portée du public français et les imperfections qu'il s'est efforcé d'y corriger. Par ses soins, l'appareil critique a été, sinon complètement rajeuni, du moins mis au courant par la citation des éditions et ouvrages critiques parus depuis que le livre de Stubbs a été publié, par la citation aussi des travaux français tels que ceux de Fustel de Coulanges, de Léopold Delisle, de Paul Meyer, d'Aug. Molinier, de Ch. Bémont, etc., dont Stubbs,

dans les dernières éditions même de son *Histoire constitutionnelle*, n'a pas tenu compte. M. Petit-Dutaillis n'a pas seulement procédé à une mise au point en la forme; il s'est efforcé de corriger ce qui, chez Stubbs, paraît n'avoir été qu'assertions doctrinales résultant d'un sentiment préconçu. Stubbs, en effet, nous dit M. Petit-Dutaillis, formé dans sa jeunesse sous la discipline des savants allemands patriotes, qui voyaient dans les institutions germaniques primitives la source de toute dignité humaine et de toute indépendance politique, croyait reconnaître dans le développement de la constitution anglaise l'épanouissement magnifique et unique des premiers germes de selfgovernment, et il faisait de l'Angleterre la messagère des premières libertés du monde. Une telle conception n'est pas sans avoir faussé, à l'occasion, le jugement de l'auteur. M. Petit-Dutaillis, hâtons-nous de le dire, n'a pas pour cela touché au texte même de Stubbs, mais il y a ajouté, lorsqu'il lui a paru nécessaire de remettre les choses au point dans le sens d'une conception plus scientifique de l'histoire, des études et notes qui forment un appendice dans l'édition française.

Ces études et notes traitent : de l'évolution des classes rurales en Angleterre et des origines du manoir; du Folkland ou terre publique chez les Anglo-Saxons; du Twelfhynd-man et Twhyndman, ou de la solidarité familiale chez les Anglo-Saxons; du Burhgeat-setl, ou droit de justice; de l'adoubement du chevalier et des influences réciproques de la civilisation anglo-saxonne et de la civilisation franque; des origines de l'Echiquier; de la société anglaise à l'époque féodale, ou du système des tenures et des origines de la tenure en service militaire; de l'origine des villes en Angleterre; de Londres au XIIe siècle; des deux procès de Jean sans Terre; d'une prétendue charte inconnue de libertés; de la Grande Charte.

Cette simple énumération de titres, qui correspond à 130 pages du volume, dit assez quelle est la part personnelle de M. Petit-Dutaillis dans cette édition française de Stubbs, et laisse entrevoir tous les aperçus nouveaux que l'érudit français apporte sur l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*.

M. Lefebvre, qui a effectué la traduction de l'ouvrage anglais sous la direction de M. Petit-Dutaillis, a dressé une table alphabétique beaucoup plus complète que celle qui est jointe aux éditions anglaises; on y trouve non seulement les noms propres mais

encore des noms de matière ; grâce à cet index, l'ouvrage pourra non seulement être lu mais encore consulté et utilisé comme un véritable instrument de travail.

A. V.

D. Anger. — **Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.** Tome Ier (Seine et Seine-et-Marne). — Paris, Vve Ch. Poussielgue, 1906 ; in-8°, iv-viii-362 p. (*Archives de la France monastique*, vol. III).

L'ouvrage de D. Anger est assez singulièrement constitué. Une première partie comprend des notices relatives aux couvents de religieux et religieuses, collèges et hôpitaux établis à Paris, dans le faubourg Saint-Germain, sur des terrains formant la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ou ayant eu des relations avec les moines de cette abbaye. Ces notices nous semblent mal cadrer avec le reste de la publication ; elles font d'ailleurs double emploi avec celles de l'abbé Lebeuf, complétées et rectifiées par Cocheris et par Bournon (ce dernier n'est point cité et la bibliographie très soignée qu'il a jointe à chaque article n'a pas été utilisée).

Une deuxième partie est consacrée aux possessions territoriales, seigneuries et prieurés qui dépendaient de Saint-Germain-des-Prés dans les départements actuels de Seine et de Seine-et-Marne (le classement par diocèses anciens paraîtrait plus rationnel). Les notices concernant Suresnes, Issy, Vaugirard, Sceaux, Thiais, Choisy-le-Roi, etc. (Seine) sont assez détaillées, et, sur certains points spéciaux d'histoire ecclésiastique ou de topographie, plus complètes que celles de l'abbé Lebeuf ; quelques-unes cependant, comme celle du Mont-Valérien (p. 85-86), auraient pu être plus développées si l'auteur n'avait pas négligé un travail important de l'abbé Dubarat. Il semble bien aussi, à lire certains noms propres et prénoms traduits ou non du latin (Philippe de Villa Escoublens, Reginald d'Orli, Adam Doroer), que l'auteur a une connaissance très imparfaite de la philologie appliquée à l'onomastique. Hugues de Crusy, prévôt de Paris en 1327, est appelé Hugues de Cami.

J'arrive aux notices concernant les localités de Seine-et-Marne comprises dans le programme de D. Anger : Combs-la-Ville, Villuis, Pringy, Cordoux, Esmans, Courtomer, Montmachoux,

Samoreau, Marolles, Saint-Germain-Laval, Saint-Germain-lès-Couilly, Esbly, etc., auxquelles ont été ajoutées celles de Bagneaux (Yonne) et de Nogent-l'Artaud (Aisne). Pour les dépendances de Saint-Germain-des-Prés situées hors de l'ancien diocèse de Paris, les renseignements fournis offrent un intérêt de nouveauté qui permet de s'y arrêter quelques instants.

Malheureusement, ici encore, certains noms sont étrangement défigurés. Pourquoi, par exemple, se singulariser en appelant régulièrement Wilhelm l'archevêque de Sens Guillaume aux Blanches-Mains? L'oncle de Philippe-Auguste n'a aucun droit à porter un nom germanique. Il n'est d'ailleurs pas le seul personnage de ce nom ainsi maltraité. — Comment l'auteur a-t-il pu hésiter un instant, avec les pouillés du diocèse de Sens et les documents qu'il a consultés, à chercher ailleurs qu'à La Chapelle-Rablais la localité qui s'appelait au moyen âge *Erabloi* ou *Capella de Arabloi* et où Saint-Germain-des-Prés avaient des biens importants? La dissertation qu'il a produite à ce sujet est parfaitement inutile. — Comment une charte de Raoul comte de Soissons, indiquée p. 232, peut-elle être à la fois de 1126 et de 1190? En réalité le renvoi au cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons (Archives de l'Aisne, H 1508) est faux, et il m'a été impossible de faire la vérification nécessaire. — N'est-ce pas une distraction peu banale qui fait dire deux fois de suite (p. 249) Mademoiselle de Samois (en toutes lettres) pour Mile de Samois, d'où il est facile de conclure que l'auteur a ignoré le document original et copié avec trop peu de soin l'analyse contenue dans le Catalogue des actes de Philippe-Auguste? — La connaissance du *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens* aurait facilité l'identification d'« Absedovilla » qui pouvait cependant se faire assez aisément, en sachant que cette bourgade(?) était située à deux lieues de Nemours. — Tout ce qui est affirmé au sujet de Marolles et de Vieux-Marolles demandait une toute autre conclusion après la lecture de la très intéressante brochure de Paul Quesvers sur *Alsiacum*, qui n'a pas été connue de D. Anger. — Singulière méprise aussi sur Saint-Germain-Laval et Laval, possessions considérables de Saint-Germain-des-Prés aux environs de Montereau, mais les confusions qu'il y a lieu de reprocher à propos de ces localités voisines s'expliquent chez un auteur ignorant la topographie du pays.

J'ai vu çà et là beaucoup d'autres assertions hasardées, avec renvois à des livres qui ne disent rien de semblable ; j'ai noté à chaque instant des noms propres mal traduits (Geoffroy d'Avilly, au lieu d'Everly ; le chevalier du Triangle, pour Erard de Trainel ; Payen des Ulcims, pour des Ormes ; Raynald de Molinis, pour Renaud des Moulins ; Pierre de Novion, pour de Nogent ; Reginald de Pogy, pour Renaud de Pougy ; Warnier pour Garnier ; Odon Arrodin pour Eudes Arrode), et aussi *capicier* (pour chefcier), *avocat* (pour avoué).

De tout ceci, il résulte que D. Anger était peu préparé à un travail de cette nature, et que son entreprise demandait une beaucoup plus grande précision. Tel qu'il est, son ouvrage ne pourra être consulté qu'avec une extrême prudence : il aurait besoin d'être complété par un erratum considérable. En outre, il y a lieu de regretter que, dans beaucoup de cas, l'auteur se soit contenté de dépouiller les cartulaires, sans se préoccuper des pièces originales qui nous sont parvenues sans avoir été transcrites dans l'un ou l'autre de ces cartulaires.

H. STEIN.

H. LEMAÎTRE. — **Chronique et Annales de Gilles Le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai** (1272-1352), publiées pour la Société de l'histoire de France. — Paris, Renouard, 1906 ; in-8°, xxxiij-336 p.

L'intérêt de la chronique composée par l'abbé de Tournai, Gilles Le Muisit, au milieu du XIVe siècle, réside dans l'appoint qu'elle apporte à la documentation de l'histoire des guerres de Flandre. D'un bout à l'autre de la période qu'elle embrasse, c'est-à-dire de 1296 à 1352, elle présente les mêmes caractères de précision et d'impartialité. C'est d'après des notes annalistiques consignées par lui-même au fur et à mesure des événements sur les registres de son abbaye que Gilles a dicté cette chronique pendant les loisirs forcés auxquels le contraignait sa cécité. Au cours de son existence et par une conséquence toute naturelle de sa dignité, il avait reçu dans son monastère nombre de personnages marquants, attirés à Tournai par les affaires de Flandre. Tournai, ville française isolée

en pays flamand, constituait le centre d'action où se préparaient les campagnes et où s'entamaient les négociations. Diplomates et gens de guerre s'entretenaient volontiers avec le courtois abbé qui ne dédaignait pas « les plaisirs de la table ni le charme d'aimables entretiens ».

En contact continuel avec des personnes mêlées aux événements, Gilles est donc bien informé. Lorsque les renseignements lui font défaut, il préfère s'abstenir que d'admettre sans conteste les bruits en cours. Des détails circonstanciés sont fournis par lui sur les premières campagnes de la guerre de Cent Ans et sur la réintégration de Louis de Flandre dans ses États. Sur le siège de Calais, il se montre assez prolixe ; à signaler pourtant qu'il n'y dit mot de l'épisode des six bourgeois rapporté par Froissart et mis en doute par plusieurs historiens.

Cette source importante n'était connue jusqu'ici que par l'édition très insuffisante donnée par le chanoine De Smet dans les Chroniques belges. M. Henri Lemaître a donc fait œuvre utile en nous donnant, d'après les manuscrits originaux de Courtrai et de Bruxelles, un texte correct, éclairé de notes nombreuses et rendu utilisable par une table analytique.

Dans une introduction substantielle, il a étudié la vie du chroniqueur. Les registres de l'abbaye très bien tenus sous l'abbatiat de Gilles, lui ont permis d'ajouter quelques renseignements à ce que l'on savait déjà. Sur ces mêmes registres il a retrouvé, dans les blancs laissés par le scribe, les notes autographes que Gilles Le Muisit avait utilisées pour la rédaction de sa chronique, et cette découverte l'a conduit à identifier le texte publié par le chanoine De Smet sous le nom de chronique de Jacques Muevin. Cette dernière n'aurait rien à voir avec le successeur de Muisit comme abbé de Saint-Martin, elle ne serait qu'une première rédaction des notes autographes retrouvées par M. Lemaître.

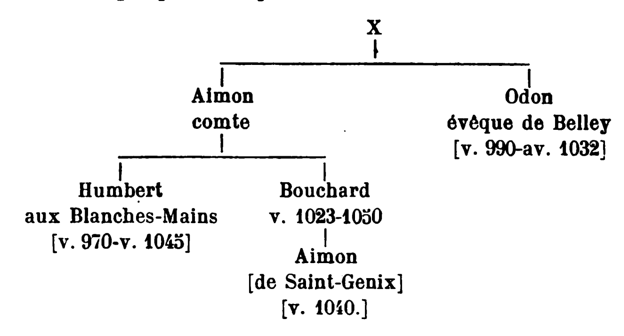
Étienne Clouzot.

Camille Renaux. — **Humbert Ier dit aux Blanches-Mains,** fondateur de l'état de Savoie, et le royaume de Bourgogne à son époque (1000-1048). — Carcassonne, impr. de Bonnafons-Thomas, 1906; in-8°, 85 p.

Pour consacrer un mémoire de 85 pages à un personnage mentionné incidemment deux ou trois fois dans les textes narratifs, et dans une dizaine peut-être de documents diplomatiques, il est évidemment nécessaire d'explorer, comme on dit les alentours du sujet, et c'est d'ailleurs ce qui donne aux travaux de ce genre un intérêt historique un peu général. C'est ce qu'a fait M. Renaux, et le sous-titre de son petit livre indique bien quel en est l'objet : chercher à déterminer le rôle qu'a pu jouer Humbert dans les évènements qui ont déterminé ou accompagné l'annexion à l'empire germanique du royaume de Bourgogne. L'auteur a insisté avec raison, je crois, sur ce fait que les trop rares textes que nous possédons montrent Humbert en relations étroites avec la reine Ermenjart, et tous deux agissent, quand il est question d'eux, en faveur de l'empereur. Il est vraisemblable qu'Humbert a été partisan de ce dernier. Mais quant à porter un jugement sur son compte (cf. p. 83-85), j'avoue que je reste un peu sceptique. D'autre part il est difficile de dire quel était l'état intérieur du royaume de Bourgogne, et surtout de la région comprise entre le Lyonnais et la Provence, dans la première partie du xie siècle. M. Renaux l'a bien vu lorsqu'il a cherché à déterminer sur quelle circonscription s'étendait l'autorité de tel ou tel personnage portant le titre de comte. Il n'y a pas, dit-il (p. 11), de comte sans comté. Présentée sous cette forme, l'affirmation n'est pas tout à fait exacte, car on a des exemples de fils de comtes portant ce même titre du vivant de leur père. D'autre part, le xie siècle est l'époque à laquelle apparaissent des comtés féodaux nouveaux, en dehors du cadre des anciennes divisions administratives de l'époque carolingienne, et s'il y a bien des comtes dont nous ne connaissons pas la circonscription, il y a aussi bien des comtés dont nous ne connaissons pas les titulaires[1].

1. L'expression de Rodolphe, dit l'Avoué (p. 16), me paraît mauvaise, en ce sens qu'elle pourrait faire croire que M. Renaux n'a pas vu qu'il s'agissait bien dans l'acte cité par lui d'un avoué, au sens ordinaire du mot à l'époque féodale. — P. 36:

L'histoire des origines de la maison de Savoie a donné lieu à mainte dissertation. Je ne crois pas que, jusqu'à la découverte toujours possible d'un document nouveau, on arrive sur ce point à une certitude. On peut néanmoins arriver à des vraisemblances et à des approximations plus ou moins grandes. La dernière en date des solutions proposées, celle de M. Manteyer, donne à la Maison une origine troyenne et bourguignonne. M. Renaux, qui a beaucoup utilisé le travail de son prédécesseur, déclare ne pouvoir en admettre les conclusions. Mais, à ce qu'il me semble, il n'apporte contre celles-ci aucun argument positif [1]. Je rappelle que M. de Manteyer faisait d'Humbert aux Blanches-Mains un fils d'un comte Humbert Ier, mentionné dans divers documents du milieu du xe siècle. Cette filiation n'est d'ailleurs attestée par aucun texte positif. Elle est vraisemblable, en raison de considérations onomastiques et topographiques. M. Renaux, au contraire, veut donner pour père à Humbert aux Blanches-Mains un comte Aimon, mentionné dans une charte d'un autre seigneur nommé aussi Aimon, relative à Saint-Genix en Viennois. On sait par ailleurs que cet Aimon de Saint-Genix était fils de Bouchard et neveu d'Humbert aux Blanches-Mains. Il mentionne dans le même acte Odon, évêque de Belley, sans dire d'ailleurs le lien de parenté qui l'unit à ce personnage. M. Renaux propose le système suivant :



« Aymo Petraefortis sæcularem militiam gerens » ne saurait être traduit, comme le veut M. Renaux par : « Aimon, commandant la milice séculière de Pierreforte. »

1. Car je ne pense pas qu'on puisse considérer comme telle la remarque, d'ailleurs juste, de M. Renaux, que l'évêque Odon de Belley est dit dans un acte *illustris stemate*, « ce qui met à néant toute théorie sur une humble origine des comtes de Savoie », car dans le système de M. de Manteyer, des personnages dont les ancêtres portent depuis plusieurs générations le titre de comte et sont alliés à la famille royale peuvent certainement être considérés comme étant de noble race.

Mais les trois chartes où figure Odon le montrent disposant de biens en commun avec deux personnages qui ne peuvent être que ses frères, et qui sont précisément Humbert et Bouchard, et d'autre part les personnages qui semblent appartenir à la maison de Savoie ne mentionnent pas d'Aimon parmi leurs ancêtres, jusqu'à la génération à laquelle appartient Aimon de Saint-Genix. S'il n'est pas complètement sûr qu'Humbert II aux Blanches-Mains soit fils d'Humbert, il me paraît encore moins vraisemblable qu'il soit fils d'Aimon.

En des discussions aussi obscures, un tableau généalogique et une table des noms propres constitueraient une aide indispensable pour le lecteur. Il est regrettable qu'on ne trouve ni l'un ni l'autre à la suite du mémoire de M. Renaux.

René Poupardin.

W. Golther. — **Tristan und Isolde in den Dichtungen des Mittelalters und der neuen Zeit.** — Leipzig, S. Hirzel, 1907 ; in-8°, 465 p.

M. Golther, un des savants qui, depuis une vingtaine d'années, ont le plus contribué à faire avancer les études sur la légende de Tristan, résume dans ce beau livre l'ensemble de ses recherches et de ses hypothèses sur la formation du roman et ses différentes rédactions au moyen âge; il y ajoute un aperçu fort intéressant des œuvres relatives à Tristan dans les différentes littératures modernes. Après un aperçu sur les recherches antérieures et un coup d'œil d'ensemble sur la structure de la légende qui (M. G. est d'accord sur ce point avec M. Bédier) porte la marque certaine de l'invention personnelle, individuelle d'un poète de talent, il arrive à ce résultat: les romans sur Tristan dérivent d'un roman perdu, que nous pouvons reconstruire. La reconstruction que propose M. G. fut commencée avant l'apparition du livre de M. Bédier et est par conséquent indépendante de celle-ci. Sur la plupart des points, les deux savants sont d'accord ; il y a naturellement des différences secondaires : c'est ainsi que M. G. revendique pour le poème primitif l'épisode du Jugement de Dieu (p. 59 et suiv.). Il examine

ensuite les romans qui nous restent, dans les différentes rédactions du moyen âge : d'abord les récits qui dérivent directement du poème primitif, puis les rédactions qui se rattachent au poème de Thomas. Deux chapitres sont consacrés aux œuvres diverses nées sous l'influence des deux poèmes (*Cligés*, de Chrétien de Troyes, *Lancelot*, etc. ; remarquer particulièrement les éclaircissements que M. G., se servant des indications de M. Baist, a pu apporter sur *Tristan qui onques ne rist*, p. 216). — Les *lais* et les nouvelles du moyen âge sont considérés à part; dans un *excursus*, M. G. traite des données kymriques sur la légende, auxquelles il dénie, fidèle à son système, toute originalité.

Avec le roman en prose allemande et ses dérivés [1] et la tragédie de Hans Sachs nous nous approchons des œuvres modernes auxquelles sont consacrés les deux derniers chapitres : les poèmes et drames modernes sur Tristan et l'opéra de Richard Wagner.

Comme on pouvait s'y attendre de la part d'un savant comme M. G., qui étudie son sujet depuis tant d'années, l'information est partout sûre et abondante. Comme on pouvait s'y attendre aussi, l'auteur, comme dans ses précédents travaux, se montre volontiers systématique et tranchant dans ses affirmations. Il persiste à dénier toute origine celtique à l'histoire des amours de Tristan et Iseut, malgré les racines certainement celtiques de l'épisode du ruisseau (p. 27, comp. F. Lot, *Romania*, XXIV, 233) ; il maintient son opinion que l'histoire des amours a été créée de toutes pièces par un poète français ; et il incline actuellement à placer le roman primitif après la publication de l'*Historia* de Gaufrei de Monmouth, c'est-à-dire après 1136 (p. 34, 73). Les amours de Tristan et d'Iseut seraient une imitation des amours de Modred et de Guanhumara chez Gaufrei. Il nous semble impossible que le récit de Gaufrei, farci de combinaisons savantes, soit l'original du *Tristan*, qui paraît infiniment plus naïf et primitif [2] ; le rapport contraire serait bien plus vrai-

1. Particulièrement curieux doit être un roman danois, imprimé à Copenhague en 1792, où Iseut s'appelle Indiana et est la fille du Grand Mogol ! M. G. suppose que cette œuvre singulière est traduite sur un roman allemand perdu du XVIII[e] siècle, dont l'auteur aura utilisé en dehors du roman allemand en prose (dérivé d'Eilhart) un manuscrit du poème de Gotfrid de Strasbourg.

2. M. G. lui-même remarque (p. 64) le caractère archaïque (*sehr altertümlich*) de l'épisode des pièges à faux, qui a choqué Eilhart et l'auteur du roman français en prose.

semblable, d'autant plus que le nom d'Iseut (Essylt) paraît se retrouver (appliqué, il est vrai, à une autre amoureuse) chez Gaufrei (II, 4) sous la forme Estrildis [1]. — Du reste, M. G. retrouve l'influence de Gaufrei jusque dans la triade galloise (p. 241) où Kei et Bedwer sont nommés comme compagnons d'Artur. Cependant ces héros figurent comme guerriers célèbres d'Artur dans *Kullwch et Olwen*, récit indubitablement gallois : ces personnages n'avaient donc nul besoin de Gaufrei pour être connus au pays de Galles.

Dans le chapitre sur les œuvres modernes relatives à Tristan, on est surpris par la banalité générale des œuvres que M. G. passe en revue : seuls le poème de Swinburne et l'opéra de Wagner s'élèvent au-dessus de ce niveau d'honnête médiocrité. Aux noms des poètes français — déplorablement insuffisants — qui ont été attirés par le thème de Tristan, on peut ajouter un nom illustre qui a échappé à M. G., celui d'Alfred de Vigny (voir *Lettres inédites* d'A. de Vigny, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1897, p. 80), mais il ne semble pas que Vigny ait jamais essayé de tirer une œuvre poétique de ce roman (probablement le roman français en prose) qu'il appelait « délicieux. »

Dans l'*excursus* sur les œuvres d'art inspirées par le *Tristan (Tristanbilder)* M. G. aurait pu mentionner encore la belle lithographie de Fantin-Latour d'après Wagner *(le Signal dans la nuit)*, dans le *Richard Wagner* d'Ad. Jullien (Paris, 1886).

G. HUET.

Abbé G. MOLLAT. — **Études et documents sur l'histoire de Bretagne** (XIIIe-XVIe siècles). — Paris, Champion, 1907; in-8°, 254 p.

Voici sur les abbayes bretonnes, les évêques et les diocèses bretons, les ducs de Bretagne et leur cour, trente-deux études ou plutôt trente-deux documents annotés et commentés, chacun en quelques pages qui lui servent pour ainsi dire d'introduction. Le document occupe donc la place d'honneur et l'auteur le présente au public en mettant en lumière les renseignements intéressants qu'il con-

1. Comp. San-Marte (A. Schulz) dans son édit. de Gaufrei (Halle, 1854), p. 212. De pareils déplacements de noms propres ne sont pas rares chez Gaufrei.

tient : méthode excellente et qui permet de suivre sans fatigue les développements de l'auteur.

Les documents mis au jour par M. Mollat proviennent presque tous des Archives du Vatican, et leur publication montrera une fois de plus quel parti on peut tirer du dépouillement de cet admirable dépôt pour l'histoire de nos anciennes provinces. La démonstration paraîtra plus probante encore si on remarque que la grande majorité de ces documents se rapporte au XIV[e] siècle, époque pour laquelle les archives françaises sont particulièrement pauvres en textes historiques bretons.

Je n'ai point qualité pour indiquer ici quels sont les plus importants parmi les documents publiés et étudiés par M. Mollat. Aussi bien je ne puis songer à énumérer dans ce compte rendu la plupart des articles de ce livre : chacun dans son genre me paraît digne de retenir l'attention. On me permettra cependant de signaler brièvement ceux qui concernent le règlement de la succession de Jean II, duc de Bretagne, en faveur de la Terre-Sainte (1305-1324), la chronologie des abbés de Redon au XIV[e] siècle, les désastres de la guerre de Cent-Ans en Bretagne, les approvisionnements de la cour pontificale dans les provinces de l'ouest et du nord de la France sous Grégoire XI, l'envoi d'une ambassade bretonne à Benoît XIII en 1407, la reconstruction du campanile de Saint-Aubin de Guérande en 1515. L'histoire ecclésiastique comme l'histoire civile, l'histoire économique et sociale comme l'archéologie, sont représentées, on le voit, dans cet intéressant recueil.

Ch. SAMARAN.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.

NOTICES

SUR DES

ACTES D'AFFRANCHISSEMENT & DE PRÉCAIRE

CONCERNANT SAINT-AIGNAN D'ORLÉANS

(IXe-Xe SIÈCLES)

Parmi les chartes qui concernent Saint-Aignan d'Orléans, il en est deux qui ont échappé aux investigations de Hubert, l'historien de cette église [1]; ce sont : un acte d'affranchissement du IXe siècle et une formule de précaire du Xe siècle. L'étude de ces deux documents n'apporte pas seulement une contribution à l'histoire locale, elle comporte aussi au point de vue de la chronologie et de l'histoire des institutions des observations qui font l'objet de ces deux notices.

I

L'acte d'affranchissement d'un serf par Hugues l'Abbé a été publié d'après les archives de Saint-Aignan, par Mabillon [2], et réimprimé, d'après lui, par Dom Bouquet [3]. Le texte du même document nous est d'autre part connu par deux copies d'André Du Chesne [4] qui présentent entre elles des variantes notables, bien que tirées toutes deux des

1. *Antiquités historiques de l'église Saint-Aignan* (Orléans, 1661, in-4°).
2. *Annales ordinis S. Benedicti*, II, 742; cf. *ibid.*, p. 614.
3. *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, VII, 709.
4. Bibl. Nat., coll. Baluze, vol. 39. fol. 68, et coll. Duchesne, vol. 66, fol. 60.

archives de Saint-Maurice d'Angers. Le texte qui est ici donné en appendice est établi d'après Mabillon et les deux copies de Du Chesne.

Il n'y aurait pas lieu de soumettre cet acte depuis si longtemps connu à un nouvel examen, si, d'une part, la détermination de sa date et l'identification des personnages cités n'avaient donné lieu à des interprétations variées, et si, d'autre part, Marcel Fournier dans son remarquable *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*[1], n'avait, par suite d'un regrettable oubli, omis non seulement d'utiliser ce texte, mais encore de le faire figurer dans la « table chronologique des documents relatifs à l'affranchissement du ve au viiie [*lisez* xiiie] siècle » qui termine son livre.

L'objet de l'acte est le suivant : « Hugues, abbé de Saint-Aignan, se référant aux prescriptions édictées par l'empereur Louis et confirmées par son fils le roi Charles, concernant l'affranchissement des personnes de condition servile susceptibles de recevoir les saints ordres, à la prière de l'archevêque Adalaud, bénéficiaire de la villa d'Achères, et avec l'approbation des frères de Saint-Aignan, affranchit devant l'autel Rainaud, clerc de la dite église, originaire de la dite villa, en vue de son ordination. Dont acte donné le 3 des nones d'octobre ou de décembre, la 1re année du règne de Charles empereur. »

Le nom de l'abbé Hugues au temps d'un empereur Charles n'offre aucune difficulté d'identification ; il s'agit sans aucun doute de Hugues, dit Hugues l'Abbé, le cousin de Charles le Chauve et le successeur de Robert le Fort dans ses divers titres et dignités[2]. Quant à l'empereur

1. Paris, 1885, in-8°. Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

2. K. von Kalckstein, *Abt Hugo aus dem Hause der Welfen, Markgraf von Neustrien*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, XIV (1874), p. 37 et ss. — E. Bourgeois, *Hugues l'Abbé, margrave de Neustrie et archichapelain de France à la fin du* ixe *siècle* (Caen, 1885, in-8°).

Charles dont le nom figure dans la date ce peut être soit Charles le Chauve, empereur à dater du 25 décembre 875, soit Charles le Gros, empereur en février 881, et roi des Francs de l'Ouest en juin 885. L'acte de Hugues l'Abbé pourrait donc être du 5 octobre-3 décembre 876 ou du 5 octobre-3 décembre 885.

Mabillon [1] et Dom Bouquet [2] ont hésité entre ces deux dates sans conclure en faveur de l'une d'elles. Kalckstein [3] s'est prononcé pour 876, en alléguant que Charles le Gros n'était pas roi des Francs de l'Ouest durant la première année qu'il eut la dignité impériale, et M. E. Bourgeois a adopté cette conclusion, sans la discuter. Hauréau [4] a adopté également 876, en alléguant la mention, dans le préambule de l'acte, d'une confirmation par le roi Charles, fils de l'empereur Louis, des prescriptions de son père touchant l'affranchissement des clercs. Si les remarques faites par Kalckstein et Hauréau en faveur de l'année 876 sont exactes en soi, elles n'entraînent cependant pas la conclusion que ces historiens en ont déduite. Certes Charles le Gros ne fut pas roi en France durant la première année qu'il fut empereur, mais il ne résulte pas de ce fait que notre document ne puisse se référer à lui; la formule de date ne dit pas : la première année de l'empire de Charles « *anno I° imperii Karoli* », ou « *anno I° Karoli imperatoris* », ou « *Karolo imperante anno I°* », mais bien : la première année du règne de Charles empereur « *anno I° regni Karoli imperatoris* ». D'autre part si le roi Charles mentionné dans le préambule doit à coup sûr être identifié avec le fils de l'empereur Louis le Pieux, Charles le Chauve, comme le veut Hauréau, c'est abusivement que l'on établirait, avec cet auteur, un lien quelconque entre le roi Charles du

1. *Annales O. S. B.* II, 614.
2. *Loc. cit.*
3. *Op. cit.*, p. 73, note.
4. *Gallia Christiana,* XIV, 43.

préambule et l'empereur du même nom indiqué dans la date.

Si les raisons invoquées en faveur de l'année 876 ne portent pas, faut-il en tout état de cause s'en tenir à la réserve de Mabillon et conclure avec lui à l'incertitude entre 876 et 885 ? Il ne le semble pas, car l'interprétation littérale de la formule chronologique de notre document, et son examen comparé avec les formules employées à la même époque par la chancellerie royale, ainsi que quelques considérations historiques font éliminer la première des deux dates et pencher toutes les présomptions en faveur de la seconde, c'est-à-dire de l'année 885.

Notre texte porte : « *Anno I° regni Karoli imperatoris.* » Il ne s'agit évidemment pas de l'année 840-841, première année du règne de Charles le Chauve. A cette époque Hugues n'était pas abbé de Saint-Aignan, ni Adalaud archevêque de Tours. Il ne peut s'agir non plus de l'année 876, première année du même Charles le Chauve comme empereur, car le texte porte *regni* et non *imperii* et l'on ne saurait admettre une confusion entre ces deux termes. La chancellerie de Charles le Chauve, en effet, a toujours eu soin, à partir du 25 décembre 875, de distinguer dans la rédaction des dates les deux éléments chronologiques : année du règne, année de l'empire. Alors que les notaires impériaux n'oubliaient pas de longues années de règne pour ne faire état que d'une récente élévation à l'empire, comment admettre une telle confusion chronologique dans l'entourage d'un homme comme Hugues l'Abbé qui avait joué dans le royaume de Charles, roi, un rôle si considérable, et qui paraît précisément s'être à peu près complètement désintéressé de l'aventure impériale de son suzerain ? Pour Hugues l'Abbé, comme pour la chancellerie de Charles le Chauve, plus même que pour cette chancellerie, la première année du *règne* de ce souverain c'était 840-841. Comme cette date est impossible il faut donc écar-

ter l'identification avec Charles le Chauve de l'empereur dont le nom est énoncé dans la date de notre acte.

L'identification de ce même nom avec Charles le Gros est-elle possible?

Charles le Gros devint roi en Allemanie en 876, roi en Italie en novembre 879, empereur en février 881, roi en France orientale en janvier 882, et, lorsqu'il fut appelé en juin 885 à recueillir en Gaule la succession de Carloman, il y avait longtemps que la première année de son règne soit en Germanie, soit en Italie, soit comme empereur, était passée; mais il n'en est pas moins vrai que c'est en juin 885 seulement qu'a commencé la première année de son règne sur les Francs de l'Ouest. C'est à cette situation de fait que correspond la date de l'acte de Hugues l'Abbé, Franc de l'Ouest. Et l'on ne saurait objecter à l'encontre de cette interprétation que pour les nouveaux fidèles de Charles le Gros le décompte des années du règne a dû se faire rétrospectivement à dater de l'un quelconque des couronnements du souverain hors de France, car la chancellerie de Charles le Gros elle-même a très généralement tenu compte du particularisme régional des états de l'empereur et établi dans les dates des diplômes de ce souverain un décompte des années du règne, d'après trois points de départ différents. En voici deux exemples empruntés, le premier à un diplôme pour Saint-Étienne de Dijon, et le second, à un diplôme pour Saint-Aignan même : « *Data XIII kal. junii, anno ab incarnatione Domini nostri Jesu Christi DCCCLXXXVI, indictione IV, anno quoque imperii domni et serenissimi imperatoris in Italia regnantis V, in orientali Francia IV, in Gallia I*[1] ; » — « *Datum VI kal. novembris anno incarnationis Domini DCCCLXXXVI, indictione IV, anno imperii Karoli in Italia VI, in Francia V, in Gallia II*[2]. » Si dans

1. *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, 336.
2. *Ibid.*, IX, 351.

cette dernière formule le mot *imperii* figure seul, à l'exclusion du mot *regni* ou *regnantis*, il n'en faut pas conclure que ce mot *imperii* doive être entendu dans le sens étroit d'élévation à l'empire. La conservation de l'échelle des différents computs permet seulement de l'entendre comme une expression collective se référant à la fois aux années du règne en Italie, en France orientale et en France occidentale ou Gaule d'un souverain pourvu de la dignité impériale.

Il nous paraît donc bien démontré que l'acte d'affranchissement rédigé au nom de Hugues l'Abbé est daté de la première année du règne en France occidentale de Charles le Gros empereur, c'est-à-dire du 5 octobre-3 décembre 885.

Un rapprochement de texte qui apporterait, si cela était nécessaire, une nouvelle présomption en faveur de notre interprétation chronologique va nous fournir sur l'un des personnages mentionnés dans l'acte de Hugues l'Abbé et sur la forme de cet acte les éléments d'un commentaire précis. C'est en effet Charles le Gros qui octroya en 886 un diplôme confirmant la concession en précaire précédemment faite par Hugues l'Abbé à l'archevêque Adalaud et à son frère Rainon, du domaine d'Achères et de divers autres biens. Or empereur, abbé, archevêque et domaine sont tous quatre mentionnés dans l'acte d'affranchissement. On ne s'étonnera pas si, dans ces conditions, le diplôme de Charles le Gros demeuré, comme l'acte d'affranchissement, inconnu à Hubert, nous aide à identifier le personnage qualifié archevêque, et nous explique l'intervention d'un prélat étranger au diocèse d'Orléans auprès de l'abbé de Saint-Aignan d'Orléans en vue de l'affranchissement d'un serf dépendant du domaine même de l'abbaye.

L'exposé du diplôme de Charles le Gros[1] contient tout

1. 27 octobre 886. C'est le second des diplômes dont la date a été reproduite ci-dessus (*Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, 351; Böhmer Mühlbacher, *Regesta imperii*, n° 1680). Il en existe deux copies dans

ce qu'il y a d'essentiel tant pour l'histoire de Saint-Aignan que pour l'intelligence de l'acte de Hugues l'Abbé : « A la relation du comte Eudes, l'empereur a appris que feu l'abbé Hugues, du consentement des chanoines de Saint-Aignan, a donné en précaire à l'archevêque Adalaud et à son frère l'évêque Rainon la villa d'Achères[1], pagus d'Orléans, viguerie de Lion[2], et qu'en compensation, Adalaud et Rainon ont, sous réserve d'usufruit leur vie durant, donné à l'abbé Hugues et aux chanoines de Saint-Aignan sept manses avec leurs habitants et une chapelle dédiée à la Vierge, sis à Bracieux[3], pagus de Blois, viguerie de Huisseau[4], le tout à condition de payer annuellement au luminaire de Saint-Aignan 5 sous d'argent et de rendre à l'hôpital des chanoines les dîmes des labours seigneuriaux, de la façon des vignes seigneuriales et des corvées[5]. »

la collection Moreau à la Bibl. Nat., vol. 3, fol. 18 et 20, tirées toutes deux des archives du Chapitre Saint-Maurice d'Angers, et une analyse, ayant la même origine, dans la coll. Baluze, vol. 39, fol. 58.

1. Achères ou Aschères, Loiret, arr. Pithiviers, c^on Outarville.
2. Lion-en-Beauce, Loiret, arr. Orléans, c^on Artenay.
3. Bracieux, Loir-et-Cher, arr. Blois.
4. Huisseau-sur-Cosson, Loir-et-Cher, c^on de Bracieux.
5. « Odo comes innotuit celsitudini dignatis nostræ quomodo venerabilis quondam abbas Hugo, videlicet carissimus propinquus noster, precario more quibusdam venerabilibus episcopis Adalaldo archiepiscopo simulque Rainoni episcopo fratri ejusdem, quandam villam Appiarias nomine, in pago Aurelianensi, in vicaria Lodovensi, cum omnibus appendiciis suis sibique rebus pertinentibus, eisdem, una cum consensu canonicorum S. Aniani, precario more, ut diximus, dedit; et in recompensatione ejusdem meriti ex eorum rebus propriis VII mansos cum mancipiis utriusque sexus, cum capella inibi constructa in honore Dei genitricis Mariæ, sancto Aniano atque eidem abbati Hugoni seu canonicis in cœnobio degentibus dederunt; ita ut quandiu prædicti episcopi vixerint easdem omnes res, scilicet Appiarias villam, atque Bracidum villam, ubi continentur VII prædicti mansi, in pago Blesensi, in vicaria Ascello, eo videlicet modo, ut quandiu vixerint quiete omnes prædictas res teneant et possideant, solventes annis singulis luminaribus S. Aniani solidos argenti V, et insuper decimam de dominicis laborationibus et de vineis dominicis et de curvatis canonicis S. prædicti Aniani ad hospitalem ejusdem sancti persolvant » (*Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 351, ex

L'archevêque Adalaud qui tenait en précaire les biens de Saint-Aignan à Achères ne nous est pas connu seulement par l'acte de Hugues l'Abbé et par le diplôme de Charles le Gros. Divers textes, à vrai dire sensiblement postérieurs, fournissent sur lui des renseignements dont la précision ne semble pas devoir être infirmée par le caractère quelque peu légendaire de ces mêmes textes. Les chroniques d'Amboise, d'Angers et de Tours nous rapportent que Charles le Chauve, désireux d'assurer la sécurité de l'Aquitaine et considérant la faiblesse des héritiers légitimes, encore en bas âge, du château de Loches et du bourg d'Amboise, attribua ces biens à un certain Adalaud, originaire d'Orléans[1]. Les héritiers dépouillés par Adalaud d'Orléans avaient nom Adalaud et Rainon, évidemment les mêmes dont les noms se retrouvent dans les deux actes de Saint-Aignan. Le premier était le filleul de l'usurpateur, de là la similitude de leurs noms. Nés et élevés à Orléans vraisemblablement par Adalaud l'ancien leur tuteur, tous deux devinrent évêques et se virent restituer leur bien patrimonial d'Amboise par Adalaud l'ancien[2] tandis que Garnier fils de celui-ci, héritait de Loches. Par la suite Adalaud et Rainon marièrent leur nièce Alice avec Ingeuger, le légendaire protecteur de la dame de Château-Landon, soi-

schedis Estiennot). La copie du même diplôme dans la coll. Moreau, vol. 3, fol. 18 donne pour les noms de lieux les leçons : Lodonensi, Apiarias et Oscello.

1. « Aquitanorum seditiones providens, et heredum debilitatem animo suo vaticinando revolvens, quidam nobili viro de Aurelianensi pago, nomine Adelaudo, Lochas castrum et duas partes Ambaziaci oppidi tribuit... » (*Liber de compositione castri Ambaziæ*. P. Marchegay et A. Salmon, *Chroniques d'Anjou*, p. 28).

2. « Warnerius iste... filius Adalaudi fuit, illius scilicet cui Karolus Lochas dedit, qui Ambazium sibi similiter a rege datum Adalaudo episcopo filio suo ex baptismo et fratri suo [Rainoni], cum adhuc villa esset, reddiderat, nam jure hereditario eis contingebat, eisque prænimium parvulis prædictus rex abstulerat. » (*Chronica de gestis consulum Andegavorum*. P. Marchegay et A. Salmon, *op. cit.*, p. 65.)

disant vicomte d'Orléans, et lui donnèrent à cette occasion leur domaine d'Amboise, que le roi, à la prière des donateurs, releva de ses ruines au profit d'Ingeuger[1]. De ce mariage naquit Foulques le Roux, comte d'Anjou, qui hérita ainsi d'Amboise, en même temps que par son mariage avec Roscilla, fille de Garnier de Loches et petite-fille d'Aladaud l'ancien, il acquérait le domaine de Loches[2].

Quelque part de légende qu'il faille reconnaître dans les chroniques d'Amboise, d'Angers et de Tours particulièrement en ce qui concerne les origines de la maison d'Anjou[3], il ne paraît pas qu'on doive rejeter a priori toutes les assertions de ces chroniques touchant Adalaud, Rainon et l'histoire de la terre d'Amboise avant sa réunion aux domaines de la maison d'Anjou. Ces assertions, en effet, concordent

1. « Postea vero ipsi [Ingelgerio] rex prædictus [Ludovicus] vicecomitatum Aurelianensis civitatis in casamento donavit. Deinde vero apud Turonos regiam præfecturam assecutus, terram illam a Normannis viriliter defendit ; ibique ipsi, sapienter ac juste officium commissum procuranti, Turonensium nobiles atque pontifices Adalaudus et Raimo, ambo germani fratres et ex Aurelianensi urbe nobiliter nati cives, neptam suam Aelendim nomine ei in conjugium copularunt, tradentes ei cum puella, per auctoritatem regis et optimatum, patrimonia sua quæ eis in Aurelianensi pago et Turonico hæreditate legitima proveniebant. Nam alodium agnationis eorum erat Ambazium, villa tunc tantummodo et in colle habens ruinas castelli antiqui, olim a versutis Normannis deleti, quod sane prædictorum præsulum rogatu huic Ingelgerio rex Ludovicus refecit ac munivit » (*Chronica de gestis consulum Andegavorum*. P. Marchegay et Salmon, *op. cit.*, I, 45). — Cf. le *Chronicon Turonense magnum* : « nec multo post data est ei [Ingelgerio] Aalix, neptis Adalardi, Turonensis archiepiscopi, in uxorem, cum qua recepit Ambasiam, Busenciacum et Castellionem. » (A. Salmon, *Recueil de Chroniques de Touraine*, p. 102).

2. Foulques le Roux, comte [d'Anjou], abbé de Saint-Aubin et de Saint-Lezin et sa femme Roscilla et ses fils Widdo et Fulco donnent à ces deux abbayes Chiriacus, aujourd'hui Saint-Rémy-de-la Varenne: « pro remedium mee anime vel anime Ingelgerio genitore meo, atque Ingelgerio filio meo, nec non pro anima Warnerio, socro meo et uxore sua, Tescenda... » 929-930 (Bertrand de Broussillon, *Cartul. de Saint-Aubin d'Angers*, I, 203).

3. Devaux, *Origines Gâtinaises*, 1893, in-8°. — G. d'Espinay, *Les comtes du Gâtinais*, 1898, in-8°; extr. des *Mém. de la Soc. nat. d'agric., sciences et arts d'Angers*. — L. Halphen, *Le comté d'Anjou au XIe siècle*, p. 2 et 15 n. 6, et du même, *Étude sur les Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, passim.

avec les faits sûrement établis par des chartes, et fournissent, en quelque sorte, un fil conducteur au milieu des jalons posés par celles-ci. Comment jusqu'à plus ample informé contester la véracité du récit que l'on a emprunté plus haut à ces sources narratives, quelque suspectes qu'elles soient, alors que des documents diplomatiques d'une authenticité jusqu'ici incontestée, nous apprennent que d'une part Adalaud et Rainon étaient frères et tous deux évêques, qu'ils avaient à la fois des intérêts en Orléanais et des biens patrimoniaux en Blésois, que d'autre part Foulques le Roux était bien fils d'Ingeuger et gendre de Garnier de Loches et qu'enfin Amboise et Loches ont bien fait partie primitivement des domaines de la maison d'Anjou[1].

L'origine des deux bénéficiaires du domaine de Saint-Aignan à Achères étant élucidée, il suffira de dire, en ce qui concerne Adalaud, qu'il mourut vers 891 après avoir occupé pendant dix-sept ans le siège archiépiscopal de Tours, et de renvoyer pour plus de détails sur son histoire à la notice qui lui est consacrée dans le tome XIV de la *Gallia Christiana.* On rappellera seulement que son épiscopat fut marqué par le retour des reliques de saint Martin, de Bourgogne à Tours.

Quant à Rainon, le frère d'Aladaud, mentionné dans la confirmation de précaire de Charles le Gros, mais non cité dans l'acte d'affranchissement de Hugues l'Abbé, il est qualifié d'évêque d'Orléans par le *Tractatus de reversione corporis beati Martini*[2], écrit à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, et par les divers auteurs qui ont utilisé cette relation, notamment par celui de la *Chronica de gestis consulum Andegavorum*[3]. Mais le *Tractatus* est tellement dépourvu d'autorité qu'André Salmon[4], et après lui Émile

1. L. Halphen, *Le comté d'Anjou au XIe siècle*, p. 15.
2. Salmon, *Supplément aux Chroniques de Touraine*, p. 26 et 33.
3. P. Marchehay et A. Salmon, *Chroniques d'Anjou*, I, p. 61.
4. A. Salmon, *Supplément aux Chroniques de Touraine*, p. XXV.

Mabille[1], ont pu, avec beaucoup de vraisemblance, mais sans toutefois apporter d'argument péremptoire, contester l'attribution du siège épiscopal d'Orléans à Rainon et identifier le frère de l'archevêque de Tours avec Rainon évêque d'Angers de 881 à 905 au moins[2]. Si l'on ne peut produire aucun document authentique donnant le nom de l'évêque d'Orléans à l'époque du retour des reliques de saint Martin à Tours[3] et par suite confirmant ou infirmant formellement l'assertion du *Tractatus* au sujet du nom de l'évêché occupé par Rainon, il semble cependant que la préssnte étude, en donnant d'après des copies tirées des archives de Saint-Maurice d'Angers le texte de l'acte d'affranchissement du serf de Saint-Aignan, originaire d'Achères, et en mentionnant l'existence de deux copies du diplôme de Charles le Gros, tirées des mêmes archives[4], apporte un argument nouveau à l'encontre du *Tractatus* et en faveur de la conclusion de Salmon et de Mabille. Comment en effet si Rainon, co-bénéficiaire d'Achères avec son frère Adalaud, n'est pas

1. Émile Mabille, *Les invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin*, p. 17.

2. *Annales de Vendôme* (Halphen, *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, p. 55-56). — Mabillon, *Annales*, II, 614, fait de Rainon un évêque d'Orléans. M. E. Favre (*Eudes, comte de Paris et roi de France*) reproche à Dom Bouquet et à Böhmer-Mühlbacher de faire, à propos du diplôme de Charles le Gros, de Rainon un évêque d'Orléans (p. 71, avec une référence inexacte au *Rec. des Hist. des Gaules*, t. XI au lieu de IX), oubliant que lui-même, quelques pages plus haut, parlant du même diplôme avait fait du frère de l'archevêque de Tours un évêque d'Orléans (p. 60).

3. Suivant les manuscrits du *Tractatus* cette date est 877 ou 887 ; Mabille a cru devoir fixer l'événement à 885. Aucun évêque du nom de Rainon ne figure dans la liste épiscopale d'Orléans (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, p. 455).

4. A ces deux documents orléanais conservés dans les archives de Saint-Maurice d'Angers, on peut encore en ajouter un troisième, l'acte d'affranchissement d'un serf par le roi Eudes à la demande de Rainon, 888 (*Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, 440 ; ex schedis d'Hérouval), dont deux copies ont été tirées du Cartulaire noir de Saint-Maurice d'Angers, fol. 27 v° (Bibl. Nat., coll. Baluze, vol. 39, fol. 62, et coll. Moreau, vol. 3, fol. 30).

l'évêque d'Angers de ce nom (881-905), expliquer la présence dans les archives de la cathédrale d'Angers des textes de 885 et 886 mentionnant à la fois Achères, l'évêque Rainon et l'archevêque Adalaud et n'intéressant en rien l'Anjou ?

Cette dernière remarque nous ramène à l'étude de l'acte d'affranchissement lui-même. Le diplôme de Charles le Gros confirmant la concession en précaire du domaine d'Achères à Adalaud et à Rainon nous explique pourquoi le premier de ces deux personnages intervient dans l'affranchissement du serf. Un serf constituait une source de revenus pour un bénéfice, et, qui plus est, le bénéficiaire ayant en main l'administration du bénéfice, il est naturel que toute réduction du nombre des serfs ait non seulement son approbation, mais encore soit officiellement proposée par lui. Aussi voit-on dans l'acte de Hugues l'Abbé apparaître Adalaud comme requérant. D'autre part, un serf faisait, même lorsqu'il était attaché à une terre concédée en bénéfice, partie du *dominium* du seigneur éminent. Aussi voyons-nous dans le même acte mentionner le consentement des frères de Saint-Aignan demeurés, en dépit de toute concession précaire, propriétaires du bien de leur communauté à Achères. Mais l'on doit bien reconnaître qu'en l'espèce tout ceci n'est que fiction juridique, en fait les rôles respectifs d'Adalaud et des frères ont dû être intervertis ; les premiers désireux de s'agréger un de leurs serfs comme prêtre, ont vraisemblablement demandé son affranchissement, ce que le bénéficiaire a dû d'autant plus aisément accorder qu'un serf déjà clerc et apte à recevoir la prêtrise devait être de rendement à peu près nul pour la mise en valeur du bénéfice.

Quoiqu'il en soit de la procédure réelle ou fictive énoncée par l'acte lui-même, le motif invoqué en vue de l'affranchissement du serf était son entrée dans l'église. De ce motif même découlait à la fois l'obligation de l'affranchissement et la forme qu'il devait revêtir.

L'accession à la prêtrise était réservée par le droit canonique aux seuls hommes libres, et les lois et capitulaires avaient sanctionné cette prescription à maintes reprises [1]. Tout particulièrement le *Capitulare ecclesiasticum* de 818-819, dans son 6e chapitre, avait interdit la consécration d'une personne non libre, mais ordonné aussi l'affranchissement préalable, par son seigneur, du serf susceptible de devenir prêtre. Quant aux serfs d'églises, le capitulaire avait indiqué la procédure à suivre pour eux. A l'ambon, devant le peuple, on devait lire l'*auctoritas* impériale, puis, à l'autel, en présence des prêtres et des fidèles laïcs, proclamer l'affranchissement [2]. L'*auctoritas* prévue par le capitulaire était une lettre missive de l'empereur au métropolitain portant notification du capitulaire et conférant licence à l'archevêque, à ses successeurs et à ses suffragants, de procéder à l'affranchissement prescrit. Trois exemplaires de ces *auctoritas* nous sont parvenus : le premier est adressé à l'archevêque de Besançon (821) [3], le second à l'archevêque de Trêves (821) [4] et le troisième à l'archevêque de Salzbourg (823) [5]. On voit par là que

1. Voir les références données par M. Fournier, *op. cit.*, p. 7, n. 1.

2. « De servorum vero ordinatione, qui passim ad gradus ecclesiasticos indiscrete promovebantur, placuit omnibus cum sacris canonibus concordari debere, et statutum est ut nullus episcoporum deinceps eos ad sacros ordines promovere præsumat nisi prius a dominis propriis libertatem consecuti fuerint... De ecclesiarum vero servis, communi sententia decretum est ut archiepiscopi per singulas provincias constituti nostram auctoritatem, suffraganei vero illorum exemplar illius penes se habeant; et quandocumque de familia ecclesie utilis inventus aliquis ordinandus est, in ambone ipsa auctoritas coram populo legatur, et coram sacerdotibus vel coram fidelibus laicis ante cornu altaris sicut in nostra auctoritate continetur, remota qualibet calliditate, libertatem consequatur, et tunc demum ad gradus ecclesiasticos promoveatur... De his quos præpositi canonicorum aut monachorum ordinandos expetiverint eadem forma servanda est. » (Boretius, *Capitularia regum Francorum*, I, 276-277.)

3. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta imperii*, 2e Aufl., n° 736 (712).

4. *Ibid.*, n° 737 (713), réédité par Boretius, *Capitularia regum Francorum*, I, 355.

5. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta imperii*, 2e Aufl., n° 774 (749).

l'exercice du droit d'affranchissement d'un serf d'église était subordonné à une sorte de délégation du souverain à qui l'on devait l'introduction de ce droit dans la législation.

Divers formules ou actes à peu près contemporains du capitulaire font entrevoir l'origine et l'évolution du droit en cette matière. Tels sont une formule de requête de l'église de Langres au roi pour l'affranchissement d'un serf de son domaine[1] ; l'acte d'affranchissement d'un serf de l'église de Sens par un archevêque, peut-être l'archevêque Magnus (801-818)[2] ; l'acte d'affranchissement d'un serf par Éinhard, abbé de Saint-Servais de Maëstricht, en 819 ou 821[3].

1. « Ad notitiam celsitudinis vestræ perferre nos ecclesiastica provocat necessitas de promotione servi vestri, nomine illo, ex loco juris vestri nuncupato illo, de ministerio illo vel de beneficio illo, cujus gratia eruditus et inter nostræ pravitatis studia scientia, vita ac moribus, pro modulo qualitatis quantitatisve instructus, jam munus clementiæ vestræ dandum nobisque significandum ejus de libertate expectantes, ad gradus ecclesiasticos eum promovere vestræ largitatis munificentia parati sumus, mox ut statutam de eo vestram canonicamve dignitatis senserimus licentiam. » Rozière, *Recueil général des formules*, I, p. 96, n° 70.

2. « Rex iste [Hludowicus imperator]... statuit ut episcopi et abbates et quicumque ecclesiasticis possessionibus jure prælati sunt, si aliquos ex familia ad presbiteratus ordinem promoveri velint, prius eos, permissu ipsius, libertate donent, et sic tandem ad sacerdocii gradum dignissime subvehant. Igitur ego ille, minimus servorum Dei famulus, ecclesiæ Senonicæ archiepiscopus, tanta serenissimi Hludowici augusti auctoritate, quæ Senonis in arcibo ecclesiæ episcopii servatur, fultus, per hunc libellum manumissionis te fratrem nostrum, quem servilis conditio hactenus addictum tenuit inter hujus ecclesiæ familiam, quia fratrum testimonio, inter quos enutritus es, dignus ad sacerdotalem honorem suscipiendum prædicaris, censeo te atque statuo ante sacri altaris cornu, in conspectu sacerdotum et cleri et populi adstantis, a presenti die et deinceps ab omni jugo servitutis humane absolutum fore et civemque romanum appellari. » (Rozière. I. p. 97, n° 71).

3. « Auctoritas ecclesiastica patenter admonet, insuper et majestas regia canonicis decretis religione constantissima concordat, ut quemcumque sacros ad ordines ex familia propria promovendum ecclesia quæque delegerit, hunc in præsentia sacerdotum cæterorumque clericorum canonice degentium simulque et nobilium laicorum, is, qui tunc temporis ejusdem ecclesiæ rector fuerit, manumissione solemni a jugo servitutis absolvat, ejusque libertatem datam illi coram testibus ingenuitatis

La forme du premier de ces trois actes, requête au roi, s'explique par le fait qu'il s'agit d'un serf du domaine royal. Le roi est requis en ce cas non comme souverain mais comme seigneur direct. Ceci est conforme aux dispositions édictées par le capitulaire de 818-819, qui réserve au seigneur laïc l'exercice du droit d'affranchissement d'un serf de son domaine que l'église souhaite élever aux ordres sacrés. Dans le second et dans le troisième acte, il s'agit de serfs d'église. Ces deux textes sont contemporains du capitulaire et s'y réfèrent également; l'un et l'autre aussi mentionnent l'*auctoritas* impériale, mais avec une inégale précision; l'un, en parlant du souverain, dit : « *permissu ipsius...* », « *Hludowici augusti auctoritate quæ Senonis in arcibo ecclesiæ episcopii servatur* » ; l'autre dit simplement : « *per imperialis decreti... auctoritatem* ».

Dès le premier jour qu'il fut mis en pratique, le principe qui présida à l'exercice du droit d'affranchissement à l'égard des serfs d'église, *ad gradus ecclesiasticos*, subit une transformation. De la permission expresse du souverain, protecteur des biens des églises, on passa à l'autorisation générale. Une évolution juridique ainsi orientée devait fatalement aboutir, en ce qui concerne la prérogative du roi ou de l'empereur, à une renonciation légale ou pour le moins à une désuétude de fait.

La renonciation légale fut peut-être formulée dans ce capitulaire de Charles le Chauve confirmatif de celui de Louis le Pieux qui est cité dans l'acte d'affranchissement

charta confirmet. Idcirco ego, in Dei nomine, Einhardus, abbas venerabilis monasterii sancti Servatii confessoris Christi, hunc famulum ecclesiæ nostræ, nomine Meginfridum, ad sacrum ordinem ab unanimitate venerandæ congregationis nostræ concorditer electum, ad altaris cornu, in præsentia sacerdotum et nobilium virorum, per ecclesiastici atque imperialis decreti, sicut superius conscriptum est, auctoritatem, civem romanum statuo, et per hujus paginæ, quæ ob confirmandam ejus ingenuitatem a me conscripta est, traditionem a vinculo servitutis absolvo... » (Rozière, I, 105, n° 76).

du serf de Saint-Aignan. Quant à la désuétude de fait elle est de plus en plus sensible avec les documents qui, par leur date, s'éloignent davantage du capitulaire de 818-819. Notre charte de Saint-Aignan, si elle se réfère encore à la législation de Louis le Pieux, ne mentionne nulle part l'*auctoritas*, et dans des documents postérieurs tels que les formules 72 et 72 bis du recueil de Rozière, il n'est plus question ni de l'une ni de l'autre. C'est ainsi que, évèques et abbés, après avoir obtenu de Louis le Pieux un droit d'affranchissement qu'ils n'avaient pas, ont cessé, dans l'exercice de ce droit, de respecter le formalisme prescrit par la législation impériale.

Quant au mode d'affranchissement, il va de soi que c'est, conformément au capitulaire de 818-819, l'affranchissement selon la loi romaine. Il n'en saurait être autrement pour un acte qui concerne un bien d'église, émane d'un seigneur ecclésiastique et vise un personnage qui va lui-même être admis dans le monde des clercs. Tous les actes d'affranchissement selon la loi salique, c'est-à-dire par le denier que le manumissor fait tomber de la main de l'affranchi, ont sans exception une origine laïque. L'empereur Charles Gros et après lui le roi Eudes dans des actes d'affranchissement de 887 et 888 prennent soin de rappeler que l'affranchissement par le denier est celui qu'ont pratiqué les rois leurs prédécesseurs [1]. Et de sept formules de *manumissio per denarium* reproduites dans le recueil de Rozière (n° 55-61)

1. Charles le Gros, 887 : « Decrevimus ut, more predecessorum imperatorum ac regum nostrorum, videlicet a manu ipsius Leuthardi denarius excutiatur. » (*Recueil des Hist. des Gaules*, IX, 360). — Eudes, 888 : « Servum juris nostri nomine Albertum, astantem in conspectu nostro et fidelium procerumque nostrorum, manu propria a manu ejus excutientes denarium, secundum legem salicam, libertum fecimus atque ab omni servitutis vinculo absolvimus .. sicut reliqui manumissi qui a regibus antecessoribus nostris hoc modo noscuntur esse relaxati ingenui. » (*Ibid.*, IX, p. 440. Cf. ci-dessus p. 299, n. 4). — Voy. aussi Fournier, *op. cit.*, p. 41 et suiv.

toutes émanent des rois ou des empereurs [1], et il ne se trouve pas parmi les formules de manumission romaine d'acte qui ait cette origine.

La forme la plus ancienne de manumission romaine est la manumission *in ecclesiis* : le manumissor prononce solennellement dans l'église *ante cornu altaris* l'affranchissement du serf, en présence du clergé ou des moines, des nobles et du peuple. Subsidiairement un procès-verbal de la cérémonie est dressé, signé par le manumissor et les témoins, et daté [2]. Telle est la forme suivant laquelle on a procédé dans les affranchissements ecclésiastiques sus-mentionnés et dans l'affranchissement du serf de Saint-Aignan. On remarquera que ce dernier date d'une époque où, par pénétration du droit germanique dans le droit romain ancien, l'affranchissement romain revêtait plus généralement la forme *per cartula*, où l'acte écrit avait presque complètement supplanté la cérémonie religieuse. Il n'y a cependant pas lieu de s'étonner ici de la persistance de la forme ancienne *in ecclesiis* puisque le manumissor agit en tant qu'abbé et en faveur d'un clerc.

1. Cf. encore un diplôme d'affranchissement de Charles le Chauve : « Servum juris nostri nomine Anseleum manu propria a manu illius excutientes denarium secundum legem salicam liberum... fecimus » (*Rec. des Hist. des Gaules*, VIII, 624).

2. « Debent autem suprascriptæ ingenuitatis cartæ non solum nomen illius qui has fieri rogat, sed etiam nomina sacerdotum et nobilium laicorum qui ibi adfuerunt, in ordine digesta, cum signis propria manu impressis continere ; nam sine horum adstipulatione pagina, auctoritate testium nudata, pro nihilo deputatur. Oportet etiam ut locum, diem, annum et consulem, indictionem in fine vel in margine adnotatam habeat in hunc modum : Actum illa civitate, in domo Sancti Petri, kalendis illis, anno dominicæ incarnationis illo, regnante illo rege et præsidente in cathedra supradictæ civitatis episcopo illo, vel in monasterio illo, indictione illa, in Dei nomine feliciter. Amen. Ait enim romana auctoritas : Quæcumque leges sine die et consule fuerint prolatæ, non valeant. » (Rozière, I, p. 92). — Cf. Fournier, *op. cit.*, p. 69 et suiv.

II

Le manuscrit de la Bibliothèque Vaticane aujourd'hui coté Regin. 982 et anciennement 244, 88, X 49, est composé de 35 feuillets de parchemin (262 × 166) contenant divers ouvrages et notes écrits au xe siècle, à l'exception du dernier feuillet qui date du xiie siècle. On énumérera sommairement ces divers textes, l'un d'eux fait l'objet de cette notice :

— Fol. 1 r°. « Quot modis intellexit Johannis quia a Christo debet baptizari... » — *Explicit*, fol. 4 v°. « Ecce puer meus quem delegi... et puer Jhesus proficiebat ætate, etc. »

— Fol. 4 v°. « In nomine domini Jhesu Christi incipiunt urbium nomina quæ in tribus partibus sitæ sunt orbis hujus, id est Asiæ, Africæ, Eurup-pæ... » — *Explicit*, fol. 7 v°. « Valentina fiunt simul numero cxii. »

— Fol. 8 v°. « Epistola sancti Hieronimi presbiteri qualiter clerici vivere debeant in hoc mundo. Eusebius, Hieronimus Hoceano suo salutem... » — *Explicit*, fol. 12 r°. « Testificatio casto confirmetur affectu. »

— Fol. 12 v°. « Incipiunt sententiæ de expositione sancti Isidori super Levitico, de sacerdote magno et cultu ejus. Dicit enim... » — *Explicit*, fol. 15 : « quid sordida atque infamia » ||.

— Fol. 16-18 r°. Blancs.

— Fol. 18 r°-33 v°. Corpus juris.

— Fol. 34 r°. Note sur l'exhérédation par aïeul.

— Fol. 34 v°. Formule concernant Saint-Aignan, étudiée et publiée ci-après.

— Fol. 35 v°. Fragment de concile, incomplet du début « || uti permiserunt atque deinceps... Decretum Urbani pape ex consilio Nemausensi. In Arvernensi concilio... » A la suite, prières et extraits de droit canon.

Le manuscrit ne se présente pas dans son état actuel tel qu'il était primitivement composé ; il existe entre les feuillets 16 et 18 des traces de cahier arraché, bon nombre des feuillets présents sont montés sur papier, et enfin une note de Petau mise sur le dos du volume et indiquant son contenu y signale l'existence de « *Bonifacii VIII constitutio super jurisdictione ecclesiastica ecclesiæ Sanctonensis etc...* » Cette constitution ou ces constitutions de

Boniface VIII ne sont plus dans le manuscrit, et une note du XVIIe siècle écrite sur une feuille de garde signale et explique leur enlèvement : « *Ex hoc codice ablate nonnulle quaterniones pro archivo, continentes Bonifacii VIII et aliorum pontificum constitutiones, et earum loco ex codice 211 posite alie quaterniones continentes concilia Gallie* ». C'est en 1690 que 72 manuscrits du fonds de la reine furent distraits de la bibliothèque, après son acquisition par le pape Alexandre VIII, pour être déposés aux Archives pontificales. En réalité une partie seulement de ces manuscrits alla aux archives. Quelques-uns passèrent chez le baron de Stosch, puis dans la collection Ottoboni avec laquelle ils revinrent à la Vaticane. Tous les détails de cette affaire sont connus, grâce aux recherches de Mgr Batiffol[1], de Paul Fabre[2], de M. Léon Dorez[3] et surtout de M. G. de Manteyer[4]. Si les travaux de ces érudits permettent aujourd'hui de retrouver aisément des manuscrits qui ont fait jadis partie de la collection de la Reine et qui ne s'y retrouvent plus, des travailleurs ont jadis souffert du démembrement qu'a subi cette bibliothèque, et cela dès le moment même où il se produisit. J'en citerai comme preuve, puisque l'occasion s'en présente à propos du manuscrit 982 si misérablement mutilé, un curieux passage d'une lettre de Dom Estiennot, procureur de la Congrégation de Saint-Maur à Rome, à l'évêque de Pamiers où il lui déclare ne pouvoir que très difficilement retrouver et consulter s'il a passé dans les Archives[5] un registre de Clément IV qui était dans la bibliothèque de la Reine.

1. P. Batiffol, *La Vaticane de Paul III à Paul V*. Paris, 1890, in-8°, p. 60.
2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LIV (1893), p. 787.
3. *Revue des Bibliothèques*, 1892, p. 137.
4. *Les manuscrits de la reine Christine aux archives du Vatican*, dans *les Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, XVII, p. 285 ; XVIII, p. 525 ; XIX, p. 85 ; XXIV, p. 371.
5. « Vous avés sçu que les manuscrits de la bibliotèque de la Reyne ont esté dispersés, une partie est dans la bibliotèque du cardinal Otto-

La formule transcrite sur le feuillet 34 du manuscrit 982 du fonds de la reine à la Vaticane consigne une restitution de bien faite à Saint-Aignan par un particulier et la rétrocession de ce bien en précaire par Saint-Aignan audit particulier. Aucune date n'accompagne le texte de la formule, les noms de lieux ont dans le texte été remplacés par les pronoms *illa* et *ille* suivant l'usage des formules ; heureusement les noms des personnages sont restés.

L'auteur de la restitution est un certain Ebbon, très probablement Ebbon de Châteauroux, fondateur du monastère de Bourg-Deols[1]. Il existe de ce personnage un acte remontant à 896[2], et l'on place généralement sa mort en 937; il fut tué à Orléans même, en combattant les Hongrois et fut enterré à Saint-Aignan[3].

bon et l'aultre dans la Vaticane. Je verray où se treuvera le registre de Clément IV pour en copier les lettres de ce pape à saint Louys et à un abbé de Pamiez. Ce que je crains est que ce registre n'ayt esté mis dans l'archive du Vatican avec les aultres registres des papes que Paul V ordonna d'estre tirés de la bibliotèque et estre mis dans un archive qu'il fit bastir pour cela. Vous sçavés que ce n'est pas une affaire à un bon françois et connu pour tel dans la conjoncture des temps et des affaires d'y avoir entrée et d'y feuilleter ces registres. S'il est dans les bibliotèques je vous envoyeray une copie ; s'il est dans l'archive je feray ce que je pourray mais je ne puis pas vous promettre de réussir. » (Bibl. Nat., n. acq. fr., 7391, fol. 53).

1. 2 septembre 912, *Gallia christiana*, II, preuves col. 43. — Cf. *ibid.*, col. 44 le testament d'Ebbon pour le Bourg-Déols, du 29 septembre 927.

2. Ebbon et sa femme Rollindis donnent au chapitre d'Autun un manse situé dans le pagus de Bourges, viguerie de Nérondes. (A. de Charmasse *Cartulaire de l'église d'Autun*, 3e partie, p. 1). L'éditeur interprète la date mai 897 ; il faut entendre mai 896 pour mai de la 9e année du roi Eudes.

3. « Cujus [Caroli Simplicis] anno secundo Ungri Franciam, Burgundiam, Aquitaniam populari cœperunt. Quos Ebbo nobilis Bituricus, fundator Dolensis cœnobii, Ligerim Aurelianis transire coegit, et ibi vulneratus ad mortem obiit, in ecclesia S. Aniani sepultus, sicut in translatione S. Gildasii reperitur. » Ex *Chron. Richardi Pictavensis* (*Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 23). M. F. Lot montrera prochainement ce qu'il faut entendre par cette référence de Richard le Poitevin à une translation de S. Gildas dont le texte ne nous est pas parvenu. Dans la *Généalogie de la maison de Chauvigny*, publiée au tome XII du *Recueil des*

Un autre personnage est encore mentionné dans la formule, c'est Launon, fils d'Ebbon et associé à lui dans la concession en précaire. La parenté de Launon et d'Ebbon est ici trop nettement affirmée pour qu'on puisse la contester, et si elle est contredite par ailleurs c'est par des documents d'une moindre autorité. Pour la chronique de Déols[1], Launon, qui fut archevêque de Bourges de 948 à 955[2], était le frère du comte Ebbon; leur père s'appelait également Launon. Aussi, peut-être n'est-il pas besoin de corriger avec M. Lauer *frère* en *père* dans le texte de la chronique de Déols pour le mettre d'accord avec la formule de Saint-Aignan[3]. Le nom de Launon était courant dans cette famille[4] et il a très bien pu être porté non seulement par le père et un fils cadet, mais aussi par l'un des enfants du fils aîné, filleul soit de son grand-père, soit de son oncle; en ce cas le Launon de la formule de Saint-Aignan serait un personnage obscur distinct de l'archevêque de Bourges.

Considérons maintenant le dispositif même de la formule. Ebbon avait usurpé une villa de 15 manses, qu'il restitue à la prière du prévôt de Saint-Aignan, Amand, en payant une indemnité de cent sous *pro emendato censu*, c'est-à-dire en compensation du cens dont il avait frustré

Hist. des Gaules et de la France, p. 457, la date de la mort d'Ebbon est placée en 917, Hubert, *op. cit.*, p. 161 et preuves, p. 78, la fixe à 934; nous adoptons la date 937 donnée par M. Lauer (*Le règne de Louis IV d'Outremer*, p. 24) en s'appuyant sur Flodoard.

1. Labbe, *Nov. Bibl. manuscr.*, II, 740.

2. Les dates sont fournies par la Chronique de Massay, mais non la parenté (Labbe, *op. cit.*, II, 733, *Mon. Germ. SS.*, III, 169-170).

3. Lauer, *Le règne de Louis IV d'Outremer*, p. 196-197, rectifier le n° du ms. cité sous la cote 981 au lieu de 982.

4. Dans l'acte du Cartulaire d'Autun M. de Charmasse donne parmi les souscriptions *signum littere Aunonis;* n'y aurait-il pas une mauvaise transcription du cartulaire pour *signum Launonis?* Un Launon, archidiacre, a souscrit, sans mention de parenté, au testament d'Ebbon (*Gallia Christiana*, II, preuves, col. 44).

les frères pendant longtemps. Ceux-ci concèdent alors ladite villa audit Ebbon et à son fils Launon leur vie durant, sous condition de payer 10 sous chaque année à la fête de saint Aignan en hiver, soit le 17 novembre. La *familia* habitant sur la villa, c'est-à-dire les serfs ou les colons ne supporteront pas d'autres charges que celles supportées de toute ancienneté par leurs ascendants, et leurs obligations vis-à-vis d'Ebbon et de Launon seront identiques à celles que les gens de leur condition ont vis-à-vis des chanoines.

Cette dernière disposition dont la portée sociale n'échappera à personne est fort curieuse et mérite d'autant plus qu'on s'y arrête qu'elle est peu commune [1]. Elle nous montre le seigneur formulant dans une concession en bénéfice des garanties en faveur des gens non libres attachés au bénéfice, et les protégeant contre l'éventualité d'une exploitation illégale de la part du concessionnaire. On trouve une preuve de l'efficacité de telles réserves dans un jugement du roi Eudes concernant Saint-Martin de Tours. Ce jugement éclaire d'un tel jour la situation des serfs et colons habitant un domaine d'église tenu en précaire par un laïque qu'on ne trouvera certainement pas hors de propos de rappeler ici, à l'occasion des serfs et colons de Saint-Aignan, l'objet de ce très important document.

Un certain Ricbert tenait ou prétendait tenir en précaire par concession de l'archevêque de Tours, Adalaud, celui dont il a été question dans la notice précédente, quatre manses dépendant de Saint-Martin de Tours; comme il abusait des colons habitant sur ces domaines, ceux-ci se plaignirent des excès qu'ils subissaient à trois dignitaires du

1. Voy. dans Rozière, I, 380-463, *Formules de précaires*, n°s 319-367, où le bénéficiaire s'interdit toute aliénation ou diminution du domaine, s'oblige à payer des redevances le jour de la fête du patron de l'église mais où l'on ne trouve pas d'exemple de réserve touchant les droits et la protection des serfs.

chapitre alors en tournée, ils dénoncèrent même Ricbert qui n'acquittait pas le cens dont le paiement eût légitimé sa tenure, ils menacèrent enfin s'ils n'étaient pas ramenés eux et leurs familles *ad proprios usus S. Martini* d'en appeler sans délai à l'abbé Robert. Comme ce n'était pas la première fois que ces plaintes étaient formulées, les représentants de l'abbaye confisquèrent les quatre manses. D'où plainte de Ricbert au roi Eudes alors à Tours, et à son frère l'abbé Robert. Après audition des parties, la légitimité même de la tenure de Ricbert fut mise en cause, et, pour continuer à bénéficier de la concesion antérieure, celui-ci dut donner à l'abbaye, avec reprise en précaire, ses propres alleus. Plainte des colons, appel au roi, témoignage de Ricbert et des représentants de Saint-Martin de Tours, et concession en précaire furent consignés dans une charte notice du 22 mars 890, signée de nombreux témoins en tête desquels figure l'abbé Robert, le futur roi de France.[1] Ainsi donc les colons d'un domaine en précaire ne pouvaient être impunément exploités par le bénéficiaire de la précaire, et ils pouvaient, en portant leurs doléances devant le seigneur du domaine, non seulement obtenir justice mais encore menacer la situation même de l'usufruitier.

La formule de Saint-Aignan contient, à côté de son dispositif immédiat, des détails rétrospectifs touchant la villa restituée par Ebbon. Cette même villa, dit en effet le rédacteur de la formule, avait été l'objet d'une usurpation antérieure suivie d'une restitution faite par un comte Guillaume entre les mains d'un comte Robert *vice fratrum* et d'une concession faite par ce dernier en faveur de Saint-Aignan pour le salut de son âme, de sa femme « Be. » et de son fils Hugues.

1. Analysé par E. Mabille, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 180, n° 95, et publié peu correctement par E. Favre (*Eudes, comte de Paris et roi de France*, p. 240) d'après une copie de Baluze. Le même auteur a publié, *ibid.*, p. 242, une autre notice de jugement du roi Eudes en faveur de Saint-Martin de Tours datée du 13 juin 892 et souscrite par Robert.

Le comte Guillaume est très probablement Guillaume d'Auvergne, le fondateur de Cluny, mort en 918 ; quant au comte Robert ce n'est autre que le fils de Robert le Fort, le frère et futur successeur du roi Eudes, mort en 923 après un an de règne ; le nom de sa femme « Be. » doit être complété en Béatrice, c'est la fille de Herbert de Vermandois ; leur fils Hugues, c'est Hugues le Grand, le père de Hugues Capet. Toute cette parenté est confirmée par un acte de Hugues le Grand de 931 portant concession de biens à Saint-Martin de Tours pour le salut des âmes de son père Robert et de sa mère Béatrice [1].

Robert était abbé de Saint-Aignan soit depuis la mort d'Eudes, soit même depuis celle de Hugues l'Abbé [2]. La restitution faite par ses soins de biens usurpés sur une abbaye est loin d'être une manifestation isolée tant de sa sollicitude envers Saint-Aignan d'Orléans que du souci qu'il eut en général de faire rendre aux églises des propriétés dont elles avaient été dépouillées. Saint-Aignan dut à son intercession auprès de Charles le Simple deux diplômes portant concession, le premier, de la villa de Thillay [3], le second, des villas de Santilly et de Stenay [4] qui faisaient partie du domaine de l'abbé (*dominium rectoris*). A son intercession auprès de son frère Eudes, Saint-Aignan dut encore la confirmation des libéralités faites à cette église par une certaine *Logia* [5]. Des interventions analogues de Robert auprès d'Eudes valurent à l'église d'Autun la resti-

1. *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, 719. E. Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 186, n° 137.

2. M. Favre a émis l'hypothèse que Robert devint abbé de Saint-Aignan en même temps que de Saint-Martin de Tours par cession d'Eudes (p. 96), il est vrai que le même auteur s'était élevé vingt-cinq pages avant (p. 71, n. 2) contre cette même hypothèse formulée par d'autres que lui-même.

3. Hubert, preuves, p. 76, *Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 519.

4. Hubert, pr., p. 77, *Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 520.

5. Hubert, pr., p. 76, *Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 462.

tution d'une villa usurpée [1] et à l'abbaye de Cormery la restitution de divers biens en Poitou (893) [2]. On retrouve encore Robert intervenant dans le jugement analysé plus haut. Lui-même mit fin à une concession faite abusivement par son frère Eudes aux dépens des hôtes de Saint-Martin de Tours (900)[3]. Mais il est un document qui, encore plus que ceux auxquels il vient d'être fait allusion, doit être rapproché de la formule de Saint-Aignan. C'est un acte émané de Robert lui-même où il rappelle les efforts faits par lui pour faire rentrer à ses frais « *nostra mercede* » une villa du domaine de Saint-Martin de Tours usurpée pendant les guerres, villa qu'il vint ensuite solennellement restituer devant la tombe de saint Martin « *per gantum* [4]. »

La forme et le fait de ces restitutions tant à Saint-Aignan qu'à Saint-Martin de Tours sont explicables et par des considérations juridiques et par des considérations historiques.

Pourquoi aussi bien en Orléanais qu'en Touraine voyons-nous l'abbé procéder, après avoir recouvré un bien usurpé, à une nouvelle investiture en faveur de la communauté frustrée ? Sinon parce que le *dominium rectoris* était bien distinct du *dominium fratrum*, la mense abbatiale bien séparée de la mense conventuelle, dirait-on à une époque postérieure. Par suite, lorsqu'un abbé, surtout un abbé laïque, grâce aux moyens d'action dont il disposait personnellement, faisait cesser une usurpation dont son église

1. *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 456.

2. *Ibid.*, IX, p. 461.

3. E. Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 182, n° 107, et du même, *Les invasions normandes dans la Loire*, p. 67.

4. *Recueil des Hist. des Gaules et de la France*, IX, p. 707, avec la date du 31 mars 895 ; E. Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 181, n° 103 avec la date du 27 mars 897 ; aucune de ces deux dates ne concorde avec tous les éléments chronologiques de l'acte ; la date 31 mars 894 pourrait même être proposée, sous réserve, bien entendu, de l'établissement critique du texte.

avait été victime, c'est juridiquement à son propre profit, au profit de son *dominium* de *rector* qu'il opérait, et il devait ensuite, nouvel usurpateur pour le bon motif, procéder spontanément, et non plus contraint et forcé, à une *traditio* en faveur de l'abbaye tout comme s'il ne s'agissait pas d'une restitution. Peu importe, au reste, la forme revêtue par cette tradition. A Saint-Aignan, c'est une aumône pour rachat d'âmes, à Saint-Martin de Tours, c'est une investiture par le gant.

Les restitutions faites aux églises par les soins de Robert, de son fils Hugues le Grand et de son petit-fils Hugues Capet ne peuvent être considérées comme des faits isolés si l'on remarque la fréquence avec laquelle elles se produisirent. Quelques exemples en ont été cités plus haut et l'on pourrait en multiplier le nombre. Il y a évidemment là chez les Robertiens une ligne de conduite politique qui, si elle ne ressortait pas de nombreux témoignages documentaires, serait encore prouvée par les résultats qu'elle a procurés à ses auteurs : l'accroissement de l'influence de la maison et l'obtention finale de la couronne grâce à l'appui de l'Église[1].

A. VIDIER.

1. Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques en France*, t. I, p. 21 et 31.

APPENDICE

I

5 Octobre ou 3 Décembre[1] 885

Hugues abbé, à la requête d'Adalaud archevêque, et avec le consentement des frères de Saint-Aignan, affranchit Rainaud, clerc originaire d'Achères[2], en vue de son élévation aux ordres sacrés.

A. Copie de Du Chesne d'après les archives de Saint-Maurice d'Angers[3], Bibl. Nat., coll. Du Chesne, vol. 66, fol. 60. — *B*. Copie de Du Chesne d'après les archives de Saint-Maurice d'Angers, Bibl. Nat., coll. Baluze, vol. 39, fol. 68. — *C*. Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti* II, p. 742, ex archivo S. Aniani.

Publ. Mabillon, *Op. cit.* — *Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, VII, p. 709, d'après Mabillon.

Cum christianissimus ac religiosissimus imperator Ludovicus, cœlestis protectionis ope suffragante invictissimus augustus, sanctam matrem ecclesiam ad meliora instantissime subveheret, hoc ei inter cetera sanctæ devotionis suæ studia exhibuit ut usus valde insolitus atque reprehensibilis, qui dignitatem ejus magna ex parte fuscare videbatur, eo [a] quod scilicet servilis et originariæ conditionis personæ contra statuta canonum sacris divinisque ministeriis [b] eatenus [c] applicarentur, suæ auctoritatis præcepto ab ea [d] pellerentur [e] et qualiter dehinc hujusmodi [f] conditionis homines ecclesiæ utilitati idonei reperti nexu servitutis eriperentur et ad hanc dignitatem promoverentur, una cum consensu pontificum et optimatum imperii sui, statuere procuravit. Idipsum quoque veneranda proles ejusdem imperatoris invictissimus rex Karolus pari voto honorificentiæ sanctæ Dei ecclesiæ annuit. Igitur ego, in Dei nomine, Ugo [g], misericordia domini [h] abbas ecclesiæ gloriosissimi confessoris Christi [i] Aniani, juxta memorati piissimi Augusti [j] præceptum, te clericum nomine Raginaldum [k], ex familia ejusdem S. Aniani progeniem ducentem, hoc est ex Appia-

1. Le mois et le quantième manquent dans *A* et diffèrent dans *B* et *C*. La *Gallia christiana* citant cet acte au t. XIV, p. 43, n., donne décembre.
2. Achères ou Aschères, Loiret, arr. Pithiviers, c°ⁿ Outarville.
3. « Ad. Tom. 4. 2. ex monumentis ecclesiæ S. Mauricii Andegavensis. »

a eo *om. A.* — *b* mysteriis *A C.* — *c* eatenus *om. A.* — *d* ab ea *om. B.* — *e* pelleretur *A B.* — *f* hujuscemodi *B.* — *g* Hugo *AB.* — *h* Dei *C.* — *i* Christi confessoris *C.* — *j* Augusti piissimi *A.* — *k* Rainaldum *B.*

riis[l] villa, ante sanctum altare et præsentiam fratrum S. Aniani, una cum collubentia eorumdem fratrum, ex[m] deprecatione Adalaldi[n] archiepiscopi, qui jam dictam villam Appiarias[o] scilicet in beneficium habet, a vinculo servitutis ob amorem Domini nostri Jesu Christi ad cujus militiam elegeris[p], publice absolvo civemque romanum instituo, ut abhinc, Christo favente, in tuo jure et potestate consistens, ita vivas ingenuus civisque romanus, tanquam si a liberis ortus fuisses parentibus, et neque nobis neque successoribus nostris quicquam noxialis debeas servitutis, sed sub integra plenaque[q] ingenuitate, quam propter sacri ordinis dignitatem accipere mereris, tempore vitæ tuæ permaneas, quatenus cathena servitutis, cui nascendo hactenus obnoxius extitisti, per hanc absolutionem ereptus, securius liberiusque divinæ potentiæ, Domino adjuvante, famulari valeas. Ut vero absolutionis hujus titulus[r] pro reverendis cultibus venerabiliter celebratus[s] firmum omni tempore obtineat vigorem manu propria subter roboravimus nobilissimoque S. Aniani clero astipulandum destinavimus.

S[t]. Ugo[u] abbas.
S. Adalaldus[v] archiepiscopus[x].
S. Waramundus[y].
[S.] Emmo[z].
S. David.
S. Martinus.
S. Salomon.
S. Gauzbertus[a].
Data[b] III non. decembris[c], anno I regni Karoli imperatoris.

II

Ebbon restitue à Saint-Aignan d'Orléans 15 manses qu'il avait usurpés, paie un rappel de cens de 100 sous et reçoit les dits manses à titre de précaire pour lui et son fils Launon, à condition de payer chaque année 10 deniers à la saint Aignan d'hiver.

Copie du xe siècle, Bibl. Vaticane, ms. Regina, 982, fol. 34 v°.

Quicquid per succedencium temporum spatia firmum et stabile debet permanere necessarie hoc scripto convenit confirmare, quatinus si, inevitabili casu mortis, testes defuerint, per scripture auctoritatem veritas

l Apiariis *B* — *m* et *B C*. — *n* Adalardi *A C*. — *o* Apiarias *B*. — *p* eligeris *B C*. — *q* plena integraque *A*. — *r* titulus qui pro *B*. — *s* celebratur *B*. — *t*. *A donne un chrismon devant le premier nom et* S. *devant les deux noms suivants* ; *B donne devant le premier nom un chrismon, et devant les autres, un signe que nous rendons par* S ; *C donne à la suite de chaque nom* subs. — *u* Hugo *A B*. — *v* Adalardus *A B*. — *x* episcopus *A*. — *y* Warmundus *C*. — *z* Cumno *A* ; Emmo *om. B*. — *a* Gausbertus *B*. — *b La date omise par A*. — *c* octobris *C*.

manifesta clarescat. Notum sit itaque omnibus sancte Dei ecclesie fidelibus presentibus atque futuris qualiter veniens illustrissimus vir nomine Eb. ante presenciam altaris sancti Aniani, presente Amando preposito et ceteris fratribus ibidem domino servientibus, petiit humiliter ut villam que vocatur illa, in pago illo, in vicaria illa, cum omnibus ad eandem villam pertinentibus rebus, ad censum illi concederent; quam ipse injuste antea per multorum annorum tenebat spatia; et primum, prenominatam fratribus reddens villam pro emendato censu C. eis solidos dedit, quem per longa temporum abstulerat spatia. Hanc autem superius prenominatam villam Willelmus comes Rotberto vice fratrum reddiderat comiti, et Rotbertus prefatis sancti Aniani pro remedio anime suæ et anime uxoris suæ Be. atque pro incolumitate filii sui Hugonis concessit fratribus. Cujus petitionem benigne suscipientes, predictam villam in qua continentur mansi [xv] cum ecclesia, pratis, culturis, silvis, aquis aquarumve decursibus, vineis, terris cultis et incultis et cum omnibus ad ipsos xv mansos pertinentibus ei et filio suo Lau[noni] concesserunt, ratione ut, missa sancti Aniani ibernatica, X denariorum exolvant solidos, et hi duo et tantummodo quamdiu vixerint teneant, post illorum vero decessum cum omni emelioratione canonici sancti Aniani eam recipiant. Familia vero jamdicte ville nullum omnino faciant obsequium nisi quod eorum posteritas antiquis persolvit temporibus, sed sint legitimi coloni, et illud servitium Ebboni et filio suo Launoni faciant qualem socii eorum canonicis sancti Aniani faciunt. Si quis vero, post mortem prefatorum, res sancto Aniano abstrahere voluerit et fratribus ibi domino servientibus cum Juda proditore et Anna et Caipha perpetua malediccione dampnatus, perpetuis gehenne ignis tradatur incendiis in secula cruciandus.

L'INVOCATION MONOGRAMMATIQUE

DANS QUELQUES DIPLÔMES

DE LOTHAIRE Ier ET DE LOTHAIRE II

L'étude de l'invocation monogrammatique dans les diplômes est toujours intéressante parce que ce signe est un élément de critique. L'invocation est en effet, aussi bien que le monogramme, l'œuvre personnelle du notaire qui, en la traçant, fait souvent preuve de fantaisie artistique et de connaissances spéciales. Il est généralement difficile de donner une interprétation précise des signes parfois compliqués qui constituent l'invocation monogrammatique et symbolisent une idée pieuse, mais ceux qui les ont dessinés ont quelquefois exprimé plus nettement leur pensée à l'aide des notes tironiennes; c'est ainsi que les notaires mérovingiens écrivirent dans l'invocation : *In nomine Christi, in nomine Christo, ante omnia Christus*. On oublia la tradition chrétienne qui voulait que l'on exprimât, d'une façon quelconque, le nom du Christ en tête des actes. A l'époque carolingienne la note tironienne *amen* constitua le principal élément reconnaissable de l'invocation et les notes tironiennes elles-mêmes semblaient ne plus devoir reparaître dans cette partie du diplôme, quand, dans la seconde moitié du IXe siècle, « Hrodmundus » notaire à la chancellerie de l'empereur Lothaire Ier puis à celle de son fils le roi Lothaire II, fit revivre un usage prêt à disparaître. Nous

allons le montrer en examinant quelques diplômes dressés par ce notaire [1].

Nous constatons le rôle actif de Hrodmundus à la chancellerie de Lothaire Ier depuis le 17 février 843 jusqu'au 9 juillet 855 [2]. Les notes tironiennes renfermées dans la ruche des diplômes dressés par ce notaire ont été peu étudiées ; nous avons seulement à citer les transcriptions proposées par M. Sickel dans le volume de texte joint aux *Kaiserurkunden*, mais nous allons voir qu'elles sont incomplètes.

La souscription du notaire, dans les diplômes que nous prenons comme exemple, est formulée : « Hrodmundus notarius ad vicem Hilduini recognovi et s. » et les premières notes placées dans la ruche la répètent : *Ro-de-mundus notarius advicem Hil-du-i-ni recognovi et subscripsi* (fig. 1 et 2). La difficulté commence avec les notes écrites en seconde ligne car elles débutent par deux signes qui n'ont jamais été déchiffrés. Ces signes, placés avant la note signifiant *magister*, expriment un nom propre ; le premier est le radical *rem* [3], le second la terminaison *ius* [4] et l'ensemble doit se transcrire : *Rem*[ig]*ius*. Les notes placées

1. Sous Lothaire Ier :

A. — 844, 17 février, Aix-la-Chapelle. Bibl. nat., ms. lat. 8837, pièce 9, fol. 36. Mühlbacher, 1114.

B. — 850, 1er juillet, Cologne. Mühlbacher, 1143. Fac-similé dans les *Kaiserurkunden in Abbildungen*, Lief. VII, Taf. 4 ; texte, p. 150.

C. — s. d. (av. 851), Mühlbacher, 1175. Fac-similé, *ibid.*, VII, Taf. 5 ; texte, p. 151.

Sous Lothaire II :

D. — 856, 13 février. Mühlbacher, 1279. Fac-similé défectueux dans D. Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, t. I (Mannheim, 1772, in-fol.), tab. XI (p. 86). Cf. Kopp, *Palæographia critica*, t. I (Mannheim, 1817, in-4°), § 423, p. 408.

E. — 862, 13 avril, Neuburg. Mühlbacher, 1296. Fac-similé dans les *Kaiserurkunden*, Lief. VII, Taf. 8 ; texte, p. 156-159.

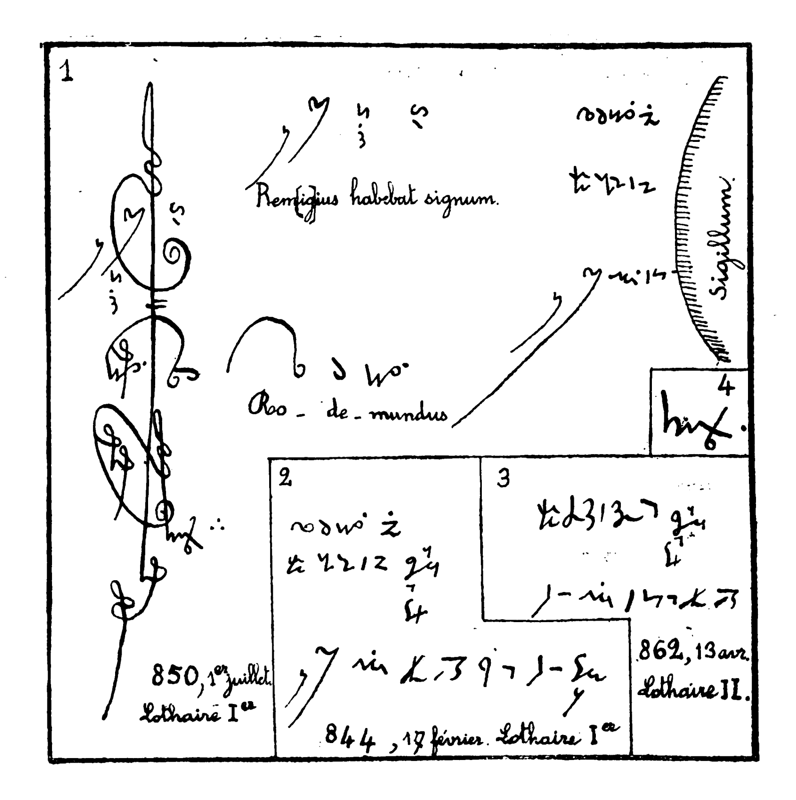
2. Cf. H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I (Leipzig, 1889, in-8°), p. 293.

3. Cf. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum* (Lipsiæ, 1893, in-fol.), tab. 109, nos 90, 91, 92, 93.

4. Cf., *ibid.*, tab. 17, no 41.

en deuxième ligne signifient donc : *Rem*[ig]*ius magister fieri et firmare jussit*[1] ou bien *Rem*[ig]*ius magister firmare jussit qui et ipse sigillavit*[2].

L'invocation monogrammatique que Hrodmundus place avant le texte du diplôme puis avant sa souscription, n'a pas encore été étudiée ; elle est cependant très intéressante



au point de vue paléographique et utile à la diplomatique. Parmi les traits qui la composent et dont la plupart ont pour origine le signe tironien *amen* déformé, nous rencontrons plusieurs notes tironiennes (fig. 1). Les premières, au milieu, expriment le nom du notaire : *Ro-dę-mundus* ; les secondes, au-dessus des précédentes, signifient : *Rem*[ig]-

1. Comme dans les exemples B et C (fig. 1).
2. Comme dans l'exemple A (fig. 2).

ius habebat signum[1]. Remigius est le nom d'un notaire. Il dressa des actes à la chancellerie de Lothaire Ier depuis le 4 décembre 840 jusqu'au 16 mars 848[2] ; ensuite, en 851, il entra à la chancellerie de Louis II roi d'Italie[3] et MM. Mühlbacher et Bresslau ont remarqué qu'il y occupa une situation prépondérante parmi les notaires[4] si bien qu'en 861 il succéda à Ductemirus comme chancelier[5]. Les notes tironiennes placées par le notaire Hrodmundus dans la ruche et surtout dans l'invocation monogrammatique nous montrent que Remigius joua un rôle non moins important à la chancellerie de Lothaire Ier, père de Louis II, puisqu'il donnait l'ordre de dresser les diplômes, disposait du sceau (*habebat signum*) et s'en servait pour sceller lui-même (*qui et ipse sigillavit*). Remigius remplaçait donc le chancelier, grand personnage qui prenait de moins en moins part aux détails de l'expédition des actes; il était en quelque sorte le chef des notaires, leur *magister* comme l'appelle Hrodmundus (*Remigius magister*). Cette situation n'a du reste rien d'anormale, puisqu'elle existait déjà à la chancellerie de Louis le Débonnaire, qui, bien souvent, a servi de modèle aux autres chancelleries. A côté du chancelier Hugo qui est appelé *magister*, un notaire, Hirminmaris, porte aussi ce titre et exerce la préséance sur les autres notaires

1. Cf. Schmitz, *op. cit.*. tab. 46, n° 74.
2. Cf. Bresslau, *op. cit.*, p. 293.
3. *Ibid.*, p. 293.
4. « Ihm (à Ductemirus) folgte 861 der Notar Remigius, der gleichfalls aus Lothars Diensten kam und schon bisher eine höhere Stellung als die anderen Notare eingenommen zu haben scheint » (*ibid.*, p. 290); « Das muss daraus entnommen werden, dass zwei Urkunden, die nach Mühlbacher's Ansetzung noch in die Amtszeit Ductemirs fallen, *ad vicem Remigii* recognoscirt sind, n. 1183. 1217. » (*Ibid.*, p. 290, n. 5). Cf. la souscription du diplôme de Louis II du 5 octobre 851 (*Diplomi imperiali e reali delle cancellarie d'Italia, pubblicati a facsimile dalla R. Società romana di Storia patria*, Roma, 1892, in-fol., taf. VIII) formulée : Adalbertus cancellarius ad vicem Remigii scripsi et s. (Mühlbacher, 1183.)
5. Cf. *ibid.*, p. 293.

qui écrivent en notes tironiennes dans la ruche : *Magister Hirminmaris dictavit et mihi firmare jussit* (833, 8 juin); *Glorius notarius advicem Hugonis recognovi et subscripsi, jussus ab Hirminmaro qui ipse sigillavit* (834, 8 juillet); *Hirminmaris magister fieri jussit qui et sigillavit*[1] (839, 20 juin)[2].

Remigius entra à la chancellerie de Louis II roi d'Italie dès 851. Puisque son nom est écrit en notes tironiennes dans la ruche (*Remigius magister fieri et firmare jussit*) et dans l'invocation monogrammatique (*Remigius habebat signum*) qui précède la souscription du notaire Hrodmundus dans un diplôme sans date indiqué ci-dessus[3], cet acte est certainement antérieur à 851.

Après la mort de Lothaire Ier (855), Hrodmundus entra à la chancellerie du roi Lothaire II et y resta jusqu'en 866[4]. Dans le diplôme du 13 avril 862, que nous avons pris comme exemple, Hrodmundus a écrit en notes dans la ruche : *Ro-de-mundus notarius advicem Er-ca-am-bol-di recognovi et subscripsi. Ipse magister fieri et firmare jussit* (fig. 3) et dans l'invocation monogrammatique qui précède sa souscription il a, comme auparavant, tracé son nom : *Ro-de-mundus*, en notes tironiennes. Enfin, ce notaire a l'habitude de placer après la date la note qui signifie *amen* (fig. 4).

On voit qu'à tous égards il est utile de faire connaître la ruche et surtout l'invocation monogrammatique dans les quelques diplômes de Lothaire Ier et de Lothaire II écrits par Hrodmundus.

Maurice JUSSELIN.

Mai 1907

1. La lecture de cette souscription du 20 juin 839 est donnée par Kopp (*Palæographia critica*, I, § 413, p. 400).

2. Hirminmaris fut notaire à la chancellerie de Louis le Débonnaire pendant vingt-trois ans, de 816 à 839 (Cf. Bresslau, *op. cit.*, p. 287). Il devait avoir beaucoup d'expérience et quelqu'autorité sur les autres notaires moins anciens que lui.

3. Page 319, n. 1, C.

4. 855, 9 nov. — 866, 17 janvier. Cf. Bresslau, *op. cit.*, 294.

JEAN MOREAU

Enlumineur de Charles d'Orléans

L'attention des érudits est appelée de nouveau sur Charles d'Orléans par l'étude que M. Pierre Champion vient de consacrer à un manuscrit autographe des poésies de ce prince, étude dont on trouvera plus loin le compte rendu. Il ne paraîtra donc pas hors de propos de publier ici deux quittances[1] délivrées par Jean Moreau, enlumineur à Blois, qui avait, en 1456 (n. st.), orné 500 lettres d'une *Archilosophie*[2], et 250 lettres d'un *Pétrarque* pour le duc d'Orléans.

La contre-partie de ces quittances se trouve dans des extraits de comptes du duc publiés par M. le comte L. de Laborde[3], puis plus correctement par M. Guiffrey[4]. Ces comptes nous font en outre connaître le nom de l'écrivain et relieur blésois, Jean Fouquère, qui prépara le parchemin

1. D'autres quittances d'artiste ayant travaillé pour Charles d'Orléans ont été publiées par M. U. Robert dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, (1877).

2. Ouvrage de Jacques Legrand, Augustin, dédié à Louis d'Orléans (voy. P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, I, 283; II, 213).

3. L. de Laborde. *Les ducs de Bourgogne*, III, p. 360 et 362.

4. J.-J. Guiffrey. *Peintres, ymagiers, verriers, maçons, enlumineurs, écrivains et libraires du* XIVe *et du* XVe *siècle*, dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1878, p. 211.

pour écrire le *Pétrarque* et fut chargé de relier les deux manuscrits enluminés par Jean Moreau [1].

A. VIDIER.

Je Jehan Moreau, enlumineur, demorant à Blois, congnois et confesse avoir eu et reçeu de André Damien, argentier de mons^r le duc d'Orleans, la somme de cinquante solz t. à cause du livre nommé *Arcylogesophie*, ouquel je tourné et fleury cinq cens lectres, c'est assavoir d'azur et de vermeillon; de laquelle somme dessusdicte je me tiens a bien contant et payé et en quitte ledit argentier et touz aultres. Tesmoing mon seing manuel cy mis le xxve jour de février l'an mil CCCC cinquante cinq.

MOREAU.

Je Jehan Moreau, enlumineur, confesse avoir eu et receu de Andrieu Damien, argentier de monseigneur le duc d'Orleans, la somme de xxx s. t. pour avoir tourné d'azur et de vermeillon et fleury deux cens cinquante lectres et fait une vignette ou livre nommé *François Petrac*, de laquelle somme dessusdicte je me tiens a bien contant et paié et en quitte ledit argentier et touz aultres. Tesmoing mon seing manuel cy mis le cinquyesme jour de mars mil CCCC cinquante cinq.

Jehan MOREAU.

(Bibl. Nat., ms. fr. 28528 [anc. pièces orig. 2044], n°s 8 et 9).

1. « A Jehan Fouquère, escripvain, demourant à Blois pour avoir taillé, pointé, poncé et réglé de rose six XII^nes de parchemin en XXXVI caiers pour escripre le livre de *François Petrac* en français, 60 s. t. — A Jehan Fouquère, escripvain et relieur de livre demourant à Blois pour avoir relié ung livre tout à neuf appelé *Arcylogesophie* pour mond. seigneur le duc, 17. s. 6 d. t.— A Jehan Fouquère escripvain et relieur de livres pour avoir relié ung livre nommé *François Petrac* pour mond seigneur... 22 s. t. — A Jehan Fouquère escripvain cy devant nommé, la somme de 25 s. t. pour le reliage d'un livre de Monseigneur appelé de *Mirabilibus Mundi* et pour avoir collé six feuillez qui estoient rompus ou livre de mond. seigneur appele l'*Arcilogesophie* 25 s. t. » (1456) De Laborde, III, 361-362, Guiffrey, *loc. cit*, p. 211 et 219.

COMPTES RENDUS

P. Hartmann GRISAR, S. J. — **Histoire de Rome et des papes au moyen âge,** vol. I. — Rome au déclin du monde antique. Traduction de l'allemand... par Eugène-Gabriel LEDOS. — Paris, Desclée, 1906 ; 2 vol, in-8°, 465 et 456 pages, 224 figures et une carte en couleur.

Le R. P. Hartmann Grisar s'est proposé d'écrire l'histoire de Rome et des papes au moyen âge ; pour l'instant, l'édition française s'arrête à l'avénement de Grégoire le Grand. Mais les deux volumes que nous avons sous les yeux font souhaiter l'achèvement d'une si grande entreprise.

Les érudits, et plus généralement tous ceux qui en France s'intéressent à Rome, sauront gré à M. Ledos de leur avoir, par une traduction, facilité la lecture de cette œuvre magistrale.

Le titre de l'ouvrage surprend tout d'abord. Et l'on se demande ce que l'auteur a entendu par histoire de Rome et des papes. Il suffit de parcourir la table des matières pour voir qu'on a voulu donner à ces mots le sens le plus large. Il s'agit de l'histoire de Rome, histoire topographique, si l'on peut ainsi parler, monumentale et politique, histoire des papes considérés comme évêques de Rome et comme chefs de l'Église universelle.

L'auteur n'a reculé ni devant l'ampleur ni devant la complexité du sujet. Certes, il n'y a pas de manifestation de l'activité humaine qui soit isolée ; l'intelligence complète des évènements historiques exigerait qu'on les embrassât d'un seul regard ; mais la faiblesse de l'esprit s'y oppose, de telle sorte que c'est une nécessité de morceler l'histoire, de la diviser en tranches. On ne niera pas que l'histoire de Rome et celle de la papauté ne soient étroitement unies et ne se développent parallèlement, se pénétrant sans cesse.

Mais, tout de même, s'il est incontestable que les origines de la papauté exigent la connaissance de la situation de la ville de Rome, puisque c'est parce qu'il était évêque de la capitale de l'Empire que l'évêque de Rome est devenu le chef de l'Eglise catholique, il n'en est pas moins vrai que, dans la suite des temps, le fait que le siège de la papauté était à Rome, n'a pas constamment ni en toute chose déterminé l'action de la papauté comme souveraineté universelle. A vouloir mener de front l'histoire des monuments de Rome, des institutions ecclésiastiques locales, voire des doctrines religieuses et de la liturgie, puis celle des souverains pontifes, l'auteur est tombé dans la confusion ou au moins il a fait une œuvre qui manque d'unité. C'est au détriment de l'harmonie, de la vigueur même, qu'il a embrassé dans un même ouvrage tout ce qui a nom romain. Il en résulte dans la distribution des chapitres une confusion incontestable. Trop de matières diverses dans un même cadre ! A notre avis, l'auteur devait choisir entre une histoire de Rome et une histoire des papes, et dans le premier cas ne retenir de l'histoire des papes que ce qui pouvait faire comprendre le développement de la ville, dans le second cas ne retenir de l'histoire de la Ville que les faits qui avaient exercé une influence sur les péripéties de l'histoire pontificale. Ces réserves faites, le livre du P. Grisar n'en reste pas moins si on le considère comme une série d'études, dont chacune forme un tout, un livre très remarquable, très intéressant et le plus ample qu'on ait écrit sur l'histoire de la Rome chrétienne pendant le haut moyen âge.

Les origines de l'Église appartiennent à la période qu'on est convenu d'appeler l'antiquité ; le P. Grisar n'en a donc rien dit. Il prend son point de départ au IVe siècle et même seulement à la fin de ce siècle, au moment que « la défaite sanglante infligée par Théodose le Grand en 394 à l'usurpateur Eugène et la chute honteuse des cérémonies païennes récemment établies à Rome scellèrent dans l'Empire d'Occident le triomphe définitif du christianisme comme religion d'état. » Cependant il jette un regard en arrière sur la situation du paganisme à Rome dans le cours du IVe siècle. Il fait observer qu'aucune loi de Constantin ne menaça le culte païen. Il remarque aussi que la loi de Constant, de l'an 341, interdisant le sacrifice aux dieux, et la loi de Constance, de 353, ordonnant la fermeture des temples dans tout l'Empire demeu-

rèrent presque sans effet. Jusque vers 391 des inscriptions mentionnent des érections d'autels ou de statues aux dieux. Pour retracer l'état religieux de Rome au IVe siècle, l'auteur ne se contente donc pas de recourir aux documents écrits ; il tient le plus grand compte des documents que lui fournit l'archéologie, et par là il renouvelle le sujet. Grâce aux fouilles récentes, il nous trace un tableau très vivant des cultes païens au IVe siècle, des cultes de Mithra ; particulièrement les chapitres qu'il consacre à la destinée des temples et des statues des dieux sont au nombre des plus intéressants de son livre. Il ne s'en tient pas aux manifestations de la vie religieuse, païenne ou chrétienne, mais il en tire des considérations sur l'état des consciences et montre l'action transformatrice du christianisme au sein de la société romaine. Mais à un ensemble de chapitres proprement historiques, dont plusieurs sont consacrés aux invasions d'Alaric, d'Attila et de Genséric, succède un chapitre d'archéologie sur la transformation extérieure de Rome, avec un tableau de la ville au temps des empereurs, tableau qui, nous semble-t-il, eût été mieux placé en tête du volume : l'auteur eût d'abord décrit la scène où se passera l'action. Quoiqu'il en soit, nous trouvons ici un guide de Rome pour la période comprise entre le Ier et le VIe siècle : la description des ponts, une étude sur les murailles d'Aurélien, la délimitation des quatorze régions, la description des merveilles de Rome, l'historique des plus anciennes églises, la liste des *tituli*, et enfin une promenade dans Rome, du Latran jusqu'à la basilique de Saint-Pierre, la promenade que pouvaient faire les pèlerins du VIe siècle [1].

Avec le chapitre VI « Les évêques romains jusqu'à la fin de l'Empire », nous rentrons dans l'histoire. Dans le premier paragraphe on recherche comment s'est constituée la suprématie de l'église de Rome, et l'auteur doit remonter nécessairement jusqu'au Ier siècle. Ce simple exposé suffit à montrer quel mouvement de va-et-vient l'auteur imprime à l'esprit du lecteur qui s'en trouve un peu désorienté et se demande sans cesse de quel temps on lui parle. Un souci plus grand de la succession des faits n'eût pas nui à un ouvrage historique. Le pape Damase, puis Léon le Grand entrent en

1. Signalons ici un *lapsus* : « Les deux moitiés de la route dont nous venons de parler vont, la première, *du Vatican* par le Colisée et le Forum jusque par derrière le Capitole.... » (p. 168). C'est *du Latran* qu'il faut lire.

scène. Nous assistons à la lutte de la papauté contre l'arianisme, puis contre le pélagianisme. « Les lourds devoirs de l'unité ecclésiastique et les soucis d'une surveillance qui s'étendait sur l'Orient et l'Occident n'empêchaient pas les évêques de Rome de l'exercer sur les affaires du culte religieux dans leur cité épiscopale et de s'occuper d'élever à ce culte des monuments dignes de lui. »

Cette transition nous mène à la construction et la décoration des églises de Rome sous Léon le Grand et ses successeurs ; puis avec le chapitre VII nous revenons en arrière vers les basiliques constantiniennes. Ce chapitre comprend des études sur les basiliques, et spécialement celles de Saint-Paul, de Sainte-Marie-Majeure et de Sainte-Sabine, sur les monuments « à plan central », c'est-à-dire ronds, polygonaux et cruciformes (et ici l'on nous entraîne jusqu'à Ravenne), les églises romaines établies dans les salles antiques, les mosaïques, la peinture, le mobilier ecclésiastique, les statues, les sarcophages, les anciennes représentations de l'Église et de saint Pierre.

On a beaucoup discuté sur l'origine du plan basilical, ou, pour mieux dire, sur l'adoption de ce plan par les Latins pour les églises. Le P. Grisar en indique la vraie raison quand il dit que chez les Romains, les lieux de réunion, marchés et salles de justice, affectaient la forme basilicale, les constructions circulaires étant réservées aux mausolées et aux nymphées. Mais on trouvera subtile l'autre raison, « intellectuelle » celle-là, de la préférence donnée à la forme basilicale pour les lieux de réunion ecclésiastique, savoir que « tout en étant parfaitement régulières, les basiliques de Rome laissaient cependant l'impression d'une organisation libre, d'une subordination sans contrainte à l'autel plus que les constructions à plan central dont toutes les parties sont liées et assujetties l'une à l'autre ; et ce caractère répondait mieux à celui des Romains, tandis que l'Orient était bien le pays de l'autre genre de construction. »

On lira avec le plus grand plaisir la belle description que le P. Grisar fait de Saint-Paul-hors les-murs, et la comparaison qu'il établit entre Sainte-Marie-Majeure et Sainte-Sabine. A propos des mosaïques de la nef de Sainte-Marie-Majeure, il appelle l'attention des archéologues sur la place assignée à deux scènes, le sacrifice de Melchisédech et le repas servi par Abraham aux trois anges ; ce sont les plus voisines de l'autel parce que le sacrifice et le repas

étaient des préfigurations du sacrement de l'Eucharistie. Pareillement, à Saint-Vital de Ravenne, la représentation du sacrifice d'Abraham et le repas des anges sont réunis dans un même tableau, à gauche de l'autel. Le livre du P. Grisar est rempli de ces observations de détail qui sont le fait non d'un compilateur, mais d'un savant qui a étudié directement et avec le plus grand soin les monuments dont il parle. C'est ainsi encore qu'il notera des trous pratiqués dans certaines colonnes des plus anciennes basiliques et qu'il considère comme destinés à fixer la barrière qui séparait les catéchumènes et les pénitents du reste des fidèles; d'autres trous servaient à retenir les barres des crochets auxquels on suspendait des tentures.

Le livre II est intitulé : « Rome et les papes pendant la domination gothique en Italie. » Plusieurs pages sont consacrées à l'administration de Rome sous Théodoric, aux mesures prises par ce roi pour la conservation et la restauration des monuments antiques. Les aigles impériales rentrèrent à Rome avec Bélisaire le 9 décembre 536 ; ce fut au détriment de l'indépendance pontificale : le pape Silvère déposé, le diacre Vigile élevé au pontificat sous la pression de Bélisaire, puis ce pape, abattu par ceux-là même qui l'avaient élevé, transporté à Constantinople (545). Mais au moment où la puissance pontificale était amoindrie, à Rome, par les puissances temporelles, son activité extérieure ne cessait de se développer et sa primatie de s'étendre sur les peuples barbares de l'Occident, spécialement en Gaule. Le P. Grisar nous montre le rôle de Césaire d'Arles, comme auxiliaire de la papauté, en Gaule, puis il nous fait connaître les relations de l'Église romaine avec l'Afrique et l'Espagne au VIe siècle. Après quoi il revient à Rome pour tracer le tableau de la ville pendant la guerre des Goths. « Pendant que, dans les plaines italiennes, Ostrogoths et Byzantins menaient cette longue et terrible lutte décisive, des hauteurs bien protégées ou des vallées lointaines montait au ciel, dans le calme des monastères, la prière des moines pieux et laborieux réunis par saint Benoît. » Cette transition sert à introduire une étude sur le monachisme et le Saint-Siège.

Nous retrouvons Vigile à Constantinople, luttant contre l'empereur Justinien pour des questions théologiques, réduit à s'évader et à se réfugier à Chalcédoine, et par ses malheurs gagnant les

sympathies de toute l'Eglise, et cependant, épuisé par les souffrances, finissant par céder à la volonté impériale, et ne rentrant à Rome qu' « à l'état de cadavre. » Le vaillant Narsès avait de nouveau soumis Rome à l'autorité de Justinien et brisé à tout jamais la domination gothique. Mais la misère régnait à Rome; la campagne était dévastée et dépeuplée. L'administration impériale s'efforça de relever Rome de ses ruines, et de rétablir l'ordre. Une pragmatique sanction promulguée par l'empereur déclara que le code impérial aurait force légale en Italie ; des dispositions particulières furent prises pour l'élection des magistrats des provinces, qui firent une large place au clergé dans l'administration. Mais les prescriptions de la pragmatique ne furent pas pleinement exécutées.

Quel fut le sort des monuments antiques dans ces temps misérables? De quelles restaurations furent-ils l'objet ? Quelles ont été les constructions de Narsès? C'est là ce que le P. Grisar recherche dans une série de chapitres du livre IV intitulés : le Palatin chrétien, les établissements grecs à Rome et dans les environs, l'église des apôtres Philippe et Jacques; et à propos de cette dernière église, que Narsès fit construire dans le style grec, et qui, complètement transformée, est devenue la basilique des Douze Apôtres, l'auteur retrace les cérémonies qui accompagnaient la consécration des églises. Puis il nous fait visiter le forum de Trajan, celui d'Auguste et nous conduit du Capitole à la porte Flaminienne par la longue voie devenue la Via del Corso. Nous sortons des murs pour gagner les cimetières. Et, comme l'histoire et l'archéologie alternent dans le livre du P. Grisar, qu'un récit succède à une description, le chapitre V du livre IV est consacré à l'invasion des Lombards en Italie, et le chapitre VI au schisme d'Aquilée.

Dans le livre V, l'auteur mesure les progrès de la décadence de la culture antique qui répond à une expansion de l'Église romaine. Il y a là tout un chapitre d'histoire littéraire dont bien des passages n'ont qu'un lien très lâche avec l'histoire de Rome et des papes, et dont d'autres eussent été mieux à leur place dans une introduction consacrée à l'étude des sources : Virgile, maître du moyen âge, Enodius et Fortunat, les martyrologes, le *Liber Pontificalis*, Grégoire de Tours y paraissent successivement. Puis nous trouvons des chapitres sur les évêques et le clergé, sur « quelques

côtés de la vie religieuse à Rome », sur la primauté de l'Église romaine au VIe siècle ; enfin deux pages dans lesquelles l'auteur résume en quelques traits l'évolution de la papauté du IVe au VIe siècle.

Ce sommaire, à cause de sa brièveté, met trop en relief le seul défaut du livre, c'est-à-dire le manque d'unité, sans en faire ressortir les qualités. Ne parlons plus du plan. Il reste une suite d'études fortement documentées, écrites dans un esprit critique. Les sources et les références bibliographiques sont indiquées sobrement, mais de telle sorte cependant qu'il est toujours facile de se reporter aux documents sur lesquels l'auteur a établi les fondements du récit, des tableaux ou des théories. On peut considérer l'ouvrage du P. Grisar comme donnant le dernier état des connaissances acquises sur Rome et la papauté pendant les premiers siècles du moyen âge. Mais ce n'est pas une compilation ; car si l'auteur a profité, comme il le devait, des résultats qu'ont obtenus ceux qui avant lui traitèrent le même sujet, il était à même de contrôler leurs assertions, de juger de la valeur de leurs conclusions, ayant fait une étude directe de tous les documents et monuments de l'histoire de Rome. Il avait préludé à la synthèse par une série de monographies dans lesquelles il avait envisagé l'antiquité chrétienne des points de vue les plus divers. Il a fait preuve de l'esprit scientifique le plus indépendant. Et s'il a écrit sans parti pris, ce n'est pas à dire qu'il écrive froidement. Tout son livre respire la passion de Rome. Et comment lui qui a passé de longues années à Rome, au milieu de ce poème de pierres, vraie légende des siècles, aurait-il échappé à cette étreinte qui au bout de quelques jours saisit les voyageurs, ceux-là même dont la culture historique est la plus superficielle? L'émotion qu'il éprouve à parler de monuments qui sont les témoignages matériels d'évènements si considérables et, pour ainsi parler, universels, se communique au lecteur. Il a souhaité que son livre fût un guide pour ceux qui visiteront Rome, ou qui, l'ayant visité, voudront se rendre un compte plus exact des sensations qu'ils ont eues, ou préciser les notions trop vagues qu'ils ont prises du passé au contact des monuments. Il y a pleinement réussi.

Nous n'avons pas parlé de l'illustration du volume. C'est cependant un des mérites de l'auteur d'avoir su faire un choix d'images

propres à éclairer le texte. L'illustration n'est pas ici tout extérieure, comme il arrive trop souvent dans les livres d'histoire ; elle est un des éléments constitutifs de l'œuvre. Texte et vignettes vont de conserve, se prêtant un mutuel appui.

Il nous reste à louer le traducteur, M. Gabriel Ledos qui a su, sans trahir l'auteur ni travestir la pensée, donner au style une allure bien française. C'est à lui aussi, ou à sa collaboratrice, qu'on doit la table alphabétique qui termine ce livre et grâce à laquelle l'ouvrage du P. Grisar pourra être consulté comme un répertoire.

L'auteur poursuivra son œuvre. Les lecteurs français souhaiteront que le traducteur continue à l'accompagner.

M. Prou.

Marguerite Bondois. — **La translation des saints Marcellin et Pierre**. Étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, de xvi-116 p. (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes. Sciences histor. et philologiques*, fasc. 160.)

On a beaucoup écrit sur Einhard, tant en France qu'en Allemagne, et M. Kurze, il y a quelques années, a résumé dans un excellent petit volume l'ensemble des résultats acquis à ce sujet[1]. Néanmoins Melle Bondois a cru avec raison qu'il y avait quelques renseignements nouveaux à tirer de l'étude, très minutieuse et très détaillée d'un des ouvrages du célèbre biographe de Charlemagne, le récit de la translation à Seligenstadt et à Mülheim, en 827-828, des reliques plus ou moins légitimement acquises à Rome par les émissaires d'Einhard.

Au point de vue de la biographie même de l'auteur, Melle Bondois paraît avoir fixé, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la chronologie des divers voyages effectués à cette époque par Einhard auprès de l'empereur, et si ces constatations semblent n'avoir qu'une médiocre importance, au point de vue de l'histoire générale, elles ne sont cependant pas sans utilité au point de vue de la chronologie de la vie d'Einhard et de sa

1. Cf. *Le Moyen Age*, 1899, p. 502-507.

correspondance. D'autre part, à propos des évènements qui suivirent l'arrivée des corps saints, Melle Bondois a été amenée à constater combien il était inexact d'affirmer, comme on l'a fait souvent, qu'Einhard se retira de la cour en 830. Les érudits se sont laissé guider par cette idée, que c'est cette retraite qui expliquerait la coupure qu'on peut constater après la partie des *Annales royales* si longtemps attribuée à Einhard[1]. En réalité, celui-ci a continué à se rendre auprès de Louis le Pieux, à des intervalles assez rapprochés, et à écrire des lettres en son nom. Mais, en 831 et dans les années suivantes, il joue un rôle volontairement effacé. Melle Bondois a cherché, avec beaucoup de finesse, à montrer comment cette conduite est d'accord avec tout ce que nous pouvons savoir par ailleurs du caractère d'Einhard. L'ami de Charlemagne et de Louis le Pieux était un homme pratique, trop pratique « pour s'adonner aux dévouements aveugles », et toutes ses démarches, durant les luttes entre l'empereur et ses fils le montrent avant tout préoccupé de garder dans cette affaire une neutralité prudente. Il est à croire qu'au fond de lui-même, il demeurait fidèle à son souverain, mais « cette fidélité qui somme toute ne se démentit jamais », il sut, à certaines heures troubles, la dissimuler si bien qu'on serait tenté d'en douter parfois. « Il préféra sacrifier sa dignité à sa sécurité dans son propre intérêt et aussi, peut-on croire, dans l'intérêt de celui qui avait été son maître et son ami. » Il semble même, après avoir lu le dernier chapitre de l'étude de Melle Bondois, que la dernière partie de la phrase que je viens de citer soit empreinte de trop d'indulgence.

L'auteur parle dans son avant-propos de considérer son travail comme un « essai de psychologie historique. » En général, pour le haut moyen âge, les essais de ce genre sont très aventureux et donnent l'impression d'un genre faux. Celui-ci cependant échappe à cette critique, parce que nous possédons à côté de la *Translation* assez de documents et en particulier de lettres d'Einhard, pour

1. Même des érudits qui n'admettent plus que la partie 797-829 des Annales soit l'œuvre d'Einhard ont subi inconsciemment l'influence de ce système. Cf. par exemple Kurze, *Einhard*, p. 50 et suivantes, bien qu'il reconnaisse que la participation d'Einhard aux Annales, qu'il soutient contre M. Monod, n'aille pas plus loin que 820.

qu'un travail de cette espèce, à la condition de reposer sur une étude très attentive des textes, permette d'aboutir à des conclusions vraisemblables et suffisamment précises. Peut-être même Melle Bondois a-t-elle été trop loin dans la voie de l'analyse à propos des idées de son auteur au sujet des reliques et des miracles. Si Einhard cherche à démontrer par des arguments « rationnels » l'authenticité de certains miracles, en invoquant le témoignage de témoins oculaires ou des preuves matérielles, il ne fait que se conformer à une habitude assez générale chez les hagiographes, même de son temps. Il n'est donc peut-être pas prudent de lui attribuer un sens critique très particulier, et surtout de l'accuser de manquer de sincérité, lorsqu'il y a dans les récits faits par lui de telles contradictions et de telles invraisemblances que ce sens critique dont il fait preuve ailleurs devrait s'insurger. Einhard a sans doute moins subtilement raisonné que Melle Bondois. Pour intelligent qu'il fut, il avait la foi de ses contemporains dans les miracles qu'il voyait s'accomplir autour de lui. D'autre part, il faut tenir compte de cette circonstance qu'il tenait à ses reliques, non seulement en raison de la confiance qu'il avait en leurs vertus, mais aussi en raison de ce fait qu'elles constituaient pour son abbaye un titre de gloire et, il ne faut pas l'oublier, une source de profit. Melle Bondois a bien montré à ce point de vue, après M. Kurze et M. Jean Guiraud, toute l'importance que les hommes du IXe siècle attachaient à la possession de fragments des corps saints, et les « dessous » du conflit entre Einhard et Hilduin, qui tâcha de détourner au profit de son monastère de Saint-Médard de Soissons, une partie du pieux larcin fait à Rome, à l'intention de l'abbaye de Seligenstadt, par les émissaires d'Einhard et par le peu recommandable courtier en reliques qui servit d'intermédiaire et de guide dans cette opération.

René POUPARDIN.

J.-J. SALVERDA DE GRAVE. — **Quelques observations sur l'évolution de la philologie romane depuis 1884**. — Leide, Van der Hoek frères, 1907 ; in-8°, 40 p.

M. Salverda de Grave, nommé à la place du regretté Van Hamel, professeur de « langues romanes et spécialement de français » à l'Université de Groningue, a ouvert ses leçons, comme l'avait fait son prédécesseur en 1884, par un discours en français. Van Hamel, premier titulaire de la chaire alors nouvellement fondée, — la seule qui existe en Hollande pour ces études, — avait donné en 1884 un aperçu de l'état de la science, telle qu'elle était alors ; son successeur et son élève signale les progrès qu'elle a faits depuis vingt-trois ans, nous indique aussi les questions non résolues et les problèmes nouveaux qui se posent, par suite du progrès même de ces études. La première partie du discours, consacrée à la linguistique, et qui soulève, à l'aide d'exemples empruntés surtout à l'italien moderne, le problème des rapports entre la langue écrite et la langue parlée, est en dehors de la compétence du *Moyen Age*. Il n'en est pas de même de la seconde partie : passant en revue les questions encore ouvertes relatives à l'histoire littéraire et aux problèmes si obscurs de l'origine des principaux genres de la poésie française du moyen âge, M. Salverda de Grave attire particulièrement l'attention sur un point qui était tout naturellement de la compétence de l'éditeur d'*Énéas*, à savoir l'origine des épisodes d'amour que les traducteurs français du XIIe siècle ont ajoutés aux récits antiques *(Thèbes, Énéas, Troie)* qu'ils imitaient. Il en cherche l'origine dans la poésie provençale, dans les chansons de femmes, dans les pastourelles, dans les *Héroïdes* d'Ovide et dans la poésie latine des clercs. D'après lui, c'est à la cour d'Aliénor de Poitiers que ces éléments divers se sont rencontrés pour donner naissance à la forme médiévale de l'épopée antique. — Il faut espérer que l'auteur trouvera moyen de développer ailleurs et plus en détail ces vues si intéressantes.

Le discours se termine par un hommage ému rendu par M. Salverda de Grave à la mémoire de son prédécesseur.

G. HUET.

Henri Stein. — **Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France** (Manuels de Bibliographie historique, t. IV). — Paris, Picard, 1907; in-8°, xv-627 p.

Il est superflu de dire quel intérêt présentent pour l'histoire les recueils désignés sous le nom de cartulaires. Beaucoup ont été publiés en France au xixe siècle et peut-être est-il permis d'entrevoir le jour où tous les documents qu'ils contiennent seront mis à la disposition des historiens. Mais, en attendant, le besoin se faisait grandement sentir d'un catalogue critique où ces cartulaires fussent brièvement décrits et soigneusement classés, et qui permît en outre, pour tel ou tel recueil, de savoir immédiatement s'il a été publié, en tout ou en partie, d'après l'original ou des copies, si l'original existe encore ou depuis quand il est considéré comme perdu. En donnant au public une *Bibliographie générale des cartulaires français*, c'est donc un nouveau et signalé service que M. Stein rend aux études historiques françaises.

Dans son Introduction M. Stein a réuni des notions très précises — dont tout le monde pourra faire son profit — sur ce qu'il faut entendre par *cartulaire*, sur l'origine et le développement de ces recueils, enfin sur les travaux auxquels ils ont donné lieu depuis le xviie siècle. Il y explique, en outre, et justifie le plan qu'il a adopté. Nul bien certainement ne le blâmera d'avoir voulu « faire une œuvre aussi générale que possible dans le temps et dans l'espace », mais, pour que chacun sache ce qu'il pourra trouver dans ce livre, il nous paraît indispensable de reproduire ici le passage où M. Stein s'est expliqué à ce sujet : « *Dans le temps*, dit-il, j'ai considéré comme cartulaires des recueils très modernes au même titre que des manuscrits compilés au moyen âge, parce que l'idée qui préside à la confection d'un cartulaire est toujours la même, quelle que soit l'époque où cette idée ait pris corps. *Dans l'espace*, j'ai considéré comme territoire français celui où s'est exercée à un degré quelconque l'influence de la France, soit au point de vue politique, soit au point de vue du langage, et c'est ce qui m'a amené à accepter pour limites celles de la Gaule romaine, celles des circonscriptions ecclésiastiques qui ont été adoptées par les auteurs de la *Gallia Christiana ;* toutefois, à l'Est, ont été exclus la Suisse

allemande et les pays situés au delà du Rhin, et au Nord, toutes les provinces formant actuellement le royaume des Pays-Bas (à l'exception des parties incorporées autrefois dans le diocèse de Liège). »

A voir la largeur du cadre adopté et à feuilleter ce volume de plus de 600 pages très compactes, qui comprend plus de 4,500 numéros, on se convaincra aisément que M. Stein ne recule pas devant les besognes de longue haleine. Paris à lui seul a fourni à son catalogue près de 150 articles, et Gand en compte plus de 80. C'est l'ordre alphabétique qui a été naturellement choisi, comme le plus propre à faciliter les recherches, mais une table méthodique, où les cartulaires civils sont classés par provinces et les cartulaires ecclésiastiques par diocèses anciens, permet aux lecteurs qui s'occupent d'une région déterminée de trouver immédiatement tout ce qui peut les intéresser.

Malgré les soins qu'il a apportés à cette publication, malgré les dépouillements énormes qu'il s'est imposés, M. Stein se garde bien de donner sa *Bibliographie* comme absolument complète et définitive. Sans doute quelques menues erreurs se seront glissées, quelques cartulaires auront pu échapper à ses recherches, d'autres qu'il donne comme perdus se retrouveront, mais il n'en est pas moins de toute évidence que son travail se recommande à l'estime et mérite la reconnaissance de tous les travailleurs.

Ch. SAMARAN.

CAZAURAN. — **Mirande. Souvenirs d'histoire civile et religieuse.** — Paris, Picard, 1907 ; 2 tomes en 1 volume, in-8°, 4*, v-435 et IV-467 pages ; planches et plans.

Comme son titre l'indique, ce nouvel ouvrage de M. Cazauran est divisé en deux parties de dimensions à peu près égales. L'une est consacrée à l'histoire civile, l'autre à l'histoire religieuse de Mirande, ancienne bastide, autrefois capitale du comté d'Astarac, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Gers.

Dans la première, l'auteur étudie la fondation à la fin du XIIIe siècle, sur les bords de la Baïse, en vertu d'un pariage conclu

entre les moines de l'abbaye cistercienne de Berdoues et le comte d'Astarac, de la nouvelle bastide primitivement dénommée Saint-Jean-de-Lézian. Il analyse ensuite les coutumes concédées à la ville naissante par Pierre de Lamaguère, abbé de Berdoues, et par Bernard, comte d'Astarac, puis, après avoir donné sur les comtes d'Astarac (des maisons d'Astarac, de Foix-Candale, de La Vallette et de Roquelaure) une série d'intéressantes notices, il poursuit jusqu'à nos jours l'histoire civile de Mirande en divers chapitres très originaux sur l'instruction dans cette ville, sur les Hôpitaux, sur le Tribunal, sur les Archives, sur la Bibliothèque, sur le Musée, sur le Théâtre, etc. Une importante *topographie-toponymie* de Mirande, accompagnée d'un plan de la ville au XVIII[e] siècle et d'un plan actuel, complète cette première partie.

Dans la deuxième partie, M. Cazauran retrace l'histoire de la paroisse de Mirande depuis les origines jusques et y compris la récente loi de séparation. Fidèle au plan qu'il a adopté pour la première partie, il donne des notices sur les curés et les vicaires de Mirande. Suit une monographie très détaillée de l'église Sainte-Marie, complétée par un certain nombre d'indications sur les anciennes églises, chapelles et cimetières de la paroisse, ainsi que sur les confréries et chapellenies, les œuvres de piété et de charité, les communautés d'hommes et de femmes, les processions votives, les établissements de réguliers (Cordeliers et Clarisses), les annexes de Mirande (Valentées, Artigues-Perche et Mazerettes). Un chapitre consacré aux antiquités gallo-romaines et médiévales de Mirande et de sa *Perche*, parmi lesquelles il faut surtout citer le château des comtes d'Astarac, la pile gallo-romaine d'Artigues et le sarcophage de Saint-Clamens, termine l'ouvrage.

Ce sont, on le voit, de véritables annales de Mirande que ces *Souvenirs d'histoire civile et religieuse*, et l'auteur, soutenu par un amour fervent de sa province natale, a mis tous ses soins à les rendre aussi complètes que possible. Il n'a négligé pour cela aucune des sources qui étaient à sa portée, sans en excepter les archives des notaires. Abondance et variété des informations, connaissance approfondie de l'histoire et de la géographie de la Gascogne, telles sont donc les qualités principales de ce livre. On pourra regretter cependant que quelques points importants, comme par exemple l'étude démographique de Mirande, n'aient pas été

abordés par l'auteur, qu'en outre il n'ait pas cru devoir condenser davantage certains chapitres en rejetant résolument dans les notes, c'est-à-dire à leur vraie place, un assez grand nombre de renseignements accessoires.

Il serait injuste de ne pas signaler en terminant les nombreux dessins, cartes et plans qui illustrent l'ouvrage de M. Cazauran : ils ne contribuent pas peu à en rendre la lecture plus facile et la consultation plus profitable.

Ch. Samaran.

Pierre Champion. — **Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.** — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, 91 p., 18 facs.

Les œuvres du charmant prince poète Charles d'Orléans ont été plusieurs fois publiées : en 1842 par Aimé Champollion-Figeac, en 1842 également par J.-M. Guichard, puis en 1874 par Charles d'Héricault. Des quatre manuscrits qui contiennent l'œuvre complète du poète, il en est un, le manuscrit français 25458 de la Bibliothèque Nationale dont les éditeurs ont complètement méconnu l'importance. Aimé Champollion-Figeac l'attribue en grande partie au xvie siècle; pour Guichard, il date de la fin du xve siècle et est l'œuvre de plusieurs scribes; pour Ch. d'Héricault enfin, la copie exécutée par un scribe primitif aurait été reprise « par un *écrivain d'une valeur moindre* » qui profite des blancs. Or, cet écrivain d'une valeur moindre, M. Champion établit, avec fac-similés et observations de forme et de fonds, qu'il ne serait autre que Charles d'Orléans lui-même[1], Charles d'Orléans, qui aurait révisé, corrigé, complété, mis des rubriques, numéroté même les divers fragments de ses œuvres. Depuis l'identification du manuscrit autographe du *Canzoniere* de Pétrarque par M de Nolhac, pareille découverte paléographique et littéraire n'avait pas été faite. Mais ce n'est pas là encore tout ce qu'a constaté M. Champion. Une étude minutieuse du manuscrit lui a permis d'y recon-

1. A la liste des manuscrits très probablement annotés par Charles d'Orléans, il conviendrait peut-être d'ajouter le précieux exemplaire des œuvres d'Alain Chartier conservé à la Bibliothèque Nationale sous le n° 20026 du fonds français.

naître d'abord une transcription par un premier scribe des poésies classées par genres : ballades, chansons, rondeaux, qui doivent, en dépit d'interversions de cahiers et d'additions, être lues dans un certain ordre qu'indique une numérotation ajoutée par l'auteur. L'utilisation des blancs du manuscrit pour des additions a entraîné les éditeurs à des erreurs extraordinaires. Les chansons, par exemple, ont été copiées dans le bas des pages, dont le haut a été réservé pour transcription de la musique, le mot *chançon* ayant cependant été mis au préalable dans le haut des pages en titre courant, mais la musique n'a pas été ajoutée, et l'on a ultérieurement transcrit des rondeaux dans les blancs. Comme le titre courant *chançon* occupait le haut de la page, la mention *rondel* a été mise à la suite de chaque rondeau. Cette mention pour les éditeurs inattentifs aux différences d'écriture s'est appliquée aux chançons, ils ont alors publié les rondeaux avec le titre chanson et les chansons avec le titre rondeau ! M. Champion se fait à lui-même l'objection qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans les manuscrits du xv[e] siècle les paroles de la première strophe d'une chanson transcrites régulièrement, mais bien écrites sous les portées. La remarque importerait si la musique avait été écrite en même temps que le texte, mais alors ceci n'aurait plus la valeur d'une objection et constituerait seulement la constatation d'un fait anormal. Comme dans le cas présent la musique n'a pas été transcrite en même temps que le texte, elle ne l'a même pas été du tout ultérieurement, il va de soi que le scribe devait donner les paroles de chacune des premières strophes sous peine de décapiter chaque pièce.

Sans suivre M. Champion dans le détail des observations qui lui ont permis de dégager la composition du manuscrit, de déterminer le caractère des additions, d'y reconnaître même des pièces autographes des poètes de la cour de Blois, nous signalerons le résultat que présente son étude au point de vue de la reconstitution de l'ordre dans lequel doivent être lues les pièces. Le manuscrit si on le lit en rétablissant l'ordre des cahiers, et en négligeant les additions du haut des pages, présente des suites de pièces qui par leur sujet même, ou par l'état d'âme qu'elles reflètent chez l'auteur, s'enchaînent parfaitement; les éditeurs en lisant le tout dans l'ordre où on lit ordinairement un livre ne nous avaient jusqu'alors présenté les uns à la suite des autres que des morceaux disparates,

appartenant à des genres poétiques divers, traitant de sujets sans aucun lien moral entre eux, et appartenant visiblement à des époques très différentes de la vie de l'auteur.

Il va de soi qu'après ces découvertes, une nouvelle édition critique des poésies de Charles d'Orléans s'impose. Cette édition que nous promet M. Champion nous apportera, avec un texte exact, des aperçus nouveaux sur la personnalité si touchante de Charles d'Orléans. Sa vie accidentée, ses malheurs, le charme de son caractère sont comparables à ceux de la douce princesse qui fut sa femme, Isabelle de France, et dont nous avons parlé récemment à propos du livre de M. Mirot.

A. VIDIER.

Georges JANNIAUX. — **Essai sur l'amodiation en Bourgogne.** — Dijon, Nourry, 1906 ; in-8°, XII-141 p.

Ce livre fait partie d'une collection d'études sur l'histoire du droit et les institutions de la Bourgogne par une société de professeurs et d'anciens élèves de la Faculté de droit de l'Université de Dijon. Et s'il n'est que juste de féliciter les auteurs des intéressants travaux qui y ont déjà pris place, ne doit-on pas aussi quelque reconnaissance aux fondateurs d'une œuvre qui mérite non seulement de rencontrer partout des encouragements, mais encore de servir d'exemple ? Si toutes nos Facultés entendaient comme celle de Dijon l'organisation du travail scientifique, les historiens généraux du droit, à qui on ne saurait demander en toute justice de dépouiller à fond toutes les archives françaises, auraient bientôt sur la plupart des questions des travaux sérieux, approfondis et solides où ils pourraient puiser avec confiance.

M. Janniaux a choisi comme sujet d'étude cette forme du contrat de louage qu'on appelle amodiation ou bail à ferme, et son travail est de nature à intéresser à la fois les juristes et les historiens de la vie rurale. Après avoir nettement distingué l'amodiation, telle qu'on la pratiquait en Bourgogne, du bail à culture et du bail de maisons, et l'avoir ainsi caractérisée « un bail temporaire de biens ruraux ou de perceptions administratives, fait moyennant une ferme ou redevance fixe, payable à des époques déterminées, soit

en argent, soit en nature », M. Janniaux étudie ses antécédents en Bourgogne, son apparition au XIII[e] siècle, son évolution au cours des siècles suivants (baux de biens ruraux, baux d'administration), puis, après un chapitre consacré à l'influence de la jurisprudence des parlements sur l'évolution de l'amodiation aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, il arrive au Code civil.

Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des sept chapitres très fortement construits et très abondamment documentés de M. Janniaux. Mieux vaut résumer simplement, d'après ses conclusions, les résultats auxquels l'ont conduit ses longues et patientes recherches. Le terme d'amodiation, très vague et très général jusqu'au XIII[e] siècle, prend à cette époque un sens restreint et précis ; il désigne « une institution propre, un contrat original, le bail à ferme, qui évolue indépendamment des autres contrats. » Au XVIII[e] siècle, sous l'influence des idées et de la jurisprudence du Parlement de Bourgogne, qui s'inspire directement des solutions romaines, une théorie générale du louage tend à s'établir, mais les deux notions opposées de droit réel et de droit personnel, qui prennent successivement l'avantage l'une sur l'autre du XIII[e] au XVIII[e] siècle, ont toujours empêché la fusion dans une théorie générale de la location de maisons et de l'amodiation, si bien que les rédacteurs du Code civil, influencés à leur insu par les solutions coutumières, ont laissé passer dans notre législation du louage qui devait être essentiellement dominée par la personnalité, des caractères qui rappellent à coup sûr l'ancien transfert de droit réel. A préciser l'origine de la controverse et à faciliter l'accord des adversaires le livre de M. Janniaux servira grandement, car n'est-ce pas, comme il le dit très bien en terminant, « préparer la solution des difficultés que d'établir quand, comment et pourquoi elles sont nées ? »

J'ai déjà dit combien la documentation de ce livre était riche. L'auteur ne s'est naturellement pas contenté des recueils imprimés et des études d'histoire locale. Il a patiemment et heureusement fouillé les archives de la Côte-d'Or, et en particulier les séries de la Cour des comptes de Bourgogne, les séries ecclésiastiques et les séries notariales.

S'il m'est permis de présenter une petite critique de détail, je dirai que les textes latins cités dans les notes ne sont pas toujours

reproduits avec le soin désirable. Outre que la ponctuation y est parfois absente ou défectueuse, et que la correction n'en est pas toujours irréprochable (ainsi p. 98, note 2, ligne 8, *delibavimus* pour *deliberavimus*, ligne 12, *pensionos* pour *pensiones*, ligne 13, *illi* pour *illis*), j'avoue ne pas comprendre pourquoi M. Janniaux fait entre les *v* et les *u* une distinction que rien ne justifie dans l'écriture du moyen âge, et imprime par exemple *vbicumque*, *persoluent*, etc.

Ch. SAMARAN.

Tain Bo Cualnge. Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale. — Traduction par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. 1re livraison publiée avec la collaboration de M. Alexandre SMIRNOF. — Paris, Champion, 1907; in-8° p. I-83.

Publication qui mérite toute l'attention, non seulement des celtistes, mais de tous ceux qui s'intéressent au problème des origines littéraires du moyen-âge. Plus les études de littérature comparée font des progrès, plus il devient évident que les traditions celtiques ont exercé une influence profonde sur la littérature française, et par celle-ci sur les autres littératures du moyen-âge. Si ces traditions celtiques ne sont pas d'origine irlandaise, elles se sont conservées en Irlande mieux que partout ailleurs, et tout ce qui peut les faire connaître en dehors du cercle étroit des spécialistes, mérite d'être bien accueilli.

Après ce qu'il a déjà fait pour mettre à la disposition du public savant non celtiste des traductions ou des analyses les épopées irlandaises, M. d'Arbois de Jubainville entreprend aujourd'hui, avec la collaboration de M. Smirnof, la traduction de la plus considérable de ces épopées. La première livraison que nous annonçons, montre déjà quel intérêt présentent ces récits pour les études de littérature comparée, particulièrement en ce qui concerne les origines des romans de la Table Ronde. Le lecteur trouvera ici (p. 63 et suiv.) le récit, connu jusqu'alors seulement par des analyses, de l'enfance de Cuchulinn, récit qui a été signalé depuis longtemps comme présentant des analogies frappantes avec l'histoire de la jeunesse et des premières aventures de Perceval, dans le poème de Chrétien de Troyes. D'autres rapprochements intéressants seraient

encore à faire ; ce que nous avons dit suffit pour signaler la nouvelle publication de M. d'Arbois de Jubainville et pour en faire désirer par tous les médiévistes le prompt achèvement[1].

G. HUET.

Francis DE CRUE. — **La guerre féodale de Genève et l'établissement de la commune (1285-1320).** — Genève, Kündig ; Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, 89 p., 7 pl. hors texte et 4 gravures.

M. de Crue vient de publier la matière d'une série de conférences qu'il a récemment données au public genevois sur l'établissement de la commune dans la ville épiscopale. L'auteur fait donc avant tout œuvre de vulgarisation et nous avertit dès le début qu'il n'a rien de nouveau à nous apprendre après Galiffe et Mallet[2], mais qu'il a cherché à dégager et à mettre en relief le récit d'événements d'un intérêt capital pour l'histoire de Genève.

M. de Crue, après un tableau suggestif de Genève au XIIIe siècle, nous montre, au moment de la formation de la commune, en 1285, les différents partis en présence, le comte de Genevois, l'évêque de Genève, la cité et les citoyens et enfin le comte de Savoie. Il a soin de retracer l'histoire de la puissance savoisienne jusqu'à cette date pour bien définir la situation et l'attitude de chacun. Il aborde ensuite le récit des conflits qui accompagnèrent l'établissement de la commune, la prise de la Tour de l'Ile et l'usurpation du vidomnat par le comte de Savoie. le bombardement de l'église de Saint-Pierre, la victoire de la Porte d'Yvoire, et la destruction du château de Genève en 1320 par Édouard de Savoie et les citoyens genevois.

Par cette monographie agréablement illustrée et de forme matérielle très soignée, l'auteur a été bien inspiré en cherchant à rendre populaires des faits qui trop longtemps sont restés dans le domaine des seuls érudits.

J. CORDEY.

1. Une observation : dans la suite, les traducteurs ne pourraient-ils être un peu moins avares de notes consacrées à ce que les Allemands appellent les *realia* ? par ex., p. 63, le jeu d'échecs, du trictrac, mériteraient quelque éclaircissement. En est-il question ailleurs ? par quels noms le texte de l'épopée désigne-t-il ces jeux ? est-on sûr qu'ils sont identiques à nos jeux ainsi désignés ? etc.

2. J.-B.-G. Galiffe. *Genève historique et archéologique*. Genève, 1872 ; in-4°. — Ed. Mallet. *Du pouvoir que la maison de Savoie a exercé dans Genève*. (*Mém. et doc. de la Société d'histoire et d'archéol. de Genève*, t. VII.)

CHRONIQUE

La bibliothèque municipale de Beauvais s'est enrichie au cours de l'année 1906 par don de M. l'abbé Renet d'une collection de 95 volumes de notes manuscrites sur l'histoire du Beauvaisis, réunies par le procureur du roi Bucquet, et passées après sa mort en 1801 à sa fille Madame Aux Cousteaux puis aux descendants de celle-ci. L'usage que M. Labande avait pu faire de ces notes alors qu'elles étaient encore entre les mains d'un membre de la famille Aux Cousteaux avait attiré l'attention des érudits sur les précieuses copies et les utiles extraits de documents pour la plupart perdus qu'on devait à Bucquet. M. le Dr V. Leblond vient de rendre un très réel service en publiant, au moment où cette collection devient, du fait de son entrée dans une bibliothèque publique, accessible aux travailleurs un *Inventaire sommaire de la Collection Bucquet-Aux-Cousteaux* (Paris, H. Champion ; Beauvais, Société académique de l'Oise [1907]; gr. in-8°, xxii-360 p.). On trouve notamment dans cette collection des extraits du cartulaire municipal de Beauvais connu sous le nom de *Livre velu* et aujourd'hui perdu, des copies, un inventaire et des actes originaux des archives municipales et des archives de l'évêché, des extraits d'obituaires, etc. M. Leblond a rédigé de toutes ces notes un inventaire très détaillé dont la consultation, facilitée par une table alphabétique, dispensera plus d'un érudit en quête seulement d'un nom ou d'une date de se reporter aux manuscrits mêmes, et permettra aux historiens du Beauvaisis de retrouver bien des textes susceptibles d'ajouter de nouveaux renseignements aux monographies locales. La Société académique de l'Oise en prenant sous son patronage la publication de l'*Inventaire* établi par M. Leblond a donné une nouvelle preuve de l'excellent esprit scientifique dont elle a fait montre dans ses publications antérieures.

A. V.

***

M. E. Deville poursuivant l'étude qu'il a entreprise des sources principales de l'histoire de Normandie conservées à Paris vient de publier deux nouvelles notices qui s'ajoutent à celles dont nous avons précédemment rendu compte. La première est intitulée *Dom Jacques Le Noir et son inventaire des titres normands de la Chambre des Comptes de Paris* (Paris. H. Champion, 1907; in-8°, 21 p.), elle nous fait connaître la part de collaboration que prit Dom Le Noir à l'œuvre de Moreau et du ministre Bertin pour la constitution du Cabinet des Chartes. Malgré l'insuffisance des subsides mis à sa disposition, Dom Le Noir n'a pas envoyé à Paris moins de

900 copies de chartes et il a dressé, en outre, un inventaire des titres de la Chambre des Comptes concernant la Normandie. Des extraits de cet inventaire, complètement défigurés, ont été démarqués et publiés par la Société de l'histoire de Normandie. On ne saurait trop s'associer à la protestation qu'une méthode aussi peu scientifique suggère à M. Deville. Dans le second opuscule on trouvera un *Inventaire sommaire d'un fragment de cartulaire de l'abbaye du Bec* (Paris, H. Champion, 1907; in-8°, 14 p.). Il s'agit du fragment de cartulaire du Bec écrit à la fin du XIII[e] siècle, recueilli par feu le baron Jérôme Pichon et entré à la Bibliothèque Nationale où il est coté n. acq. lat. 1771. Les quatorze feuillets que comprend le fragment contiennent 84 documents dont M. Deville publie l'analyse sommaire, même peut-être un peu trop sommaire : on aimerait à y trouver les dates complètes et tous les noms de personnes et de lieux.

A. V.

***

La diplomatique des rois d'Angleterre a été jusqu'à ce jour fort peu étudiée. M. Delisle, qui avait formé il y a longtemps le projet de réunir en un recueil les actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, relatifs à la France, s'est heurté lorsqu'il a pu tout récemment reprendre l'étude des actes de Henri II à des difficultés de classement qui tiennent à l'absence de toute notation chronologique dans les diplômes de ce roi. Ayant trouvé à certaines irrégularités apparentes des protocoles une explication qui lui a paru pouvoir dans une certaine mesure suppléer à l'absence des dates, M. Delisle, avant de procéder à la publication même des textes, a fait connaître le résultat de ses observations. Henri II dans la suscription des actes émanés de sa chancellerie est appelé tantôt « H. rex Anglorum », tantôt « H. Dei gratia rex Anglorum ». L'examen comparé de chartes d'origine française et l'approximation chronologique que des synchronismes de nom permettent de leur attribuer a amené M. Delisle a conclure que l'introduction des mots « Dei gratia » dans la chancellerie de Henri II date de l'année 1173 et que, par suite, les chartes offrant la première formule sont antérieures à cette année, tandis que celles qui offrent la seconde sont postérieures (*Mémoire sur la chronologie des chartes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie*, Paris, 1906; in-8°; extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXVIII).

A l'aide du criterium ainsi établi, M. Delisle a pu dans le même travail préciser grandement la chronologie de 43 chartes de Henri II jusqu'ici très imparfaitement datées. Étendant ensuite ses recherches aux documents conservés en Angleterre, M. Delisle a étudié 74 chartes originales (*Notes sur les chartes originales de Henri II roi d'Angleterre et duc de Normandie au British Museum et au Record Office*. Paris, 1907, in-8°, 45 p. et 2 pl. de facs.; extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXVIII) et trouvé dans leur examen l'entière confirmation des conclusions précédemment acquises. Ces conclusions ont été contestées par M. Horace Rund dans un article de l'*Archæological Journal*, article auquel M. Delisle a

répondu (*Les formules rex Anglorum et Dei gratia rex Anglorum, lettre à M. Horace Round, M. A. LL. D.* Chantilly, août 1907; in-8°, 12 p. et 1 f. de post-scriptum avec facs.) en relevant très finement les railleries irrévérencieuses de son contradicteur et en lui opposant contre une dizaine de cas prêtant à controverse le résultat de plus de 900 observations probantes. A. V.

***

M. H. Courteault vient d'achever pour la Société des Archives historiques de la Gascogne la publication du *Livre des Syndics des États de Béarn*, (2e partie). Archives historiques de la Gascogne, 2e série, fasc. 10. Paris, Champion ; Auch, Cocharaux, 1906 ; in-8°, VIII-284 p., fâcheusement interrompue il y a dix-sept ans par la mort du regretté Léon Cadier. Le premier fascicule comprenait la période qui s'étend de 1488 à 1506 ; le second s'arrête à 1521, et, à voir l'abondance et la précision des notes, on se rendra facilement compte que le nouvel éditeur ne le cède en rien à son devancier pour la connaissance de l'histoire politique, administrative et généalogique du Béarn. M. Courteault a profité de l'occasion qui lui était offerte pour rectifier ou mettre au point ce qui pouvait laisser à désirer dans l'œuvre de son prédécesseur. Une table très complète, qui porte sur les deux fascicules, facilitera dans la plus large mesure l'utilisation de ce texte important. Ch. S.

***

M. Philippe Lauer a fait connaître aux lecteurs du *Moyen-Age* (1906, p. 191 et suiv.) les circonstances dans lesquelles fut ouvert le trésor du *Sancta Sanctorum* que personne n'avait vu depuis le XVIe siècle. Il en a donné une description sommaire Depuis, il a consacré aux objets conservés dans l' « arche » de cyprès placée sous l'autel de la chapelle Saint-Laurent, et aujourd'hui déposés dans des vitrines et armoires du Musée chrétien, au Vatican, une étude détaillée ornée de 18 planches en héliogravure et de vignettes dans le texte. Cette étude forme le premier et le deuxième fascicules du tome XV des *Monuments et Mémoires* de la fondation Eugène Piot, publiés par l'Académie des Inscriptions (Paris, Leroux, 1906, in-4°). M. Lauer a décrit les peintures murales de la chapelle, ce qu'il n'avait pas fait dans l'article du *Moyen-Age*, peintures de la fin du XIIIe siècle, restaurées à plusieurs reprises. Il a aussi étudié la célèbre image *achéropite* du Christ, fixée à la muraille au fond du sanctuaire et que le pape Étienne II porta lui-même, pieds nus, jusqu'à Sainte-Marie Majeure pour conjurer les attaques d'Aistulf contre Rome. Pour chaque objet du trésor, M. Lauer s'est efforcé de retracer les péripéties de son histoire à l'aide des mentions du *Liber Pontificalis* et d'anciens inventaires ; il les a rapprochés d'objets similaires déjà connus de façon à en déterminer la date. Et il faut avouer qu'en dépit des inscriptions qui ornent quelques uns des objets du trésor, l'époque de leur confection est difficile à fixer, parce que les monuments analogues auxquels on peut les

comparer sont eux-mêmes dépourvus de date. Ainsi le coffret renfermant la croix dite de la Circoncision porte l'inscription : *Paschalis episcopus plebi Dei fieri jussit*. Mais de quel Pascal s'agit-il? Dans un premier mémoire, M. Lauer inclinait vers Pascal II (1099-1118) plutôt que vers Pascal Ier (817-824); aujourd'hui il considère l'attribution à Pascal Ier comme plus vraisemblable. Pour trancher la question, il nous semble qu'il conviendrait surtout d'étudier le mode de représentation des nombreuses scènes de la vie du Christ figurées sur ce coffret. Parmi les coffrets du trésor du *Sancta Sanctorum* on remarque une cassette d'ivoire de travail oriental (p. 83-85, fig. 13 et 14) avec ornements peints en rouge et or, encadrés d'un trait noir, et d'un type assez commun ; on en trouve un grand nombre du même genre dans les trésors d'église et les musées ; M. Lauer en signale quelques-uns ; il eût pu rapprocher du coffret qu'il publie un coffret du trésor de la cathédrale d'Apt, publié par M. l'abbé Arnaud d'Agnel dans le *Bulletin archéologique*, 1904, p. 332, pl. XXVI et XXVII, et aussi le reliquaire de saint Jean Cassien, à la cathédrale de Marseille, publié par le même archéologue dans le même *Bulletin*, 1905, p. 340, pl. XVIII à XX. « C'est, à ce qu'il semble, par la Sicile, écrit M. Lauer, que ces coffrets d'origine persane ont été apportés en Italie. Ils remontent aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. » A propos du coffret d'ivoire de Marseille, M. Marçais a exprimé au Congrès des Sociétés savantes, à Alger (séance du 22 avril 1905, *Bulletin archéologique*, 1905, p. LXIX) l'opinion que le décor avait une origine syrienne et rappelait certains motifs d'ornementation du temps de Saladin. Nous avons remarqué un coffret de la même série au musée des Arts Décoratifs, à Paris. M. Lauer n'avait que signalé dans le *Moyen-Age* les tissus et les authentiques du Trésor ; dans son nouveau Mémoire, il donne la description et l'image des premiers et la transcription des secondes. Les images des tissus données par M. Lauer sont très belles, et permettent à ceux qui ont la pratique de ce genre de monuments, d'imaginer la splendeur de ceux-ci. Il importe d'appeler l'attention des diplomatistes sur le sceau qui scelle un coffret d'argent byzantin (p. 70, pl. XI, fig. 7) ; c'est l'empreinte la plus ancienne qu'on ait jusqu'ici signalée de l' « anneau du pêcheur. » C'est un sceau de cire rouge, épais, de forme ronde, mesurant 25 millimètres de diamètre ; la légende est + SECRETVM NICOLAI PP III, entourant le type central qui consiste en un personnage debout tenant une ligne au bout de laquelle pend un poisson. On ne saurait trop féliciter M. Lauer d'avoir, en dépit des difficultés nombreuses que présentait une pareille entreprise, livré aux archéologues, aux paléographes, aux historiens un ensemble de documents particulièrement précieux, et qui sur plus d'un point compléteront des lacunes de l'histoire de l'art ou permettront d'en rectifier certaines conclusions.

M. P.

Le Gérant : H. CHAMPION.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

20e ANNÉE — 1907

I. — Mémoires.

II. — Comptes rendus.

III. — Chronique.

IV. — Bibliographie

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

1. ARNOLD (Herm.). Das eheliche Güterrecht von Mülhausen i. Elsass am Ausgange des Mittelalters, mit e. Urkundenanhang. — Heidelberg. C. Winter, 1906; in-8°, 72 p. (Deutschrechtliche Beiträge hrsg. von K. Beyerle. I.) (1 m. 80.)

2. AUBRY (Léon). Un coin du Vendômois. Monographie de Troô (Loir-et-Cher). — Paris, Charles-Lavauzelle, (1906); in-16, 20 p.

3. BABUT (E.-C.). Sur trois lignes inédites de Sulpice Sévère. — Paris, Champion, 1906; in-8°, 11 p. (Extr. du *Moyen Age.*)

4. BARDIN (J.-B.). Histoire du pays de Septème (Isère), depuis ses origines jusqu'à nos jours. 2e édition. — Vienne, Ogeret et Martin, 1905; in-8°, xv-388 p.

5. BARTH (F. X.). Hildebert von Lavardin (1056-1133) und das Kirchliche Stellenbesetzungsrecht. — Stuttgart, F. Enke, 1906; in-8°, xx-490 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, hrsg. von U. Stutz, XXXIV-XXXVI.) (17 m. 60.)

6. BARTOLI (M. G.). Das Dalmatische, altromanische Sprachreste von Veglia bis Ragusa, und ihre Stellung in der Apennino-Balkan. Romania. I. Einleitung und Ethnographie Illyriens. — II. Glossare und Texte. Grammatik und Lexikon. — Wien, A. Hölder, 1906; in-8°, xiv-316 et v-467 p. et 1 pl. (Schriften der Balkankommission hrsg. von der Kaiserl. Akad. der Wissenschaften. Linguistiche Abtlg. IV-V. — II. Romanische Studien 1-2 Hft.)

7. BAUDON (Th.). Gisement, probablement pré-chelléen d'un haut plateau diluvien du département de l'Oise : Pierre gravée du Bourg-de-Batz (L.-I.); sur un maillet ou marteau néolithique; sur une lampe néolithique. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1906; in-8°, 8 p.

8. BAYOT (A.). Gormond et Isembart, reproduction photocollographique du ms. unique II, 181 de la Bibliothèque royale de Belgique, avec une transcription littérale. — Bruxelles, Mosch et Thron, 1906; in-4°, xxiii p. et 8 pl. (Codices Belgici selecti. I.) (4 fr.)

9. BÉRANGER (J.). Le Pagus Madriacensis, son origine, son histoire, ses comtés. — Evreux, Odieuvre, 1906; in-8°, 21 p.

10. Beziau (P.). Une chaussée préhistorique dans le lit de la Loire. — Angers, impr. de Germain et Grassin, 1906; in-8°, 7 p. (Extr. du *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers*, 1905.)

11. Blanquart (L'abbé). Ancien coutumier de l'église cathédrale d'Evreux vulgairement appelé « Hunaud », publié d'après une copie du xviie siècle. — Paris, A. Picard, 1906; in-8°, 167 p.

12. Blein (L'abbé). Le sacrifice de l'eucharistie d'après saint Augustin. — Lyon, Rey, 1906; in-8°, 63 p.

13. Blochet (E.). Inventaire des manuscrits arabes de la collection Decourdemanche. — Besançon, impr. de Jacquin, 1906; in-8°, 23 p. (Extr. du *Bibibliographe moderne.*)

14. Blume (Th.). Der Hildesheimer Silberfund. — Hildesheim, A. Lax, 1906; in-8°, 47 p. et 23 pl. (2 m.)

15. Boer (R. C.) Untersuchungen über den Ursprung und die Entwicklung der Nibelungensage. II Band. — Halle, Buchh. des Waisenhauses, 1907; in-8°, vii-224 p. (8 m.)

16. Boinet (A.). Un bibliophile du xve siècle. Le grand bâtard de Bourgogne. — Paris, 1906; in-8°, 17 p. et 3 pl. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*)

17. Bories (E.). Histoire du canton de Meulan, comprenant l'historique de ses vingt communes depuis l'origine jusqu'à nos jours (Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazémont, Bouafle, Chapet, Ecquevilly, Evecquemont, Flins, Gaillon, Hardricourt, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Meulan, Mezy, Montainville, Les Mureaux, Nézel, Tessancourt, Vaux-sur-Seine). — Paris, Champion, 1906; in-8°, 768 p.

18. Bouchot (H.). Bibliothèque nationale. Département des estampes. Pièces choisies de l'Ecole française, choix d'estampes et dessins du xve au xixe siècle. — Paris, C. Foulard, 1906; in-fol., 100 pl.

19. Bouchot (H.). Bibliothèque nationale. Musée du Cabinet des estampes. I. Chefs-d'œuvre et pièces uniques. II. Portraits. — Paris, C. Foulard, 1906; in-fol., 90 et 60 pl.

20. Bréhier (Louis). L'Eglise et l'Orient au moyen-âge. Les Croisades. — Paris, Gabalda, 1907; in-18, xiii-388 p. (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique.)

21. Cabrol (Dom F.). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. Fasc. 10 et 11. Archimandrite-Azymes. — Paris, Letouzey et Ané, 1906; gr. in-8°, xix p. et col. 2753-3274.

22. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs, XXVII. Charp-Chernovitz. — Paris, Impr. nationale, 1906; in-8°, 1256 col.

23. Catalogue sommaire des documents conservés aux archives du chapitre de la cathédrale à Strasbourg. — Colmar, H. Hüffel, 1906; in-8°, 48 p. (*Revue d'Alsace*, supplément, XIII.) (4 m.)

24. Champion (Commandant L.). Les chevaux et les cavaliers de la tapisserie de Bayeux. — Caen, Jouan, 1907; in-18, 158 p. et pl. (3 fr. 50.)

25. Chanel (Emile). Sur une plaque de ceinture d'un tumulus à Béli-gnat (Ain), — Paris, Leroux, 1906 ; in-8°, 6 p. (Extr. de la *Revue archéologique.*)

26. Chevalier (Ulysse). Notre-Dame de Lorette, étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa. — Paris, A. Picard, 1906; in-8°, 520 p.

27. Chevalier (Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Bio-bibliographie. Nouvelle édition, 7e fascicule : Nat-Prexano. — Paris, A. Picard, 1906 ; gr. in-8°, col. 3289-3816.

28. Clemen. Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz. VI Bd. 1-2 Abtlg. Die Kunstdenkmäler der Stadt Köln. I. Bd. 1-2 Abtlg. Quellen bearb von J. Krudewig. Das römische Köln, bearb. von J. Klinkenberg. — Düsseldorf, L. Schwann, 1906 ; in-8°, x-393 p. et 14 pl.

29. Coulin (A.). Der gerichtliche Zweikampf im altfranzösischen Prozess und sein Uebergang zum modernen Privatzweikampf. I Tl. Der gerichtl. Zweikampf im altfranzös. Prozess. — Berlin, J. Guttentag, 1906 ; in-8°, xviii-169 p.

30. Coulon (Auguste). Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII (1316-1334) relatives à la France, extraites des registres du Vatican. T. Ier (années I-IV). — Paris, Fontemoing, 1906; in-4°, 367 p. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.)

31. Dassel (W.). Zur Geschichte der Grundherrschaft Ueberwasser von der Reformation des Klosters im letzten Drittel des XV Jahrh. bis zum Ende des 30 Jährigen Krieges. — Münster, Coppenrath, 1906; in-8°, iv-44 p. (1 m.)

32. Dechelette (Joseph). Catalogue des cartes postales illustrées d'après les monuments romains de la France. — Paris, Leroux, 1906; in-8°, 7 p. (Extr. de la *Revue archéologique.*)

33. Dejob (Charles). La foi religieuse en Italie au xive siècle. — Paris, Fontemoing, 1905; in-12, 443 p.

34. Denys le Chartreux. Opera omnia. XXVI. In V libros B. Severini Boetii, philosophi ac martyris, de consolatione philosophiæ. — Freiburg i. B., Herder, 1906; in-8°, 741 p.

35. Depoin (Joseph). Table des matières contenues dans les volumes 11 à 21 du Bulletin de la Commission de l'inventaire des richesses d'art et des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. — Versailles, impr. de Cerf, 1905 ; in-8°, 59 p.

36. Dickhoff (Emil). Das zweigliedrige Wort-Asyndeton in der älteren deutschen Sprache. — Berlin, Mayer und Müller, 1906 ; in-8°, ix-244 p. (7 m.)

37. Diels (Paul). Die Stellung des Verbums in der älteren althochdeutschen Prosa. — Berlin, Mayer und Müller, 1906 ; in-8°, ii-204 p. (Palaestra. LIX.) (7 m. 60.)

38. Duchesne (L.). Rapport adressé à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres sur la publication des registres pontificaux. — Nogent-le-

Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1906 ; in-8°, 6 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*)

39. Du Halgouet (Vte Hervé). Essai sur le Porhoët (le comté, sa capitale, ses seigneurs). — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, 291 p.

40. Durand (Georges). L'architecture religieuse et civile en Picardie. — Cayeux-sur-Mer, impr. de Ollivier, 1906 ; in-16, 47 p. (Conférences des Rosatis Picards. XXII.)

41. Endres (Jos. Ant.). Honorius Augustodunensis, Beitrag zur Geschischte des geist. Lebens im 12 Jahrh. — Kempten, J. Kösel, 1906 ; in-8°, xii-159 p. (3 m.)

42. Ewald (Wilh.). Die Siegel der Erzbischöfe von Köln (948-1795). — Bonn, P. Hanstein, 1906 ; in-4°, xvi-29 p. et 32 pl. (Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde. XXVII.) (12 m. 50.)

43. Faure (Claude). Histoire de la réunion de Vienne à la France (1328-1454). — Paris, A. Picard, 1906 ; in-8°, 362 p. (4 fr.)

44. Fourdrignier (Ed.). L'éclairage des grottes paléolithiques devant la tradition des monuments anciens. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1906 ; in-8°, 12 p. (Extr. du *Bulletin de la Société préhistorique de France.*)

45. Freiburger Diözesan Archiv. Zeitschrift des Kirchengeschichtl. Vereins für Geschichte, christliche Kunst, Altertums-und Literaturkunde des Erzbist. Freiburg. Neue Folge, 7 Band. — Freiburg i. B., Herder, 1906 ; in-8°, iv-346 p.

46. Fuchs (A. F.). Die Urbare des Benediktinerstiftes Göttweig von 1302 bis 1536. — Wien, W. Braumüller, 1906 ; in-8°, cclxxxii-668 p. (Oesterreichische Urbare, hrsg. von der Kaiserl. Akad. der Wissenschaften. III Abtlg. Urbare geistl. Grundherrschaften, I.)

47. Fuchs (A. F.). Urkunden und Regesten zur Geschichte der aufgehobenen Kartause Aggsbach. — Wien, A. Hölder, 1906 ; in-8°, xxix-442 p. (Fontes rerum Austriacarum. Oesterreichische Geschichts-Quellen, hrsg. von der histor. Kommission der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften in Wien, II Abtlg. Diplomataria et acta. LIX Bd.)

48. Gautier (Pierre). Notes sur les archives de la Haute-Marne. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1906 ; in-8°, 4 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*)

49 Girolami-Cortona (F.). Histoire de la Corse. — Bastia, Piaggi, 1906 ; in-8°, 573 p.

50. Goerlitz (Th.). Die Uebertragung liegenden Gutes in der mittelalterlichen und neuzeitlichen Stadt Breslau, mit e. Urkundenanhang. — Heidelberg, C. Winter, 1906 ; in-8°, 76 p. (Deutschrechtliche Beiträge, hrsg. von K. Beyerle. II.) (2 m.)

51. Goldmann (Karl). Die Ravennatischen Sarkophage. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1906 ; in-8°, vii-60 p. et 7 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. XLVII.)

52. Grégoire (C.). Histoire du canton de Montmaraud. — Moulins, Grégoire, 1906 ; in-8°, 253 p.

53. GRIMOÜARD (V[te] Henri DE). Comment la noblesse parvenait et se conservait sous l'ancien régime ; la seigneurie du Péré-Grimouard (1391-1502-1792). — Poitiers, impr. du « Courrier de la Vienne », 1906; in-8°, 146 p.

54. GRISAR (H.). Die angebliche Christusreliquie im mittelalterlichen Lateran (Præputium Domini). — Freiburg i. B., Herder, 1906; in-8°, 16 p. (Aus *Röm. Quartalschrift.*)

55. GUIGNEBERT (Charles). Manuel d'histoire ancienne du christianisme. Les origines. — Paris, A. Picard, 1906 ; in-12, 549 p. (5 fr.)

56. HADELN (D. VON). Die wichtigsten Darstellungsformen des h. Sebastian in der italienischen Malerei bis zum Ausgang des Quattrocento. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1906; in-8°, VII-60 p. et 7 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. XLVIII.)

57. HALPHEN (Louis). Le comté d'Anjou au XI[e] siècle. — Paris, A. Picard, 1906; in-8°, XXIV-428 p. (7 fr. 50.)

58. HAMY (E.-T.). Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie préhistorique. — Paris, Leroux, 1906; in-8°, 12 p. (Extr. de la *Revue archéologique.*)

59. HENNIG (Bruno). Die Kirchenpolitik der älteren Hohenzollern in der Mark Brandenburg und die päpstlichen Privilegien des J. 1447. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1906; in-8°, v-258 p. (Veröffentlichungen des Vereins für Geschichte der Mark Brandenburg.)

60. HERMANN (Gustave). Monastère Sainte-Claire d'Excideuil, notes et documents. — Périgueux, impr. de la Dordogne, 1904; in-8°, 19 p.

61. HYMANS (Henri). Gand et Tournai. — Paris, Laurens, 1906; in-8°, 176 p. (Les Villes d'art célèbres.)

62. INGOLD (A. M. P.). Miscellanea alsatica. 4[e] série. — Colmar, H. Hüffel, 1906; in-8°, 160 p. et pl. (2 m.)

63. Inventaire du château de Montrond, 1575. — Tours, impr. de Mame, 1906; in-fol., 129 p.

64. Jahrbücher des Vereins für mecklenburgische Geschichte und Altertumskunde. 71 Jahrg. — Schwerin, Bärensprung, 1906; in-8°, v-360-36 p. et 10 pl.

65. Jahresbericht des historischen Vereins für die Grafsch. Ravensberg zu Bielefeld. XX, 1906. — Bielefeld, Velhagen und Klasing, 1906 ; in-8°, XIV-64 p. (2 m.)

66. JARRY (Eugène). Instructions secrètes pour l'adoption de Louis I[er] d'Anjou par Jeanne de Naples. — Paris, 1906; in-8°, 23 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*)

67. JECHT (Rich.). Codex diplomaticus Lusatiæ superioris III, enth. die ältesten Görlitzer Ratsrechnungen bis 1419. Im Auftrage der Oberlausitz. Gesellschaft der Wissenschaften hrsg. 2 Heft umfassend die J. 1391 bis 1399. — Görlitz, H. Tzschaschel, 1906 ; in-8°, p. 185-328.

68. KALKOFF (Paul). Ablass und Reliquien Verehrung an der Schlosskirche zu Wittenberg unter Friedrich dem Weissen. — Gotha, F. A. Perthes, 1907; in-8°, v-116 p. (2 m. 60.)

69. Keller (Wolfgang). Angelsächsische Paleaographie. Die Schrift der Angelsachsen mit besond. Rücksicht auf die Denkmäler in der Volkssprache. — Berlin, Mayer und Müller, 1906; in-4°, vi-56 p. et vii p., 13 p. et 13 pl. (Palaestra, XLIII.) (12 m.)

70. Kirsch (P. A.). Der Portiunkula Ablass, eine kritisch-histor. Studie. — Tübingen, H. Laupp, 1906; in-8°, iii-95 p. (Aus *Theolog. Quartalschrift.*)

71. Köhler (J. J.). Die altenglischen Fischnamen. — Heidelberg, C. Winter, 1906; in-8°, vii-87 p. (Anglistische Forschungen. XXI.) (2 m. 40.)

72. La Borderie (Arthur de). Histoire de Bretagne, t. IV. — Rennes, Plihon et Hommay, 1905; gr. in-8°, 655 p.

73. La Croix (Le P. C. de). Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1906; in-8°, 91 p. et pl. (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.* XXIX, 1905.)

74. Lafontaine (L'abbé). Jehan Gerson (1363-1429). — Paris, Vve Poussielgue, 1906; in-18, 340 p.

75. Langer (Edmund). Mittelalterliche Hausgeschichte der edlen Familie Thun. III Heft. 3 Abtlg. Erste Hälfte des xv Jahrh. I Tl. Die Simeonische und Bertoldische Linie der Familie Thun. — Wien, C. Gerold's Sohn, 1906; in-8°, xi-110 p. et p. 37-130.

76. Lauer (Ph.). Notice sur le trésor du Sancta Sanctorum au Latran. — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, 12 p. (Extr. du *Moyen-Age.*)

77. Leclercq (Dom H.). Les martyrs. Recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au xxe siècle. T. VI. Jeanne d'Arc, Savonarole. — Paris, Oudin, 1906 ; in-8°, lxxi-377 p.

78. Ledieu (Alcius). Blason populaire de la Picardie. Dictons et sobriquets, contes et légendes, usages, coutumes et traditions. T. I. — Paris, Welter, 1905; in-16, 284 p.

79. Lefèvre-Pontalis (Eugène). Les influences normandes aux xie et xiie siècles dans le Nord de la France. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 39 p. et pl. (Extr. du *Bulletin monumental.*)

80. Lehmann (Wilh.). Das Präfix uz, besonders im Altenglischen mit e. Anhang über das präfigierte westgerm. *ō — (*ā —), ein Beitrag zur german. Wortbildungslehre. — Kiel, R. Cordes, 1906; in-8°, viii-193 p. (Kieler Studien zur englischen Philologie, hrsg. von F. Holthausen. Neue Folge. III.)

81. Le Mercier (E.). Monographie de l'église Notre-Dame de Louviers. — Evreux, imp. de Hérissey, 1906; gr. in-8°, xii-216 p. et 24 pl.

82. Lemke (Hans). Die Reisen des Venezianers Marco Polo im 13 jahrh. — Hamburg, E. Schultze, 1907 ; in-8°, 543 p. (Bibliothek Wertvoller Memoiren. I.)

83. Lex (Léonce). La Cité de Dieu de la Bibliothèque de Mâcon, pourchasse et recouvrance de très belles miniatures du xve siècle dérobées à ce manuscrit. — Paris, A. Picard, 1906 ; in-4°, 40 p. et 3 pl. (12 fr.)

84. LIEBEGOTT (Mart.). Der brandenburgische Landvogt bis zum XVI Jahrh. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, III-179 p. (5 m.)

85. LINIÈRE (Raoul DE). Le prieuré conventuel de la Fontaine-Saint-Martin au Maine. Etude historique suivie du cartulaire. — Mamers, impr. de Fleury, 1906 ; in-8°, VI-306 p.

86. LOBLIGEOIS (Félix). Les armoiries des communautés des professions médicales (apothicaires, barbiers, chirurgiens, droguistes et médecins) d'après l'Armorial général de France. — Poitiers, impr. de Blais et Roy (1906) ; in-8°, 91 p. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire de la médecine.)*

87. LOT (Ferdinand). Aleran, comte de Troyes. — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, 8 p. (Extrait du *Moyen Age.*)

88. LUTHMER (F.). Die Bau-und Kunstdenkmäler des Rheingaues, im Auftrage des Bezirksverbandes des Reg. Bez. Wiesbaden bearb. 2 Aufl. — Frankfurt a. M., H. Keller, 1906 ; in-8°, VIII-242 p. et pl.

89. Mansfelder Blätter. Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Altertümer der Grafsch. Mansfeld zu Eisleben. 29 Jahrg. 1906. — Eisleben, 1906 ; in-8°, IV-304 et 15 p., 4 pl.

90. MARTIN (E.) et LIENHART (H.). Wörterbuch der elsässischen Mundarten. Im Auftrage der Landesverwaltung von Elsass Lothringen, II Bd, 6 Lfg. — Strassburg, K. J. Trübner, 1907 ; in-8°, v p. et p. 801-1160.

91. MARTIN (J.). L'église cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône. Pierres tombales, inscriptions et documents historiques. — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1906 ; in-8°, 148 p. et pl.

92. MARTIN-CHABOT (Eugène). Les archives de la Cour des Comptes, aides et finances de Montpellier, avec un essai de restitution des premiers registres de sénéchaussée. — Paris, F. Alcan, 1907, in-8°, XXXII-231 p. (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris. XXII.)

93. MARTINI (Aem.) u. BASSI (Dom.). Catalogus codicum græcorum bibliothecæ Ambrosianæ. — Milano, Hœpli, 1906 ; in-8°, V-LI-1297 p.

94. MARTY (André). L'histoire de Notre-Dame de Paris, d'après les estampes, dessins, miniatures, tableaux exécutés aux XV[e], XVI[e], XVII[e] XVIII[e] et XIX[e] siècles. — Paris, H. Le Soudier, 1906 ; gr. in-4°.

95. MAURER (Konrad). Altnorwegisches Staatsrecht und Gerichtswesen. 1 Hälfte. Altnorwegisches Staatsrecht. — Leipzig, A. Deichert, 1907 ; in-8°, 450 p. (Vorlesungen über altnordische Rechtsgeschichte, hrsg. von der Gesellschaft der Wissenschaften in Kristiania. I.)

96. MENDELSOHN (H.). Die Engel in der bildenden Kunst, ein Beitrag zur Kunstgeschichte der Gotik und der Renaissance. — Berlin, B. Behr, 1907 ; in-8°, VIII-154 p.

97. MERZ (W.). Mittelalterl. Burganlagen und Wehrbauten des Kanton Argau. 9 Lfg. — Aarau, 1906 ; in-8°.

98. METAY (A.). Etude sur le patois et le pays bas-poitevin. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1906 ; in-8°, 24 p. (Extr. de la *Revue du Bas-Poitou.*)

99. Meyer (Alf.). Das Kulturhistorische in Le Mystère du siège d'Orléans. — Leipzig, Seele, 1906 ; in-8°, iv-195 p.

100. Michel (Marius). La Chanson de Roland et la littérature chevaleresque. — Paris, Plon et Nourrit, 1906 ; in-16, ii-323 p.

101. Millon (L'abbé A.). Le culte du feu en Armorique. — Rennes, Plihon et Hommay, 1907 ; in-8°, 27 p. (Extr. de la *Revue de Bretagne.*)

102. Minges (P.). Die Gnadenlehre des Duns Scotus auf ihren angeblichen Pelagianismus und Semipelagianismus geprüft. — Münster, Aschendorff, 1906 ; in-8°, v-102 p. (2 m. 50.)

103. Mitteilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde. XLVI, 1906. 1 Heft. — Salzburg, H. Nägelsbach, 1906 ; in-8°, 337 p.

104. Moeller (Ernst von). Die Elendenbrüderschaften, ein Beitrag zur Geschichte der Fremdenfürsorge im Mittelalter. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1906 ; in-8°, iii-176 p. (3 m. 50.)

105. Molinier (Auguste). Sources de l'histoire de France. 1re partie. Des origines aux guerres d'Italie. VI. Table générale rédigée par L. Polain. — Paris, A. Picard, 1906; in-8°, 226 p.

106. Molinier (Charles). L'art italien au xve siècle, ses traditions et son esprit. — Toulouse, Privat, 1906 ; in-8°, 19 p. (Extr. de la *Revue des Pyrénées.*)

107. Monumenta Germaniæ historica. Legum sectio III. Concilia, tom. II, pars 1. — Hannover, Hahn, 1906 ; in-4°, xii p. et p. 465-466 et carton p. 85-88.

108. Mortier (Le P.). Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères prêcheurs, t. III (1324-1400). — Paris, A. Picard, 1906 ; in-8°, vii-996 p.

109. Musset (Georges). Les églises romanes de Rieux et de Retaud (Charente-Inférieure). — Caen, Delesques, 1906 ; in-8°, 19 p. et pl. (Extr. du *Bull. monumental.*)

110. Patriat (L'abbé C.). L'église d'Annéot et son reliquaire. — Avallon, impr. de Grand, 1906 ; in-8°, 15 p. (Extr. *du Bulletin de la Société d'études d'Avallon.*)

111. Perlbach (Max). Das Totenbuch des Prämonstratenserinnenklosters bei Danzig. — Danzig, L. Saunier, 1906 ; in-8°, viii-154 p. (Quellen und Darstellungen zur Geschichte Westpreussens, hrsg. vom Westpreuss. Geschichtsverein. V.)

112. Pétrarque. Le Traité de sui ipsius et multorum ignorantia, publié d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque vaticane par L.-M. Capelli. — Paris, Champion, 1906 ; in-16, 126 p. (Bibliothèque littéraire de la Renaissance. VI.)

113. Peyre (Roger). Padoue et Vérone. — Paris, H. Laurens, 1906 ; pet. in-4°. (Les Villes d'art célèbres.)

114. Philippi (F.). J. Backhaus, F. Stentrup und G. Bartels Abhandlungen über Corveyer Geschichtsschreibung. — Münster, Aschendorff

1906 ; in-8°, XXII-184 p. et pl. (Veröffentlichungen der historischen Kommission für Westfalen.) (5 m.)

115. PICAVET (François). Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales, 2e édition. — Paris, F. Alcan, 1907 ; in-8°; XXXIV-335 p.

116. PIDOUX (André). Sainte Colette (1381-1447). — Paris, Gabalda, 1907 ; in-18, 195 p. (Les Saints.)

117. PISSIER (L'abbé). Notes sur Notre-Dame de Plausse, ou Notre-Dame, de Charbonnières, ou le Prieuré Saint-Jean-des-Bons-Hommes, près d'Avallon. — Avallon, impr. de Grand, 1906 ; in-8°, 43 p. (Extr. du *Bulletin de la Société d'études d'Avallon.*)

118. POETTE (Ch.). Promenades dans les environs de Saint-Quentin. XI. — Saint-Quentin, imp. du « Guetteur », 1906; in-16, IV-274 p.

119. PRAT (F.). Origène, le théologien et l'exégète. — Paris, Bloud, 1907 ; in-16, LXIII-223 p. (Pensée chrétienne. Textes et études.)

120. PRÉAUBERT (E.). Les stations palustres préhistoriques en Anjou. — Angers, Germain et Grassin, 1906; in-8°, 9 p. (Extr. du *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers,* 1905.)

121. PREUSS (Hugo). Die Entwicklung des deutschen Städtewesens. I. Entwicklungsgeschichte der deutschen Städteverfassung. — Leipzig, B. G. Teubner, 1906 ; in-8°, XII-379 p. (4 m. 80.)

122. PROUHET (Dr). Les seigneurs, le château, la terre de La Mothe Saint-Heray. — Niort, 1906; in-8°, 140 p.

123. QUARRÉ DE VERNEUIL (H.). L'église Saint-Pierre de Louhans, étude historique et archéologique. — Louhans, impr. moderne, 1906; in-8°, 181 p.

124. RAUSCHEN (G.). Florilegium patristicum. VI. Tertulliani apologetici recensio nova. — Bonn, P. Hanstein, 1906; in-8°, v-142 p. (2 m.)

125. RÉGNÉ (Jean). La frontière de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon à la fin du XIIIe siècle. — Narbonne, impr. de Caillard, 1906; in-8°, 82 p. (Extr. du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.*)

126. RÉGNIER (Louis). Liste des objets d'art conservés dans les églises paroissiales du département de l'Eure, actuellement classés parmi les monuments historiques, et de ceux dont le classement serait désirable. — Evreux, impr. de Herissay, 1906; in-8°, 75 p. (Extr. du *Bulletin de la Société des Amis des arts de l'Eure.* XXI, 1905.)

127. REIMERS (Heinr.). Die Säkularisation der Klöster in Ostfriesland. — Aurich, D. Friemann, 1906 ; in-8°, IV-55 p. (Abhandlungen und Vorträge zur Geschichte Ostfrieslands, hrsg. von Wachter. VI.)

128. ROCKINGER (Ludw.). Handschriften zur baierischen und pfälzischen wie zur deutschen Geschichte in der Bibliothek der histor. Klasse der Akademie der Wissenschaften. — München, G. Franz, 1906 ; in-8°, p. 201-280. (Aus *Abhandlungen der bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

129. RODT (E. VON). Bern im XIII und XIV Jahrh. Nebst e. Rückblick

auf die Vorgeschichte der Stadt. — Bern, A. Francke, 1907 ; in-8°, IV-183 p.

130. RÖHRICH (Vict.) u. LIEDTKE (F.). Codex diplomaticus Warmiensis, oder Regesten und Urkunden zur Geschichte Ermlands. 4 Band 2 Lfg. — Braunsberg, E. Bender, 1906; in-8°, p. 97-256. (Monumenta historiæ Warmiensis, oder Quellensammlung zur Geschichte Ermlands, hrsg von dem histor. Verein für Ermland. IX Band, 2 Lfg, 1 Abtlg.)

131. ROUX (Albert). Note sur une vierge du XVe siècle appartenant au musée de Montbéliard. — Montbéliard, Soc. anonyme d'imprimerie Montbéliardaise, 1906 ; in-8°, 10 p. et 2 pl. (Extr. des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.*)

132. SAINT-PAUL (Anthyme). La cathédrale de Reims au XIIIe siécle. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 43 p. (Extr. du *Bulletin monumental.*)

133. SANDER (Paul.) Feudalstaat und bürgerliche Verfassung, ein Versuch über das Grundproblem der deutschen Verfassungsgeschichte. — Berlin, A. Bath, 1906 ; in-8°, VIII-196 p. (4 m.)

134. SCHMIDT (Karl). Margareta von Anjou vor und bei Shakespeare. — Berlin, Mayer und Müller, 1906 ; in-8°, XI-286 p. (Palaestra. LIV.) (8 m.)

135. SCHNEIDER (Adam). Zeitschrift für romanische Philologie 1904. Suppl. Heft. XXVIII. Bibliographie 1903. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, VII-254 p. (10 m.)

136. SCHOTTE (Herm.). Rammelburger Chronik. Geschichte des alten Mansfeldischen Amtes Rammelburg. — Halle, O. Hendel, 1906 ; in-8°, XII-408 p. (4 m.)

137. SCHRECKER (Ulr.). Das landesfürstliche Beamtentun in Anhalt von seinen ersten Anfängen bis zum Erlass bestimmter Verwaltungsordnungen (ungefähr 1200-1574). — Breslau, M. und H. Marcus, 1906 ; in-8°, VIII-152 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte, hrsg. von O. Gierke. LXXXVI.)

138. Schriften des Vereins für Sachsen-Meiningische Geschichte und Landeskunde. 53-54 Heft. — Hildburghausen, F. W. Gadow, 1906; in-8°, 78 et 244 p.

139. SCHWALM (E. J.). Monumenta Germaniæ historica. Legum sectio IV. Constitutiones et acta publica imperatorum et regum. Tom. IV (1298-1313). pars I., fasc. 2. — Hannover, Hahn, 1906 ; in-4°, XXVIII p. et p. 433-712.

140. SETTEGAST (F.). Floovant und Julian, nebst e. Anhang über die Oktaviansage. — Halle, M. Niemeyer, 1906; in-8°, v-67 p. (Zeitschrift für roman. Philologie. Beihefte, IX) (2 m. 40.)

141. SIG (Ludw.). Das geistliche Schauspiel im Elsass, ein Beitrag zur Geschichte des mittelalterl. Theaters. — Strassburg, F. X. Le Roux, 1906 ; in-8°, 48 p.

142. SIMONSFELD (H.). Weitere Urkunden Friedrich Rotbarts in Italien. — München, 1906; in-8°, p. 389-416. (Aus *Sitzungsber. der bayer Akad. der Wissenschaften.*)

143. THIBAULT (Marcel). La jeunesse de Louis XI (1423-1444). — Paris, Perrin, 1906 ; in-8°, 560 p. (7 fr. 50.)

144. THIEL (Florian). Die Lage der süddeutschen Bauern nach der Mitte des 13 Jahrh. auf Grund der Predigten Bertholds von Regensburg. — Klosterneuburg, 1906 ; in-8°, 30 p. (1 m.)

145. THOMAS (Paul). Le droit de propriété des laïques sur les églises et le patronage laïque au Moyen Age. — Paris, E. Leroux, 1907 ; in-8°. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes. Sciences religieuses XIX.) (5 fr.)

146. URSEAU (Chanoine Ch) Deux feuillets d'un obituaire de la cathédrale d'Angers. — Angers, Germain et Grassin, 1906 ; in-8°, 14 p. (Extr. de la *Revue de l'Anjou.*)

147. VACANT (A.) et MANGENOT (E.). Dictionnaire de théologie catholique fasc. 20. — Paris, Letouzey et Ané, 1906 ; gr. in-8°, col. 641-690.

148. VAN GENNEP (Arnold). De l'héraldisation de la marque de propriété, et des origines du blason, étude ethnographique. — Paris, bureaux de la « Revue héraldique », 1906 ; in-8°, 23 p.

149. VAUCELLE (E.). La Bretagne et le Concile de Bâle. — Paris, A. Picard, 1906 ; in-8°, 70 p.

150. VENDEUVRE (Jules). L'exemption de visite monastique. Origines. Concile de Trente. Législation royale. — Dijon, impr. de Jobard, 1906 ; in-8°, VIII-514 p.

151. Verhandlungen des historischen Vereines für Niederbayern. XLII. — Landshut, Ph. Krüll, 1906 ; in-8°, 275 p. (4 m.)

152. VIGOUROUX (F.). Dictionnaire de la Bible. Fasc. 28 : Namsi-Ole. — Paris., Letouzey et Ané, 1906 ; gr. in-8°, col. 1473-1760.

153. VOLLERS (K.). Volksprache und Schriftssprache im alten Arabien. — Strassburg, K. J. Trübner, 1906 ; in-8°, VIII-227 p. (9 m.)

154. WOLTMANN (Ludw.). Die Germanen in Frankreich, eine Untersuchung über den Einfluss der german. Rasse auf die Geschichte und Kultur Frankreichs. — Iena, E. Diederichs, 1907 ; in-8°, VIII-151 p. (7 m. 50.)

155. Zeitschrift der Gesellschaft für niedersächsische Kirchengeschichte. XI Jahrg. — Braünschweig, A. Limbach, 1906 ; in-8°, IV-307 p.

156. Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. XXXIX Bd. — Elberfeld, B. Hartmann, 1906 ; in-8°, III-248 p.

157. Zeitschrift für die Geschichte und Altertumskunde Ermlands, im Namen des histor. Vereins Ermland hrsg. XVI Band 1 Heft. — Braunsberg, E. Bender, 1906 ; in-8°, 344 p.

PÉRIODIQUES

158. **Analecta Bollandiana**, tomus XXV. (Bruxelles, 1906; in-8°, 536 p.) — *L. Petit* : Vie de saint Athanase l'Athonite, p. 5-89. — *H. Delehaye* : Saint Expedit et le martyrologe hiéronymien, p. 90-98. — *P. Peeters* : La légende de Saïdnaia, p. 137-157. — *H. Delehaye* : Sanctus Silvanus, p. 158-162. — *A. Poncelet* : Le testament de saint Willibrord, p. 163-176. — *P. Peeters* : Miraculum sanctorum Cyri et Johannis in urbe Monembasia, p. 233-240. — *F. Cumont* : Sarin dans le testament des martyrs de Sebaste, p. 241-242. — *H. Moretus* : Un opuscule du diacre Adelbert sur S. Martin de Montemassico, p. 243-257. — *A. Poncelet* : Vie et miracles du pape S. Léon IX, p. 258-297. — *E. Hocedez* : La légende latine du B. Venturino de Bergame, p. 298-303. — *Van Ortroy* : Vie inédite de S. Bernardin de Sienne par un frère mineur son contemporain, p. 304-338. — *A. d'Alès* : Les deux vies de sainte Mélanie la Jeune, p. 401-450. — *H. Delehaye* : Catalogus codicum hagiographicorum græcorum bibliothecæ comitis de Leicester, Holkamiæ in Anglia, p. 451-477. — *C. de Smedt* : La Sancta Casa de Lorette, p. 478-494. — *H. Delehaye* : Notes sur un manuscrit grec du musée Britannique, p. 495-502. = Supplément. — *A. Poncelet* : Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecarum romanarum præterquam Vaticanæ. IV. Codices bibliothecæ nationalis dictæ a Victorio Emmanuele II ; V. Codices bibliothecæ Alexandrinæ, p. 97-200.

159. **Archivio della R. Societa romana di storia patria.** Vol. XXVIII. (Roma, 1905; in-8°, 520 p.). — *P. Fedele* : Di alcune relazioni fra i conti del Tuscolo ed i principi di Salerno, p. 5-21. — *G. Ferri* : Le Carte dell' Archivio Liberiano dal secolo x al xv (suite), p. 23-39. — *P. Fedele* : Tabularium S. Praxedis (suite), p. 41-114. — *G. Tomassetti* : Della Campagna Romana (suite), p. 115-149. — *A. Monaci* : Regesto dell' abbazia di Sant'Alessio all' Aventino (suite), p. 151-200, 395-449. — *P. Fedele* : Il leopardo e l'agnello di casa Frangipane, p. 207-217. — *N. Barone* : La badia di Grottaferrata sotto la protezione dei re Angioini di Napoli, p. 217-220. — *J. Camobreco* : Il monastero di S. Erasmo sul Celio, p, 265-300. — *G. Arias* : Per la storia economica del secolo xiv, p. 301-354. — *E. Carusi* : La legazione del card. D. Capranica ad Alfonso di Aragona (Napoli, 29 luglio-7 agosto 1453), p. 473-481. — *N. Barone* : Per la badia di Casamari, un inedito diploma di conferma di privilegi, dato da re Carlo II d'Angio, p. 482-485,

160. **Archivio storico italiano.** . 5a serie, tomo XXXVII, anno 1906. (Firenze, 1906; in-8°, 516 p.). — *F. Baldasseroni* : Relazioni tra Firenze, la chiesa e Carlo IV (1353-1355), p. 3-60, 322-347. — *E. Besta* : Il diritto romano nella contesa tra i vescovi di Siena e d'Arezzo, p. 61-92.

— *G. Volpe* : Il liber Maiolichinus de Gestis Pisanorum illustribus, p. 93-114. — *H. U. Kantorowicz* : Cino da Pistoia ed il primo trattato di medicina legale, p. 115-128. — *L. Chiappelli* : A proposito della mostra paleografica di Macerata nel 1905, p. 129-135. — *L. Frati* : Tre antichi inventari del 1196, 1227 e 1279, p. 136-146. — *F. Rizzelli* : Un poemetto latino inedito in lode di Alfonso d'Aragona, p. 146-156. — *G. Gerola* : Fra' Moriale in Toscana, p. 261-300. — *C. Pascal* : Un' opera de terminatione provinciarum Italiæ del secolo VII d. C., p. 301-321. — *L. Testi* : Note d'arte, p. 348-380. = Vol. XXXVIII, anno 1906. (Firenze 1906 ; in 8°, 532 p.) — *N. Rodolico* : Estradizione e politica commerciale, note di storia veneziana, p. 3-30. — *R. Marcucci* : Sull' origine della fiera di Senigallia, p. 31-49. — *A. Savelli* : Sull' interpretazione d'un luogo della Historia Langobardorum di Paolo Diacono, p. 137. — *F. Baldasseroni e G. degli Azzi* : Consiglio medico di maestr' Ugolino da Montecatini ad Averardo de' Medici, p. 140-152. — *G. degli Azzi* : Giuseppe Mazzatinti, p. 230-234. — *A. Gaudenzi* : Una romanzesca biografia del marchese Ugo di Toscana, p. 261-290. — *P. Molmenti* : Alcuni documenti concernenti l'autore della Hypnerotomachia Poliphili, p. 291-314. — *F. Tocco* : Le fonti più antiche della leggenda francescana, p. 315-338. — *A. Segre* : Berengario I sorprese Verona, probabilmente, la notte dall' 1 al 2 agosto 905, p. 442-451.

161. **Archivio storico lombardo**, giornale della Società storica lombarda, serie quarta, vol. III, anno XXXII. (Milano, 1905; in-8°, 468 p.) — *M. Roberti e L. Tovini* : La parte inedita del più antico codice statutario Bresciano, p. 5-45. — *G. Biscaro* : Note e documenti santambrosiani. Seconda serie, p. 47-94. — *E. Greppi* : Un' opera inedita di Alessandro Verri sulla storia d'Italia, p. 95-139 — *F. Malaguzzi Valeri* : Per la storia artistica della chiesa di S. Satiro in Milano, p. 140-151. — Eriprandro, notaio milanese del sec. XI, p. 211. — *F. Novati* : Come sono nati i Lombardi secondo un epigramma francese del sec. XII, p. 211-213. — *Diego Sant'Ambrogio* : Una meridiana del XII secolo [à Acquafredda], p. 213-214. — *D. S.* : La badia di San Giovanni Battista di Vertemate, p. 214-219. — *E. Riboldi* : Le sentenze dei consoli di Milano nel secolo XII, p. 229-280. — *H. Cochin* : Jean Galeaz Visconti et le comté de Vertus, p. 281-296, 2 facs. — *A. Colombo* : L'ingresso di Francesco Sforza in Milano e l'inizio di un nuovo principato, p. 297-344; IV, p. 34-101. — *G. Gallavresi* : Due documenti inediti riguardanti beni allodiali di laici milanesi, p. 345-358. — *E. Galli* : Le ville del Petrarca nel Milanese, p. 359-369. — *A. Frova* : Intorno al sarcofago di Lambrate, p. 434-436. — *G. Biscaro* : Il comune di Treviglio e il monastero di S. Simpliciano, p. 436-438. — *F. Novati*. Di un libro di cucina bergamasco del sec. XV, p. 438-443. — *E. M.* : Un trattatello medico per Sforzino Sforza, p. 443-445. = Vol. IV. (Milano, 1905; in-8°, 495 p.) — *C. Salsotto* : Sul significato del nome Italia presso Liutprando, vescovo di Cremona, p. 5-32. — *G. Biscaro* : I documenti intorno alla chiesa di S. Sigismondo di Rivolta d'Adda, p. 175-187. — *E. Verga* : Per la storia degli schiavi orientali in

Milano, p. 188-199. — *A. R.* : Un cimelio lombardo recuperato [missel de Civate, XIe s.], p. 216-218. — *F. Novati* : Due matematici del sec. XV, fra Leonardo de Antonii e maestro Leonardo Mainardi, p. 218-225. — *C. Foligno* : Di alcuni documenti viscontei in biblioteche inglesi, p. 239-245. — *F. Novati* : Ippolito Malaguzzi-Valeri, p. 246-254. — *D. Muratore* : La nascita e il battesimo del primogenito di Gian Galeazzo Visconti e la politica viscontea nella primavera del 1366, p. 257-284. — *A. Mazzi* : La giovinezza di Bartolomeo Colleoni, p. 376-391. — *E. Motta* : Per la storia della coltura del riso in Lombardia, p. 392-400. — *E. M.* : Intagliatori a Milano, p. 483-484.

162 **Association française pour l'avancement des sciences fusionnée avec l'Association scientifique de France...** Compte rendu de la 34e session, Cherbourg, 1905. Notes et Mémoires. (Paris, 1906, in-8°, 1120 p.). — *Emile Belloc* : Fluctuations glaciaires observées dans quelques massifs des Pyrénées centrales, avec des notes explicatives sur l'origine des noms de lieu de cette région, p. 317-331. — *Abbé A. Parat* : Le camp de Cora à Saint-Moré (Yonne), époque hallstattienne, p. 609-615. — *G. Rouxel* : Station néolithique du Becquet, commune de Tourlaville (Manche), p. 615-616. — *A. Debruge* : La grotte du fort Clauzel (près Bougie), p. 624-632. — *Paul Goby* : La grotte Ardisson, à Spéracèdes, près Grasse (Alpes-Maritimes), p. 632-641. — *E.-A. Martel* : Les Tumuli de la Freyssinouse (Hautes-Alpes), p. 641-643. — *Félix Regnault* : La caverne de Marsoulas (Haute-Garonne), p. 644-645. — *Baillon, Dalloni* et *Fournier* : Nouvelles recherches sur le préhistorique de la Basse-Provence, p. 646-652. — *Dr Topinard* : L'anthropologie dans ses rapports avec la science sociale et la philosophie, p. 652-660. — *Ch. Cotte* et *H. Marin-Tabouret* : Sur des sépultures des Bouches-du-Rhône, p. 666-676. — *H. Marin-Tabouret* et *Ch. Cotte* : L'abri d'Ensaès (Bouches-du-Rhône), p. 676-679. — *Abbé H. Breuil* : La grotte des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), p. 680-681. — *Paul Goby* : Nouvelles recherches à la grotte sépulcrale préhistorique du Pilon-de-Magagnosc, près Grasse (A.-M.), p. 682-686. — *Paul Goby* : Rapport sur les premières fouilles exécutées au camp retranché du quartier du Bois, près le Rouret (Alpes-Maritimes), p. 686-693. — *E. Cartailhac* : Plaquettes de schiste des dolmens aveyronnais analogues aux palettes égyptiennes, p. 694-697. — *E. Cartailhac* : L'ambre dans les dolmens du midi, p. 697-701. — *Aveneau de La Grancière* : Les groupements de tombelles de Kertanguy en Bieuzy (Morbihan), p. 704-706. — *Dr Capitan* : Une nouvelle station à industrie éolithique (à Arrest, près Saint-Valery-sur-Somme), p. 706-708. — *H. Müller* : Une nouvelle station néolithique près des Balmes de Fontaine (Isère), Balmes-de-Glos, avec substratum à outillage siliceux magdalénien, p. 709-723. — *Deydier* : La vallée du Largue néolithique, nouveau type de maillet de pierre, p. 723-732. — *E. Cartailhac* : La soi-disant stéatopygie de quelques statuettes préhistoriques, p. 732-737. — *Dr Capitan* et *abbé Breuil* : Les signes tectiformes sur les parois de la grotte de Font-

de-Gaume, p. 756-759. — *R. Fortin* : Résultats des fouilles exécutées à Métreville, près Vernon (Eure), p. 760-763. — *Ch. de La Roncière* : Projet d'une bibliographie des sources manuscrites de l'histoire de la marine française, p. 1040-1044. — *G. Dupont-Ferrier* : Le prix des denrées dans le Cotentin au milieu du xv[e] siècle, p. 1050-1054. — *Norbert Sauvage* : Etudes sur la Basse-Normandie gallo-romaine, la capitale des Viducasses, p. 1084-1090. — *Clément Drioton* : Fouilles exécutées dans la station légionnaire de la VIII[e] légion a La Houe, près Dijon, Côte-d'Or, p. 1091-1093. — *Abbé Adam* : Sur la pseudo-pipe (de l'église romane) d'Huberville (près Valognes), p. 1092-1093.

163. **Bulletin de l'Académie delphinale,** 4[e] série, t. XIX, 1905. (Grenoble, 1906; in-8°, XLV-504 p.) — *Picolet d'Hermillon* : Note sur la fondation du diocèse de Chambéry, p. 51-83. — *Abbé A. Milliat* : Pétrarque, ses rapports avec Humbert II et les Chartreux, p. 195-235. — *H. Ferrand* : L'Académie delphinale aux ruines de Bressieux, p. 307-325 et 2 pl. — *Cl. Faure* : Histoire de la réunion de Vienne à la France (1328-1454), p. 327-501.

164. **Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure,** t. XIII, 1903-1905. (Rouen, 1906; in-8°, XIII-515 p.). — *Pelay* : Calvaire et vitrail d'Yville, p. 3-5. — *De Vesly* : Le Catelier et le cimetière franc de Charleval, p. 9-13. — *Ch. de Beaurepaire* : Monastère des Célestins de Rouen, p. 12-22. — *Abbé Lavenu* : La vierge d'ivoire de Colleville, p. 22-23. — *Paul Baudry* : Antiquités gallo-romaines (à Lisieux), p. 28-29. — Fouilles à la maladrerie d'Arques, p 40-42. — *Ch. de Beaurepaire* : Etat des églises dépendant du prieuré de Longueville (1738), p. 57-70. — *De Vesly* : Fouilles dans la forêt de Rouvray en 1903, p. 84-88. — *Ch. de Beaurepaire* : Note sur les litres et ceintures funèbres, p. 90-94. — *Ch. de Beaurepaire* : Marché pour la peinture de la chapelle Alorge en l'église de Saint-Martin-du-Pont de Rouen (1420), p. 94-97. — *Ch. de Beaurepaire* : Note sur des ornements d'église donnés par Talbot à la chapelle Saint-Georges de Rouen, p. 97-100. — *Ch. de Beaurepaire* : Note sur une maison de plaisance sise à Sotteville près Rouen, appartenant à Pierre Cauchon, p. 100-102. — *De La Serre* : Eglises de Saint-Gilles-de-La-Neuville, de Triquerville et de Bernières, p. 113-117. — *Laquerrière* : L'ancienne Cour des comptes, rue des Carmes, à Rouen, p. 151-154. — *Ch. de Beaurepaire* : Notes diverses : Marchés pour livraison de pierres à Saint-Ouen de Rouen (1411), et au Nouveau Palais de Rouen (1420), pour travaux de broderie (1415-1569), pour travail de ferronnerie (1420); hanaps de madre (1442); Jean Briot, monnayeur (1646); fragments d'inventaires d'armes, effets et meubles (XIV[e]-XV[e] s.), p. 154-165. — *Ch. de Beaurepaire* : Tombes et épitaphes (contrats rouennais, XV-XVI[e] s.), p. 76-189. — Première Bible imprimée en France, p. 198-200. — *A. Tougard* : Trois textes anciens sur Rouen, p. 204-205. — *Ch. de Beaurepaire* : Contrats d'allouement d'apprentis et d'ouvriers maçons et autres documents concernant le métier de maçonnerie (XIV[e]-XVIII[e] s.), p. 208-220. —

P. Baudry : Eglise Saint-Georges, p. 224-225. — *L. de Vesly* : Antiquités diverses (à Oissel et aux environs), p. 228-231. — *Ch. de Beaurepaire* : Notes diverses : Marché pour la confection de la grande rose et de diverses sculptures de la cathédrale de Rouen (XIVe-XVe s.); les Buret, fondeurs à Rouen ; mesure étalon à Quincampoix, etc., p. 232-240. — *De Vesly* : Arques, antiquités diverses, p. 246-247. — *L. de Vesly* : Explorations archéologiques (Fouilles de la Mare du Puits dans la forêt de Rouvray, de Celloville, de Mesnières), p. 258-267. — *Ch. de Beaurepaire* : Notice sur Pierre Choynet, à propos de son inscription funéraire conservée à Monville, p. 281-292. — *Le Verdier* : Note sur une collection de silex taillés recueillis aux environs de Longueville, p. 294-303. — *Drouet* : Les rues historiques de Caudebec-lès-Elbeuf, p. 304-305. — *De La Serre* : Fleur de lis décorative, p. 305-308. — *Ch. de Beaurepaire* : Notes et documents divers : Devis de construction d'un presbytère à Touville (1401); mobilier d'un atelier d'étamerie (1400); trousseau de mariée, le linge (1478), p. 310-316. — *Ch. de Beaurepaire* : Documents sur divers points d'histoire et d'archéologie locale (XV-XVIe s.), p. 329 335. — *Vallée* : Lillebonne, cassolette romaine, p. 336-339. — *Ch. de Beaurepaire* : Etat des églises du pays de Caux au XVIIe siècle, p. 344-352. — *Ch. de Beaurepaire* : Les coretiers, p. 353-356. — *Ch. de Beaurepaire* : Notes diverses : Aissantes employées à la couverture de l'église Saint-Martin-sur-Renelle (1402) ; location d'une marque de coutelier (1405) ; marché pour une verrière de l'église Saint-Germain de Lisieux (1543); prix d'un missel au XVe siècle ; prix d'un coche de luxe en 1596 ; location d'un bateau pour retour de Rouen à Paris (1597) ; testament du maréchal de Fervaques (1613), p. 356-366. — *Ch. de Beaurepaire* : Le portail de la Calende, p. 375-382. — *Mgr Loth* : Le gros œuvre de la cathédrale, p. 382-385. — *Ch. de Beaurepaire* : Les boutiques du portail des libraires, p. 391-408. — *L. de Vesly* : Bronze de Postume de fabrique barbare ; monnaie gauloise au type de Pixtilos ; quarts de statère en argent, p. 411-413. — *L. de Vesly* : Dragages de la Seine à Oissel, p. 445-446. — *Drouet* : Monnaies du XVe siècle trouvées à Rouen, p. 449-450. — *Ch. de Beaurepaire* : Devis pour la charpente de l'église Saint-Gervais de Rouen (1434), p. 462-466. — Moule à monnaies, p. 470-471. — *Vaussier* : Explorations (archéologiques) dans le canton de Boos, p. 472-477.

165. **Bulletin de la Société académique de Brest**. 2e série, XXX, 1904-1905. (Brest, 1905 ; in-8°, 231 p.) — *A. de Lorme* : L'art breton du XIIIe au XVIIIe siècle. Lampaul-Guimiliau, p. 7-32 ; Pencran, p. 119-136.

166. **Bulletin de la Société les Amis des sciences et arts de Rochechouart**... t. XIV. (Rochechouart, 1904-1905 ; in-8°, 168 p.) — *A. Masfrand* : Les tumulus (suite), p. 1-5, 31-35, 54-59, 106-115. — *P. Gaumy* : Le droit de haute, moyenne et basse justice sur le bourg d'Oradour-sur-Vayres au moyen-âge, d'après un arrêt du Parlement de Paris, p. 8-15, 36-43, 59-66, 75-97. — *O. d'Abzac* : A propos des puits romains de Chassenon, p. 20-21, 53-54. — *A. Précigou* : La station néolithique de Mascu-

reau, commune de Rochechouart, p. 116-117. — *Dr Marquet* : Rochechouart, p. 118-152. — *O. d'Abzac* : Les outils néolithiques du musée national Adrien Dubouché, p. 153-155.

167. **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine,** t. XXXV. (Rennes, 1906; in-8°, LXXI-540 p.) — *L. de Villers* et *J. Harscouët de Keraval* : Rapport sur la découverte de substructions de l'époque gallo-romaine à la Boexière en Mernel (Ille-et-Vilaine), p. XXXVIII-XLII. — *Pocquet du Haut-Jussé* : Le chanoine Guillotin de Corson (1837-1905), p. XLII-L. — *A. Millon, J. Harscouët de Keraval* et *J. Des Bouillons* : Rapport sur la visite faite à la ruine gallo-romaine de Mernel, p. LII-LIV. — *Abbé Mathurin* : Le tombeau et les reliques de saint Lunaire, p. LV-LVIII. — *Abbé F. Duine* : Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieurs au XVIIe siècle, p. 1-219. [*L. Delisle* : Le missel des Barbechat, p. 87-104]. — *P. Banéat* : Le Vieux Rennes (suite), p. 221-324. — *P. Anger* : Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt (suite), p. 325-388. — *Abbé Guillotin de Corson* : Petites seigneuries du comté de Rennes (suite), p. 403-415.

168. **Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,** t. XXIX de la 2e série, année 1905. (Poitiers, 1906; in-8°, LXIV-581 p.). — *Le P. de La Croix* : Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers, et celles du square de son Palais de justice, p. 1-80. — *Le P. de La Croix* : Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grand-Lieu (Loire-Inférieure), d'après des fouilles, des sondages et des chartes, p. 81-281 et 21 pl.

169. **Bulletin périodique de la Société d'émulation de la Vendée...** 1905, 52e année, 5e série, vol. V. (La Roche-sur-Yon, 1906; in-8°, VII-283 p.). — *G. Loquet* : Essais historiques sur les baronnies du nord-ouest du Poitou comprises dans les Marches dites de Bretagne et de Poitou, p. 1-144. — *Dr Marcel Baudoin* et *G. Lacouloumère* : Découvertes de stations gallo-romaines sur l'ancien rivage du havre de la Gâchère (Vendée), p. 173-214. — *Abbé A. Baraud* : Le clergé des paroisses de Saint-Hilaire et de Saint-Louis de La Roche-sur-Yon depuis 1207, p. 215-281.

170. **Comité archéologique de Senlis...** Comptes rendus et mémoires, 4e série, tome VIII, année 1905. (Senlis, 1906; in-8°, XXVI-322 p.) — *G. Macon* : La justice de Chantilly et le fief de Tournebus, p. XIV-XVIII. — *G. Macon* : Le domaine forestier de Chantilly, p. 1-140. — *A. Margry* : Nouvelles recherches sur les baillis et les baillifs (1190-1567) (suite), p. 141-211. — *A. Driard* : Senlis sous l'ancien régime (suite), p. 213-248. — *Chanoine Eug. Müller* : Une poterie sigillée chrétienne (trouvée à Silly-le-Long), p. 249-253 et pl. — *Abbé Clozier* : Historique du fief de Vaux-lez-Creil, p. 275-320.

171. **Ecole nationale des Chartes.** Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1907 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe. (Mâcon, 1907; in-8°, 184 p. — *M. Aubert* : La cathé-

drale de Senlis, étude archéologique, p. 1-9. — *Ch. Chevreux*: La constitution communale d'Epinal sous la domination des évêques de Metz (983-1444), p. 29-36. — *P. Colmant*: Les actes de l'abbaye de Marmoutier jusque vers le milieu du XIIe siècle, p. 51-56. — *J. Dauverné* : L'abbaye de Saint-Médard de Soissons, des origines au XIVe siècle, p. 57-69. — *Ch. Desages* : Essai sur la chronologie et la généalogie des comtes d'Angoulême du milieu du IXe à la fin du XIe siècle, p. 71-85. — *P. Destray* : Etude sur les contestations de limites et les traités de neutralité entre la Franche-Comté et les terres françaises de Champagne et de Bourgogne jusqu'aux accords de 1612-1614, p. 87-92. — *R. de Freville de Lorme* : Essai sur les voies de recours devant l'Echiquier de Normandie au XIVe siècle, p. 93-98. — *P. Gautier* : Catalogue des actes des évêques de Langres, précédé d'une introduction historique et diplomatique du VIIe siècle à 1111, p. 99-102. — *R. Houdayer* : Les paysans de Cluny, essai sur la condition de la classe agricole en Bourgogne du Xe au XIIIe siècle, p. 103-107. — *R. Latouche* : Etudes sur le comté du Maine (820-1110), p. 109-115. — *J. de Maupassant* : Relations de Pierre IV le Cérémonieux, roi d'Aragon, avec la France de 1340 à 1380, d'après les archives de la couronne d'Aragon, p. 117-121. — *J. Régné* : Amauri II, vicomte de Narbonne (1260 ? -1328), sa jeunesse et ses expéditions guerrières, son gouvernement, son administration, p. 137-151. — *G. Ritter* : L'organisation de l'Hôtel du Roi au XIIIe siècle et jusqu'en 1328 d'après les comptes et les ordonnances de l'Hôtel, p. 153-160. — *M. Robin* : Bernard de La Sauvetat, abbé de Sahagun, archevêque de Tolède (v. 1040-1124) et la réforme clunisienne en Espagne au XIe et au XIIe siècles, p. 161-165. — *R. Rohmer* : La vie et les exploits d'Etienne de Vignolles, dit La Hire, capitaine gascon et bailli de Vermandois (1390 ?-1443), p. 167-173. — *H. de Roussen de Florival* : Essai historique et genéalogique sur les comtes de Roucy (948-1212), p. 175-182.

172. **Historische Zeitschrift.** Band XCIII, 1904. — *F. Ratzel:* Geschichte, Völkerkunde und historische Perspektive, p. 1-46. — *K. Hampe:* Kritische Bemerkungen zur kirchenpolitik der Stauferzeit, p. 385-426. — *G. Roloff:* Dos französische Heer unter Karl VII, p. 427-448. = Band XCIV, 1905. — *K. Wenck:* War Bonifaz VIII ein Ketzer, p. 1-66. — *K. Zeumer :* Die böhmische und bayerische Kur im 13 Jahrhundert, p. 209-250. = Band XCV, 1905. — *R. Hotzmann :* Der Prozess gegen Johann ohne Land und die Anfänge des französischen Pairshofes, p. 29-57. — *G. Dehio :* Die Kunst Unteritaliens in der Zeit Kaiser Friedrichs II, p. 193-205.

173. **Journal des Savants**, publié sous les auspices de l'Institut de France. Nouvelle série, 4e année (Paris, 1906 ; in-4°, 692 p.) — *A. Luchaire*: Les sources de l'histoire de France, p. 23-35. — *M. Berthelot* : Adalard de Bath et la Mappae clavicula (clef de la peinture) p. 61-66. — *L. Delisle :* La coupe d'or du roi Charles V, p. 233-239. — *M. Van Berchem*: L'art musulman au musée de Tlemcem, p. 410-425. — *L. Delisle* : Un nouveau

manuscrit de l'Historia figuralis de Girard d'Anvers, p. 425. — *A. Jeanroy* : Le mystère de la Passion en France, p. 476-492. — *A. Thomas* : Jaques d'Armagnac bibliophile, notes et documents complémentaires, p. 633-644.

174. **Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron**, t. XVI, 1900-1905. (Rodez, 1906; in-8°, 623 p.) — *Marius Constans* : Le grand schisme d'Occident et sa répercussion dans le Rouergue, p. 1-23. — *L. Julhe* : Notes sur quelques actes du cartulaire de l'abbaye de Conques qui font mention des localités situées dans le Carladez et principalement dans la partie de cette vicomté qu'on nommait le Barrez, p. 44-58. — *Abbé Galabert* : Transaction entre le monastère de Saint-Antonin et le prieuré de Najac (21 mai 1428), p. 59-68. — *Jules Artières* : Notice historique sur les libertés, privilèges, coutumes et franchises de la ville de Millau en Rouergue, suivie de nouveaux documents inédits concernant la ville de Millau, p. 171-274. — *Jules Artières* : Nouveaux documents inédits sur la ville de Millau, p. 275-312. — *M. Constans*: Les comtes de Toulouse et de Rouergue sous Charles le Chauve, p. 313-319. — *E. Vigarie* : Le cimetière gallo-romain de Gaillac d'Aveyron, p. 328-334 et pl. — *Abbé F. Hermet* : Le cartulaire de Gellone et le Rouergue, p. 469-478. — *Abbé F. Hermet* : Saint-Martin de Prix et le village de la Ville, p. 479-491. — *Abbé F. Hermet* : L'ancien monastère de Lavernhe, son existence, son emplacement, p. 496-507. — *Abbé F. Hermet* : Poteries gallo-romaines trouvées à Saint-George-de-Luzençon, p. 508-510. — *H.-J. Molinié* : Rapport sur les fouilles exécutées au Puech de Lagarde, p. 511-516 et pl. — *A. Héron de Villefosse* : Inscription lapidaire sur la voie romaine près de Canet-de-Salars, p. 517-521 et pl. — *Abbé Suquet* : Compte rendu de fouilles pratiquées dans quelques dolmens et tumuli des bois de Margues, p. 522-533 et pl. — *Mme Malaval* : Les châtelaines du Rouergue, p. 554-572.

175. **Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung**. XXVI Band. (Innsbruck, 1905; in-8°, vi-708 p.) — *E. Mayer* : Zur Entstehung der lex Utinensis, p. 1-44. — *W. Erben* : Papyrus und Pergament in Kanzlei der Merowinger, p. 123-127. — *P. Puntschart* : Der Hund surrogat des Wolfes im altgermanischen Strafrecht, p. 127-128. — *F. Strauss* : Die Begründung der Stadtherrschaft der Bischöfe von Passau und die Urkundenfälschung des 10 Jahrhunderts, p. 128-135. — *H. Finke* : Zur Charakteristik Philipps des Schönen, p. 201-224. — *E. Fueter* : Ayala und die Chronik Peters des Grausamen, p. 225-246. — *W. Bauer* : Das Register-und Konzeptswesen in der Reichskanzlei Maximilians I bis 1502, p. 247-279. — *A. Dopsch* : Zur Frage nach der Begründung der Stadtherrschaft durch die Bischöfe von Passau, p. 329-336. — *J. Becker* : Königliche Prokuratoren oder Statthalter des Elsass vor 1273, p. 336-341. — *J. Zibermayr* : Das älteste Traditionsbuch des Hochstiftes Passau, p. 369-414 et 2 facs. — *M. Perlbach* : Der deustche Orden in Siebenbürgen, zur Kritik der neuesten polnischen Literatur, p. 415-430. —

H. Hirsch: Zur Kritik der ältesten Urkunden des Klosters Muri, p. 479-488. — *R. Holtzmann* : Papst Bonifaz VIII ein Ketzer ? p. 488-498. — *E. Schaus* : Zehn Königsurkunden für Reichsburgmannen des hessischen und pfälzischen Gebiets (1277-1323), p. 545-552. — *S. Steinherz* : Margareta von Tirol und Rudolf IV, p. 553-611. — *K. Kaser* : Die auswärtige Politik Maximilians I, p. 612-626. — *M. Manitius* : Die Dresdner Handschrift des Theophilus, p. 627-633. — *O. von Mitis* : Blanquette und Chiffren zur italienischen Reise eines Kaiserlichen Gesandten, 1480, p. 633-635.

176. **Revista de archivos, bibliotecas y museos**... tercera epoca, año IX, tomo XII. Enero a junio de 1905. (Madrid, 1905; in-8°, 508 p.) — *Marqués de Laurencin* : Libro de la cofradia de caballeros de Santiago de La Fuente fundada por los burgaleses in tiempo de D. Alfonso XI, p. 1-23, 134-138, 5 facs. — *A. Jimenez Soler* : La expedicion a Grenada de los infantes D. Juan y D. Pedro en 1319, p. 24-36. — *J. R. Melida* : Las esculturas del Cerro de los Santos, cuestion de autenticidad (continuacion), p. 37-42; XIII, p. 19-38, pl. — *N. Hergueta* : Rodrigo Alfonso y sus hijos Juan de Cardona, arzobispo de Toledo [y Arles], Alfonso de Robles, obispo de Ciudad Rodrigo, y Rodrigo Alfonso, comendador de la Orden de San Juan en Navarrete, Vallejo é Irunia, p. 51-54, 438-445. — *J. Menendez Pidal* : Leyendas del ultimo rey godo, (continuacion), p. 99-114, 253-265; XIII, p. 163-179. — *L. Serrano* : Documentos del monasterio de Santa Cruz de Valcarcel (Burgos), p. 115-127, 240-252 ; XIII, p. 118-126. — *R. Amador de Los Rios* : Monumentos de la Ciudad de Jaén, p. 173-194. — *Narciso Sentenach* : El maravedi [moneda], su grandeza y decadencia, p. 195-230, pl. — *R. Velazquez Bosco* : Camaras sepulcrales descubiertas en término de Antequera, p. 413-419, pl. = Tomo XIII julio a dicembre 1905. (Madrid, 1905; in-8°, 486 p.) — *E. de Hinojosa* : La fraternidad artificial en España, p. 1-18. — *L. Gonzalvo* : Avance para un estudio de las poétisas musulmanas en España, p. 83-96, 200-214, 374-382. — *A. Elias de Molins* : Epigrafia catalana de la edad media, inscripciones sepulcrales de los condes de Barcelona, reyes de Aragon, reinas, infantas, etc., (continuacion), p. 108-117. — *A. P. y M.* : Apoca de préstamo hecho per el judio Vidal de la Caballeria a favor de D. Pedro de Moncada (1398), p. 137. — *N. Sentenach* : Monedas de oro castellanas, p. 180-199, pl. — *E. Gonzalez Hurtebise* : Descubrimiento de una antigua necropolis en San Felice de Guixols, p. 215-229, pl. — *R. Amador de Los Rios* : Epigrafia arabigo-española. Piedras primasticas tumulares de Almeria, p. 315-333, pl. — *J. Ramon Melida* : El tesoro ibérico de Javea, p. 366-373, pl. — *K. Haebler* : Juan Ris de Chur, un librero Aleman en Valencia en el siglo XV, p. 383-401. — *Angel del Arco* : Notas arqueologicas de la diocesis de Tarragona IV. Iglesia de Alcover, p. 416-420, pl.

177. **Revue des bibliothèques et archives de Belgique**... Année 1905. (Bruxelles, 1905 ; in-8°, VIII-525 p.) — *A. Fayen* : Notice sur les manuscrits de la bibliothèque Vaticane concernant la Belgique, p. 1-

9,137-143,234-243. — *A. d'Hoop* : Aperçu général sur les archives ecclésiastiques du Brabant, p. 10-41. — Inventaire des chartes de l'abbaye de Saint-André du Cateau (1033-1300). Table, p. 51-61. — *A. Delstanche* : Un incunable de la xylographie imprimé sur une reliure, p. 171-195, pl. — *J. Cuvelier et H. Pirenne* : Les petites archives, p. 196-216. — *J. Van den Gheyn* : Une œuvre inédite et inconnue de Bonino Mombrizio, p. 261-266. — *A. Diegerick* : Les archives de l'Etat à Gand et le château de Gérard le Diable, p. 267-280. — *P. Bergmans* : Une copiste bruxelloise du XVe siècle, p. 285-286. — *H. Nelis* : La mention « redde litteras » dans les chartes du Moyen Age, p. 296-321. — *L. Verriest* : Un inventaire du XVe siècle du trésor des chartes de Tournai, p. 368-373. — *J. Vannérus* : Le dépôt des archives de l'Etat à Anvers, p. 462-496.

178. **Revue des Etudes juives**, publication trimestrielle de la Société des études juives, t. L. (Paris, 1905; in 8°, 304-CXI p.) — *J. Levi* : Le prosélytisme juif, p. 1-9. — *S. Poznanski* : Philon dans l'ancienne littérature judéo-arabe, p. 10-31. — *J. Levi* : Quelques manuscrits du Minhat Yehouda de Juda B. Eliezer, p. 45-52. — *F. Macler* : Note sur un nouveau manuscrit d'une chronique samaritaine, p. 76-83. — *A. Bernardy* : Nouveaux documents pour servir à l'histoire des Juifs dans la République de San-Marin, p. 129-136. — *M. Schwab* : Manuscrits hébreux du Musée de Cluny, p. 136-139. — *S. Poznanski* : Quelques données nouvelles sur Isaac Ibn Baroun, p. 191-196. — *J. Lévi* : Fragments d'un glossaire hébreu-français, p. 197-210. — *M. Schwab* : Deux lignes de comptabilité [en hébreu, B. N. lat. 7622], p. 264. — *M. Liber* : Raschi, un rabbin de la France du nord au XIe siècle, p. XXVI-LIII. — *Th. Reinach* : Agobard et les Juifs, p. LXXXI-CXI.

179. **Romania**. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes... 35e année, 1906. (Paris, 1906 ; in-8°, 640 p.) — *E. Philipon* : Provençal -enc, italien -ingo,-engo, p. 1-18. — *A. Thomas* : Note complémentaire à l'article précédent, p. 19-21. — *P. Meyer* : Fragments de manuscrits français : chanson de geste relative à la guerre d'Espagne, vie des Pères, Parabole du demi-ami, Renart, roman de Jules César par Jacot de Forest, poème sur la théologie morale, p. 22-67. — *J. A. Herbert* : An early ms. of Gui de Warwick, p. 68-81. — *A. Thomas* : Jamette de Nesson et Merlin de Cordebeuf, p. 82-94, 604-605. — *G. Huet* : Encore Floire et Blanchefleur, p. 95-100. — *F. Lot* : Guenelon-Ganelon, p. 100-102. — *Ch. Drouhet* : Franç. épaule, p. 102-106. — *A. Thomas* : Giraut de Borneil ou Guiraut de Bornelh ? p. 106. — *A. Thomas* : Prov. anc. Albuesca; prov. mod. Aubieco, p. 109-110. — *A. Thomas* : Un sens rare du mot voiture, p. 110-112. — *F. Novati* : Ital. Jana, janara, p. 112. — *A. Thomas* : Le Laterculus de Polemius Silvius et le vocabulaire zoologique roman, p. 161-197. — *C. Salvioni* : La declinazione imparisillaba in-a-áne, -o-óne, -e éne -íne, i íne-éne nelle carte medievali d'Italia, p. 198-257. — *F. Lot* : Vivien et Larchamp, p. 258-277. — *N. Valois* : Nouveaux témoignages sur Pierre de Nesson, p. 278-283. — *E. Philipon* : Espagnol

-anco ; français -ape, p. 283-291. — *M. L. Wagner* : Les noms sardes du mouflon, p. 291-293. — *L. Brandin* : Le plus ancien exemple du franç. Abrier, p. 293-295. — *J. Derocquigny* : Franç. dialectal téguer, téquer, p. 295-296. — *A. Thomas* : Note complémentaire à l'article précédent, p. 297-300. — *A. Thomas* : Ancien normand anoil, p. 300. — *A. Thomas* : Bretzel, p. 300-302 ; franç. dialectal guiteau, p. 303 ; anc. franç. machet, p. 303 ; anc. franç. oisdif, 304-305 ; anc. franc. rojuel, p. 306-307 ; anç. franç. tenoil, p. 308. — *P. Meyer* : L'Evangile de l'Enfance en provençal, manuscrit du marquis de Cambis-Velleron et de Raynouard, p. 357-364. — *A. Jeanroy* : Sur quelques sources des mystères français de la Passion, p. 365-378. — *J. Bedier* : Sur deux chansons de croisade, p. 379-393. — *A. Delboulle* : Mots obscurs et rares de l'ancienne langue française (suite), p. 394-427. — *P. Meyer et G. Guigue* : Fragments du grand livre d'un drapier de Lyon (1320-1323), p. 428-444. — *G. Lavergne* : Fragment d'un nouveau ms. de la Chanson de Roland (version rimée), p. 445-453. — *A. Thomas* : L'identité du médecin Aldebrandin de Sienne, p. 454-456. — *A. Thomas* : Anc. franç. baucent, blaireau, p. 456-459 ; anc. franç. bousacle, bouzekle, pasteque, p. 459 ; anc. franç. troïne, trompette, p. 460-462. — *C. Nedelcou* : Sur la date de la naissance de Pierre Alphonse, p. 462-463. — *J. L. Weston* : Tristan menestrel, extrait de la continuation de Perceval par Gerbert, p. 497-530. — *P. Meyer* : L'Instruction de la vie mortelle par Jean Baudouin, de Rosières-aux-Salines, p. 531-554. — *K. Nyrop* : Sone de Nansai et la Norvège, p. 555-569. — *P. Meyer* : Notice du ms. Bodley 57 (Oxford Bodléienne) [Règle de saint Augustin, cinq joies Notre-Dame, saluts à la vierge, prières de saint Edmond de Cantorbéry, credo en vers, paraphrase du Pater, recettes], p. 570-582. — *A. Thomas* : Notice biographique sur Eustache Marcadé, p. 583-590. — *P. Meyer* : Extraits d'un recueil de sermons latins composés en Angleterre, p. 591-596. — *F. Lot* : Un faux Tristan wurtembergeois en 807, p. 596-597. — *A. Thomas* : Anc. franç. casignan, -ingan, gasigan, -ingnan, p. 598-601 ; l'article Balani de Godefroy, p. 601-602 ; un document peu connu sur Alain Chartier (5 juillet 1425), p. 603-604. — *V. Henry* : Marisopa, p. 605. — *F. Lot* : Godoïne, p. 605-607.

180. **Société d'histoire, lettres, sciences et arts de la Flèche. Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir**... T. V., janvier-juin 1905. (La Flèche, 1905 ; in-8°, 309 p.) — *Dr Candé* : Pour le millième anniversaire du château de Lude, notice historique sommaire, p. 9-37 et pl. — *F. Uzureau* : Les archiprêtrés de la Flèche et du Lude au XIVe siècle, p. 158-161. — *L. Froger* : Les constructeurs du château de Courtenvaux à Bessé-sur-Braye, p. 163-167. — *Ch. Durget* : La géographie et l'histoire par la lecture des noms de contrées, lieux, etc., p. 225-256 ; VI, p. 16-49, 133-150, 193-221. — *L. Froger* : Le testament de Jeanne de Roches, dame de Coulonges (1404), p. 44-48. — *H. Roquet* : Requeil (suite), p. 68-80. — *Mlle de Beauchesne* : Le berceau de la famille de Baïf, la branche de Cré et la terre de l'Outinière, p. 130-149. — *Em.-Louis Chambois* : Aveux

rendus par les commandeurs de Cogners à la chatellenie de Saint-Calais (1465-1520), p. 299-300. = T. VI, juillet-décembre 1905. (La Flèche, 1905; in-8°, 244 p.) — *Louis Calendini* : Les rois d'Yvetot de la vallée du Loir en 1492, p. 116-120. — *Raoul de Linière* : Documents sur la Flèche (XIII-XV° s.), p. 129-132. — *A. Angot* : Notes sur les vignes de Bazouges au XIV° siècle, p. 222-224.

181. **Société des amis des arts du département de l'Eure.** Bulletin XXI, 1905. (Evreux, 1906; in-8° 128 p.) — *L. Regnier*. Liste des objets conservés dans les églises paroissiales du département de l'Eure actuellement classés parmi les monuments historiques, et de ceux dont le classement serait désirable, p. 32-101.

182. **Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse,** t. XVII, 1905. (Montmédy, s. d., in-8°, 36 et 101 p.) — *F. Houzelle*: Excursion entre Cervisy, Nepvant et Bronelle, p. 4-7. — *F. Houzelle* : Excursion dans la forêt de Montmédy, p. 10-20. — *F. Houzelle* : Les ruines de la villa de Madiacum à Montmédy, p. 1-40 et 3 pl. — *E. Biguet* : Promenade dans la vallée de la Semoy. De Château-Regnault à Hautes-Rivières, p. 41-53. — *E. Biguet* : L'église et la recevresse d'Avioth (Meuse), monuments historiques, p. 54-95 et pl. — *F. Houzelle* : Excursion à Longwy, p. 96-99.

183. **Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses,** XIV, 1905. (Compiègne, 1906; in-8°, 143 p.) — *P. Lambin* : Chronique de Saint-Jean-au-Bois (Forêt de Compiègne), p. 25-41. — *Mis de Laincel* : Le siège de Compiègne en 1430, p. 53-65.

184. **Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner und dem Zisterzienser-Orden.** XXV Jahrgang. (Brunn, 1904, in-8°.)— *A. Plattner*: Der Benediktinerorden und die Kunst, p. 9-16. — *L. Helmling* : Die literarische und künsterliche Tätigkeit im kgl. Stifte Emaus in Prag, p. 30-42, 480-488. — *E. Schmidt* : War der heilige Benedikt Priester? p. 42-62. — *Pl. Bliemetzrieder* : Der Zisterzienserorden im grossen Abendländischen Schisma, p. 62-82. — *C. Vivell* : Die liturgische und gesangliche Reform des heiligen Gregor des Grossen, p. 83-137. — *B. Albers* : Gregor I der Grosse, Mönch und Papst (590-604), p. 138-153. — *P. Bihlmeyer* : Der hl. Ansgar, Benediktinermönch, Erzbischof von Hamburg-Bremen und Apostel des Nordens, p. 154-172. — *K. Ott* : Die Entstehungsgeschichte des Offiziums der heiligen Karwoche in der römischen und monastischen Liturgie, p. 173-181, 532-544. — *B. Ponschab* : Untersuchungen über die Gründungsgeschichte des Klosters Metten, p. 181-189, 489-501. — *F. Curiel* : Congregatio hispano benedictina alias sancti Benedicti Vallisoleti, p. 190-206, 514-532, 697-711; XXVI, p. 47-54, 263-274, 504-509. — *S. Kainz* : Die Consuetudines Schyrenses (suite), p. 231-244, 611-619, 787-797; XXVI, p. 85-94, 288-294, 595-626. — *J. Linneborn* : Ein 50jähriger Kampf (1417-ca. 1467) um die Reform und ihr Sieg im Kloster ad Sanctum Michaelem bei Bamberg, p. 252-265, 579-589, 718-729;

XXVI, p. 55-68, 247-254, 534-545. — *O. Stark* : Der hl. Papst Gregor d. Gr. und der hl. Erzbischof Augustinus von Canterbury, p. 282-307. — *W. Felten* : Mitteilungen über Zisterzienser Handschriften, p. 331-332. — *L. Wintera* : Leubus in Schlesien, p. 502-514, 676-697. — *F. Bliemetzrieder*: Matthäus von Krakau, der Verfasser der Postillen ? p. 544-556. — *A. Weber* : Der hl. Gregor I der Grosse, p. 556-568. — *H. Höfer* : Die französische Heimat der Abteikirchen von Altenberg, Heisterbach und Marienstatt, p. 730-733. — *P. Bliemetzrieder* : Die Universität von Bologna im Grossen abendländischen Schisma, p. 734-736 = XXVI Jahrgang. (Brunn, 1905; in-8°.) — *B. F. Adlhoch* : Zur Vita S. Mauri, p. 3-22, 207-226, 509-524. — *F. Bliemetzrieder* : Abt Ludolfs von Sagan Traktat Soliloquium Scismatis, p. 29-47, 226-238, 434-492. — *Bruder* : Der Name des hl. Bonifatius Apostels der Deutschen in mittelalterlichen Martyrologien und Kalendarien, p. 68-75. — *Bruder* : Die Reliquien des heiligen Bonifatius, Apostels der Deutschen, und seiner Martergefährten, p. 254-262, 492-504. — *E. Schmidt* : Der heilige Benedikt, Patriarch der Mönche, p. 407-422.

185. **Transactions of the royal historical Society.** New series, vol. XIX. (London [1905], in-8°, 388 p.) — *J. F. Baldwin* : The beginnings of the King's council, p. 27-59. — *C. T. Flower* : The Beverley town riots (1381-1382), p. 79-99. — *J. N. Figgis* : Bartolus and the development of European political ideas, p. 147-168. — *W. A. P. Mason* : The beginnings of the cistercian order, p. 169-207. — *O. Jensen* : The denarius Sancti Petri in England, p. 209-277.

186. **Ville de Paris, Commission municipale du Vieux-Paris,** année 1905. Procès-verbaux. (Paris, 1905; in-4°.) — *Charles Sellier*: Plans et coupes des fouilles du quartier du Collège de France (édifices gallo-romains), p. 11, 6 pl. — *Charles Sellier* : Rapport sur les fouilles exécutées sous la place de la Bastille et ses abords pour la construction de la ligne n° 5 du Métropolitain, p. 43-48 et pl. — *André Laugier* : Le réfectoire des Bernardins, p. 48 et pl. — *Charles Sellier* : Marques lapidaires trouvées sur les restes de l'ancienne Bastille, p. 107-112 et pl. — *Charles Sellier* : L'ancien passage du Saumon, p. 125-131. — *Charles Sellier* : Rapport sur une statuette d'Osiris trouvée dans les fouilles du Métropolitain, place de la Bastille, p. 131-132. — *Pinet* : Découvertes archéologiques faites à l'Ecole polytechnique, p. 161. — *Charles Sellier* : Rapport sur quelques découvertes archéologiques faites dans Paris (Mur de l'avant-porte des Cordeliers, ancien égout de Turgot, antiquités gallo-romaines place du Marché-aux-Fleurs, ancien cimetière de Clamart, rue des Fossés Saint-Marcel), p. 203-205. — *Longnon* : Rapport sur le parchemin trouvé dans un pilier de l'église Saint-Pierre de Montmartre, p. 210-212.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

187. Acher (G.) et Leblond (Dr V.). Le balnéaire gallo-romain de Beauvais. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 28 p. et pl. (Extr. du *Compte rendu du 72e Congrès archéol. de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

188. Achon (Chevalier C. d'). Les seigneurs de Courceriers, de Courceriers de Villeprouvée, du Bellay, du Plessis-Chastillon et du Bois. — Laval, Vve Goupil, 1906; in-8°, xiv-223 p. (Extr. du *Bull. de la Commiss. hist. et archéol. de la Mayenne.*)

189. Alessandri (L.). Inventario dell' antica biblioteca del S. Convento di S. Francesco in Assisi, compilato nel 1381. — Assisi, tipogr. Metastasio, 1906; in-8°.

190. Allard (Félicien). De l'art chrétien, ou l'architecture française au moyen âge. Discours d'ouverture prononcé à l'Académie de Nîmes dans la séance publique du 31 mai 1906. — Nîmes, impr. de Chastanier, 1906; in-8°, 20 p.

191. Angély-Sérillac (Comte d'). La motte de Boisrichard à Beaumont-le-Vicomte. — Laval, Goupil, 1906; in-8°, 14 p. (Extrait de la *Province du Maine.*)

192. Angot (L'abbé A.). Epigraphie de la Mayenne. — Paris, A. Picard, 1907; 2 vol. in-4°, lxxxv-527 et 484 p. (60 fr.)

193. Aubry (Pierre). Estampes et danses royales. Les plus anciens textes de musique instrumentale au moyen âge. — Paris, Fischbacher, 1907; gr. in-8°, 35 p.

194. Baer (Paul). Les institutions municipales de Moulins sous l'ancien régime. — Paris, Larose et Tenin, 1906; in-8°, 511 p.

195. Beiträge zur sächsischen Kirchengeschichte, hrsg im Auftrage der Gesellschaft für sächs. Kirchengeschichte von F. Dibelius u. T. Brieger. XX. — Leipzig, J. A. Barth, 1907; in-8°, iii-259 p.

196. Beltrami (A.). Index codicum classicorum latinorum qui in bibliotheca Quiriniana Brixiensi adservantur. — Firenze, B. Seeber, 1906; in-8° 96 p. (Estr. dagli *Studi italiani di filologia classica.* IV.)

197. Berard (Maurice). Le château de la Jonchère, notice historique. — Paris, Bonvalot-Jouve (1907); in-8°, 43 p.

198. Bericht des historischen Vereins Heilbronn aus den J. 1903-1906. VIII Hft. Die Sammlungen des histor. Museums. — Heilbronn, Histor. Verein, 1906; in-8°, vii-125 p.

199. Billard (Max). Les tombeaux des rois sous la Terreur. — Paris, Perrin, 1907; in-8°.

200. Billaz (Olivier). En Allevard. Essai descriptif et historique sur un canton des Alpes françaises. — Grenoble, Aubert, 1907; in-8°, v-382 p.

201. Bissinger (K.). Funde römischer Münzen im Grossherzogt. Baden. 2. Verzeichnis. — Karlsruhe, G. Braun, 1906; in-8°, 25 p.

202. Blanchet (Adrien). Les enceintes romaines de la Gaule. Etude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises. — Paris, E. Leroux, 1906; in-8°. (15 fr.)

203. Blank (Osk.). Die Lehre des hl. Augustin vom Sakramente der Eucharistie, dogmengeschichtliche Studie. — Paderborn, F. Schöningh, 1906; gr. in-8°, vi-136 p.

204. Bloy (Léon). L'épopée byzantine et Gustave Schlumberger.— Paris, Blaizot, 1906; in-8°, 99 p. (Extr. de la *Nouvelle Revue.*)

205. Bodin (E.). Histoire de Saint-Savin de Blaye à travers les âges. — Blaye, impr. de Brunette et Simon, 1906; in-16, xv-423 p.

206. Bodin (Emile). Histoire de Virou. Le monastère, le domaine, la famille Delbos. — Blaye, impr. de Brunette et Simon, 1906; in-8°, 48 p.

207. Bogner (H.). Die Grundrissdispositionen der zweischiffigen Zentralbauten, von der ältesten Zeit bis zur Mitte des 9 Jahrh. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1906; in-8°, 36 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LXXII.)

208. Bondurand (Edouard). Deux testaments du xv° siècle en langue d'oc. — Nîmes, impr. de Chastanier, 1906; in-8°, 8 p. (Extr. des *Mémoires de l'Acad. de Nîmes.*)

209. Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden in Rheinlande. 114 u. 115 Heft. — Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1906; in-8°, v-483 p. et 27 pl.

210. Bossebœuf (L.). Le château de Chaumont dans l'histoire et les arts. — Tours, impr. de Mame, 1906; in-4°, xvi-576 p.

211. Briard (Abbé Henri). Mézières-sous-Ballon. — Laval, Vve Goupil, 1906; in-8°, 47 p. (Extr. de la *Province du Maine.*)

212. Brieger (Rud.). Die Herrschaft Rappoltstein, ihre Entstehung und Entwickelung. — Leipzig, 1907; in-8°, 78 p. (Beiträge zur Landes-und Volkskunde. XXXI.)

213. Briotet (Lieutenant). La fortification à travers les âges. — Melun, Impr. administrative, 1906; in-8°, 27 p. (Ministère de l'Instruction publique. Musée pédagogique, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

214. Brown (R.). Notes on earlier history of Barton-on-Humber. Vol. I. To end of Norman period 1154. — London, E. Stock, 1906; in-4°.

215. Brun (Xavier). Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny. V.

Introduction à l'étude des droits seigneuriaux. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1906 ; in-8°, 54 p. (Extr. des *Annales de la Soc. d'émulation de l'Ain.*)

216. Brun (Xavier). La vérité sur le pagus Reversimontis, sur la sirerie de Revermont et sur les Manassès, ancêtres des Coligny. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1906 ; in-8°, 55 p.

217. Bünker (J. R.). Schwänke, Sagen und Märchen in heanzischer Mundart, bei Unterstützung der kaiserl. Akad. der Wissenschaften in Wien aufgezeichnet. — Leipzig, Deutsche Verlagsactiengesellschaft, 1906 ; in-8°, xvi-436 p.

218. Cabrol (Dom). Introduction aux études liturgiques. — Paris, Bloud, 1907 ; in-16, 173 p.

219. Carra (J.-A.). Etudes sur le préhistorique du Beaujolais. — Dijon, Rey, 1906 ; in-8°, 12 p. et 5 pl.

220. Catalogue officiel de l'exposition d'art ancien de la ville de Tourcoing (1906). — Lille, Danel, 1906 ; in-8°, 79 p.

221. Champion (Pierre). Cronique Martiniane, édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean Le Clerc. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, lxxix-133 p. (Bibliothèque du xve siècle.) (6 fr.)

222. Chanel (Emile). Fouilles de Montréal-Lacluse (Ain). Années 1905-1906. Orindis, petite localité gallo-romaine brûlée lors de l'invasion de 406-413. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1906 ; in-8°, 56 p. et pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. des naturalistes de l'Ain.*)

223. Collet (A.). Atelier néolithique découvert à Elnes (Pas-de-Calais). — Saint-Omer, impr. de Homont, 1907 ; in-8°, 8 p. et pl.

224. Corlieu (Dr A.) et Leguillette (C.). Histoire de Nogent-l'Artault. — Nogent-l'Artaud (Aisne), Leduc, 1906 ; in-8°, 251 p.

225. Crue (F. de). La Guerre féodale de Genève et l'établissement de la commune (1285-1320). — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, 89 p. (3 fr. 50.)

226. Dareste (Rodolphe). Nouvelles études d'histoire du droit. 3e série. — Paris, Larose et Tenin, 1906 ; in-8°, ix-352 p.

227. Darricau (Albert). France et Labourd. — Dax, impr. de Labèque, 1906 ; in-8°, 87 p.

228. Dartein (Dom G. de). L'Evangéliaire d'Erkanbold, évêque de Strasbourg (xe siècle). — Rixheim, F. Sutter, 1906 ; in-8°, 59 p. (Extr. de la *Revue d'Alsace.*)

229. Daux (Abbé Camille). A travers les calendriers liturgiques. — Paris, Sueur-Charruey, 1906 ; in-8°, 35 p. (Extr. de la *Science catholique.*)

230. Delaville Le Roulx (J.). Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310). T. IV. 2e partie. — Paris, E. Leroux, 1906 ; in-fol., 388 p.

231. Depoin (J.). La vie de saint Germer. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 16 p. (Extr. du *Compte rendu du 72e congrès archéol. de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

232. Desdevises du Dezert (G.) et Bréhier (Louis). Le travail historique. — Paris, Bloud, 1907 ; in-16, 83 p. (Science et religion. Etudes pour le temps présent.)

233. Deslandres (A.). Les grands papes. Innocent IV et la chute des Hohenstaufen. — Paris, Bloud, 1907; in-16, 64 p. (Science et religion. Etudes pour le temps présent.)

234. Diehl (Charles). La civilisation byzantine. — Melun, Impr. administrative, 1906 ; in-8°, 16 p. (Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Musée pédagogique, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

235. Digard (Georges). Les Registres de Boniface VIII, recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. T. III, 9e fasc. — Paris, Fontemoing, 1906 ; in-4°, p. 1-160. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome. 2e série.)

236. Dublanchy (Capitaine C.). Monographie historique du village de Génicourt-sur-Meuse. — Bar-le-Duc, impr. de Contant-Laguerre, 1906 ; in-8°, 176 p.

237. Ducaunès-Duval (G.) et Brutails (J.-A.). Inventaire sommaire des archives municipales de la ville de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) antérieures à 1790. — Bordeaux, impr. de Gounouilhou, 1907 ; in-4°, 91 p.

238. Eggersdorfer (F. X.). Der hl. Augustinus als Pädagoge und seine Bedeutung für die Geschichte der Bildung. — Freiburg i. B., Herder, 1907; in-8°, v-xiv-238 p. (Strassburger theologische Studien. III-IV.)

239. Erben (W.), Schmitz-Kallenberg (L.) und Redlich (O.). Urkundenlehre. I Tl. Allgemeine Einleitung zur Urkundenlehre. Die Kaiser-und Königsurkunden des Mittelalters in Deutschland, Frankreich und Italien. — München, R. Oldenbourg, 1907; in-8°, x-369 p. (Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte, hrsg von Proff. G. von Below und F. Meinecke. IV.) (10 m.).

240. Faurax (L'abbé J.). La sainte maison de notre mère à Lorette. Première réponse à l'étude historique de M. le chanoine Ulysse Chevalier contre son authenticité. — Paris, Vitte, 1906; in-8°, 116 p.

241. Festschrift zur Erinnerungen an das 50 jährige Jubiläum des historisch-antiquarischen Vereins des Kantons Schaffhausen. Der Beiträge zur vaterländ. Geschichte 8 Heft. — Schaffhausen, Histor. antiquar. Verein, 1906 ; in-8°, iv-iii-196 p.

242. Feuardent (F.). Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat. T. II. Provinces et villes. — Paris, Rollin et Feuardent, 1907; in-8°, 521 p.

243. Fotheringham (J. K.). The Bodleian manuscript of Jerome's Version of the Chronicle of Eusebius reproduced in collotype. — Oxford, Clarendon Press, 1906; in-4°, 65 et 122 p.

244. François (Odile). Etude historique et archéologique sur le Mont-Aimé. — Châlons-sur-Marne, impr. de l'Union Républicaine, 1906 ; in-8°, iv-219 p.

245. FRANZ (Ad.). Drei deutsche Minoritenprediger aus dem XIII und XIV Jahrh. — Freiburg i. B., Herder, 1907; in-8°, XVI-160 p.

246. FRÉMONT. Les payeurs d'armées. Historique du service de la trésorerie et des postes aux armées. T. I: 1293-1870. — Paris, Plon et Nourrit, 1906 ; in-8°, 657 p.

247. FRIEDEL (V. H.) et MEYER (Kuno). La vision de Tondale (Tnudgal), textes français, anglo-normand et irlandais. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, XX-163 p. (7 fr. 50.)

248. GAUTHIER (Léon). Les Lombards dans les Deux-Bourgognes. — Paris, Champion, 1907; in-8°, XIII-400 p. (Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. CLVI.)

249. GEHIN (L'abbé). Notes d'histoire sur Attigny-en-Vosges, 1er fasc. — Epinal, impr. de Fricotel, 1906 ; in-8°, 124 p.

250. Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des histor. Vereins der 5 Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug. LXI Bd. — Stans, H. von Matt, 1906 ; in-8°, XXXIII-IV-423 p.

251. GIVENCHY (Paul DE). Note sur une hache paléolithique trouvée à Antilly (Oise). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1906; in-8°, 8 p. et 3 pl. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

252. GOLUBOVICH (Girolamo). Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano. Tomo I (1212-1300). — Quaracchi, Collegio di S. Bonaventura, 1906; in-8°, VIII-479 p.

253. GREMPLER (W.) u. SEGER (H.). Schlesien's Vorzeit in Bild und Schrift. Zeitschrift des schles. Altertumsvereins. Neue Folge, 4 Bd. Jahrbuch des schles. Museums für Kunstgewerbe und Altertümer. IV. — Berlin, E. Trewendt, 1907; in-fol., X-216 p.

254. GRENIER (Albert). Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Mediomatrices. Etude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise. — Paris, Champion, 1906; in-8°, 199 p. (Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 157e fascicule.)

255. GUIGUE (Georges). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Rhône. Série E supplément. Archives anciennes des communes T. II. E suppl. 668 1251. — Lyon, Georg, 1906; in-4°, 412 p.

256. GUIRAUD (Jean). Les registres d'Urbain IV (1261-1264), recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican. T. IV, 9e fasc. — Paris, Fontemoing, 1906; in-4°, p. 1-79. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome. 2e série.)

257. HALLAYS (André). Nancy. — Paris, Laurens, 1906; in-8°, 148 p. (Les villes d'art célèbres.)

258. HARRACH (Otto Graf). Rohrau, geschichtliche Skizze der Grafschaft, mit besond. Rucksicht auf deren Besitzer. 1 Tl. 1240-1288. — Wien, Gerold 1906; in-8°, VII-197 p. et 3 pl.

259. HENNING (Rud.). Der Helm von Baldenheim und die verwandten

Helme des frühen Mittelalters. — Strassburg, K. J. Trübner, 1907; in-8°, 92 p. et 10 pl.

260. HODGKIN (Th.), ADAMS (G. B.) and TOUT (T. F.). The history of England. I. From the earliest times to the Norman Conquest by Th. Hodgkin. II. From the norman Conquest to the death of John (1066-1216) by G. B. Adams. III. From the accession of Henry III to the death of Edward III, by T. B. Tout. — London, Longmans, 1906; in-8°, XXI-528, XII-484, XIX-471 p.

261. HOFFMANN (Rich.) und HAGER (G.). Die Kunstdenkmäler des Königr. Bayern. II Bd. Reg. Bez. Oberpfalz und Regensburg. 6 Heft. Bez.-Amt Cham. 7 Heft. Bez.-Amt Oberviechtach. — München, R. Oldenbourg, 1906; in-8°, VII-159 p. et V-84 p.

262. HOULÉ (A.). Etude sur les cimetières francs des vallées du Therain, de la Brèche et du petit Therain. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 32 p. (Extr. du *Compte rendu du 72e congrès archéologique de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

263. Inventare des grossherzogl. badischen General-Landesarchivs, hrsg. von der grossherzogl. Archivdirektion. II Bd., 2 Hälfte. — Karlsruhe, C. F. Müller, 1906; in-8°, VIII p. et p. 195-394.

264. Jahrbuch für die Geschichte des Herzogt. Oldenburg, hrsg. von dem Oldenburger Verein für Altertumskunde und Landesgeschichte. XV. — Oldenburg, G. Stalling, 1906; in-8°, III-301 p.

265. JAMES (M. R.). A descriptive catalogue of the Western manuscripts in the library of Clarc College, Cambridge. — Cambridge, University Press, 1906; in-8°, 60 p.

266. JAMES (M. R.). A descriptive catalogue of the Western mss. in the library of the Queens College, Cambridge. — Cambridge, University Press, 1906; in-8°, 36 p.

267. JANKO (Jos.). Die Allegorie der Minnegrotte bei Gottfried von Strassburg. — Prag, F. Rivnac, 1906; in-8°, 14 p. (Aus *Sitzungsber. der böhm. Gesellsch. der Wissenschaften.*)

268. JANNIAUX (Georges). Essai sur l'amodiation dans l'ancienne Bourgogne, et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1377 à 1384 (thèse). — Dijon, impr. de Jobard, 1906; in-8°, XII-135 p.

269. JEANTON (Gabriel). Les ordres militaires et hospitaliers en Bresse. L'ordre de Saint-Lazare. La Commanderie d'Aigrefeuille-en-Bresse (Bagé-la-Ville) et ses dépendances. L'hôpital de Curville. L'hôpital de Chamonal. Saint-Lazare de la Serveta. La maladrerie de Tournus relevant des ordres militaires et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem du XIIIe au XVIIIe siècle. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1906; in-8°, 64 p. (Extr. des *Annales de la Soc. d'émulation de l'Ain.*)

270. JOVENCE (P. DE). Notes historiques et statistiques sur Louvigné-du-Desert. — Saint-Hilaire du Harcouet, impr. de Levannier, 1906; in-16, 84 p.

271. KALUZA (Max). Historische Grammatik der englischen Sprache.

2 Aufl. II. Laut-und Formenlehre des Mittel-und Neuenglischen. — Berlin, E. Felber, 1907; in-8°, xvi-546 p. (11 m.)

272. Kroll (G.). Catalogus codicum astrologorum græcorum. V, 2. Codicum romanorum pars II. — Bruxelles, H. Lamertin, 1906; in-8°, v-163 p. et pl.

273. Krumbacher (Carl). Die Photographie im Dienste der Geistenwissenschaften. — Leipzig, Teubner, 1906; gr. in-8°, 60 p., 15 pl. (Aus *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur.* XVII.)

274. Lacroix (André), etc. La vallée de la Gervanne, par A. Lacroix. Le mandement d'Eygluy et l'abbaye de Léoncel par le chanoine Jules Chevalier. Formation géologique et régime des eaux du massif d'Anse, par G. Sayn. L'oppidum du Plan-de-Baix, les gorges d'Ombleze par E. Mellier et M. Villard. — Valence, impr. de Céas, 1906; in-4°, 406 p. et pl.

275. Lampel (Jos.). Die drei Grafschaften der Karolingischen und der Ottonischen Ostmark. — Wien, Mayer, 1906; in-8°, 19 p. (Vorträge und Abhandlungen, hrsg. von der Leo-Gesellschaft. XXVIII.)

276. Latouche (R.). Essai de critique sur la continuation des Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium, d'Aldric à Arnaud. — Laval, Goupil, 1906; in-8°, 23 p.

277. La Tremoïlle (Louis de). Prigent de Coetivy, amiral et bibliophile. — Paris, Champion, 1906; in-4°, vii-88 p.

278. Leblond (Dr Victor). Inventaire sommaire de la collection Bucquet-aux-Cousteaux, comprenant 95 volumes de documents, manuscrits et imprimés rassemblés au xviiie siècle sur Beauvais et le Beauvaisis. — Paris, Champion (1907); in-8°, xxii-360 p. (Publications de la Soc. acad. de l'Oise.)

279. Leblond (Dr V.). Le pays des Bellovaques. Essai de géographie historique et de numismatique. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 28 p. (Extr. du *Compte rendu du 72e congrès archéol. de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

280. Lefebvre (Alph.). Mon enquête sur la colonne milliaire de Devernia (Desvres, Pas-de-Calais). — Boulogne-sur-Mer, impr. de Baret, 1906; in-8°, 7 p. (Tablettes boulonnaises, XXVI.)

281. Lehmann (Hans). Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz II Tl. Die monumentale Glasmalerei im 15 Jahrh. 1 Hälfte: Zürich und die Innerschweiz; Bern, seine Landschaft und die Stadt Biel. — Zürich, Fäsi und Beer, 1907; in-fol, p. 57-111 et 7 pl.

282. Lemarchand (Ernest). Le château royal de Vincennes, de son origine à nos jours. — Paris, H. Daragon, 1907; in-8°, 350 p. (Bibliothèque du vieux Paris.)

283. Lemcke (Hugo). Die Bau-und Kunstdenkmäler der Prov. Pommern, hrsg. von der Gesellschaft für pommersche Geschichte und Alterthums-

kunde. II. Die Bau-und Kunstdenkmäler des Reg.-Bez-Stettin. 7 Heft. Der Kreis Pyritz. — Stettin, L. Saunier, 1907; in-8°, p. 317-540.

284. LEX (Leonce). La Cité de Dieu de la bibliothèque de Mâcon. Pourchasse et recouvrance de très belles miniatures du XV° siècle dérobées à ce manuscrit. — Mâcon, impr. de Protat, 1906; in-8°, 65 p. et pl. (Extr. des *Annales de l'Acad. de Mâcon*, 3° série. XI.)

285. MADAN (F.). Summary catalogue of Western mss. in the Bodleian library at Oxford, vol. 5 and 6. Part 1. — London, Frowde, 1906; in-8°.

286. MARIOCCHI (R.) et CASACCA (N.) Codex diplomaticus ord. E. S. Augustini Papiæ. — Roma, Lœscher, 1906; in-fol., LII-247 et XXXIII-418 p. et pl.

287. MARQUET DE VASSELOT (J.-J.). Catalogue raisonné de la collection Martin Le Roy (moyen âge et renaissance.) II. Ivoires et sculptures, par R. Koechlin. III. Bronzes, par Migeon; mobilier par L. Metman. — Paris, C. Foulard, 1906-1907; in-fol., 138 et 134 p., pl.

288. MARTIN-SABON (F.). Promenade artistique en Seine-et-Oise. Monuments et objets d'art du département présentés avec projections photographiques à Pontoise le 11 mai 1904. — Paris, Picard et fils, 1906; in-8°, 82 p. (Publications de la conférence des sociétés historiques du département de Seine-et-Oise.)

289. MATAGRIN (Franck). Le château de Graville et ses propriétaires. — Melun, impr. de Huguenin, 1906; in-8°, 309 p. et pl.

290. MATER (D.). Etudes sur la numismatique du Berry. Médailles, méreaux, jetons, matrices sigillographiques et autres du Berry. — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1906; gr. in-8°, 52 p.

291. MAUGIS (Edouard). Essai sur le recrutement et les attributions des principaux offices du siège du bailliage d'Amiens de 1300 à 1600, précédé d'un tableau chronologique des officiers. — Paris, Picard, 1906; in-8°, III-90 p. et 35 tabl.

292. MAZZI (Curzio). Repertorio delle fonti a stampa dell'antico costume italiano. — Roma, Salviucci, 1906; in-8°, 14 p.

293. MEUNIER (Dr). La tournette des potiers gallo-romains. — Bar-le-Duc (Meuse), impr. de Contant-Laguerre, 1906; in-8°, 9 p. et pl.

294. MEYER VON KNONAU (Gerold). Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich IV und Heinrich V. 6 Bd. 1106 bis 1116. — Leipzig, Duncker u Humblot, 1907; in-8°, XII-397 p.

295. MICHAELIS (A.). Die archäologischen Entdeckungen des 19 Jahrh. — Leipzig, E. A. Seemann, 1906; in-8°, VIII-325 p.

296. MINOTTO (Demetrius). Chronik der Familie Minotto. Beiträge zur Staats-und Kulturgeschichte Venedigs. III. Vom J. 1394 bis zum J. 1504. — Berlin, Behrend, 1906; in-fol., XII-368 p.

297. MOLLAT (G.). Lettres communes de Jean XXII (1316-1334), analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican. T. III, 6° fasc., t. IV, 7° et 8° fasc. — Paris, Fontemoing, 1906; in-4°, p. 181-381 et 1 à 248.

(Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 3e série. Lettres communes des papes d'Avignon.)

298. MORET (L'abbé J.-J.). Histoire de Saint-Menoux. — Moulins, Crépin-Leblond, 1907 ; in 8°, x-534 p.

299. MORTET (Victor). La maîtrise d'œuvre dans les grandes constructions du XIIIe siècle et la profession d'appareilleur. — Caen, Delesques, 1906 ; in-8°, 10 p. (Extr. du *Bull. monumental*. 1906.)

300. MURATORE (Dino). L'imperatore Carlo IV nelle terre Sabaude nel 1365 el vicariato imperiale del Conte Verde. – Torino, Clausen, 1906 ; in-4°, 57 p.

301. NAU (F.). Les canons et résolutions canoniques de Rabboula, Jean de Tella, Cyriaque d'Amid, Jacques d'Edesse, Georges des Arabes, Cyriaque d'Antioche, Jean III, Théodose d'Antioche et des Perses. — Paris, Picard, 1907 ; in 8°, VII-111 p. (3 fr. 50.)

302. NIEDERHUBER (J. E.). Die Eschatologie des hl. Ambrosius, eine patrist. Studie. — Paderborn, F Schöningh, 1907 ; in-8°, XII-274 p. (Forschungen zur christlichen Literatur und Dogmengeschichte. VII.) (6 m. 80.)

303. PARIS (Gaston). Esquisse historique de la littérature française au moyen âge (depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle.) — Paris, Colin, 1907 ; in-16, x-321 p.

304. PAULUS (Eduard) und Eug. GRADMANN. Die Kunst und Altertums-Denkmale im Königreich Wurttemberg. III Bd. Jagst Kreis (Ergänzungen) Ergänzungs-Atlas, 20-22 Lfg. — Esslingen, P. Neff, 1906 ; in-fol., 14 pl. et 4 ff.

305. PICHON (René). Etudes sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules. I. Les derniers écrivains profanes. Les Panégyristes, Ausone, le Querolus, Rutilius Namatianus. — Paris, E. Leroux, 1907 ; in-8°, (7 fr. 50.)

306. POPESCU CIOCANEL (G.). Quelques mots roumains d'origine arabe, turque, persane et hébraïque. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 55 p.

307. PORÉE (Charles). Le chœur de la cathédrale d'Auxerre. — Caen, Delesques, 1906 ; in-8°, 14 p. (Extr. du *Bull. monumental*, 1906.)

308. POSSE (OTTO). Die Siegel des Adels der Wettiner Lande bis zum J. 1500. In Auftrage der Königl. Sächs. Staatsregierung. II Bd. — Dresden, W. Baensch, 1906 ; in-fol., IX-128 p. et 62 pl.

309. REDLICH (Otto R.). Jülich-bergische Kirchenpolitik am Ausgange des Mittelalters und der Reformationszeit. I Bd. Urkunden und Akten, 1400-1553. — Bonn, P. Hanstein, 1907 ; in-8°, XXVI-121 et 482 p. (Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde. XXVIII.)

310. Revue internationale des études basques. Directeur Julio de Urquijo, secrétaire Georges Lacombe, 1re année 1907, n° 1. — Paris, P. Geuthner, 1907 ; in-8°.

311. RIEZLER (Sigm.). Studien zur ältesten Geschichte Münchens, zugleich ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Zollrechts. — Mün-

chen, G. Franz, 1906; in-8°, p. 281-343. (Aus *Abhandl. d. bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

312. Roth (Vict.). Geschichte der deutschen Plastik in Siebenbürgen. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1906; in-8°, xiv-178 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. LXXV.)

313. Sadler (Mlle F.). Grès-sur-Loing, notice historique. — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1906; in-8°, viii-519 p.

314. Sainéan (L.). Les noms romans du chien et leurs applications métaphoriques. — Paris, Impr. nationale, 1906; in-8°, 66 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. de linguist. de Paris.* XIV.)

315. Sauvage (R. Norbert). La chronique de Sainte-Barbe en Auge. — Caen, Delesques, 1907; in-8°, 69 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1906.)

316. Schæfer (Heinr.) u. Arens (F.). Urkunden und Akten des Essener Munsterarchivs. — Essen, Histor. Verein, 1906; in-8°, xi-348 et xxx p. (Beiträge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen, hrsg. von dem histor. Verein für Stadt und Stift Essen. XXVIII.)

317. Schlumberger (Gustave). Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Egypte au xiie siècle. — Paris, Plon, 1906; in-8°, 358 p.

318. Schmidt (Ludw.). Katalog der Handschriften der königl. öffentlichen Bibliothek zu Dresden. III Bd. — Leipzig, B. G. Teubner, 1906; in-8°, vii-538 p.

319. Schönbach (A. E.). Studien zur Geschichte der altdeutschen Predigt. VII. Ueber Leben, Bildung und Persönlichkeit Bertholds von Regensburg. I. — Wien, A. Hölder, 1906; in-8°, 142 p. (Aus *Sitzungsber. der Kais. Akad. der Wissenschaften.*)

320. Schönemann (Osk.). Das Elsass und die Elsässer von den ältesten zeiten bis zum J. 610. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, ix-204 p.

321. Schrader (Th.). Die Rechnungsbücher der hamburgischen Gesandten in Avignon 1338 bis 1355, hrsg. vom Verein für hamburg. Geschichte. — Hamburg, L. Voss, 1907; in-8°, viii-iii et 156 p. et 3 pl.

322. Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung. 35 Heft. — Lindau, J. T. Stettner, 1906; in-8°, vii-324 p.

323. Soyez (Edmond). Le Puy Notre-Dame, ancienne confrérie amiénoise. — Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1906; in-8°, ix-122 p.

324. Stöcker (Lydia). Die Frau in der alten Kirche. — Tübingen, J. C. B. Mohr, 1907; in-8°, 32 p. (Sammlung gemeinverständliger Vorträge und Schriften aus dem Gebiet der Theologie u. Religionsgeschichte. XLVII.)

325. Taschenbuch der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau für d. J. 1906. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1906; in-8°, iii-160 p.

326. Thiot (L.). Les inscriptions en miroir sur poteries gallo-romaines dans l'Oise. — Caen, Delesques, 1906; in-8°, 6 p. (Extr. du *Compte rendu du 72e Congrès archéol. de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

327. Timassia (Nino). L'Italia verso la fine del sesto secolo. Profili Gregoriani. — Venezia, Ferrari, 1906 ; in-8°, 39 p. (Estr. dagli *Atti del R. Istituto Veneto*. LXV.)

328. Truc (H.), Pansier (P.). Contribution à l'histoire de l'ophtalmologie française. Histoire de l'ophtalmologie à l'école de Montpellier du xiie au xxe siècle. Préface de L. Liard. — Paris, Maloine, 1907 ; in-8°, 400 p. (14 fr.)

329. Vallée (Eugène). Archives historiques du Maine, VI. Cartulaire de Château-du-Loir. — Laval, impr. de Goupil, 1905 ; in-8°, xv-341 p.

330. Valois (N.). Jean de Jandun et et Marsile de Padoue, auteurs du Defensor pacis. — Paris, Impr. nationale, 1906 ; in-4°, 98 p. (Extr. de l'*Histoire littéraire*. XXXIII.)

331. Van den Gheyn (J.). Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, t. V. — Bruxelles, 1906 ; in-8°, vii-701 p.

332. Wackernagel (Rud.). Geschichte der Stadt Basel. I Bd. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1907 ; in-8°, xv-646 p.

333. Wäschke. Regesten der Urkunden des herzogl. Haus-und Staatsarchivs zu Zerbst aus den J. 1401-1500. 9 Heft. — Dessau, C. Dünnhaupt, 1907 ; in-8°, p. 385-432.

334. Wirtembergisches Urkundenbuch, hrsg. von dem königl. Staatsarchiv in Stuttgart. IX Bd. — Stuttgart, W. Kohlhammer, 1907 ; in-fol. viii-572 p.

335. Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-holsteinische Geschichte. XXXVI. — Kiel, Universitäts-Buchhandlung, 1906 ; in-8°, iii-343 p.

336. Zimmermann (B.). Monumenta historica Carmelitana. III. Fragmenta capitulorum generalium ab anno 1238 ad annum 1321 celebratorum, necnon tractatum de prioribus generalibus. — Lirinæ, ex typis abbatiæ, 1906 ; in-8°, p. 193-288.

337. Zingeler (K. Th.) und Buck (G.). Zollerische Schlösser, Burgen und Burgruinen in Schwaben. — Berlin, 1906 ; in-8°, v-141 p.

338. Zürcher Taschenbuch auf d. J. 1907, hrsg. von d. Gesellschaft zürcher. Geschichtsfreunde. Neue Folge, 30 Jahrg. — Zürich, Fäsi und Beer, 1907 ; in-8°, iv-271 p.

PÉRIODIQUES

---

339. **Annales de la Société d'histoire d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont.** 2e volume, 1900-1905. (Chaumont, 1905 ; in-4°, 320 p.) — *G. Bourgeois* : Le dolmen du Charmont (territoire de Coupray) et le tumulus du Chesnoy (territoire de Latrecey), p. 7-12 et pl.

— *A. Pawlowski* : Charte communale du bourg de Saint-Thiebault (Haute-Marne) octroyée par Thibaut Ier, comte de Bar et de Luxembourg en 1203, p. 12-15. — *Trin* : Tumulus des bois communaux d'Eriseul, lieudit La Brosse, p. 20-22 et pl. — *A. Pawlowski* : Inventaire des archives du canton de Bourmont (Haute-Marne), p. 22-32. — *H. Guiot* : Fresque à l'église de Villiers-le-Sec, pl. avec texte explicatif. — *L. Balliot* : Les tumulus de Perrogney, p. 33-39 et 2 pl. — *G. Trin* : Le tumulus du Moulin-Brûlé (près Courcelles-sur-Aujon), p. 63-66 et 4 pl. — *G. Bourgeois* : Note sur le château d'Echènay (Haute-Marne), p. 66-68. — *H. Cavaniol* : A la Marcolliaire [sur Dampierre, antiquités gallo-romaines], p. 74-76. — *Ch. Lorain* : Notice sur le calvaire de Clamart, p. 81-94 et pl. — *Ch. Lorain* : Le prieuré et l'Hôtel-Dieu de Rimaucourt, p. 97-104,118-124. — *Ch. Lorain*: Vignory, première charte d'affranchissement [par Philippe le Bel, 1296], p. 105-106. — *L. Balliot* : Tumulus d'Essey-les-Eaux, p. 112-118 et pl. — *H. Cavaniol* : Fouilles opérées à Montsaon, Villiers-le-Sec et Buxières-les-Villiers, p. 163-166. — *H. Cavaniol* : Sur Latrecey et Coupray, p. 166-167. — *H. Cavaniol* : Tumulus de Dampierre, lieudit Combe Ournot, p. 180-182 et 2 pl. — Statuts du chapitre de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont (1480), p. 183-184, 199-200, 205 208, 255-256. — *H. Cavaniol* : Au Fays, la ferme gallo-romaine, p. 187-198 et 4 pl. — *Bourgeois* : Tumulus-dolmen de la forêt de Coupray, lieudit En Charmont, p. 201-203 et 2 pl. — *Bourgeois* : Tumulus-dolmen de la forêt d'Arc-en-Barrois, lieudit le Champ des Perches, p. 204-205 et 2 pl. — *Ch. Lorain* : Notice sur l'abbaye royale de Poulangy, p. 227-254 et 3 pl. — *Bourgeois* : Cimetière mérovingien de Villiers-aux-Chênes (Haute-Marne), p. 258-263 et 7 pl. — *E. Fourdrignier* : Les Francs de Villiers-aux-Chênes, p. 264-273. — *H. Cavaniol* : Une habitation gallo-romaine dans la plaine du Fays, p. 277-296 et 12 pl. — *H. Cavaniol*: A Saint-Roch [oppidum gaulois], p. 301-315 et 6 pl.

340. **Annuaire du Conseil héraldique de France**, 18e année. (Paris, 1905; in-16, 391 p.) — *Cte H. de Gérin-Ricard* : La croix de Jérusalem dans la numismatique, sur les sceaux et dans le blason, p. 65-139. — *Vte de Caix de Saint-Aymour* : Un créancier de Charles d'Orléans au XVe siècle, p. 176-199. — *Vte Oscar de Poli* : Croisés d'Auvergne Cinq oubliés (Naucaze, Ribier, Prondines, Beauclair et Champredonde), p. 200-224. — *A. Lecler* : Les Limousins aux Croisades, p. 312-313. — *Vte de Poli* : L'Anjou aux Croisades, p. 314-342. = 19e année. (Paris, 1906 ; in-16, 409 p.) — *Cte de Poli* : La maison de Reinach en France (XV-XVIIe s.), p. 63-82. — *E. Perrier* : Les chevaliers du Croissant, p. 99-164. — *E. Du Pin de La Guérivière* : Les Coquebert de l'ancien Rémois, p. 178-249.

341. **Bibliothèque de l'Ecole des Chartes**, revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge, LXVII. Année 1906. (Paris, 1906 ; in 8°, 610 p.) — *Elie Berger* : Lettres closes de Saint-Omer, p. 5-12 et pl. — *Teilhard de Chardin* : Comptes de voyage d'habitants de Montferrand à Arras en 1479, p. 13-59. — *Joseph Calmette* : Un jugement original de Wifred le Velu pour l'abbaye d'Amer (17 avril 898), p. 60-69. —

Georges Daumet : Les testaments d'Alphonse X le savant, roi de Castille, p. 70-99. — *H. Omont* : Antiquités et Guerre des Juifs de Josèphe, offerts à la Bibliothèque nationale par le roi d'Angleterre, p. 157-159. — *Aug. Longnon* : Lettre française du XIII[e] siècle trouvée dans l'église Saint-Pierre de Montmartre, p. 159-160. — *P. Guilhiermoz* : Note sur les poids du moyen âge, p. 161-233, 402-450. — *Eug. Jarry* : Instructions secrètes pour l'adoption de Louis I[er] d'Anjou par Jeanne de Naples (janvier 1380), p. 234-254. — *A. Boinet* : Un bibliophile du XV[e] siècle, le grand bâtard de Bourgogne, p. 255-269 et pl. — *Ant. Thomas* : Emile Molinier (1857-1906), p. 329-333. — *Mgr Duchesne* : Rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la publication des registres pontificaux, p. 352-357. — *Pierre Gauthier* : Notes sur les archives de la Haute-Marne, p. 357-360. — *L. Delisle* : Mémoire sur la chronologie des chartes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, p. 361-401. — *A. d'Herbomez* : A propos des baillis d'Arras sous le règne de saint Louis, p. 451-458. — *E. Laurain* : Renaud de Béronne, bailli de Senlis, p. 459-467. — *Maurice Jusselin* : Lettres de Philippe le Bel relatives à la convocation de l'assemblée de 1302, p. 468-471. — *L. Levillain* : Le baptême de Clovis, p. 472-488. — *Jules Viard* : Henri Le Moine, de Bâle, à la bataille de Crécy, p. 489-496. — Auguste Himly (1823-1906). (Discours de MM. Gebhart, A. Croiset, Ant. Thomas), p. 570-574. — Henri Bouchot (1849-1906). (Discours de MM. Ant. Thomas et H. F. Delaborde), p. 574 578. — *H. Omont* : Lettre d'Andronic II Paléologue au pape Jean XXII, p. 587. — Quittance de Dreux Jean, enlumineur du duc de Bourgogne, p. 588. — Mabillon et Germon, p. 588-589. — Simplification de la comptabilité publique sous Louis XV, p. 589-590. — *L. Delisle* : De l'emploi du signe abréviatif , à la fin des mots, p. 591-592. — Reproductions de manuscrits de la Bibliothèque nationale, p. 593-596.

342. **Bulletin de la Société d'études d'Avallon,** 46[e] année, 1905. (Avallon, 1906 ; in-8°, 168 p.) — *Le chanoine C. Patriat* : L'église d'Annéot et son reliquaire, p. 13-23. — *Abbé A. Pissier* : Notes sur Notre-Dame de Plausse ou Notre-Dame de Charbonnières ou le prieuré Saint-Jean-des-Bons-Hommes, près d'Avallon, p. 25-64. — *Abbé A. Parat* : Questions d'étymologie. (La Côte-de-Chair à Saint-Moré ; Villaucerre à Saint-Moré ; Cora), p. 127-146. — M. Robert Baudenet (1817-1902), p. 150-152. — Bibliographie de l'Avallonnais 1901 1905, p. 162-166.

343 **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,** 33[e] année, 1906. (Paris, 1906 ; in-8°.) — *H. Gaillard* : Ascendants et descendants du prévôt de Paris Jean de Folleville, p. 179-190. — *H. Stein* : Deux épaves des archives de Sainte-Opportune, p. 212-214. — *B. de Mandrot* : Une affaire de chasse sous Louis XI, p. 215-222. — *H. Stein* : Le collège de Tonnerre à Paris, p. 223-225. — *B. de Mandrot* : Les lions de l'hôtel Saint-Pol en 1490, p. 225-228. — *A. Thomas* : Pour un dictié de la Vierge Marie, fait divers parisien (1401), p. 240-242. — *A. Vidier* : Chronique des archives, p. 250-255.

344. **Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.** Année 1905. (Vannes, 1905; in-8°, 380 et 46 p.) — *Abbé J. Le Mené* : Communautés situées hors de Vannes : Trinitaires de Rieux, p. 4; de Cadoudal, p. 21; de Sarzeau, 22; Augustins de Malestroit, p. 39; Calmadules de Roga, p. 45; Chartreux d'Auray, p. 274; Carmes de Ploermel, p. 300; Carmes d'Hennebont, p. 343. — *Aveneau de La Grancière* : Vestiges romains à Quémignon en Cléguerec (Morbihan), p. 142-143. — *Coudrin et Aveneau de La Grancière* : Trouvaille de l'époque du bronze faite à Kergoff en Noyal-Pontivy (Morbihan), p. 144-153 et pl. — *E. Le Gall de Kerlinou* : Blasons bretons, ou recueil d'armoiries de familles originaires du duché et pays de Bretagne, l'ayant habité ou y ayant pris alliance, p. 154-273. — *Aveneau de La Grancière* : Découvertes dans l'église de Malguénac, d'un enfeu et d'une pierre tombale sculptée, p. 365-372.

345. **Historisches Jahrbuch**... XXVI Band. (München, 1905; in-8°, 1018-XLII p.) — *F. X. Funk* : Die Echtheit des Kanones von Sardika, p. 1-18, 255-274. — *P. M. Baumgarten* : Die Uebersendung des roten Hutes, p. 99-103. — *H. Schrörs* : Die Pseudo-isidorische Exceptio spolii bei Papst Nikolaus I, p. 275-298. — *K. Guggenberger* : Die Anerkennung Urbans VI durch die in Avignon weilenden Kardinäle, p. 314-317. — *G. Sommerfeldt* : Zwei politische Sermone des Heinrich von Gyta und des Nikolaus von Dinkelsbühl (1388 und 1417), p. 318-327. — *Schönfelder* : Geschichte des Festes Inventio pueri Jesu in Deutschland, p. 566-574. — *Bliemetzrieder* : Ein Brief des Gegenpapstes Klemens VII (1378), p. 574-575. — *Schmitz-Kallenberg* : Papstsurkunden auf Marmor und Metall, p. 588-590. — *K. Lübeck* : Zur ältesten Verehrung des hl. Michael in Konstantinopel, p. 773-783. — *J. A. Endres* : Zum Offendiculum des Honorius Augustodunensis, p. 783-785. — *Grauert* : P. Heinrich Denifle, p. 959-1018. = XXVII Band. (München, 1906; in-8°, 975-XXXIX p.). — *M. Jansen* : Die Geschichtsauffassung im Wandel der Zeit, p. 1-33. — *Hablitzel*: Hrabanus Maurus und Claudius von Turin, p. 74-85. — *Stölzle* : Zu E. von Lasaulx Geschichtsphilosophie, p. 85-97. — *V. Pflugk-Harttung* : Papsturkunden auf Marmor, p. 248-252. — *Meister* : Burggrafenamt oder Burggrafentitel? p. 253-265. — *Huyskens* : Das Kapitel von St-Peter in Rom unter dem Einflusse der Orsini (1276-1342), p. 266-290, 812-820. — *Schmidlin* : Albert Haucks Urteil über Otto von Freising, p. 316-322. — *Pohl* : Die Glaubwürdigkeit des Johannes Busch in der Imitatiofrage, p. 322-333. — *Schröder*: Eine Kanonische Wahl im Zeitalter des Josephinismus, p. 551-560, 729-738. — *Dürrwächter* : Johann Kaspar Zeuss, p. 561-597, 739-799. — *Sägmüller* : Der Verfall des kirchlichen Lebens im Kapitel von St-Peter in Rom in der ersten Hälfte des 14 Jahrh., p. 598-603. — *Bliemetzrieder* : Die Kardinäle des Jahres 1378 an das Domkapitel zu Breslau, p. 603-606. — *Sommerfeldt* : Das Vorwort zu Joh. Falkenbergs Schrift De monarchia mundi und seine Erwiderung in einem Klagenverfahren vom Jahre 1406, p. 606-617. — *Kleinschmidt* : Das bischöfliche Rationale und der 6 Kanon der Synode von Mâcon, p. 800-803. — *P. Hemmerle* : Niko-

laus Poillevillain, genannt Nikolaus von Clemanges und die Schrift De corrupto ecclesiæ statu, p. 803-812. — *P. M. Baumgarten* : Kuriosa aus dem Vatikanischen Archiv, p. 940 944.

346. **Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne**... 2e série, t. VIII, 1904-1905. (Châlons-sur-Marne, 1906; in-8°, 325 p.) — *C. Blondiot* : La reine Blanche des légendes champenoises, p. 11-22. — *F. Huet* : Trois chansons de Thibaut [comte de Champagne et roi de Navarre], p. 23-35. — *E. Schmidt*: Rosay (Marne) aux temps préhistoriques et aux époques gallo-romaine et franque, p. 113-122 et pl. — *R. Lemoine* : Epoque marnienne. Sépulture à char découverte à Châlons-sur-Marne, p. 123-151 et pl. — *Brouillon* : Les objets d'art des églises de l'arrondissement de Sainte-Menehould (Marne), p. 151-212 et pl.

347. **Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc**, 4e série, t. IV. (Bar-le-Duc, 1905-1906; in-8°, CL-431 p.) — *Jules Florange* : Monnaies champenoises trouvées à la ferme du Chêne, p. V. — *F. de Bacourt* : Le gagnage de Morley, p. VII-X. — *Cte J. Beaupré* : Dessins gravés au trait sur le dessous d'un sarcophage barbare trouvé à Bislée (Meuse), p. XVII-XIX. — *J. Baudot* : Lettres sur Jeanne d'Arc, p. XXXIII-XXXIV, XLV-XLVII, LXXI-LXXIV, LXXXI-LXXXIII, XCII-XCIV. — *F. de Bacourt* : La chapelle rurale de Maiseray-en-Woëvre, p. XXXVII-XL. — *J. Guillaume* : Remarques sur les ruines de Masium, p. LV-LX. — *Léon Germain* : Du nom de Camasier inscrit dans quelques armoriaux de la chevalerie lorraine, p. LX-LXIV. — *F. de Bacourt* : Girouët, p. LXXXIV-LXXXVI. — *Paul Marichal* : Partage des fiefs de la famille de Bourlémont (3 juin 1348), p. CIII-CVI. — *Abbé Nicolas* : Inscriptions de l'ancien decanat de Dun, p. 3-52. — *Léon Germain de Maidy* : La statue tombale d'un Lenoncourt à Buzy, p. 71-82 et pl. — *Dr Meunier* : La tournette des potiers gallo-romains, p. 103-111 et pl — *C. Dublanchy* : Monographie historique du village de Génicourt-sur-Meuse, p. 113-281 et pl.

348. **Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne**... t. XIX. (Thonon, 1905; in-8°, XLV-217 p.) — *Chanoine Piccard* : L'abbaye d'Abondance (documents), suite et fin, p. 1-146.

349. **Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie**, t. XLIV, 2e série, t. XIX. (Chambéry, 1906; in-8°, XV-160 et 166 p.) — *J. Corcelle* : Les pêcheurs d'or en Savoie, p. 155-158. — *J. Corcelle* : La Tarentaise et ses premiers habitants les Ceutrons, p. 149-166.

350. **Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken** VI Band. 1903-1904. — *H. V. Sauerland* : Vatikanische Urkunden des XIV Jahrhunderts zur Geschichte des Hauses Hohenzollern, p. 1-15. — *E. Göller* : Zur Geschichte des Bistums Basel im 14 Jahrh., p. 16-24. — *A. Schulte* : Zwei Briefe Diethers von Isenburg, p 25-31. — *E. Caspar* : Kritische Untersuchungen zu den älteren Papsturkunden für Apulien, p. 235-271. — *E. Göller*: Mitteilungen und Untersuchungen über

das päpstliche Register-und Kanzleiwesen im 14 Jahrh. besonders unter Johann XXII und Benedikt XII, p. 272 315; VII, p. 42-90. — *P. Kehr* : Die angebliche Brief Paschalis II an die Konsuln von Pisa und andere Pisaner Fälschungen, p. 316-342. — *H. Krabbo* : Eine nicht ausgegebene Urkunde im Register Honorius III, p. 368 373. = VII Band. 1904. — *P. Kehr* : Die Minuten von Passignano, eine diplomatische Miszelle, p. 8-41. — *K. A. Kehr* : Staufische Diplome im Domarchiv zu Patti, p. 171-181. — *E. Caspar* : Die Legatengewalt der normannisch-sizilischen Herrscher im 12 Jahrh., p. 189-219. — *J. Schwalm* : Neue Aktenstücke zur Geschichte der Beziehungen Klemens V zu Heinrich VII, p. 220-250. = Band VIII. 1905. — *P. Kehr* : Das Briefbuch des Thomas von Gaeta, Justitiars Friedrichs II, p. 1-76. — *F. Schneider* : Bistum und Geldwirtschaft. Zur Geschichte Volterras im Mittelalter, p. 77-112. — *E. Göller* : Der liber taxarum der päpstlichen Kammer, p. 113-173, 305-343. — *H. V. Sauerland* : Drei Urkunden zur Geschichte der Heirat des Herzogs Otto von Braunschweig und der Königin Johanna I von Neapel, p. 205-216. — *H. Niese* : Zur Geschichte des deutschen Soldrittertums in Italien, p. 217-248. — *J Haller* : England und Rom unter Martin V, p. 249-304.

351. **Recueil des Travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure**, 6e série, t. III, année 1905. (Evreux, 1906, in-8°, LXII-180 p.) — *Abbé Philippe* : Rapport sur des fonds de cabanes et sépultures gauloises de la région de Pacy-sur-Eure, p. 1-12. — *L. Coutil* : Le Château-Gaillard (1197-1198), p. 49-108, fig. et pl.

352. **Revue d'Alsace**, 4e série 7e année, t. LVII de la collection. (Paris, 1906; in-8°, 662 p.) — *C. Oberreiner* : Cernay aux XIIe et XIIIe siècles, p. 5-8.— *Th. Walter* : Notice historique sur la cour colongère de Gundolsheim, p. 9-20. — *A. Lauzel* : De la nécessité de conserver à nos villes alsaciennes leur véritable caractère, p. 21-53. — *Dom de Dartein* : L'Evangéliaire d'Erkanbold, p. 82, 224, 268, 418, 541. — Notice archéologique sur l'église de Fouday, p. 311-315. — *A. d'Ochsenfeld* : Des noms Cernay et Sennheim et des surnoms des Cernéens, p. 444-445. — *A. Gasser* : Les maisons religieuses de Soultz, la Chapelle du Lieu-Croissant et des Trois-Rois, p. 621-641.

353. **Revue d'histoire diplomatique**, publiée par les soins de la Société d'histoire diplomatique, 19e année. (Paris, 1905; in-8°, XVII-639 p.) — *L. Mirot* : Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans (1389-1409) (suite), p. 60-95, 161-191, 481-522. 20e année. (Paris, 1906, in-8°, 639 p.) — *L. de Laigue* : Venise à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle. Les doges Sébastien et Pierre Ziani, p. 285-303, 424-457. — *E. Thubert* : Politique du nord de l'Europe au moyen-âge. Les Northmen en France, p. 511-536.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

354. Altertümer (Die) unserer heidnischen Vorzeit, nach den in öffentl. und Privats-Sammlungen befindl. Originalen zusammengestellt und hrsg. von der Direction des römisch German. Centralmuseums in Mainz. V Bd. 8 Heft. — Mainz, von Zabern, 1907 ; in fol., p. 231-273 et 6 pl.

355. Amardel (G.). Deux deniers carcassonnais incertains. — Narbonne, impr. de Caillard (1907); in-8°, 15 p. (Extr. du *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne.* IX.)

356. Amardel (G). Sur quelques monnaies du département de l'Hérault. — Narbonne, impr. de Caillard (1907); in-8°, 26 p. (Extr. du *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne.* IX.)

357. Barth (H.). Constantinople. — Paris, Laurens, 1906 ; in-8°, 184 p. (Les villes d'art célèbres.)

358. Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, hrsg. von der histor. und antiquar. Gesellschaft zu Basel. VI Bd., 1 Hft.— Basel, 1906; in-8°, 286-xvii p. et 6 pl.

359. Baudry (A.). Contribution documentaire à l'histoire de Montigny-en-Chaussée. — Abbeville, Paillart, 1906 ; in-8°, 25 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. et hist. de Clermont.*)

360. Baumgartner (Eug.). Geschichte und Recht des Archidiakonates der Oberrheinischen Bistümer mit Einschluss von Mainz und Würzburg. — Stuttgart, F. Enke, 1907; in-8°, xvi-224 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XXXIX.)(8 m. 20.)

361. Beer (Rud.). Die Handschriften des Klosters Santa Maria de Ripoll. — Wien, A. Hölder, 1907; in-8°, 112 p. (Aus *Sitzungsber. der K. Akad. der Wissensch.*)

362. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. XX Bd. Jahrbuch des Düsseldorfer Geschichtsvereins, 1905. — Düsseldorf, E. Lintz, 1906 ; in-8°, iii-419 p.

363. Belloc (Emile). Observations sur les noms de lieux de la France méridionale. — Paris, Imp. nationale, 1907 ; in-8°, 16 p. (Extr. du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 3, 1906.)

364. Bérard (Alexandre). Alesia-Isernore. — Lyon, Storck, 1907 ; in-8°, 35 p.

365. Bérard (Alexandre). De l'emplacement d'Alesia. — Lyon, Storck, 1907 ; in-8°, 27 p.

366. Berichte und Mitteilungen des Altertums-Vereines zu Wien. 40 Bd. 1 Abtlg. — Wien, Gerold, 1906; in-fol., xxi-88 p. et 11 pl.

367. Blanchard (Fernand). Divinité gallo-romaine trouvée à Soissons. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

368. Bobeau (Octave). Sépultures gallo-romaines à Vallères et à Lignières (Indre-et-Loire). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 12 p. et pl. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

369. Boisserie de Masmontet. Monographie du canton de Sigoulès, extraite de l'Histoire de l'arrondissement de Bergerac. — Vannes, impr. de Lafolye frères (1907) ; in-8°, 66 p.

370. Boissier (Gaston). La fin du paganisme, étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au ive siècle. 5e édition. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 399 et 456 p.

371. Bombal (Eusèbe). Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), en juillet et août 1906. — Tulle, impr. de Crauffon, 1907 ; in-8°, 15 p.

372. Börger (Hans). Grabdenkmäler im Maingebiet, vom Anfang des xiv Jahrh. bis zum Eintritt der Renaissance. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1907 ; in-8°, 78 p. (Kunstgeschichtliche Monographien. V.)

373. Bourgin (Georges). Guibert de Nogent. Histoire de sa vie (1053-1124) par lui-même. — Paris, Picard, 1907 ; in-8°, lxiii-258 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

374. Braun (Le P. Jos.). Die belgischen Jesuitenkirchen, ein Beitrag zur Geschichte des Kampfes zwischen Gotik und Renaissance. — Freiburg i. B., Herder, 1907 ; in-8° ; xii-208 p. (Stimmen aus Maria Laach. Ergänzungshefte. XCV.)

375. Burger (Fritz). Francesco Laurana, eine Studie zur italien. Quatrocento-Skulptur. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-8°, x-178 p., 37 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. L.) (20 m.)

376. Busson (G.) et Ledru (A.). Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans. Avec une table alphabétique des noms dressée par Eugène Vallée. — Le Mans, 1906; in-8°, xv-404 p. (Archives historiques du Maine.)

377. Bütler (Ph.) und Schiess (T.). Urkundenbuch der Abtei Sanct-Gallen. V Teil (1412-1442) 3 Lfg. (1425-1429) hrsg. vom histor. Verein des Kantons St Gallen. — St Gallen, Fehr, 1906 ; in-fol., p. 401-600.

378. Calmette (Joseph). La politique espagnole dans la guerre de Ferrare (1482-1484). — Paris, 1906 ; in-8°. (Extr. de la *Rev. historique.*)

379. Canet (V.). Sainte Hildegarde et le xiie siècle. — Paris, Sueur-Charruey, 1907 ; in-8°, 12 p. (Extr. de la *Revue des sciences ecclésiastiques et de la science catholique*, janvier 1907.)

380. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.

Auteurs. T. XXVIII. Chero-Ciceri. — Paris, Impr. nationale, 1906 ; in-8°, 1224 col.

381. Catalogue général illustré de monnaies françaises provinciales (suite). Flandre, Brabant, Hollande, 2e édition. — Paris, Boudeau, 1907 ; in-8°, p. 279-308

382. Celier (Léon). Les sceaux des évêques du Mans, xiie et xiiie siècles. — Mamers, impr. de Fleury, 1907 ; in-8°, 16 p. (Extr. de la *Revue hist. et archéol. du Maine.*)

383. Chabot (J.-B.). Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199). T. III, fasc. 2. — Paris, Leroux, 1906 ; in-4°, p. 113-280.

384. Charron (Alfred). Essai historique sur Treilles (Loiret). — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1907; in-8°, 45 p. (Extr. des *Annales de la Soc. hist. et archéol. du Gâtinais.* 1906.)

385. Chevalier (Chanoine Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen âge. 1re partie. Bio-bibliographie. 2e édition. Fascicule 8 : Preys-Spère. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°.

386. Courteault (Henri). Le livre des syndics des Etats de Béarn (texte béarnais). 2e partie. — Auch, impr. de Cocharaux, 1906 ; in-8°, viii-234 p. (Archives historiques de la Gascogne, 2e série, 10e fascicule.)

387. Dehaisnes (L'abbé) et Finot (Jules). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille, art. 653-1560. T. I, 2e partie. — Lille, impr. de Danel, 1906 ; gr. in-4°, v-567 p.

388. Delisle (L.). Mémoire sur la chronologie des chartes de Henri II roi d'Angleterre et duc de Normandie. — Paris, 1906; in-8°, 45 p. (Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*)

389. Delmas (Jules). Notice historique sur l'instruction primaire à Apt, de 1377 à nos jours. — Marseille, Ruat, 1907; in-8°, 40 p.

390. Destandau. Inscription latine de l'église de Saint-Jean de Grès, territoire de Fontvieille (Bouches-du-Rhône). — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

391. Dieffenbacher. Deutsches Leben im 12 und 13 Jahrh. Realkommentar zu den Volks-und Kunstepen und zum Minnesang. I. Oeffentliches Leben. II. Privat Leben. — Leipzig, G. J. Göschen, 1907; 2 vol. in-8°, 142 et 162 p.

392. Dietz (Alex.). Stammbuch der Frankfurter Juden. Geschichtliche Mitteilungen über die Frankfurter Jüd. Familie von 1349-1849, nebst e. Plan der Judengasse. — Frankfurt a. M., J. S. Goar, 1907; in-8°, xii-481 p.

393. Dorez (Léon). Pétrarque. Vie de César. Reproduction phototypique d'un manuscrit autographe, ms. lat. 5784 de la Bibliothèque nationale. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-4°, 97 pl. (50 fr.)

394. Dubarat (Chanoine V.). Les Variétés béarnaises de l'abbé Bonne-

caze. — Pau, Vve Ribaut, 1906; in 8°, 208 p., 1er fascicule. (Extr. du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*)

395. Du Breil de Pontbriand. Le port de l'antique Gergis et la légende de la rivière d'huile. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

396. Du Chatellier (Paul). Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine. 2e édition. — Rennes, Plihon et Hommay, 1907; in-8°, 391 p. et pl.

397. Duchesne (L.). Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. 2e édition. T. I. Provinces du sud-est. — Paris, A. Fontemoing, 1907; in-8°. (12 fr.)

398. Duchesne (L.). Histoire ancienne de l'Eglise. T. II. — Paris, A. Fontemoing, 1907; in-8°. (10 fr.)

399. Dussaud (René). Les Arabes en Syrie avant l'Islam. — Paris, Leroux, 1907; in-8°, 186 p.

400. Eitel (Ant.). Der Kirchenstaat unter Klemens V. — Berlin, W. Rothschild, 1907; gr. in-8°, vii-218 p. (Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte. I.)

401. Engel (A.) et Paris (P.). Une forteresse ibérique à Osuna (fouilles de 1903). — Paris, Impr. nationale, 1906; in-8°, 139 p. et pl. (Extr. des *Nouvelles archives des missions scientifiques.*)

402. Faurax (L'abbé J.). La sainte maison de notre Mère à Lorette. II. Omissions et erreurs contenues dans l'étude historique de M. le chanoine Ulysse Chevalier. Deuxième réponse et documents nouveaux en faveur de l'authenticité de la Santa Casa. — Lyon, Vitte, 1907; in-8°, 76 p.

403. Fay (Dr H. Marcel). Contribution à l'étude de l'histoire de la lèpre en France. La lèpre dans le sud-ouest de la France. Les Cagots. — Coulomniers, impr. de Brodard, 1907; in-8°, xv-107 p.

404. Felder (G.). Die Burgen der Kantone St Gallen und Appenzell. 1 Tl. — St Gallen, Fehr, 1907; in-fol., 93 p.

405. Félice (Raoul de). Les noms de nos rivières, leur origine, leur signification. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 167 p. et carte.

406. Flamare (H. de). Documents sur l'administration du comté de Nevers. — Nevers, impr. de Vallière, 1907; in-8°, 42 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. nivernaise des lettres, sciences et arts.*)

407. Fleury (Paul). Hôpital et aumônerie Saint-Thomas de Marans. — La Rochelle, impr. de Tixier, 1907; in-8°, 94 p. (Extr. du *Recueil de la Commission des arts et monuments hist. de la Charente-Inférieure.*)

408. Fontaine de Resbecq (Pierre de). Cussac (Haute-Vienne). Une page d'histoire. Familles, châteaux. — Rochechouart, impr. de Dupanier frères, 1906; in-8°, 102 p.

409. Freiburger Geschichtsblätter, hrsg. vom deutschen geschichtsforsch. Verein des Kantons Freiburg. 13 Jahrg. — Freiburg (Schw.), Universitäts.-Buchhandlung, 1906; gr. in-8°, xix-175 p.

410. Fressel (Rich.). Das Ministerialenrecht der Grafen von Tecklenburg, ein Beitrag zur Verfassungs-und Ständegeschichte des Mittelalters. — Münster, F. Coppenrath, 1907; in-8°, vii-84 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung. Neue Folge, XII.)

411. Gastoué (Amédée). Les origines du chant romain. L'antiphonaire grégorien. — Paris, Picard, 1907; gr. in-8°, xii-307 p. (Bibliothèque musicologique. I.)

412. Gebhart (Emile). Sandro Botticelli et son époque. — Paris, Manzi, Joyant et Cie, 1907; in-4°, iii-91 p. et 70 pl.

413. George (Henry). Histoire du village de Davayé en Mâconnais. — Paris, impr. de Dumoulin, 1906; in-8°, vi-325 p.

414. Hamm. Hunsrücker Wirtschaftsleben in der Feudalzeit. Mittelalterliche Epoche der Markgenossenschaft Rhaunen. Die wirtschaftsentwickelung der Markgenossenschaft Rhaunen II. — Trier, F. Lintz, 1907; in-8°, vii-107 p. (Trierisches Archiv. VIII. Ergänzungsheft.)

415. Handschriften-Katalog der Stadtbibliothek Zürich. I Abtlg. Zürcherische Familien-Archive. I Heft. Archiv der Familie Hirzel. — Zürich, Stadtbibliothek, 1907; in-8°, vii-76 p.

416. Hauptmann (F.). Die Geschichte der Burg Godesberg. — Frankfurt a. M., J. Baer, 1906; in-8°, 84 p. (Bilder aus der Geschichte von Bonn und seiner Umgebung. XIV.)

417. Hermelink (Heinr.). Die Matrikeln der Universität Tübingen, im Auftrag der Würtembergischen Kommission für Landesgeschichte. I Bd. Die Matrikeln von 1477-1600. — Stuttgart, W. Kohlhammer, 1906; in-8°, viii-760 p. (16 m.)

418. Herr (E.). Die Urkunden der Kirchenschaffnei Ingweiler, ein Beitrag zur elsäss. Ortsgeschichte. – Strassburg, E. Van Hauten, 1906; in-8°, iv-239 p.

419. Herwegen (Ildefons). Das Pactum des hl. Fruktuosus von Braga, ein Beitrag zur Geschichte des suevisch-wesgoth. Mönchtums und seines Rechtes. — Stuttgart, F. Enke, 1907; in-8°, xi-84 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XL.)

420. Histoire littéraire de la France. Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres.) T. XXXIII. — Paris, Impr. nationale, 1906; in-4°, xxiii-654 p.

421. Hubert (H.). La collection Moreau au musée de Saint-Germain. — Paris, Leroux, 1906; in-8°, 35 p. (Extr. de la *Revue archéologique.*)

422. Hurault (L'abbé E.). La cathédrale de Châlons et son clergé à la fin du xiiie siècle. — Châlons-sur-Marne, impr. de Martin frères, 1907; in-8°, viii-106 p.

423. Imbart de La Tour. Questions d'histoire sociale et religieuse. Époque féodale. — Paris, Hachette, 1907; in-16.

424. Joanne (Paul). Itinéraire général de la France. Auvergne et Centre. — Paris, Hachette, 1906; in-16, xxxviii-464 p., cartes et pl.

425. JOSSELYN (F.-M.). Etude de phonétique espagnole. — Paris, Welter, 1907 ; in-8°, 197 p. (Collection de phonétique expérimentale.)

426. KEMMERICH (Max). Die frühmittelalterliche Porträtmalerei in Deutschland bis zur Mitte des XIII Jahrh. — München, G. D. W. Callwey, 1907 ; in 8°, VII-167 p.

427. LABRIOLLE (Pierre DE) De præscriptione hæreticorum, texte latin, traduction française, introduction et index. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-12, LXVIII-114 p.

428. LANGER (Edmund). Mittelalterliche Hausgeschichte der edlen Familie Thun. IV Heft. 3 Abtlg. Erste Hälfte des XV Jahrh. 2 Tl. Die Friederichische Linie der Familie Thun. – Wien, C. Gerold's Sohn, 1907 ; in-8°, VI-54 p. et p. 133-166.

429. LANGLOIS (Ch.-V.). Lectures historiques. Histoire du moyen âge (395-1270). Nouvelle édition. – Paris, Hachette (1907) ; in-16, XVI-563 p.

430. LAPAUZE (Henry). Catalogue sommaire des collections Dutuit. Notice historique sur les frères Dutuit. — Paris, Motteroz et Martinet, 1907 ; in-18, 300 p.

431. LATIL (J.-Ph.). Histoire civile et religieuse de Grasse. — Grasse, l'auteur, 1907 ; in-8°, 120 p.

432. LAU (Fr.). Quellen zur Rechts-und Wirtschaftsgeschichte der Rheinischen Städte. Bergische Städte. I. — Siegburg, 1907 ; in-8°, XXI-V-89 et 236 p. (Publikationen der Gesellschaft fur Rheinische Geschichtskunde. XXIX.)

433. LAUER (Ph.). Le trésor du Sancta Sanctorum. – Paris, Leroux, 1906 ; in-4°, 144 p. et pl. (Extr. de *Fondation Piot. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. XV.)

434. LEHFELDT (P.) u. VOSS (G.). Bau-und Kunst-Denkmäler Thüringens, Im Auftrage der Regierung von Sachsen-Weimar-Eisenach, Sachsen-Meiningen und Hildburghausen u. s. w. bearb. XXXIII. Herzogth. Sachsen-Coburg und Gotha. Landrathsamt Coburg. — Jena, G. Fischer, 1907 ; in-8°, VIII p. et p. 475-600.

435. LEROUX (Alfred). Le sac de la cité de Limoges et son relèvement (1370-1464). – Limoges, Ducourtieux, 1906 ; in-8°, 83 p. et plan.

436. LEURIDAN (Th.). Armorial des papes. Etude iconographique pour les vitraux du bas côté nord de la basilique Notre-Dame de la Treille, à Lille. — Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, 1907 ; in-8°, 51 p. et pl. (Extr. des publications de la *Société d'études de la province de Cambrai*, t. IX.)

437. LOHMEYER (Karl). Das Hofrecht und Hofgericht des Hofes zu Loen, ein Beitrag zur Geschichte der Münsterschen Amtsverfassung. — Münster, F. Coppenrath 1906 ; in-8°, VII-80 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung. Neue Folge. XI.) (1 m. 60.)

438. LOISNE (A. DE). Les fonts baptismaux de grès dans l'arrondissement de Béthune. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 11 p. et pl. (Extr. du *Bull. archéologique.)*

439. Ludorff (A.). Die Bau-und Kunstdenkmäler von Westfalen, hrsg. vom Prov.-Verbande der Prov. Westfalen. XXII. Kreis Bielefeld-Stadt mit geschichtl. Einleitungen von R. Schrader. — Paderborn, F. Schöningh, 1906 ; in-fol., vii-14 p. et 31 pl.

440. Marçais (G.). L'art en Algérie. — Alger, impr. Algérienne, 1906 ; in-8°, 166 p. et 12 pl. (Exposition coloniale de Marseille. Gouvernement général de l'Algérie.)

441. Markgraf (Bruno). Das moselländische Volk in seinen Weistümern. — Gotha, F. A. Perthes, 1907 ; in-8°, xvi-538 p. (Geschichtliche Untersuchungen. IV.)

442. Masfrand (A.). Les tumulus. — Rochechouart, impr. de Dupanier frères, 1904 ; in-8°, 53 p.

443. Meinardus (Otto). Das Neumarker Rechtsbuch und andere Neumarkter Rechtsquellen. — Breslau, E. Wohlfarth, 1906 ; in-8°, viii-440 p. et 4 pl. (Darstellungen und Quellen zur schlesischen Geschichte, hrsg. vom Verein für Geschichte Schlesiens. II.)

444. Méresse (L'abbé). Histoire du Cateau. — Cambrai, Deligne, 1906 ; in-8, xvi-269 p.

445. Merz (Walth.). Die mittelalterlichen Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Argau, mit Unterstützung der histor. Gesellschaft und in Verbindung mit mehreren Mitarbeitern hrsg. 2 Bd. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1906 ; in-fol., x p. et p. 301-714.

446. Merz (Walth.). Siegel und Wappen des Adels und der Städte des Kantons Argau. — Aarau, H. R. Sauerländer, 1907 ; in-8°, iii-76 p.

447. Meunier (L'abbé J.-M.). Histoire du nom de lieu de Chaulgnes, canton de La Charité-sur-Loire (Nièvre). — Nevers, impr. de Vallière, 1907 ; in-8°, 32 p.

448. Meyer (Chr.). Geschichte der Stadt Augsburg. — Tübingen, H. Laupp, 1907 ; in-8°, iii-viii-130 p. (Tübinger Studien für schwabische und deutsche Rechtsgeschichte. III.)

449. Mitteilungen aus der lippischen Geschichte und Landeskunde, hrsg. von der geschichtl. Abteilung des naturwissenschaftl. Vereins für das Furstent. Lippe. IV. — Detmold, H. Hinrichs, 1906 ; in-8°, iv-218 p.

450. Mitteilungen des historischen Vereins für Heimatkunde zu Frankfurt an der Oder, 23 Heft. — Frankfurt a. O., G. Harnecker, 1907 ; in-8°, vii-64 p.

451. Mitteilungen des nordfriesischen Vereins für Heimatkunde und Heimatliebe. Jahrg. 1905-1906. 3 Heft. — Husum, C. F. Delff, 1906 ; in-8°, 61 p.

452. Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Altertumskunde des Hasegaues. 15 Heft. — Lingen, R. von Acken, 1906 ; in-8°, 61 p.

453. Molinier (Auguste). Obituaires de la province de Sens, t. II, publié par Auguste Molinier sous la direction et avec une préface de M. Auguste Longnon. — Paris, Klincksieck, 1906 ; in-4°, xxviii-679 p. (Recueil des historiens de la France.)

454. Mortet (Victor). Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre. III. — Paris, Leroux, 1906 ; in-8, 19 p (Extr. de la *Revue archéologique.)*

455. Mortillet (A. de). Deux curieuses pièces de la grotte du Placard (Charente). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhistorique de France.)*

456. Mühlhäuser Geschichtsblätter, Zeitschrift des Altertumsvereins für Mühlhausen im Thür. und Umgegend. 7 Jahrgg. 1906-1907. — Mühlhausen i. Th., C. Albrecht, 1906 ; gr. in-8°, iv-186 p. et 3 pl.

457. Muratore (Dino). Contribution à l'étude du xive siècle. Aimon III, comte de Genevois, sa participation à l'expédition du comte Vert en Orient, son testament, sa mort. — Annecy, impr. de Abry, 1906 ; in-8°, 31 p. (Extr. de la *Revue Savoisienne.*)

458. Musée national. Adrien Dubouché de Limoges. Les émaux. Catalogue des pièces composant la collection. Emaux champlevés. Emaux peints. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905 ; in-16, xiii-90 p. (Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

459. Novacek (A. J.). Mitteilungen aus dem Landesarchive des Königr. Böhmen. I Bd. — Prag., F. Rivnac, 1906 ; in-8°, iii-211 p. et 3 pl.

460. Paris (Gaston). Mélanges linguistiques publiés par Mario Roques. Fasc. 2. — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, p. 153-352. (Société amicale Gaston Paris.)

461. Paris (Pierre). Le trésor de Javea (Espagne). — Paris, Leroux, 1906 ; in-8°, 13 p. (Extr. de la *Rev. archéologique.*)

462. Parmentier (Dr René). Le prieuré de Saint-Jean-du-Vivier. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 35 p. (Extr. du *Compte rendu du 72e Congrès archéologique de France tenu en 1905 à Besançon.*)

463. Pasquier (L.). Hommage des châteaux de Mirepoix en 1152 et de Niort en 1158. — Foix, impr. de Gadrat, 1906 ; in-8°, 6 p. (Extr. du *Bull. périodique de la Soc. ariégeoise des sciences, lettres et arts.*)

464. Perles (Fel.). Die Poesie der Juden im Mittelalter. — Frankfurt a. M., Kauffmann, 1907 ; in-8°, 21 p.

465. Philippi (F.). Landrechte des Münsterlandes. — Münster, Aschendorff, 1907 ; in-8°, xlii-280 p. (Veröffentlichungen der historischen Kommission für Westfalen. Rechtsquellen. Westfälische Landrechte. I.)

466. Pied (Edouard). Notices sur les rues, ruelles, cours, impasses, ponts, boulevards, places et promenades de la ville de Nantes. — Nantes, impr. de Dugas, 1906 ; in-8°, vii-332 p.

467. Plat (Abbé G.). Notes pour servir à l'histoire monumentale de la Trinité de Vendôme. — Vendôme, impr. de Vilette, 1907 ; in-8°, 38 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. archéol. du Vendômois.*)

468 Poisat (Louis). Lorette au xiie siècle. — Paris, Sueur-Charruey, 1907 ; in-8°, 52 p. (Extr. de la *Revue des sciences ecclésiastiques et de la science catholique*, décembre 1906.)

469. Preger (Theod.). Scriptores originum Constantinopolitanarum.

Fasc. 2. Ps. Codini origines continens. Adjecta est forma urbis Constantinopolis. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907 ; in-8°, XXVI p. et p. 135-376.

470. PRUTZ (Hans). Zur Genesis des Templerprozesses. — München, G. Franz, 1907 ; in-8°, 67 p. (Aus *Sitzungsber. der bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

471. RAAB (C. VON). Schloss und Amt Vogtsberg bis Mitte des 16 Jahrh. und das Erbbuch vom J. 1542. — Plauen, R. Neupert jr., 1907 ; in-8°, V-527 p. (Mitteilungen des Altertumsvereins zu Plauen i. V. XVIII.)

472. REBOURS (J.-B.). Traité de psaltique. Théorie et pratique du chant dans l'église grecque. — Paris, A. Picard et fils, 1907 ; in-8°. (Bibliothèque musicologique. II.) (12 fr.)

473. RÉGNIER (Louis). L'église de La Villetertre (Oise). Une particularité architectonique du chœur de Saint-Etienne de Beauvais. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 43 p. et pl. (Extr. du *Compte rendu du 72e Congrès archéologique de France tenu en 1905 à Beauvais.*)

474. REICHLING (D.). Appendices ad Hainii Copingeri Repertorium bibliographicum Additiones et emendationes, fasc. III. — München, J. Rosenthal, 1907 ; in-8°, III-219 p.

475. RENAUD. Notes historiques sur la commune de Chitry. — Auxerre, impr. de Lanier, 1907 ; in-8°, II-103-XX p.

476. RICHERT (Ernst). Die Schlacht bei Guinegate 7. VIII, 1479. Diss. — Berlin, G. Nauck, 1907 ; in-8°, 103 p. et 2 cartes.

477. RIPERT-MONCLAR (Mis DE). Cartulaire de la commanderie de Richerenches, de l'ordre du Temple (1136-1214). — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, CLXIV-311 p. (Mémoires de l'Académie de Vaucluse. Documents inédits pour servir à l'histoire du département du Vaucluse. I.)

478. ROMAN (J.). Description des sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, XL-402 p.

479. RUDORFF (Herm.). Zur Rechtsstellung der Gäste im mittelalterlichen städtischen Prozess, vorzugsweise nach norddeutschen Quellen. — Breslau, M. u. H. Marcus, 1907 ; in-8°, XII-303 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. LXXXVIII.) (6 m.)

480. SAINTYVES (P.). Le miracle et la critique historique. — Paris, E. Nourry, 1907 ; in-12, 154 p. (Bibliothèque de critique religieuse.)

481. SAUVAGE (H.-E.). Notes numismatiques. — Boulogne-sur-Mer, impr. de Hamain, 1907; pet. in-8°, 12 p. (Extr. du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.* VII.)

482. SAVELSBERG (H.) Die Keramischen Funde und Pfahlbauten in der Korneliusstrasse. — Aachen, Cremer, 1906, in-8°, 21 p. et 1 pl. (Aus *Aus Aachens Vorzeit.*)

483. SCHIPPER (Ign.). Anfänge des Kapitalismus bei den abendländischen Juden im früheren Mittelalter bis zum Ausgang des XII Jahrh. — Wien, W. Braumuller, 1907 ; in-8°, 66 p. (Aus *Zeitschrift für Volkswirthsch.*)

484. SCHMIDT (Ludw.). Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung. 1 Abtlg. 4-6 Buch. — Berlin, Weidmann,

1907 ; in-8°, v p. et p. 233-366 (Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie. XII.)

485. SCHOLTEN (Rob.). Das Benediktinerinnen Kloster Hagenbusch bei Xanten, aus Archivalischen Quellen. — Xanten, Krams, 1906; in-8°, 56 p. (1 m.)

486. SÜSSMANN (Arth.). Die Judenschuldentilgungen unter König Wenzel. — Berlin, L. Lamm, 1907 ; in-8°, xv-203 p. (Schriften hrsg. von der Gesellsch. zur Förderung der Wissenschaft des Judentums.)

487. THIBAULT (Marcel). La jeunesse de Louis XI (1423-1445). — Paris, Perrin, 1907 ; in-8°, 560 p.

488. THOMAS (Paul). Le droit de propriété des laïques sur les églises et le patronage laïque au moyen-âge. — Paris, Leroux, 1906; in-8°, xv-201 p. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Sciences religieuses. XIX.)

489. THOMSEN (Pet.). Loca sancta. Verzeichnis der im 1 bis 6 Jahrh. n. Chr. erwähnten Ortschaften Palästinas mit besond. Berücksicht. der Lokalisierung der biblischen Stätten. I Bd. — Halle, R. Haupt, 1907 ; in-8°, xvi-143 p. et carte. (6 m.)

490. TROUSSIER (L.). Portus Secor, étude géographique sur les côtes de la Celtique à l'époque de la conquête romaine. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1907 ; in-8°, 8 p. (Extr. de la *Revue du Bas-Poitou.*)

491. VACANT (A.) et MANGENOT (E.). Dictionnaire de théologie catholique, fasc. 21 : Confession-Constantinople (4e concile de). — Paris, Letouzey et Ané, 1907 ; gr. in-8°, col. 961-1280.

492. VACHON (Marius). Une famille parisienne de maistres maçons aux xve, xvie, xviie siècles. Les Chambiges, maistres des œuvres, architectes des cathédrales de Beauvais, Sens, Troyes et Senlis, des châteaux de Fontainebleau, Chantilly, Saint-Germain-en-Laye, etc., de l'ancien Hôtel de Ville de Paris et du Louvre. Préface par M. H. Daumet. — Paris, Libr. de la « Construction moderne », 1907; in-4°, 155 p., 20 pl.

493. VESLY (L. DE). Sépultures découvertes à Charleval et à Morgny-la-Forêt (Eure). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 4 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

494. VIDIER (A.). Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile de France pour les années 1904-1905. — Paris, 1905 ; in-8°, 90 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*)

495. WAHRMUND (Ludw.). Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter. I Bd. 8 Heft. Das Formularium des Martinus de Fano. — Innsbruck, Wagner, 1907 ; in-8°, xv-136 p.

496. WRETSCHKO (Alfr. VON). Laurentius de Somercote, Kanonikus von Chichester. Traktat über die Vornahme von Bischofswahlen, entstanden im J. 1254. — Weimar, H. Böhlau, 1907 ; in-8°, VIII-56 p.

497. Zeitschrift des Aachener Geschichts-Vereins. XXVIII Bd. — Aachen, Cremer, 1906 ; in-8°, v-510 p. et pl.

498. Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde. XXX Bd., 1 Hälfte. — Kassel, G. Dufayel 1906 ; in-8°, 193 p. et pl.

499. Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte, Revue d'histoire ecclésiastique suisse, hrsg. von Proff. A. Büchi u J. P. Kirsch. 1 Jahrg. 1907. 1 Heft. — Stans, H. V. Matt, in-8°, 80 p.

500. Zeitschrift für vaterländische Gestchichte und Altertumskunde hrsg. von dem Verein für Geschichte und Altertumskunde Westfalen. LXIV Bd. — Münster, Regensberg, 1906 ; in-8°, 283 et 184 p.

PÉRIODIQUES

---

501. **Académie des inscriptions et belles-lettres...** Comptes rendus des séances de l'année 1906. (Paris, 1906; in-8°, 779 p.) — *Commandant Espérandieu* : Résultats de sondages pratiqués sur le Mont-Auxois, p. 79-83. — *D'Arbois de Jubainville* : Le culte des menhir dans le monde celtique, p. 146-152. — *Adrien Blanchet* : Villes de la Gaule romaine aux Ier et IVe siècles de notre ère, p. 192-196. — *Salomon Reinach* : Fouilles d'Alésia, p. 201-203. — *Ph. Lauer* : Le trésor du Sancta Sanctorum au Latran, p. 223. — *H. Monceaux* : La littérature donatiste, p. 226-228 et 314. — *Héron de Villefosse* : Inscriptions romaines découvertes à Paris au Marché-aux-Fleurs, p. 252-256, 261-263. — *Seymour de Ricci* : Fouilles d'Alise, p. 264-265. — *A. Grenier* : Compte rendu des fouilles de l'Ecole française de Rome à Bologne, p 315-325. — *Brutails* : L'église Saint-Orens de La Reulle, près Saint-Savin (Hautes-Pyrénées), p. 327-328. — *L. Dorez* : Les manuscrits de la collection de lord Leicester à Holkham-Hall (Norfolk, Angleterre), p. 336-337. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Notes sur trois monuments épigraphiques inédits de la commune de Martigues, p. 358-363. — *Em. Chatelain* : Rapport sur les travaux des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome pendant les années 1904-1905, p. 369-386. — *Commandant Espérandieu* : Fouilles d'Alise, p. 389-393, 401-405, 481-483 — *Auguste Audollent* : Note sur une statuette de Mercure découverte au sommet du Puy-de-Dôme, p. 393 399. — *Mis de Vogüé* : Note sur Sauveplantade, p. 486-492. — *Elie Berger* : Les aventures de la reine Aliénor, histoire et légende, p. 702-712. — *L. Joulin* : Etablissements antiques du bassin supérieur de la Garonne, p. 723-724. — *Alexandre Bérard* : Alésia et Izernore, p. 724-725.

502. **Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,** t. XXIV. (Fontainebleau, 1906; in-8°, VII-392 p.) — *Em. Richemond* :Un diplôme inédit de Philippe Auguste. Acte de partage des biens du chambellan Gautier, fondateur de Nemours, p. 1-77. — *Eug. Jarry* : Notice archéologique sur l'église de Triguères (Loiret), p. 78-111 et pl. — *Edmond Hué* : Le dolmen de Pierre-Louve, à Episy (Seine-et-Marne),

p. 133-160. — *André de Maricourt*: Essai sur l'histoire du duché de Nemours de 1404 à 1666 (suite et fin), p. 168-247. — *Henri Stein* : Olivier le Dain était-il-marié? p. 324-328. — *Alf. Charron* : Essai historique sur Treilles (Loiret), p. 335-377. — *Maxime Legrand* : Vervelle à chien trouvée à la tour de Guinette, à Etampes, p. 378-384.

503. **Annales des Basses-Alpes**. Nouvelle série. **Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes,** t. XII, 1905-1906. (Digne, 1905-1906; in-8°.) — *V. Lieutaud* : Une nouvelle source de l'histoire bas-alpine. Le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres, chancelier des comtes de Provence, Louis Ier (1382-1384) et Louis II d'Anjou (1384-1417) (suite), p. 23-34. — *Damase Arbaud* : Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le XIIe siècle, avec des recherches sur l'origine de quelques familles de Provence, p. 35-52, 96-110, 180-186, 248-261, 318-331, 402-409. — *Ch. Vars* : Un milliaire d'Aurélien (à Saint-Jeannet), p. 62-64. — *Jacques Delmas* : De Céreste à Reillane (excursion de la Société), p. 111-118. — *V. Lieutaud* : Donation de Volone et de Bognes (3 février 1489 n. s.), p. 119-122. — *P.-H. Bizot* : Saint-Sauveur de Manosque, p. 129-153, 274-287, 332-348, 388-401. — *V. Lieutaud* : Le protocole de Me Jean Monge, notaire à Digne (1478), p. 154-179. — Testament de Pons de Justas, seigneur de Peypin (27 mars 1327), p. 188. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Le préhistorique dans le sud-ouest des Basses-Alpes, p. 211-236 et pl. — *Cyprien Bernard* : Etude sur les anciennes familles de Forcalquier, p. 288-299, 349-358, 410-424. — *A. Richaud* : Essai de folk-lore bas-alpin. Quelques légendes, p. 440-449.

504. **The archaeological journal** published under the direction of the council of the royal archaeological Institut of Great Britain and Ireland, vol. LXII. Second series, vol. XII. (London, 1905; in-8°, VII-298 p). — *H. Bedford Pim* : Some notes on the origin and uses of Cow-side windows in ancient churches, p. 19-36 et 11 pl. — *G. F. Lawrence* : Prehistoric London, especially concerning the late celtic settlement, as represented in the Guildhall Museum, p. 37-47. — *Viscount Dillon* : Armour in wills, p. 73-74. — *Robert P. Brereton* : On the characteristics and classification of the church towers of Somerset, p. 106-131 et 8 pl. — *Charles E. Keyser* : Notes on a sculptured tympanum at Kingswinford church, Staffordshire and other early representations in England of St. Michael the archangel, p. 137-146 et pl. — *Miss J. Knowles* : Symbolism in Norman sculpture at Quenington, Gloucestershire, p. 147-154. — *Charles E. Keyser* : Supplementary notes on the Norman tympana at Quenington church, p. 155-156. — *Ph. M. Johnston* : Shorthampton chapel and its wall-paintings, p. 157-171 et 8 pl. — *C. Enlart* : Fouilles dans les églises de Famagouste de Chypre, p. 195-217 et 2 pl. — *A. Moray Williams* : The Lippen Wood roman villa, West Meon, Hants, p. 262-263 et pl. — *F. Haverfield* : Notes on fibulæ, p. 265-269. — *Ch. Lynam* : Notes on the nave of Chepstow parish church, p. 271-278.

505. **Archives de la France monastique,** 1[re] année. (Paris, 1905-1906; in-8°, 376 p.) — *Dom Besse* : L'ordre de Cluny et son gouvernement, p. 5-40, 97-138, 177-194; II, p. 1-22. — *Levillain* : Note sur quelques abbés de Saint-Denis, p. 41-54. — *Dom X..* : L'office divin dans l'abbaye de Saint-Denis, p. 54-72. — *Dom Andoyer* : Le bréviaire de Saint-Denis en France, p. 139-157, 195-210. — *Langlois* : Scribes de Chartres, p. 158-176. — *Dom Besse* : Mélanges d'histoire monastique (Le collège de Saint-Jérôme de Dôle etc.), p. 273-306. — *A. B.* : Un calendrier de l'abbaye de Fontenelle, p. 321-340 = 2[e] année. (Paris, 1906-1907; in-8°, 346 p.) — *Hyrvoix de Landosle* : Etude sur le journal de dom Claude de Vic, p. 23-61. — *M. Langlois* : Les manuscrits des miracles de Notre-Dame de Chartres, p. 62-82. — *Mayeux* : Les grands portails du XII[e] siècle et les bénédictins de Tiron, p. 97-122. — *Dom Besse* : Les enquêteurs de saint Louis et les monastères, p. 123-137. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans le sud-ouest de la France, p. 177-184. — *Aubry* : Comment fut perdu et retrouvé le saint clou de l'abbaye de Saint-Denys (1223), p. 185-192, 286-300. — *Dom de Dartein* : Un cisiojanus cistercien de Pairis (XIII[e] s.), p. 193-309, 311-317. — *M. Lecomte* : Etudes bibliographiques : Dom Rivet, p. 253-285.

506. **Boletin de la real Academia de la historia,** tomo XLVI. (Madrid, 1905; in-8°, 516 p.) — *M. Gomez-Moreno* : De Iliberri a Granada, p. 44-61. — *Eduardo Jusué* : Documentos ineditos del cartulario de Santo Toribio de Liebana (796-828) durante el reinado de Alfonso II (suite), p. 69-76. — *F. Fita* : Mataro historica. La villa de Mata a fines del siglo X y el castillo de Montalt à principios del XI, documentos inéditos, p. 81-84. — *C. F. Duro* : Reproduccion de cartas nauticas venecianas inéditas del siglo XV, que comprenden a la peninsula Ibérica, p. 153-156. — *Manuel de Ossuna* : Boccacio, fuentes para el conocimiento de la historia de las islas Canarias en la edad media, p. 230-234. — *V. Lamperez J. Romea* : El real monasterio de Fitero, en Navarra, p. 286-301 et 5 pl. — *F. Fita* : El jubileo del ano 1300, su recuerdo monumental en el Rosellon, observaciones sobre la métrica rimada de aquel tiempo, p. 301-305. — *F. Carreras y Candi* : Los castillos de Montalt, Ça Creu y Mata en la Maresma, p. 310 323. — *F. Fita* : Inscripciones romanas de Malaga, punica de Villaricos, y mediœval de Barcelona, p. 423-430. — *M. Castanos y Montijano* El cerro del Bu y la Comision de monumentos de Toledo, p. 445-449. — *F. Codera* : Fragmento de inscripcion arabe, p. 451. — *El marques de Monsalud* : Lapidas extremenas de la edad romana y visigotica, p. 495-499. = Tomo XLVII. (Madrid, 1905; in-8°, 488 p.) — *H. Derenbourg* : Le dieu Souwâ' dans le Coran et sur une inscription sabéenne récemment découverte, p. 72-78. — *M. Gomez-Moreno* : Arquitectura Tartesia, la necropoli de Antequera, p 81-132 et 5 pl. — *F. Fita* : Nuevas inscripciones romanas y hebreas, p. 133-147. — *F. Fita* : Viaje epigrafico (Requena, Poza de la Sal, San Pedro de Arlanza, Rodilla, Agramunt, inscripciones romanas y hebreas), p. 230-239. — *E. Jusué* : Lapida canta-

bro-romana hallada en Luriezo, provincia de Santander, p. 304-308. — *F. Fita* : Carta dotal hebrea del siglo xv (21 oct. 1473), p. 309-312. — *F. Fita* : Siete inscripciones hebreas de Toledo, estudio cronologico, p. 313-318. — *F. Fita* : Epigrafia hebrea y visigotica, p. 361-394. — *El marques de Monsalud* : El castillo de Loarre, p. 448-451. — *F. Fita* : Epigrafia hebreo-lusitana (Faro, Lisboa), p. 467-478.

507. **Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure**, année 1906, t. XLVII. (Nantes, 1906, in-8°, LI-434 et xxv p.) *Le P. Camille de La Croix* : Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grand-Lieu (Loire-Inférieure) d'après des fouilles, des sondages et des chartes, p. 1-201 et pl. — *Alcide Leroux* : Ruines gallo-romaines dans la commune de Langonnet (Morbihan), p. 205-227. — *G. Durville* : Etymologies locales. Origine et sens du nom de Saint-Philbert de Grand-Lieu, p. 229-244. — *G. Durville* : Aperçu sur l'histoire du chapitre de Nantes du VIIe siècle au Concordat, p. 269-324. — *Joseph Angot* : Le missel de Barbechat, XIIe siècle, p. 325-382. — *A. de Veillechèze* : Prieuré du Pellerin, p. 397-414. — *A. de Veillechèze* : Quelques notes sur l'église de Brains, p. 415-419. — *A. de Veillechèze* : Notes sur les îles d'Aindre et d'Aindrette, p. 421-428. — *P. Soullard* : Gros blanc à la couronne de Jean IV, duc de Bretagne, p. 429-434.

508. **Bulletin de la Société archéologique de Provence.** Année 1904, nos 1 (à 3). (Marseille, 1904; in-8°, 105 p.) — *Bout de Charlemont* : Les fouilles archéologiques d'Aubagne, p. 22-27. — *J. Baillon* : La station de l'île Maire, p. 30-34. — *H. de Gerin-Ricard* : Sur la présence de matériaux et objets antiques dans les châteaux du moyen âge, p. 34-38. — *Cotte* : Trois objets (préhistoriques) en pierre, p. 38-40 — *Ch. Cotte* : La Baumo dou Luce à Regalon (Vaucluse), p. 40-42. — *Abbé Arnaud d'Agnel* et *Michel Clerc* : Sur les objets antiques du musée de Sault (Vaucluse), p. 43-51. — *Marius Dalloni* : Sur de nouvelles fouilles à la station préhistorique de Châteauneuf-lès-Martigues (B.-du-R.), p. 51-53. — *Charles Cotte* : Sur les poteries de l'abri de la Font-des-Pigeons à Châteauneuf-lès-Martigues, p. 54-61. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Sur le castellas de Vitrolles (B.-du-Rh.), p. 62-64. — *Bout de Charlemont* : Sur un outil de pierre trouvé dans la grotte de Bassan (Roquevaire), p. 66-68. — *Bout de Charlemont* : Sur des restes de construction romaine relevés en un des points de la campagne de Lascours (Roquevaire), p. 69. — *Bout de Charlemont* : Sur un pot celtique trouvé près de la grotte de Lascours, p. 70-71. — *Bout de Charlemont* : Sur quelques découvertes récentes faites à Tauroentum, p. 71. — *Marius Dalloni* et *J. Baillon* : Sur une station gallo-romaine au Plan-de-Campagne, près Septèmes (Bouches-du-Rhône), p. 72-73. — Excursion à Saint-Remy et aux Baux, p. 74-80. — *Vasseur* et *Repelin* : Découverte de la céramique estampée (rouelles et palmettes) dans un abri sous roche des environs de Marseille, p. 83-87. — *Bout de Charlemont* : Diverses recherches, observations ou découvertes faites dans les environs d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), [chapelle Notre-Dame

à Gémenos; les Trompines à Gémenos; découvertes à Saint-Menet], p. 88-92. — *Ch. Cotte* : L'oppidum de la Cloche à Pas-des-Lanciers, p. 92-97. — *Colonel de Ville d'Avray* : Le monument de la Bragues (Alpes-Maritimes), p. 98-100. — *J. Baillon* : Découverte de lampes romaines à Saint-Barnabé, p. 101-103. — *M. D.* : Excursion à Tauroentum, p. 104. = Année 1905, nos 4 (et 5), (Marseille, 1905; in-8°, 97 p.) — *Ch. Cotte* : La forme et l'âge de quelques pointes de flèche provençales, p. 15-25. — *De Gérin-Ricard* : Découvertes archéologiques effectuées aux environs d'Auriol, p. 25-30. — *Colonel de Ville d'Avray* : Découverte d'une caverne préhistorique près de Grasse, p. 30. — *Colonel de Ville d'Avray* : Reconnaissance et étude du Mont Pezou, près de Cannes, p. 31-34. — *Moulin* : Contribution à l'étude du préhistorique dans les régions du sud-est, p. 39-53. — *Colonel de Ville d'Avray* : Etude archéologique à Biot (Alpes-Maritimes), p. 53-57. — *Vasseur* : Sur la nécropole ancienne de Montlaurès, et le vase grec qui y fut découvert en 1864, p. 57-63. — *Colonel de Ville d'Avray* : Sur un humerus à perforation de la fosse olécranienne, p. 64-65. — *Emile Franck* : Sur les antiquités de la région de Fos, p. 66-68. — *Paul Plat* : Sur une station néolithique située au lieu dit « près d'Abis », commune de Nossages-et-Benevent (Hautes-Alpes), p. 70-71. — *Moulin* : Contribution au relevé des enceintes préhistoriques du Var, p. 71-74. — *E. Fournier* : Au sujet de quelques stations préhistoriques des environs d'Auriol, p. 74-75. — *De Gérin-Ricard* et *E. Fournier* : Sur les grottes des Infernets, p. 75-76. — *Eugène Bouchinot* : Sur des mégalithes trouvés au mont de Cordes, p. 77-78. — *E. Bouchinot* : Sur des chapelles romanes reconnues à Niolon et à Méjan et sur celle de Saint-Michel d'eau-douce aux Goudes, p. 78-94 et pl. — Excursion à Gémenos, p. 94-96.

509. **Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin**, t. LVI. (Limoges, 1906-[1907]; in-8°, 544 p.) — *Roger Drouault* : Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne) (suite), p. 109-154, 295-378. — *Alfred Leroux* : Le sac de la cité de Limoges et son relèvement (1370-1464), p. 155-233. — *Zénon Toumieux* : Généalogie de la maison de Faye ou de La Faye (suite et fin), p. 379-413. — *Alfred Leroux* : Monuments historiques de la Haute-Vienne. Supplément au rapport de Louis Guibert, p. 414-427. — *De Kessling* et *Royer* : Découverte de monnaies [françaises] à Linards (Haute-Vienne), p. 432-437. — *Abbé P. Dercier* : Découverte de monnaie [romaine] aux Billanges (Haute-Vienne), p. 437-438. — *Alfred Leroux* : Donation faite par un nommé Robert à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges des mas d'Espeluche et de Roumagnac (août 1028), p. 445-446.

510. **Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois**... t. XL, 1906. (Vendôme, 1906; in-8°, 266 p.) — *G. Renault* : Note sur deux nouveaux ateliers néolithiques à Pezou et à Danzé, p. 128-135. — *L. Letessier* : Denier inédit de Bouchard comte de Vendôme, p. 132-134. — *R. de Saint-Venant* : Commentaires sur deux chartes vendômoises du XIe siècle (Rapports de l'évêque de Chartres avec

le comte de Vendôme), p. 146-164. — *G. Renault*: Note sur un nouveau polissoir (bois du Coudray), p. 184-185. — *Gabriel Plat* : Notes pour servir à l'histoire monumentale de la Trinité, p. 226.

511. **Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe**, 2e série, t. XXXII, XLe tome de la collection. 1905 et 1906. (Le Mans, 1905; in-8°, 316 p.) — *Déan-Laporte* : Notice sur la bibliothèque communale de ville du Mans, p. 161-199 et pl.

512. **Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais**. Lettres, sciences et arts, t. XIV. (Moulins, 1906; in-8°, 536 p.) — *V. Berthoumieu* : Les forêts domaniales du Bourbonnais (suite), p. 10-16 et pl. — *A. Bertrand* : Relation des fouilles faites à Chantenay (Nièvre) en 1903 [monnaies gauloises et romaines] (suite), p. 17-26. — *C. Grégoire* : Habillement, équipement et armement des francs-archers de la ville de Saint-Pourçain au xve siècle, p. 27-29. — *Abbé V. Berthoumieu* : Toujours les Boïens, p. 53-56. — *D'Aurelle de Montmorin* : Notes sur Chandian, commune d'Isserpent, et ses environs, p. 60-62. — *Dr Sarrot* : Notes sur le fief de La Grillière (Monetay-sur-Allier), p. 70-80. — *E. Lefèvre-Pontalis* : L'église de Chatel-Montagne, p. 104-112 et pl. — *Ph. Tiersonnier* : Consuls et maires de Moulins, p., 120, 171, 205, 250, 279, 471, 507. — *Ph. Tiersonnier* : La nécropole gauloise de Diou, p. 147-152 et 4 pl. — *C. Grégoire* : La peste à Saint-Pourçain en 1498, p. 194. — *A. Bertrand* : Découverte des ruines d'un grand édifice gallo-romain sur le point culminant du bourg de Chatel-Deneuvre (Allier), p. 215-226. — Excursion dans la vallée inférieure de la Besbre (Dompierre-sur-Besbre, Saligny, Liernolles, Montperoux, Saint-Léon, Chatel-Perron, Vaumas, la Berlière, Prereal, château de Beauvoir, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Toury-sur-Besbre, Chambonnet), p. 289-464, 501-504, pl. et tabl. — *Abbé Dumas* : Découvertes archéologiques à Villeneuve-sur-Allier, p. 481-483. — *O. C. Reure* : Note relative à l'hôpital de Vendat en 1448, p. 505-506.

513. **Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot**, t. XXXI. (Cahors, 1906; in-8°, 258 p.) — *J. Daymard* : Le Vieux Cahors (suite), p. 21-36, 81-97, 143-158, 187-202. — *L'Esquieu* : Essai d'un armorial quercynois (suite), p. 37-52, 98-102. — *E. Albe* : Aux archives de Londres pour le Quercy, p. 203-214. — Bibliographie du Lot, année 1906, p. 244-249.

514. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne**. Année 1905, 59e volume, 9e de la 4e série. (Auxerre, 1906; in-8°, 326, 359 et LXXXVII p.) *Sciences historiques*. — *Ch Demay* : La garde des propriétés du finage d'Auxerre, essai historique, p. 5-41. — *Ernest Blin* : La Charité d'Avallon, p. 87-107. — *Guerlin de Guer* : Introduction à l'étude des parlers populaires. Les parlers populaires de l'Yonne, p. 137-151. — *E. Regnault de Beaucaron* : Le sauvetage du vieil hôpital de Tonnerre pendant la première moitié du XIXe siècle, p. 153-172. — *Dr Chaput, G. Lemoine* et *Regnault de Beaucaron* : Sauvetage du vieil hôpital de Tonnerre en 1903, et mesures prises pour en assurer

l'entretien, p. 173-226. — *Charles Porée* : Inventaire de la collection de Chastellux (suite et fin), p. 227-298. — *Sciences physiques et naturelles.* — *Abbé A. Parat* : Les grottes de la Cure. La grande grotte d'Arcy, p. 9-31. — *Comptes rendus.* — *Poncet* : Patène de bronze trouvée à Lindry (Yonne), p. x-xii. — *Demay* : Au sujet des lettres-patentes de l'Arquebuse d'Auxerre, p. lxvi-lxvii. — *De Vaulabelle* : Documents concernant Châtel-Censoir, p. lxx-lxxi. — *Abbé Parat* : La station préhistorique de Saint-Père, p. lxxi-lxxii. — *Terrade* : Fouilles du cimetière mérovingien de Vaudonjon, p. lxxiii-lxxvi.

515. **Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix,** 12e année, 1906. (Paris, 1906 ; in-8°, xxii-162 p.) — *Alphonse Boulé* : Du culte des saints martyrs saint Can, saint Cantien et sainte Cantienne leur sœur dans le Berry et l'Isle de France, p. 5-12. — *A. Mallet* : Industrie préhistorique (aux environs de La Ferté-Alais), p. 13-14. — *L.-Eug. Lefèvre* : Le tympan sculpté de l'église Saint-Pierre d'Etampes au musée d'Etampes (xiie siècle), p. 136-145. — *Depoin* : Rectifications au Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, p. 153. — *A. Dufour* : Le fief de Jérusalem (maison à Corbeil), p. 155.

516. **Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,** 3e série, t. XI, XXIe volume de la collection. (Nevers, 1906 ; in-8°, xvi-620 p.) — *J. Bertin* : La vérité sur Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem et les différentes familles de Beaujeu, p. 393-427. — *H. de Flamare* : Documents sur l'administration du comté de Nevers au xiiie siècle, p. 537-576.

517. **Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain,** 6e année, 1906. (Nancy, 1906 ; in-8°, 303 p.) — *E. Duvernoy* : Charte du xie siècle pour Morville-sur-Seille, p. 41-43. — *Chr. Pfister* : Deux documents sur Rosières-aux-Salines, p. 51-57. — *E. Duvernoy* : Les maréchaux, forgerons et couteliers de Nancy au xve siècle, p. 62-72. — *Paul Gardeil* : Les sept sciences universitaires au tombeau de Hugues Des Hazards dans l'église de Blenod-lès-Toul, p. 104-117, 129-136. — *Paul Perdrizet* : Une miniature touloise datée de 1356, représentant la Vierge de Miséricorde. (Initiale de la charte d'érection de la confrérie de Saint-Nicolas des Clercs), p. 123-129. — *R. Favatier* : Note sur une bulle inédite du pape Lucius III pour l'abbaye de Saint-Evre de Toul, p. 137-143. — *R. Harmand* : Addition à la note de M. Germain relative à une pièce ancienne de poésie française sur la bataille de Nancy, p. 158-164. — *Henri Mengin* : Note rectificative sur la représentation de la Rhétorique au tombeau de Hugues des Hazards dans l'église de Blénod-lès-Toul, p. 167-168. — *E. Duvernoy* : Bulles lorraines du pape Pascal II (1099-1118), p. 231-234. — *Paul Denis* : La Vierge de l'église de Maxéville (marbre, xive s.), p. 255-269 et pl. — *J. Beaupré* et *G. Didion* : Observations relatives au donjon de Vaudémont, p. 269-273. — *L. Quintard* : Note sur un camée antique trouvé à

à Metz, p. 279-280 et pl. — *G. Wolfram* : Les chartes de la comtesse Eve (950) et de son fils Udalrich (958), contribution à la question du lieu de naissance de saint Arnould, p. 281-290. — *Louis Davillé* : Note rectificative et complémentaire sur l'origine de l'église et du village d'Arnaville, p. 291-295.

518. **Bulletin monumental,** dirigé par Eugène Lefèvre-Pontalis sous les aupices de la Société française d'archéologie. LXXe vol. (Paris et Caen, 1906; in-8°, 635 p.). — *E. Lefèvre-Pontalis* : Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, p. 3-37 et pl. — *C. Enlart* : Origine anglaise du style flamboyant, p. 38-81 et pl. — *L. de Farcy* : Entrelacs carolingiens de l'Anjou, p. 82-90 et pl — *F. Deshoulières* : L'église Saint-Genès de Chateaumeillant (Cher), p. 91-105 et pl. — *Mis de Fayolle* : Les églises de Saint-Paulien et de Chamalières-sur-Loire avaient-elles un déambulatoire? p. 106-111 et pl. — *R. Fage* : L'église de Saint-Junien (Haute-Vienne), p. 112-128 et pl. — *A. Saint-Paul* : Les irrégularités de plan dans les églises, p. 129-155. — *L. Serbat* : Chronique, p. 156-180, 405-408, 568-591. — *R. Triger* : Rapport sur les résultats de la pétition relative à la conservation des édifices et objets d'art religieux, p 185-191. — *J. de Valois* : Le cimetière franc de Soues (Somme), p. 207-217 et pl. — *R. Merlet* : Les architectes de la cathédrale de Chartres et la construction de la chapelle Saint-Piat au XIVe siècle, p. 218-234 et pl. — *Chan. Marsaux* : La prédiction de la sibylle et la vision d'Auguste, p. 235-250. — *Ch. Porée* : Le chœur de la cathédrale d'Auxerre, p. 251-262. — *V. Mortet* : La maîtrise d'œuvre dans les grandes constructions du XIIIe siècle et la profession d'appareilleur, p. 263-270. — *G. Musset* : Les églises romanes de Rioux et de Rétaud (Charente-Inférieure), p. 271-287 et pl. — *A. Saint-Paul* : La cathédrale de Reims au XIIIe siècle, p. 288-328. — *G. Durand* : Les Lannoy, Folleville et l'art italien dans le nord de la France, p. 329-404. — *A. Naef* : Les dates de construction de l'église de Romainmôtier (Suisse), p. 425-452. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? p 453-482. — *A. Saint-Paul* : Les origines du gothique flamboyant en France, p. 483-510. — *C. Enlart* : L'origine anglaise du style flamboyant, réponse à M. Anthyme Saint-Paul, p. 511-525. — *Dr J. Barbot* : Les anciennes cryptes de la cathédrale de Mende, p. 526-549 et pl. — *L. de Farcy* : La tour Saint-Aubin à Angers, p. 550-567. — *L. Régnier* : L'abbé Marsaux, p. 592-595.

519. **Comité archéologique de Senlis...** Comptes rendus et mémoires, 4e série, t. IX. Année 1906. (Senlis, 1907; in-8°, XIX-XIV-329 p.). — *Macon* : Historique du domaine forestier de Chantilly. II. Forêts de Coye, Luzarches, Chaumontel et Bonés (suite), p. 3-155. — *Abbé C. Leullier*, *A. Mauger* et *J. Osvald* : Un poste de télégraphie optique de l'époque mégalithique. La pierre tournante de Coye, p. 157-160. — *E. Dupuis* et *A. Margry* : Saint-Sulpice du Désert, p. 161-294, 323-326. — *A. Margry* : Les baillis de Senlis (suite), p. 195-268.

520. **Comité archéologique et historique de Noyon.** Comptes

rendus et mémoires lus aux séances, t. XX. (Chauny, 1906; in-8°, xcix-299 p.) — *A. Ponthieux* : Notes historiques sur Appilly, p. 1-41. — *Augustin Baudoux* : Les évêques de Noyon (suite), p. 107-232.

521. **Congrès archéologique de France,** 72e session, tenue à Beauvais en 1905 par la Société française d'archéologie. (Caen, 1906; in-8°, LIX-719 p.) — *E. Lefèvre-Pontalis, Chan. Marsaux, X. de Bonnault d'Houet* et *L. Régnier* : Guide archéologique du Congrès de Beauvais (Beauvais, Marissel, Allonne, Saint-Lazare, Bury, Cambronne, Clermont, Gisors, Gournay-en-Bray, Saint-Germer, Senlis, Nogent-les-Vierges, Villers-Saint-Paul, Montataire, Saint-Leu d'Esserent, Compiègne, Vez, Lieu-Restauré, Fresnoy-la-Rivière, Morienval, Ourscamp, Noyon), p. 1-192 et 50 pl. — *A. Houlé* : Sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du Petit-Thérain [cimetière de Bury], p. 255-284 et pl. — *Cte O. Costa de Beauregard* : Les torques d'or de Saint-Leu d'Esserent (Oise), p. 285-303 et pl. — *L. Thiot* : Les inscriptions en miroir sur poteries gallo-romaines dans l'Oise, p 304-307. — *Dr V. Leblond* : Le pays des Bellovaques, essai de géographie historique et numismatique, p. 308-334. — *Cte de Caix de Saint-Aymour* : Le temple de la forêt d'Halatte et ses ex-voto, p. 334-361 et pl. — *L. Fautrat* : Les temples d'Halatte et d'Essarois, p. 362-365 et pl. — *Acher* et *Dr V. Leblond* : Le balnéaire gallo-romain de Beauvais, p. 366-391 et 4 pl. — *J. Depoin* : La vie de saint Germer, p. 392-406. — *A. Besnard* : L'église de Saint-Germer, p. 407-449 et 7 pl. — *Dr R. Parmentier* : Le prieuré de Saint-Jean-du-Vivier, p. 450-470 et 2 pl. — *J.-A. Brutails* : Les voûtes du chevet de Morienval, p. 471-474. — *M. Aubert* : L'église de Mogneville, p. 475-488 et pl. — *L. Régnier* : L'église de La Villetertre, p. 489-522 et 4 pl. — *Cte Des Meloizes* : La pierre tombale de Berthaut de Fresnoy et de Philippe Des Champs (xive s.) au musée de Beauvais, p. 523-529 et pl. — *L. Régnier* : Une particularité architectonique du chœur de Saint-Etienne de Beauvais, p. 530-534. — *Abbé Beaudry* : L'église de Montigny-en-Chaussée, p. 535-554 et pl. — *Ph. Des Forts* : Les tapisseries de Gui de Baudreuil, abbé de Saint-Martin-aux-Bois, p. 555-560 et 2 pl. — *Chan. Marsaux* : Les messes miraculeuses de saint Grégoire dans l'Oise (tableau du musée de Beauvais, volets de l'église de Chambly, pierre sculptée de l'église de Saint-Léonard près Senlis) p. 578-591 et pl — *E. Lefèvre-Pontalis* : Les clochers du xiiie et du xvie siècle dans le Beauvaisis et le Valois, p. 592-622 et 24 pl. — *A. Boinet* : L'évangéliaire de Morienval à la cathédrale de Noyon, p. 637-650 et pl. — *H. Quignon* : Une plaque de reliure en os de la collection Troussures, p. 651-660 et pl. — *Chan. Morel* : Pierres tombales de Chevrières, Longueil-Sainte-Marie et Remy, p. 661-666 et 2 pl.

522. **Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise,** t. XIX. (Beauvais, 1904-1906; in-8°, cxxxviii-777 p.) — *Dr Leblond* : Monnaie d'or de Philippe de Valois trouvée à Beauvais, p. xciii-xcv. — *Bernard Monod* : L'Eglise et

l'Etat au XIIe siècle. L'élection épiscopale de Beauvais de 1100 à 1104. Etienne de Garlande et Galon, p. 53-74. — *Abbé L. Meister* : Epigraphie du canton de Grandvillers. Inscriptions antérieures au XIX[e] siècle, p. 75-118, 371-405 et pl. — *L. Thiot* : Curieuse inscription sur un objet du musée de Beauvais (gaine de hache en os avec incisions, trouvée au camp de Catenoy), p. 167-169 et pl. — *Bénard* : Découverte et fouille d'un dolmen à Champignolles, p. 170-181 et pl. — *L. Régnier* : Notice archéologique sur la commune de Parnes, p. 182-235, 333-370, 495-550 et pl. — *D[r] Leblond* : Le musée de Beauvais, ce qu'il doit être, p. 236-252. — *Abbé Hamard* : Peintures à fresques du XIV[e] siècle dans l'ancien prieuré de Villers-Saint-Sépulcre (Oise), p. 265-270 et pl. — *A. Houlé* : Les fouilles de Bury. Cimetière franc, p. 271-287 et pl. — *L. Thiot* : L'œuvre scientifique et historique de M. le D[r] Aug. Baudon, p. 288-301. — *D[r] V. Leblond* : Le Mercure barbu de Beauvais. La fausseté de son inscription (opinions de MM. de Ricci, Hirschfeld, C. Jullian, S. Reinach, Mouret, Héron de Villefosse et Espérandieu), p. 406-412 et pl — *D[r] V. Leblond* : Epitaphe chrétienne du VII[e] siècle au musée de Beauvais [Inscription trouvée au Catheux (Oise)], p. 413-415 et pl. — *L. Vuilhorgne* : Un compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, grand chambellan de Charles VII, Rigault ou Regnault de Fontaines, seigneur de Songeons (1420-1457), p. 453-479 — *L. Marsaux* : Statue de la Sainte Vierge du château de Betz (XIV[e] s.), p. 480-487 et pl. — *Abbé L. Meister* : L'hôtel de Froidmont à Beauvais (1225-1790), p. 488-494. — *A. Houlé* : Notice. Etude sur une petite seille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escames (Oise), p. 556-564. — *A. Houlé* : Le cimetière franc d'Escames (Oise), p. 612-622. — *D[r] V. Leblond* : Marque de verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais, p. 627-639 et pl.

523. **Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans,** 5[e] série des travaux de la Société, t. VI, 75[e] vol. de la collection. (Orléans, 1906; in-8°, 261 p.) — *Chanoine Th. Cochard* : La mère de Jeanne d'Arc à Orléans, son séjour, sa mort (1440-1458), p. 91-116.

524. **Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain,** t. LVI (4[e] série, 6[e] vol.). (Nancy, 1906; in-8°, 468-XXVI p.) — *Pierre Boyé* : Les abeilles, la cire et le miel en Lorraine jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. étude d'économie historique, p. 5-108. — *Paul Fournier* : Les institutions du comté de Chaligny (suite), p. 267-468.

525. **Mémoires de la Société éduenne**. Nouvelle série, t. XXXIV. (Autun, 1906; in-8°, XXIV-400 p.) — *A. de Charmasse* : Magnence proclamé empereur à Autun en 350, p. 1-12. — *E. Fyot* : La chatellenie de La Toison, p. 13-32. — *A. de Charmasse* : La cathédrale d'Autun en 1705 d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque de Rouen, p. 149-197. — *Edouard Escarra* : Esquisse de l'histoire économique de l'agriculture autunoise, p. 207-259. — *René Gadant* : Note sur une figurine de bronze découverte au Beuvray en 1905, p. 261-265 et pl. — *Ch. Boëll* : Notes sommaires sur l'église de Laizy et son mobilier d'art, p. 267-288 et pl. — *M. de Romis-*

zowski : Petits bronzes de Carin et d'Hannibalien trouvés à Autun, p. 318-320. — *C.* : Contribution à l'histoire du culte de saint Lazare à Autun, p. 320-325. — *A. de Charmasse* : Découverte de nécropoles à Brandon, sur Saint-Pierre de Varennes et à Dezize, p. 389-393.

526. **R. Deputazione sovra gli studi di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia. Miscellanea di storia italiana.** 3a serie, tomo X, XLI della raccolta. (Torino, 1906; in-8°, LI-371 p.). — *V. Poggi* : Cronotassi dei principali magistrati che ressero e amministrano il comune di Savona dalle origini alla perdita della sua autonomia, p. 241-369. =.3a serie, t. XI, XLII della raccolta. (Torino, 1906, in-8°, XII-412 p.) — *M. Zucchi* : Delle origini del nome di Sannazzaro de' Burgondi in Lomellina e della famiglia di Jacopo Sannazzaro, p. 1-47. — *J. Camus* : Les premiers autographes de la Maison de Savoie, p. 49-61. — *P. Savio* ; I dittici del canone ambrosiano e del canone romano, p. 211-223. — *P. Regis* : Piverone Borgo Franco (1202-1379) cenni storici con documenti e note, p. 265-307. — *G. Rossi*: Sopra un poemetto sul preteso diritto cosciatico, p. 309-319. — *E. Milano* : La leggenda e la storia del luogo di Auçabech, p. 321-347. — *G. Rossi* : Documenti inediti riguardanti la chiesa di Ventimiglia, p. 359-411.

527. **Revue d'Auvergne et Bulletin de l'Université** publiés par la Société des Amis de l'Université de Clermont... t. XXIII, 1906. (Clermont-Ferrand, 1906; in-8°, 432 p.) — *Louis Bréhier* : Un problème d'art roman auvergnat, p. 142-144. - *Dr Pierre Hospital* : Petites éphémérides Clermontoises. Le faubourg de Saint-Alyre, l'église de Saint-Eutrope, p. 167-190; les transformations de Clermont au XIXe siècle, p. 347-360, 393-410. — *Louis Bréhier* : Le clergé russe et les unions matrimoniales des grands princes de Russie avec l'Occident au XIe siècle, p. 284-286. — *Joseph Roubille* : Antiquités romaines trouvées à Clermont-Ferrand, quartier neuf Saint-Joseph, p. 427-428.

528. **Revue de l'Agenais. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen**, t. XXXIII, année 1906. (Agen, 1906; in-8°, 670 p.) — *Ph. Lauzun* et *J. Dubois* : Le château de Prades, p. 5-20, 124-153, 355-382, 430-452 et pl. — *C. Chaux* : Une branche des Xaintrailles (suite), p. 39-58. — *I.-J. Broconnat* : La Roumieu, étude historique et archéologique, p. 289-311 et pl. — *Ph. Lauzun* : La pierre à trous (mensa ponderaria) du musée d'Agen, p. 385-389 et pl. — *J.-R. Marboutin* : Ruines gallo-romaines à Lamaurelle, p. 453-455. — *J.-R. Marboutin* : Les églises du canton de Prayssas, notes archéologiques, p. 577- 601 et pl.

529. **Revue de l'art chrétien**, 5e série t. I. (Lille, 1905; in-4°.) — *L. Cloquet* : Les embellissements du centre de Gand, p. 4-14 — *G. Sanoner* : Interprétation de deux scènes d'un bas-relief sur la façade de l'église de Saint-Gilles (Gard), p 15-17. — *L. Maître* : L'abbaye de Saint-Jean l'Evangéliste ou de Saint-Maximin de Trèves, et ses cryptes, p. 18-26. — *L. de Farcy* : La chape d'Ascoli, p. 27. — *J. Demarteau* : Les fonts de Saint-Barthelemy de Liège, p. 63-66. — *J. Chappée* : Le carrelage de l'abbaye de

Saint-Maur de Glanfeuil d'après les pavés retrouvés dans les fouilles récentes, p. 73-82. — *F. Schneider :* Mathias Grünewald et la mystique du moyen-âge, p. 83 94, 157-161. — *Gerspach* : Les effigies des Dominicains, p. 95-105. — *L. Cloquet :* L'ichnographie des villes, p. 106-110. — *Anthyme Saint-Paul* : L'archéologie du moyen-âge et ses méthodes, p. 145-156, 233-245. — *G. Sanoner* : Analyse iconographique de la porte Saint-Gall de l'ancienne cathédrale de Bâle, p. 162-173 — *L. Cloquet :* L'art chrétien monumental, p. 174-185, 223-232, 311-322, 378-388. — *L. de Farcy* : Epaves (croix processionnelles, fragments de dais en cuivre fondu du XII[e] siècle; calice, patène et crosse de Michel de Villoiseau; tabernacles du tombeau du roi René), p. 186-191. — *G. Sanoner* : La vie de Jésus-Christ racontée par les imagiers du moyen-âge sur les portes d'églises, p. 217-222, 299-310, 363-377. — *L. Maître* : L'église abbatiale, puis collégiale de Notre-Dame aux Martyrs ou de Saint-Paulin [de Trèves], p. 246-250. — *L. Cloquet :* Carrelages en terre cuite, p. 251 et pl. — *L. de Farcy :* Croix à double traverse, miniature appartenant au Musée Saint-Jean à Angers, p. 259-261. — *P. Mayeur :* Le tympan de Sainte-Marie du Pré à Donzy (Nièvre), p. 261-264 — *M[lle] Pillion :* Sculptures de la cathédrale d'Auxerre, p. 278-280. — *Gerspach* : Le palais della Lana et le tabernacle della Tromba de Florence, p. 294-298. — *L. Maître :* Les cryptes de la province de Trèves, p. 323-336. — *L. de Farcy :* Croix de la Roche Foulques [orfèvrerie], p. 337-338. — *H. Hoste* : L'église de Notre-Dame à Bruges, p. 339-343. — *Gerspach :* Annonciations sculptées du V[e] au VII[e] siècle, à Ravenne, p. 389-393. — *H. Caillaud* : Les églises de Saintes, p. 394-399. — *J. Berthelé :* Le pseudo-déambulatoire de l'église de Morienval (Oise), p. 401-404. — *Dom L.-M. de Massiac* : Ornements sacrés de saint Hugues, évêque de Grenoble (XII[e] s.) conservés à la Chartreuse de la Valsainte, près Fribourg (Suisse), p. 406-410.

530 **Revue des questions historiques...** 41[e] année, nouvelle série, t. XXXVI, LXXX[e] de la collection. (Paris, 1906 ; in-8°, 696 p.). — *C. Daux*: Un incident à la basilique d'Hippone en 411, p. 31-73. — *H. Baraude :* Le siège d'Orléans et Jeanne d'Arc, p. 74-112, 395-424. — *E. Fournier :* Pierre de Colmieu était-il prévôt de Saint-Omer en 1227 ? p. 227-230. — *L. Le Monnier :* Les sources de l'histoire de saint François d'Assise, p. 561-572.

531. **Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen klasse der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München.** Jahrgang. 1905. (München, 1906 ; in-8°, IV-802 p.). — *H. Pratz* : Die Autonomie des Templerordens, p. 7-54. – *Simonsfeld* : Urkunden Friedrich Rotbarts in Italien, p. 711-747.

532. **Société d'émulation des Côtes-du-Nord.** Bulletins et Mémoires, t. XLIV (1906). (Saint-Brieuc, 1907; in-8°, XX-212 p.) — *J. Trévédy* : La campagne des Anglais en France en 1373, p. 1-33. — *C. Berthelot Du Chesnay* : L'année préhistorique dans les Côtes-du-Nord (1905-1906), p. 165-195 et pl. — *An. Teskaouer* : A propos de la rivière le Léguer, p. 207-208.

533. **Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.** Procès-verbaux, mémoires, notes et documents. 2e année 1906. (Niort, 1906; in-8°, xl-388 p.). — *Emile Breuillac-Laydet* : Saint-Lignaire, notes du temps passé, p. 1-67 et pl. — *H. Gelin* : Les nouveaux mariés d'autrefois, p. 69-92. — *Dr Prouhet* : Les seigneurs, le château, la terre de La Mothe-Saint-Héray, p. 217-350. — *Eugène Proust* : La légende du puits taillé (près Maisoncelle, commune d'Assas), p. 353-357. — *Henri Gelin* : Notes sur quelques signes ruraux poitevins comportant l'idée d'indication, d'interdiction, etc., p. 364-367. — *Emile Breuillac* : Une colonne romaine (près de Niort), p. 380-382.

534. **Zeitschrift des deutschen Palaestina Vereins.** Band XXVI. (Leipzig, 1903; in-8°.) — *P. Thomsen* : Pälastina nach dem Onomasticon des Eusebius, p. 97-141, 145-188 et carte. = Band XXVII. (Leipzig, 1904; in-8°.) — *R. Röhricht* : Die Pälastinakarte des William Wey, p. 188-193 et pl. = Band XXVIII. (Leipzig, 1905, in-8°.) — *E. Nestle* : Zum Onomastikon des Eusebius, p. 41-43. — *Sobernheim* : Arabische Gefassinschriften von der Ausstellung islamischer Kunst in Paris (1903), p. 176-205 et 4 pl. = Band XXIX. (Leipzig, 1906; in-8°.) — *R. Röhricht* : Die Jerusalemfahrt des Kanonikus Ulrich Brunner vom Haugstift in Würzburg (1470), p. 1-50 — *R. Eckardt* : Das Jerusalem des Pilgers von Bordeaux (333), p. 72-92. — *C. Mommert* : Das Jerusalem des Pilgers von Bordeaux (333), p. 177-193. — *E. Nestle* : Der Teich Betsaida beim Pilger von Bordeaux, p. 193-195.

535. **Zeitschrift fur katholische Theologie.** XXX. 1906. - *J. Ernst*: Die Stellung Dionysius des Grossen von Alexandrien zur Ketzer Auffrage, p. 38-56. — *A. Beck* : Die Lehre des Hilarius von Poitiers über die Leidensfähigkeit Christi, p. 108-122, 305-310. — *A. Feder* : Die Zahl der Bischöfe auf dem Konzil von Nicäa, p. 172-178. — *S. Haidacher* : Chrysostomus-Fragmente unter den Werken des hl. Ephraem Syrus, p. 178-183. — *S. Haidacher :* Die Chrysostomus Homilie « De Chananaea » unter dem Namen des Laurentius Mellifluus, p. 183. - *F. Schmid* : Die verschiedenen Formen des Monophysitismus in theologischer Beleuchtung, p. 266-294. — *G. Rauschen* : Die Lehre des hl. Hilarius von Poitiers über die Leidensfähigkeit Christi, p. 295-305. — *M. Bihl* : Zur Disputation des Joh. Duns Skotus über die anbefleckte Empfängnis, p. 454-469. — *H. Siebert* : Die Heiligenpredigt des ausgehenden Mittelalters, p. 470-491. — *S. Haidacher*: Drei unedierte Chrysostomustexte einer Baseler Hs., p. 572-582. — *J. Ernst:* Die dogmatische Geltung der Beschlüsse des zweiten Konzils von Orange, p. 650-670.

536. **Zeitschrift für romanische Philologie,** hrsg. von Dr G. Gröber, 1905. XXIX Band. (Halle, 1905; in-8°, vi-768 p.) — *W. Færster* : Der Pflug in Frankreich und Vers 296 in Karl des Grossen Wallfahrt nach Jerusalem, p. 1-18. — *L. Foulet*: Marie de France et les Lais bretons, p. 19-56, 293-322. — *K. Jaberg* : Pejorative Bedeutungsentwicklung im Französischen (Forts.), p. 57-71. — *G. Bertona* : Zur Mundartkunde, per

il volgare di Modena del sec. XIV, p. 214-218. — *K. Schuchardt* : Zur Wortgeschichte, zu Span. « Madroño », p. 218-223; Rum. « găun » Hornis, p. 224-225 ; Port. (mal.) « colaga », p. 225 ; Bellun. « scuç », Schnecke, p. 225; Ibero-romanisches, p. 226-327. — *J. Ulrich* : Fr. « blef, blé », Prov. « blat », It. « biavo, biado », p. 227-228 ; Prov. « brac », Afr. « brai », Schlamm, Kot, p. 228. — *G. de Gregorio* : Asic. it. « giarda » (it. « giardone »), Sic. « ciarda », Fr. « jarde (jardon) », p. 228-231 — *C. C. Uhlenbeck* : Chingar, p. 232. — *H. Schuchart* : Lat. « Galla », p. 323-332. — *Schultz-Gora* : Eine Gedichtstelle bei Raimon von Miraval, p. 336-337; Augen des Herzens im Provenzalischen und Altfranzösischen, p. 337-340. — *H. Schuchardt* : Ital. « pisciare », Franz. « pisser », p. 340-342. — *G. Bertoni* : Appunti lessicali ed etimologici Ital. ant. « lerpo » = « palpebra » ; « ziano », Ital. « cafaggiaio », ant. bologn. « saguradaria », p. 343-345. — *L. Jordan* : Zur Entwicklung des Gottesgerichtlichen Zweikampfs in Frankreich, p. 385-401. — *W. Meyer-Lübke* : Wortgeschichtliches. Prov. « beko. » Biene Wespe; Nordfranz. « hur », Zentralfrz. « lüryo » Widder; Franz. « Jade »; Ven « onfegeer » ; Ostfranz, « pané » « kehren », « panör » « Besen »; Sard. « ruskidare » Schnarchen ; Franche-Comt. « til », p. 402-412.— *F. Settegast* : Armenisches im Daurel e Beton, p. 413-417. — *J. Subak* : Weitere kleine Nachträge zu Körting Lateinisch-romanisches Wörterbuch, p. 418-428. — *W. Færster* : Der Katalanische Brief mit Beilage in der Arborea-Sammlung in Cagliari, p. 429-448. — *H. Schuchardt* : Zur Wortgeschichte. Abruzz. « curce » u. s. w., p. 449-450; Port. « cavidar », p. 451 ; Baskische Namen des Erdbeerbaums, p. 451; Lat. « semen » im Bask, p. 452; Altprov. « dolsa », p. 452-453 ; Norm. « Caieu » « Miesmuschel »; Niedermain. « cosaque » « Schober », p. 455-456. — *P. Kretschmer* : Ital. « molo », p. 456-458. — *G. Bertoni* : « Guafiera », p. 458-459. — *A. Horning* : Lat. « Ambitus » in Romanischen, p. 513-551. — *H. Schuchardt* : Ibero-romanisches und Romano-baskisches, p. 552-565. — *G. de Gregorio* : Il codice De Cruyllis-Spatafora in antico siciliano del sec. XIV, contenente la Mascalcia di Giordano Ruffo, p. 566-606. — *Carolina Michaëlis de Vasconcellos* : « Enger, Inçar », p. 607-717. — *V. Crescini* : Zur Wortbildung. Postilla morfologica al Ritmo Cassinese, p. 619-620. — *H. Schuchardt* : Sachen und Wörter, p. 620-622 ; « Caillou », p. 622; Entre chien et loup, p. 622-623; Rum. « Scâlamb », p. 623. — *J. Ulrich* : Nfr. « baliveau » ; Eng. « maschdina » « Arznei », p. 624. — *H. Suchier* : Vivien, p. 641-682. — *C. Michaelis de Vasconcellos* : Randglossen zum altportugiesischen Liederbuch (Forts.), p. 683-711. — *J. Hadwiger* : Sprachgrenzen und Grenzmundarten des Valencianischen [Catalan], p. 712-731.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

537. ADAM (Carl). Der Kirchenbegriff Tertullians, eine dogmengeschichtl. Studie. — Paderborn, Schöningh, 1907; in-8°, VIII-229 p. (Forschungen zur christlichen Literatur u. Dogmengeschichte. IV.) (6 m. 20.)

538. ADAM (Abbé J.-L.). Le cardinal Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances (1453-1470). — Evreux, impr. de l'Eure, 1907; in-8°, 39 p.

539. ALÈS (Adhémar D'). La question baptismale au temps de saint Cyprien. — Paris, Revue des questions historiques, 5, rue Saint-Simon, 1907; in-8°, 48 p.

540. ALLARD (Paul). Une grande fortune romaine au vᵉ siècle. — Paris, Revue des questions historiques, 5, rue Saint-Simon, 1907; in-8°, 28 p.

541. Analecta Franciscana, sive chronica aliaque varia documenta ad historiam Fratrum minorum spectantia, edita a patribus Collegii S. Bonaventuræ. T. IV. — Ad Claras Aquas, 1907; in-8°, XXXV-668 p.

542. Annalen des Vereins fur nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, XXXVI, 1906. — Wiesbaden, R. Bechtold, 1907; in-8°, IV-247 p. et 7 pl. (8 m.)

543. ARÈNE (Edouard). Monographie de la ville de Levens (Alpes-Maritimes). — Nice, Malvano, 1907; in-8°, 32 p.

544. ARNAUD D'AGNEL (L'abbé). Notice sur une châsse de bois peint de l'abbaye de Lérins. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 8 p., 3 pl.

545. ARNAULDET (P.). Le mariage de Louis de France et de Valentine Visconti (documents inédits). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907; in-8°, 28 p.

546. AUBRY (Pierre). Recherches sur les « tenors » français dans les motets du XIIIᵉ siècle. — Paris, H. Champion, 1907; in-8° (3 fr. 50).

547. BAILLY (Henri). Canton de Levet. — Bourges, impr. de Tardy-Pigelet, 1907; in-4°, 99 p.

548. BALLHAUSEN (Carl). Die Schlacht bei Bouvines, 27, VII, 1214. — Jena, H. W. Schmidt, 1907; in-8°, III-119 p. et 2 cartes. (3 m.)

549. BARAUDE (Henri). Le siège d'Orléans et Jeanne d'Arc (1428-1429). — Paris, Revue des questions historiques, 5, rue Saint-Simon, 1906; in-8°, 104 p.

550. BAUDET (Pol). Superstition populaire. A propos de deux haches trouvées dans une maison à Crécy-sur-Serre (Aisne). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 4 p.

551. BAUDON (Dr Th.). Le Préhistorique sur la falaise du Thelle (Oise). Le Mont Sainte-Geneviève, précédé d'un aperçu sur la science préhistorique. — Paris, Schleicher, 1907; in-8°, 76 p.

552. BAUDOUIN (Dr Marcel). Découverte d'une nécropole gallo-romaine à puits funéraires à Apremont (Vendée). — La Roche-sur-Yon, Ivonnet, 1907; in-8°, 55 p.

553. BAUDOUIN (Dr M.). Découverte scientifique d'un mégalithe funéraire inconnu par les lignes de direction de menhirs isolés. — Paris, Société préhistorique de France, 1907; in-8°, 16 p.

554. BAUDOUIN (Dr M.). La nouvelle Seille de l'époque gallo-romaine. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 12 p.

555. BAYE (Bon DE). Antiquités frankes trouvées en Bohême. — Caen, Delesques, 1907; in-8°, 10 p. et pl.

556. BEAUDRY (Amédée). L'église de Montigny-en-Chaussée (Oise). — Caen, Delesques, 1907; in-8°, 28 p. et pl.

557. BEAUREPAIRE-FROMENT (DE). Bibliographie des chants populaires bretons. — Paris, édition de la « Revue du traditionnisme », 60, quai des Orfèvres, 1906; in-16, 41 p.

558. BEERMANN. Raschis Leben und Wirken. — Worms, H. Kräuter, 1906; in-8°, 36 et 33 p.

559. BENOIST (Charles). Le machiavélisme. I. Avant Machiavel. — Paris, Plon et Nourrit, 1907; in-16, 361 p.

560. BIGOT (Alfred). Monographie de Tour, près Bayeux, depuis les origines jusqu'à 1802. — Bayeux, Auvray, 1907; in-8°, 199 p. et pl.

561. BIROT (Dr). L'autel et l'église d'Avenas (Rhône). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907; in-8°, 17 p.

562. Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde, hrsg. von Dr G. Grunau unter Mitwirkung des histor. Vereins des Kantons Bern, des histor. Vereins von Biel, des Vereins zur Forderung des bern. histor. Museums u. s. w. 3 Jahrg. 1907. — Bern, G. Grunau, 1907; in-8°.

563. BÖCKENHOFF (Carl). Speisesatzung mosaischer Art in mittelalterlichen Kirchenrechtsquellen des Morgen-und Abendlandes. — Münster, Aschendorff, 1907; in-8°, VII-128 p. (2 m. 50.)

564. BONDOIS (Marguerite). La translation des saints Marcellin et Pierre. Etude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834. — Paris, Champion, 1907; in-8°, XVI-116 p. (Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences historiques et philologiques. CLX.)

565. BOSDORFF (Gunth.). Bernard von Rouvenac, ein provenzalischer Dichter des XIII jahrh., kritische Ausgabe mit Einleitung, Uebersetzung Kommentar und Glossar. — Erlangen., F. Junge, 1907; in-8°, 75 p. (Aus *Roman. Forschungen.*) (2 m.)

566. BOURDIN (Dr E.). Henri Bouchot, de l'Institut (1849-1906). L'homme et l'œuvre. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907 ; in-8°, 42 p.

567 BRAQUEHAY (Auguste). Histoire de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas (1200-1874) et de l'Hospice des orphelins de Montreuil-sur-Mer. — Montreuil-sur-Mer, impr. du « Journal de Montreuil », 1903; in-8°, 309 p.

568. BRETTE (Armand). Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789. — Paris, E. Cornely, 1907; in-8°, VII-135 p. et 4 cartes. (3 fr. 50.)

569. BRUGIÈRE (Abbé H.) et BERTHELÉ (Jos.). Exploration campanaire du Périgord. — Périgueux, impr. de la Dordogne, 1907; gr. in-8°, 658 p.

570. Catalogue de l'exposition de portraits peints et dessinés du XIIIe au XVIIe siècle à la Bibliothèque nationale, avril-juin 1907. — Paris, Libr. centrale des beaux-arts, 1907; in-8°, XI-204 p. et pl.

571. CAZAURAN. Mirande, souvenirs d'histoire civile et religieuse. — Paris, A. Picard et fils, 1907; in-8°, V-435 et IV-467 p., cartes et pl. (20 fr.)

572. Chantilly. Musée Condé. Itinéraire. — Paris, Plon, 1907; in-16, XXIX-82 p. et plans.

573. CHAPUIS (A.-V.). Messigny. Son histoire à travers le passé. — Dijon, Nourry, 1907; in-8°, 208 p. et pl.

574. CHASTAING (L'abbé). Observations sur les marteaux, racloirs et poinçons trouvés en Périgord, à la station du Moustier. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 11 p.

575. CHESNEL (Dom). Les anciennes maîtrises capitulaires et monastiques. — Paris, Sueur-Charruey, 1907; in-8°, 63 p.

576. CONSTANTIN (A.) et DÉSORMAUX (J.). Etudes philologiques savoisiennes. Essai de grammaire. 1re partie : Du nom au verbe. — Annecy, Abry, 1907; in-8°, 35 p.

577. COULET (Jules). Etude sur l'office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne. — Montpellier, Coulet et fils, 1907 ; in-8°, 173 p. (Publications de la Société des langues romanes. XX.) (5 fr.)

578. COULET (J.). Etudes sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient. — Montpellier, Coulet et fils, 1907; in-8°, 472 p. (Publications de la Société des langues romanes. XIX.) (15 fr.)

579. COUR (Auguste). Catalogue des manuscrits arabes conservés dans les principales bibliothèques algériennes, publié par ordre de M. le gouverneur général de l'Algérie. Medersa de Tlemcem. — Alger, Jourdan, 1907 ; in-4°, 72 p.

580. DEHIO (Geo.). Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler. Im Auftrage des Tages für Denkmalpflege bearb. II. Nordostdeutschland. — Berlin, E. Wasmuth, 1906; in-8, VIII-499 p.

581. DENYS LE CHARTREUX. Opera omnia. T. XXXIII. Opera minora. I. — Freiburg i. B., Herder, 1907; in-8°, 636 p.

582. DES MELOIZES (Cte). La pierre tombale de Berthaut de Fresnoy et de Philippe des Champs au musée de Beauvais. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 11 p. et pl.

583. Destaing (Edmond). Un saint musulman au xve siècle : Sîdi Mhammed El-Haouwâri. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 105 p. (Extrait du *Journal asiatique.*)

584. Deville (Etienne). Dom Jacques-Louis Le Noir et son inventaire des titres normands de la Chambre des comptes de Paris. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 21 p.

585. Diehl (Charles). Palerme et Syracuse. — Paris, Laurens, 1907 ; pet. in-4°, 168 p. (Les Villes d'art célèbres.)

586. Du Brossay. Les Du Guesclin en Anjou. — Angers, impr. de Germain et Grassin, 1907 ; in-8°, 24 p.

587. Dufourcq (Albert). Etude sur les Gesta Martyrum romains, tome II. Le mouvement légendaire romain. — Paris, A Fontemoing, 1907 ; in-8° (15 fr.)

588. Dumast (B^{on} de). La Chambre des comptes du duché de Bar (1420-1790), manuscrit de C. P. de Longeaux, publié et annoté. — Bar-le-Duc, impr. de Contant-Laguerre, 1907 ; in-8°, xxv-546 p., portr.

589. Dumay (Gabriel). Guy de Pontailler, sire de Talmay, maréchal de Bourgogne (1364-1392). — Dijon, impr. de Jacquot et Floret, 1907 ; in-8°, 227 p.

590. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison d'Aiguières, seigneurs de Méjanes. — Paris, Champion, 1907 ; grand in-4°, 43 p.

591. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Chiavari, seigneurs de Montredon. — Paris, Champion, 1906 ; gr. in-4°, 31 p.

592. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Giraud. — Paris, Champion, 1906 ; gr. in-4°, 20 p.

593. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Glandevès, barons de Glandevès, comtes et vicomtes de Pourrières. — Paris, Champion, 1907 ; gr. in-4°, 100 p.

594. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Laugier, seigneurs de Montblanc et la Garde. — Paris, Champion, 1906 ; gr. in-4°, 21 p.

595. Du Roure (Baron). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Quiqueran, barons de Beaujeu, seigneurs de Vaquières et Ventabren. — Paris, Champion, 1906 ; gr. in-8°, 63 p.

596. Eilers (Fr.). Die Dehnung vor dehnenden Konsonantenverbindungen im Mittelenglischen mit Berücksicht. der neuenglischen Mundarten. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, vii-212 p. (Studien zur englischen Philologie. XXVI). (6 m.)

597. Enlart (C.). La tête patibulaire conservée au musée d'Orléans. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 9 p.

598. Farcy (L. de). La tour Saint-Aubin à Angers. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°.

599. Feuvrier (Julien). La station magdalénienne du Trou de la Mère Clochette à Rochefort (8 kilomètres de Dôle). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 4 p.

600. Foerster (W.). Kristian von Troyes. Yvain (der Löwenritter). Textausgabe mit Einleitung, erklär. Anmerkungen und vollständ. Glossar. 3. verm. Aufl.— Halle, M. Niemeyer, 1906; in-8°, lxiv-275 p. (Romanische Bibliothek. V.) (6 m.)

601. Forot (Victor). Les cardinaux limousins. — Paris, Schmit, 1907 ; in-16, 54 p.

602. Fouquier (Marcel). Les grands châteaux de France. Préface par Pierre de Nolhac. T. I. — Paris, Champion, 1907; in-fol., 238 p.

603. Fournier (Joseph). Le roi René géographe. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 11 p.

604. Gayet (Al.). L'art byzantin d'après les monuments de l'Italie, de l'Istrie et de la Dalmatie dessinés par Charles Errard. III. Ravenne et Pompose. Saint-Vital et l'abbaye des Bénédictins. – Paris, Gaillard, 1907 ; in-fol., 76 p. et 30 pl.

605. Gazier (Georges). Henri Bouchot, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale (26 septembre 1849-10 octobre 1906). – Besançon, impr de Dodivers, 1907 ; in-8°, 51 p., portr.

606. Gimon (Lieutenant). Quelques nouveaux mégalithes (1er groupe). Les menhirs de Ginestous. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 12 p.

607. Gofflot (L.-V.) Le théâtre au collège, du moyen âge à nos jours. Préface de M. Jules Claretie. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, xix-336 p. (7 fr. 50.)

608. Goidanich (P. G.). L'origine e le forme della dittongazione romanza. Le qualita d'accento in sillaba mediana nelle lingue indoeuropee. — Halle, M. Niemeyer, 1907, in-8°, vii-218 p. (Zeitschr. für roman. Philol., Bhft V.) (7 m.)

609. Gossart (Maurice). Catalogue des incunables d'origine néerlandaise conservés à la bibliothèque communale de Lille. – Lille, impr. de Danel, 1907 ; in-8°, 83 p.

610. Gossart (M.). La peinture de diableries à la fin du moyen âge. Jérome Bosch, le faiseur de diables, de Bois-le-Duc. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, 321 p. et pl. (10 fr.)

611. Goyau (Georges). Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande. — Paris, Perrin, 1907 ; in-16, 80 p. (1 fr.)

612. Grass (Carl). Das Adamsspiel, anglonormannisches Mysterium des xii Jahrh. 2 verb. Aufl. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, lxix-95 p. (Romanische Bibliothek. VI.) (4 m.)

613. Gritzner (Erich). Die Siegel der deutschen Universitäten in Deutschland, Œsterreich, und der Schweiz. — Nürnberg, Bauer und Raspe, 1906 ; in-8°, vi-59 p. et pl. (J. Siebmacher's Grosses u. allgemeines Wappenbuch. I Bd. VIII Abtlg.)

614. Gröber (G.). Die älteste rätoromanische Sprachdenkmäler, mit einem

Vorwort von L. Traube. — München, G. Franz, 1907; in-8°, p. 71-96 et pl. (Aus *Sitzungsber. der bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

615. Guilhiermoz (P.). Note sur les poids du moyen âge. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1906; in-8°, 123 p.

616. Guillemaut (Lucien). Bresse louhannaise. Les mois de l'année. Usages, mœurs, fêtes, traditions populaires. — Louhans, impr. de Vve Romand, 1907; in-8°, vii-239 p.

617. Guyer (Sam.). Die christlichen Denkmäler der ersten Jahrtausends in der Schweiz. — Leipzig, Dieterich, 1907; in-8°, xiii-115 p. (Studien über christliche Denkmäler hrsg. von. Joh. Ficker. Neue Folge der archäolog. Studien zum christl. Altertum und Mittelalter. IV.) (5 m.)

618. Hamy (Dr E.-T.). Les sigles figulins de la flotte de Bretagne. — Boulogne-sur-Mer, impr. de Hamain, 1907; pet. in-8°, 38 p.

619. Hanauer A.). Les faïenciers de Haguenau. — Strassburg, J. Noiriel, 1907; in 8°, 63 p. (Extr. de la *Revue d'Alsace.*)

620. Hansische Geschichtsblätter hrsg. vom Verein für Hansische Geschichte. 34 Jahrg. 1907. I Heft. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1907; in-8°.

621. Harcourt (Mis d'). Dom Le Noir. Preuves généalogiques et historiques de la maison d'Harcourt. — Paris, H. Champion, 1907; in-4°, 500 p. (30 fr.)

622. Herbomez (Armand d'). A propos des baillis d'Arras sous le règne de saint Louis. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1906; in-8°, 10 p.

623. Hesseling (D. C.). Essai sur la civilisation byzantine. Traduction française, avec une préface par G. Schlumberger. — Paris, A. Picard et fils, 1907; in-12, viii-381 p. (3 fr. 50.)

624. Heyd (W.) u. Schön (Th.). Bibliographie der wurtembergischen Geschichte. Im Auftrage der würtemberg. Kommission für Landesgeschichte bearb. III Bd. — Stuttgart, W. Kohlhammer, 1907; in-8°, xii-169 p. (2 m.)

625. Hirschfeld (O.), Mommsen Th.) et Domaszewki (A.). Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ Borussicæ editum. XIII, Pars II, fasc. II. Inscriptiones Germaniæ inferioris, milliaria Galliarum et Germaniarum. — Berlin, G. Reimer, 1907; in-fol., p. 31-38 et 505-713. (23 m.)

626. Horten (M.). Avicenna. Das Buch der Genesung der Seele, eine philosoph. Enzyklopädie. II. Serie. Die Philosophie. III. Gruppe und XIII Tl. Die Metaphysik, enth. die Metaphysik, Theologie, Kosmologie und Ethik. — Leipzig, R. Haupt, 1907; in-8°, p. 129-384. (8 m.)

627. Hortzschansky (A.). Bibliographie des Bibliotheks-und Buchwesens. 3 Jahrg. 1906. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1907; in-8°, ix-160 p. (Zentralblatt für Bibliothekswesen, Bhft. XXXII.) (8 m.)

628. Huguet (Adrien). Le passage de Jeanne d'Arc dans le Vimeu (décembre 1430). Itinéraire du Crotoy à Eu par Saint-Valery. — Saint-Valery-sur-Somme, impr. de Ricard-Leclercq, 1907; in-8°, 18 p.

629. Jacobsen (Emil). Sienesische Meister des Trecento in der Gemälde-

galerie zu Siena. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, 56 p. et 26 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. LI.)

630. Jacotin (Antoine). Preuves de la maison de Polignac, recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Velay, Auvergne, Gévaudan, Vivarais, Forez, etc. (ixe-xviiie s.). — Paris, E. Leroux, 1898-1906; 5 vol. in-4°.

631. Jagic (V.). Psalterium Bononiense. Interpretationem veterem slavicam cum aliis codicibus collatam, adnotationibus ornatam, appendicibus auctam adjutus Academiæ scientiarum Vindobonensis liberalitate ed. Acccedunt XIX specimina codicum. — Berlin, Weidmann, 1907; in-8°, xii-968 p. (25 m.)

632. Joanne. Chantilly et le musée Condé. — Paris, Hachette, 1907; in-16, 27 p. et pl.

633. Joanne. Fontainebleau et la forêt, guide. — Paris, Hachette, 1907; in-16, 64 p.

634. Joanne (Paul). Paris. — Paris, Hachette, 1907; in-16, cxiii-449 p., et pl.

635. Jordell (D.). Catalogue général de la librairie française. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. T. XVII. (Table des matières des t. XIV et XV, 1891-1899). — Paris, Per Lamm, 1906; 2 fascicules in-8° à 3 col., p. 1-514.

636. Jousset de Bellesme et Savigny. L'atelier préhistorique de la Longère (communes de Saint-Jean-Pierrefixte et de Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 20 p.

637. Jubaru (Le P. Florian). Sainte Agnès, vierge et martyre de la voie Nomentane, d'après de nouvelles recherches. — Paris, Dumoulin, 1907; in-4°, xi-388 p.

638. Jusselin (Maurice). Lettres de Philippe le Bel, relatives à la convocation de l'assemblée de 1302. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907; in-8°, 4 p.

639. Kaul (Ludwig). Abwanderung und Verteilung der Alamannen, Beitrag zur Geschichte der Völkerwanderung, Vortrag. — Augsburg, Literar. Institut, 1907; in-8°, 31 p.

640. Kirchner (A.). Table récapitulative des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs (1841-1905). — Besançon, impr. de Dodivers, 1907; in-8°, vi-129 p.

641. Kleinclausz (A.). Dijon et Beaune. — Paris, H. Laurens, 1907; pet. in-4°. (Les Villes d'art célèbres).

642. Knipping und Ilgen (Th.). Die neuen Dienstgebäude der Staatsarchive zu Coblenz und Düsseldorf. — Leipzig, S. Hirzel, 1907; in-8°, vii-62 p. (Mitteilungen der K. preussischen Archivverwaltung. IX.)

643. Lauby (Ant). De la création d'un musée à Saint-Flour (Cantal). — Saint-Flour, impr. de Regimbal, 1907; in-8°, 30 p.

644. Laurain (E.). Renaud de Béronne, bailli de Senlis. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1906; in-8°, 11 p.

645. LAVENIR (F.-X.). Documents et traditions sur la paroisse de La Tour-de-Salvagny, anciennement annexe de Lentilly. — Lyon, Grange, 1906 ; in-8°, XIV-233 p. et pl.

646. LEBRUN (Louis). Habitations lacustres du lac de Clairvaux (Jura). Fouilles de 1905 et 1906. — Besançon, impr. de Dodivers (1907) ; in-8°, 23 p.

647. LECLERCQ (Dom H.). Manuel d'archéologie chrétienne, depuis les origines jusqu'au VIIIe siècle. — Paris, Letouzey et Ané, 1907 ; in-8°, 600 et 670 p.

648. LEFEBVRE (Léon). Histoire du théâtre de Lille, de ses origines à nos jours. I. 1re partie : les Origines jusqu'au XVIIe siècle ; 2e partie : La salle de la Comédie (1702-1787). — Lille, impr. de Lefebvre, 1907 ; in-8°, VI-424 p.

649. LEFÈVRE-PONTALIS (Eug.). A travers le Beauvaisis et le Valois. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 103 p. et pl.

650. LEFÈVRE-PONTALIS (E.). Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et le Valois. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 33 p. et pl.

651. LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? - Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 32 p.

652. LÉGER (Louis). Prague. – Paris, H. Laurens, 1907 ; pet. in-4°, 152 p. (Les Villes d'art célèbres.)

653. LEMARCHAND (Ernest). Le château royal de Vincennes, de son origine à nos jours (Vincennes, résidence royale ; les Minimes du bois de Vincennes ; Mazarin à Vincennes ; les prisonniers du Donjon ; fêtes patriotiques à Vincennes pendant la Révolution ; la mort du duc d'Enghien ; Louis XVII a-t-il été enfermé à Vincennes de 1804 à 1809 ? Daumesnil ; transformations du château et du bois). — Paris, Daragon, 1907 ; in-8°, II-330 p. et 4 pl.

654. LESEUR (Guillaume). Le manuscrit original de l'histoire de Gaston IV, comte de Foix. Additions et corrections par Henri Courteault. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 35 p

655. LEURIDAN (Th.). Armorial de l'arrondissement d'Hazebrouck, étude iconographique pour les vitraux du bas-côté du midi de la basilique Notre-Dame de la Treille à Lille. — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1907 ; in-8°, 36 p. et 7 pl.

656. LEVILLAIN (Léon). Le baptême de Clovis. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1906 ; in 8°, 19 p.

657. LIMON (Dr). La prostitution à Besançon au XVe et au XVIe siècles. — Besançon, impr. de Dodivers, 1907 ; in-8°, 11 p.

658. LOISNE (Comte DE . Les anciennes localités disparues du Pas-de-Calais. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 78 p.

659. LO PARCO (Francesco). Dei maestri canonisti attribuiti al Petrarca. — Paris, Champion, 1906 ; in-8°, 23 p.

660. LUCHAIRE (Achille). Innocent III, la Question d'Orient. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 303 p.

661. LUTZ (J.) und PERDRIZET (P.). Speculum humanæ Salvationis, kritische Ausgabe, Uebersetzung von Jean Mielot (1488). Die Quellen des Speculums und seine Bedeutung in der Ikonographie, besonders in der elsäss. Kunst des XIV Jahrh., mit der Wiedergabe in Lichtdr. der Schlettstadter Handschrift, ferner sämtl. alten Mülhauser Glasmalereien, sowie einiger Scheiben aus Colmar, Weissenburg, u. s. w. I Bd. 1 Thl. II Bd. 1 Thl. — Leipzig, C. Beck, in-fol., XX-99 et 96 p.

662. MACARY (Sylvain). Généalogie de la maison du Faur, dressée d'après les documents authentiques et les notes du comte Anatole de Pibrac. — Toulouse, impr. d'Ecos, 1907 ; in-4°, XIV-281 p. et pl.

663. MAIGNIEN (Edmond). Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la bibliothèque municipale de Grenoble, tome Ier. — Grenoble, impr. de Allier, 1906 ; in-8°, à 2 col., XI-502 p.

664. MANCA-AMAT DE VALLOMBROSA (A.-J.-G.-M.). Histoire de la prévôté de l'Hôtel le Roi. — Paris, Larose et Tenin, 1907 ; in-8°, 344 p.

665. MANDROT (B. DE). Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de sa succession (1415-1525). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 47 p.

666. MANICHON (Dr Lucien). Notice historique sur Bourgogne, chef-lieu de canton de la Marne. — Reims, Matot, 1907 ; in-8°, 84 p.

667. MARTIN-SABON (F.). Catalogue des photographies archéologiques faites dans les villes, bourgs et villages de l'Ile de France et dans les provinces de Picardie, Normandie, Bretagne, Maine, Orléanais, Touraine, Berry, Auvergne, Bourbonnais, Nivernais, Bourgogne, etc. — Chartres, impr. de Durand, 1907 ; in-8°, 35 p.

668. MARTROYE (F.). Genseric, la conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident. — Paris, Hachette, 1907 ; in-8°, VI-398 p. (7 fr. 50.)

669. MEYER (Ad.). Französische Lieder aus der Florentiner Handschrift Strozzi-Magliabecchiana Cl. VII, 1040. Versuch einer kritischen Ausgabe. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, X-114 p. (Zeitschrift für romanische Philologie, Bhft. VIII.) (4 m.)

670. MICHEL (André). Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. T. II, 2e partie. Evolution de l'art gothique (L'architecture gothique au XIVe siècle, par C. Enlart ; la Sculpture du XIVe siècle en Italie et en France, par E. Bertaux ; la Sculpture en France et dans les pays du nord jusqu'au dernier quart du XIVe siècle, par A. Michel ; la Peinture italienne par A. Pératé ; l'Orfèvrerie et l'émaillerie aux XIIIe et XIVe siècles, par J.-J. Marquet de Vasselot). — Paris, A. Colin, 1907 ; gr. in-8°, 490 p. et pl. (15 fr.)

671. MIGEON (Gaston). Manuel d'art musulman. II. Les arts plastiques et industriels. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°.

672. MINGES (P.). Der Gottesbegriff des Duns Scotus auf seinen angeblich exzessiven Indeterminismus geprüft. — Wien, Mayer, 1907 ; in-8°, XI-173 p. (Theologische Studien der Leo-Gesellschaft. XVI.) (4 m. 20.)

673. Mireur (F.). Les anciens couvents de Draguignan. Les Cordeliers. — Draguignan, impr. de Latil, 1907 ; in-8°, 31 p.

674. Mitteilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft, XXV Jahrg., 1906-1907. — München, E. Merzbacher, 1906; in-8°.

675. Molinier (Auguste). Les sources de l'histoire de France, des origines aux guerres d'Italie (1494). VI. Table générale par L. Polain. — Paris, Picard, 1906 ; in-8°, à 2 col.. vii-219 p.

676. Molsdorf (W.). Holzschnitte und Schrotblätter aus der Königl. und Universitäts-Bibliothek Breslau. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-fol., 14 p. et 13 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh. hrsg. von Paul Heitz.) (30 m.)

677. Monceaux (Paul). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. — Paris, Klincksieck, 1907 ; in-4°, 143 p. (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XII, 1re partie.)

678. Morel (Le chanoine). Pierres tombales de Chevrières, Longueil-Sainte-Marie et Remy. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 8 p. et 2 pl.

679. Morel-Fatio (A.). El libro de Alexandre, manuscrit esp. 488 de la Bibliothèque Nationale de Paris. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, xxviii-333 p. (Gesellschaft für romanische Literatur. X.) (14 m.)

680. Mortillet (A. de). La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 24 p.

681. Mouret (Félix). Sulpice Sévère à Primuliac. — Paris, A. Picard et fils, 1907 ; in-8°, 235 p., 15 pl. et cartes. (7 fr. 50.)

682. Mueller (E.). Nithardi Historiarum libri IV. Ed. III. Accedit Angel berti rhythmus de pugna Fontanetica. — Hannover, Hahn, 1907 ; in-8°, xiv-61 p. (Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum.)

683. Nicolas (C.). Anciennes paroisses de Saint-Pierre de Via-Sacra, Saint-Privat, Saint-Jean-l'Evangéliste, Saint-Jacques ou des Trinitaires à Saint-Gilles (1170-1790). — Nîmes, Impr. générale, 1906 ; in-8°, 56 p. et 3 pl.

684. Nolhac (Pierre de). Pétrarque et l'humanisme, nouvelle édition. — Paris, Champion, 1907 ; 2 vol. in-8°, x-280 et 334 p. (20 fr.)

685. Numismatische Zeitschrift hrsg. von der numismat. Gesellschaft in Wien, 38 Bd. Jahrg., 1906. — Wien, Manz, 1907 ; in-8°, xvi-303 p.

686. Omont (Henri). Notice sur le manuscrit latin 886 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale, contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, un traité de Jean d'Argilly, etc. — Paris, Klincksieck, 1906 ; in-4°, 34 p.

687. Omont (Henri). Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1905-1906, inventaire sommaire. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 80 p.

688. Parsy (Paul). Saint Eloi (590-659). — Paris, V. Lecoffre, 1907 ; in-12, xii-197 p. (Les Saints.)

689. Pavot. Notes sur la découverte à Bruz (Ille-et-Vilaine) d'armes et outils préhistoriques en quartz-jaspe (caillou de Rennes). — Le Mans, impr. de Monnoyer (1907) ; in-8°, 8 p.

690. Piquet (F.). Précis de phonétique historique de l'allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive. — Paris, Klincksieck, 1907 ; in-18, xv-243 p.

691. Poisat (Louis). Lorette au xiie siècle. — Paris, Sueur-Charruey (1907) ; in-8°, 52 p. et 2 cartes.

692. Poisat (Louis). La question de Lorette et le livre de M. Chevalier. — Paris, Bloud, 1907 ; in-16, 52 p.

693. Poulhès (Abbé Bernard). L'ancien Raulhac, depuis ses origines jusqu'à la Révolution. 2e partie : Organisation civile. — Aurillac, Impr. moderne, 1907 ; in-8°, iii-324 p.

694. Poullain (H.). Origine de fondation des communes du département du Loiret. — Orléans, impr. de Gout, 1907 ; in-8°, 28 p. et carte.

695. Poupardin (René). Etude sur les institutions politiques et administratives des principautés lombardes de l'Italie méridionale (ixe-xie s.), suivie d'un catalogue des actes des princes de Bénévent et de Capoue. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, vii-185 p.

696. Poupardin (René). Etudes sur l'histoire des principautés lombardes de l'Italie méridionale et de leurs rapports avec l'Empire franc. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 91 p., facs.

697. Quignon (Hector). Une plaque de reliure en os de la collection Troussures. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 12 p. et pl.

698. Raulet (Lucien). Une supercherie archéologique. L'ancienne église Saint-Vincent de Maule (Seine-et-Oise). — Pontoise, impr. de Paris, 1907 ; in-8°, 7 p.

699. Recueil des Historiens des Croisades, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Documents arméniens, t. II. Documents latins et français relatifs à l'Arménie. — Paris, Klincksieck, 1907 ; in-fol. cclxiv-1042 p. (60 fr.)

700. Régnier (Adolphe). Saint Martin (316-397). — Paris, Lecoffre, 1907 ; in-18, 215 p. (Les Saints.)

701. Rhamm (A.). Verzeichnis der bis zum J. 1815 erschienenen Drucksachen und der Handschriften der landschaftlichen Bibliothek zu Braunschweig. — Braunschweig, Meyer, 1907 ; in-8°, viii-205 p.

702. Ribier (René de). Les archiprêtres de Mauriac, prieurs de Saint-Thyrse d'Anglards. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 129 p.

703. Riggenbach (Eduard). Historische Studien zum Hebräerbrief, I Tl. Die ältesten Latein-Kommentare zum Hebräerbrief, ein Beitrag zur Geschichte der Exegese und zur Literaturgeschichte des Mittelalters. — Leipzig, A. Deichert, 1907 ; in-8°, x-243 p. (Forschungen zur Geschichte der neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur. VIII, 1.)

704. Robillard de Beaurepaire (Eugène de). Les Puys de Palinod de

Rouen et de Caen, ouvrage posthume publié par Charles de Robillard de Beaurepaire et précédé d'une lettre de M. Léopold Deliśle. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, XVII-404 p. et 3 pl.

705. ROUGÉ (Jacques). Traditions populaires, région de Loches (Indre-et-Loire). — Paris, E. Lechevalier, 1907 ; in-12, 76 p.

706. RYDBERG (Gust.). Zur Geschichte des französischen ə II. 5. Monosyllaba im Französischen. Demonstrative Komposita, Relativa, Konjunktionen, Adverbien. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1907 ; in-8°, p. 755-1099.

707. SADOUL (Charles). Table alphabétique générale des trente premiers volumes des Bulletins de la Société philomathique vosgienne (1875-1905). — Saint-Dié, impr. de Cuny, 1907 ; in-8° à 2 col, 102 p.

708. SALADIN (H.). Manuel d'art musulman. I. Architecture. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°.

709. SASS (Ernst). L'Estoire Joseph. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, 119 p. (Gesellschaft für romanische Literatur. XII) (4 m. 80.)

710. SCHMID (Jos.). Die Osterfestberechnung in der Abendländischen Kirche vom 1 allgemeinen Konzil zu Nicäa bis zum Ende des VIII Jahrh. — Freiburg i. B., Herder, 1907 ; in-8°, IX-111 p. (Strassburger theologische Studien. IX Bd. 1 Hft.) (3 m.)

711. SCHÖNBACH (A.-E.). Studien zur Geschichte der altdeutschen Predigt. VIII. Ueber Leben, Bildung und Persönlichkeit Bertholds von Regensburg. II. — Wien, A. Holder, 1907 ; in-8°, 106 p. (Aus *Sitzungsber d. k. Akad. der Wissensch.)*

712. SCHREIBER (W. L.). Holzschnitte des 15 Jahrh. in den fürstl. Furstenbergischen Sammlungen zu Donaueschingen. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-fol., 14 p. et 20 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh., hrsg. von Paul Heitz.) (35 m.)

713. SCHREIBER (W.-L.). Holzschnitte des 15 Jahrh. in der königl. Landesbibliothek zu Stuttgart. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-fol., 10 p. et 7 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh., hrsg von Paul Heitz.) (25 m.)

714. SENN (Félix). L'institution des vidamies en France. — Paris, A. Rousseau, 1907 ; in-8°, XVI-256 p.

715. SIGNOREL (Jean). Découverte à Saint-Girons d'un cippe romain portant une inscription funéraire. Mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes de 1906 (section d'archéologie, séance du 17 avril). — Foix, Gadrat, 1907 ; in-8°, 7 p.

716. SMICIKLAS (T.). Codex diplomaticus regni Croatiæ, Dalmatiæ et Slavoniæ. Ed. Academia scientiarum et artium Slavorum meridionalium. Vol. IV. Diplomata annorum 1236-1255. — Agram, G. Trpinac, 1906 ; in-8°, V-647 p.

717. STEIN (Henri). Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, XI-600 p. (Manuels de Bibliographie historique. IV.) (15 fr.)

718. STERZI (Mario). Una sacra rappresentazione in Logudorese. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, XX-90 p. (Gesellschaft für romanische Literatur. XI.) (4 m. 40.)

719. STIMMING (Alb.). Die altfranzösischen Motette der Bamberger Handschrift. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, XXXVII-231 p. (Gesellschaft für romanische Literatur. XIII.) (11 m.)

720. STOUFF (Louis). Comptes du domaine de Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, dans la Haute-Alsace. Extraits du Trésor de la Chambre des Comptes de Dijon (1424-1426). — Paris, Larose, 1907 ; in-8°, 90 p.

721. STUECKELBERG (E.-A.). Die Katakombenheiligen der Schweiz, ein Beitrag zur Kultur-und Kirchengeschichte der letzten drei Jahrhunderte. — Kempten, J. Kösel, 1907 ; in-8°, IX-20 p. et 8 pl. (2 m. 50.)

722. STUMFALL (Balth.). Das Märchen von Amor und Psyche in seinem Fortleben in der französischen, italienischen, und spanischen Literatur bis zum 18 Jahrh. — Leipzig, A. Deichert, 1907 ; in-8°, XVI-205 p. (Münchener Beiträge zur roman. u. engl. Philol. XXXIX.) (5 m.)

723. TERTULLIEN. Adversus Praxean, hrsg. von Dr E. Kroymann. — Tübingen, J. C. B. Mohr, 1907 ; in-8°, XXIV-88 p. (Sammlung ausgewählter kirchen, und dogmengeschichtlicher Quellenschriften, hrsg. von J. Kruger. II Reihe, 8 Heft.)

724. THIBAUT (Le P. J.). Origine byzantine de la notation neumatique de l'église latine. — Paris, Picard, 1907 ; gr. in-8°, VIII-107 p. et pl.

725. ULRICH (J.). Chiampel. Der engadinische Psalter neu hrsg. — Halle, M. Niemeyer, 1906 ; in-8°, XXXI-439 p. (Gesellsch. für romanische Literatur. IX.) (18 m.)

726. UZUREAU (F.). Andegaviana (5e et 6e séries). — Paris, Picard, 1906-1907 ; 2 vol. in-8°, 503 et 560 p.

727. VALOIS (Noël) Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc. Réponse d'un clerc parisien à l'apologie de la pucelle par Gerson (1429). — Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley, 1907 ; in-8°, 21 p.

728. VANDERMACQ (Victor-L.). Etude du droit matrimonial et successoral dans l'ancienne coutume de Limoges (thèse). — Paris, A. Rousseau, 1907 ; in-8°, VIII-172 p.

729. VAN WAGENINGEN (J.). Album Terentianum picturas continens ex imagine phototypa Lugdunensi Terentii codd. Ambrosiani H 75 et Parisini 7899 sumptas et lithographice expressas. — Groningen, P. Noordhorff, 1907 ; in-fol., 88 p. (6 m.)

730. VAUVILLÉ (Octave). Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne) (Noviodunum des Suessiones). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 29 p.

731. VERCOUTRE (A.-T.). Les bas-reliefs de l'autel de Nautæ Parisiaci. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 7 p.

732. VERRIER (A.-J.) et ONILLON (R.). Glossaire étymologique et histo-

rique des patois et des parlers de l'Anjou. — Paris, Germain et G. Grassin, 1907 ; in-8° (en souscription).

733. VIARD (Jules). La fiscalité pontificale en France au XIV[e] siècle. — Paris, Revue des questions historiques, 5, rue Saint-Simon, 1907 ; in-8°, 13 p.

734. VIARD (Jules). Henri Le Moine, de Bâle, à la bataille de Crécy. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1906 ; in-8°, 10 p.

735. VIEILLARD (Camille). Une consultation médicale au XII[e] siècle. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907 ; in-8°, 13 p.

736. VUAGNEUX (Henry). Courbevoie et ses environs, de leur origine à nos jours. — Poissy, impr. de Lejay fils et Lemoro, 1906 ; in-8°, 159 p., 17 pl.

737. Zeitschrift für Kirchengeschichte, hrsg von Th. Brieger und B. Bess. 28 Bd. 1 Hft. — Gotha, F. Perthes, 1907 ; in-8°.

PÉRIODIQUES

---

738. **Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain**, t. XXXIX, 1906. (Bourg, 1906 ; in-8°, 390 p.) — *E. Philipon*: Le second royaume de Bourgogne (suite), p. 1-32. — *D[r] Victor Nodet:* Les tombeaux de Brou, p. 33-48. — *F. Marchand:* Etudes archéologiques (suite): Bourg, taureau de bronze; Priay, buste antique; Le Plantay, objet de bronze ; nécropole du Chatelard, p. 49-85 et 3 pl. ; Jasseron, cimetière du Clos de Comté; Coligny, cimetière de Champel; Amberieu, nécropole de Gouvières et cimetière de Grandchamp; Béon, cimetière de la Livette; Oussiat, tombes de Monterre, p. 121-144 ; Senissiat, nécropole burgo-franque ; Briord, cimetière burgonde; Crepiat, tombe de sur la Loyes ; Saint-Germain-les-Paroisses, nécropole de Cessieu; Champfronier, tombes; Mornay, cimetière de la Croix de Blouzin; Ambléon, tombes de Belet; observations générales sur les tombes barbares ; musée de Bourg, fibule à décoration aviforme; tombes de Brou, p. 299-342. — *X. Brun :* Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny (suite), p. 97-120, 261-290. — *G. Jeanton :* La commanderie d'Aigrefeuille en Bresse, p. 145-204 et pl. — *L. Perret:* Mon vieux Chatillon, p. 205-260.

739. **Annales des Basses-Alpes**. Nouvelle série. Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, t. XII, 1905-1906. (Digne, s. d.; in-8°). — *V. Lieutaud:* Une nouvelle source de l'histoire bas-alpine. Le Journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres, chancelier des comtes de Provence Louis I[er] (1382-1384) et Louis II d'Anjou (1384-1417) (suite), p. 23-34. — *Damase Arbaud :* Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor

de Marseille dans les Basses-Alpes avant le XIIe siècle, avec des recherches sur l'origine de quelques familles de Provence, p. 35-52, 96-110, 180-186, 248-261, 318-331, 402-409. — *Ch. Vars :* Un milliaire d'Aurélien (à Saint-Jeannet), p. 62-64. — *Jacques Delmas :* De Céreste à Reillane (excursion de la Société), p. 111-118. — *V. Lieutaud :* Donation de Volone et de Rognes (3 février 1489 n. s.), p. 119-122. — *P.-H. Bizot:* Saint-Sauveur de Manosque, p. 129-153, 274-287, 332-348, 388-401. — *V. Lieutaud:* Le protocole de Me Jean Monge, notaire à Digne (1478), p. 154-179. — Testament de Pons de Justas, seigneur de Peypin (27 mars 1327), p. 188. – *Abbé Arnaud d'Agnel :* Le préhistorique dans le sud-ouest des Basses-Alpes, p. 211-236 et 12 pl. — *Cyprien Bernard :* Etude sur les anciennes familles de Forcalquier, p. 288-299, 349-358, 410-424. — *A. Richaud:* Essai de folklore bas-alpin. Quelques légendes, p. 440-449.

740. **Annales du Comité flamand de France,** t. XXVIII, 1906-1907. (Lille, 1907; in-8°, XXIV-575 p.). — *J. Finot:* Etude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et la République de Gênes au moyen-âge, p. XXV-XXXII, 1-384.

741. **Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube** pour 1906, 80e année (Troyes, s. d. ; in-8°, 440-181 p.). — *Abbé A. Prévost :* Le palais épiscopal de Troyes, p. 3-25 et pl. — *Albert Babeau* : L'Hôtel-Dieu Saint-Bernard de Troyes, p. 31-47 et pl. — *Louis Le Clert* : Liste des dons faits au musée de Troyes pendant l'année 1905, p. 153.

742. **Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.** Bulletin périodique, 1906, 53e année, 5e série, vol. VI. (La Roche-sur-Yon, 1907; in-8°, xx-285 p.) — *G. Loquet :* Essais historiques sur les baronnies du nord-ouest du Poitou comprises dans les Marches dites de Bretagne et de Poitou (suite), p. 1-151. — *Dr Marcel Baudouin*: Découverte d'une nécropole gallo-romaine à puits funéraires à Apremont (Vendée), p. 153-206.

743. **Archivalische Zeitschrift,** herausgegeben durch das Bayerische allgemeine Reichsarchiv in München. Neue Folge, XIIter Band. (München, 1905; gr. in-8°, 324 p.). — *F. Mühlbauer :* Die oberpfälzischen Landstände und ihr Einfluss auf das Steuerwesen, besonders das Ungeld, p. 1-78. — *G. von Böhm*: Das k. Bayerische geheime Staatsarchiv, p. 79-106. — *Müller* : Das neue Kreisarchiv der Pfalz in Speier, p. 107-132. — *J. Breitenbach:* Zur Geschichte des Kreisarchivs Neuburg, p. 133-155. — *E. Baur :* Bemerkungen zur Konservierung von Archivalien, p. 156-170. — *M. J. Neudegger* : Die Urkundensammlung am K. B. National Museum zu München, p. 171-273. — *P. Glück und A. Mitterwieser :* Das Stadtarchiv zu Ochsenfurt, p. 274-320.

744. **Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne,** 2e série, t. XXII, 1906. (Laval, 1906 ; in-8°, 512 p.) — *P. de Farcy :* Cartulaire et obituaire du prieuré des Bonshommes de Craon, p. 96-122, 195-212, 284. — *Hippolyte Sauvage*: Armorial de la Mayenne (suite), p. 240-244, 295-304, 441-453. — *Abbé Angot:* Ruines gallo-romaines

découvertes à Sainte-Gemme-le-Robert, p. 249-251. — *César Chabrun et Héron de Villefosse* : Le trésor de Jublains (monnaies romaines et vase de bronze avec reliefs), p. 305-311 et pl.

745. **Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons,** t. XII, 3e série, 1903-1904. (Soissons, 1907 ; in-8°, 433 et 26 p.) — *Abbé Hivet :* Etymologie de Chalandry (arrond. de Laon), p. 5-7. — *Blanchard :* La statuaire et les sculptures de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, p. 31-74 et pl. — *Abbé Hivet :* Etymologie des noms des évêques de Soissons, p. 75-83. — *Fernand Blanchard* : Vase gallo-romain à inscription votive (trouvé à Soissons), p. 95-97. — *Bouchel :* Nouvelles observations sur des livres liturgiques soissonnais, p. 121-126. — *Abbé Hivet* : Etymologie du mot Clouïse (pierre légendaire près d'Haramont), p. 139-140. — *Brucelle* : Ecu d'or à la couronne de Charles VII, et pièce d'argent de Louis II de Male, comte de Flandre, p. 140-141. — *Colonel Lecer*: Recherche de l'itinéraire suivi par César pour marcher de son camp de Berry-au-Bac sur Noviodunum (an de Rome 696), p. 145-149. — *Vauvillé* : Monnaies gauloises de l'enceinte de Pommiers recueillies en 1902 et 1903, p. 149-152 ; recueillies de décembre 1903 à octobre 1904, p. 317-319. — *Fernand Blanchard* : Description d'objets romains découverts à Soissons, boulevard Pasteur, de 1899 à 1903, p. 153-166. — *Abbé Delaplace* : Note sur Enguerrand de Bournonville, la fleur des chevaliers († 1414), p. 222-225. — *Abbé Jacquelet* : Le nom de Vauxbuin, p. 233-238. — *Abbé Jacquelet :* Antiquités géologiques et historiques de Vauxbuin, p. 240-245. — *Abbé Hivet* : Etymologie de Larris et de Mailly, p. 247-248. — *Fernand Blanchard :* Rapport sur l'excursion de Vailly, p. 257-263. — *Delorme* : Notes sur le mobilier artistique de la cathédrale de Soissons, p. 265-292. — *Abbé Jacquelet :* Topographie ancienne et moderne de Vauxbuin, p. 292-303. — *Brucelle* : Excursion à Braine, p. 304-310. — *Octave Vauvillé* : L'enceinte de Pommiers (Aisne) (Noviodunum des Suessiones), p. 321-361. — *Brucelle* : La pierre d'Ostel (monument druidique), p. 362-370 et pl. — *Abbé Jacquelet* : Seigneurie de Vauxbuin, p. 421-432.

746. **Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers** (Hérault)... 3e série, tome VI. (Béziers, 1905-1906 ; in-8°, 636 p.) — *Dr L. Tarrieux* : Catalogue des monnaies contenues dans le médaillier de la Société, p. 35-274. — *A. Soucaille :* Statuts de corporations biterroises d'arts et métiers, p. 353-446. — *F. Mouret :* Sulpice Sévère à Primuliac (Tumulus de Saint-Bauzille d'Esclatian), p. 447-568.

747. **Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes...** 25e année, 3e série. (Gap, 1906 ; in-8°, xxx-306 p.) — *Abbé F. Allemand* : Notice historique et archéologique sur la commune de la Bâtie-Neuve, p. 1-22. — *David Martin* : La station de Montseleucus et la voie romaine des Alpes Cottiennes, p. 35-41. — *David Martin :* Sépultures du Serre de la Bâtie-Neuve, p. 43-46. — *Louis Jacob* : Essai historique sur la formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie (suite et fin), p. 97-129, 147-188, 3 cartes. — *Abbé F. Allemand* : Découvertes archéologiques à

Rambaud et emplacements successifs du principal village, p. 193-197.

748. **Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan**, t. XXV, 1904-1905. (Draguignan, s. d. ; in-8°, LXVI-443 p.) — *Abbé H. Espitalier* : Les prévôts du diocèse de Fréjus, p. 75-96. — *F. Mireur :* Les anciens couvents de Draguignan. Les Cordeliers, p. 227-394 et pl.

749. **Bulletin de la Société historique de Compiègne**, t. XII. (Compiègne, 1907 ; in-8°, xxxv-401 p.) — *A. Bazin*: Compiègne sous Louis XI, p. 1-305 et pl. — *Chanoine L. Marsaux* : L'église de Champlieu et son prieuré, p. 331-337 et pl. – *L. Plessier* : Description d'anciennes sépultures et de divers objets découverts à Jaux (Oise), p. 355-367 et pl. — *Chanoine E. Morel* : Roscelin, chanoine de Saint-Corneille de Compiègne (XI-XII[e] s.), p. 369-400.

750. **Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques**, t. XIII, année 1905. (Louviers, 1906 ; in-8°, 251 p.) — *G. Morel :* Excursion à Gisors, Trye-Château et Boury, p. 26-38. — *E. Gallerand :* Excursion à Laigle et à Rugles, p. 39-42. — *G. Romain* : Compte-rendu de l'excursion au camp de Sandouville, p. 43-45. — *P.-J. Chédeville* : Observations relatives aux fonds de cabanes d'Orgeville, p. 46-49. — *Albert Cahen :* Le gisement (de silex) de Vatteville (Seine-Inférieure), p. 50-58, pl. — *G. Poulain* : Derniers sondages sous l'abri du Mammouth à Métreville (Eure). Théorie sur le néolithique, p. 59-71. — *Georges Poulain* : Un atelier néolithique des bois de Métreville, p. 72-74. — *Georges Poulain* : Ateliers néolithiques avec cuvettes d'extraction creusées dans la craie sénonienne, p. 75-78. — *Georges Poulain* : Fouilles au camp du Goulet (Eure) (silex, poteries, objets divers), p. 79-101 et 2 pl. — *G. Morel* : Sur deux outils néolithiques extraits d'un même nodule de silex, p. 102-103. — *D[r] Pinchon :* Note sur un casse-tête en silex (recueilli à Chambines, Eure), p. 104-107. — *Abbé J. Philippe* : Note sur la découverte d'un tumulus à incinération au Plessis-Grohan, p. 108-109. — *Abbé J. Philippe :* Note sur un fond de cabane gauloise (à Boisset-les Prévanches), p. 110 111. — *L. Coutil* : Les Unelli, les Ambivariti et les Curiosolitæ, p. 112-185, 2 pl. — *Norbert Sauvage* : Etudes sur la basse Normandie gallo-romaine. Les limites de la cité des Viducasses, p. 186-191. — *A. Desloges* : Histoire de Rugles, époque romaine, origine de la ville, p. 192-212 et pl. — *Victor Quesné :* Les chemins et le service de la poste aux chevaux d'après les monnaies romaines, p. 213-217. — *Apel* : Notes et documents pour la restitution du plan de Juliobona des Romains, p. 218-224. — *Ernest Amaury :* Note sur quelques objets et un sarcophage mérovingiens découverts aux environs de Vernon, p. 225-228 et pl. — *L. Coutil* : M. Amand Montier († 1905), p. 230-235. — *L. Coutil* : M. Ernest d'Acy († 1905), p. 235-237.

751. **Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.** Année 1906. (Vannes, 1906 ; in-8°, 232-52 p.) — *J.-M. Le Mené* : Trois anneaux disques (en jadéite, trouvés à Bréhan-Loudéac), p. 8-12. — *E. Le Gall de Kerlinou* : Blasons bretons du recueil d'armoiries destiné à com-

pléter les armoriaux de Bretagne précédemment parus, p. 115-168. — *Z. Le Rouzic* : Carnac, fouilles faites dans la région. Chambres souterraines de Kerfraval (Cne de Carnac), p. 220-223 et pl.

752. **Bulletin trimestriel de la Société de Borda**, Dax (Landes), 31e année, 1906. (Dax, 1906 ; in-8°, LXII-356 p.) — *A. Degert* : Fragment du cartulaire de Cagnotte, p. 49-58. — *A. Degert* : Le budget d'un évêque de Dax au moyen âge (Jean Bauffis, compte de 1375-1376), p. 301-331.

753. **Bulletins et mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest**, t. X, 2e série, années 1904-1906. (Poitiers, 1907 ; in-8°, 681 p.) — *A. de La Bouralière* : La miniature du château de Mehun-sur-Yèvre dans les Heures du duc de Berry et la tour Maubergeon, de Poitiers, p. 10-14. — *A. de La Bouralière* : Note sur l'ancienne chapelle du Palais de Justice de Poitiers, p. 36-43 et pl. — *A. de La Bouralière* : La tour Maubergeon à Poitiers, p. 46-48. — *Commandant Rousseau* : Rapport sur la cachette de Curzay (haches de bronze), p. 63-81 et pl. — *Le P. C. de La Croix* : Relation des fouilles archéologiques opérées dans la rue Paul-Bert, et dans les terrains de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles (à Poitiers), p. 82-114 et pl. — *Magne* : Sur les carreaux à émail stannifère du palais de Jean de Berry (palais de justice de Poitiers), p. 116-125. — *Cte Raymond de Beauchamp* : Note sur le château de Bicêtre (dans les Heures du duc de Berry), p. 135. — *Alfred Richard* : Notice sur M. Anatole de Barthélemy († 1904), p. 136-141. — *De La Ménardière* : Discours prononcé aux obsèques de M. Alfred Barbier (1827 † 1903), p. 142-144. — *A. de La Bouralière* : Bibliographie des œuvres de M. Alfred Barbier, p. 145-148. — *A. Richard* : M. Lot et l'histoire du Poitou, p. 171-201. — *Ferdinand Lot* : Réponse à la Défense de M. Alfred Richard, p. 271-292. — *Alfred Richard* : Observations sur la réponse de M. Lot, p. 293-314. — *Le P. de La Croix* : Inventaire des objets acquis ou offerts pour les Musées de la Société des antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1904, p. 315-324 ; année 1905, p. 485-508. — *Alfred Richard* : Censier et livre de raison de Guillaume de Monferault, p. 336-337. — *Ernault* : Nouvelles notes sur l'inscription du [menhir du] Vieux Poitiers, p. 368-373. — *Lavergne* : Polissoir d'Orches, p. 374-377 et pl. — *G. Caillard* : Le Castrum Adraldi (Châtellerault), p. 378-386. — *Abbé Compaing de La Tour-Girard* : Le symbolisme architectural du moyen âge, p. 432-437. — *Colonel Babinet* : Deux erreurs historiques qu'il est nécessaire de combattre une fois de plus. (Le couronnement de Charles VII à Mehun-sur-Yèvre et non à Poitiers ; l'interrogatoire de Jeanne d'Arc chez Jean Rabateau et non au Palais de Poitiers), p. 447-451. — *Abbé A. Bleau* : A propos d'une théorie sur le symbolisme des églises romanes, p 453. — *Léon Levillain* : Note sur une charte du monastère de Paunat (Dordogne) et sur les origines de Saint-Martial de Limoges, p. 526-533. — *Alfred Richard* : Rapport sur une découverte de monnaies des comtes de Poitou (à Chanteloup, Deux-Sèvres), p. 534-545 et pl. — *Léon Levillain* : Note sur l'ancien reliquaire en plomb trouvé dans la chapelle de Saint-Sixte à la cathédrale de Poitiers, p. 546-556, 615-617 et pl. —

Leo Desaivre : Inventaire du mobilier du château de La Mothe-Chandenier (anciennement La Mothe de Bauçay) en 1530, p. 583-611. — *Le P. de La Croix :* Une excursion faite à Messais (Vienne), p. 631-638 et pl.

754. **Gazette des Beaux-Arts**. 3e période, XXXIII. (Paris, 1905 ; gr. in-8°.) — *Ch. Diehl :* Un monument de l'art byzantin au XIVe siècle. Les mosaïques de Kahrié-Djami (suite), p. 72-84. — *E. Bertaux* : Les artistes français au service des rois angevins de Naples, p. 265-281 ; XXXIV, p. 89-114, 313-325. — *H. Cook* : Un document d'art français primitif [miniature XVe s.], p. 303-304 et pl. — *S. Reinach :* Le manuscrit des Chroniques de Froissart à Breslau, p. 371-389. — *A. Rossi* : Les ivoires gothiques français des musées sacré et profane de la Bibliothèque vaticane, p. 390-402 et pl. — *G. Migeon* : Notes d'archéologie musulmane à propos des nouvelles acquisitions du Louvre, p. 441-455. = 3e période, XXXIV ; (Paris, 1905 ; gr. in-8°.) — *G. Migeon* : Le musée des arts décoratifs et la collection Emile Peyre, p. 5-25. — *A. Kleinclausz* : Les prédécesseurs de Claus Sluter, p. 26-38. — *E. Blochet* : Les origines de la peinture en Perse [miniatures], p. 115-130. — *F. de Mély* : La dorure sur céramique et l'émail de Jehan Fouquet au Louvre, p. 281-287. — *R. Kœchlin :* Quelques ateliers d'ivoiriers français aux XIIIe et XIVe siècles, p. 361-379, 453-471 ; XXXV, p. 49-62. — *L. Silvy :* L'origine de la Vierge de miséricorde, p. 401-410. = 3e période, t. XXXV. (Paris, 1906 ; gr. in-8°.) — *F. de Mély* : Le retable de Beaune, p. 21-38, 113-130, pl. — *A. Rossi* : L'art des Abruzzes et l'Exposition de Chieti, p. 63-72. — *E. Male* : Une influence des mystères sur l'art italien du XVe siècle, p. 89-94. — *H.-A. Vasnier :* L'architecture dans les œuvres de Memlinc et de Jean Fouquet, p. 195-204. — *G. Migeon* : Notes d'architecture musulmane, p. 205-214 et pl. — *P. Durrieu* : Le portrait du grand bâtard de Bourgogne, p. 215-220. — *P. Durrieu* : Les belles heures de Jean de France, duc de Berry, p. 265-292. = 3e période, t. XXXVI. (Paris, 1906 ; gr. 8°.) — *P. Durrieu* : Les Antiquités judaïques à la Bibliothèque nationale, p. 5-13. — *E. Bertaux* : Santo Domingo de Silos, p. 27-44. — *F. Regamey* : Un coin de la vieille Alsace, p. 145-160, 223-234. — *E. Bertaux* : Un triptyque flamand du XVe siècle à Valence, p. 217-222. — *F. de Mély* : La mise au sépulcre de Solesmes et les signatures de Vasordy et Faberti, p. 315-322. — *L. Bégule et E. Bertaux* : Un vitrail profane du XVe siècle, p. 407-416.

755. **Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens,** t. LIII, année 1906. (Amiens, 1907 ; in-8°, 171 p.) — *H. Camerlynck :* Le Coran, p. 29-44. — *Bloquet* : Feuilles volantes (Anciennes fortifications d'Arras, Cayeux, etc.), p. 75-110. — *Octave Thorel* : Table des matières des mémoires de l'Académie de 1897 à 1906 (inclus), p. 158-171.

756. **Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,** t. LXX de la collection, t. XLIII, 3e série. Année 1906. (Troyes, s. d., in-8°, 486 p.) — *Abbé Auguste Pétel :* Le diocèse de Troyes dans le différend entre

Boniface VIII et Philippe-le-Bel et dans l'affaire des Templiers, p. 9-100. — *Abbé A. Prévost* : Journal des visites de Jacques Raguier, évêque de Troyes (1499), p. 101-216. — *Abbé Aug. Pétel* : Templiers et hospitaliers dans le diocèse de Troyes. La maison de Serre-lès-Montceaux, p. 253-332. — *Abbé A. Prévost* : Le grand portail de l'église de Pont-Sainte-Marie, p. 381-403. —*Louis Le Clert* : Liste des dons faits au musée de Troyes pendant l'année 1906, p. 425-435.

757. **Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville,** t. XXIe de la collection, 4e série, t. V. (Abbeville, 1906; in-8°, 639 p.) — *F. Mallet* : Epagne, p. 1-189. — *Roger Rodière* : Voyage héraldique dans quelques églises du Ponthieu en 1697, p. 261-327. — *Henri Macqueron* : L'église de Bouillancourt-sous-Miannay, p. 359-413 et pl. — *Georges Lhomel* : Monographie de Sorrus, canton de Montreuil-sur-Mer (ancien Ponthieu), p. 415-564 et pl.

758. **Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard,** XXXIIe volume. (Montbéliard, 1906 ; in-8°, XXII-151 p.) — Liste des dons et acquisitions faits pour le musée depuis 1901, p. XVI-XXII. — *Albert Roux* : Note sur une vierge (albâtre) du XVe siècle, appartenant au musée de Montbéliard, p. 1-10 et 2 pl.

759. **Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie,** t. XXVIII (1906-1907). (Saint-Omer, 1907 ; in-8°, XII-560 p.) — *Justin de Pas* : Listes des membres de l'échevinage de Saint-Omer (1144-1790), avec l'historique des élections annuelles et des modifications apportées à la composition et au mode de nomination du magistrat, suivies des noms et d'un armorial des familles échevinales, p. III-XII et 1-348.

760. **Mémoires de la Société des antiquaires du Centre,** 1906, XXXe vol. (Bourges, 1907 ; in-8°, XXVII-351 p.) — *Gustave Mallard* : Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher), p. 13-154 et pl. — *Alfred Gandilhon* : Les terres de Vatan et de Graçay et Jean de France, duc de Berry (1370-1405), p. 55-86. — *D. Mater* : Numismatistes Berruyers, p. 265-308. — *D. Mater* : Bulletin numismatique et sigillographique (Monnaies françaises, XVe-XVIIIe s., sceaux du Berry), p. 309-325 et pl.

761. **Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher** (1906-1907), 4e série, XXIe vol. (Bourges, s. d., in-8°.) — *Alfred Gandilhon* : Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481), (suite et fin), p. 1-120. — *Emile Turpin* : Les vignes et vins du Berry, étude historique et statistique, p. 121-254. — *Dr Maurice Leprince* : La fontaine de fer ou fontaine de Saint-Firmin, à Bourges (Cher), p. 285-312.

762. **Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, ancienne Académie d'Angers,** 5e série, t. IX. Année 1906. (Angers, 1906 ; in-8°, 454 p.) — *Ch. Urseau* : Les statues de Fontevraud. Réclamations de l'Angleterre en 1817 et 1819, p. 61-74 et 2 pl. — *A.-J. Verrier* : Explication de quelques mots du patois angevin, p. 75-83. — *Du Brossay* : Les Du Guesclin en Anjou, p. 363-386.

763. **Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix,** VI. (Paris, 1907 ; in-8°, 208 p.) - *Emile Creuzet* : Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise). 1re partie (Paris, 1907, in-8°, 208 p. et pl.)

764. **Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche,** XXIVe vol. (Saint-Lô, 1906; in-8°, 103 p.) — *H. Sauvage* : La recherche [de la noblesse] de Jean Le Venart, lieutenant de l'élection de Coutances au siège de Saint-Lô, commissaire du roi en 1523, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Rouen (suite), p. 51-86.

765. **Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 29e année. (Paris, 1905; in-8°, 820-CXVII p.). — *J. Celakosky* : Les origines de la constitution municipale de Prague, p. 195 212. — *R. Dareste* : Le statut de Raguse de 1272, p. 293-316. — *Aug. Dumas* : Le conseil des prises sous l'ancien Régime, p. 317-377, 477-522, 613-678. — *Chénon* : L'ancien coutumier du pays de Berry, p. 581-612. — *H. Fitting* : Questions de droit disputées à Angers et à Paris, p. 709-736.

766. **Revue archéologique,** 4e série, t. VII. Janvier-juin 1906. (Paris, 1906; in-8°, 491 p.) — *M. Besnier* : La collection Campana et les musées de province, p. 30-51, 423 460 et pl. — *Claudius Côte* : Bagues romaines et mérovingiennes (suite), p. 165-172 — *A. Blanchet* : Remarques sur la bataille de Paris en l'an 52 avant notre ère, p. 173-176. — *Seymour de Ricci* : La bataille de Paris, p. 209 210. — *M. Logan-Berenson* : A picture by Taddeo di Bartolo in the Musee Crozatier at Le Puy, p. 236-238. — *E.-T. Hamy* : Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie préhistotorique. I. Mémoire de Mahudel sur les pierres de foudre (1737), p. 240-259. Mémoire de Montfaucon sur les armes des anciens Gaulois, 4e sér., VIII, p 37-48. — *Abbé F. Poulaine* : Intailles de la collection Creusot à Beauvais, p. 318-319. — *Seymour de Ricci* : La chronologie des premiers patriarches d'Alexandrie, p. 320-328. — *J. Dechelette* : Catalogue des cartes postales illustrées d'après les monuments romains de la France, p. 329-335. = 4e série, t. VIII, juillet-décembre 1906. (Paris, 1906 ; in-8°, 508 p.) — *Arth. Engel* : Fouilles et recherches à Almedinilla (province de Cordoue), p. 49-92. — *E. Chanel* : Sur une plaque de ceinture d'un tumulus, à Belignat (Ain), p. 120-125. — *G. Maspero* : Le couvent de Saint-Siméon, près d'Assouan, p 155-162. — *G. Ferrero* : Alésia, p. 162-165. — *G. Boissier* : Les fouilles d'Alésia, p. 165-166. - *S. Reinach* : L'identification de l'Alésia de César, p. 319-320. - *H. Hubert* : La collection Moreau au musée de Saint-Germain, sépultures de Sablonnières, p. 337-371. —*Pierre Paris* : Le Trésor de Javea, p. 424-435.

767. **Revue de Gascogne. Bulletin mensuel de la Société historique de Gascogne.** Nouvelle série, t. VI. (Auch, 1906; in-8°, 576 p.) — *A. Clergeac* : Dispenses de mariage. Auger de Dvazit et Catherine de Caupenne, p. 35. — *A. Degert* : L'ancien diocèse d'Aire (suite), p. 36-45,

71-86, 123-134, 173-186, 215-234, 267-282, 348-372, 439-467, 509-524, 554-568. — *A. Clergeac* : Les nominations épiscopales en Gascogne aux XIIIe et XIVe siècles, p. 49-57, 145-160. — *F. Dieuzaide* : Une dépendance de Roncevaux. La commanderie de Samatan, p. 58 65, 110-122. — Sur quelques identifications de noms de lieux (diocèse d'Auch, Condom et Comminges,) p. 89-91. — *J.-J.-C. Tauzin* : Les débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne (1327-1340), p. 97-109, 289-315. — *F. Sarran*: De la disparition de quelques mots du gascon du Gers, p. 161-165. — *Cyp. Laplagne-Barris* : Saint-Yors, p. 166-172. — *A. Degert* : Deux anciens bréviaires de Saint-Savin en Lavedan, p. 199-203. — *A. Clergeac* : Pour un cheval gascon destiné au pape Clément VI, p. 203. — *A. Clergeac* : Les abbayes de Gascogne, du XIIe siècle au Grand Schisme d'Occident, p. 316-329, 529-544. — *P. de C.* : Sens (toponymique) du mot « Tou », p. 329. — *A. Laurens*: Coutume d'Artigue, p. 415-421. — *Cyprien Laplagne-Barris* : Laveraët, p. 468-471. — *Jean Bourdette* : Sens du mot « Tou », p. 524.

768. **Revue de l'Art chrétien,** 5e série. t. II. (Lille, 1906; in-4°.) — *L. Maître* : Vienne la Sainte et ses premières églises, p. 1-8. — *L. Serbat* : L'église Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes (suite), p. 9-21, 242-252. — *L. Cloquet* : L'art chrétien monumental (suite), p. 22-31, 92-109, 166-180, 313-320, 371-378. — *G. Sanoner* : La vie de Jésus-Christ racontée par les imagiers du moyen-âge sur les portes d'églises (suite), p. 32-46, 181-194, 302-312, 379-396. — *Gerspach* : Le recensement des tapisseries en Italie, p. 47-48. — *Gerspach* : Deux peintures de Cosme Tura, p. 54-55. — *L. Cloquet :* Jules Helbig, p. 73-75, 213-216. — *L. Maître* : Un martyrium du IVe siècle à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), p. 77-84. — *A. Schellekens* : L'église de l'ancien prieuré de Saint-Séverin-en-Condroz (Belgique), p. 85-91. — *L. Cloquet:* La cheminée gothique en Belgique, p. 113-122. — *L.-M. de Massiac* : Bourse armoriale de la comtesse Guillemette de Gruyères (début du XIVe siècle), p. 195-198. — *R. Compaing* : La déviation de l'axe du chœur ; le côté du Nouveau Testament, p. 217-226. — *V. Lorenzen* : Archéologie chrétienne en Danemark, p. 227-232. — *L.-E. Lefèvre*: Le symbolisme du tympan de Vezelay, p. 253-257. — *A. Mayeux* : La façade de la cathédrale de Perpignan (Pyrénées-Orientales), p. 258-260. — *L. Cloquet* : Un mausolée du XIVe siècle à Tournai, p. 261-265. — *P. Perdrizet* : La Vierge qui baise la main de l'Enfant, p. 289-294. — *H. Chabeuf*: Un primitif de la Circoncision, p. 297-301. — *L. Maître* : La tour funéraire de Saint-Restitut (Drôme), p. 361-369 — *L. Cloquet* : Filippo Lippi, p. 370 et pl.

769. **Revue de l'Orient latin.** T. X, 1903-1904. (Paris, 1905; in-8°.) — *A. Bruel* : Chartes d'Adam, abbé de N.-D.-du-Mont Sion, concernant Gérard, évêque de Valanea et le prieuré de Saint-Samson d'Orléans (1289), p. 1-15. — *Ch. Kohler* : Documents relatifs à Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh, puis d'Antivari et à son entourage (1318-1346), p. 16-56. — *C. Neumann* : La situation mondiale de l'Empire byzantin avant les Croisades, traduction française par Renauld et Kozlowski, avec une notice

préliminaire par Ch. Diehl, p. 57-171. — *E. Gerland* : Histoire de la noblesse crétoise au moyen-âge, p. 172-247. — *E. Blochet* : Histoire d'Egypte de Makrizi, traduction française accompagnée de notes historiques et géographiques (suite), p. 248-371. — *H. Hagenmeyer* : Chronologie de l'histoire du royaume de Jérusalem, règne de Baudouin Ier (1101-1118) (suite), p. 372-405. — *Ch. Kohler* : Deux projets de croisade en Terre Sainte, composés à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe, p. 406-457.

770. **Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne »**, t. VIII, 1906. (Aurillac, s. d., in-8°, 476 p.) — *Marcellin Boudet* : Foulholes, ses coseigneurs et sa chapellenie. La langue usuelle de la haute société des Montagnes au XVe siècle (suite), p. 50-89, 199-210. — *Abbé Hippolyte Bouffet*: Le prieuré de Bredom, p. 133-149, 279-302, 370-394. — *Marcellin Boudet* : Saint-Flour pendant la révolte des Armagnacs et des Bourbons (XVe siècle), p. 341-369.

771. **Revue des études juives**, publication trimestrielle de la société des études juives, t. LI. (Paris, 1906 ; in-8°, XXIV-320 et XXIV p.) — *W. Aptowitzer* : Le commentaire du Pentateuque attribué à R. Ascher ben Yehiel, p. 59-86. — *Samuel Krauss* : Le roi de France Charles VIII et les espérances Messianiques, p. 87-96. — *Samuel Krauss* : A propos des légendes de la Vierge, p. 150-152. — *Samuel Poznanski* : L'origine arabe du Traité des verbes dénominatifs de Juda Ibn Bal 'Am, p. 152-153. — *Salomon Reinach* : La communauté juive de Lyon au IIe siècle de notre ère. p. 245-250 = T. LII. (Paris, 1906; in-8°, LIII-320 p.) — *L. Goldziher* : Mélanges judéo-arabes (suite), p. 43-50, 187-192. — *Samuel Poznanski* : Un commentaire sur Job, de la France septentrionale, p. 51-70, 198-214. — *H. Stourdzé*: Les deux commentaires d'Ibn Caspi sur les Proverbes, p. 71-76. — *Julien Weille* : Note sur une ancienne traduction française manuscrite de l'Itinéraire de Benjamin de Tudèle inexactement datée, p. 148-150. — *Julien Weille* : Les éditions nouvelles de l'Itinéraire de Benjamin de Tudèle, p. 154-160, 318. — *Israël Lévi* : Les Juifs de France, du milieu du IXe siècle aux Croisades, p. 161-168. — *Bernard Heller* : L'épée gardienne de chasteté dans la littérature juive, p. 169-175. — *Moïse Schwab* : Inscriptions hébraïques d'Espagne, p. 215-220. — *F. Macler* : L'inscription hébraïque du musée de Bourges, p. 221-223. — *Jean Régné* : Rapports entre l'Inquisition et les Juifs d'après le Mémorial de l'inquisiteur d'Aragon (fin du XIVe siècle), p. 224-233.

772. **Revue des langues romanes**, t. XLIX, 5e série, t. IX. (Montpellier, 1906 ; in-8°, 576 p.) — *B. Sarrieu* : Le parler de Bagnères-de-Luchon et de sa vallée (suite), p. 5-48, 465-494. — *L.-E. Kastner* : Les versions françaises inédites de la descente de saint Paul en Enfer (suite), p. 49-62, 321-351, 427-450. — *A. Vidal*: Comptes des clavaires de Montagnac (1436-1437), p. 63-86, 302-320. — *Jules Ronjat* : Provençal « Chato », p. 87-88. — *Ferdinand Castets* : Les Quatre fils Aymon, p. 97-219, 369-426. — *A. Jeanroy* : Notes critiques sur la Passion de Semur, p. 220-229. — *J. Cal-*

mette : La correspondance de la ville de Perpignan de 1399 à 1450, recherches dans les archives municipales de Barcelone (suite), p. 273-298. — *Giulio Bertoni* : Sulla vita provenzale di S. Margherita, p. 299-301. — *J. Ulrich* : Mots intéressants ou rares fournis par les Epitres du Nouveau Testament de Bifrun, p. 352-361. — *Antonio Boselli* : La Passion Nostre-Dame, poemetto religioso inedito in antico francese, p. 495-520. — *A. Cuny* : Les spirantes palatales et vélaires dans la vallée de la Meurthe, p. 521-536

773. **Société des archives historiques du Maine. La Province du Maine**... t. XIV. (Le Mans, 1906; in-8°, 404 p.) — *Robert Latouche* : Essai de critique sur la continuation des *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* d'Aldric à Arnaud (suite et fin), p. 15-25. — *Henri Briard* : Mézières-sous-Ballon (suite et fin), p. 26-32. — *Gustave Busson* : Les origines de l'église du Mans. Saint-Julien (suite et fin), p. 33-46. — *Amb. Ledru* : Translation des reliques des premiers évêques du Mans par saint Aldric, p. 49-62, 85-96. — *Cte B. de Broussillon* : Abbaye Saint-Julien-du-Pré, quatre chartes inédites (1146-1286), p. 63-66. — *L. Froger* : Les églises et les presbytères de l'arrondissement de Mamers en 1801, p. 67-71, 105-107, 125-136, 164-173; arrondissement du Mans, p. 187-194, 220-227, 249-258. — *Alphonse Angot* : Le cartulaire de Château-du-Loir et les premiers seigneurs de Château-du-Loir, p. 76-78. — *Cte d'Angély-Sérillac* : La Motte de Boisrichard à Beaumont-le-Vicomte, p. 81-84, 113-117. — *Cte B. de Broussillon* : L'abbaye du Pré et Charles de Valois, p. 97-101. — *A. Angot* : L'église de Jublains avant 1878, p. 102-104 et pl. — *Eugène Vallée* : Adam de Château-du-Loir, p. 108-109. — *Ambroise Ledru* : Une vieille maison au Mans, p. 137 et pl. — *René Roulleau* : La forêt de Bercé et le cartulaire de Château-du-Loir, p. 145-151. — *Eugène Vallée* : Les seigneurs de Bouloire (suite), p. 152-159, 197-203, 284-289, 327-332, 360-366, 392-397. — *Ambroise Ledru* : Eglise du Pré au Mans, p. 160-163 et pl. — *Ambroise Ledru* : Saint Turibe, évêque du Mans (490-496 ou 497), p. 177-186, 228-236. — *Ambroise Ledru* : Le Tunnel, au Mans, p. 195-196 et pl. — *Ambroise Ledru* : Saint Principe évêque du Mans (511), p. 241-248. — *Ambroise Ledru* : La mort de saint Julien à Saint-Marceau, p. 273-283, 305-311. — *Gustave Busson* : Notes sur les noms de lieux anciens contenus dans les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentum* (suite et fin), p. 290-295. — *Ambroise Ledru* : Badégisil, évêque du Mans (581-586), p. 337-346. — Mandement du bailli du Maine pour le duc de Bedfort relatif au siège de Sainte-Suzanne par les Français (1431) p. 358-359. — *Ambroise Ledru* : Saint Bertrand, évêque du Mans (586-626 environ), p. 369-383. — *F. Uzureau* : Les grottes de Saulges (Cne de Thorigné, Mayenne), p. 384-386. — *Ambroise Ledru* : Greffin Affagart et la *Santa Casa* de Lorette, p 387-391.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

774. ALBE (Chanoine Edmond). De quelques erreurs dans la liste épiscopale du diocèse de Cahors au XIVe et au XVIe siècle. — Paris, Impr. Nationale, 1907 ; in-8°, 20 p.

775. AMADE (Jean). Etudes de littérature méridionale. — Toulouse, Privat ; Paris, Picard, 1907 ; in-16, 315 p. (3 fr. 50.)

776. Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, insbesondere die alte Erzdiözese Köln. LXXXII Heft. — Köln, J. und W. Boisserée, 1907; in-8°, III-183 p. (4 m. 50.)

777. Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde, hrsg. vom Vereins Ausschuss. Red. C. W. Krafft. Neue Folge. XXXIV Bd. 1 Heft. — Hermannstadt, F. Michaelis, 1907 ; in-8°, 189 p. et 3 pl.

778. ARNAUD D'AGNEL (Abbé). Les clefs de la ville de Marseille en 1381, d'après les dessins de l'époque. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 12 p. et 3 pl.

779. ARNDT (Wilh.) und TANGL (Mich.). Schrifttafeln zur Erlernung der lateinischen Palaeographie. 3 Hft. 2 unveränd. Aufl. — Berlin, G. Grote, 1907; in-fol., VI p. et p. 35-64 et pl. 71-107. (20 m.)

780. AUSFELD (Ad.). Der griechische Alexanderroman, nach des Verfassers Tode hrsg. von W. Kroll. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907; in-8°, XI-253 p. (8 m.)

781. BARTELS. Die älteren Ostfriesischen Chronisten und Geschichtsschreiber und ihre Zeit. II, 3. Enno Rudolf Brenneysen und seine Studien zur ostfries. Geschichte. 4. Tilemann Dothias Wiarda. — Aurich, D. Friemann, 1907; in-8°, 63 p. (Abhandlungen und Vorträge zur Gesch. Ostfrieslands. VII.)

782. BARTHEL (Walth.). Das Kastell Cannstatt, nach der Untersuchung von Dr Ernst Kappf bearbeitet. — Heidelberg, O. Petters, 1907; in-fol., 76 p. et 9 pl. (Aus Der Obergerm.-raet. Limes d. Römerreiches.)

783. BARTHETY (Hilarion). Les armoiries de la ville de Pau dans la légende et dans l'histoire. — Pau, impr. de Empérauger, 1907 ; in-8°, VIII-104 p.

784. Baudet (Pol). Objets préhistoriques de Montigny-sur-Crécy (Aisne). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 7 p.

785. Beaupré (Comte Jules). Société préhistorique de France. Inventaires publiés par la commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications antéhistoriques. I, Meurthe-et-Moselle. — Paris, secrétariat général, 21, rue Linné, 1907; in-8°, 8 p.

786. Becker (Alb.). Der gegenwärtige Stand der Pfalzer Geschichtsforschung. — Speier, A. Michelsen, 1907; gr. in-8°, 14 p. (Aus *Mitteilungen des histor.-Vereins der Pfalz.*)

787. Becker (Heinr.). Geschichte der Stadt Zerbst, Festschrift zum Stadtjubiläum. — Zerbst, F. Gast, 1907; in-8°, VII-135 p. (1 m. 50.)

788. Besançon (Dr Abel). Cartulaire municipal de la ville de Villefranche (Rhône), suivi d'un appendice d'actes des archives de la ville. Publié d'après les manuscrits originaux. — Villefranche-sur-Saône, Ruban, 1907; in-8°, XII-224 p.

789. Birt (Th.). Die Buchrolle in der Kunst, archäologisch-antiquar. Untersuchungen zum antiken Buchwesen. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907; in-8°, VIII-352 p. (12 m.)

790. Blochet (E.). Peintures de manuscrits arabes, à types byzantins. — Paris, Leroux, 1907; in-8°, 31 p.

791. Blume (G.-Th.). The silver treasure-trove of Hildesheim, a description based on the writings of Heinr. Holzer and the works of Jul. Lessing, Hans Graeven and Ed. Baumann. — Hildesheim, A. Lax, 1907; in-8°, 47 p. et pl. (2 m.)

792. Bourciez (E.). Précis historique de phonétique française, 3e édition. — Paris, Klincksieck, 1907; in-12, XXXVII-265 p.

793. Briquet (C.-M.). Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600. — Paris, Picard, 1907; 4 vol. in-4°. (200 fr.)

794. Brockstedt (Gust.). Floovent-Studien. Untersuchungen zur Altfranzös. Epik. — Kiel, R. Cordes, 1907; gr. in-8°, VIII-164 p. (7 m.)

795. Brous (Bernh.). Geschichte der wirtschaftlichen Verfassung und Verwaltung des Stiftes Vreden im Mittelalter. — Münster, Coppenrath, 1907; in-8°, VI-120 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung, XIII.) (2 m. 40.)

796. Bruckauf (Jul.). Fahnleben und Fahnenbelehnung im alten deutschen Reiche. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907; in-8°, VI-113 p. (Leipziger historische Abhandlungen. III.) (3 m. 60.)

797. Brutails (J.-Aug.). De l'insuffisance des règlements sur le service des archives. Les archives des mairies et des sous-préfectures. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907; in-8°, 12 p.

798. Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. Tables des volumes 11 à 20. — Nevers, Mazeron, 1907; in-8°, 32 p.

799. Caillemer (Robert). Quelques libelli de la France du Nord (XIIIe-XIVe siècles). — Paris, Larose et Tenin, 1907; in-8°, 14 p.

800 CANONGE (Général Frédéric). Jeanne d'Arc guerrière. Etude militaire. — Paris, Nouvelle libr. nationale, 85, rue de Rennes, 1907; in-18 jésus, XII-132 p.

801. CASPAR (Erich). Die Chronik von Tres tabernae in Calabrien. — Rom, Loescher, 1906; in-8°,. 58 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.)*

802. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Natiotionale, Auteurs. T. XXIX : Cicero-Cleyton. T. XXX: Chas-Colombey. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 1,278 et 1,264 col.

803. CEDERSCHIÖLD (Gust.). Clari saga. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, XXXVIII-76 p. (Altnordische Saga Bibliothek. XII.) (3 m.)

804. CHAMPION (Pierre). Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°.

805. CHAMPION (P.). Un scandale parisien au XVe siècle. L'enlèvement d'Etiennette de Besançon (1468). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 17 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris.*)

806. CHATELET (C.). A propos de la découverte d'une pointe de flèche néolithique sur le territoire de la commune des Angles (Gard). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 8 p.

807. CHAVANON (Jules). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Sarthe. Série H supplément. T. Ier, 1er fascicule (articles 1-224). Hospices de Saint-Calais et de Ballon. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-4° à 2 col., 62 p.

808. CHÉNON (Emile). L'ancien Coutumier de Champagne (XIIIe siècle). — Paris, Larose et Tenin, 1907 ; in-8°, 65 p.

809. CHROUST (Ant.). Chroniken der Stadt Bamberg 1. Hälfte. Chronik des Bamberger Immunitätenstreites von 1430-1435, mit einem Urkundenanhang, nach e. Manuskript von Th. Knochenhauer neu bearbeitet und herausgegeben. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907; in-8°, LXXII-368 p. (Veröffentlichungen der Gesellschaft für fränkische Geschichte. I. Reihe. Frankische Chroniken. I Bd.) (15 m.)

810. CHROUST. Monumenta palaeographica. I Abtlg. 1 Serie. 24 Lfg. — München, Bruckmann, 1907; in-fol. (20 m.)

811. Cléry. La basilique, les sépultures, collections artistiques, curiosités de la ville et des environs. — Orléans, impr. de Pigelet, 1907 ; in-16, 32 p.

812. COLLARD. Amphore trouvée à Langulot, commune de Nougaroulet (Gers). — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 4 p.

813. COLLARD (G.). Note sur une mosaïque romaine trouvée à Orbessan (Gers). — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 7 p.

814. COLLET (Vital). Les communes du canton de Charmes. — Charmes (Vosges), l'auteur, 1905; in-8°, 391 p.

815. COLLIJN (Isak). Deux feuillets français inconnus du XVe siècle appar-

tenant à la Bibliothèque de l'Université royale d'Upsala. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907; in-8°, 9 p.

816. COLLINET (Paul). Le rôle primitif de la stipulation. — Paris, Larose et Tenin, 1907; in-8°, 12 p.

817. COURTOIS (Joseph). Les origines de l'hypothèque en Bourgogne, et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne des VIIIe, IXe, X^e et XIe siècles (thèse). — Dijon, impr. de Jobard, 1907; in-8°, VI-143 p.

818. CROS-MAYREVIEILLE (Fernand). De la protection des monuments historiques ou artistiques, des sites et des paysages. Evolution historique, restrictions à la propriété privée foncière. — Paris, Larose et Tenin, 1907; in-8°, 291 p.

819. DELATTRE (Charles). Inventaire sommaire des archives communales de Deulemont (département du Nord), avec une introduction historique par M. L. Flips. — Lille, impr. de Danel, 1907; in-4°, x-141 p.

820. DEPOIN (J.). Essai sur la chronologie des évêques de Paris de 768 à 1138. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 27 p.

821. DES ROBERT (Edmond). Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Saint-Pierremont. — Bar-le-Duc, impr. de Contant-Laguerre, 1907; in-8°, 10 p.

822. DEVILLE (Etienne). Un historien normand : Jean Le Blond, sieur de Branville. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 13 p.

823. DONCOEUR (P.). La condamnation de Jean de Monzon par Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, le 23 août 1837. — Paris, « Revue des Questions historiques », 1907; in 8°, 12 p.

824. DUFOURCQ (Albert). Etude sur les Gesta Martyrum romains. T. III. Le mouvement légendaire grégorien. — Paris, A. Fontemoing, 1907; in-8°. (15 fr.)

825. DUPONT (Etienne). Un seigneur breton à la conquête de l'Angleterre (Riwallon; Rualdus Adobed; Rualdus Dolensis). — Vannes, impr. de Lafolye, 1907; in-8°, 8 p.

826. DUVERNOY (E.). Catalogue des documents des archives de Meurthe-et-Moselle antérieurs à 1101. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907; in-8°, 29 p (Extr. du *Bibliographe moderne*.)

827. EISLER (Rob.). Die illuminierten Handschriften in Kärnten. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1907; in-fol., 147 p. et 9 pl. (Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich hrsg. von F. Wickhoff. Publikationen des kk. Instituts für Oesterreich. Geschichtsforschung. VIII.)

828. ESPÉRANDIEU (Emile). Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. T. Ier : Alpes-Maritimes, Alpes-Cottiennes, Corse, Narbonnaise. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-4° à 2 col., x-489 p.

829. ESPOUY (H. D'). Fragments d'architecture du moyen âge et de la Renaissance. — Paris, Ch. Schmid, 1907; in-fol., 100 pl.

830. ESQUIEU (L.). Essai d'un armorial quercynois. — Paris, H. Champion, 1907; in-4°, 300 p., 35 pl. (25 fr.)

831. ESSLING (Prince D'). Etudes sur l'art de la gravure sur bois à Venise. Les livres à figures vénitiens de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe. T. I. Ouvrages imprimés de 1450 à 1490 et leurs éditions successives jusqu'à 1525. — Paris, Leclerc, 1907; in-fol., 509 p. et pl.

832. FAURE (Claude). Trois chartes de franchises du Dauphiné : Reaumont (1311) ; Beaucroissant (1312), Rives (1340). — Paris, Larose et Tenin, 1907; in-8°, 25 p.

833. FEDERICI (Vincenzo). Regesto di S. Apollinare Nuovo. — Roma, Loescher, 1907; in-8°, XVI-416 p. (Regesta chartarum Italiæ, hrsg. vom Istituto storico italiano und Istituto storico prussiano. III.)

834. FEHSE (Wilh.). Der Ursprung der Totentänze mit einem Anhang : Der vierzeil. oberdeutsche Totentanztext Codex Palatinus Nr 314 B. 79a-80b. Programm. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, IV-58 p.

835. FICKER (J.). Denkmäler der elsässischen Altertums-Sammlung zu Strassburg i Els. Christliche Zeit. Hrsg. im Auftrage der Gesellschaft für Erhaltung der geschichtl. Denkmäler im Elsass. — Strassburg, L. Beust, 1907 ; in-fol., 52 et 27 p.

836. FRANQUEVILLE (Cte DE). Histoire de Bourbilly. — Paris, Hachette, 1907 ; in-8°, XI-273 p. (10 fr.)

837. FRÉMONT (Ch.). Les outils préhistoriques, leur évolution. — Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1907; in-4°, 48 p. (3 fr.)

838. FUSTEL DE COULANGES. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne. Ouvrage revu et complété sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur par C. Jullian. 2e édition. — Paris, Hachette, 1907; in-8°, XVI-719 p. (7 fr. 50.)

839. GIRAUX (L.). Objets de parure solutréens provenant de Laugerie-Haute (Dordogne). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 8 p.

840. GOEJE (M. J. DE) und JUYNBOLL (Th. W.). Catalogus codicum arabicorum bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ. Ed. II. Vol. II, pars 1. — Leiden, E. J. Brill, 1907; in-8°, IV-256 p.

841. GOHIET (F.). Esquisse historique sur la venue de sainte Colette à Nice et les origines de la réforme franciscaine en 1406. — Paris, impr. Saint-Paul, 1907 ; in-16, 149 p.

842. GOLTHER (Wolfgang). Tristan und Isolde in der Dichtungen des Mittelalters und der neuen Zeit. — Leipzig, S. Hirzel, 1907 ; in-8°, III-465 p. (8 m. 50.)

843. GOSSET (Alphonse). Eglises ogivales à nef unique du Midi. — Reims, impr. de Monge, 1907 ; in-8°, 5 p. et pl.

844. GUÉBHARD (Adrien). Les enceintes préhistoriques (Castelars) des Préalpes-Maritimes. — Nice, impr. de « l'Eclaireur », 1907 ; in-8°, 22 p.

845. GUILLOREAU (Léon). Alienor de Bretagne. Quelques détails relatifs à sa captivité (1203-1241). — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 31 p.

846. GUILLOREAU (Dom L.). Séjours et itinéraires de Jean sans Terre dans le Maine (1199-1203). — Mamers, impr. de Fleury, 1907 ; in-8°, 32 p.

847. GÜTERBOCK (Ferd.).. Die Lage der Roncalischen Ebene. — Rom, Loescher, 1906; in-8°, 26 p. et carte. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.*)

848. Handschriften (Die) des historischen Vereins für Mittelfranken, I. — Ansbach, F. Seybold, 1907; in-8°, VII-54 p.

849. HOFFMANN (Rich.) und HAGER (G.). Die Kunstdenkmäler des Königr. Bayern. VIII. Bez.-Amt Vohenstrauss. — München, R. Oldenbourg, 1907· in-8°, VI-140 p. et pl. (7 m.)

850. Jahrbuch des Geschichtsvereins für das Herzogt. Braunschweig hrsg. von Paul Zimmermann. 5 Jahrg. — Wolfenbüttel, J. Zwissler, 1906; gr. in-8°, IV-164 p. (3 m.)

851. Jahrbuch für brandenburgische Kirchengeschichte, hrsg. im Auftrage des Vereins für brandenburg. Kirchengeschichte von Prof. Dr Nik. Müller. 4 Jahrg. — Berlin, M. Warneck, 1907; in-8°, IV-260 p. (4 m. 50.)

852. JOANNE (Paul). Itinéraire général de la France. Le Nord, la Champagne et l'Ardenne. — Paris, Hachette, 1907; in-16, 460 p.

853. JOANNE (Paul). Itinéraire général de la France. Vosges, Alsace et Forêt Noire. — Paris, Hachette, 1907; in-16, 398 p., cartes et pl. (7 fr. 50.)

854. JUSSELIN (Maurice). Documents financiers concernant les mesures prises par Alphonse de Poitiers contre les Juifs (1268-1269). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 22 p.

855. KEHR (P.). Aus Sant' Antimo und Coltibuono. — Rom, Loescher, 1907; in-8°, 12 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.*)

856. KEHR (P. F.). Regesta Pontificum romanorum. Italia pontificia, sive Repertorium privilegiorum et litterarum a romanis pontificibus ante annum 1198 Italiæ ecclesiis, monasteriis, civitatibus singulisque personis concessorum. Vol. II. Latium. — Berlin, Weidmann, 1907; in-8°, XXX-230 p. (8 m.)

857. KOLSEN (Adolf). Des Trobadors Giraut de Bornelh sämtliche Lieder, mit Uebersetzung, Kommentar und Glossar kritisch hrsg. I Bd. 1 Hft. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, 112 p. (3 m.)

858. KRAUS (Carl VON). Reinbot von Durne. Der hl. Georg, nach. sämtl. Handschriften hrsg. — Heidelberg, C. Winter, 1907; in-8°, LXXXIV-308 p. (Germanische Bibliothek. III. Abtlg. Kritische Ausgaben Altdeutscher Texte. I.) (10 m.)

859. KUNZE (Rich.). Die Germanen in der antiken Literatur, eine Sammlung der wichtigsten Textstellen. II Tl. Griechische Literatur. — Leipzig, G. Freytag, 1907; in-8°, 128 p. (1 m. 50.)

860. LABADIE (Ernest). Etude bibliographique sur les éditions de l'antiquité de Bourdeaus d'Elie Vinet, Saintongeois. — La Rochelle, impr. de Texier, 1907; in-8°, 56 p.

861. LA BORDERIE (Arthur DE). Archives du bibliophile breton. Notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne. T. IV. — Rennes, Plihon et Hommay, 1907; in-18, VI-189 p.

862. Lasteyrie (Robert de) et Vidier (Alexandre). Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France. T. V, 2e livraison (nos 89398 à 95412). — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-4° à 2 col., p. 201-400.

863. Le Clert (Louis). Les abbayes de l'ancien diocèse de Troyes. Additions et corrections à la Gallia Christania, t. XII. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 27 p.

864. Le Court (Henry) Une usurpation de la noblesse de Jeanne d'Arc en Normandie (xviie-xviiie siècles). — Vannes, impr. de Lafolye, 1907; in-16, 12 p.

865. Lelièvre (Abbé). Bayeux. La cathédrale, la crypte, le trésor, la lanterne des morts; les églises; les vieilles maisons; le musée; la tapisserie de la reine Mathilde. Guide. — Bayeux, Deslandes (1907); in-16, 48 p. et pl.

866. Liger (F.). Les Osismiens, Vorganium, Vorgium, Gésocribate, Is ou Kéris et Sallocane. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 95 p.

867. Lion (Jules). Les voies romaines d'Amiens et de Cassel à Boulogne d'après la Table Théodosienne. — Amiens, impr. de Piteux frères, 1907; in-8°, 16 p. et 2 cartes.

868. Loisel (Abbé H.). Guide archéologique et notice historique sur la crypte et l'église Saint-Gervais à Rouen. — Rouen, Cacheux, 1907; petit in-8°, 26 p.

869. Longnon (Auguste). Atlas historique de la France, 1re partie, de 58 av. J.-C. à 1380 après J.-C. — Paris, Hachette, 1907; atlas gr. in-fol., 15 cartes, texte, gr. in-8° (15 fr.)

870. Machmer (Jos.). Das Krankenwesen der Stadt Hildesheim bis zum 17 Jahrh. — Münster, Coppenrath, 1907; in-8°, iii-94 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung. XV.) (1 m. 80.)

871. Mader (Fel.). Die Kunstdenkmäler des Königr. Bayern, IX. Bez.-Amt. Neustadt a. W. N. — München, R. Oldenbourg, 1907; in-8°, vi-172 p. (7 m.)

872. Male (E.). Die kirchliche Kunst des xiii Jahrh. in Frankreich, Studie über die Ikonographie des Mittelaters und ihre Quellen. Deutsch von L. Zuckermandel. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, xiii-441 p. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. LII.) (20 m.)

873. Meyer (Paul). Lettre du roi René aux syndics et conseil de Moustiers (13 juillet 1442). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 6 p.

874. Meyer (Wilh.) Flexionslehre der ältesten schottischen Urkunden, 1385-1440. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, xiii-102 p. (Studien zur englischen Philologie. XXIX.) (3 m. 60.)

875. Michalias (R.). Eléments abrégés de grammaire auvergnatc (dialecte des environs d'Ambert, Puy-de-Dôme). — Ambert, impr. de Migeon, 1906; in-8°, 218 p.

876. Mitteilungen an die Mitglieder des Vereins für hessische Ges-

chichte und Landeskunde. Jahrg. 1905-1906. — Kassel, G. Dufayel, 1907; in-8°, IV-90 p. et pl. (2 m.)

877. Mitteilungen des Vereins für Heimatkunde zu Eberswalde. II Jahrg. 1 Hft. — Eberswalde, 1907; in-8°, 64 p. (1 m.)

878. MORANVILLÉ (H.). Inventaire de l'orfèvrerie et des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou. — Paris, Leroux, 1906; in-8°, 4-CV p.

879. Niederlausitzer Mitteilungen. Zeitschrift der Niederlausitzer Gesellschaft für Anthropologie und Altertumskunde. X Bd. Hft. 1-2. — Guben, A. Koenig, 1907; in-8°, 114 p. et pl.

880. NIESE (Hans). Normannische und staufische Urkunden aus Apulien. 2 Theile. — Rom, Loescher, 1907; in-8°, 52 et 48 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.*)

881. NOVAK (Fr.). Monumenta vaticana res gestas Bohemicas illustrantia. II. Acta Innocentii VI, pontificis romani, 1352-1362. — Prag, F. Rivnac, 1907; in-8°, LI-655 p.

882. OTTO (Heinr.). Die Eide und Privilegien Heinrichs VII und Karles IV, mit ungedr. Aktenstücken. — Rom, Loescher, 1906; in-8°, 65 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.*)

883. OURSEL. Note sur le calendrier de l'église de Carthage à la bibliothèque de Cluny. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 3 p.

884. OURSEL. Un document inédit sur la bibliothèque de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon (21 avril 1648). — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 8 p.

885. PANSIER (Dr P.). Les hôpitaux d'Avignon au moyen âge. — Avignon, Seguin, 1907; in-16, 33 p.

886. PASQUIER (F.). Piles gallo-romaines dans le Couserans. Quelle pouvait être leur destination? — Foix, Gadrat, 1907; in-8°, 5 p. et pl.

887. PAWLOWSKI (Auguste). Les transformations du littoral français. L'île de Ré à travers les âges, d'après la géologie, la cartographie et l'histoire. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 19 p.

888. PAWLOWSKI (Auguste). Les tranformations du littoral français. Le pays de Didonne, le Talmondais et le Mortagnais girondin d'après la géologie, la cartographie et l'histoire. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 24 p.

889. PÉCOUT (Henri). Etudes sur le droit privé des hautes vallées alpines de Provence et de Dauphiné au moyen âge. Documents inédits. — Paris, L. Larose et E. Tenin, 1907; in-8°. (5 fr.)

890. PÉLISSIER (E.). Statuts des apothicaires de Pamiers (26 juin 1404). — Foix, Gadrat, 1907; in-8°, 7 p.

891. PETIT (Ernest). Archives de l'hôpital de Tonnerre. Le cartulaire, l'obituaire. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 27 p.

892. PETIT (Jules). Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Maubuisson. Guide historique. — Paris, Seyès, 1907; in-16, 76 p.

893. PFEIFFER (Fr.). Deutsche Mystiker des XIV Jahrh. I. Hermann von Fritslar, Nicolaus von Strassburg, David von Augsburg, zum ersten Mal hrsg. 2 unveränd. Auflage, Anastatischer Neudruck der Ausg. von 1845.

— Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1907 ; in-8°, XLVIII-612 p. (12 m.)

894. PIETTE (Edouard). L'art pendant l'âge du renne. — Paris, Masson et Cie, 1907 ; gr. in-4°, IV-120 p.

895. PORÉE (Ch.). Les statuts de la communauté des seigneurs pariers de la Garde Guérin en Gévaudan (1238-1313). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907 ; in-8°, 51 p.

896. POULAINE (Abbé). Un tumulus dans la forêt de Boulu à Voutenay (Yonne). — Paris, Impr. Nationale, 1907 ; in-8°, 8 p.

897. PRINET (Max). Sceaux francs-comtois décrits dans un ouvrage de sigillographie dauphinoise. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907 ; pet. in-8°, 20 p.

898. QUIGNON (Hector). Les deux cartulaires de Beauvais : AA1 (1513). et son original le Livre Velu (XIVe siècle). — Paris, Impr. Nationale, 1907 ; in-8°, 15 p.

899. RAUERS (F.). Zur Geschichte der alten Handelsstrassen in Deutschand. — Gotha, J. Perthes, 1907; in-8°, 24 p. (Hrsg. vom Verein für hans. Geschichte. (Erweiterer Sonderabdruck aus Dr H. Peternanns *geogr. Mittheilungen*). (3 m.)

900. RELAVE (Abbé Pierre-Maxime). Sury-le-Comtal en Forez. Essai d'histoire et d'archéologie. — Montbrison, impr. de Brassard, 1907 ; gr. in-8°, VIII-552 p.

901. RENEL (Ch.). Les religions de la Gaule avant le Christianisme. — Paris, Leroux, 1907 ; in-18, 424 p. (Annales du musée Guimet. XXI) (3 fr. 50.)

902. RÉVILLE (Jean). Leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions au Collège de France, prononcée le 17 avril 1907. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 20 p.

903. ROGER (Robert). Inscriptions de l'église de Daumazan. — Foix, Gadrat, 1907 ; in-8°, 6 p.

904. Romanische Forschungen, Organ für roman. Sprachen und Mittellatein, hrsg. von Karl Vollmöller. XXI Bd., 1 Hft. — Erlangen, F. Junge, 1907 ; in-8°, p. 1-320. (10 m. 50.)

905. ROSE (Valent.). Egidii Corboliensis Viaticus de signis et symptomatibus ægritudinum. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907 ; in-8°, XXX-125 p. (2 m. 80.)

906. ROSTAND (André). Remparts anciens de Picardie. — Amiens, 1907 ; in-16, 44 p. et 6 pl.

907. SAINÉAN (Lazare). La création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques. Le chien et le porc, avec des appendices sur le loup, le renard et les batraciens. — Halle, Niemeyer, 1907 ; in-8°, VII-174 p. (Zeitschrift für roman. Philologie. Beihefte. X.) (5 m. 50.)

908. SAINT-VINCENT-BRASSAC (Marquis DE). Brassac ; son passé historique. La Ballade du Castel-Sarrasi. Notes. — Toulouse, impr. Saint-Cyprien, 1907 ; in-8°, 104 p.

909. SAINTYVES (P.). Le miracle et la critique scientifique, — Paris, Nourry, 1907; in-16, v-107 p.

910. SALTEN (Alf. VON) und DOUFFLET (Rob.). Teutonia, Handbuch der germanischen Philologie. III. Deutsche Wortforschung und Wortkunde. — Leipzig, Teutonia-Verlag, 1907 ; in-8°, IX-215 p. (3 m. 60.)

911. SCHAEFER (H.) und SCHMIDT (K.). Die altnubischen Handschriften der Königl. Bibliothek zu Berlin. — Berlin, G. Reimer, 1907; in-8°, 12 p. (Aus *Sitzungsber. der preuss. Akad. der Wissenschaften.*)

912. SCHIAPARELLI (L.) e BALDASSERONI (F.). Regesto di Calmaldoli. Vol. I. — Roma, Loescher, 1907; in-8°, XV-277 p. (Regesta chartarum Italiae, hrsg. vom Istituto storico italiano und Istituto storico prussiano. II.)

913. SCHNEIDER (Fedor). Bistum und Geldwirtschaft, zur Geschichte Volterras im Mittelalter. II Tl. — Roma, Loescher, 1907; in-8°, 47 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italien. Archiven und Bibliotheken.*)

914. SCHNEIDER (Rud.). Geschütze auf handschriftlichen Bildern. — Metz, Scriba, 1907; in-8°, v-71 p. et 5 pl. (Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine. II. Ergänzungsheft.) (3 m.)

915. SIEBERN (H.) und BRUNNER (H.). Die Bau-und Kunstdenkmäler im Reg.-Bez. Cassel. III Bd. Kreis Grafsch. Schaumburg. — Marburg, N. G. Elwert, 1907; in-4°, VIII-112 p. et pl. (20 m.)

916. SŒHNÉE (Frédéric). Catalogue des actes d'Henri I[er], roi de France (1031-1060). — Paris, H. Champion, 1907; in-8°. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques. CLXI.) (6 fr.)

917. STOUFF (L.). L'exemption de la visite monastique, à l'occasion du livre de M. Jules Vendeuvre. — Paris, Larose, 1907; in-8°, 10 p.

918. THOMAS D'AQUIN (S.). Opera omnia, jussu impensaque Leonis XIII, P. M., edita. Tom. XII. Tertia pars Summæ theologiæ, a questione LX ad quæstionem XC, ad codices manuscriptos vaticanos exacta cum commentariis Thomæ de Vio Caietani, Ord. Praed, S. R. E. cardinialis, et supplemento ejusdem III partis. — Freiburg i. B., Herder, 1906; in-fol., XVIII-383 et XLVIII-264 p.

919. THUASNE (Louis). Rabelais et Villon. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 55 p.

920. TOUT (T.-F.) and JOHNSTONE (H.). State Trials of the reign of Edward I, 1289-1293. Edited for the Royal historical Society. — London, 1906; in-8°.

921. TRUC (D[r] H.) et PANSIER (D[r] P.). Contribution à l'histoire de l'ophtalmologie française. Histoire de l'ophtalmologie à l'Ecole de Montpellier du XII[e] au XX[e] siècle. Préface de M. L. Liard. — Paris, Maloine, 1907; in-8°, x-404 p.

922. TUZELET (Maurice). Les seigneurs de Saint-Généroux et d'Argentine avec notice historique sur Irais. — Parthenay, impr. de Cante, 1907; in-8°, 126 p.

923. Urkundenbuch des Landes ob der Enns. IX Bd. Hrsg. von Verwaltungsrat des Museums Francisco-Carolinum in Linz mit Unterstützung der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften in Wien. — Linz, Museum Francisco-Carolinum, 1906; in-8°, XVI-925 et 147 p. (10 m.)

924. VOGT (Ernst). Regesten der Erzbischöfe von Mainz von 1289-1396. I Bd. 1 Lfg. — Leipzig, Veit, 1907; in-4°, p. 1-80.

925. WALSDORF (E.). Kirchlich figurale Bildhauerarbeiten. Meisterwerke christl. Kunst des Mittelalters in Frankreich. Gestaltliche Darstellungen von Gott-Vater, Jesus Christus und der hl. Jungfrau, die zwölf Apostel, Engelsgestalten Reliefs, Biblische Scenen und solche aus dem Leben der Heiligen. — Berlin, B. Hesseling, 1907; in-fol., 60 pl. et 4 p. (48 m.)

926. WESSELY (Carol.). Livius. Codex Vindobonensis Lat. 15, phototypice editus. — Leiden, A. W. Sijthoff, 1907; in-fol., XCV p., 386 p. en facs. (Codices græci et latini photographice depicti. XI.)

927. Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Altertumskunde, 40 Jahrg. 1907. — Quedlinburg, H. C. Buch, 1907; in-8°, 302 p.

928. Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens. 41 Bd. — Breslau, E. Wohlfarth, 1907; gr. in-8°, II-464 p. (4 m.)

929. ZIMMERMAN (Benedictus). Monumenta historica Carmelitana, fasciculus 1-2. Antiquæ constitutiones (1324). Acta capitulorum generalium (1327-1362). Fasciculus 3. Fragmenta capitulorum generalium (1238-1321) et tractatus de prioribus generalibus. — Lerins, impr. de l'Abbaye, 1905-1906; in-8°, p. 1-288.

PÉRIODIQUES

930. **Annales de l'Est et du Nord,** revue trimestrielle publiée sous la direction des Facultés des lettres des Universités de Nancy et Lille. 2e année, 1906. (Nancy, 1906; in-8°, 640 p.) — *L. Davillé* : Le Pagus Scarponensis, p. 1-32, 219-247. — *J. Finot* : La Paix d'Arras (1414-1415), p. 33-80, 161-218. — *R. Parisot* : De la cession faite à Louis d'Outremer par Otton Ier de quelques pagi de la Lotharingie (Lorraine) occidentale (940-942), p. 81-100. — *F. Lennel* : Le prétendu siège de Calais de 1213, p. 530-533. — Tableau de comparaison des anciennes mesures en usage dans le département du Nord avec celles du système métrique, p. 542-555.

931. **Annales de la Société d'émulation du département des Vosges,** 82e année, 1906. (Epinal, 1906; in-8°, CLXIII-354 p.) — *S. Mougin* : Notice historique sur le palais abbatial de Remiremont (suite et fin), p. 131-139. — *Emile Badel* et *Albert Sonrier* : En remontant la Moselle. Excursion dans les Vosges en 1901 et 1902. De Charmes à Remiremont, p. 141-298.

932. **Annales de la Société d'études provençales**, 3e année, 1906. (Aix-en-Provence, s. d. ; in-8°, xxi-416 p.) — *H. de Ville-d'Avray* : Bijou antique découvert à Fréjus, p. 21-22. — *G. Arnaud d'Agnel* : Notes complémentaires sur les découvertes archéologiques au castellas de Vitrolles, p. 95-98 et pl.— *H. Froidevaux* : Un questionnaire d'histoire marseillaise et provençale, p. 123-137. — *M. Bertrand* : Note sur deux inscriptions romaines de Fréjus, p. 149-154.— *E. Bouchinot* : Recherches toponymiques sur les anciens Grand et Petit Mont-Redon de la baie de l'Huveaune près Marseille, sur les noms de Rose, de Voire, etc., p. 197-206. — *H. Villard* : Un pari sur la mort de Jeanne d'Arc en 1437, p. 207-213.— *M. Raimbault* : Sur le denier arlésien à l'*I* [xiie s.], p. 215-223. — *M. Clerc* : Un négociant en huile d'Aix à Rome au second siècle de notre ère, p. 283-288. — *Ch. Cotte* : Revue de palethnologie provençale, p. 297-310. — *E. Bos* : Découvertes archéologiques à la Torse près Aix (antiquités romaines), p. 311-314. — *G. Arnaud d'Agnel* : Notice sur le reliquaire de Saignon, dit de la reine Jeanne, p. 383-390 et facs. — SUPPLÉMENT : *J. Vincent* : Les hôpitaux à Aubagne, 62 p.

933. **Annales du Midi**, 16e année, 1904. (Toulouse, s. d. ; in-8°, 592 p.) — *J.-M. Vidal* : Les origines de la Province ecclésiastique de Toulouse, (1295-1318) (suite), p. 5-30. — *Louis Thomas* : La vie privée de Guillaume de Nogaret, p. 161-207. — *G. Millardet* : Gascon *subiw*, haie, p. 222-224. — *G. Millardet* : De la réduction du *ñ* à *y* en gascon, p. 224-226. — *J. Calmette et H. Patry* : Les comtes d'Auvergne et les comtes de Velay sous Charles le Chauve, p. 305-310. — *A. Jeanroy* : Le soulèvement de 1242 dans la poésie des troubadours, p. 311-329. — *Dr Dejeanne* : A propos d'une chanson de Peire d'Alvernhe, p. 341-347. — *A. Jeanroy et G. Bertoni* : A propos d'un chansonnier provençal, p. 347-349.— *E. Cabié* : Date du Concile de Béziers, tenu par Gautier, légat du Saint-Siège, et itinéraire de ce légat de 1231 à 1233, p. 349-357.— *Ant. Thomas* : Le plus ancien témoignage sur Guillaume de Nogaret, p. 357-358. — *A Vidier* : Aug. Molinier, p. 409-410. — *G. Arnaud d'Agnel* : Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en Rouergue, p. 448-467. — *V. de Bartholomaeis* : Un sirventès historique d'Elias Cairel, p. 468-494. — *M. Clerc* : Note sur l'inscription de Volusianus, p. 495-500. — *Ant. Thomas* : Le nom de lieu Tramesaigues, p. 500-502; XVII, p. 77-78. — *F. Lot* : Sur la date de la translation des reliques de sainte Foi, d'Agen à Conques, p. 502-508. — *F. Lot* : Le roi Eudes, duc d'Aquitaine, et Adémar de Chabannes, p. 509-514. — *F. Lot* : Garsie-Sanche, duc de Gascogne, p. 514-517. — *F. Lot* : Amauguin, comte de Bordeaux, p. 517-518. = 17e année, 1905. (Toulouse, s. d. ; in-8°, 600 p.) — *J. Calmette* : Les comtés et les comtes de Toulouse et de Rodez sous Charles le Chauve, p. 5-26. — *Dr Dejeanne* : Le troubadour Cercamon, p. 27-62.— *G. Steffens* : Fragment d'un chansonnier provençal aux archives royales de Sienne, p. 63-67. — *Ant. Thomas* : Une prétendue histoire de l'abbaye de Beaulieu (Corrèze) au xiie siècle, p. 67-71. — *V. de Bartholomaeis* : Une nouvelle rédaction d'une poésie de Guilhem Montanhagol,

p. 71-75. — *A. Jeanroy* : Gascon Lampourné, p. 75-77. — *A. Jeanroy* : Poésies de Guillaume IX, comte de Poitiers, p. 161-217. — *R. Poupardin* : Note sur un manuscrit perdu d'Eginhard et de Roricon utilisé par André Duchesne, p. 252-262. — *G. Bertoni* : Sur quelques vers de Guillaume IX, p. 361-362. — *A. Thomas* : Sur la date d'un memorandum des consuls de Martel, p. 362-365. — *E. Aude* : Les plaintes de la Vierge au pied de la croix et les quinze signes de la fin du monde d'après un imprimé toulousain du XVI[e] siècle, p. 365-379. — *E. Aude* : Note sur une version provençale du Chant de la Sybille d'après un manuscrit conservé aux archives départementales de l'Hérault, p. 380-385. — *A. Jeanroy* : Poésies provençales inédites d'après les manuscrits de Paris [Cadenet, Guiraut de Calanson, Bernard Arnaud Sabata, Pons Barba, Sordel, Ucde Lescura, Marcabrun, Rambaut d'Orange], p. 457-489. — *Ant. Thomas* : Isarn de Fontiès, archiprêtre de Carcassonne, archevêque de Riga, de Lund et de Salerne († 1310), p. 511-517. — *Aug. Vidal* : Les comptes consulaires de Montagnac (Hérault), p. 517-534.

934. **Annuaire des cinq départements de la Normandie**, publié par l'Association normande, 73[e] année, 1906. (Caen, s. d., in-8°, LXIV-575 p.) — *Picard* : La papeterie dans la vallée de Brouains depuis le XV[e] siècle, p. 265-273. — *V.-E. Veuclin* : Les confréries funéraires dites Charités en Normandie, p. 288-306. — *M[elle] Despois* : La forêt de Lande-Pourrie, p. 307-317.

935. **Bulletin archéologique de l'Association bretonne,** publié par la classe d'archéologie, 3[e] série, t. XXIV, 46[e] congrès tenu à Concarneau du 4 au 9 septembre 1905. (Saint-Brieuc, 1906; in-8°, LIV-316-39 et 96 p.) — *Aveneau de La Grancière* : Coup d'œil sur les recherches préhistoriques dans le Morbihan en 1904-1905, p. 3-6. — *Abbé A. Millon* : Le château de Kernuz, son histoire, ses collections, p. 7-41 et pl. — *E. Sageret* : Les ancêtres des Bretons actuels et les constructeurs de mégalithes, p. 42-54. — *V[te] Charles de Calan* : Observations sur quelques points controversés de l'histoire de Bretagne. (Iarnhitin et Morvan, chefs bretons, IX[e] s.; les règnes de Nomenoé, d'Erispoé, de Salomon, d'Alain le Grand; valeur historique de Dudon de Saint-Quentin; dates de l'exode des reliques des saints Bretons ; les premiers comtes de Rennes), p. 55-107. — *Aveneau de La Grancière* : A propos des observations de M. de Kerviler sur les mesures de longueur et les nombres 3 et 7 chez les constructeurs de monuments mégalithiques en Armorique, p. 107-110. — *Chanoine Abgrall* : Etude de la voie romaine et du chemin de pélerinage des sept saints de Bretagne entre Quimper et Vannes, p. 111-124. — *C[te] René de Laigue* : Saint Hervé, p. 125-138. — *André Oheix* : Les reliques bretonnes de Montreuil-sur-Mer. (Exode des corps des SS. Givennolé, Ethbin, Malo, Corentin, Conogan, Gudwal hors de Bretagne), p. 139-173. — *P. Du Chatellier* : Les monuments [mégalithiques] du canton de Concarneau, p. 184-188. — *Villiers du Terrage* : Les Glénans [archipel], p. 203-248 et pl. — *J. Trévédy* : La tapisserie de la bataille de Formigny, p. 269-275. — *P. Hersart de La Villemarqué* : Le manoir du Poulguin, p. 288-294.

936. **Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques**, année 1906. (Paris, 1906, in-8°, CCLXXVII-425 p.) — *Dr Capitan* : L'époque préhistorique dans la vallée de l'Alène, p. XXXIII-XXXIV. — *Dr Capitan* : Les prétendus silos d'Euzet (Gard); les sépultures du roc de Vendôme à Belvezet (Gard) ; dalles percées dans les sépultures souterraines ; l'usage du croissant aux temps préhistoriques, p. XXXIV-XXXVII. — *Commandant Pinet* : Fouilles exécutées dans la cour de l'Ecole polytechnique en juillet et août 1905, p. XXXVII-XXXIX. — *Eugène Lefèvre-Pontalis* : Fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Josaphat près Chartres, p. XL. — *Camille Enlart et Maurice Prou* : Fouilles sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Thérouanne (Pas-de-Calais), p. XLI-XLVII. — *Dr Capitan* : Sépultures antiques de Bois-Rond, près de Valence (Drôme), p. LII-LIII. — *Dr Capitan* : Gisement paléolithique du Cros-de-Peyrolles et gisement de Foissaguet (Gard), LIII-LVI. — *Héron de Villefosse* : Fragments de poterie provenant de Calahorra (Espagne), p. LVIII-LIX. — *Héron de Villefosse* : Inscription romaine trouvée à Serviers (Gard), p. LIX-LX. — *Dr Capitan* : Le gisement chelléen de Moïse-Bourdic (Gard), p. LXIV-LXVI. — *Maurice Prou* : Le cimetière barbare de Vaudonjon, cne de Montillot (Yonne), p. LXXII-LXXIV. — *Dr Capitan* : Le gisement de la grotte de La Ferrassie (Dordogne), p. LXXIX. — *C. Jullian* : Les fouilles d'Alésia, p. LXXIX-LXXXI. — *Cagnat* : Gaulois en Afrique et Africains en Gaule, p. LXXXV-LXXXVI. — *Charles Magne* : Les marques de potiers inscrits sur des objets de l'époque romaine trouvés à Paris, p. LXXXVIII-XC. — *Signorel* : Monument funéraire romain avec inscription découvert à Saint-Girons (Ariège), p. XCI-XCIII. — *Georges Doublet* : Sceau de Jacques Grailier, évêque de Grasse (XIVe s.), p. XCIV-XCV. — *Maurice Raimbault* : Le denier d'Arles dit « denier à l'*I* », p. XCV-XCVI. — *Victor Jean-Louis* : Fouilles d'Autrecourt (Meuse), p. XCVI. — *Arnaud d'Agnel* : Le trésor de la cathédrale d'Embrun, p. C-CI. — *Adrien Blanchet* : Sur le système de construction des murailles romaines des villes de la Gaule, p. CIX-CX. — *Charles Puech* : Bourgades bâties en pierres sèches dans le département du Cantal, p. CXI-CXII. — *Salomon Reinach* : Outils de silex recueillis par MM. Col et Leroy à Revest-des-Brousses (Basses-Alpes), p. CXXXVI-CXXXVII, CLV-CLVI. — *Adrien Blanchet* : Fouilles de Montréal-Lacluse (antiquités romaines), p. CXLIV-CXLV. — *Adrien Blanchet* : L'aqueduc romain de Briard (Ain), p. CXLV-CXLVII. — *Dr Capitan* : La grotte des Fées à Thorans (Gard), p. CXLVIII-CL. — *Durrieu* et *Puton* : Croix d'émail provenant du monastère de Saint-Mont, près de Remiremont (XIIIe s.), p. CL-CLII. — *Jullian* et *Stalin* : Vestiges d'habitations antiques à Gisors (Eure), p. CLIV-CLV. — *Héron de Villefosse* : Inscriptions et stèles funéraires de Luxeuil (Haute-Saône), p. CLVII-CLVIII. — *Dr Capitan* : Fouilles de la grotte de Marsoulas, p. CLXII-CLXIII. — *Dr Capitan et Dumas* : Gisement de silex éolithiques à Saint-André de Roquepertuis (Gard), p. CLXIV-CLXV. — *Maurice Prou* : Tiers de sol mérovingien d'Eovorico au nom du monnayeur Eosevius, p. CLXV-CLXVIII. — *Dr Capitan* : Gisement d'instruments

de silex à Flety (Nièvre), p. CLXXII-CLXXIII. — *Dr Capitan* : Stations préhistoriques du Gard, p. CLXXIII-CLXXVI. — *Héron de Villefosse* : Inscriptions romaines trouvées à Narbonne, p. CLXXVII-CLXXVIII. — *Dr Capitan* : Chambre sépulcrale de l'époque préhistorique à Sexy-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle), p. CLXXXI-CLXXXII. — *E. Michon* : Verres antiques provenant de l'Ager Hatriensis, p. CLXXXIV-CLXXXV.— *Héron de Villefosse* : Hache de serpentine trouvée à Saint-Puy, près de Valence (Gard). Contrepoids de terre cuite trouvés à Auch, p. CLXXXVII-CLXXXVIII. — *Collard* : Amphore trouvée à Languiot, cne de Nougaroulet (Gers), p. 32-33.— *Joseph Déchelette* : Les antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine, p. 34-42 et pl. — *Gustave Mallard* : Le théâtre gallo-romain de Drevant (Cher), p. 43-71 et pl. — *Dr V. Leblond* : Marque de verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais, p. 72-81 et pl.— *Abbé F. Poulaine* : Découverte de sépultures gallo-romaines *et* burgondes à Voutenay (Yonne), p. 82-90 et pl. — *J. de Saint-Venant* et *L.-M. Poussereau* : Les fouilles du vieux château de Barbarie, cne de la Machine (Nièvre), p. 91-106.— *Alfred Leroux* : Don par Charles VII d'un reliquaire au prieuré de Saint-Léonard de Noblat (1449), p. 107-112. — *Octave Bobeau* : Sépultures gallo-romaines à Vallères et à Lignières (Indre-et-Loire), p. 135-144 et pl. — *Fernand Blanchard* : Divinité gallo-romaine trouvée à Soissons, p. 145-148 et pl. — *Auguste Véran* : Le temple de Diane à Arles, p. 149-152. — *G. Collard* : Note sur une mosaïque romaine trouvée à Orbessan (Gard), p. 153-157. — *Léon de Vesly* : Sépultures découvertes à Charleval et à Morgny-la-Forêt (Eure), p. 158-159. — *Destandau* : Inscription latine de l'église de Saint-Jean-du-Grès, territoire de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), p. 160-161.— *Abbé Arnaud d'Agnel* : Notice sur une châsse de bois peint de l'abbaye de Lérins, p. 162-167 et pl. — *Léon Maître* : Les substructions du chevet de la cathédrale de Nantes, p. 261-281 et pl. — *L. H. Labande* : L'église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, des origines au XIIIe siècle, p. 282-365 et 20 pl. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Les clefs de la ville de Marseille en 1381 d'après les dessins de l'époque, p. 366-373 et pl. — *Abbé F. Poulaine* : Un tumulus dans la forêt de Boulu à Voutenay (Yonne), p. 374-377.

937. **Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon.** 23e année. (Dijon, 1905; in-8°, 288 p.) — *F. Pajot* : Glanures étymologiques parmi les lieux habités de la Côte-d'Or, p. 72-89. — *Abbé J. Bourlier* : Glossaire étymologique des noms des communes du département de la Côte-d'Or (suite), p. 97-110. — *Ph. Noirot* : Avis du chancelier Rolin pour la paix d'Arras, p. 116-135.— *J. Bresson* : L'ancienne paroisse de Mitreuil, du prieuré de Saint-Léger en l'archidiaconé de Dijon, de l'ancien diocèse de Langres, p. 145-154, 193-231. — La tour du Petit Saint-Bénigne, note rédigée de visu par l'abbé André Chenevet le 24 novembre 1758, p. 188-190. — *L. Jarrot* : Montigny-sur-Vingeanne et ses seigneurs, p. 259-276.

938. **Bulletin de géographie historique et descriptive**, année 1906. (Paris, 1906; in-8°, 432 p.) — *Georges Musset* : La vérité sur Alfonce de

Saintonge, p. 120-127. — *Saint-Jours* : Routes romaines de Pampelune à Bordeaux et étude sur les sables du littoral gascon, p. 227-244.— *Auguste Pawlowski :* Les transformations du littoral français. Le pays de Didonne, le Talmondais, et le Mortagnais girondin d'après la géologie, la cartographie et l'histoire, p. 283-304. — *Auguste Pawlowski* : Les transformations du littoral français. L'île de Ré à travers les âges d'après la géologie, la cartographie et l'histoire, p. 305-321. — *Joseph Fournier* : Le roi René géographe, p. 322-330. — *Henri Ferrand* : Les premières cartes de la Savoie, p. 331-353, cartes. — *Emile Belloc* : Observations sur les noms de lieux de la France méridionale, p. 354-367.

939. **Bulletin de l'Académie du Var.** Année 1906. (Toulon, s. d.; in-8°, LI-72 p.) — *Louis Mourou* : Mœurs et coutumes provençales. La Saint-Eloi à Signes (Var), p. 53-66.

940. **Bulletin de la Société archéologique du Finistère,** t. XXXII. (Quimper, 1906; in-8°, 14-XLVI-327 p.) — *Chanoine Peyron* : Trouvaille de monnaies romaines à Kergo-en-Bourg-Blanc, p. XX-XXIII [*lis.* XXX-XXXIII]. — *Camille Vallaux* : La forêt sous-marine de Loctudy, p. 3-9. — *Louis Le Guennec* : Excursion dans la commune de Plouézoch, p. 10-69. — *H. Le Carguet* : Les vases enfouis pour maléfices dans le Cap-Sizun, p. 70-77. — *Dr C.-A. Picquenard* : Ruines et substructions gallo-romaines du Cavardy et du Stanq, canton de Fouesnant (Finistère), p. 78-90. — *P. Du Chatellier* : Trouvaille de haches en bronze faite en Plouhinec en 1905, p. 146-149. — *Chanoine J.-M. Abgrall* : Vestiges du vieux château de Kergunus-en-Trégunc, p. 181-187. — *Dr C.-A. Picquenard* : L'occupation romaine dans le bassin de l'Odet, p. 188-217, 282-323. — *H. Le Carguet* : Les armes de jet à la bataille d'Hastings d'après le texte de Guillaume de Poitiers, p. 218-221. — *Louis Le Guennec* : Le chemin du Tro-Breiz entre Saint-Pol-de-Léon et Tréguier, p. 247-281.

941. **Bulletin de la Société archéologique du Gers,** 7e année. (Auch, 1906; pet. in-4°, 348 p.) — *Lauzun et Palanque* : La prétendue statue d'Ausone au musée d'Auch, p. 84-87. — *Abbé Daubian* : De l'emploi des articles *et, era ; lou, la ; le, la*, p. 87-92. — *Charles Despaux :* Inscription romaine découverte à Auch, p. 320-321. — *Abbé Dambielle* : La sorcellerie en Gascogne, p. 322-333. — *Ludovic Mazeret :* Les âges de la pierre dans le Gers, p. 334-340. — *Jeanroy* : Un manuscrit à retrouver [Annales du comte de Gaure], p. 343-344.

942. **Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône,** 4e série, n° 6. (Vesoul, 1906; in-8°, XXXII-128 et 177 p.) — *J. Finot :* Mémoire sur les châteaux du duc de Bourgogne. L'artillerie des châteaux de Montaigu, Gray, Fresne-Saint-Mamès, Jussey, Vesoul et Faucogney au XVe siècle, p. 77-88. — *G. de Beauséjour :* Pesmes et ses seigneurs (suite), p. 1-174 et 5 pl.

943. **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France,** 33e année, 1906. (Paris, 1906; in-8°, 260 p.) — *H. Gaillard :* Ascendants et descendants du prévôt de Paris Jean de Folleville, p. 179-190. —

H. Stein : Deux épaves des archives de Sainte-Opportune [inventaire et cartulaire], p. 212-215. — *B. de Mandrot* : Une affaire de chasse sous Louis XI, p. 215-223. — *H. Stein* : Le collège de Tonnerre à Paris, p. 223-225. — *B. de Mandrot* : Les lions de l'hôtel Saint-Pol en 1490, p. 225-228. — *Ant. Thomas* : Pour un dictié de la Vierge Marie, fait divers parisien (1401), p. 240-242. — *A. Vidier* : Chronique des archives (1905-1906), p. 250-255.

944. **Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme**, t. XL, 1906. (Valence, 1906 ; in-8°, 464 p.) — *Jules Chevalier*: Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois (suite), p. 36-58, 151-169, 331-347, 395-418. — *A. Béretta* : Les cités mystérieuses de Strabon [dans le Venaissin] (suite), p. 59-80, 185-200, 295-330, 419-434. — *Marius Villard* : Découverte d'une porte de la Maison des Têtes, et les monuments de la Renaissance à Valence, p. 113-138, 225-262, 353-394 et pl. — *A. Lacroix* : Etoile (suite), p. 170-184.

945. **Bulletin de la Société des anciens textes français**, 32e année. (Paris, 1906; in-8°, 88 p.) — *P. Meyer* : Recettes médicales en français. [Bibl. Nat., ms. n. a. lat. 2381; lat. 3724; n. a. lat. 356; Rouen, 533 (A 468)], p. 37-52, 78-87.

946. **Bulletin de la Société des Archives historiques.** Revue de la Saintonge et de l'Aunis, XXVI. (Saintes, 1906; in-8°, 454 p.) — *Ch. Dangibeaud* : Saintes ancienne (suite), p. 32-61, 116-126, 222-279. — *A. Oudet et M. Bures* : Excursion à Airvault, Saint-Jouin, Ovion, Loudun et Chinon, p. 293-306 et pl. — *Ch. Dangibeaud* : Moule mérovingien en pierre trouvé à Saintes, p. 386-390 et pl.

947. **Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze**, 1906. (Tulle, s. d.; in-8°, 504 p.) — *Bon d'Ussel* : Les armes d'Ussel, p. 35-39. — *Th. Bourneix* : Trois prieurés limousins (suite). Chamberet, p. 107-112, 251-266. — *Laroche-Sengensse* : Monographie d'une commune rurale, Saint-Ybard (Corrèze) (suite), p. 113, 267, 421. — *G. Clément-Simon* : Recherches de l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du consulat, documents inédits (suite), p. 167, 323. — *E. Bombal* : Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), p. 405-419.

948. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois**, t. XXXIV, année 1905. (Semur-en-Auxois, 1906; in-8°, CXXXII-452 p.) — *Commandant Espérandieu* : Lecture faite à l'Académie des inscriptions sur les résultats des sondages pratiqués au Mont-Auxois, p. CXXIX-CXXXII. — *L. Berthoud et L. Matruchot* : Etude historique et étymologique des noms de lieux habités, villes, villages et principaux hameaux du département de la Côte-d'Or (suite), p. 1-170. — *Louis Matruchot*: Notes sur les voies romaines du département de la Côte-d'Or, p. 171-197. — *Fontaine-Richard* : Une source merveilleuse dans l'Auxois. La fontaine de sainte Alangueure, p. 198-202. — *Al. Vialay* :

Contribution aux études sur Alésia, p. 203-208. — *Al. Vialay* : Considérations sur le combat de cavalerie qui précéda immédiatement le siège d'Alise, p. 209-219. — *C. Patriat* : L'élément latin dans le patois de l'Auxois, p. 220-227. — *Paul Boulogne:* Flavigny au moyen âge et pendant la Renaissance (721-1592), p. 235-252. — *Fontaine-Richard :* Guillaume de Clugny, bailly d'Auxois (1361), p. 303-312. — *S. et L. Berthoud* : Note sur un fragment d'autel gallo-romain [provenant des environs de Vitteaux], p. 313-320. — *S. Reinach* : Conférence à la réunion d'Alise du 18 septembre 1905, p. 346-354. — *Lieutenant Paul Azan* : La reprise de la question d'Alésia, en 1905, p. 355-377.

949. **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord,** t. XXXIII. (Périgueux, 1906 ; in-8°, 480 p.) — *Dujarric-Descombes* : Les architectes et maîtres d'œuvre des monuments du Périgord, p. 38-42.— *De Monteil*: Découvertes archéologiques de Bonneval, p. 48-51.— *Dujarric-Descombes :* Documents concernant la famille Paradol, p. 126, 279-280. — *Abbé J. Roux :* L'ancienne église de Léguilhac de Lauche, p. 136-152 et 3 pl. — *F. Villepelet* : Peintres de bannières à Périgueux aux XIV[e] et XV[e] siècles, p. 152-160. — *De Beler* : Bastion de la première enceinte du Puy-Saint-Front à Périgueux, p. 293-294. — *Ch. Durand* : L'église de Bauzens, p. 373-383. — *D[r] Moreaud* : Disque gallo-romain trouvé à Cahors, p. 443. = *L. Benoit* : Table alphabétique des planches du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (1874-1906), 19 p.

950. **Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,** 1906. (Paris, s. d.; in-8°, 469 p.) — *J. Maurice :* Notice nécrologique sur Eugène Müntz (1845-1905), p. 67-84. — *J.-J. Marquet de Vasselot* : Plaque byzantine en stéatite représentant saint Michel, p. 118-119. — *Le P. Delattre* : Sceau byzantin de Carthage, p. 134. — *Perdrizet* : Vierge de miséricorde de la Chartreuse du Pesio, p. 136-140. — *C[te] A. de Loisne :* Figurine de bronze gallo-romaine représentant un berger, trouvée à Caucourt (Pas-de-Calais), p. 142-144. — *C[te] de Loisne* : Statuette de marbre représentant Adroald, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin, p. 144-146. — *E. Espérandieu* : Cachet d'oculiste trouvé près de Reimersheim, p. 147-149. — *E. Espérandieu :* Inscription romane de Valentine (Haute-Garonne), p. 149. — *H. Clouzot :* Pilier de l'église de Fenoux (Deux-Sèvres), p. 159-162. — *Ph. Lauzun* : Mensa ponderaria du musée d'Agen, p. 162-166. — *F. de Mély* : Crucifixion au musée de Nîmes, p. 167-168. — *H. d'Arbois de Jubainville :* Le lieu du baptême de Clovis, p. 171-173. — *E. Clouzot* : Le nom de Maillezais, p. 173-174. — *F. de Mély :* Siège épiscopal de la cathédrale d'Angers, p. 180-181. — *Espérandieu* : Inscription latine trouvée à Béziers, p. 198-199. — *Héron de Villefosse* : Estampille de potier trouvée à Ambleny, p. 200-202 — *O. Vauvillé* : Fragments de poterie gallo-romaine trouvés à Ambleny, p. 203. — *L. Demaison :* Marques sur des sarcophages trouvés à Reims, p. 206-208. — *Prou* : Note sur un fragment de poterie trouvé à Bouray (Seine-et-Oise), p. 209-210. — *A. Blanchet* : La tour Orbandelle dans les enceintes romaines des villes,

p. 210-214. — *F. de Mély* : La couronne d'épines sur la tête du Christ en croix et la tête de mort du Calvaire, p. 215-221. — *C*[te] *de Loisne* : Fouilles du cimetière franc de Béthune, p. 221-222, 226-228. — *F. de Mély* : Alphabets secrets du moyen âge, p. 228-229. — *Héron de Villefosse* : Styles en bronze, de Sacquenay, p. 233. — *Héron de Villefosse* : Vase de terre cuite avec médaillon trouvé à Paris, rue Gay-Lussac, p. 233-236. — *P. Vitry* : Sculpture romane trouvée à Etampes, p. 238-239. — *H. Clouzot*: Miniature représentant une mariée avec couronne nuptiale, p. 239-241. — *B*[on] *de Baye* : Couronnes nuptiales chez les Russes et en Géorgie, p. 243-244, 306. — *A. Blanchet* : Trésor de monnaies romaines trouvé à Varois (Côte-d'Or), p. 244-246. — *D. Roche*: Miniatures byzantines du Codex Gertrudianus, p. 246-251. — *O. Vauvillé* : Bagues et intailles provenant de l'oppidum de Pommiers (Aisne), p. 251-253. — *Héron de Villefosse* : Stèle avec inscription latine de Frolois (Côte-d'Or), p. 255-257. — *F. de Mély* : Balances et tête formant peson trouvées à Lisieux, p. 260-262.— *J.-J. Marquet de Vasselot* : Vasque italienne en bronze du xv[e] siècle, p. 262-263. — *Héron de Villefosse* : Fragment d'inscription romaine à l'abbaye de Fontfroide près de Narbonne, p. 265. — *Lefebvre Des Noettes* : Cuve baptismale portative en plomb trouvée à Alençon, p. 267. — *P. Bordeaux* : Pierre levée en grès aux environs de Survilliers (Seine-et-Oise), p. 267-269. — B[on] *de Baye* : Fibules gothiques de la collection Massonneau en Crimée, p. 269-270. — *L. Demaison* : Cippe funéraire portant une représentation d'Attis, au musée de Reims, p. 287-289. — *B*[on] *du Theil* : Fragments du mausolée de Guillaume Fillastre, évêque de Tournai et abbé de Saint-Bertin († 1473), p. 292. — *P. Chénon* : Sur la formation des noms de familles dans le Berry, p. 296-297. — *C. Enlart* : Mereau et fragments de bronze calcinés découverts à Thérouanne, p. 297-299. — *J. Dechelette* : Observation sur un vase gallo-romain trouvé à Caucourt (Pas-de-Calais), p. 308-309. — *P. de Truchis* : Inscription portant le nom de Dea Sequana dans l'église de Salmaise (Côte-d'Or), p. 309-311. — *Héron de Villefosse* : Objets gallo-romains découverts dans un puits à Liglet (Vienne), p. 311-312. — *G. Durand-Gréville* : La Vierge avec l'Enfant de la collection Manceau à Caen, p. 312-313. — *J. Roman* : Sceau du prieuré de Saint-Cyr de Triardel (Calvados), p. 320-322. — *F.-A. Stückelberg* : Le décor en plâtre dans les églises carolingiennes et romanes de la Suisse et fragments de stuc de Disentis, p. 324-339. — *Héron de Villefosse* : Poids antique en forme de capsule trouvé à Saveux (Haute-Saône), p. 329-339. — *Espérandieu* : Stèle de Plotis conservée au musée de Nice, p. 336-337. — *A. Blanchet* : Découvertes faites à Peyrieu (Ain), p. 337-338. — *Enlart* : Inscription de l'église de Daumazan (Ariège), p. 340-342. — *Héron de Villefosse* : Fragments céramiques avec inscription de Vienne, p. 343-344. — *V*[te] *P. de Truchis* : L'église Notre-Dame de Salmaise (Côte-d'Or), p. 346-350. — *Lefebvre Des Noettes* : Monuments de la chapelle de Notre-Dame de la Roche, près Rambouillet, p. 350-351. — *P. Monceaux* : Plombs byzantins et monnaies trouvés à Carthage, p. 351-353. — *C*[te] *A. de Loisne*: Nécropole

gallo-romaine et franque de Liévin, p. 358-364. — *Pallu de Lessert* : Le vent Oriens sur la rose des vents de Dougga, p. 368-370. — *L.-H. Labande*: Mosaïque de Vaison, p. 377-379. — *E. Michon* : Fragment de mosaïque provenant de Zeugma (Biredjik) représentant la Gaule personnifiée, p. 380-384. — *E.-A. Stückelberg* : Coin monétaire de l'antipape Félix X, p. 584-585. — *A. Boinet* : Miniature d'un Tite-Live du XV[e] siècle, p. 388-390. — *Marquet de Vasselot* : Bassin en cuivre doré au burin, p. 394-400. — *J. Roman* : Sceau du couvent des Dominicains de Carcassonne, p. 400-403. — *C[te] de Loisne* : Antiquités découvertes à Arras, p. 403-409. — *Héron de Villefosse* : Inscription latine trouvée dans les fouilles du Marché aux Fleurs à Paris, p. 409-416.

951. **Bulletin de la Société philomatique vosgienne,** 32[e] année, 1906-1907. (Saint-Dié, 1907; in-8°, 291 p.) — *J. Hingré* : Vocabulaire complet du patois de la Bresse (suite), p. 5-117.

952. **Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine,** t. XXXVI. (Rennes, 1907; in-8°, LII-159 p.) — *P. Banéat* : Le vieux Rennes (suite), p. 1-144.

953. **Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente.** Année 1905-1906, 8[e] série, tome VI. (Angoulême, 1906; in-8°, CV-265 p.) — *Mourier*: Monnaies romaines trouvées à la Haute-Terne, c[ne] de Luxe, p. XXVII-XXVIII. — *Favraud* : Moule en pierre trouvé à la Haute-Terne, c[ne] de Luxe, p. XXIX-XXX. — *Favraud* : Fouilles de Richard, c[ne] de Saint-Fraigne, p. XXX-XXXI. — *Abbé Legrand* : Lettre au sujet de cadavres très anciens trouvés dans un terrain proche Soissons (1767), p. XXXIV-XXXVI. — *G. Chauvet* : Trouvaille préhistorique à La Pelleterie, p. XCII-XCIII. — *A. Esmein* : L'histoire et la légende de saint Cybard, p. 1-67. — *Abbé F. Chevalier* : Etude sur le terrier de la baronnie de Verteuil, p. 69-98. — *A. Favraud* : Une sépulture du premier âge du fer aux Planes, c[ne] de Saint-Yrieix (Charente), p. 127-132. — *J. M.* : Excursion à Ruffec et à Verteuil, p. 133-140. — *Ch. Desages Olphe Galliard* : Essai sur la chronologie et la généalogie des comtes d'Angoulême du milieu du IX[e] à la fin du XI[e] siècle, p. 221-236. — *Abbé A. Petit* : Jean de Saint-Val (abbé de la Couronne et évêque d'Angoulême, † 1203), ne s'appelait-il pas Jean de Saint-Vallier ? p. 237-244.— *L. de Bastide*: Etat des fiefs relevant du duché d'Angoulême dressé par les officiers du domaine d'Angoulême, p. 245-258.

954. **Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne** publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 2[e] série. 1905. (Clermont-Ferrand, 1905; in-8°, 392 p.) — *Marcellin Boudet* : Le domaine des Dauphins de Viennois et des comtes de Forez en Auvergne (suite), p. 20-40, 93. — *A. Vernière* : M. Francisque Mège (1830-1904), p. 194-208. — *D[r] Emile Roux* : Les origines de la ville de Riom, p. 211-256. — *Auguste Audollent* : Communication sur la découverte de débris anciens faite récemment à Longat, près de Saint-Germain-Lembron, p. 266-271. — *Emile Gilbert* : Le feu grégeois, p. 278-289. = 2[e] série,

1906. (Clermont-Ferrand, 1906 ; in-8°, 384 p.) — *Marcellin Boudet* : Saint Robert de Turlande, fondateur de la Chaise-Dieu, ses origines et sa famille d'après les cartulaires, p. 47-72, 82-117. — *Salveton* : Notice sur un tombeau romain découvert à Charbonnier (Puy-de-Dôme), p. 117-120. — *Abbé Mioche* : Documents pour servir à l'histoire de Chapdes-Beaufort, p. 259-282. — *Marcellin Boudet* : Note sur la fabrication du feu grégeois en Auvergne au XIVe siècle, p. 283-291.

955. **Bulletin périodique de la Société ariègeoise des sciences, lettres et arts et de la Société des études du Couserans**, Xe vol., 1905-1906. (Foix, 1906 ; in-8°, 445 p.) — *Barrière-Flavy* : Paréage entre l'abbé de Saint-Antonin de Pamiers et Bertrand de Belpech pour Saint-Amadou [1230], p. 19-23. — *F. Pasquier* : Traces de servage dans le haut pays de Foix au XVe siècle, p. 31-38. — *Barrière-Flavy* : Constitution du fief de Brie par le comte Roger de Foix en faveur de Raymond de Canté et de Jordain de Pereilhe (1298), p. 49-56. — *Barrière-Flavy*: Inféodation de Pauliac par l'évêque de Pamiers (1428), p. 57-62. — *Barrière-Flavy*: Les mines de Château-Verdun au XIIIe siècle, accord entre le comte de Foix et les coseigneurs de Château-Verdun en 1293, p. 63-69. — *F. Pasquier*: Coutumes municipales de Foix sous Gaston Phœbus d'après le texte roman de 1387, étude accompagnée de pièces justificatives, p. 131-145, 177-200. — *L. de Bardies* : Excursion à Sentein-les-Bains [Luzenac, Ourjout, Montolieu, Sentein], p. 165-172. — *F. Pasquier* : La détresse de l'abbaye des Salenques au comté de Foix en 1483, p. 277-295. — *G. Doublet* : La corne de serpent des comtes de Foix et les papes Clément V et Jean XXII, p. 321-330. — *François Galabert* : Le château de Pamiers au XVe siècle, p. 347-350. — *F. Pasquier* : Hommage des châteaux de Mirepoix en 1152 et de Niort en 1158, p. 420-423. — *Emile Cartailhac* : Découvertes préhistoriques dans une grotte de Niaux, près Tarascon (Ariège), p. 423-427.

956. **Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine**, t. XV, 1905-1906. (Tours, 1906 ; in-8°, 522 p.) — *E.-G. de Clérambault* : Les donjons romans de la Touraine et de ses frontières, p. 52-64, 75-112 et pl. — *L. Bossebœuf* : Documents sur les arts en Touraine, p. 121-128, 152-164. — *Vitry* : A propos de Michel Colombe, p. 145-147. — *Cte Charles de Beaumont*: Le trésor de numismatique de Bourgueil (Indre-et-Loire) [monnaies romaines], p. 235-256, 278-313, 334-348 et pl. — *E.-G. de Clérambault* : Note sur les anciens remparts du nord-est de la ville de Tours, p. 472-474. — *Edgard Vaucelle* : Deux documents concernant la Collégiale de Saint-Martin de Tours, p. 501-513.

957. **Bulletins de la Société des antiquaires de Picardie**, t. XXII, 1904-1906. (Amiens, 1907 ; in-8°, 653 p.) — *V. Brandicourt* : Le témoignage historique des plantes [ancien estuaire près de Berck], p. 54-55. — *R. de Guyencourt* : Verrerie gallo-romaine [vase trouvé à Amiens], p. 56-57. — *Macqueron* : Inscription votive romaine sur bronze d'un Amiénois au Grand-Saint-Bernard, p. 89-90. — *A. de Francqueville* : Armes de bronze trouvées à Tirancourt, p. 91-92. — *Abbé Cardon* : La pro-

tection apostolique et le cens pontifical en Picardie au moyen âge, p. 93-97. — *Poujol de Fréchencourt* ; La seigneurie de La Faloise, anciens documents acquis sur les fonds du legs de Beauvillé, p. 98-104. — *Virgile Brandicourt* : La faune et la flore de la cathédrale d'Amiens, p. 170-194. — *Pierre Dubois* : La Picardie et l'exposition des Primitifs français, p. 195-225. — *Abbé Mantel* : Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens (XIIIe s.), p. 261-275. — *Cte de Loisne* : Superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois à Montreuil-sur-Mer et dans le Bas-Ponthieu d'après des documents inédits, p. 361-407.— *V. Brandicourt*: Clochers de Picardie, p. 430-459 et pl. — *E. Schytte*: Les heures de Simon Vostre à l'usage d'Amiens, p. 608-632 et pl.

958. **Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris,** t. VII, 5e série. (Paris, 1906 ; in-8°, XLI-518 p.) — *Zaborowski* : La taille des cheveux chez les Germains et dans l'Europe préhistorique, p. 6-11. — *Zaborowski* : Les Gaulois, l'industrie dite de la Tène est purement gauloise. Les Bastarnes, p. 34-50. — *L. Capitan* : Une couche de silex taillés, usés, sur la terrasse moyenne du Moustier, p. 65-67. — *G. Hervé* : Contribution à l'histoire des mégalithes (cérémonie mégalithique dans le procès de Gilles de Rays), p. 70-73. — *J. Hébert* : Survivances ethnographiques. L'écorçoir dans les Ardennes, l'Indre et l'Yonne, p. 104-107. — *Ad. Thieullen* et *Maximilien Georges* : Les faux éolithes, p. 150-158. — *Dr Ivan Bloch* : La prétendue syphilis préhistorique, p. 202-207. — *Delvincourt* et *Baudet*: Découverte d'une double trépanation préhistorique à Montigny-sur-Crécy, canton de Crécy-sur-Serre (Aisne), p. 207-209. — *L. Manouvrier* : La prétendue lésion syphilitique du crâne préhistorique de Bray-sur Seine, p. 209-213. — *Atgier* : Fragments de poterie gauloise [provenant de Lanloître (Vienne) et de Gaillon], p. 225-226. — *Zaborowski*: Edouard Piette (1827-1906), p. 260-264. — *Déchelette* : Sur un vase peint provenant des sépultures de Saint-Hilaire-du-Riez, p. 265-266. — *Zaborowski* : Patries protogermanique et protoaryenne, p. 277-289. — *Félix Regnault* : Empreintes de mains humaines dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), p. 331-332. — *L. Manouvrier* : Note sur les ossements néolithiques du dolmen de Curton et de la caverne de Fontarnaud (Gironde), p. 342-346. — *Dr Siffre* : Note sur des pièces squelettiques maxillo-dentaires néolithiques (ossuaire d'Esbly), p. 346-350. — *Dr Zaborowski :* Prétendue preuve du décharnement sur un fémur du Mas d'Azil, p. 416-418. — *Dr E.-T. Hamy* : Les Mores du roi René, p. 418-420. — *O. Vauvillé*: Objets divers découverts dans l'oppidum de Pommiers (Noviodunum des Suessions), p. 422-431.

959. **Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts**... XXVIe vol. (Versailles, 1906; in-8°, 108 p.) — *J. Depoin* : Note sur l'abbaye de Maubuisson, p. 22-23. — *Coquelle* : L'église de Maule, p. 35-37. — *Lorin* : Excursion à Saint-Arnoult, Clairefontaine, Sonchamp, p 37-42. — *P. Coquelle* : Le Christ de Guiry, p. 75-80. — *A. Letienne* : Observations sur le Christ de Guiry, p. 81-84.

960. **Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire**, 26e année, 1906. (Rome, s. d. ; in-8°, 570 p.) — *J. Wilpert* : Le nimbe carré à propos d'une momie peinte du musée égyptien au Vatican, p. 3-13 et pl. — *G. Wilpert* : Le pitture dell' oratorio di S. Silvia (à Roma), p. 15-26. — *Albert Dufourcq* : Le passionnaire occidental au VIIe siècle, p. 27-65. — *Louis Halphen* : Note sur les consuls et les ducs de Rome du VIIIe au XIIe siècle, p. 67-77. — *Léonce Celier* : Sur quelques opuscules du camerlingue François de Conzié, p. 91-108. — *Pietro Fedele*: Ager Velisci ? [Charte d'Amizo, évêque de Tivoli, pour le Monastère de Sainte-Agnès-hors-les-Murs (982)], p. 167-177. — *Giuseppe Wilpert* : Le pitture della basilica primitiva di S. Clemente, p. 251-303 et pl. — *Léonce Celier* : Alexandre VI et ses enfants en 1493, p. 319-334. — *D. Serruys* : Autour d'un fragment de Philippe de Side, p. 335-349. — *L. Duchesne* : Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde, p. 565-567.

961. **The English historical Review**, edited by Reginald L. Poole. Vol. XXI, 1906. (London, 1906; in-8°, IV-844 p.) — *J. F. Baldwin* : Antiquities of the King's Council, p. 1-20. — *B. A. Lees* : The letters of queen Eleanor of Aquitaine to pope Celestine III, p. 78-93. — *R. G. Marsden* : The mythical town of Orwell, p. 93-98. — *A. Ballard* : The walls of Malmesbury, p. 98-105. — *A. M. Mallen* : The Knighting of children, p. 105. — *W. Miller* : The name of Navarino, p. 106. — *F. W. D. Brie* : Wat Tyler and Jack Straw, p. 106-111. — *R. D. Schaw* : The fall of the Visigothic power in Spain, p. 209-228. — *F. M. Powicke* : Roger of Wendover and the Coggeshall Chronicle, p. 286-296. — *G. J. Turner* : The St. Albans Council of 1213, p. 297-299. — *C. L. Scofield* : Henry, Duke of Somerset and Edward IV, p. 300-302. — *G. H. Orpen* : Mote and bretesche building in Ireland, p. 417-444. — *W. A B. Coolidge* : Charles the great's passage of the Alps in 773, p. 493-505. — *W. H. Stevenson* : An inedited charter of King Henry I, june-july 1101, p. 505-509. — *G. T. Lapsley* : The Flemings in eastern England in the reign of Henry II, p. 509-513. — *W. Miller* : Ithake under the Franks, p. 513-517. — *B. H. Putnam* : The justices of labourers in the fourteenth century, p. 517-538. — *F. M. Powicke* : The Angevin administration of Normandy, p. 625-649. — *A. Ballard* : The burgesses of Domesday, p. 699-709. — *M. Bateson* : The Burgesses of Domesday and the Malmesbury Wall, p. 709-723. — *J. H. Wylie*: The town of Orwell, p. 723-724. — *A. M. Allen* : The date of the Albertine statutes of Verona, p. 724-726. — *C. Johnson* : The Exchequer Chamber under Edward II, p. 726-727. — *J. F. Willard* : Edward III's negotiations for a Grant in 1337, p. 727-731. — *C. L. Scofield* : The movements of the earl of Warwick in the summer of 1464, p. 732-737.

962. **Explorations Pyrénéennes... Bulletin de la Société Ramond**, 41e année, 1906, 3e série, t. I. (Bagnères-de-Bigorre, s. d. ; in-8°, 261 p.) — *Jean Bourdette* : Notice des barons des Angles de Bigorre (suite), p. 75-93, 157-173. — *H. Gaidoz* : De l'étude des traditions populaires ou folklore en France et à l'étranger, p. 174-193. — *Abbé François*

Marsan : Météorologie ancienne du midi pyrénéen. Nouvelle série (1243-1871), p. 194-207.

963. **Mélanges. Documents publiés et annotés** par MM. Ch. de Beaurepaire, l'abbé F. Blanquart, Ch. Bréard et Ph. Barrey, Léopold Delisle, P. Le Cacheux, L. Regnier et l'abbé A. Tougard. Société de l'histoire de Normandie. 6e série. (Rouen, 1906 ; in-8°, 384 p.) — *Ch. de Beaurepaire* : Compte des dépenses de l'abbaye de Fécamp, à l'occasion d'une enquête par tourbes faite à Rouen et à Caudebec vers 1410, p. 7-36. — *Abbé F. Blanquart* : Ancien coutumier de l'église cathédrale d'Evreux vulgairement appelé Hunaud, publié d'après une copie du XVIIe siècle, p. 37-201.— *Charles Bréard* et *Ph. Barrey* : Documents relatifs à la marine normande, aux XVe et XVIe siècles, p. 203-290. — *Léopold Delisle* : Extraits de comptes des guerres. Gens de guerre du Cotentin (1340), garnisons normandes de Guernesey (1340-1344), p. 291-306. — *Le Cacheux* : Compte de la vicomté de Pont-Authou pour la rançon d'Olivier Du Guesclin (1381), p. 307-330. — *L. Régnier* : Devis pour la construction d'une maison forte à Elbeuf-sur-Seine pendant l'occupation anglaise du XVe siècle, p. 331-350.

964. **Mémoires de l'Académie de Vaucluse**, 2e série, t. VI, année 1906. (Avignon, 1906 ; in-8°, XV-394 p.) — *L. Bruguier-Roure* : Un prétendant au trône de France dans la vallée du Rhône, en 1360 [Giannino], p. 9-26. — *J. Girard* : Les Etats du comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle, p. 27-101, 179-218, 287-322.— *Dr A. Chobaut* : Découverte d'une fibule gallo-romaine au Mont-Ventoux, p. 279-285, et pl. = Supplément. *L. H. Labande* : Bibliographie vauclusienne, 1894-1905. (Avignon, 1906 ; in-8°, 99 p.)

965. **Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon**, 4e série, t. X. Années 1905-1906. (Dijon, 1906 ; in-8°, 27-XCIII-457 p.) — *Chabeuf* : Pierre-Philippe Guignard (1820-1905), p. XXI-XXIII. — *Chabeuf* : Bernard Prost (1849-1905), p. LXI-LXIII. — *Chabeuf* : J.-B. Martenot (18281906), p. LXXIX-LXXXIII. — *E. Champeaux* : Les cimetières et les marchés du vieux Dijon, p. 133-226.

966. **Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon**. Sciences et lettres, 3e série, t. IX. (Lyon, 1907 ; in-8°, LXIV-430 p.) — *Pariset* : La médaille énigmatique, [médaille juive trouvée à Lyon au XVIIe s.], p. 87-112.

967. **Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse**, 10e série, t. VI. (Toulouse, 1906 ; in-8°). — *Roschach* : Les quatre journées du Prince Noir dans la viguerie de Toulouse, p. 127-141.

968. **Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras**. 2e série, t. XXXVII. (Arras, 1906 ; in-8°, 568 p.)— *Roger Rodière* : Répertoire des noms de familles contenus dans les chartes des prieurés de Beaurain et de Maintenay, (appendice sur l'origine du lieu de Saint-Josse-au-Bois), p. 7-136. — *Cte de Loisne* : Table onomastique du cartulaire de Saint-Vaast, p. 157-254.

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

969. Abhandlungen zum historischen Atlas der Oesterreichischen Alpenländer. V und VI.— Wien, A. Holder, 1907; in-8°, v p. et p. 311-661. (Aus *Archiv für Oesterr. Geschichte.*)

970. ADAM (Alexandre). Les industries anciennes en Basse-Normandie (Manche). — Paris, Impr. nationale, 1906; in-8°, 7 p.

971. ADDAÏ SCHER et PERIER (Abbé J.). Histoire nestorienne, Chronique de Seert, 1re partie.— Paris, F. Didot (1907); gr. in-8°, p. 215-312. (Patrologia orientalis. IV, 3.)

972. Album archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie, 16e fascicule. La Picardie à l'Exposition des Primitifs français.— Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1907 ; in-fol., 159 p.

973. ANGOT (Joseph). Notes de bibliographie liturgique bretonne. I. Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieures au XVIIe siècle. II. Sommaire chrono-bibliographique des livres liturgiques du diocèse de Nantes. — Paris, Champion, 1907; in 8°, 23 p.

974. AUBRY (Pierre). Recherches sur les « Ténors » français dans les motets du XIIIe siècle. — Paris, Champion, 1907 ; gr. in-8°, 40 p.

975. AUBRY (Pierre). La rythmique musicale des troubadours et des trouvères. — Paris, H. Champion, 1907; gr. in-8°, 38 p. (3 fr. 50.)

976. AUVRAY (Lucien). Les Registres de Grégoire IX. Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican. T. II : Texte. Années IX à XII (1235-1239), 10e fascicule. — Paris, Fontemoing, 1907 ; gr. in-4° à 2 col., col 1073 à 1292 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. 2e série).

977. BAGLION (Cte DE). Histoire de la maison de Baglion. Les Baglioni de Pérouse, d'après les chroniqueurs, les historiens, les archives. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-fol., XIII-571 p. et 46 pl.

978. BARDY (Henri). Les origines du faubourg de Belfort. — Belfort, Schmitt et fils, 1907 ; in-18, 24 p.

979. Baudon (Dr Th.). Trouvaille de l'époque carnacéenne à Heilles (Oise). Casse-tête naviforme robenhausien à Bury (Oise). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 8 p.

980. Baudouin (Dr Marcel) et Lacouloumère (G.). L'allée couverte du Grand-Bouillac à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée). Fouilles et restauration. — Paris, Société préhistorique de France, 1907 ; in-8°, 52 p.

981. Baudouin (Dr Marcel). Les menhirs de grès de la rive orientale du marais de Mont (Vendée). — Paris, Société préhistorique de France, 1907; in-8°, 76 p.

982. Baudry (J.). Étude sur les origines du nom de Saint-Mars-la-Jaille. — Paris, Champion, 1907, in-8°, 23 p.

983. Bayet (C.). Les maîtres de l'art. Giotto. — Paris, Plon et Nourrit, 1907 ; in-8°.

984. Bazin (Louis). Notice historique sur le village de Laives, d'après les archives antérieures à 1790. — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1907; in-8°, 156 p.

985. Beaufils (P). Notice sur l'application des ors dans les manuscrits enluminés du moyen-âge. — Versailles, impr. de Aubert, 1907; in-8°, 11 p.

986. Beck (Christoph). Die Ortsnamen der fränkischen Schweiz. — Erlangen, F. Junge, 1907; in-8°, 132 p. (2 m.)

987. Becker (Aug.). Grundriss der altfranzösischen Literatur. 1 Tl. Aelteste Denkmäler nationale Heldendichtung. — Heidelberg, C. Winter, 1907; in-8°, vi-144 p. (Sammlung romanischer Elementar-und Handbücher. II Reihe. 1.) (3 m.)

988. Belloc (Émile). Déformations des noms de lieux pyrénéens. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 124 p.

989. Bengy-Puyvallée (Maurice de). Les tombeaux de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Denis. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 25 p. et 4 pl.

990. Beyssac (J.). Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. Les listes de chanoines de Lyon. — Lyon, impr. de Vitte, 1907; in-8°, 26 p.

991. Bled (L'abbé O.). Regestes des évêques de Thérouanne (500-1553). T. II, 1er fascicule (1415-1558). — Saint-Omer, Société des Antiquaires de la Morinie; Paris, Champion, 1907; in-4°, 150 p. (5 fr.)

992. Bohatta (H.). Versuch einer Bibliographie der Livres d'heures (Horæ B. M. V., Horas. Getijden) des xv und xvi Jahrhunderts, mit Ausnahme der für Salisbury und York gedruckten. — Wien, Gerold, 1907 ; in-8°, 48 p. (Aus *Mitteilungen des Oesterr. Vereins für Bibliothekswesen.*)

993. Bonneau (E.). Siège d'Alize par César. — Chalon-sur-Saône, Impr. générale et administrative, 1907 ; in-8°, 123 p. et carte. (2 fr.)

994. Bossard (Abbé P.). L'évolution des Celtes (Eisteddfod de Carnarvon, 1906). — Paris, Champion, 1907; in-8°, 24 p.

995. Boulaud (Joseph). Les origines du cimetière de Louyat. — Limoges, Ducourtieux, 1907; in-8°, 40 p. et pl.

996. BREBION (DE). Étude philologique sur le nord de la France (Pas-de-Calais, Nord, Somme). — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, xxv-300 p.

997. BUFFAULT (Pierre). La ville d'Oloron et sa forêt du Bager depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours. — Toulouse, Privat, 1907 ; in-8°, 40 p.

998. CABROL (Dom F.). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, fasc. 12 : B-Baptême. — Paris, Letouzey et Ané, 1907; gr. in-8°, col. 12 à 88.

999. CAIX DE SAINT-AYMOUR (Cte DE). Le Temple de la forêt d'Halatte et ses ex-voto. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 32 p.

1000. CAMAU (Émile). La Provence à travers les siècles. — Paris, E. Lechevalier, 1907 ; in-8°, XII-482 p. (7 fr. 50.)

1001. CARREZ (Abbé L.). Recherches sur saint Elaphe et saint Lumier, 17e et 18e évêques de Châlons-sur-Marne (564-620). — Châlons-sur-Marne, Martin frères, 1907 ; in-8°, XII-262 p.

1002. Catalogue général illustré de monnaies françaises (nationales), 3e édition. — Paris, 11, rue Rameau (1908) ; in-8°, p. 79-92.

1003. CHALANDON (Fernand). Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile. — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, XCIII-408 et 814 p. (25 fr.)

1004. CHAMPEAUX (Ernest). La compilation de Bounier et les coutumiers bourguignons du XIVe siècle, le coutumier bourguignon de Montpellier (ms. H. 386). — Paris, A. Picard, 1907 ; in-8°, 111 p. (3 fr.)

1005. CHARMASSE (A. DE). Une grève de censitaires à Paray-le-Monial en 1383 d'après une enquête de 1393. — Autun, Dejussieu, 1907; in 8°, 15 p.

1006. CHEBLI (P.). Réfutation d'Eutychius par Sévère, évêque d'Aschmounaïn. Le livre des conciles, texte arabe inédit publié et traduit. — Paris, F. Didot, (1907) ; gr. in-8°, p. 125-242 (Patrologia orientalis. III, 2.)

1007. CLÉRAMBAULT (E.-G. DE). Les « margers » et alignements de la Ronde, commune de Pernay (Indre-et-Loire). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 7 p.

1008. COCHARD (Le chanoine Th.). La mère de Jeanne d'Arc à Orléans. Son séjour, sa mort (1440-1458). — Orléans, Marron, 1906 ; in-8°, 28 p.

1009. COLLIGNON (Albert). La bibliographie du duc Antoine. Recherches bibliographiques suivies de l'inventaire annoté. — Nancy, impr. de Berger-Levrault, 1907 ; in-8°, 140 p. et pl.

1010. COLLIJN (Isak). Kataloge der Inkunabeln der Schwedischen öffentlichen Bibliotheken. II. Katalog der Inkunabeln der Kgl. Universitäts-Bibliothek zu Uppsala. — Uppsala, 1907 ; in-8°, XXXVIII-507 p.

1011. CONDETTE (Le chanoine F.). Notice historique sur Tingry. — Arras, impr. de Lanthier, 1907 ; gr. in-8°, II-318 p.

1012. COQUELLE (P.). Les églises romanes du Pincerais (répertoire d'art roman). — Versailles, impr. de Aubert, 1907 ; in-8°, 20 p.

1013. COTTE (Ch.). Le début de l'âge des métaux dans les Bouches-du-Rhône. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 7 p.

1014. Coutil (L.). Exploration et restauration du tumulus de Fontenay le-Marmion (Calvados) en 1904 et 1906. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 7 p.

1015. Coutil (Léon). Les monuments mégalithiques de la Normandie et leurs légendes. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 28 p.

1016. Creutzberg (H.-A.). Karl von Miltitz (1490-1529) sein Leben und seine geschichtliche Bedeutung. — Freiburg i. B., Herder, 1907 ; in-8°, viii-123 p. (Studien und Darstellungen aus dem Gebiete der Geschichte im Auftrage der Görres-Gesellschaft hrsg.) (2 m. 80.)

1017. Dahlmann und Waitz. Quellenkunde der deutschen Geschichte. Unter Mitwirkung von P. Herre, B. Hilliger, F. Rörig, R. Scholz hrsg. von Erich Brandenburg. 7 Aufl. Ergänzungsband. — Leipzig, Dieterich, 1907; in-8°, 150 p. (3 m.)

1018. Daigre (Alexis). Armorial général et universel rédigé d'après les documents la plupart inédits laissés par d'Hozier et autres généalogistes du roi. I. — Paris, Institut héraldique, 1907; gr. in-4°, iv-489 p.

1019 Delattre (Le P.). Le culte de la Sainte Vierge en Afrique d'après les monuments archéologiques. — Paris, Desclée, 1907 ; in-8°, xii-234 p. et pl.

1020. Delehaye (Hippolyte). Die hagiographischen Legenden. Uebersetz. von E. A. Stuckelberg. — Kempten, J. Kösel, 1907; in-8°, ix-233 p.

1021. Delisle (L.). Notes sur les chartes originales de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, au British Museum et au Record Office. — Paris, 1907 ; in-8°, 45 p. et 2 pl.

1022. Delorme (E.). Histoire de Cormeilles-en-Parisis. — Paris, impr. de P. Dupont, 1907; in-4°, 272 p. et pl.

1023. Delp (W. E.). Étude sur la langue de Guillaume de Palerme, suivie d'un glossaire. — Mâcon, impr. de Protat, 1907; in-8°, vi-107 p.

1024. Denis (Abbé). Archives du Cogner (J. Chappée), t. III, série E, art. 145-262. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, 328 p. (12 fr.)

1025. Deville (Étienne). Inventaire sommaire d'un fragment de cartulaire de l'abbaye du Bec conservé à la Bibliothèque Nationale. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 14 p.

1026. Digonnet (Félix). Le palais des papes à Avignon. — Avignon, Seguin, 1907 ; in-8°, 428 p. et 28 pl.

1027. Dubois (Alexandre). Notes sur Saint-Loup de Varennes.— Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1907 ; in-8°, 47 p.

1028. Ducourtieux (Paul). La collection d'archéologie régionale au Musée national Adrien Dubouché de Limoges. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1907 ; in-8°, 25 p.

1029. Dufaur (Joseph). La névrose de Louis XI (thèse). — Toulouse, Gimet-Pisseau, 1907 ; in-8°, 51 p.

1030. Durand (Ch.). Fouilles de Vesone, compte rendu de 1906. — Périgueux, impr. de Joucla, 1906-1907 ; in-8°, 27 et 8 p. et pl.

1031. Durand (Le chanoine François). Sur quelques détails des arènes de Nîmes. — Nîmes, 1907 ; in-8°, 16 p. et pl.

1032. Durdan (L.). Le Lai des deux amants, légende neustrienne de Marie de France. Commentaire et adaptation. — Mâcon, impr. de Protat, 1907 ; in-8°, xi-42 p.

1033. Du Sommerard (Louis). Deux princesses d'Orient au xiie siècle. Anne Comnène, témoin des Croisades ; Agnès de France. — Paris, Perrin, 1907 ; in-16, 361 p.

1034. Eckstein (A.). Geschichte der Judex im Markgrafent. Bayreuth.— Bayreuth, B. Seligsberg, 1907, in-8°, vii-130 p.

1035. Egger (Bonaventura). Geschichte der Cluniazenser Klöster in der Westschweiz bis zum Auftreten der Cisterzienser. — Freiburg (Schw.), Universitäts-Buchhandlung, 1907 ; in-8°, xiv-252 p. (Freiburger historische Studien. III.)

1036. Eichholz (P.). Das älteste deutsche Wohnhaus, ein Steinbau des ix Jahrhunderts. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-8°, 50 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. 84 Hft.) (4 m.)

1037. Excursion archéologique de la Société historique et archéologique du Maine à Sainte-Suzanne, Evron, le Château du Rocher de Mézangers, et Jublains (5 juillet 1906), notes et documents photographiques. – Le Mans, libr. de Saint-Denis, 1907 ; in-8°, 64 p.

1038. Fage (René). Clochers à hourds du Bas-Limousin. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 14 p.

1039. Farcy (P. de). Cartulaire et obituaire du prieuré des Bonshommes de Craon. — Laval, Vve Goupil, 1907 ; in-8°, 134 p.

1040. Foerster (W.) und E. Koschwitz. Altfranzösisches Uebungsbuch zum Gebrauch bei Vorlesungen und Seminarübungen. 3 Aufl. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907 ; in-8°, v p. et 264 col. et pl. (4 m.)

1041. Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte. Neue Folge der Märkischen Forschungen des Vereins für Geschichte der Mark Brandenburg. XX Bd., 1 Hälfte. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1907 ; in-8°, iv-304 p.

1042. Fortes (José). A propos des sculptures sur les mégalithes du Portugal. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 7 p.

1043. Fossa (F. de). Le château historique de Vincennes à travers les âges. — Paris, H. Daragon, 1907, 2 vol. in-4°. (40 fr.)

1044. Frey (Fritz). Führer durch die Ruinen von Augusta Raurica, hrsg. unter Mitwirkung der histor. und antiquar. Gesellschaft zu Basel. — Liestal, Lüdin, 1907 ; in-8°, 91 p. et 3 pl.

1045. Frydrychowicz (R.). Geschichte der Cistercienserabtei Pelplin und ihre Bau-und Kunstdenkmäler. — Düsseldorf, L. Schwann, 1907 ; in-8°, xxvi-638 p. (15 m.)

1046. Garnier (Charles). Cerisy, Balleroy, Mondaye. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 49 p.

1047. GASTOUÉ (Amédée). Les origines du chant romain. L'antiphonaire grégorien. — Paris, A. Picard, 1907; gr. in-8°, XII-307 p.

1048. GEBHART (Émile). Sandro Botticelli. — Paris, Hachette, 1907; in-16. (3 fr. 50.)

1049. GILLET. Éolithes recueillis à Arpajon (Seine-et-Oise). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 8 p.

1050. GOBY (Paul). Coup d'œil d'ensemble sur le préhistorique de l'arrondissement de Grasse, et notamment sur ses dolmens, tumulus et sépultures. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 32 p. et pl.

1051. GOBY (Paul). Description de l'enceinte à gros blocs du collet de l'Adrech, à Caussols (Alpes-Maritimes). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 10 p. et pl.

1052. GOBY (Paul). Sur les poteries dolméniques de la région de Grasse. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 7 p.

1053. GOBY (Paul). Sur les poteries micacées de la région de Grasse, et notamment sur celles du camp du Bois-du-Rouret. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 4 p.

1054. GOESSLER (Pet.). Das römische Rottweil, hauptsächlich auf Grund der Ausgrabungen vom Herbst, 1906. — Stuttgart, J. B. Metzler, 1906; in-8°, 71 p. (2 m.)

1055. GOYAU (Georges). Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande. — Paris, Perrin, 1907; in-16, 84 p.

1056. GRADMANN (Eug.). Die Kunst und Altertums-Denkmale in Königr. Wurttemberg. Im Auftrag des K. Ministeriums des Kirchen-und Schulwesen, hrsg. von E. von Paulus und E. Gradmann. Inventar. Jagstkreis. I Hälfte : Oberämter Aalen, Crailsheim, Ellwangen, Gaildorf, Gerabronn, Gmünd, Hall. 32-35 Lfg. Jagstkreis (Fortgetzung und Schluss Hall). — Esslingen, P. Neff, 1907; in-8°, p. 545-767.

1057. GRÉGOIRE LE GRAND (S.). S. Gregorii Magni epistolæ selectæ, curante Prof. Nicol. Turchi. Pars I. — Roma, F. Pustet, 1907; in-8°, XLVIII-160 p. (Bibliotheca sanctorum patrum et scriptorum ecclesiasticorum, series VII. Scriptores medii ævi. Vol. I, pars 1.)

1058. GRENIER (Paul-Louis). La cité de Limoges, son évêque, son chapitre, son consulat (XIIIe-XVIIIe siècle). — Paris, Picard, 1907; in-8°, 134 p.

1059. GUÉBHARD (Dr Adrien). Sur l'antiquité des superstitions attachées aux coquilles fossiles. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 4 p.

1060. GUÉRY (L'abbé Ch.). Guillaume Alexis, dit le Bon Moine de Lyre, prieur de Bucy. — Évreux, impr. de l'Eure, 1907; in-8°, 137 p.

1061. GUGGENBERGER (Karl). Die Legation des Kardinals Pileus in Deutschland, 1378-1382. Mit einem Anhang : Die Frage der 2 und 3 deutsche Legation des Kardinals Pileus in den J. 1394 und 1398. — München. J. J. Lentner, 1907; in-8°, VIII-138 p. (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München. XII.) (3 m.)

1062. HALBAN (A. VON). Das römische Recht in den germanischen Volksstaaten, ein Beitrag zur deutschen Rechtsgeschichte. 3 Tl. — Breslau,

M. und H. Marcus, 1907 ; in-8°, xx-420 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. 89.) (12 m.)

1063. Halphen (Louis). Études sur l'administration de Rome au moyen-âge (751-1252). — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, xvi-191 p.

1064. Hansen (Jos.). Die Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde in den J. 1881 bis 1906. Vortrag. — Bonn, 1907 ; in-8°, 34 p.

1065. Harcourt (M[is] d'). Preuves généalogiques et historiques de la maison de d'Harcourt par Dom Le Noir. Avec une lettre de M. Léopold Delisle. — Paris, Champion, 1907 ; in-4°, xlix-436 p., facs.

1066. Hauser (Kasp.). Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur für 1907. Die Sammlung in Winterthur (1260-1523). Das Augustinerkloster Mariazell auf dem Beerenberge bei Winterthur (1355-1525). — Winterthur, M. Kieschke, 1907 ; in-8°, 64 p.

1067. Heinemann (Otto). Pommersches Urkundenbuch. VI Bd : 1321-1325, nebst Nachträgen und Ergänzungen zu Bd. I-VI. 2 Abtlg. — Stettin, Niekammer, 1907, in-8°, v p. et p. 249-581.

1068. Helm (Karl). Dichtungen des deutschen Ordens. I. Die Apokalypse Heinrichs von Hesler, aus der Danziger Handschrift. — Berlin, Weidmann, 1907 ; in-8°, xx 415 p. et 2 pl. (Deutsche Texte des Mittelalters, hrsg. von der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. VIII.) (12 m.)

1069. Héron de Villefosse (A.). A propos d'une inscription du musée Calvet. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907 ; in-8°, 39 p.

1070. Hirmenech (H.-P.). Essai sur l'origine de Bibracte, d'Autun et des Éduens. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 11 p.

1071. Hirmenech. Menhirs et obélisques, Mastabas et dolmens. Contribution à l'histoire des monuments celtiques. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 16 p.

1072. Hirmenech. Monuments celtiques et champs élyséens. Contribution à l'histoire générale des monuments dits mégalithiques. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 27 p.

1073. Holder (Alfr.). Alt-celtischer Sprachschatz 17 Lfg. — Leipzig B. G. Teubner, 1907 ; in-8°, col. 1-256. (8 m.)

1074. Humann (G.). Die Beziehungen der Handschrift-ornamentik zur romanischen Baukunst. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-8°, 99 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. 86 Hft.) (6 m.)

1075. Irénée (S.). Irenæi, Lugdunensis episcopi, adversus Hæreses libri V, curante P. D. D[r] Ubaldo Manucci. Pars I. — Roma, F. Pustet, 1907 ; in-8°, 244 p. (Bibliotheca sanctorum Patrum et scriptorum ecclesiasticorum. Series II. Scriptores græci antenicæni. Vol. III, pars 1.)

1076. Jahrbuch für schweizerische Geschichte, hrsg. auf Veranstaltung der allgemeinen Geschicht-forsch. Gesellschaft der Schweiz. XXXII Bd. — Zürich, Fäsi und Beer, 1907 ; in-8°, xxv-293 p.

1077. Jahresberichte und Rechnungen des Vereins für das historische Museum und für Erhaltung Baslerischer Altertümer nebst e. Abhandlung

von Dr F. Holzbach über : Der Feerenteppich im hist. Museum zu Basel. Jahr 1906. — Basel, Helbing und Lichtenbahn, 1907 ; in-8°, 46 p. et pl.

1078. JOANNE (Paul). Italie. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 510 p. et pl.

1079. JOANNE (P). Itinéraire général de la France. Bourgogne, Morvan, Jura, Lyonnais. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 512 p. et pl.

1080. JOANNE (Paul). Itinéraire général de la France. Pyrénées. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 393 p. et pl.

1081. JORDELL (D.). Catalogue général de la librairie française. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz, t. XVIII. Période de 1900 à 1905. 1er fasc. A-Brechemin. — Paris, Per Lamm, 1907 ; in-8°, 240 p.

1082. JOUSSET DE BELLESME (Dr). Monuments de l'époque carnacéenne au Perche. Nécropole préhistorique de Saint-Cyr-la-Rosière et de Génages (Orne). L'âge du bronze dans le Perche (Morgien et Larnaudien). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 24 p.

1083. Katalog der Stadtbibliothek in Köln. Abtlg. Rh. Geschichte und Landeskunde der Rheinprovinz. 2 Bd. — Köln, Du Mont-Schauberg, 1907 ; in-8°, XXVIII-283 p. (Veröffentlichungen der Stadtbibliothek in Köln, VII-VIII.) (5 m.)

1084. KERVILER (René). Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. I. Les Bretons, 47e fasc. : Gour-Grel. — Rennes, Plihon et Hommay, 1907 ; in-8°, p. 1-160.

1085. KERVYN DE LETTENHOVE (Bon H.). La Toison d'Or. Notes sur l'institution et l'histoire de l'ordre depuis l'année 1429 jusqu'à l'année 1559. 2e édition. — Bruxelles, G. Van Oest, 1907 ; in-8°.

1086. KLEINCLAUSZ (A.). Dijon et Beaune. — Paris, Laurens, 1907 ; in-8°, 168 p. (Les Villes d'art célèbres.)

1087. KNAPP (Herm.) und KOHLER (J.). Die Würzburger Zentgerichts-Reformation 1447, hrsg. und erläutert von Dr Herm. Knapp, eingeleitet von Jos. Kohler. — Mannheim, J. Bensheimer, 1907 ; in-8°, XX-93 p. (Quellen zur Geschichte des Strafrechts.) (3 m.)

1088. KOCHENDOERFFER (Karl). Dichtungen des deutschen Ordens. II. Tilos von Kulm, Gedicht von siben Ingesigeln, aus des Königsberger Handschrift hrsg. — Berlin, Weidmann, 1907 ; in-8, XII-110 p. et pl. (Deutsche Texte des Mittelalters hrsg. von der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. IX Bd.), (3 m. 60.)

1089. KOSCHWITZ (Ed.) und THURAU (Gust.). Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzös Heldengedicht. 5 verb. Aufl. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1907 ; in-8°, XII-XL-130 p. (Altfranzösische Bibliothek. II.) (4 m. 50.)

1090. KOSCHWITZ (Ed.). Les plus anciens monuments de la langue française publiés pour les cours universitaires. I. Textes diplomatiques, notices bibliographiques et corrections. 7e édition revue et augmentée. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907 ; in-8°, V-53 p. et 2 pl.

1091. Labande (L.-H.). L'église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, des origines au xiiie siècle. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 88 p.

1092. Lacombe (Paul). Livres d'heures imprimés au xve et au xvi siècles conservés dans les bibliothèques publiques de Paris. Catalogue. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, lxxxiv-439 p. (25 fr.)

1093. La Croix (Le P. de). L'art aux temps mérovingiens. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 12 p.

1094. La Croix (Le P. de). Deux objets gallo-romains en bronze dessinés et décrits. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 8 p. et pl.

1095. La Croix (Le P. de). Une excursion à Messais (Vienne). — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 10 p.

1096. Landreau. Les deux histoires manuscrites de l'abbaye de Saint-Maur (1748 et vers 1702.) — Angers, Germain et Grassin, 1907; in-8°, 42 p.

1097. Langfors (Arthur). Li regrès Nostre-Dame, par Huon Le Roi de Cambrai, publié d'après tous les manuscrits connus. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, cxlvii-212 p. (6 fr.)

1098. Lasteyrie (Robert de) et Vidier (Alexandre). Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, 1903-1904. — Paris, Leroux, 1906; in-4°, 295 p.

1099. Laurent (Jacques). Cartulaire de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres (916-1250). Recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne, publié avec une introduction diplomatique, historique et géographique, T. I. — Paris, Picard, 1907; in-4°, xxxii-354 p., cartes et pl. (Collection de documents publiés avec le concours de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. I.)

1100. Lavillatte (H. de). Esquisses de Boussac (Creuse). — Paris, E. Paul, 1907; in-8°, 240 p.

1101. Lavillatte (H. de). Les tapisseries de la Dame à la licorne (château de Boussac; musée de Cluny.) — Paris, E. Paul, 1907; in-8°, 35 p.

1102. Ledru (Ambroise). Le Grabatoire au Mans, résidence épiscopale. — Le Mans, Bienaimé, 1907; in-4°, 68 p. et pl.

1103. Lefèvre (Louis-Eugène). Peintures décoratives du temps de Jean de Berry dans l'église Notre-Dame d'Étampes. — Versailles, impr. de Aubert, 1907; in-8°, 8 p.

1104. Lefèvre (Louis-Eugène). Le portail d'Étampes et les fausses scènes d'ascension du xiie siècle. — Versailles, impr. de Aubert, 1907; in-8°, 16 p.

1105. Legendre (Paul). Études Tironiennes. Commentaire sur la vie églogue de Virgile tiré d'un manuscrit de Chartres. — Paris, Champion, 1907; in-8°, xiii-88 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 165e fasc.)

1106. Le Grand (Léon). Le prieuré de Train au diocèse de Sens. — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1907; in-8°, 19 p. et pl.

1107. Levillain (L.). Notice sur la vie et les œuvres de Charles de Chergé. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 52 p.

1108. LINDNER (P.). Monasticon metropolis Salzburgensis antiquæ. Verzeichnisse aller Aebte und Propste der Männerkloster der alten Kirchenprov. Salzburg. Mit Unterstützung der Kais. Akademie der Wissenschaften zu Wien. 1 Abtlg. — Kempten, J. Kösel, 1907; in-8°, VIII-288 p.

1109. LIORET (Georges). Notes sur les fouilles des Gros près Moret-sur-Loing. — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1907; in-8°, 15 p. et pl.

1110. LOOTEN (Chanoine) et CORTYL (Eugène). Contributions à la statistique féodale de la Flandre maritime (gros fiefs, terres titrées, noblesse, liste des gentilshommes, fiefs vicomtiers relevant de la cour de Cassel). — Bailleul (Nord), impr. de Ficheroulle-Beheydt, 1907; in-8°, 33 p.

1111. LORIQUET (Henri), POTHIER (Dom Joseph) et COLLETTE (Chanoine Amand). Le Graduel de l'église cathédrale de Rouen au XIII[e] siècle. T. I[er]. Étude historique et liturgique sur le ms. 904 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale ; remarques sur la liturgie, le chant et le drame ; breve officiorum. T. II. Liber gradualis ecclesiæ Rotomagensis. — Rouen, Lecerf fils, 1907 ; in-8°, 345 et 545 p., facs.

1112. LOT (Ferdinand). La question des Fausses décrétales. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907 ; in-8°, 10 p.

1113. MACQUERON (Henri). Bibliographie du département de la Somme. T. II. — Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1907 ; in-4°, 619 p. (Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la Province. XVI.)

1114. MADER (Fel.). Die Kunstdenkmäler des Königr. Bayern, hrsg. im Auftrage des kgl. Staatsministeriums des Innern für Kirchen-und Schul-Angelegenheiten. II Bd. Reg.-Bez. Oberpfalz und Regensburg. X. Bez.-Amt Kemnath. — Munchen, R. Oldenbourg, 1907 ; in-8°, VI-104 p.

1115. MAITRE (Léon). Les substructions du chevet de la cathédrale de Nantes. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 23 p. et pl.

1116. MARQUISET (Georges). Études sur quelques vieux édifices de Laon. — Laon, impr. du « Journal de l'Aisne », 1907 ; in-8°, 16 p.

1117. MARTIN (D[r] Henri). Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina (Charente). Préface de M. Adrien de Mortillet. 1[er] fasc. Ossements utilisés. — Paris, Schleicher frères, 1907; gr. in-8°, VII-70 p. et 14 pl.

1118. MASSIP (Lucien). Les origines de Cransac et de son église. — Rodez, impr. de Carrère, 1907 ; in-16, 27 p.

1119. MASSON (Louis). Catalogue du musée de Rodez, publié sous les auspices de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. 2[e] partie, 2[e] section. Numismatique. — Rodez, impr. de Carrère (1907) ; in-8°, 120 p.

1120. MERMET (J.-E.). Essai historique sur les cantons d'Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis et Guiscard. — Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », 1907; in-16, 323 p.

1121. MISPOULET (J.-B). Le régime des mines à l'époque romaine et au moyen-âge, d'après les tables d'Aljustrel. — Paris, Larose et Tenin, (1907) ; in-8°, 47 p.

1122. Mitteilungen der Schlesischen Gesellschaft für Volkskunde. XVII Heft. — Breslau, M. Woywod, 1907; in-8°, 112 p.

1123. Mitteilungen des Oberhessischen Geschichtsvereins. Neue Folge 15 Bd. Festgabe zur 3 Jahrhundertfeier der Universität Giessen. — Giessen, A. Töpelmann, 1907; in-8°, VIII-156 p. et 4 pl.

1124. MONOD (Bernard). Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe I[er]. — Paris, Champion, 1907; in-8°, XXVII-164 p.

1125. MONTELIUS (O.). Dolmens en France et en Suède. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 12 p.

1126. MORIN (O.). Les avoueries ecclésiastiques en Lorraine. — Paris, Berger-Levrault, 1907; in-8°, v-132 p.

1127. Mots dialectaux soumis à l'Académie française par la Société nationale de linguistique, 1[er] vol. — Paris, 71, rue de Grenelle, 1907; in-8°, 87 p.

1128. Oberländische Geschichtsblätter, im Auftrage des Oberland. Geschichtsvereins hrsg. von G. Conrad. IX Heft. — Königsberg, F. Beyer, 1907; in-8°, III-98 p. (3 m. 50.)

1129. PANIAGUA (A. DE). Note sur les alignements de Carnac. Signification du menhir. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 12 p.

1130. PARAT (L'abbé A.). La métallurgie ancienne dans la vallée de Brosses. — Avallon, impr. de Grand, 1907; in-8°, 18 p.

1131. PELLET (Charles). La condition de la mère dans l'histoire du droit français. — Paris, A. Rousseau, 1907; in-8°, 198 p.

1132. PETRI (Alb.). Uebersicht über die im J. 1901 auf dem Gebiete der englischen Philologie erschienenen Bücher, Schrifften und Aufsätze. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, III-151 p (Anglia, Zeitschrift für engl. Philologie Suppl. Heft zu Jahrg. 1903-1904. 26 Bd.) (4 m.)

1133. PIHAN (Abbé L.). Notice sur M. le chanoine Marsaux. — Beauvais, impr. départementale de l'Oise, 1907; in-8°, 51 p.

1134. PILLION (M[lle] Louise). Les portails latéraux de la cathédrale de Rouen. Étude historique et iconographique sur un ensemble de bas-reliefs de la fin du XIII[e] siècle. — Paris, Picard, 1907; in-8°, VIII-250 p.

1135. POIDEBARD (W.), BAUDRIER (J.) et GALLE (L.). Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes. — Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1907; gr. in-4°, 783 p. et 42 pl.

1136. POLI (Xavier). La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen-âge. Des origines à l'expulsion des Sarrasins. — Paris, Fontemoing, 1907; in-8°, XI-214 p.

1137. PORÉE (Ch.), TRUCHIS (V[te] Pierre DE), DECHELETTE (J.) et PHILIPPE (A.). Guide archéologique du congrès d'Avallon en 1907. — Caen, Delesques, 1907; in-8°, 230 p. et pl.

1138. PORÉE (Ch.). Inventaire de la collection de Chastellux. Recueil de documents relatifs à la région de l'Yonne, tirés par M. le comte de Chastellux de divers dépôts d'archives publics et privés. — Paris, Picard, 1907; in-8°, 450 p.

1139. PORTAL (Félix). La République marseillaise du XIIIe siècle (1200-1263). — Marseille, Ruat, 1907; in-8°, VIII-467 p.

1140. REIMERS (Heinr.). Die Quellen der Rerum Frisicarum. Historia des Ubbo Emmius. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907; in-8°, VIII-286 p. (Aus *Jahb. der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterländ Altertümer zu Emden.*)

1141. RENARD (Edm.). Die Kunstdenkmäler des Siegkreises. — Düsseldorf, L. Schwann, 1907; in-8°, VI-293 p. (Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz hrsg. von P. Clemen. V, 4.) (5 m.)

1142. RICHEMOND (E.). Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XIIe au XVe siècle. T. Ier. — Fontainebleau, impr. de Bourges, 1907; in-8°, 353-CXXVIII p.

1143. RISCH (Léon). Le siège de Meulan en 1423, l'emplacement de la « Grant occision ». — Versailles, impr. de Aubert, 1907; in-8°, 7 p.

1144. RUBENS-DUVAL. Les Homiliæ cathedrales de Sévère d'Antioche. Traduction syriaque inédite de Jacques d'Édesse. I. Homélies LII à LVII, publiées et traduites en français. — Paris, F. Didot, (1907); gr. in-8°, 94 p. (Patrologia orientalis. IV, 1.)

1145. SAINÉAN (Lazare). L'argot ancien (1455-1850), ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, VII-350 p. (5 fr.)

1146. SAINT-MARC (C. DE). Lancelot de Saint-Mard, maréchal de France, 1227 à 1300. — Paris, « Revue des questions héraldiques », 1907; in-8°, 25 p.

1147. SALTEL (J.). La folie du roi Charles VI. — Toulouse, Impr. ouvrière, 1907; in-8°, 67 p.

1148. Sammelblatt des historischen Vereins Eichstätt. XXI Jahrg. 1906. — Eichstätt, Ph. Brönner, 1907; in-8°, 130 p.

1149. SAROT (E.). Notice historique sur les principaux personnages du tableau généalogique et sur les principales terres de l'ancienne famille Costentin de Tourville. I. — Coutances, Daireaux, 1907; in-8°, 101 p.

1150. SAUTTER (Louis-G.). Savonarole réformateur moral (thèse). — Montauban, Impr. coopérative, 1907; in-8°, 115 p.

1151. SCHALKHAUSSER (G.). Zu den Schriften des Makarios von Magnesia. — Leipzig, J. C. Hinrichs 1907; in-8°, V-218 p. (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. XXXI, 4.) (7 m.)

1152. SCHNEIDER (Fed.). Einleitung zum Regestum Volterranum. Regesten der Urkunden von Volterra (778-1303). (I. Die Regesten. II. Das Volterrane Urkundenwesen). — Rom, Loescher, 1907; in-8°, LVI p. (Aus *Regesta chartarum Italiæ.*)

1153. SCHOENBACH (A. E.). Studien zur Erzählungsliteratur des Mittelalters. 6 Tl. Des Nikolaus Schlegel Beschreibung des Hostienwunders zu Münster in Graubünden. — Wien, A. Hölder, 1907; gr. in-8°, 84 p. (Aus *Sitzungsber. d. k. Akad. der Wissenschaften.*)

1154. SCHUBERT (Hans). Kirchensgeschichte Schleswig-Holsteins auf

Grund von Vorlesungen an der Kieler Universität. I. — Kiel, R. Cordes, 1907; in-8°, xvi-419 et 17 p. (Schriften des Vereins für Schleswig-Holsteinische Kirchengeschichte. I Reihe. 3 Heft.) (7 m. 50.)

1155. SCHUSTER (Geo.). Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, im Auftrage der histor. Gesellschaft zu Berlin hrsg. XXVIII Jahrg. 1905. — Berlin, Weidmann, 1907; in-8°, xii-316-519 et viii-332-326 p. (42 m.)

1156. SCHWAN (Ed.) und BEHRENS (D.). Grammatik des Altfranzösischen. 7 Aufl. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907; in-8°, viii-280 p. (5 m. 60.)

1157. SCHWERIN (Claudius VON). Die altgermanische Hundertschaft. — Breslau, M. und H. Marcus, 1907; in-8°, viii-215 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. 90.) (6 m. 40.)

1158. SEBILLOT (Paul). Le folk-lore de France. T. IV. Le peuple et l'histoire. — Paris, E. Guilmoto, 1907; in-8°. (16 fr.)

1159. SEIPEL (Ign.). Die wirtschaftlichen Lehren der Kirchenväter. — Wien, Mayer, 1907; in-8°, xvi-325 p. (Theologische Studien der Leo-Gesellschaft. XVIII).

1160. SEYMOUR DE RICCI. Liste sommaire des manuscrits grecs de la Biblioteca Barberina. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 51 p.

1161. SOYEZ (Edmond). Chapelle et confrérie de Saint-Sébastien à Amiens. —Amiens, impr. de Yvert et Tellier, 1907; in-8° carré, 1907; in 8°, ii-61 p.

1162. STAVENHAGEN (Osk.). Akten und Recesse der livländischen Ständetage. I Bd. (1304-1460). 1 Lfg. — Riga, J. Deubner, 1907; in-8°, vi p. et p. 1-128. (4 m. 50.)

1163. STEFFENS (F.). Lateinische Paläographie 125 Taf. in Lichtdr. mit gegenübersteh. Transkription, nebst Erläuterungen und e. systemat. Darstellung der Entwicklung der lateinischen Schrift. 2 verm. Aufl. 1 Abtlg. und Supplem. zur 1 Aufl. 1 Abtlg. — Trier, Schaar und Dathe, 1907; in-fol., 47 pl. et texte (20 m.); 24 pl. et texte (12 m.).

1164. STOUFF (L.). Deux documents relatifs à Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, comtesse de Ferrette et d'Alsace, extraits du Trésor de la Chambre des comptes de Dijon (1421-1422, 1423-1424). — Paris, Berger-Levrault, 1907; in-8°, 24 p.

1165. Supplément du catalogue du musée de peinture et de sculpture de la ville de Grenoble (1907). — Grenoble, impr. de Allier frères, 1907; in-8°, 40 p.

1166. THIEULLEN (A.). Études préhistoriques. Le criterium, présentation et controverses. — Paris, impr. de Larousse, 1907; in-4°, 27 p.

1167 TRAVERS. Les inscriptions gauloises et le celtique en Basse-Bretagne. — Paris, H. Champion, 1907; in-12, 116 p. (1 fr.)

1168. TRÉVÉDY (J.). Le douaire des duchesses de Bretagne. Contrats de mariage des ducs. -- Paris, Champion, 1907; in 8°, 67 p.

1169. TRÉVÉDY (J.). La sépulture de Jeanne de Laval, veuve de Du Guesclin et de Guy XII de Laval. — Laval, V[ve] Goupil, 1907; in-8°, 19 p.

1047. GASTOUÉ (Amédée). Les origines du chant romain. L'antiphonaire grégorien. — Paris, A. Picard, 1907; gr. in-8°, XII-307 p.

1048. GEBHART (Émile). Sandro Botticelli. — Paris, Hachette, 1907; in-16. (3 fr. 50.)

1049. GILLET. Éolithes recueillis à Arpajon (Seine-et-Oise). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 8 p.

1050. GOBY (Paul). Coup d'œil d'ensemble sur le préhistorique de l'arrondissement de Grasse, et notamment sur ses dolmens, tumulus et sépultures. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 32 p. et pl.

1051. GOBY (Paul). Description de l'enceinte à gros blocs du collet de l'Adrech, à Caussols (Alpes-Maritimes). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 10 p. et pl.

1052. GOBY (Paul). Sur les poteries dolméniques de la région de Grasse. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 7 p.

1053. GOBY (Paul). Sur les poteries micacées de la région de Grasse, et notamment sur celles du camp du Bois-du-Rouret. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 4 p.

1054. GOESSLER (Pet.). Das römische Rottweil, hauptsächlich auf Grund der Ausgrabungen vom Herbst, 1906. — Stuttgart, J. B. Metzler, 1906; in-8°, 71 p. (2 m.)

1055. GOYAU (Georges). Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande. — Paris, Perrin, 1907; in-16, 84 p.

1056. GRADMANN (Eug.). Die Kunst und Altertums-Denkmale in Königr. Wurttemberg. Im Auftrag des K. Ministeriums des Kirchen-und Schulwesen, hrsg. von E. von Paulus und E. Gradmann. Inventar. Jagstkreis. I Hälfte : Oberämter Aalen, Crailsheim, Ellwangen, Gaildorf, Gerabronn, Gmünd, Hall. 32-35 Lfg. Jagstkreis (Fortgetzung und Schluss Hall). — Esslingen, P. Neff, 1907; in-8°, p. 545-767.

1057. GRÉGOIRE LE GRAND (S.). S. Gregorii Magni epistolæ selectæ, curante Prof. Nicol. Turchi. Pars I. — Roma, F. Pustet, 1907; in-8°, XLVIII-160 p. (Bibliotheca sanctorum patrum et scriptorum ecclesiasticorum, series VII. Scriptores medii ævi. Vol. I, pars 1.)

1058. GRENIER (Paul-Louis). La cité de Limoges, son évêque, son chapitre, son consulat (XIIIe-XVIIIe siècle). — Paris, Picard, 1907; in-8°, 134 p.

1059. GUÉBHARD (Dr Adrien). Sur l'antiquité des superstitions attachées aux coquilles fossiles. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; in-8°, 4 p.

1060. GUÉRY (L'abbé Ch.). Guillaume Alexis, dit le Bon Moine de Lyre, prieur de Bucy. — Évreux, impr. de l'Eure, 1907; in-8°, 137 p.

1061. GUGGENBERGER (Karl). Die Legation des Kardinals Pileus in Deutschland, 1378-1382. Mit einem Anhang : Die Frage der 2 und 3 deutsche Legation des Kardinals Pileus in den J. 1394 und 1398. — München. J. J. Lentner, 1907; in-8°, VIII-138 p. (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München. XII.) (3 m.)

1062. HALBAN (A. VON). Das römische Recht in den germanischen Volksstaaten, ein Beitrag zur deutschen Rechtsgeschichte. 3 Tl. — Breslau,

— *J. Saroïhandy* : Un saint bordelais en Aragon [S. Urbez], p. 122-128. — *G. Cirot* : Recherches sur les Juifs espagnols et portugais à Bordeaux, p. 172-189, 279-296, 383-391.— *P. Paris* : Antiquités ibériques du Salobral (Albacete), p. 221-224 et 2 pl. — *J. Saroïhandy* : Les limites du Valencien, p. 297-303. — *E. Albertini* : Fouilles d'Elche, p. 333-362. et 6 pl.

1181. **Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi,** 4ᵉ série, 26ᵉ année. Revue des études anciennes, t. VI, 1904. (Bordeaux, 1904 ; in-8°, 364 p.) — *C. Jullian* : Notes gallo-romaines. Remarques sur la plus ancienne religion gauloise, p. 47-62, 131-144, 256-263. — *A. Cherel* : Fragments d'un sarcophage gallo-romain [trouvés à Vienne (Isère)], p. 63-66 et pl. — *M. Clerc* : Tête antique trouvée à Orgon (Bouches-du-Rhône), p. 145-148 et pl. — *G. Gassies* : Note sur un graffite récemment trouvé à Meaux, p. 149-152.— *G. Arnaud d'Agnel* : Notes sur le monument celtique découvert à Vachères, p. 334-336 et pl. = 27ᵉ année, t. VII. (Bordeaux, 1905 ; in-8°, 416 p.) — *P. Perdrizet* : D'une croyance des Celtes relative aux morts, p. 30-32. — *G. Dottin* : La langue des anciens Celtes, p. 33-64. — *C. Jullian* : Notes gallo-romaines : Ulysse et les Phocéens, à propos de la fondation de Marseille, p. 65-72 ; l'origine de Bayonne, p. 147-154 ; Theopompe et la Gaule, p. 231-233 ; les Celtes chez Hérodote, p. 375-380. — *C. Jullian* : Silvanus et Silvana, p. 72-73. — *C. Jullian* : Vulcain (?) et Apollon [sculpture trouvée à Le Baille (Gironde)], p. 73 et pl. — *Cᵗᵉ A. de Sarrau* : Episcopus ecclesiæ Boiorum (inscription d'Andernos), p. 74-76. — *E. Bourciez* : George Mohl, p. 105-108. — *C. Jullian* : Apollon et Marsias [sculpture de Le Baille (Gironde)], p. 155-156. — *C. de Mensignac* : Un nouveau Jupiter gaulois, p, 156-157. — *G. Gassies* : Antefixes gauloises [à Meaux], p. 158. — *C Jullian* : Chronique gallo-romaine, p. 159-164, 239-249, 381-392. — *Ch. Dangibeaud* : Une nouvelle Epona [musée de Saintes], p. 234-238, pl. — *M. Clerc* : Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, p. 329-356. — *G. Gassies* : Le dieu gaulois au sac [trouvé à Meaux], p. 372-374.— *A. Leroux* : Le passage de la Vienne et l'origine de Limoges, p. 393-394. = 28ᵉ année, t. VIII, 1906. (Bordeaux, s. d. ; in-8°, 360 p.) — *C. Jullian* : Notes gallo-romaines : « — Briga, p. 47-51 ; Stradonitz et la Tène ; Hallstatt ; Graechwyl, p. 111-122 ; Survivances géographiques, p. 250-252 ; Les fleuves de la Gaule chez Polybe, p. 323-324. — *Ph. Lauzun* : La prétendue statue d'Ausone au musée d'Auch, p. 52.— *G. Gassies* : Note sur les déesses mères, à propos d'un monument inédit [trouvé à Meaux], p. 53-58. — *Arnaud d'Agnel* : Antiquités du musée de Sault (Vaucluse), p. 59-63. — *C. Jullian* : Chronique gallo-romaine, p. 64-73, 168-172, 263-271, 343-349. — *G. Dottin* : Le passage du Danube par les Galates, p. 123. — *C. Jullian* : A propos des Scordisques, p. 124. — *C. Jullian* et *Th. Reinach* : Timagène, Josèphe et la géographie de la Gaule, p. 125-126. — *C. Jullian* : Pythéas et les Vikings, p. 127. — *H. de La Ville de Mirmont* : L'astrologie chez les gallo-romains (suite), p. 128-164. - *Ch. Dangibeaud* : Les fouilles de Famars en 1824, p. 165-167.— *G. Chauvet* : Deux

statuettes gallo-romaines inédites [trouvées à La Terne, commune de Luxé], p. 253-259. — *C. Jullian* : La chute du ciel sur les Gaulois, p. 259. — *Ch. Dangibeaud* : Monuments gallo romains inédits [à Saintes], p. 260-261, 2 pl. — *C. Jullian* : Stèles du pays Cantabrique, p. 261 et pl. — *A. Brutails* : Autel représentant un arbre [Saint-Genès de Lombaud], p. 261-262. — *L. Villani* : Quelques observations sur les chants chrétiens d'Ausone, p. 325-337. — *G. Gassies* : Statuette gallo-romaine de Minerve [trouvée à Meaux], p. 338. — *G. Gassies* : Un Dispater inédit [à Meaux], p. 339-340. — *C. Jullian* : L'édition princeps d'Avienus, p. 340 et 5 pl. — *A. Audollent* : Les dernières fouilles du puy de Dôme, p. 341-342.

1182. **Annales de la Société historique et archéologique de Saint-Malo**. Année 1906. (Saint-Malo, 1906; in-8°, xv-285 p.) — *Et. Dupont* : Les pélerinages d'enfants allemands au Mont-Saint-Michel (xv[e] siècle). Le récit de Baudry, archevêque de Dol, p. 19-60. — *F. Duine* : Le château de Dol, p. 135-149. — *J. Mathurin* : L'église Notre-Dame de Dol, p. 150-154. — *Abbé A. Treguy* : Le Guildo, p. 155-195. — *Ch. Lecomte* : Essai sur le blason populaire dans l'arrondissement de Saint-Malo, p. 198-205. — *L. Boivin* : Excursions archéologiques [Broceliande, la Guyomarais, la Hunaudaye, Plancoet], p. 283-269 et pl.

1183. **Bulletin de l'Académie de Nîmes**, année 1906. (Nîmes, 1906; in-8°, 110 p.) — *Maruéjol* : Inscription romaine concernant le forum de Claude à Nîmes, p. 45.— *F. Durand* : Les souterrains de la Maison Carrée, p. 47-48, 61-62.

1184. **Bulletin de l'Académie delphinale**, 4[e] série, t. XX, 1906; (Grenoble, 1907; in-8°, XLVII-473 p.) — *C. Faure* : Histoire de la réunion de Vienne à la France (1328-1454) (suite), p. 13-187.

1185. **Bulletin de la Société archéologique de Provence**, 1906, n° 6. (Marseille, 1906; in-8°, VII p. et p. 99-136.) — *Colonel de Ville-d'Avray* : Note sur Pomponiana et sur deux inscriptions relevées à Hyères, p. 108-114. — *H. Bout de Charlemont* : Sur des fouilles en cours à Tauroentun, p. 114. — *De Gerin-Ricard* : Sculptures, inscriptions, monnaies et autres antiques découvertes dans la vallée de l'Huveaune en Provence [Saint-Zacharie, Auriol, Roquevaire, Pont-de-l'Étoile], p. 115-134.

1186. **Bulletin de la Société archéologique du midi de la France**, 2[e] série, n[os] 32 à 36, 3 novembre 1903 au 3 juillet 1906. (Toulouse, 1906; in-8°, 556 p.) — *J. de Lahondès* : Monogrammes de Jésus sculptés sur des portes de maisons de Toulouse, p. 23-26. — *A. Vidal* : Additions et corrections à l'Histoire du grand prieuré de Toulouse par M. Du Bourg, p 28-36. — *Desasars de Montgailhard* : Les miniatures du Capitole [cartulaire] aux XIII[e] et XIV[e] siècles, p. 71-75; les miniatures des Annales de Toulouse pendant le XV[e] siècle, p. 250-255. — *Barrière-Flavy* : Les monuments civils et religieux d'Auterive (Haute-Garonne), p. 78-80. — *Abbé Annat* : Les étudiants clercs à l'Université de Toulouse de 1482 à 1498, p. 82-86.— *J. Lestrade* : Statues équestres des quatre évangélistes par Lucas [à Lezat], p. 90. — *M[gr] Batiffol* : Vigilance de Calagurris,

p. 91-94. — *Colonel de Bourdès* : Sur un bloc de maçonnerie antique à Toulouse [Château Narbonnais], p. 96. — *Barrière-Flavy* : Le sceau et le consulat d'Alan à la fin du XIIIe siècle, p. 98-100. — *Barrière-Flavy* : Clef de voûte de l'église de La Grâce-Dieu aux armes de la prieure Jeanne de Montaut, p. 100. — *Abbé J. Lestrade* : Pages d'histoire et d'art sur Saint-Sernin de Toulouse, p. 102 et 133. — *Abbé E. Baichère* : État de l'argenterie qui se trouve dans la sacristie de l'église cathédrale de Saint-Papoul (1760); inventaires de l'argenterie, des saintes reliques, des ornements et des meubles de l'église Saint-Nazaire de Carcassonne aux XVIe et XVIIe siècles, p. 104-120. — *Delorme* : Une trouvaille de monnaies des XVe et XVIe siècles à Cazères, p. 122.— *J. de Lahondès* : Diverses armoiries de Saint-Nazaire de Carcassonne, p. 130-132. — *Bon de Rivières* : Le tombeau de deux chanoines dans le cloître de l'église de Saint-Salvy à Albi (Tarn), p. 139-142. — *J. de Lahondès* : Excursion à Najac (Aveyron) et à Varen (Tarn-et-Garonne), p. 145-148.— *E. Forestié* : Le bréviaire [enluminé] de Moissac, p. 149-151. — *J. de Lahondès* : La plus ancienne poésie de la bibliothèque des jeux floraux, p. 153-158. — *Abbé Baichère* : Épitaphe du Franciscain Jacques de Pomars (1319) à Carcassonne, p. 162. — *A. Lebègue* : Projet de fondation d'une société pour faire des fouilles archéologiques, p. 165-169. — *E. Cartailhac* : Tombe romaine, place Saint-Sernin, p. 171. — *E. Cartailhac* : Fouilles du Temple de Vénus à Vendres (Hérault), p. 172-174 et pl. — *J. de Lahondès* : Les travaux récents à Saint-Étienne de Toulouse, p. 177-181. — *Abbé Degert* : Les mosaïques de l'ancienne Daurade à Toulouse, p. 197-215.— *Ch. Lécrivain* : Les usurpateurs gaulois du IIIe siècle dans l'Histoire Auguste, p. 226-231. — *J. de Lahondès* : Les primitifs à Toulouse, p. 232-242. — *Fourgous* : Coffret du XIIe siècle du trésor de Saint-Sernin, p. 256-258. — *E. Cartailhac* : A propos des statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn, p. 258-270.— *Abbé Hermet* : La statue-menhir de Frescaty, commune de Lacaune (Tarn), p. 270-273.— *Regnault* : Grottes de Marsoulas (Haute-Garonne), nouvelles fouilles, p. 282-286. — *F. Pasquier* : P. Parfouru, p. 288-291. — *Abbé Degert* : Démolitions et reconstructions à la Daurade au XVIIe siècle, p. 296-298. — *Fourgous* : Sarcophage gallo-romain du musée de Cahors, p. 299. — *E. Cartailhac* : Puits de la rue du Musée, p. 316. — *Lécrivain* : Note sur une inscription romaine de Valentine, p. 326. — *J. de Lahondès* : Excursion à Cordes, p. 332-337. - *E. Delorme* et *Massip* : Les emblèmes de l'Inquisition en Espagne, p. 339-345. — *A. Vidal* : Notes d'art sur Montagnac (Hérault), p. 355-360 — *Fourgous* : Excursion archéologique à Venerque et à Issus (Haute-Garonne), p. 361-367. — *F. Pasquier* : Sarcophage du XIVe siècle, place Dupuy à Toulouse, p. 370-372.— *E. Cartailhac* : L'ambre dans les dolmens et les grottes sépulchrales du Midi, p. 373-378. — *Cte Begouen* : Une stèle funéraire romaine trouvée à Saint-Girons, p. 400-403.— *J. Fourgous* : Statue de saint Pierre [à Rampoux (Lot)], buste de femme du XIVe siècle à Cahors, p. 404-406. — *E. Cartailhac* : Une cachette de haches de bronze près Millau (Aveyron), p. 406. — *Abbé*

F. Galabert : Un manuscrit explicatif des hymnes du bréviaire, p. 411-413. — *J. de Lahondès* : La restauration des monuments, p. 418-428. — *Mgr Batiffol* : Manuscrit toulousain au British Museum [graduel de Saint-Étienne], p. 450-452. — *J. de Lahondès* : Les statues de deux femmes portant un lion et un bélier [musée de Toulouse], p. 452-455. — *Barrière-Flavy* : Sceau et contre-sceau du xve siècle [A. G. de Lasore], p. 458. — *L. Joulin* : Les établissements antiques de Toulouse, p. 465-472.— *E. Cartailhac* : Les palettes des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes, p. 473-477 et pl. — *E. Lamouzèle* : Sur quelques outils en pierre taillée et en pierre polie de Castelmauron (Haute-Garonne), p. 477.— *Abbé Lestrade* : Histoire de l'art à Toulouse, nouvelle série de baux à besogne, p. 526-542. — *E. Cartailhac* : Édouard Piette, p. 542-544.

1187. **Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles**, 3e année. (Arles, 1905-1906 ; in-8°, 272 p.) — *Bon Du Roure* : Notes pour servir à l'histoire ecclésiastique d'Arles (suite), p. 23-37, 137-184.— *E. Bouchinot* : Note archéologique sur la crypte préhistorique de Coutignargue et sur l'allée couverte de la Source près Arles (suite), p. 49-58 et pl.— *E. Fassin* : Tablettes d'un curieux (Arles et Montmajour), p. 86-93, 189-194.— *E. Fassin* : La légende territoriale du pays d'Arles, p. 110-111, 250-252. — Découvertes archéologiques à Trinquetaille, p. 237-239 et 2 pl.

1188. **Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain** [nos 42-45]. (Bourg, 1906; in-8°, 128 p.).— *J. B. Morgon* : Découverte gallo-romaine de la Cluse, p. 47-50. — *F. Marchand* : Découverte monétaire [monnaies romaines à Murs], p. 77-87.— *L. Bugnod* : Treffort, p. 110-125.

1189. **Bulletin de la Société Gorini**, revue d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Belley, t. III, 1906. (Bourg, s. d.; in-8°, 448 p.) — *Abbé L. Philippe* : La paroisse de Treffort (suite), p. 67-79 et pl. — *Paul Richard* : Les pupitres extérieurs en pierre de la région, p. 80-83. — *B. Ledon* : Charnoz, souvenirs historiques et religieux, p. 113-127, 303-318 et pl. — *H. Malagrin* : L'ancien diocèse de Belley « a parte Delphinatus », p. 353-374.

1190. **Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze**, t. XXVIII. (Brive, 1906 ; in-8°, 608 p.) — *L. de Saint-Germain* : Le vieux Brive, p. 17-96 et 2 pl. — *Abbé Albe* : Documents concernant le Limousin et le Quercy (suite) [comptes de Jean de Cavagnac, collecteur du diocèse de Tulle pour le Saint-Siège (1360-1361); surprise et démolition du château de Cazillac (1391)], p. 223-300, 445-453. — *Abbé Albe* : Le livre des miracles de Notre-Dame de Rocamadour, p. 543-597.

1191. **Diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commission diocésaine, d'architecture et d'archéologie**, 6e année. (Quimper, 1906 ; in-8°, 288 p.) — *Chanoine Peyron* : Cartulaire de l'église de Quimper (suite), p. 5-21, 49-64, 97-112, 147-162, 193-210, 241-254. — *Peyron* et *Abgrall* : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon (suite), p. 22-48, 65-96, 113-144, 163-192, 211-240, 255-274.

1192. **Mémoires de l'Académie de Nîmes**, 8e série, t. XXIX, année 1906. (Nîmes, s. d. ; in-8, XCI-130-88 p.) — *F. Allard* : De l'art chrétien ou l'architecture française au moyen âge, p. XIII-XXX. — *L. Bascoul* : Découverte d'une nécropole au château de Saint-Privat-du-Gard (1904-1906), p. 63-82 et 2 pl. — *E. Bondurand* : Deux testaments du XVe siècle en langue d'oc [Jeanne Faget femme d'Antoine Becagel, de Montmirat, et Philippe Mazel, de Moussac (1481-1482)], p. 83-90.— *E. Boudurand* : Liste des diplômes carolingiens et capétiens de Charles-le-Chauve à Philippe-Auguste conservés aux archives du Gard, p. 123-124.

1193. **Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or**, t. XIV. Années 1901-1905. (Dijon, s. d., in-4°, CCXLIII-329 p.) — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1900 au 15 juillet 1901, [Stèles gallo-romaines trouvées à Dijon et à Gevrey-Chambertin, p. VI. Encrier gallo-romain trouvé à Vertaut ; inscription romaine sur bronze trouvée à Saint-Marcel-les-Chalon ; objets antiques trouvés à Noidant-Châtenoy ; camp antique du Haut-Mont à Villeberny, p. IX. Cellier de Saint-Bénigne et salle basse, place Saint-Jean, à Dijon, p. XV. Le portrait de Baudouin de Lannoy, sieur de Molembais, au musée de Berlin ; les prétendus plorants du tombeau du duc Philippe le Hardi ; portrait de Philippe le Bon au musée du Louvre ; clef de voute et statue provenant de l'église de Moutier-Saint-Jean, pl ; sculptures provenant de la commanderie de Montmorot (cne de Fraignot), p. XXIII. L'église Saint-Léger de Ruffey-les-Beaune ; documents concernant l'église Saint-Michel de Dijon ; le vitrail de l'Assomption à Notre-Dame de Dijon ; églises de Pommard, d'Auxey-le-Grand et de Larochepot, p. XXIX. Maison de F.-L. de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, rue des Cordeliers, 3, à Dijon, p. XXXVI. Le portail de Saint-Etienne de Dijon ; pierre d'autel et vase d'étain de Varseilles-le-Haut (Haute-Marne) ; cachet aux armes de Saulx-Tavannes ; objets antiques trouvés à Echalot et à Lavilleneuve ; inscription des petites cloches de Saint-Michel de Dijon et des ponts de la Colombière, etc., p. XXXVIIII], p. I-LII. — *Fourier* : L'attaque des Romains par les Gaulois au mont Rea près Alise Sainte-Reine, p. II-VI. — *Chabeuf* : Vestiges antiques de la Rochotte, commune de Turcey, p. VII-IX. — *Schanosky* : L'église de Rougemont, p. XI-XV. — *Fourier* : Saint-Michel de Dijon en 1497 d'après une gravure du temps, p. XVI et pl. — *Oursel* : Le prétendu monastère de Clémentpré à Dijon, p. XVI-XXIII, LXX-LXXI. — *Chabeuf* : Iconographie d'Antoine de Bourgogne, p. XXV-XXIX.— *Fourier* : Plan d'une partie de l'ancien Dijon, p. XXXVI-XXXVIII. — *D'Arbaumont* : Nécrologie [F. Dameron (1835-1900) ; Michel Aaron, dit Gerson (1825-1900) ; Sirodot (1831-1900) ; Mgr Barbier de Montault (1830-1901)], p. XLVIII-LII. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1901 au 15 juillet 1902, [antiquités romaines trouvées à Dijon ; sarcophage et inscriptions romaines découverts à Alise Sainte-Reine ; objets antiques trouvés à Veuvey-sur-Ouche, p. LIII. Vase de bronze du puits de Chassenay, tumulus de la Rente-Neuve au mont Afrique ; antiquités mérovin-

giennes recueillies à Fauverney; église de Fauverney, p. LXVII. Sceaux de la Chartreuse de N.-D. de Beauvoir-les-Castres (Tarn) et de la famille Raymond en Provence, p. LXXIII. Peintures murales de la chapelle Saint-Léger à N.-D. de Beaune; statues de l'église de Trouhaut, p. LXXV. Plat d'étain à bas-relief de l'église de Perrogney (Haute-Marne), p. LXXXV. Le château d'Arc-sur-Tille, p. LXXXVII. Plaque de cheminée aux armes de la famille Durand à Dijon; cartes à jouer du XVIII[e] siècle de fabrication dijonnaise; buste de Napoléon par J.-A. Houdon au musée de Dijon, p. XC], p. LIII-XCIX. — *Fourier* : Monnaies romaines trouvées près de la Noue, p. LXV-LXVII. — *Jacques Laurent* : Les cartulaires de Molesme, p. LXXI-LXXIII. — *Huguenin* : Retable en pierre trouvé à Marsannay-le-Bois (XV[e] s.), p. LXXIV. — *E. Metman* : Marché pour la décoration picturale du maître-autel de Saint-Michel de Dijon (1429), p. LXXVI-LXXVII. — *E. Metman* : Les vitraux de Saint-Michel de Dijon, p. LXXVIII-LXXIX. — *Chabeuf* : Tombeau de Marie de Savoie, marquise de Rothelin († 1500) chez les Dominicains de Dijon, p. LXXIX-LXXXII et pl. — *Chabeuf* : L'église d'Auxey-le-Grand, p. LXXXII-LXXXV. — *Chabeuf* : Nécrologie [Henri Marc (1869-1902); C.-L.-E. Mallard (1844-1902); Henri de Fontenay (1845-1902)], p. XCVI-XCIX. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1902 au 15 juillet 1903. [Objets et inscription antique trouvés à Ruffey-lès-Echirey, p. CI. Le château de Bussière-Aval, à Montlay, p. CIII. Henri de Germigny, prieur de Saint-Mesmin; sur les origines de l'art bourguignon; le tombeau de S. Renan à Locronan (Finistère), p. CX. Manuscrits ayant appartenu à Philippe le Bon, p. XCVI. Fragment de cuir doré et peint dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église de Saint-Jean-de-Losne; hôtel de M. Jobert de Chambertin et pierre tombale de Cl. Jobert de Chambertin (1768); Gevrey-Chambertin; notes de Courtépée sur un voyage en Flandre et dans les Pays-Bas; sceau du curé de Coulmier-le-Sec; coin de jeton au nom de Louis de Baissey, abbé de Citeaux, etc.., p. CXXII], p. CI-CXXVIII. — *D'Arbaumont* : Le groupe de l'anguipède, p. CII-CIII. — *Drioton* : Fouilles dans l'église de Fauverney, p. CIV-CV.— *Corot* : Objets recueillis dans un tumulus de Minot, p. CV-CVI. — *Quantin* : Pierre tombale de Pierre de Buxy, prieur de Lery (1342) à Saint-Seine-l'Abbaye, p. CXIII-CXV. — *Fyot* : Anciens usages bourguignons : La chevauchée de l'âne, le dorenlot et les crieurs des Trépassés, p. CXIII-CXV. — *Fyot* : Variantes aux armes de Dijon, p. CXV-CXVI. — *Fourier* : Le château et l'église collégiale de Thil [Pierre tombale du doyen Pierre Chifonye (1492)], p. CXVII-CXIX et pl. — *Fyot* : La levée du corps de Jean-sans-Peur à Montereau, p. CXIX-CXX. — *Chabeuf* : Carreau émaillé aux armes de Pierre II de Fontette, abbé de Saint-Seine (XV[e] s.), p. CXX-CXXI et pl. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1903 au 15 juillet 1904 [Cippe gallo-romain trouvé à Duesme; médaille en argent de Nerva; trouvailles archéologiques du bois de Biard à Fontangy, du Vieux-Château à Villargoix, des Battées à Lamotte-Ternant, d'En Curiot au Mont-Auxois; stèle funéraire avec inscription dans le mur du Castrum à Dijon, p. CXXX. Stalles en bois

(XIVe s.) et statue d'un Rouxel de Medavy de Grancey dans l'église de Grancey ; rétable en pierre dans l'église de Montlay ; sceau du XVe s. au nom du bastart du Hainaut; livre d'heures de Macheco; fragments de sculpture bourguignonne de la collection Gaillard ; le rétable de la cathédrale de Lausanne ; vierge en pierre de l'église d'Ouges (XVe s), p. CXLIV. La décoration de la chapelle des Rois à Saint-Michel de Dijon, p. CL], p. CXXIX-CLXXVI. — *D'Arbaumont*: Nécrologie [Joseph Garnier (1815-1903); Edme Tagini (1827-1903)], p. CLXXI-CLXXIV. — *Chabeuf*: Nécrologie [Ch. Poisot (1822-1904)], p. CLXXIV-CLXXVI. — *Oursel*: Rapport sur la publication des Cartulaires de Molesme, p. CXXXIV-CXLII. — *Georges Potey* : La chapelle de Chalvosson à Villaines-en-Duesmois, p. CXLII-CXLIV. — *Chabeuf*: Un prétendu portrait de Nicolas Rolin attribué à Hubert van Heyck, représentant Edgard Ier, comte de Frise, p. CXLVIII-CL. — *Chanoine Morillot* : Le rétable de l'ancienne église Saint-Pierre de Dijon, p. CLI-CLIV. — *Quantin* : Armes de la famille Chappet, p. CLVIII-CLX et pl. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1904 au 1er juillet 1905. [Tumulus de Lantilly ; borne romaine avec inscription provenant des Genevrières ou des Trois Maisons, près Sincey ; tuiles romaines, p. CLXXVI. Monuments gallo-romains de Duesme ; chapelle Saint-Laurent de Tournus ; église Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, p. CLXXXIV. Chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, dans le cimetière de l'Hôpital général de Dijon, p. CXC. Ancienne gravure représentant N.-D. de Dijon, p. CXCIV. Portrait de Bonne d'Artois, duchesse de Bourgogne ; origine bourguignonne du château de Hohkœnigsburg près Schlestadt ; sépulture provenant du tombeau de Jacques de Mâlain à Lux, p. CXVII. Livre d'heures manuscrit de Bénigne Serre (XV-XVIe s.) ; le rétable de Bénigne Serre à Esbarres ; la statue de Minerve d'une maison de la place Saint-Etienne ; vue de l'ancien Dijon dans un tableau de la chapelle N.-D. de Pouilly-en-Auxois; triptyque de Nicolas de Hoëy dans l'église de Vitteaux, p. CCVII. Pavillon du jeu de l'arc à Dijon, p. CCXIV], p. CLXXVII-CCXLIII. — *Fourier* : Antiquités romaines trouvées rue Lenôtre à Dijon, p. CLXXX-CLXXXI. — *E. Metman* : Clef de fontaine antique au musée de la Commission, p. CLXXXI-CLXXXIV. — *De Truchis* : Eglises d'Arceau et d'Orgeux, p. CLXXXVI-CXC. — *Chabeuf* : L'église paroissiale de Villy-en-Auxois, p. CXC-CXCIV. — *Quantin* : Les armes et le sceau des Griffonz, de Dijon, p. CXCV-CXCVII. — *Xavier Schanosky* : L'église de Volnay, p. CXCIX-CC. — *Chabeuf* : Les vitraux de l'église de Chailly, p. CCI-CCII. — *Quantin* : Les écus des vitraux de Chailly, p. CCII-CCV.— *Chabeuf* : Sculptures de l'église de Marnay. p. CCV-CCVII. — *Xavier Schanosky* : Rétable de l'église Saint-Pierre de Dijon ; hauts-reliefs provenant de l'Hôpital du Saint-Esprit de Dijon, p. CCXI-CCXII. — *Chabeuf* : La réunion historique du 18 septembre 1905 à Alise Sainte-Reine, p. CCXVI-CCXXVI. — *Chabeuf* : Nécrologie, [Cyprien Monget (1839-1905) ; Ph. Guignard (1820-1905)], p. CCXXX-CCXXXIX. — *D'Arbaumont* : Nécrologie [Anatole de Barthélemy (1821-1904), p. CCXXXIX-CCXLII. — *Henri Chabeuf* : Les celliers de l'ancien hôtel de Clairvaux à Dijon, p. 9-14 et pl. — *Olivier Langeron* : La trompette d'argent [de la

giennes recueillies à Fauverney; église de Fauverney, p. LXVII. Sceaux de la Chartreuse de N.-D. de Beauvoir-les-Castres (Tarn) et de la famille Raymond en Provence, p. LXXIII. Peintures murales de la chapelle Saint-Léger à N.-D. de Beaune; statues de l'église de Trouhaut, p. LXXV. Plat d'étain à bas-relief de l'église de Perrogney (Haute-Marne), p. LXXXV. Le château d'Arc-sur-Tille, p. LXXXVII. Plaque de cheminée aux armes de la famille Durand à Dijon; cartes à jouer du XVIII[e] siècle de fabrication dijonnaise; buste de Napoléon par J.-A. Houdon au musée de Dijon, p. XC], p. LIII-XCIX. — *Fourier* : Monnaies romaines trouvées près de la Noue, p. LXV-LXVII. — *Jacques Laurent* : Les cartulaires de Molesme, p. LXXI-LXXIII. — *Huguenin* : Retable en pierre trouvé à Marsannay-le-Bois (XV[e] s.), p. LXXIV. — *E. Metman* : Marché pour la décoration picturale du maître-autel de Saint-Michel de Dijon (1429), p. LXXVI-LXXVII. — *E. Metman* : Les vitraux de Saint-Michel de Dijon, p. LXXVIII-LXXIX. — *Chabeuf* : Tombeau de Marie de Savoie, marquise de Rothelin († 1500) chez les Dominicains de Dijon, p. LXXIX-LXXXII et pl. — *Chabeuf* : L'église d'Auxey-le-Grand, p. LXXXII-LXXXV. — *Chabeuf* : Nécrologie [Henri Marc (1869-1902); C.-L.-E. Mallard (1844-1902); Henri de Fontenay (1845-1902)], p. XCVI-XCIX. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1902 au 15 juillet 1903. [Objets et inscription antique trouvés à Ruffey-lès-Echirey, p. CI. Le château de Bussière-Aval, à Montlay, p. CIII. Henri de Germigny, prieur de Saint-Mesmin; sur les origines de l'art bourguignon; le tombeau de S. Renan à Locronan (Finistère), p. CX. Manuscrits ayant appartenu à Philippe le Bon, p. XCVI. Fragment de cuir doré et peint dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église de Saint-Jean-de-Losne; hôtel de M. Jobert de Chambertin et pierre tombale de Cl. Jobert de Chambertin (1768); Gevrey-Chambertin; notes de Courtépée sur un voyage en Flandre et dans les Pays-Bas; sceau du curé de Coulmier-le-Sec; coin de jeton au nom de Louis de Baissey, abbé de Citeaux, etc.., p. CXXII], p. CI-CXXVIII. — *D'Arbaumont* : Le groupe de l'anguipède, p. CII-CIII. — *Drioton* : Fouilles dans l'église de Fauverney, p. CIV-CV.— *Corot* : Objets recueillis dans un tumulus de Minot, p. CV-CVI. — *Quantin* : Pierre tombale de Pierre de Buxy, prieur de Lery (1342) à Saint-Seine-l'Abbaye, p. CXIII-CXV. — *Fyot*: Anciens usages bourguignons: La chevauchée de l'âne, le dorenlot et les crieurs des Trépassés, p. CXIII-CXV. — *Fyot* : Variantes aux armes de Dijon, p. CXV-CXVI. — *Fourier* : Le château et l'église collégiale de Thil [Pierre tombale du doyen Pierre Chifonye (1492)], p. CXVII-CXIX et pl. — *Fyot* : La levée du corps de Jean-sans-Peur à Montereau, p. CXIX-CXX. — *Chabeuf* : Carreau émaillé aux armes de Pierre II de Fontette, abbé de Saint-Seine (XV[e] s.), p. CXX-CXXI et pl. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1903 au 15 juillet 1904 [Cippe gallo-romain trouvé à Duesme; médaille en argent de Nerva; trouvailles archéologiques du bois de Biard à Fontangy, du Vieux-Château à Villargoix, des Battées à Lamotte-Ternant, d'En Curiot au Mont-Auxois; stèle funéraire avec inscription dans le mur du Castrum à Dijon, p. CXXX. Stalles en bois

(XIVe s.) et statue d'un Rouxel de Medavy de Grancey dans l'église de Grancey ; rétable en pierre dans l'église de Montlay ; sceau du XVe s. au nom du bastart du Hainaut ; livre d'heures de Macheco ; fragments de sculpture bourguignonne de la collection Gaillard ; le rétable de la cathédrale de Lausanne ; vierge en pierre de l'église d'Ouges (XVe s), p. CXLIV. La décoration de la chapelle des Rois à Saint-Michel de Dijon, p. CL], p. CXXIX-CLXXVI. — *D'Arbaumont* : Nécrologie [Joseph Garnier (1815-1903) ; Edme Tagini (1827-1903)], p. CLXXI-CLXXIV. — *Chabeuf* : Nécrologie [Ch. Poisot (1822-1904)], p. CLXXIV-CLXXVI. — *Oursel* : Rapport sur la publication des Cartulaires de Molesme, p. CXXXIV-CXLII. — *Georges Potey* : La chapelle de Chalvosson à Villaines-en-Duesmois, p. CXLII-CXLIV. — *Chabeuf* : Un prétendu portrait de Nicolas Rolin attribué à Hubert van Heyck, représentant Edgard Ier, comte de Frise, p. CXLVIII-CL. — *Chanoine Morillot* : Le rétable de l'ancienne église Saint-Pierre de Dijon, p. CLI-CLIV. — *Quantin* : Armes de la famille Chappet, p. CLVIII-CLX et pl. — *Et. Metman* : Compte rendu des travaux de la Commission du 15 novembre 1904 au 1er juillet 1905. [Tumulus de Lantilly ; borne romaine avec inscription provenant des Genevrières ou des Trois-Maisons, près Sincey ; tuiles romaines, p. CLXXVI. Monuments gallo-romains de Duesme ; chapelle Saint-Laurent de Tournus ; église Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, p. CLXXXIV. Chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, dans le cimetière de l'Hôpital général de Dijon, p. CXC. Ancienne gravure représentant N.-D. de Dijon, p. CXCIV. Portrait de Bonne d'Artois, duchesse de Bourgogne ; origine bourguignonne du château de Hohkœnigsburg près Schlestadt ; sépulture provenant du tombeau de Jacques de Mâlain à Lux, p. CXVII. Livre d'heures manuscrit de Bénigne Serre (XV-XVIe s.) ; le rétable de Bénigne Serre à Esbarres ; la statue de Minerve d'une maison de la place Saint-Etienne ; vue de l'ancien Dijon dans un tableau de la chapelle N.-D. de Pouilly-en-Auxois ; triptyque de Nicolas de Hoëy dans l'église de Vitteaux, p. CCVII. Pavillon du jeu de l'arc à Dijon, p. CCXIV], p. CLXXVII-CCXLIII. — *Fourier* : Antiquités romaines trouvées rue Lenôtre à Dijon, p. CLXXX-CLXXXI. — *E. Metman* : Clef de fontaine antique au musée de la Commission, p. CLXXXI-CLXXXIV. — *De Truchis* : Eglises d'Arceau et d'Orgeux, p. CLXXXVI-CXC. — *Chabeuf* : L'église paroissiale de Villy-en-Auxois, p. CXC-CXCIV. — *Quantin* : Les armes et le sceau des Griffonz, de Dijon, p. CXCV-CXCVII. — *Xavier Schanosky* : L'église de Volnay, p. CXCIX-CC. — *Chabeuf* : Les vitraux de l'église de Chailly, p. CCI-CCII. — *Quantin* : Les écus des vitraux de Chailly, p. CCII-CCV. — *Chabeuf* : Sculptures de l'église de Marnay, p. CCV-CCVII. — *Xavier Schanosky* : Rétable de l'église Saint-Pierre de Dijon ; hauts-reliefs provenant de l'Hôpital du Saint-Esprit de Dijon, p. CCXI-CCXII. — *Chabeuf* : La réunion historique du 18 septembre 1905 à Alise Sainte-Reine, p. CCXVI-CCXXVI. — *Chabeuf* : Nécrologie, [Cyprien Monget (1839-1905) ; Ph. Guignard (1820-1905)], p. CCXXX-CCXXXIX. — *D'Arbaumont* : Nécrologie [Anatole de Barthélemy (1821-1904), p. CCXXXIX-CCXLII. — *Henri Chabeuf* : Les celliers de l'ancien hôtel de Clairvaux à Dijon, p. 9-14 et pl. — *Olivier Langeron* : La trompette d'argent [de la

A. Fayen : Un épisode de l'histoire économique de l'abbaye de Vaucelles; la vente de la terre de Ribaucourt à l'évêque de Cambrai (1315-1329), p. 104-131. — *C*[te] *P.-A. Du Chastel de La Howarderie Neuvireuil* : Préface pour une généalogie de la maison de Lannoy, p. 134-147. — *C*[te] *de Loisne* : Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne, additions et corrections à la Gallia Christiana, p. 178-222.

1200. **Société d'histoire, lettres, sciences et arts de La Flèche. Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir,** t. VII. (La Flèche, 1906; in-8°, 390 p.) — *Dom L. Guilloreau* : Marguerite de Fiff et ses fondations cisterciennes [le Coudray et le Perray-aux-Nonnains], p. 145-163.— *L.-A. Hallopeau* : Sur l'origine de la commanderie d'Artins, p. 325-330.

1201. **Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse**. T. XVIII. (Montmédy, 1906; in-8°.) — *F. Houzelle* : Brouenne, p. 1-151 et 3 tableaux.

1202. **Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux**, 9[e] volume. (Bayeux, 1907; in-8°, 202 p.) — *E. Anquetil* : Les sangles (rues formant ceinture) de Bayeux, p. 1-3. — *L. Le Male* : La bourgeoisie de Bayeux, ses limites, p. 4-16. — *P. de Farcy* : Un document ecclésiastique (registre de présentation aux bénéfices du diocèse de Bayeux, 1436-1447), p. 22-27.

1203. **Société florimontane d'Annecy. Revue Savoisienne,** 1906, 47[e] année. (Annecy, 1906; in-8°, x-262 p.) — *Max Bruchet* : Notes sur l'emploi du français dans les actes publics en Savoie, p. 41-46. — *Charles Marteaux* : Note sur la vie du prieur (de Contamine-sur-Arve) Enguizo (1130-1160); un cas de télépathie au moyen âge, p. 121-132. — *Marteaux* : Cippe funéraire romain trouvé à Menthon, p. 136-137. — *Dino Muratore* : Aimon III, comte de Genevois, sa participation à l'expédition du comte Vert en Orient, son testament, sa mort, p. 137-145, 208-223. — *Ch. Buttin*: Les Tchakras au cirque, p. 167-173 et pl. — *A. Crolard* : Trouvaille gallo-romaine à Cran, p. 189-190. — *Ch. Buttin* : Les flèches d'épreuve et les armures de botte cassée, p. 195-202.

1204. **Société historique et archéologique de l'Orne,** t. XXV. (Alençon, 1906; in-8°, xx-462 p.) — *Abbé Richer* et *H. Tournouer* : Excursion dans le Passais et le Maine (Tour de Bonvouloir; Perrou; Domfront; Champsecret; Dompierre; mine de La Ferrière; Varennes; la Guyardière; le Bois-Vézin; Ambrières; Lassay; Bois-Thibault), p. 11-78 et pl. — *O. G.* : Trouvaille archéologique de Chailloué, p. 138-139. — *Ch. Verel* : Nonant-le-Pin (suite), p. 157-172, 265-280, 365-396. — Bibliographie du département de l'Orne pendant l'année 1905, p. 198-234. — *L. Mesnil*: Les ermitages d'Escouves, p. 281-297. — *Frédéric Duval* : Inventaire des documents pour servir à l'histoire du duché d'Alençon conservés dans les archives anglaises, Normann Rolls et Addit. Charters (suite), p. 298-313. — *Auguste Baron* : Notions géographiques et historiques sur la commune de La Ferrière-au-Doyen, p. 426-443. — *C*[te] *de Charencey* : Etymologies françaises et normandes, p. 444-451.

1205. **Société languedocienne de géographie.** Bulletin, 29[e] année, t. XXIX. (Montpellier, 1906; in-8°, 478 p.) — *Maurice Gennevaux* : Sur la découverte d'une nouvelle station néolithique sur les bords de la Mosson, p. 5-18 et pl. — *Grasset-Morel* : Montpellier, ses sixains, ses îles, ses rues et faubourgs (suite), p. 19-34, 279-307, 388-420. — *Saint-Quirin* : Les verriers du Languedoc (1290-1790) (suite et fin), p. 35-83, 159-203.

son : Kinarfhichchit, p. 378-379. — *J. Loth* : Reste de *-n* accusatif sg. en vieux gallois; *r* nasalisé devenant *n*, p. 380-382. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Morten-Murten, Mori-dunum, p. 383. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Un fragment grec transcrit en lettres latines par un irlandais au VIIIe ou IXe siècle, p. 384-387. — *P. Le Nestour* : Table des volumes XIX-XXIV de la Revue celtique, 36 p. = T. XXVII. (Paris, 1906; in-8°, 371 p.) — *S. Reinach* : Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alésia, p. 1-15. — *W. J. Purton* : A note on a passage in the Irish version of the Grail legend, p. 81 84. — *Whitley Stokes* : Irish etymologies, p. 85-92. — *J. Loth* : Le Cornique, p. 93-101. — *Seymour de Ricci* : La marine de Marseille en 217 avant Jésus-Christ, p. 129-132. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Mots bretons connus par un auteur français [Smaragde], du commencement du IXe siècle, p. 151-154. — *F. P. Garofalo* : Taurini et Taurisci, p. 155-159. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Les Taurini et les Taurisci, p. 160-162. — *J. Loth* : Ar-Chù; Aer-gi, p. 163-165. — *R. Delaporte* : Lez-Breiz et Peredur, p. 166-167. — *J. Loth* : Mélanges celtiques, p. 205-208. — *Whitley Stokes* : The birth and life of St. Moling, p. 257-312. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Le culte des menhirs dans le monde celtique; Lug et Cùchulainn son fils, en Gaule, p. 313-324. — *A. Nutt* : Tochmarc Etaine, p. 325-339. — *H. d'Arbois de Jubainville* : Bebriacum, Betriacum, Bedriacum [prædium]. p. 340-342. — *J. Loth* : Deux nouveaux documents pour l'étude du Barzaz-Breiz : Lez-Breiz et Peredur enfants; un emprunt à la littérature provençale, p. 343-346.

1197. **Revue d'Ardenne et d'Argonne,** publiée par la Société d'études ardennaises, 13e année, 1905-1906, (Sedan, 1906; in-8°, 240 p.) — *Stephen Leroy* : Les entrevues princières dans les Ardennes au moyen âge, p. 131-133. — *Limbour* : Découverte de squelettes francs et objets préhistoriques près d'Angecourt, p. 232-233. — *Tuot* : Sépultures de Thelonne, p. 233-234.

1198. **Revue de Comminges, Pyrénées Centrales, Bulletin de la Société des études de Comminges, du Nebouzan et des Quatre-Vallées...** t. XXI, année 1906. (Saint-Gaudens, 1906; in-8°, 252 p.) — *Jean Lestrade* : Fouilles opérées sous la châsse de saint Bertrand en 1788 [à Saint-Bertrand de Comminges], p. 48-55. — *Alphonse Couget* : Saint Pierre Nolasque à la bataille de Muret, p. 60-61. — *J. Lestrade* : Un curieux groupe d'évêques commingeois, notices et documents. [Bertrand de Got (Clément V), Guillaume Teste, Arnaud de Pélagrue], p. 94-110, 145-158. — *Emile Cartailhac* : Les cavernes ornées des Pyrénées, du midi de la France et du nord de l'Espagne, p. 136-144. — *Edmond Pélissier* : Coutumes de Boussan, p. 165-177. — *Maurice Gourdon* : Les tours à signaux ou tours de guet dans le haut comté de Comminges, p. 178-188. — *Jean Lestrade* : La coutume de Blajan [Appendice : Notes sur Bertrand de Miramont, évêque de Comminges (XIIIe s.)], p. 209-233.

1199. **Société d'études de la province de Cambrai,** Bulletin, t. VIII, 8e année, 1906. (Lille, 1906; in-8°, 328 et 48 p.) — *Ed. Bercet* : Un chapitre de l'histoire d'Anor, établissements industriels, p. 60-83. —

A. Fayen : Un épisode de l'histoire économique de l'abbaye de Vaucelles; la vente de la terre de Ribaucourt à l'évêque de Cambrai (1315-1329), p. 104-131. — *Cte P.-A. Du Chastel de La Howarderie Neuvireuil* : Préface pour une généalogie de la maison de Lannoy, p. 134-147. — *Cte de Loisne* : Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne, additions et corrections à la Gallia Christiana, p. 178-222.

1200. **Société d'histoire, lettres, sciences et arts de La Flèche. Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir,** t. VII. (La Flèche, 1906; in-8°, 390 p.) — *Dom L. Guilloreau* : Marguerite de Fiff et ses fondations cisterciennes [le Coudray et le Perray-aux-Nonnains], p. 145-163.— *L.-A. Hallopeau* : Sur l'origine de la commanderie d'Artins, p. 325-330.

1201. **Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse**. T. XVIII. (Montmédy, 1906; in-8°.) — *F. Houzelle* : Brouenne, p. 1-151 et 3 tableaux.

1202. **Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux,** 9e volume. (Bayeux, 1907; in-8°, 202 p.) — *E. Anquetil* : Les sangles (rues formant ceinture) de Bayeux, p. 1-3. — *L. Le Male* : La bourgeoisie de Bayeux, ses limites, p. 4-16. — *P. de Farcy* : Un document ecclésiastique (registre de présentation aux bénéfices du diocèse de Bayeux, 1436-1447), p. 22-27.

1203. **Société florimontane d'Annecy. Revue Savoisienne,** 1906, 47e année. (Annecy, 1906; in-8°, x-262 p.) — *Max Bruchet* : Notes sur l'emploi du français dans les actes publics en Savoie, p. 41-46. — *Charles Marteaux* : Note sur la vie du prieur (de Contamine-sur-Arve) Enguizo (1130-1160); un cas de télépathie au moyen âge, p. 121-132. — *Marteaux* : Cippe funéraire romain trouvé à Menthon, p. 136-137. — *Dino Muratore* : Aimon III, comte de Genevois, sa participation à l'expédition du comte Vert en Orient, son testament, sa mort, p. 137-145, 208-223. — *Ch. Buttin* : Les Tchakras au cirque, p. 167-173 et pl. — *A. Crolard* : Trouvaille gallo-romaine à Cran, p. 189-190. — *Ch. Buttin* : Les flèches d'épreuve et les armures de botte cassée, p. 195-202.

1204. **Société historique et archéologique de l'Orne,** t. XXV. (Alençon, 1906; in-8°, xx-462 p.) — *Abbé Richer* et *H. Tournouer* : Excursion dans le Passais et le Maine (Tour de Bonvouloir; Perrou; Domfront; Champsecret; Dompierre; mine de La Ferrière; Varennes; la Guyardière; le Bois-Vézin; Ambrières; Lassay; Bois-Thibault), p. 11-78 et pl. — *O. G.* : Trouvaille archéologique de Chailloué, p. 138-139. — *Ch. Verel* : Nonant-le-Pin (suite), p. 157-172, 265-280, 365-396. — Bibliographie du département de l'Orne pendant l'année 1905, p. 198-234. — *L. Mesnil* : Les ermitages d'Escouves, p. 281-297. — *Frédéric Duval* : Inventaire des documents pour servir à l'histoire du duché d'Alençon conservés dans les archives anglaises, Normann Rolls et Addit. Charters (suite), p. 298-313. — *Auguste Baron* : Notions géographiques et historiques sur la commune de La Ferrière-au-Doyen, p. 426-443. — *Cte de Charencey* : Etymologies françaises et normandes, p. 444-451.

1205. **Société languedocienne de géographie.** Bulletin, 29e année, t. XXIX. (Montpellier, 1906; in-8°, 478 p.) — *Maurice Gennevaux* : Sur la découverte d'une nouvelle station néolithique sur les bords de la Mosson, p. 5-18 et pl. — *Grasset-Morel* : Montpellier, ses sixains, ses îles, ses rues et faubourgs (suite), p. 19-34, 279-307, 388-420. — *Saint-Quirin* : Les verriers du Languedoc (1290-1790) (suite et fin), p. 35-83, 159-203.

